

La Suisse en chiffres Annuaire statistique

2022
2023



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la statistique OFS

La Suisse en chiffres

Annuaire statistique 2022/2023

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: themenmanagement@bfs.admin.ch

Rédaction: Marc Kipfer, OFS (rédacteur en chef); Rolf Duffner, OFS

Contenu: Rédacteurs des sections métiers de l'OFS

Série: Annuaire statistique de la Suisse

Domaine: 00 Bases statistiques et généralités

Conception et design: moxi ltd. design + communication

Langue des textes originaux: français et allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Réalisation: Publishing et diffusion PUB, OFS

En ligne: www.statistique.ch

Impression: Küng Druck, Näfels GL

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Distribution: Office fédéral de la statistique (OFS)

Copyright: OFS, Neuchâtel 2023
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 411-2023-f

ISBN: 978-3-303-00721-1

La Suisse en chiffres

Annuaire statistique 2022/2023

129^e année

PUBLIÉ PAR
L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous avons l'immense plaisir de vous présenter la nouvelle édition de l'Annuaire statistique de la Suisse. Il s'agit en fait d'une édition bisannuelle. Nous avons profité de cette année supplémentaire pour renouveler l'annuaire de fond en comble: l'ouvrage que vous tenez entre les mains est plus qu'un simple recueil de statistiques. Il doit vous permettre de mieux comprendre ce que sont la statistique fédérale et ses produits numériques, tout en vous donnant accès à une foule d'informations statistiques sans précédent. À la manière d'une boussole, il peut vous servir à vous orienter dans votre cheminement à la découverte de la Suisse et de ses multiples facettes.

Car les informations statistiques ne se résument pas à de simples colonnes de chiffres: elles sont une clé pour mieux comprendre notre monde dans toute sa complexité. Elles constituent un outil précieux pour analyser et interpréter l'actualité, replacer les événements dans leur contexte historique et planifier l'avenir. Elles permettent de prendre des décisions fondées aux niveaux politique, économique et personnel.

Dans cette 129^e édition de l'annuaire, nous allons un peu plus loin que dans les précédentes: en plus de vous présenter les principales informations statistiques, nous vous donnons un aperçu de la manière dont elles ont été produites. La statistique fédérale repose sur un système bien établi dont font partie quelque 90 institutions. En tant que producteurs de statistiques, nous travaillons dans un environnement en constante évolution, poussée par les progrès technologiques et l'augmentation du volume des données. Le présent annuaire illustre l'impact de ces développements sur la production statistique. Il montre les bases sur lesquelles nous travaillons, la mission que nous poursuivons et les considérations qui entrent en ligne de compte dans notre travail.

Grâce à notre expérience dans la production de statistiques, nous avons une certaine expertise du traitement des données. Et notre but est d'en faire profiter tout un chacun: il est de notre ressort de renforcer les compétences de l'administration publique en matière de données et de renforcer la compétence du grand public en matière d'information statistique. Cet annuaire statistique s'adresse donc à un large public. Afin d'en faciliter la lecture, ses contenus en français et en allemand sont désormais publiés dans des volumes séparés. Nous avons amélioré la navigation pour permettre aux lecteurs et lectrices inexpérimentés de trouver rapidement les statistiques qui les intéressent: la diversité des sujets est présentée tout d'abord dans des champs thématiques regroupés et illus-



trés. Viennent ensuite les chapitres relatifs aux 21 domaines statistiques traditionnels, que nous avons désormais subdivisés en rubriques. Des renvois intéressants sont ainsi possibles entre les différents contenus de l'ouvrage. Notre site Internet vous propose des informations complémentaires: une multitude de codes QR renvoient directement aux contenus souhaités sur notre portail statistique en ligne. Grâce à la recherche facilitée, vous aurez plus de temps pour parcourir l'ouvrage et en découvrir les précieuses informations. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet annuaire, à savoir les équipes chargées de la collecte et de l'exploitation des données, les rédacteurs et rédactrices, l'équipe de production et nos nombreux partenaires externes. Nous espérons que ce «nouvel» annuaire ne servira pas seulement de source d'information, mais qu'il invitera également à une réflexion approfondie sur le monde de la statistique.

Bien à vous,

Georges-Simon Ulrich

Directeur de l'Office fédéral de la statistique

Table des matières

La statistique fédérale en bref

Aperçu du but, du mandat, des sources, des acteurs et des défis de la statistique fédérale. Présentation de l'Office fédéral de la statistique et de ses domaines de services.

Champs thématiques de la statistique fédérale

La statistique publique considère l'état et l'évolution de la Suisse selon divers champs thématiques. La structure de ces champs s'inspire des principaux domaines politiques de la Suisse, sur la base desquels est d'ailleurs formulé le mandat de la statistique fédérale.

Les domaines statistiques

En Suisse, la statistique publique produit, publie et archive des données et des informations statistiques selon 21 domaines statistiques. Éprouvée de longue date, cette nomenclature est utilisée à tous les niveaux étatiques.

Glossaire et liste des abréviations → p. 389

Crédit photographique → p. 412

→ p. 9

Organisation et méthode de travail	→ p. 11
L'Office fédéral de la statistique, une plaque tournante et un centre de compétences	→ p. 21
Efforts actuels	→ p. 24

→ p. 27

Champ thématique Population	→ p. 31
Champ thématique Éducation et science	→ p. 41
Champ thématique Énergie	→ p. 51
Champ thématique Société	→ p. 57
Société de l'information	→ voir thèmes transversaux
Champ thématique Santé	→ p. 67
Champ thématique Mobilité et transports	→ p. 77
Champ thématique Territoire, environnement, développement durable	→ p. 87
Espace et analyses spatiales	→ voir thèmes transversaux
La qualité de vie dans les villes	→ voir thèmes transversaux
Développement durable	→ voir thèmes transversaux
Champ thématique Social	→ p. 95
Champ thématique Économie et finances publiques	→ p. 105
Thèmes transversaux	→ p. 115

→ p. 123

Domaine statistique 1: Population	→ p. 127
Domaine statistique 2: Espace et environnement	→ p. 145
Domaine statistique 3: Travail et rémunération	→ p. 157
Domaine statistique 4: Économie nationale	→ p. 171
Domaine statistique 5: Prix	→ p. 183
Domaine statistique 6: Industrie et services	→ p. 191
Domaine statistique 7: Agriculture et sylviculture	→ p. 205
Domaine statistique 8: Énergie	→ p. 215
Domaine statistique 9: Construction et logement	→ p. 223
Domaine statistique 10: Tourisme	→ p. 233
Domaine statistique 11: Mobilité et transports	→ p. 243
Domaine statistique 12: Monnaie, banques, assurances	→ p. 257
Domaine statistique 13: Sécurité sociale	→ p. 267
Domaine statistique 14: Santé	→ p. 279
Domaine statistique 15: Éducation et science	→ p. 297
Domaine statistique 16: Culture, médias, société de l'information, sport	→ p. 313
Domaine statistique 17: Politique	→ p. 327
Domaine statistique 18: Finances publiques	→ p. 339
Domaine statistique 19: Criminalité et droit pénal	→ p. 349
Domaine statistique 20: Situation économique et sociale de la population	→ p. 361
Domaine statistique 21: Développement durable, disparités régionales et internationales	→ p. 375

La statistique fédérale en bref

Organisation et méthode de travail	→ p. 11
L'Office fédéral de la statistique, une plaque tournante et un centre de compétences	→ p. 21
Efforts actuels	→ p. 24

Près de 90 institutions produisent des informations pour la statistique publique. Ces informations constituent l'un des fondements principaux d'un débat démocratique basé sur des faits et sont utiles pour planifier et piloter d'importants domaines de l'action politique. L'Office fédéral de la statistique coordonne ces activités. Connaître les liens inhérents à ce système permet de mieux situer l'offre de données statistiques.

En Suisse, la statistique publique est décentralisée. De nombreuses institutions et associations sont soumises à la loi sur la statistique fédérale. La coordination des services concernés au sein des communes, des cantons et de la Confédération est particulièrement importante. Responsable de cette coordination au niveau fédéral, l'Office fédéral de la statistique (OFS) à Neuchâtel est la plaque tournante et le centre de compétences de l'écosystème suisse des données.

L'OFS s'engage également à promouvoir les compétences en matière de données. La 129^e édition de l'Annuaire statistique de la Suisse répond à cet objectif – avec deux parties inédites placées avant la partie principale. L'annuaire met notamment en lumière le contexte dans lequel les informations statistiques ont été produites et permet ainsi de mieux les situer. L'annuaire est divisé comme suit:

La première partie de l'annuaire – «La statistique fédérale en bref» – explique le but de la statistique publique, la méthode de

travail de la statistique fédérale, la coordination de la statistique fédérale par l'OFS, les prestations de l'OFS dans les domaines des données et de la statistique, les possibilités de collaboration avec l'OFS et les efforts actuels de la statistique fédérale.

La deuxième partie – «Champs thématiques de la statistique fédérale» – permet d'avoir une vue d'ensemble de l'offre d'informations de la statistique publique. La structure par champs thématiques s'inspire des domaines politiques courants en Suisse. Elle crée un accès ergonomique aux informations statistiques présentées dans la troisième partie.

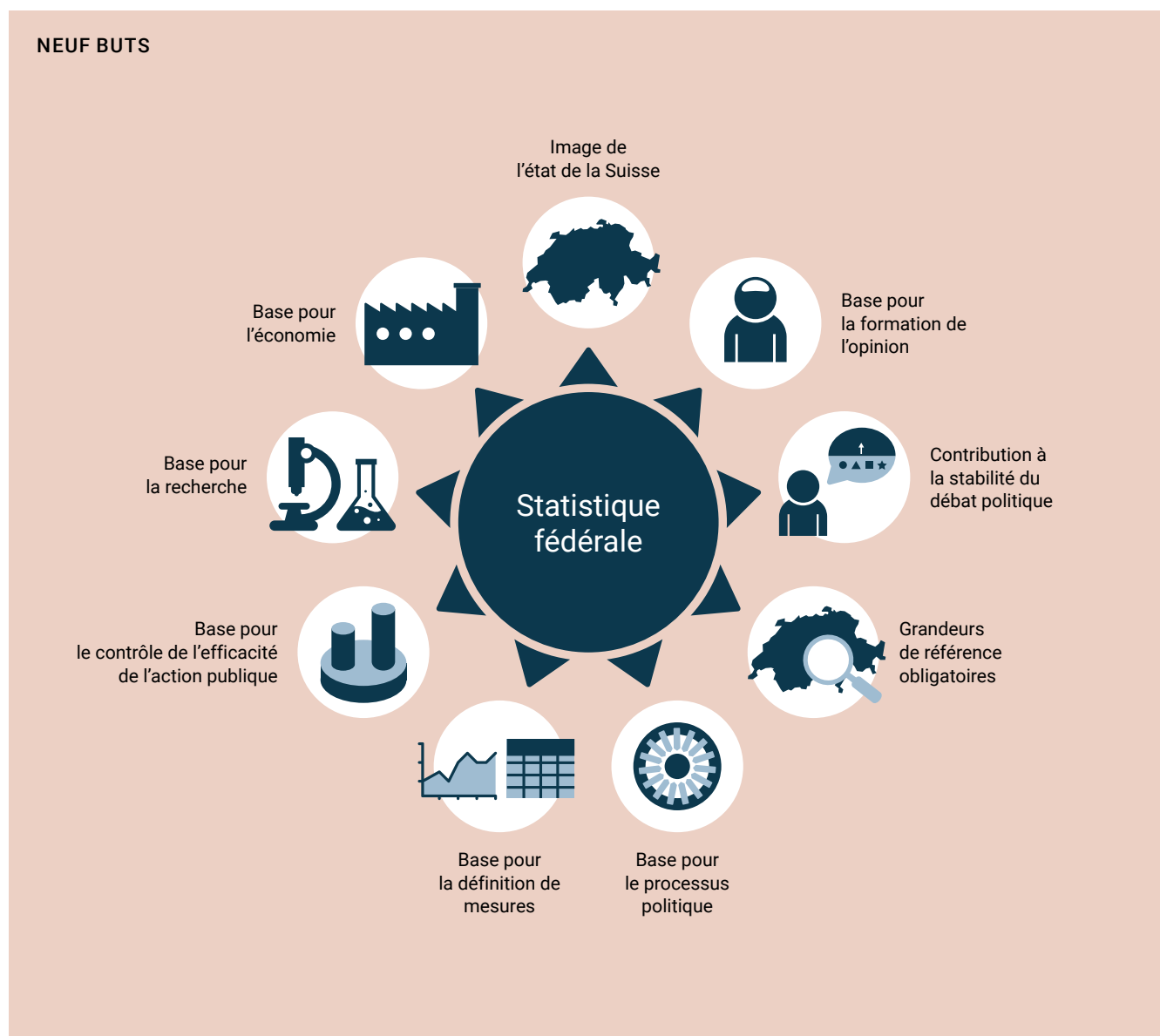
La troisième partie – «Les domaines statistiques» – constitue le véritable corps de l'ouvrage. Elle reprend la tradition de l'Annuaire statistique, vieille de plus de 130 ans, et propose une chronique, modernisée sur le plan visuel et du contenu, de la Suisse en chiffres. Les principales informations statistiques y sont mises à la disposition d'un large public et à long terme.

Organisation et méthode de travail

La statistique publique recourt à des méthodes scientifiques et des normes internationales pour mesurer, à l'aide de données compréhensibles et comparables, l'évolution de la Suisse dans les domaines les plus divers. Ces données permettent aux milieux politiques et économiques, ainsi qu'à la société, d'exprimer des appréciations objectives. L'indépendance de la statistique publique garantit la confiance dans ses résultats.

Buts de la statistique fédérale

Les informations statistiques publiques poursuivent des buts très divers: elles reflètent l'état de la Suisse et de ses régions au fil du temps, fournissent une base pour se forger une opinion et constituent une référence pour la politique, la recherche et l'économie.

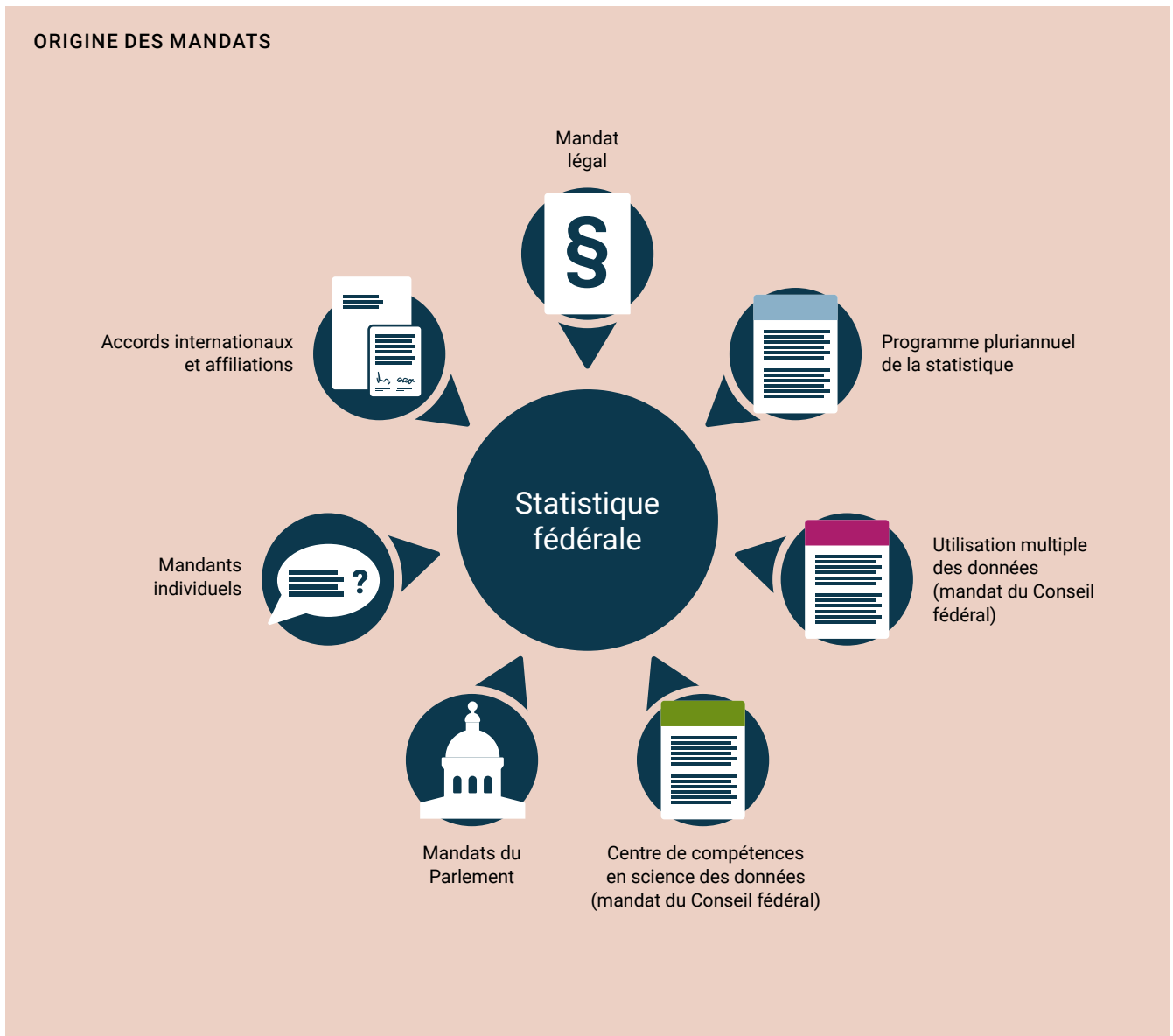


Les informations statistiques sont des points d'ancrage importants dans notre monde complexe. Elles reflètent l'état et l'évolution de la population, de l'économie, de la société, du territoire et de l'environnement. Elles servent de mémoire collective à la Suisse et aident à se forger une opinion fondée. Les statistiques compensent les perceptions déformées et offrent une référence à la réalité. Elles servent de base aux décisions politiques et à la planification dans des domaines tels que la formation, la santé et

l'économie. Les chercheurs les utilisent à des fins d'analyse et de validation, et les acteurs économiques pour la prise de décision et la planification.

Mandats de la statistique fédérale

En Suisse, les informations statistiques publiques sont produites sur la base de la Constitution fédérale et d'autres bases légales, de mandats du Conseil fédéral, de mandats du Parlement et d'accords internationaux.



En Suisse, les informations statistiques publiques sont produites sur la base de textes légaux tels que la Constitution fédérale (article 65), la loi sur la statistique fédérale et des lois spécifiques telles que la loi sur l'harmonisation des registres. En outre, le Conseil fédéral et le Parlement peuvent également donner des mandats. Les accords internationaux déterminent aussi certaines activités. Le programme pluriannuel du Conseil fédéral fixe les priorités de la statistique fédérale pour quatre ans. Les cantons

et les offices fédéraux peuvent également proposer des mandats sur des thèmes spécifiques en tant que mandants individuels de la statistique fédérale. Dans le cadre de ces tâches, la statistique fédérale collabore avec les cantons, les communes, les milieux scientifiques, l'économie privée et les partenaires sociaux ainsi qu'avec des organisations étrangères et internationales et tient compte, dans la mesure du possible, de leurs besoins en matière d'information.

Sources de la statistique fédérale

Pour l'essentiel, les informations de la statistique fédérale sont produites sur la base de données figurant dans des registres, de données administratives et de relevés et d'enquêtes.

Quatre types de sources



REGISTRES

Une gestion commune des données de référence est un élément central pour soutenir la transformation numérique des autorités. Elle allège la charge de travail des citoyens et des entreprises, puisque ceux-ci ne doivent idéalement transmettre leurs données qu'une seule fois à l'administration. Les registres sont un élément central de cette approche. Ils sont harmonisés en permanence afin de permettre une utilisation multiple. L'accès aux données des registres se fait via un point de contact central qui garantit la protection des données. Les principaux registres sont le registre des habitants, le registre des entreprises et des établissements ainsi que le registre des bâtiments et des logements. Un service national des adresses est en préparation.



DONNÉES ADMINISTRATIVES

La statistique fédérale utilise les données administratives existantes et renonce, lorsque c'est possible, à réaliser des enquêtes directes auprès des personnes, des ménages, des entreprises et des autorités. C'est ce que stipule l'article 4 de la loi sur la statistique fédérale. Par ailleurs, la statistique fédérale recourt à des données personnelles qui sont produites dans le cadre du travail quotidien des autorités et qui sont rendues anonymes à des fins statistiques. Dans la mesure du possible, la statistique fédérale utilise les données de l'administration fédérale et des cantons. Ce n'est que lorsque celles-ci ne suffisent pas que des enquêtes sont réalisées.



RELEVÉS ET ENQUÊTES

Si les informations ne peuvent pas être obtenues par le biais de registres ou de données administratives, alors la statistique fédérale collecte les données au moyen d'enquêtes réalisées auprès de personnes, d'entreprises et d'institutions.



SYSTÈMES CYBERPHYSIQUES

Dans certains cas, la statistique fédérale recourt à des données de machine qui sont générées dans le cadre de processus de production ou de transaction numérisés, par exemple des données scannées provenant de l'industrie et du commerce pour établir des statistiques de prix.

Principes de la statistique fédérale

Les activités et les informations de la statistique fédérale ont six caractéristiques principales: elles répondent à des principes éthiques et à des normes scientifiques, sont largement documentées, sont conformes à la loi sur la protection des données et au secret statistique, sont élaborées de manière décentralisée et sont comparables dans le temps et dans l'espace.

Six principes



PRINCIPES ÉTHIQUES

La statistique fédérale agit selon des principes éthiques, lesquels sont par exemple inscrits dans les «Principes fondamentaux de la statistique publique» des Nations Unies. Alors que le «Code de bonnes pratiques de la statistique européenne» s'applique en premier lieu à la collaboration avec les partenaires européens, la «Charte de la statistique publique de la Suisse» concerne également les offices statistiques cantonaux et communaux. Ces différents documents fixent des principes tels que la légalité, l'indépendance ou la neutralité.



PROTECTION DES DONNÉES

Les données et les activités de la statistique fédérale sont conformes à la législation en vigueur sur la protection des données et sont soumises au secret statistique.



DÉCENTRALISATION

Les informations de la statistique fédérale sont élaborées de manière décentralisée et sauvegardées séparément. Dans la mesure du possible, les données sont conservées et exploitées là où elles sont produites. On renonce volontairement à regrouper les données auprès de l'OFS lorsque cela n'est pas nécessaire.



MÉTHODES SCIENTIFIQUES

Les activités et les informations de la statistique fédérale correspondent aux normes statistiques scientifiquement valables, elles sont compréhensibles, indépendantes et fiables. L'origine de chaque chiffre publié est documentée dans des rapports méthodologiques.



COMPATIBILITÉ

Les informations de la statistique fédérale sont contextualisées; cela les rend comparables avec des informations statistiques d'autres époques ou d'autres lieux. Les critères selon lesquels elles ont été collectées et calculées sont toujours clairement indiqués. Les changements méthodologiques sont mentionnés de manière transparente et des nomenclatures, indicateurs et systèmes transversaux sont utilisés. La comparabilité dans le temps (avec des données plus anciennes de la statistique fédérale) et dans l'espace (avec des données de tiers) est ainsi assurée. Le SCN (système de comptabilité nationale), par exemple, permet de rendre les chiffres clés économiques comparables au niveau mondial.



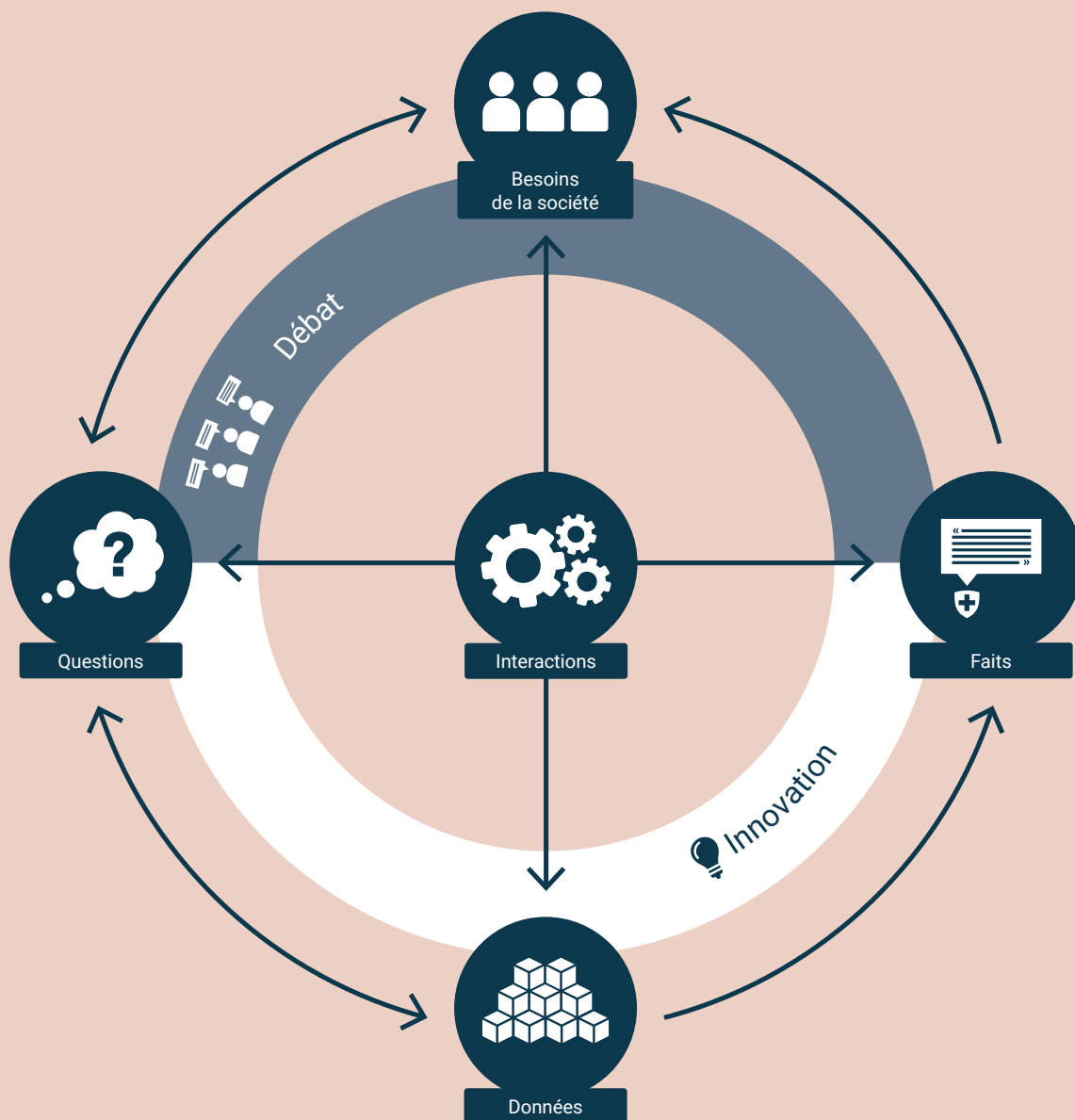
DOCUMENTATION

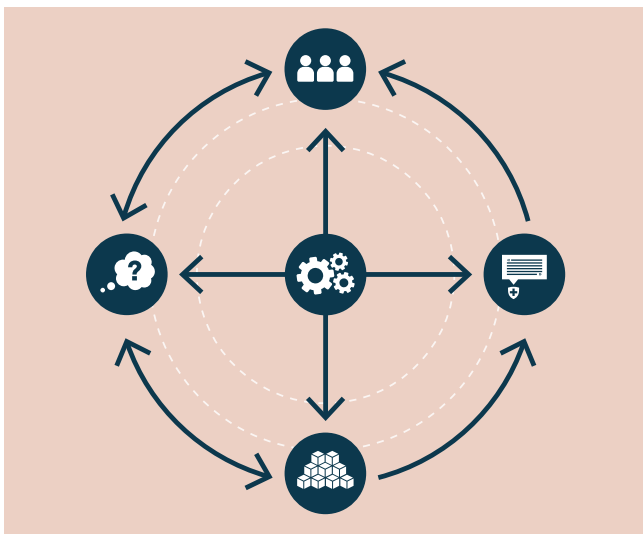
Les informations de la statistique fédérale sont documentées par des métadonnées. Celles-ci décrivent la structure et le contenu des données. Des métadonnées uniformes permettent de trouver facilement les données et de les comparer.

Modèle conceptuel de la statistique fédérale

La statistique fédérale base ses actions sur un modèle de référence orienté vers la production, dans lequel les besoins de la société, les questions statistiques, les données et les informations factuelles élaborées interagissent étroitement.

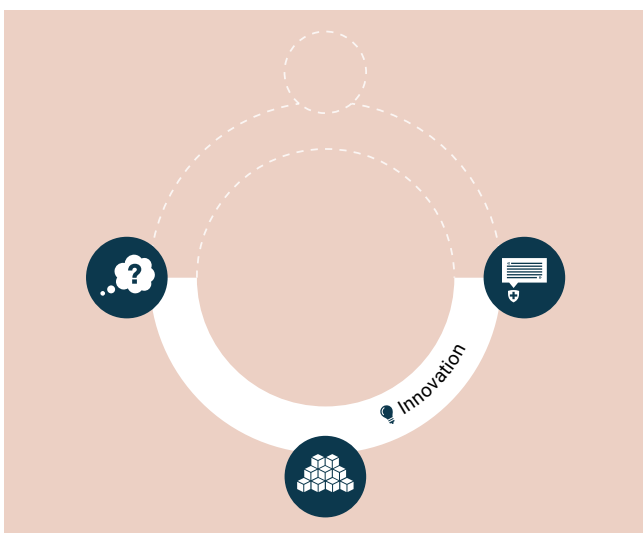
MODÈLE DE RÉFÉRENCE ORIENTÉ VERS LA PRODUCTION





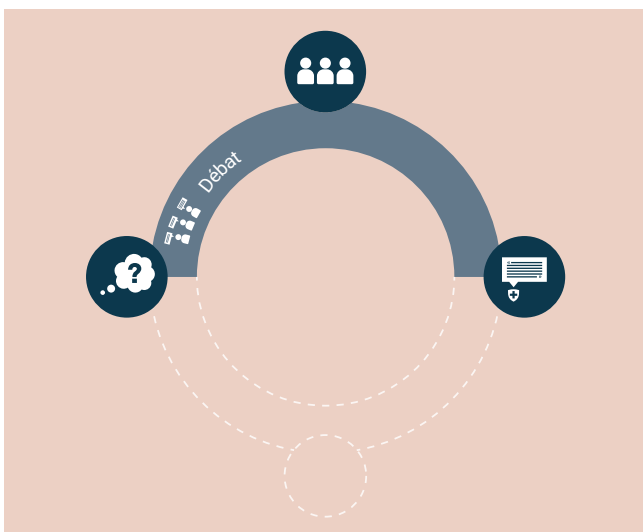
LE SYSTÈME ET SES INTERACTIONS

Les besoins d'information de la société soulèvent des questions précises. Chacune de ces questions donne lieu à l'élaboration d'informations de qualité sur la base de données scientifiques fondées sur des faits, qui sont communiquées à la société. Elles permettent le dialogue social ainsi que la prise de décision. Pour que ce système fonctionne, les questions doivent être adaptées aux besoins de la société: les données et les faits établis peuvent alors faire avancer la société dans son débat.



INNOVATION CONSTANTE

Pour pouvoir répondre aux questions par des informations factuelles de manière efficace, ciblée et rapide, l'OFS est dans un processus d'innovation constant. Il ne cesse de poursuivre le développement des processus statistiques, des bases méthodologiques et du traitement des données.



DÉBAT PUBLIC

L'OFS doit adapter ses activités de manière optimale aux besoins d'information de la société et sensibiliser le public aux potentiels et aux limites de la statistique, de la gestion des données et de la science des données. Il soigne pour ce faire le dialogue avec les parties prenantes.

Acteurs impliqués et séparation des tâches

En Suisse, les informations statistiques publiques sont produites et publiées par près de 90 instances différentes. L'Office fédéral de la statistique (OFS), en tant que centre de compétences, occupe la fonction de chef de file.

En Suisse, 40 offices fédéraux, les cantons et huit villes ainsi que diverses institutions proches de la Confédération produisent et publient des informations statistiques publiques. Chaque canton produit et publie ses propres informations statistiques, mais l'organisation et l'ampleur de la production d'informations varient considérablement d'un canton à l'autre. En tant que centre de compétences national, l'OFS est le chef de file de la statistique fédérale et coordonne les travaux par le biais de différents organes. Les collectivités, établissements ou particuliers peuvent également faire partie de la statistique fédérale dès lors qu'ils sont soumis à la surveillance de la Confédération, reçoivent des aides financières ou des indemnités fédérales ou exercent une activité fondée sur une concession ou une autorisation de la Confédération. Il s'agit par exemple du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) ou du Bureau de prévention des accidents (BPA).

Source d'informations inestimable pour nombre d'acteurs et d'institutions, la statistique fédérale permet des analyses fondées, aide à la prise de décisions et étaye divers travaux de recherche.

La statistique fédérale donne au grand public (population, médias, entreprises, partis politiques, ONG, etc.) un accès aisé à des informations sur la Suisse. Pour être utiles et compréhensibles, ces données doivent être replacées dans leur contexte – une des tâches que l'OFS remplit sur l'ensemble de ses canaux de communication.

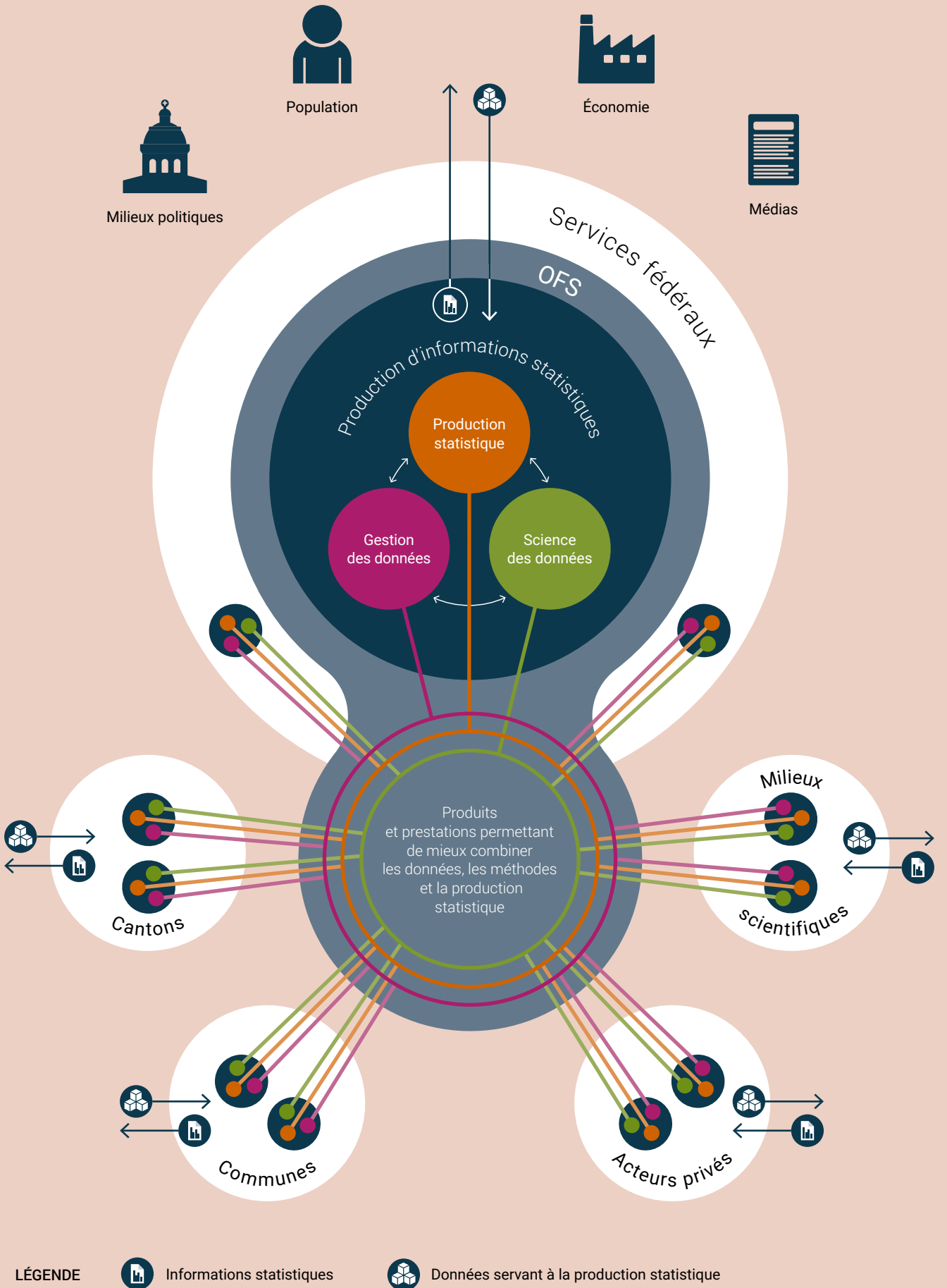
Les pouvoirs publics bénéficient également des informations fournies par la statistique fédérale: elles servent à l'analyse des problèmes, constituent une base pour l'évaluation des conséquences possibles des mesures et soutiennent les processus décisionnels. Ces informations jouent un rôle dans la préparation, la documentation et l'évaluation des mesures prises, ainsi que dans la simulation de scénarios et l'établissement de prévisions. À ce sujet, précisons que la statistique fédérale s'abstient d'établir toute prévision. Elle peut toutefois développer des scénarios dans des cas particuliers: c'est notamment le cas des scénarios démographiques, dans lesquels l'OFS évalue l'évolution future de la population en fonction de la progression de divers facteurs d'influence pertinents.

Les partenaires institutionnels – parmi lesquels les partenaires sociaux tels que les employeurs et les employés, les associations professionnelles et les groupes d'intérêt – s'appuient eux aussi sur les données de la statistique fédérale. Ces données servent de base de connaissances commune, améliorant l'efficacité des discussions et des négociations, par exemple en matière de conventions collectives de travail.

En outre, les informations de la statistique fédérale constituent une ressource précieuse pour les milieux scientifiques qui, pour mener leurs recherches efficacement, doivent pouvoir compter sur des données solidement documentées et utilisables selon plusieurs approches. La statistique fédérale aspire à assurer une utilisation flexible des données. Elle documente par ailleurs de manière détaillée la méthodologie appliquée ainsi que l'évolution des données au fil du temps.

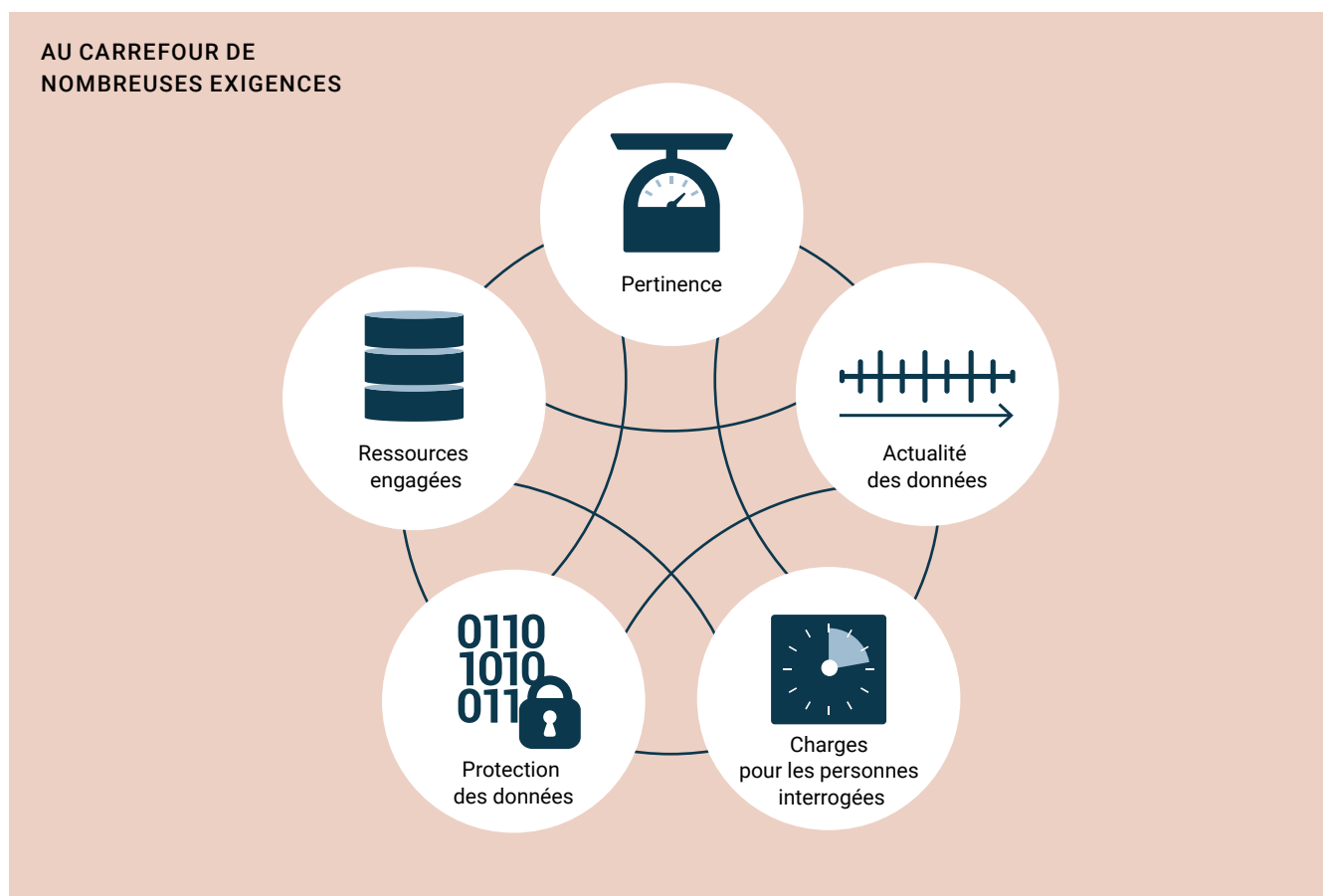
Les organisations internationales, à l'instar du Fonds monétaire international (FMI), ont également recours aux informations fournies par la statistique fédérale, notamment à des fins d'analyse, d'évaluation de l'impact de mesures possibles et de prise de décisions.

COOPÉRATION COORDONNÉE



Entre actualité des données, investissement et pertinence

La statistique fédérale veille à trouver un juste équilibre entre la pertinence souhaitée des données, les ressources engagées, la charge imposée aux personnes interrogées et l'actualité des données.



L'actualité d'une information statistique désigne l'intervalle de temps entre la date de référence ou la fin de la période considérée et la mise à disposition des données. Il est parfois très important que ce délai soit le plus court possible. Lors de la pandémie de COVID-19, un suivi de la mobilité a fourni des informations très rapidement, mais approximatives, sur le comportement de la population en matière de transports. Lors des dimanches d'élection, l'OFS fournit les résultats en quelques minutes, moyennant une charge de travail accrue – de manière sûre et fiable.

La charge ne se réfère pas seulement aux ressources engagées lors de la production d'informations statistiques au sein de l'administration, mais aussi et surtout aux efforts déployés par les personnes interrogées. Depuis des années, la statistique fédérale fait de gros efforts pour réduire la charge de travail des personnes et des entreprises interrogées. Dans la mesure du possible, elle utilise des données existantes, exploite des registres et, grâce au

cadre d'échantillonnage, constitue des échantillons de qualité et représentatifs.

La pertinence de l'information statistique désigne par exemple la comparabilité avec d'autres états temporels ou avec des données provenant d'autres sources, la taille de l'intervalle de confiance ou la possibilité de régionaliser l'information, même à petite échelle.

Pour répondre à des exigences parfois contradictoires, l'OFS mise également sur des innovations techniques et méthodologiques, conformément à sa stratégie d'innovation sur les données. Ces projets sont présentés sur le site experimental.bfs.admin.ch.



← EXPERIMENTAL.BFS.ADMIN.CH

L'Office fédéral de la statistique, une plaque tournante et un centre de compétences

L'OFS n'est pas seulement un producteur de statistiques reconnu; il devient de plus en plus une plaque tournante et un centre de compétences dans l'écosystème suisse des données. Outre son activité principale – la production de statistiques – l'OFS a, depuis 2021, un rôle de coordinateur et de prestataire de services au sein de l'administration fédérale. L'interaction entre la statistique, la gestion des données et la science des données génère un grand potentiel.



← L'OFS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et ses trois secteurs de services

Chaque jour, les sources les plus diverses génèrent d'énormes quantités de données qui peuvent être mises à profit pour la production de la statistique publique. Reste que gérer ces données nécessite de nouvelles méthodes et de nouveaux instruments. Grâce à sa longue expérience dans le traitement des données et à l'interaction entre la statistique, la gestion des données et la science des données, l'OFS s'efforce de développer en permanence ses offres et ses prestations.

LES TROIS SECTEURS DE SERVICES

Production statistique

Les prestations apportées par l'OFS dans le domaine de la statistique sont régies par la loi sur la statistique fédérale. Ces prestations sont réparties en deux domaines :

- produire et diffuser des informations statistiques,
- gérer et uniformiser les informations statistiques.

Gestion des données

Dans le domaine de la gestion des données, l'OFS fournit des prestations pour l'ensemble des pouvoirs publics en Suisse. Ces prestations sont réparties en deux domaines :

- gérer des registres fédéraux et des registres statistiques,
- garantir l'utilisation multiple des données.

Science des données

Dans le domaine de la science des données, l'OFS fournit des prestations pour l'ensemble des pouvoirs publics en Suisse. Ces prestations sont réparties en deux domaines :

- fournir un soutien en science des données aux services publics,
- poursuivre le développement des bases en matière de science des données.

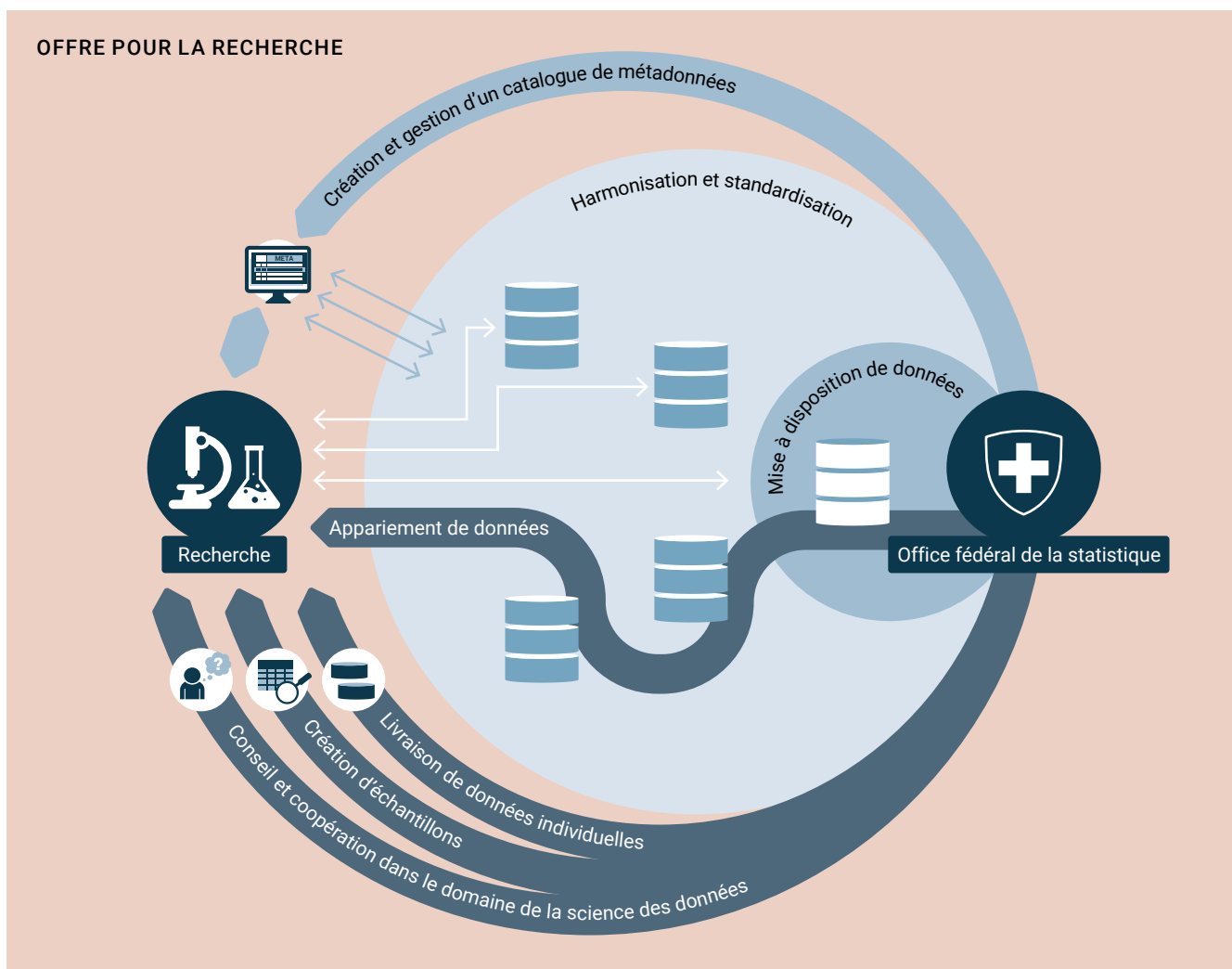
Objectives et probantes, les données produites par l'OFS permettent des comparaisons avec d'autres pays. Elles renseignent sur l'état et l'évolution de la population, de l'économie, de la société, de la formation, de la mobilité, du territoire et de l'environnement en Suisse et constituent une base importante d'un débat démocratique reposant sur des faits avérés.

Via la gestion des données, l'OFS crée des infrastructures et des processus permettant un échange efficace des données au sein de l'administration. À cette fin, les données doivent être «interopérables». Autrement dit: elles doivent notamment être décrites de manière uniforme. La gestion des données standardise, harmonise et documente les données, créant ainsi les conditions nécessaires à l'utilisation multiple des données.

Pour relever les défis tant actuels que futurs, l'OFS privilégie de nouvelles approches en matière de science des données. Mettant à profit ses compétences en science des données, il apporte son expertise et son conseil aux autres offices fédéraux. Dans le but de promouvoir rapidement et durablement le recours à l'intelligence artificielle et la confiance dans les nouvelles technologies, l'OFS travaille au sein du réseau de compétences en intelligence artificielle CNAI, qu'il a contribué à mettre en place.

Collaboration avec l'OFS

Fortement intéressé par la collaboration avec les milieux de la recherche en Suisse, l'Office fédéral de la statistique met à leur disposition des produits et des services importants.



Une tâche importante consiste à rendre les données visibles dans le catalogue de données national suisse. Ce catalogue de métadonnées permet de savoir quel service dispose de quelles données, comment celles-ci sont structurées, comment elles peuvent être obtenues en tenant compte de la protection des données et dans quelle qualité les données sont disponibles. Ce catalogue, appelé «14Y», est à la disposition de toutes les personnes intéressées et s'étoffe désormais en continu.

L'un des principaux objectifs de la statistique fédérale est de permettre une utilisation aussi souple que possible des données et de bien documenter la méthodologie ainsi que l'évolution des données au fil du temps. Outre l'harmonisation et la standardisation, la mise à disposition de données est un service phare de l'Office fédéral de la statistique.

Plus de 700 fois par an, l'OFS donne aux chercheurs un accès à des données individuelles en établissant chaque fois un contrat de protection des données. En outre, près de 100 fois par an, des données sont appariées, par exemple en associant les observations d'un chercheur sur un groupe de personnes à des données sur la population, afin de mieux évaluer la représentativité des résultats de la recherche. Dans le même but, l'OFS soutient les chercheurs dans le tirage d'échantillons représentatifs lorsqu'ils réalisent eux-mêmes des enquêtes. Enfin, l'OFS offre des conseils méthodologiques dans le domaine statistique et des prestations de services pour l'exploitation des données et les projets de recherche de méthodologie statistique – depuis deux ans également dans le domaine de la science des données.

Efforts actuels

La statistique fédérale est sans cesse confrontée à de nouveaux défis qu'elle aborde avec une stratégie claire et une vision à long terme. Les différents acteurs échangent donc régulièrement à de nombreux niveaux, évoluent et se réorientent.

Numérisation et utilisation optimisée des données

Les données sont aujourd'hui produites en quantités énormes et concernent presque tous les domaines de la vie. Cela offre de nombreux avantages, mais il importe de saisir, de partager et d'utiliser ces données de manière optimale. La politique en matière de santé publique illustre les défis qui se posent à cet égard et les solutions mises en œuvre pour les relever.

Chaque jour, des sources variées produisent de grandes quantités de données. Ces données peuvent, dans certains cas, être utilisées pour la production de la statistique publique. Elles sont également intéressantes pour la planification, le pilotage et la recherche, dans le sens d'un gain de connaissances maximal et de bases de décision optimales. Mais comment garder une vue d'ensemble de ce trésor de données en pleine expansion? Dans quelles conditions pouvons-nous utiliser cette ressource de manière optimale? Nous y parviendrons en rendant visible quelles données sont produites et où elles peuvent être obtenues, et en permettant et en réglementant l'accès aux différentes bases de données.

En Suisse, la plateforme d'interopérabilité «i14Y», créée en juin 2021 par l'Office fédéral de la statistique, propose une solution. Elle répertorie les bases de données, apportant une visibilité aux données disponibles. Des descriptions standardisées sous forme de métadonnées permettent en outre à ce trésor de données de s'élargir et rendent l'utilisation et la comparaison des données plus aisées.

La plateforme est constamment étendue et développée. Deux étapes d'extension majeures ont permis au catalogue de métadonnées initial d'être complété par le répertoire API en juin 2022 et par le répertoire des prestations des autorités en avril 2023. Les services administratifs à tous les niveaux fédéraux ainsi que les particuliers peuvent désormais saisir leurs données au sens de la loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA) et les rendre accessibles au public sur le site www.i14y.admin.ch.

La politique en matière de santé publique montre à quel point les données peuvent être utilisées de manière polyvalente, mais aussi quelles précautions cela suppose: le Conseil fédéral a adopté en 2019 la stratégie Santé2030 afin de bien orienter le système de santé sur les défis à venir et de le maintenir à un prix abordable. Ainsi, à l'avenir aussi, tous les habitants de la Suisse continueront à bénéficier d'un système de santé de qualité et efficace. Pour cela, ils doivent pouvoir vivre dans un environnement favorable, indépendamment de leur état de santé et de leur statut socio-économique.

Les connaissances et les bases de décision et d'action correspondantes sont fournies par ce que l'on appelle les déterminants de la santé, sur lesquels l'OFS publie depuis de nombreuses années déjà des informations statistiques: les conditions sociales, économiques, écologiques et culturelles telles que la formation ou les droits, les conditions de vie et de travail, l'environnement social avec la famille et les amis ainsi que le comportement individuel (manger, boire, fumer, faire du sport, etc.), l'âge ou le sexe font partie des déterminants de la santé. Pour que le système de santé en profite, l'OFS veut partager toutes ces données avec les chercheurs. Les conditions technologiques, méthodologiques et juridiques sont actuellement créées dans ce but.

Le changement technologique et numérique a été identifié comme l'un des défis les plus urgents. Une transformation numérique est nécessaire dans le secteur de la santé publique. L'OFSP et l'OFS y travaillent dans le cadre du programme DigiSanté. Les données sur la santé et les technologies doivent être mieux utilisées et la numérisation doit être encouragée en conséquence. Cela nécessite notamment une information optimisée des citoyens ainsi qu'un renforcement des compétences de l'administration dans le traitement des informations relatives à la santé et à la maladie. L'OFS assume ici une fonction de conseil et de soutien.

Champs thématiques de la statistique fédérale

Champ thématique Population	→ p. 31
Champ thématique Éducation et science	→ p. 41
Champ thématique Énergie	→ p. 51
Champ thématique Société	→ p. 57
Société de l'information	→ voir thèmes transversaux
Champ thématique Santé	→ p. 67
Champ thématique Mobilité et transports	→ p. 77
Champ thématique Territoire, environnement, développement durable	→ p. 87
Espace et analyses spatiales	→ voir thèmes transversaux
La qualité de vie dans les villes	→ voir thèmes transversaux
Développement durable	→ voir thèmes transversaux
Champ thématique Social	→ p. 95
Champ thématique Économie et finances publiques	→ p. 105
Thèmes transversaux	→ p. 115

Les informations statistiques représentent depuis toujours un important fondement de la démocratie et du progrès. La statistique fédérale propose en conséquence une grande quantité de données pertinentes. Elles concernent pratiquement tous les domaines de vie et sont attribuées aux champs thématiques suivants.

CHAMP THÉMATIQUE POPULATION

Dans ce champ thématique, la statistique publique fournit des informations sur les personnes vivant en Suisse ainsi que dans les divers cantons et communes: combien de personnes au total, combien d'enfants, d'actifs occupés et de retraités, et combien de ces personnes ont la nationalité suisse. Sont enregistrés en permanence le nombre de naissances et de décès, de mariages et de divorces ainsi que celui des immigrations et des émigrations. Ce champ thématique décrit en outre comment vivent les gens: le nombre moyen de personnes par ménage, les langues qui sont parlées, l'appartenance religieuse ou encore le revenu professionnel moyen. Le champ thématique Population propose ainsi des fondements statistiques importants sur lesquels s'appuient de nombreuses enquêtes et analyses dans d'autres champs thématiques. → p. 31

CHAMP THÉMATIQUE ÉDUCATION ET SCIENCE

Des informations statistiques sont disponibles pour chaque étape du parcours de formation, depuis le jardin d'enfants jusqu'à l'apprentissage professionnel, depuis le premier jour d'école jusqu'au doctorat. La statistique publique recense en permanence le nombre d'élèves, d'enseignants et de chercheurs. Elle fait aussi état du type et du nombre d'écoles, des places de formation disponibles et des diplômes obtenus. Le champ thématique Éducation et science considère en outre les aspects financiers suivants: il indique par exemple combien coûtent les divers parcours éducatifs et qui les finance. On observe ici des différences entre cantons. Ces données permettent notamment aussi de comparer le système éducatif suisse avec ceux d'autres pays. → p. 41

CHAMP THÉMATIQUE ÉNERGIE

La Suisse produit, consomme, importe, exporte, transforme et stocke de l'énergie de diverses manières. La statistique publique en rend compte. Elle fournit d'importants indicateurs pour chiffrer les évolutions dans le domaine de l'énergie et suivre le degré de réalisation des objectifs politiques fixés (p. ex. Stratégie énergétique 2050 de la Confédération). Les données relevées dans le champ thématique Énergie concernent d'une part toutes les technologies conventionnelles, y compris les sources d'énergie renouvelables. D'autre part, elles fournissent des indications sur des secteurs en expansion comme par exemple l'utilisation de carburants bigènes. → p. 51

CHAMP THÉMATIQUE SOCIÉTÉ

Ce domaine groupe les thèmes Politique, Culture, Médias, Sport et Criminalité. Les informations statistiques dans le domaine politique portent sur les élections et les votations. Elles font état des préférences politiques de la population et de sa participation au système politique. L'offre dans le domaine de la culture et des médias en Suisse et son utilisation sont mesurées en permanence, ce qui permet de mettre en lumière de nombreuses évolutions: par exemple le nombre croissant de visionnements via des services d'abonnement et de streaming, l'utilisation en baisse des journaux imprimés, de la télévision et du cinéma ou encore de l'offre de musées et de bibliothèques. Par ailleurs, la statistique publique fournit des informations sur les pratiques sportives et l'activité physique de la population. Le domaine de la criminalité propose des données entre autres sur l'aide aux victimes, les infractions commises, les jugements de mineurs et les condamnations d'adultes, l'âge et l'origine des personnes détenues ainsi que sur la récidive. → p. 57

CHAMP THÉMATIQUE SANTÉ

Les données du champ thématique Santé fournissent une image complète du système de santé suisse. Elles contiennent des indications sur les hôpitaux, les cabinets médicaux, le personnel de santé et les patients. Elles font état de la fréquence de diverses maladies et des causes de décès ainsi que du comportement de la population en matière de santé et de risque, associé ici notamment à l'alimentation, à l'activité physique et à la consommation d'alcool, de tabac, de médicaments ou de drogues. La statistique publique propose en outre de nombreuses données sur les coûts du système de santé. → p. 67

CHAMP THÉMATIQUE MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Ce champ thématique présente des informations sur le transport de personnes et de marchandises en Suisse ou à travers la Suisse, que ce soit sur route, sur rail, sur eau ou dans les airs. Ces informations mettent l'accent sur les prestations des divers moyens de transport, déplacements à pied et à vélo compris. Le comportement de la population en matière de transports et ses facteurs d'influence sont relevés en permanence. La statistique publique fournit en outre des indications importantes concernant les coûts et le financement des infrastructures de transport existantes, mais aussi les accidents de la circulation et l'impact des transports sur l'environnement. → p. 77

CHAMP THÉMATIQUE TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce champ thématique propose des informations sur l'utilisation du sol, sur les zones à bâtir et sur la répartition géographique des surfaces d'habitat et d'infrastructure; il comprend aussi des analyses approfondies portant sur les diverses régions. L'état de l'environnement est décrit entre autres par le biais de données sur la qualité du sol, de l'air et de l'eau. Les données météorologiques et climatiques relèvent aussi de ce champ thématique, tout comme l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre ou la statistique sur les déchets.

Domaine Environnement → p. 87,

Domaines Territoire et Développement durable,
voir thèmes transversaux → p. 118 et p. 121

CHAMP THÉMATIQUE SOCIAL

Ce champ thématique est principalement centré sur les indications relatives à la situation financière et sociale des ménages privés. Elles portent ainsi sur les revenus, la fortune et la pauvreté, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, l'offre et la demande dans l'accueil extrafamilial des enfants, l'assurance-vieillesse, sans oublier l'égalité entre femmes et hommes, et l'égalité pour les personnes handicapées. La statistique publique fournit aussi des chiffres détaillés sur l'AVS et les autres prestations sociales. → p. 95

CHAMP THÉMATIQUE ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES

La statistique publique propose de multiples informations sur la structure et la conjoncture de l'économie suisse. Ces données comprennent des grandeurs telles que le produit intérieur brut (PIB) et l'emploi. Elles considèrent également l'évolution des salaires, du pouvoir d'achat et des coûts du travail. Les statistiques ne portent pas seulement sur l'économie dans son ensemble, mais aussi sur diverses branches comme l'agriculture et la sylviculture, les banques et le tourisme. Les prix, entre autres des biens de consommation, des biens immobiliers, des loyers et des importations, sont aussi documentés dans ce champ thématique. Ce dernier rend également compte des recettes et des dépenses de l'administration publique. → p. 105

THÈMES TRANSVERSAUX

Certains sujets de la statistique publique ne peuvent pas être attribués à un champ thématique précis car ils concernent plusieurs d'entre eux. Il en est ainsi du développement durable, du territoire et des analyses spatiales, de la qualité de vie dans les villes et de la numérisation («société de l'information»). Ces quatre thèmes transversaux sont étudiés plus en détail dans le présent annuaire. → p. 115

Champ thématique Population



Les informations démographiques fournissent des bases de décision et de planification pertinentes aux niveaux de la Confédération, des cantons et des communes. Les données démographiques servent en outre à développer des stratégies politiques et à les évaluer. Ces statistiques sont utilisées dans des domaines tels que les transports, la santé, l'éducation, l'énergie, l'environnement, l'aménagement du territoire et la sécurité sociale. L'administration et les entreprises du secteur public font partie des principaux utilisateurs de ces informations, avec nombre d'entreprises privées comme les banques, les assurances et les bureaux de conseil. Les données sont très sollicitées aussi par la science et la recherche, les écoles et les établissements de formation, les médias et le grand public.

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE POPULATION FIGURENT DANS LES DOMAINES STATISTIQUES SUIVANTS:

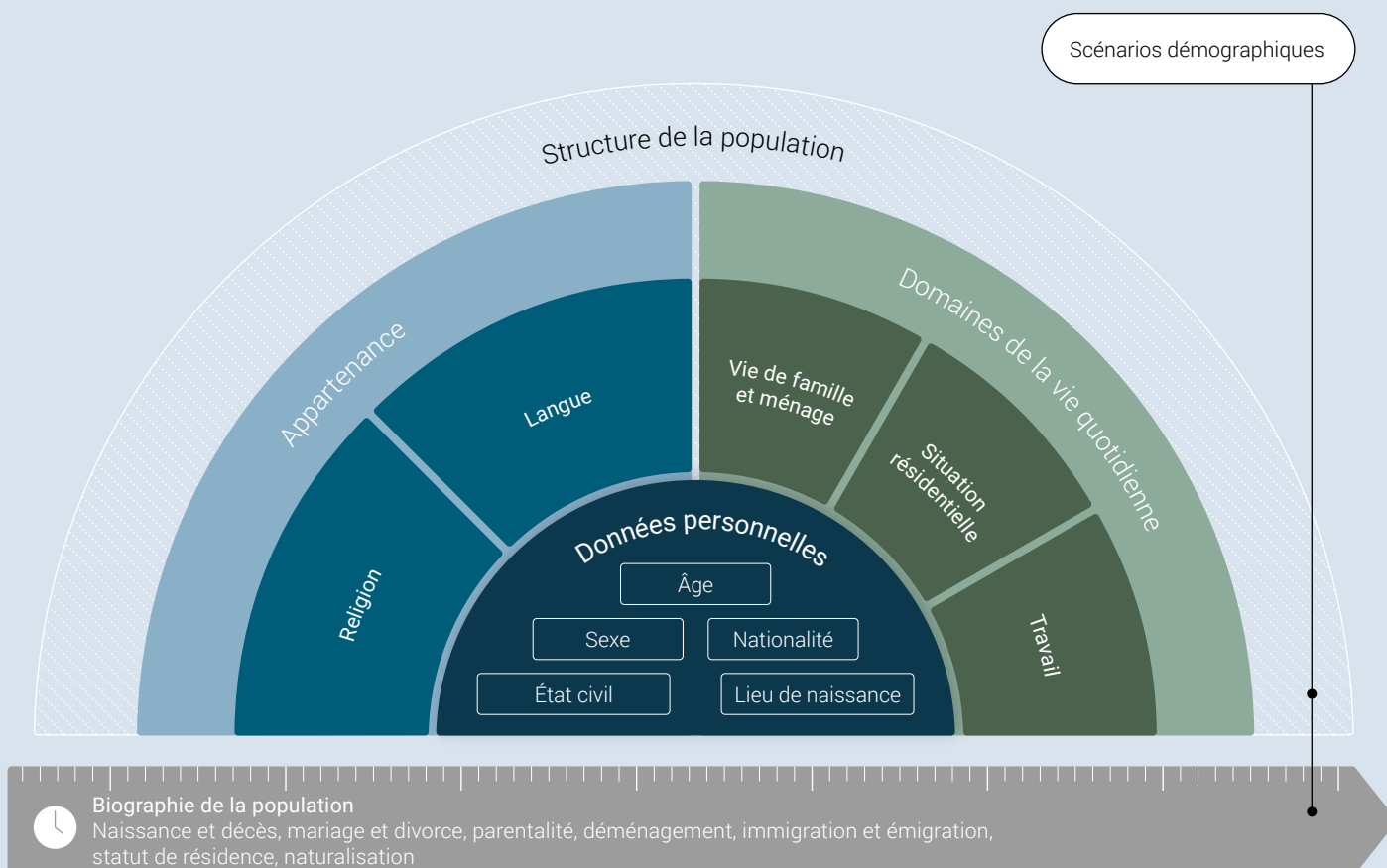
Domaine statistique 1: Population	→ p. 127
Domaine statistique 3: Travail et rémunération	→ p. 157
Domaine statistique 9: Construction et logement	→ p. 223

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Population?

La statistique fédérale considère la population sur la base d'un modèle de référence. Dans le champ thématique Population, la statistique fédérale produit des informations sur les ménages et les modes de vie, sur les bâtiments d'habitation et les logements, sur le travail et la vie professionnelle, et sur des thématiques telles que la migration et l'intégration, les langues et les religions, en plus bien sûr des données classiques sur l'état et la structure de la population.

La statistique fédérale s'attache à limiter autant que faire se peut l'envoi d'enquêtes à la population. C'est pourquoi, dans ce champ thématique, elle travaille autant que possible sur la base de données de registres déjà saisies. On ne procède à des enquêtes que lorsque le mandat légal le requiert et lorsque les données de registres font défaut.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique. Il ne considère pas de manière détaillée tous les indicateurs et produits statistiques.

PLACE DE CE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Les données personnelles (âge et sexe, nationalité et état civil, mariages et divorces, lieu de naissance et migration, statut de résidence) sont tirées de registres. Combinées avec divers enquêtes et relevés, elles permettent d'appréhender la population de la Suisse sous des angles variés, par exemple en termes de conditions de logement, de formes de vie familiale, de langue et de religion.

Ces informations de base se complètent de scénarios sur l'évolution de la population, des ménages et des personnes actives. Combinées, elles rendent compte de diverses facettes de l'évolution de la société aux niveaux national, cantonal et communal. Elles permettent également des comparaisons internationales.

Au niveau fédéral, cantonal et communal, les statistiques de population servent à étayer les décisions politiques, à évaluer les mesures prises ainsi qu'à établir une planification dans de nombreux domaines qui vont des transports à la santé, en passant par la formation, l'énergie, l'environnement, le territoire et les assurances sociales. Les sièges du Conseil national, par exemple, sont répartis au prorata du nombre d'habitants et de nombreux transferts monétaires entre la Confédération et les cantons sont calculés en fonction du nombre d'habitants.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

La population de la Suisse a accès à un système éducatif largement différencié.

Champ thématique **Éducation et sciences** → p. 41

Les données personnelles de la statistique publique concernent les parcours de vie les plus divers. L'âge et la mort forment aussi des composantes de ces dernières.

Champ thématique **Santé** → p. 67

En Suisse, quatre actifs occupés sur cinq se déplacent pour se rendre au travail.

Champ thématique **Mobilité et transports** → p. 77

La population de la Suisse vit dans des conditions matérielles diverses, qui touchent également le logement. Des informations sur les conditions de logement sont disponibles dans le Domaine thématique Économie. Des informations sur les revenus des ménages sont disponibles dans le Domaine thématique Social.

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

Champ thématique **Social** → p. 95

La population de la Suisse consomme divers biens et services; les besoins et les possibilités varient en fonction du revenu et de la fortune de chacun.

Champ thématique **Social** → p. 95

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre et qu'il n'existe aucune demande de collecte des données correspondantes. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- les préférences dans le style de vie telles que vestimentaires et alimentaires,
- les animaux domestiques,
- les déchéances de nationalité.

Sujets du champ thématique Population

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Effectif et évolution de la population

Combien d'habitants compte la Suisse? Comment leur nombre a-t-il évolué? Quelles sont les caractéristiques de cette population?

BUT: fournir des informations de base sur la population en Suisse

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Population résidente permanente
- Ménages
- Âge, état civil, nationalité
- Composantes de l'évolution de la population
- Répartition géographique

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique 1A

→ p. 132

THÈME

Évolution future

Combien d'habitants la Suisse comptera-t-elle à l'avenir? Des scénarios à ce sujet peuvent être établis en fonction de certains critères.

BUT: anticiper l'évolution démographique de la Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Scénarios sur l'évolution des effectifs de population en Suisse et dans les cantons, et sur l'évolution des ménages



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME

Naissances et décès

Le terme «Mouvement naturel de la population» ne concerne pas les immigrations ou les émigrations, il désigne les changements dans la population tout au long de la biographie des habitants.

BUT: saisir le renouvellement de l'effectif de la population par des processus naturels.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Naissances
- Fécondité
- Reconnaissances de paternité
- Adoptions
- Décès
- Mortalité
- Espérance de vie

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique 1B

→ p. 134

THÈME

Migration

La croissance de la population en Suisse repose non seulement sur les naissances et les décès, mais aussi sur la migration.

BUT: donner une vue d'ensemble des flux migratoires vers la Suisse et hors de celle-ci ainsi que des changements de domicile à l'intérieur du pays.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Population étrangère, population née à l'étranger, population issue de la migration
- Migration internationale
- Migration interne
- Transnationalisme
- Acquisition de la nationalité suisse

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique 1I

→ p. 142

THÈME

Mariages, partenariats enregistrés et divorces

Le nombre de mariages et de divorces ainsi que leur fréquence changent au fil des ans. De nouveaux modèles de vie, plus libéraux, ainsi que des évolutions dans la composition de la population peuvent expliquer ces changements.

BUT: donner une vue d'ensemble de l'évolution des états civils en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Mariages, nuptialité
- Divorces, divortialité
- Partenariats enregistrés et dissolutions

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique 1D

→ p. 137

THÈME

Familles

Les formes de vie commune et celles de la «famille» connaissent des changements, allant vers plus de diversité.

BUT: donner une vue d'ensemble de la situation de vie des familles et des plus récentes évolutions.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Formes de vie familiale
- Couples
- Désir d'enfants, parentalité
- Accueil extrafamilial des enfants
- Activité professionnelle, tâches domestiques et familiales
- Situation financière des ménages
- Bien-être et santé
- Valeurs et attitudes
- Réseaux sociaux et entraide mutuelle des ménages
- Comparaisons internationales

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique 1G

→ p. 140

THÈME

Langues et religions

La Suisse est depuis longtemps un pays où l'on ne parle plus seulement quatre langues et où les confessions catholique chrétienne et protestante ne sont plus aussi dominantes.

BUT: donner une vue d'ensemble des caractéristiques culturelles «Langue» et «Religion» et de leur évolution dans la population de la Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Langues parlées dans différents contextes
- Croyances religieuses et spirituelles
- Appartenance religieuse

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1E**

→ p. 138

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique **1F**

→ p. 139

THÈME

Activité professionnelle et temps de travail

La statistique fédérale établit les principaux indicateurs sur l'activité professionnelle en Suisse.

BUT: fournir des informations de base sur l'activité lucrative dans différentes professions et différents secteurs économiques. La statistique fédérale rend ainsi possible le pilotage tant politique qu'économique.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Taux d'activité
- Volume d'activité
- Professions
- Travail à temps partiel
- Frontaliers

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3A**

→ p. 161

THÈME

Chômage et sous-emploi

Plusieurs statistiques sont disponibles sur les personnes sans travail dans la population suisse.

BUT: saisir le taux de chômage et son évolution, afin que les acteurs concernés puissent réagir et prendre les mesures appropriées.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Taux de chômage
- Chômage
- Demandeurs d'emploi

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3B**

→ p. 163

THÈME

Travail non rémunéré

Les statistiques sur le travail non rémunéré proposent une vue d'ensemble des tâches domestiques et familiales ainsi que des activités bénévoles dans la population de la Suisse.

BUT: chiffrer le temps consacré aux activités non rémunérées; permettre une évaluation financière du travail non rémunéré en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Activités volontaires et bénévoles
- Aide à des parents et connaissances
- Travaux ménagers
- Garde et soins

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique **3D**

→ p. 168

THÈME

Bâtiments et logements

La statistique fédérale propose une vue d'ensemble du nombre et de la structure des bâtiments et des logements.

BUT: surveiller l'offre de logements, par exemple pour réagir à une pénurie ou à une offre excédentaire de logements.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Catégories de bâtiment
- Taille des bâtiments
- Âge des bâtiments
- Taille des logements
- Conditions de logement
- Logements vacants

Domaine statistique 9: **Construction et logement** – rubrique **9A**

→ p. 227

Domaine statistique 9: **Construction et logement** – rubrique **9B**

→ p. 228

Sujets spécifiques du champ thématique Population

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Intégration

L'intégration est un thème politique important: en 2022, 40% de la population résidante permanente de 15 ans ou plus était issue de la migration. C'est la raison pour laquelle elle est considérée de manière spécifique par la statistique fédérale et est observée à l'aide d'une série d'indicateurs représentatifs provenant de différentes sources statistiques.

BUT: dresser, à l'aide d'un système défini à partir de différentes observations, un état des lieux de l'intégration de la population issue de la migration. Le système d'indicateurs sur l'intégration a été établi sur la base d'un mandat du Conseil fédéral confié en 2007 à l'OFS.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Education et marché du travail
- Conditions de vie et pauvreté
- Langue
- Famille
- Santé
- Cohésion sociale

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique 1J

→ p. 143

THÈME SPÉCIFIQUE

Vivre ensemble

L'égalité des chances est un thème politique essentiel. C'est pourquoi la coexistence entre les différents groupes de population est considérée de manière spécifique par la statistique fédérale.

BUT: présenter une image fiable des enjeux soulevés par la cohabitation des différents groupes vivant actuellement dans le pays.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Racisme et intégration
- Diversité
- Sentiment de menace
- Personnes de nationalité étrangère
- Groupes de personnes
- Discrimination



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Vieillesse démographique

Le vieillissement suscite depuis des années un grand intérêt dans la population, raison pour laquelle la statistique fédérale analyse les indications sur l'âge de la population, notamment le nombre croissant de centenaires.

BUT: chiffrer le vieillissement démographique de la population afin d'élaborer des stratégies pour l'avenir.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Âge
- Proportion de centenaires
- Sexe
- État civil
- Nationalité

Domaine statistique 1: **Population** – rubrique 1H

→ p. 141

THÈME SPÉCIFIQUE

Suisses de l'étranger

Plus de 800 000 ressortissants suisses vivent à l'étranger. C'est pourquoi la statistique fédérale analyse ce groupe de population de manière spécifique.

BUT: présenter le nombre et la répartition des Suisses de l'étranger. Notamment pour évaluer l'importance des Suisses de l'étranger lors des élections et des votations.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Pays de résidence
- Âge
- Sexe
- Nationalités multiples



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Prénoms et noms de famille

Depuis des années, la population apprécie grandement la statistique des prénoms. Raison pour laquelle la statistique fédérale analyse les prénoms des personnes de manière spécifique et, depuis deux ans, les noms de famille.

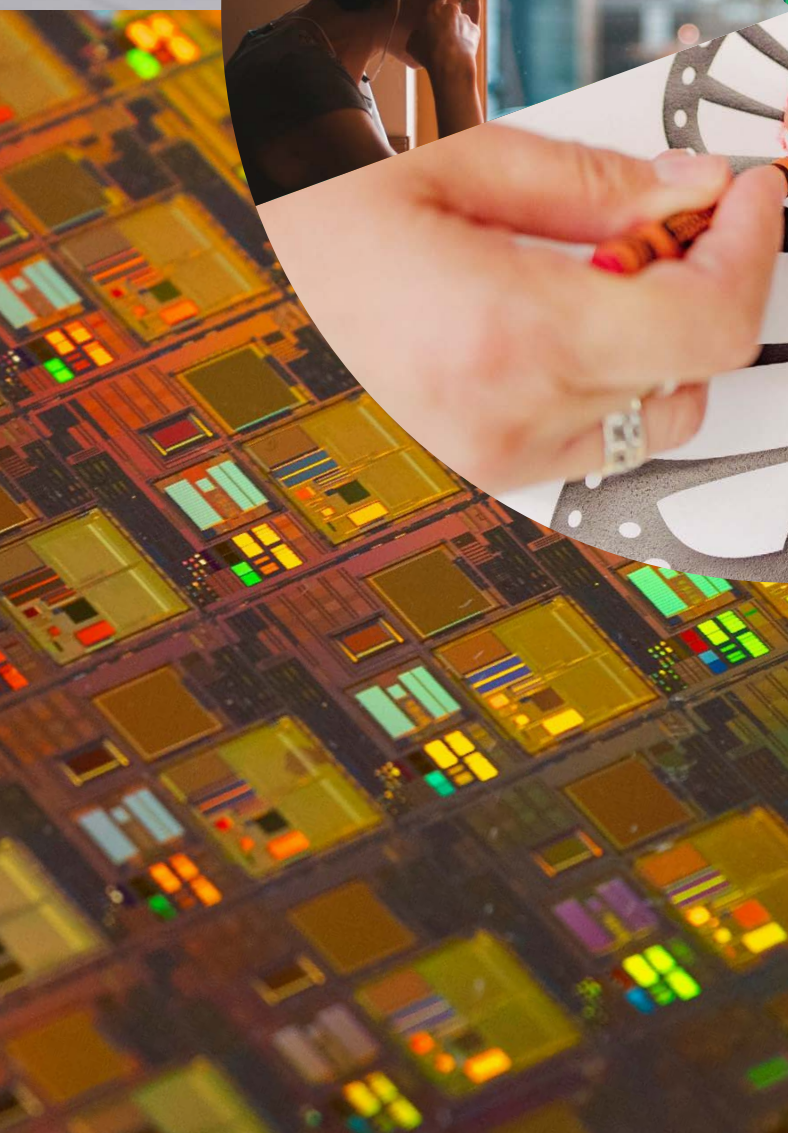
BUT: présenter la diversité et la répartition des prénoms et des noms de famille en Suisse. Cela permet des comparaisons historiques ainsi que des comparaisons selon les régions linguistiques.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Prénoms et leur fréquence par région linguistique, par année de naissance, par nationalité, par sexe
- Noms de famille par commune, par canton, par région linguistique



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations



Champ thématique Éducation et science



Dans le champ thématique Éducation et science, la statistique fédérale produit des données statistiques sur l'ensemble du système de formation et sur les activités de recherche en Suisse.

Le système statistique intégré pour le domaine de la formation comprend des informations sur les personnes en formation de base et en formation continue, les diplômes obtenus, les institutions de formation et leur personnel, ainsi que sur les finances et les coûts du système d'enseignement. Ces informations de base sont complétées par des analyses de parcours longitudinales, des scénarios sur l'ensemble du système de formation, des enquêtes directes auprès des étudiants et des diplômés des hautes écoles et de la formation professionnelle supérieure, ainsi que par d'autres produits statistiques.

Dans le domaine des statistiques sur la science et la technologie, la statistique fédérale fournit des informations de base et des analyses plus approfondies sur la recherche et le développement en Suisse. Ces données permettent notamment de voir l'évolution dans le temps ou l'utilisation des ressources financières et humaines. De plus, la statistique fédérale dispose d'un système d'indicateurs contenant des informations sur les brevets délivrés, la participation à des projets de recherche de l'UE et d'autres thèmes.

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE ÉDUCATION ET SCIENCE FIGURENT DANS LE DOMAINE STATISTIQUE SUIVANT:

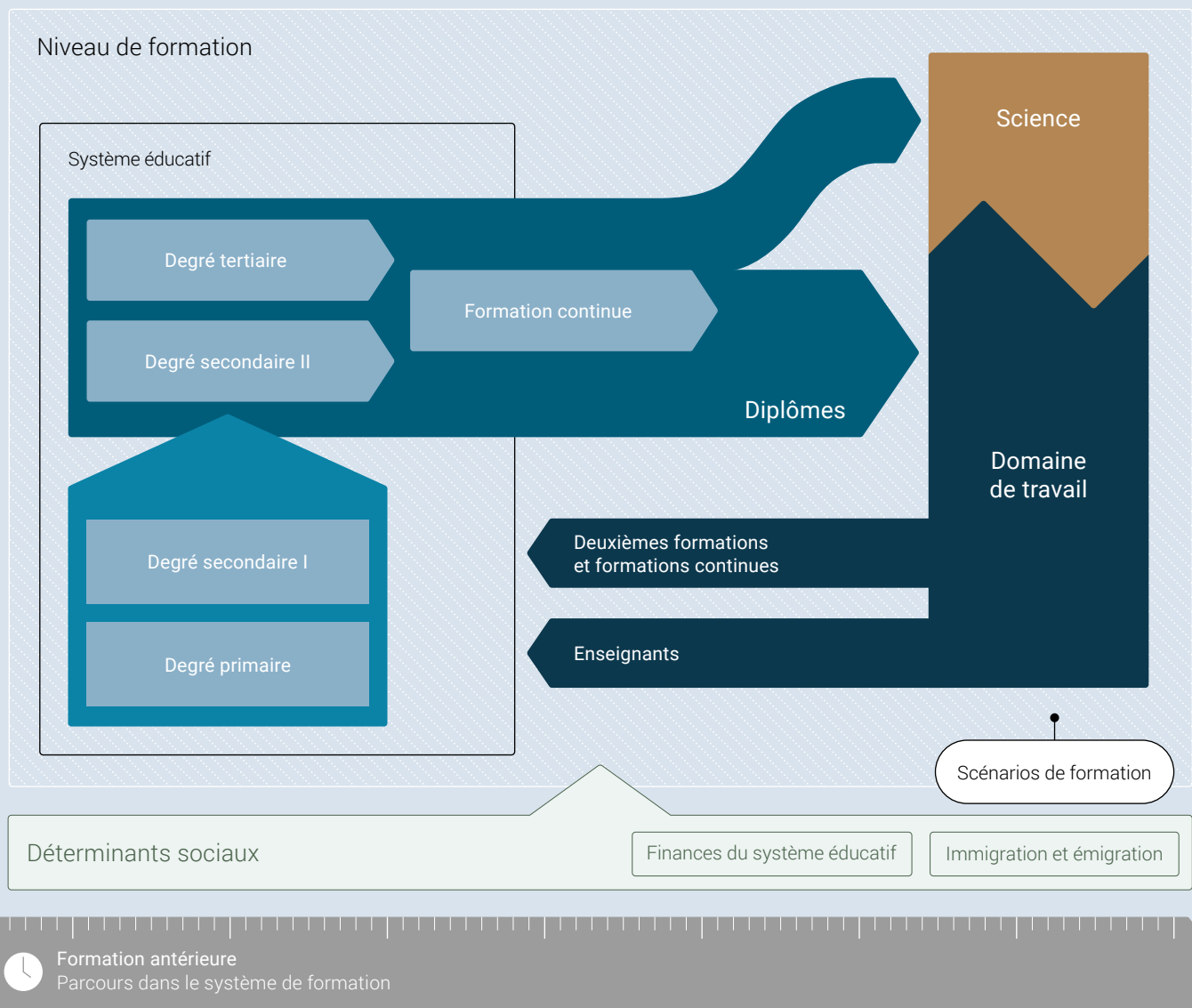
Domaine statistique 15: **Éducation et science**

→ p. 297

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Éducation et science?

Pour la statistique fédérale, l'éducation est en étroite interaction avec la société et l'économie. Les interdépendances à ces interfaces sont analysées de manière approfondie.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique. Il ne considère pas de manière détaillée tous les indicateurs et produits statistiques.

Les données anonymisées et agrégées permettent, par exemple, d'illustrer ce qui se passe après le passage du système de formation au marché du travail – en fonction de la formation achevée et des caractéristiques personnelles. Par ailleurs, d'autres informations de base importantes sont mises à disposition, telles que le nombre actuel d'élèves et le nombre d'élèves prévu pour l'avenir.

Les statistiques sur la science mettent également en évidence les liens avec l'économie: elles ne portent pas seulement sur les activités scientifiques des hautes écoles, mais aussi sur les activités de recherche et de développement de l'économie suisse.

La statistique fédérale examine le système de formation et ses liens avec les champs d'activité de l'économie. La Confédération, les cantons, les communes et une partie des entreprises (telles que les entreprises formatrices) investissent dans l'éducation. Cela génère des résultats, principalement en termes de personnes qui acquièrent des compétences ainsi que des diplômes et des certificats. La plupart de ces personnes entrent tôt ou tard sur le marché du travail, où elles poursuivent souvent leur parcours de formation par des formations continues. Une partie des personnes formées se consacre à des activités scientifiques, une autre partie travaille elle-même dans le domaine de l'éducation.

La statistique publique fournit des informations de base importantes sur tous ces aspects: elle recense les différentes institutions de formation, les personnes en formation de base et en formation continue, les diplômes obtenus, les effectifs et le temps de travail du personnel de formation. Elle fournit également une vue d'ensemble des coûts et du financement du système d'enseignement.

Les analyses longitudinales des parcours et des transitions au sein du système éducatif renseignent sur les voies de formation et l'entrée sur le marché du travail de groupes cibles définis. Elles portent par exemple sur les transitions éducatives et vers le marché du travail après l'obtention d'un titre du degré secondaire II. Elles fournissent des informations sur la situation d'activité et les conditions de formation des personnes diplômées au terme de leur formation professionnelle initiale, sur leur mobilité professionnelle et l'évolution de leur revenu ainsi que sur la transition vers les hautes écoles des titulaires d'une maturité gymnasiale.

Des aspects de la mobilité sociale peuvent également être chiffrés par des moyens statistiques: dans quelle mesure les enfants issus de familles sans formation universitaire obtiennent-ils un diplôme d'études supérieures? Comment cette part évolue-t-elle au fil du temps? La statistique fédérale examine ces questions et bien d'autres encore, créant ainsi les bases de nouvelles mesures politiques, par exemple dans le domaine des dépenses d'éducation ou des contributions à la formation.

Les analyses sur le maintien des enseignants dans leur profession fournissent des indications importantes pour l'organisation du système éducatif. Connaître les futurs besoins en personnel et promouvoir sa formation est notamment possible grâce aux parcours de formation et aux scénarios calculés dans ce champ thématique.

PLACE DE CE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

La statistique de l'éducation couvre l'ensemble du système de formation ainsi que l'interface avec le marché du travail. Les indicateurs de la formation montrent et décrivent les structures ainsi que le fonctionnement et les effets du système de formation

suisse. Grâce à des valeurs de référence, ils informent sur les évolutions et permettent une comparaison temporelle et géographique. Les systèmes de formation divergent d'un pays à l'autre, c'est pourquoi les statistiques ne peuvent pas toujours être comparées directement au niveau international. Certains indicateurs de la formation sont toutefois utilisés pour des comparaisons entre pays. Les taux de scolarisation des jeunes adultes et le revenu professionnel des titulaires d'un diplôme de haute école en sont deux exemples.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Les scénarios concernant l'évolution des diplômes – en particulier le nombre d'élèves à venir et les besoins en enseignants – dépendent des évolutions démographiques, telles que le nombre de naissances et la migration. Ils font partie du champ thématique Population. On y trouve également des chiffres sur l'accueil parascolaire des enfants.

Champ thématique **Population** → p. 31

Le type de diplôme obtenu et le niveau de compétences acquises peuvent avoir une influence considérable sur la situation économique et sociale d'une personne. La statistique fédérale recense de nombreuses données sur de tels facteurs dans le domaine thématique Social – par exemple sur les revenus des ménages, les personnes exposées au risque de pauvreté et l'égalité entre femmes et hommes.

Champ thématique **Social** → p. 95

Les institutions de formation forment des personnes aux tâches les plus diverses dans l'économie et le secteur public. L'offre de main-d'œuvre ne correspond pas toujours à la demande des employeurs. La statistique fédérale fournit des chiffres sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les difficultés de recrutement et le chômage.

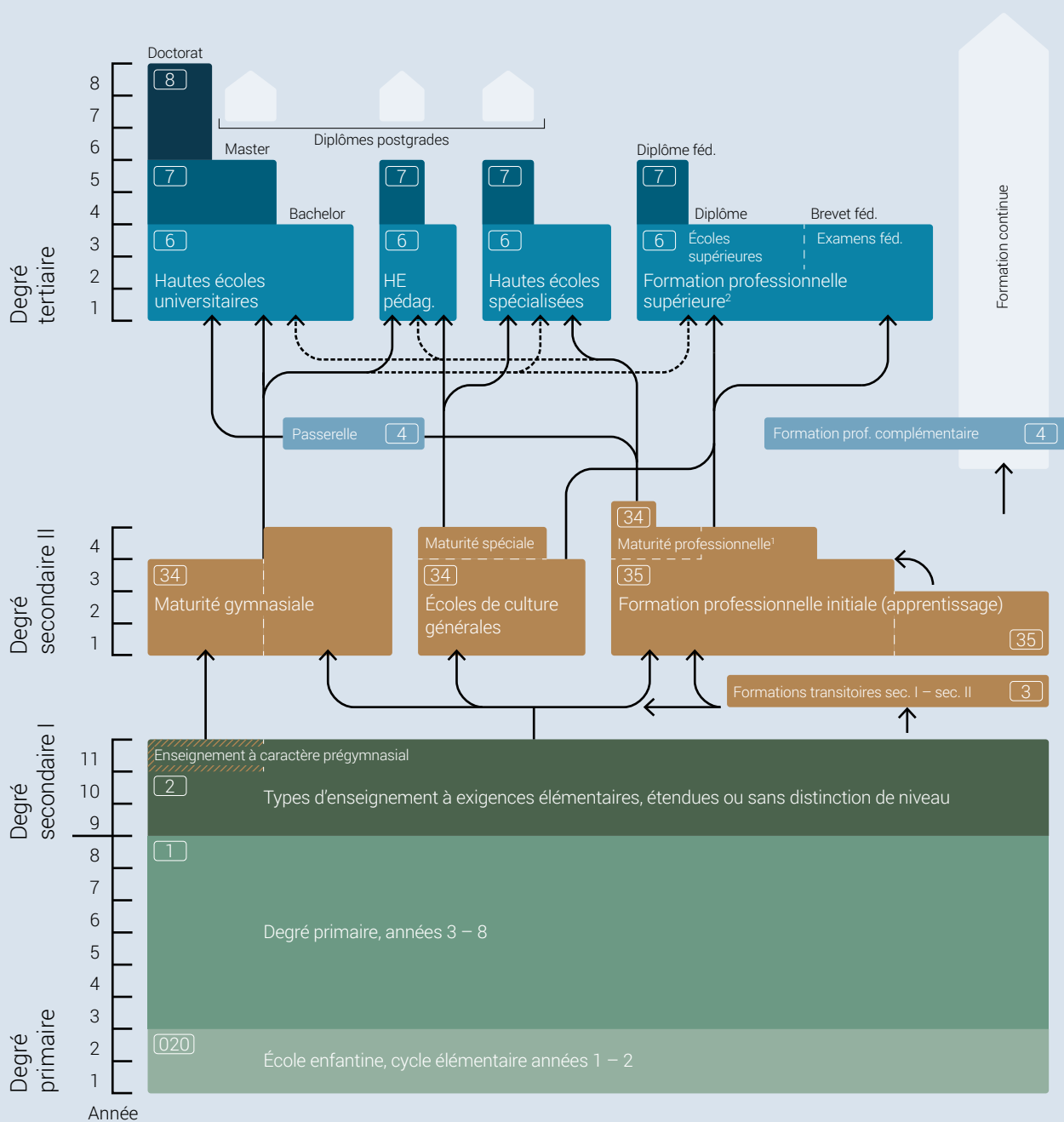
Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre ou que les efforts nécessaires pour collecter directement les données seraient disproportionnés. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- la structure de l'offre de l'accueil extrafamilial des enfants réglementée au niveau cantonal (places dans les crèches, structures de jour, etc.) et donc aussi de l'éducation de la petite enfance,
- les notes obtenues à l'école et au diplôme.

LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT EN SUISSE



123 Schéma de classification CITE 2011 défini par l'UNESCO, voir glossaire → Accès direct -----> Qualification supplémentaire ou pratique professionnelle requises

¹ Parallèlement aux trois ou quatre ans de la formation professionnelle initiale ou une année après l'apprentissage
² Font partie des examens fédéraux les examens prof. fédéraux et les examens prof. fédéraux supérieurs.

Sujets du champ thématique Éducation et science

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Personnes en formation

La statistique fédérale analyse l'effectif, la composition, l'origine ainsi que les conditions de vie et d'études des personnes en formation.

BUT: grâce à un suivi statistique fiable, tous les acteurs disposent des connaissances de base nécessaires – par exemple l'administration, les associations, la science et la recherche, l'économie et le public ainsi que les écoles elles-mêmes.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Élèves et étudiants par niveau de formation
- Apprentissages dans la formation professionnelle initiale
- Étudiants par type de haute école
- Intensité des études et mobilité

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique 15A

→ p. 301

THÈME

Diplômes

Le type et le nombre de diplômes délivrés sont enregistrés statistiquement et analysés en fonction de différentes caractéristiques des personnes. Les évolutions dans le temps sont évaluées, tout comme la répartition géographique des diplômes obtenus.

BUT: ces statistiques fournissent des informations sur le niveau de performance du système de formation, en particulier à l'interface avec le marché du travail.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Formations professionnelles achevées
- Maturités
- Formation professionnelle supérieure
- Bachelor et master
- Doctorats

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique 15B

→ p. 303

THÈME

Personnel des institutions de formation

Dans ce thème, la statistique fédérale offre une vue d'ensemble des personnes employées dans les écoles et les hautes écoles. Les caractéristiques sociodémographiques, d'activité et de niveau sont recensées – p. ex. le taux d'occupation dans la scolarité obligatoire ou la spécialisation pour le personnel des hautes écoles.

BUT: associées aux scénarios d'évolution du nombre d'élèves et d'étudiants, ces informations permettent de planifier le nombre d'enseignants et d'autres ressources humaines nécessaires à l'avenir aux différents niveaux d'enseignement.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Nombre de femmes et d'hommes
- Taux d'encadrement
- Personnel par type de haute école

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique 15C

→ p. 305

THÈME

Institutions de formation

Dans ce thème, la statistique fédérale documente l'effectif, la taille, le statut (public/privé) et la répartition géographique des institutions de formation pour chaque niveau d'enseignement.

BUT: avoir un aperçu de l'organisation, du statut et de la répartition géographique des institutions de formation.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Écoles par niveau d'enseignement, statut et canton
- Répartition géographique
- Taille

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique 15D

→ p. 306

THÈME

Finances du système de formation

Ces informations montrent dans quelle mesure et où les ressources financières sont utilisées dans l'enseignement.

BUT: la statistique fédérale offre une vue d'ensemble des flux financiers et des coûts dans le domaine de la formation.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Dépenses par degré de formation, par nature et par niveau administratif
- Bourses et prêts d'études
- Subventions fédérales aux personnes en formation professionnelle supérieure
- Finances et coûts des hautes écoles

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique 15E

→ p. 307

THÈME

Formation continue

La statistique sur la formation continue renseigne sur le comportement de la population en matière de formation continue, sur la motivation à participer, sur le type de formations suivies, mais aussi sur les raisons pour lesquelles certaines personnes ne suivent pas de formation continue.

BUT: les données collectées servent à observer les évolutions dans le domaine de la formation continue. Si nécessaire, elles permettent de prendre des mesures politiques. En outre, elles constituent une base pour des analyses approfondies.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Participation de la population à la formation continue
- But et motivation de la participation
- Type de formation continue suivie (thèmes, durée, organisation)
- Financement des dépenses personnelles de formation continue
- Obstacles à la participation et motifs

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15F**

→ p. 308

THÈME

Science et technologie

La statistique fédérale offre un aperçu de l'étendue et du financement de la recherche et du développement publics et privés.

BUT: cette statistique offre un aperçu de l'activité de recherche des différents secteurs de l'économie suisse, de la Confédération et des hautes écoles.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Dépenses de recherche et développement
- Personnel employé dans la recherche et le développement
- Brevets

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique **15G**

→ p. 309

Sujets spécifiques du champ thématique Éducation et science

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Parcours et transitions dans le domaine de la formation

La statistique fédérale met à la disposition des chercheurs et des cantons des données longitudinales harmonisées et structurées afin de faciliter la recherche et les analyses.

BUT: la mesure des transitions et des parcours de formation est systématisée, des études sont régulièrement publiées sur le sujet.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Transitions et parcours dans la scolarité obligatoire
- Transitions et parcours dans le degré secondaire II et intégration sur le marché du travail
- Taux de certification du degré secondaire II et taux de maturités
- Transitions et parcours dans le degré tertiaire
- Parcours de formation dans les écoles supérieures
- Parcours professionnels des enseignants de la scolarité obligatoire



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Intégration sur le marché du travail

La statistique fédérale examine comment se fait l'intégration sur le marché du travail après l'achèvement d'une formation du degré secondaire II, d'une formation professionnelle supérieure ou d'une formation d'une haute école. Cela se fait par le biais d'analyses longitudinales et d'enquêtes réalisées auprès des diplômés.

BUT: observation sur plusieurs années pendant la transition d'une institution de formation vers le marché du travail. L'évolution de la carrière est suivie pendant les premières années après l'obtention du diplôme. Les résultats obtenus servent de base d'information, par exemple pour la politique en matière d'éducation et les hautes écoles.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Transition de la formation à la vie professionnelle
- Évolution de la carrière professionnelle
- Situation professionnelle au cours des premières années suivant l'obtention du diplôme (taux de chômage, revenu professionnel, situation dans la profession, etc.)
- Évaluation subjective de la carrière professionnelle (p. ex. satisfaction par rapport aux caractéristiques de l'emploi)

Domaine statistique 15: **Éducation et science** – rubrique 15I

→ p. 311

THÈME SPÉCIFIQUE

Niveau de formation

Le niveau de formation et les compétences de base des Suisses évoluent. La statistique fédérale publie régulièrement des données à ce sujet.

BUT: suivre l'évolution du niveau de formation de la population résidant en Suisse – globalement, mais aussi par région et pour certains groupes de population.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Formation achevée la plus élevée par sexe, âge, région, passé migratoire, niveau de formation des parents
- Répartition dans la population des compétences de base en lecture, mathématiques élémentaires et résolution de problèmes
- Utilisation des compétences de base pendant le travail et dans la vie quotidienne



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Situation sociale et économique des étudiants

La statistique fédérale examine spécifiquement la situation sociale et économique des étudiants.

BUT: en relevant systématiquement les conditions de vie des étudiants des hautes écoles, la statistique fédérale fournit des informations fiables sur les conditions socio-économiques des études dans les hautes écoles en Suisse. Une comparaison avec d'autres pays européens permet d'obtenir des informations supplémentaires.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Taux d'actifs occupés et taux d'occupation
- Budget-temps
- Financement des études, bourses et prêts d'études
- Choix de la filière
- Origine sociale
- Mode de logement
- Santé
- Mobilité



Tableau à la rubrique 15A, p. 302
Aucune autre statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Scénarios pour le système de formation

Régulièrement, la statistique fédérale calcule des scénarios sur l'évolution du nombre d'élèves, d'étudiants, d'enseignants et de diplômes dans le système de formation suisse, ainsi que sur le niveau de formation de la population.

BUT: la statistique fédérale fournit des scénarios pour le système de formation, au moyen d'une méthodologie transparente. Les scénarios servent de base à la prise de décision et à la planification. La plupart des calculs sont très détaillés afin de répondre aux besoins d'information des décideurs politiques, de l'économie et du domaine de la formation.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Évolution du nombre d'étudiants à tous les niveaux au cours des dix prochaines années
- Évolution des diplômes délivrés dans la formation professionnelle initiale, la maturité professionnelle, la maturité gymnasiale et la maturité spécialisée
- Évolution du nombre d'étudiants des écoles supérieures (ES) et des hautes écoles
- Évolution des besoins en nouveaux enseignants dans la scolarité obligatoire



Champ thématique Énergie



L'intérêt pour les questions énergétiques s'accroît, tant dans le grand public que dans les milieux économiques et politiques. Quels types d'énergie sont produits et où? Par qui cette énergie est consommée et en quelles quantités? Telles sont les questions centrales pour les années et les décennies à venir. Les informations de la statistique fédérale sur ces thèmes intéressent un grand nombre d'utilisateurs aux niveaux national, cantonal et communal. Les organisations internationales et les milieux scientifiques comptent aussi sur les statistiques de l'énergie établies en Suisse.

La statistique globale de l'énergie de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), actualisée chaque année, constitue l'élément central des informations statistiques dans ce champ thématique. S'y ajoutent d'autres statistiques de l'OFEN telles que la statistique de l'électricité de la Suisse et diverses statistiques sectorielles, par exemple celle portant sur les énergies renouvelables.

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE ÉNERGIE FIGURENT DANS LE DOMAINE STATISTIQUE SUIVANT:

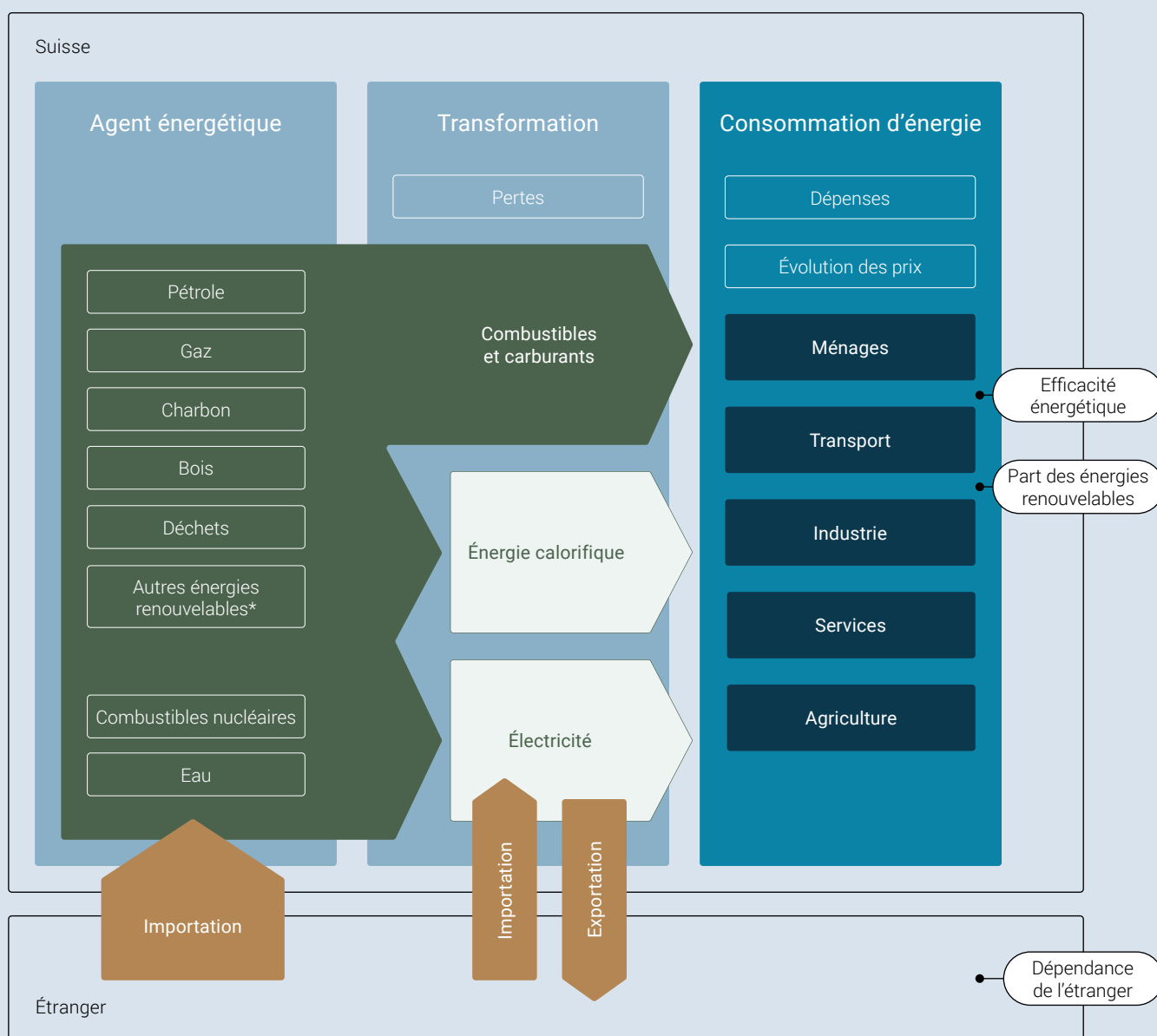
Domaine statistique 8: **Énergie**

p. 215

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Énergie?

La Suisse possède peu de ressources énergétiques en dehors des énergies renouvelables: pour couvrir ses besoins, elle dépend en grande partie des importations. La statistique de l'énergie chiffre ces besoins et montre de quels agents énergétiques notre énergie provient: pétrole, eau, bois, combustibles nucléaires, etc.

APPROCHE STATISTIQUE



* solaire, éolien, biogaz, carburants biogènes, chaleur ambiante

Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique. Il ne considère pas de manière détaillée tous les indicateurs et produits statistiques.

La statistique fédérale rend compte de la manière dont ces agents énergétiques sont utilisés. Certains d'entre eux sont transformés en carburants et en combustibles. D'autres servent à la production d'électricité ou sont transformés pour la consommation finale en énergie thermique, par exemple pour le chauffage à distance. La Suisse importe aussi directement de l'électricité; en contrepartie, elle exporte une partie de l'électricité qu'elle produit, avant tout en été.

Dans la consommation d'énergie, la statistique distingue les catégories de consommateurs Ménages privés, Transports, Industrie et Services. Il reste une partie de la consommation d'énergie qui ne peut être attribuée: la différence statistique, qui inclut aussi la consommation de l'agriculture.

La statistique publique propose aussi des chiffres actuels sur des aspects financiers. Elle observe l'évolution des prix à la consommation et les dépenses des consommateurs finaux d'énergie.

Des recherches sont réalisées en Suisse sur divers aspects du domaine de l'énergie et elles font aussi l'objet de statistiques.

PLACE DE CE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Dans le champ thématique Énergie, la statistique publique fournit une importante contribution à la sécurité de l'approvisionnement. Les informations statistiques tirées du présent et du passé sont importantes pour évaluer la consommation, les besoins et les coûts dans ce domaine, aujourd'hui comme demain. Il est indispensable d'assurer à long terme l'approvisionnement de la Suisse en énergie. Compte tenu de l'évolution des politiques énergétique et climatique, tant au niveau national qu'international, on peut supposer que la demande d'informations concernant l'énergie ira croissant. La statistique publique anticipe suffisamment tôt les besoins de données et évalue de nouvelles solutions pour produire et analyser les données. Il convient d'examiner l'exploitation et la collecte de données dans des domaines émergents ou en pleine expansion, tels que la mobilité électrique, l'hydrogène ou les nouvelles technologies de couplage (transformation d'électricité en gaz puis liquéfaction du gaz). Parallèlement, il s'agit d'appliquer également dans le domaine de l'énergie le principe visant à réduire le plus possible la charge d'enquête des milieux interrogés.

Les statistiques de l'énergie sont en majeure partie issues de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Elles sont complétées par des informations statistiques tirées d'autres champs thématiques (Économie, Mobilité et transports, Territoire, environnement et développement durable, p. ex.).

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Le comportement de la population en matière de mobilité se modifie: les véhicules à propulsion électrique sont toujours plus appréciés. La vente de véhicules écoénergétiques est souvent encouragée par des mesures politiques. La statistique fédérale recense le nombre de véhicules électriques et hybrides au niveau national, par canton et par commune. Elle propose aussi des données sur les moteurs à combustion, les émissions de CO₂ et les polluants atmosphériques.

Champ thématique **Mobilité et transports** p. 77

La combustion des énergies fossiles est en grande partie responsable de l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère. La statistique fédérale calcule l'empreinte gaz à effet de serre de la Suisse dans le cadre de la comptabilité environnementale.

Champ thématique **Territoire, environnement, développement durable** p. 87

Les coûts de l'énergie représentent un poste budgétaire essentiel pour une partie de la population suisse et pour les entreprises gourmandes en énergie. Les dépenses de consommation des ménages privés figurent dans les statistiques économiques.

Champ thématique **Économie et finances publiques** p. 105

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre et qu'il n'existe aucune demande de collecte des données correspondantes. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- la consommation régionale d'énergie (voir statistiques cantonales),
- les types de production et l'origine du courant électrique importé (une partie de ce dernier n'est pas traçable),
- l'origine précise du gaz importé (non traçable),
- le prix de l'électricité des communes et opérateurs énergétiques (la Commission fédérale de l'électricité ElCom analyse ces prix).

Sujets du champ thématique Énergie

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Approvisionnement en énergie

Par approvisionnement en énergie, on entend la fourniture d'énergie – de l'extraction ou de l'importation d'agents énergétiques à la distribution de l'énergie au consommateur final. La statistique publique met à disposition des données concernant chacune de ces étapes.

BUT: les statistiques dans ce domaine représentent l'une des conditions pour assurer l'approvisionnement en énergie et en électricité.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Utilisation d'agents énergétiques
- Production d'énergie en Suisse
- Importations d'énergie
- Dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger

Domaine statistique 8: **Énergie** – rubrique **8A**

→ p. 218

THÈME

Consommation d'énergie

La statistique fédérale observe et analyse comment la consommation d'énergie évolue au fil du temps. Les facteurs d'influence sont de divers types: les conditions météorologiques jouent aussi un rôle, tout comme la situation conjoncturelle. À long terme, l'évolution démographique, les changements de modes de vie et les progrès technologiques par exemple ont une incidence sur la consommation d'énergie.

BUT: les données de la statistique fédérale permettent aux politiques, aux entreprises énergétiques et au grand public d'observer les conséquences – de nature économique ou écologique – de la consommation d'énergie. Elles permettent une planification et un pilotage à long terme dans le domaine de l'énergie.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Consommation finale d'énergie selon les agents énergétiques
- Part fossile
- Catégories de consommateurs

Domaine statistique 8: **Énergie** – rubrique **8B**

→ p. 219

THÈME

Aspects économiques

L'approvisionnement en énergie et la consommation d'énergie comportent des aspects économiques. Ainsi, les parts des sources d'énergie fossiles et renouvelables ont un impact par exemple sur les coûts de l'énergie, sur la valeur ajoutée et sur l'emploi dans le secteur de l'énergie.

BUT: la statistique fédérale donne un vue d'ensemble des aspects financiers en lien avec la consommation d'énergie. Elle permet en outre de retracer l'évolution du secteur de l'énergie et de la recherche énergétique.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Dépenses des consommateurs finaux d'énergie
- Dépenses énergétiques des ménages
- Prix à la consommation pour l'énergie
- Importance économique du secteur de l'énergie
- Dépenses publiques pour la recherche énergétique

Domaine statistique 8: **Énergie** – rubrique **8C**

→ p. 220

Sujet spécifique du champ thématique Énergie

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Énergie renouvelable

La Suisse dispose de la force hydraulique, un agent énergétique renouvelable de grande importance. Les autres agents renouvelables – énergie solaire, bois, biomasse, énergie éolienne, géothermie et chaleur ambiante – jouent cependant un rôle croissant dans l'approvisionnement énergétique du pays. La statistique suisse des énergies renouvelables rassemble chaque année des données essentielles sur leur utilisation.

BUT: la Confédération entend renforcer les énergies renouvelables indigènes. Ce projet vise, premièrement, à réduire la dépendance aux énergies fossiles importées et, deuxièmement, à favoriser la sortie progressive du nucléaire. Des données statistiques sont indispensables pour planifier, financer et suivre le renforcement des énergies renouvelables.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

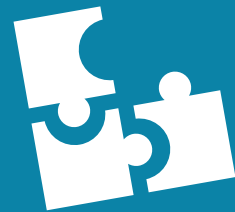
- Part de l'énergie renouvelable par agent énergétique
- Électricité renouvelable
- Chaleur renouvelable

Domaine statistique 8: **Énergie** – rubrique **8D**

→ p. 221



Champ thématique Société



Dans le champ thématique Société, la statistique fédérale produit des informations statistiques très complètes sur des thématiques sociales importantes: politique, culture, médias, sport et criminalité. Ces thématiques peuvent être replacées dans un contexte plus large grâce à des concepts de base généraux tels que la qualité de vie, la participation, l'état de droit et la sécurité.

Dans le domaine politique, les statistiques sont centrées sur les élections et les votations. Elles fournissent les bases qui permettent d'analyser les préférences politiques de la population et de suivre la manière dont celle-ci participe à la vie politique.

Les informations sur la culture et les médias visent à mesurer la vie culturelle et les médias en Suisse, tant sur le plan de l'offre que sur celui de la demande. Dans le domaine du sport, la statistique fédérale produit des données sur les pratiques sportives et sur l'activité physique, sur les besoins en matière de sport et sur l'intérêt de la population pour le sport.

En ce qui concerne la criminalité, les données statistiques fournissent des informations complètes sur les infractions enregistrées par la police, les condamnations et l'exécution des sanctions. La statistique fédérale analyse également des questions toujours plus complexes, à l'instar de la violence domestique ou du taux de récidive des personnes condamnées.

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE SOCIÉTÉ FIGURENT DANS LES DOMAINES STATISTIQUES SUIVANTS:

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** → p. 313

Domaine statistique 17: **Politique** → p. 327

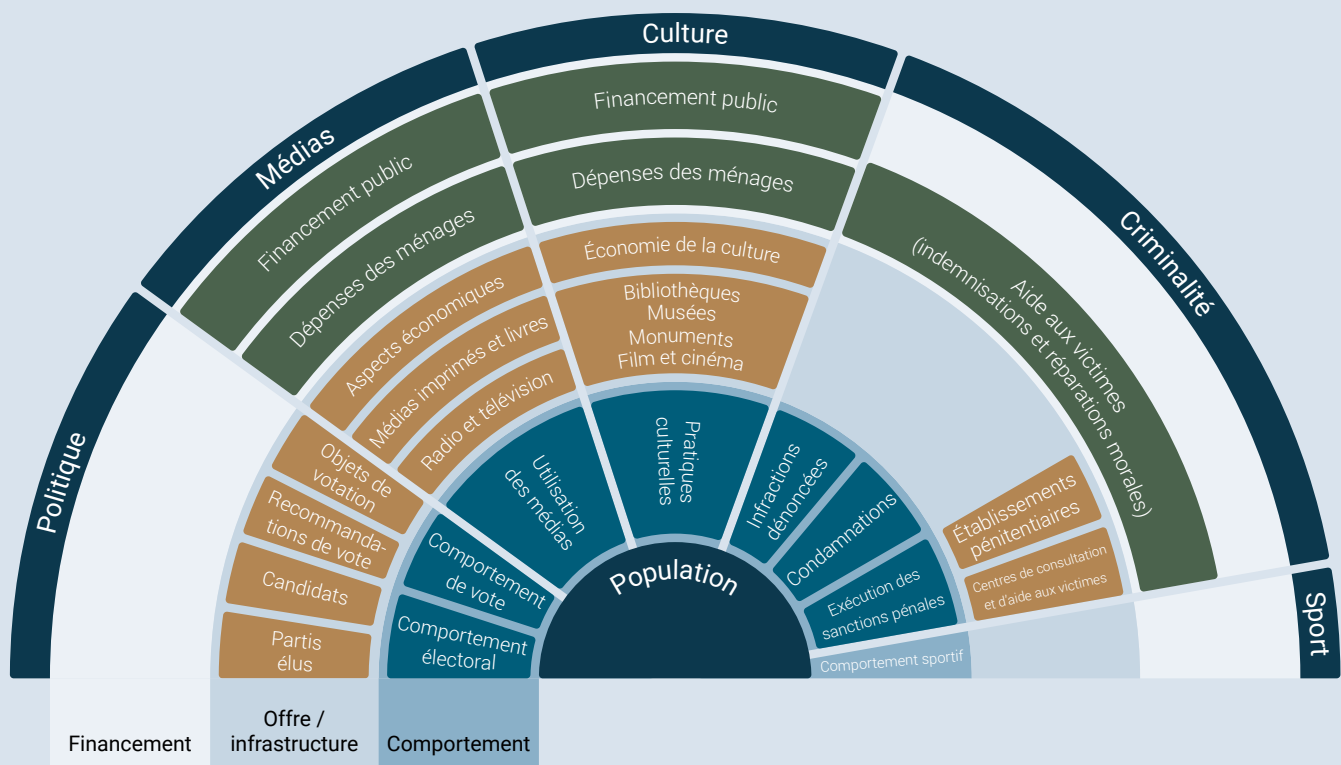
Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** → p. 349

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Société?

Toutes les informations de la statistique fédérale ont trait à la société d'une manière ou d'une autre. Les données du domaine statistique de la société réunissent plusieurs domaines ayant trait au vivre ensemble: politique, culture, médias, sport et criminalité.

Ces domaines partiels fournissent tous des statistiques qui décrivent les habitudes. La statistique publique dispose d'informations sur le comportement aux urnes, les pratiques culturelles, l'utilisation des médias, le comportement sportif ainsi que le comportement criminel et la réaction de l'État au comportement criminel.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique. Il ne considère pas de manière détaillée tous les indicateurs et produits statistiques.

La plupart des domaines partiels (à l'exception de celui du sport) comportent également des statistiques sur l'offre existante et l'infrastructure. Dans le domaine de la culture, la statistique publique fournit des renseignements complets sur le nombre de bibliothèques, musées, monuments, cinémas, etc. ainsi que leurs caractéristiques; dans celui des médias, elle connaît en détail un grand nombre de médias imprimés, de livres ainsi que de stations de radio et de télévision. Pour ce qui est de la politique, elle tient notamment des statistiques au sujet des élections, des candidates et candidats, des objets des votations et des recommandations. Dans le domaine de la criminalité, la statistique fédérale fournit notamment des chiffres sur les établissements pénitentiaires et leur personnel.

Le thème de la société comporte également des statistiques de nature financière. En effet, les offres culturelles et les produits médiatiques sont parfois soutenus par des fonds publics, et les ménages qui en tirent parti consacrent d'importantes sommes d'argent à ces deux domaines. Les statistiques sur l'économie culturelle montrent notamment la valeur créée par la culture. Enfin, la statistique fédérale indique le montant des indemnités et réparations morales versées dans le cadre de l'aide aux victimes.

PLACE DE CE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Le domaine statistique de la société comprend le domaine de la politique, dans lequel l'OFS remplit des fonctions centrales: les dimanches d'élections et de votations, il collecte et contrôle les résultats des 26 cantons, traite les résultats nationaux et les met à la disposition du public. Le tout avec précision, rapidité et transparence. Au regard de l'évolution démographique, l'OFS fournit, préalablement aux élections fédérales, les bases permettant de calculer le nombre de sièges auxquels chaque canton a droit au Conseil national.

Les statistiques produites sont utiles aux autorités politiques aux trois niveaux de l'État. Elles constituent une base importante de planification et d'évaluation de l'action politique. Les statistiques contribuent par ailleurs à la détection précoce des fractures sociales et politiques. Elles servent aussi de base à la mise en œuvre de mesures sectorielles, telles que l'aide au cinéma liée au succès.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Les pratiques culturelles et l'utilisation des médias d'une personne peuvent dépendre de sa langue et de sa religion. Les statistiques sur les langues utilisées et l'appartenance à une religion font partie des statistiques de la population.

Champ thématique **Population** → p. 31

Le comportement sportif de la population a un impact sur sa santé et son bien-être. Certains effets sont positifs (prévention des maladies par une activité physique régulière), tandis que d'autres sont négatifs (accidents, sports à risque).

Champ thématique **Santé** → p. 67

L'aide financière aux victimes s'inscrit dans les prestations sociales sous condition de ressources lorsqu'elle contribue à assurer l'accès aux prestations publiques de base dans le cas d'une victime d'infraction.

Champ thématique **Social** → p. 95

Tant l'État que les cantons et de nombreuses communes engagent des dépenses publiques dans les domaines de la police, de la justice, de la culture, des médias et du sport. La culture, les médias et le sport constituent également d'importants postes de dépense pour les ménages. De plus, la culture et les médias sont des secteurs de l'économie qui englobent une multitude d'entreprises et d'emplois, et qui créent de la valeur.

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

Les statistiques relatives aux médias et à la culture sont étroitement liées à celles du domaine de la numérisation.

Thème transversal **Société de l'information** → p. 117

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre et qu'il n'existe aucune demande de collecte des données correspondantes. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- le financement des partis et campagnes politiques,
- les coûts des votations et élections,
- la carrière et la situation financière des politiciennes et politiciens au sein du système de milice,

- le comportement aux urnes de différents groupes de population,
- les types et le nombre d'événements culturels,
- Infrastructure sportive disponible,
- le financement des clubs de sport et des offres sportives,
- le nombre de procédures pénales ouvertes,
- la durée des procédures dans la justice criminelle.

STATISTIQUES CRIMINELLES

La criminalité et la poursuite pénale en disent long sur le fonctionnement d'une société. De ce fait, la statistique fédérale élabore des statistiques criminelles à différentes étapes: dénonciation à la police, condamnation, sanction et son application.

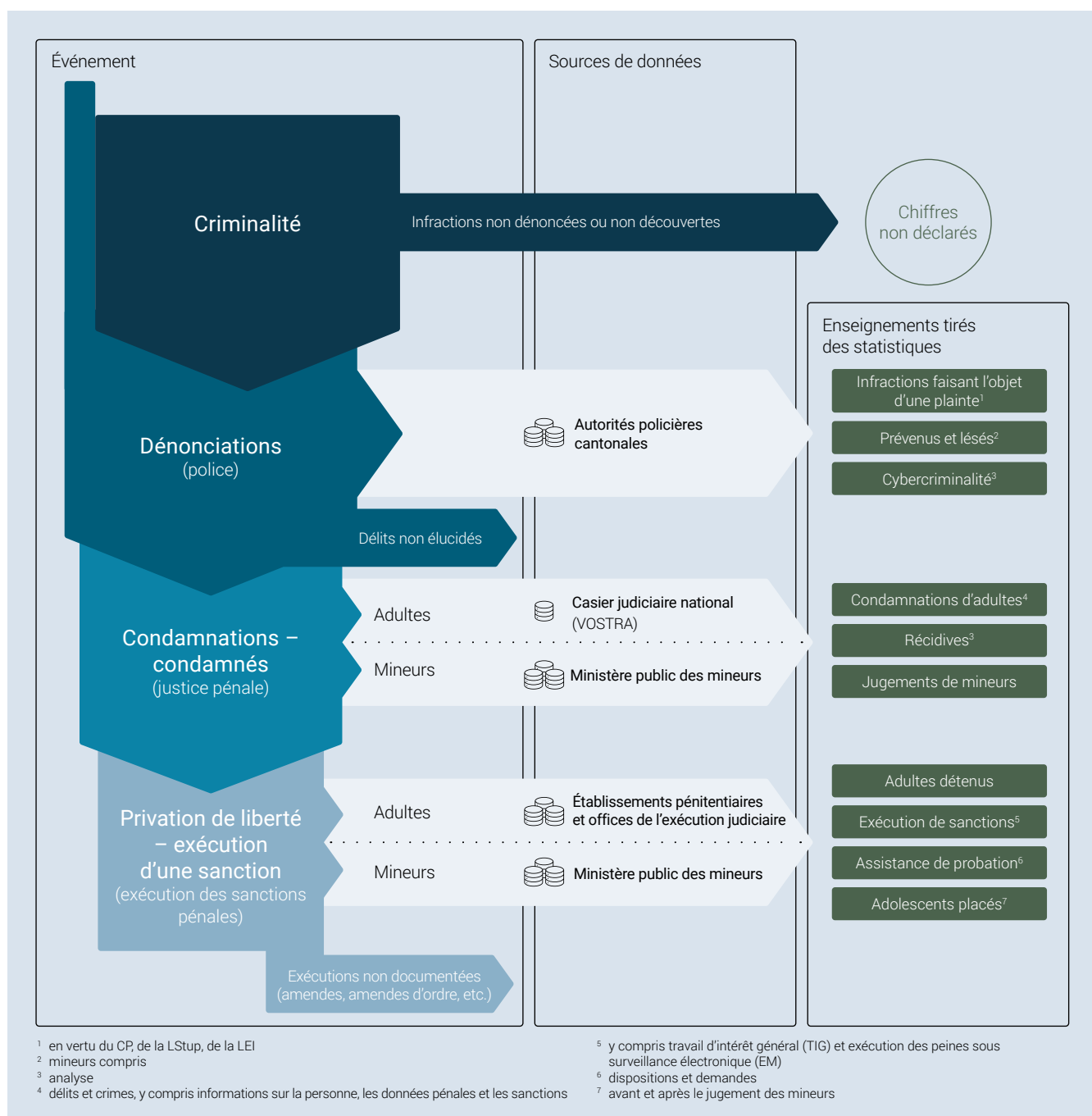
L'ampleur totale de la criminalité ne peut pas être chiffrée. En fonction du type de criminalité, bien des choses se déroulent à l'abri des regards, tandis qu'une partie des actes ne sont pas découverts ou dénoncés.

Des informations statistiques sont enregistrées dès qu'une dénonciation est faite. Les autorités de police cantonales communiquent à la statistique fédérale des données sur les dénonciations reçues, sur les infractions ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues.

Deux autres sources de données entrent en jeu dès qu'une condamnation a été prononcée. L'une d'elles, le casier judiciaire

informatique (VOSTRA), a considérablement facilité l'échange de données relatives aux condamnations pénales et aux sanctions de tous les cantons. L'OFS reçoit et traite ces données VOSTRA. Les données sur les condamnations de personnes mineures sont fournies par les ministères publics des mineurs.

L'âge des auteurs a également une influence dans le cadre des données sur l'exécution des sanctions. Les données relatives aux adultes proviennent des offices de l'exécution des sanctions pénales et des établissements pénitentiaires. Pour les personnes mineures, ces informations sont là encore transmises par les ministères publics des mineurs. Dans ce contexte, on dispose de statistiques sur les personnes détenues, mais aussi sur la surveillance électronique, le travail d'intérêt général et le placement extrafamilial d'adolescents.



Sujets du champ thématique Société

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Politique

La statistique fédérale fournit un aperçu des élections et des votations au niveau national, cantonal et communal.

BUT: la statistique politique permet notamment d'analyser les orientations politiques de la population qui ressortent lors des élections et des votations.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Élections au Conseil national et au Conseil des États (force des partis, participation, candidatures)
- Élections aux parlements et exécutifs cantonaux
- Élections aux parlements et exécutifs des villes
- Votations (résultats, participation, recommandations des partis)

Domaine statistique 17: **Politique**

→ p. 327

THÈME

Médias

La statistique fédérale fournit une vue d'ensemble de l'utilisation des médias traditionnels, de l'offre des médias ainsi que de certains aspects économiques et financiers.

BUT: sur la base de données secondaires, la statistique des médias fournit des informations sur la situation et le développement du paysage médiatique suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Offre et utilisation des médias imprimés
- Contenus et utilisation des programmes radio et télévisés
- Entreprises et emplois dans le domaine des médias

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique 16B

→ p. 321

THÈME

Culture

Le thème de la culture fournit des informations de base sur les pratiques culturelles de la population, l'offre culturelle et son financement ainsi que les aspects économiques.

BUT: la statistique culturelle fournit des informations sur la situation et le développement de différents aspects du paysage culturel suisse. Cela facilite notamment les décisions dans le domaine de l'encouragement financier de la culture. On peut également évaluer la participation de la population à la vie culturelle.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Pratiques culturelles
- Secteurs culturels (film et cinéma, musées, bibliothèques)
- Financement de la culture
- Économie culturelle

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique 16A

→ p. 317

THÈME

Police

La statistique fédérale traite la statistique policière de la criminalité (SPC). Elle se fonde sur le Code pénal suisse (CP), la loi sur les stupéfiants (LStup) ainsi que la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI).

BUT: la statistique policière de la criminalité renseigne sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions enregistrées par la police ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues. Elle porte sur les infractions enregistrées par la police. Elle contient également des indications sur divers sous-thèmes (p. ex. violence domestique, criminalité numérique).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Infractions au CP, à la LStup et à la LEI
- Personnes prévenues
- Cybercriminalité

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** – rubrique **19A**

→ p. 353

THÈME

Justice pénale

La statistique des condamnations pénales fournit des indications annuelles sur les condamnations entrées en force d'adultes et de mineurs en Suisse. De longues séries chronologiques sont disponibles en ce qui concerne les différentes infractions au Code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur la circulation routière (LCR). Ces statistiques permettent aussi d'analyser les récidives et les carrières criminelles.

BUT: vue d'ensemble des condamnations d'adultes entrées en force enregistrées dans le casier judiciaire informatisé suisse (VOSTRA) ainsi que du volume, de la structure et de l'évolution des jugements prononcés selon le droit pénal des mineurs.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Adultes condamnés, y compris les nationalités des personnes condamnées
- Sanctions pour adultes, dont expulsions en vertu de l'art. 66a CP
- Jugements des mineurs, peines pour mineurs et mesures de protection ordonnées à titre provisionnel

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** – rubrique **19B**

→ p. 355

THÈME

Exécution pénale

Le thème «Exécution pénale» fournit une vue d'ensemble des statistiques sur la privation de liberté et l'exécution des sanctions. Ces statistiques renseignent sur toutes personnes entrées ou sorties des établissements pénitentiaires (prison, établissement d'exécution des peines, centre d'exécution de mesures, etc.). Elles comportent en outre des informations sur le travail d'intérêt général (TIG), sur la surveillance électronique (EM) ainsi que sur les personnes prises en charge par la probation. Sont relevés le sexe, l'âge, la nationalité, le motif d'incarcération, l'infraction et la durée de l'exécution.

BUT: vue d'ensemble de la statistique de l'exécution des sanctions. Ces informations servent notamment à dégager des tendances et à planifier les capacités nécessaires dans les établissements pénitentiaires.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Effectif des détenus
- Travail d'intérêt général
- Surveillance électronique

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** – rubrique **19C**

→ p. 357

THÈME

Aide aux victimes

Toute personne qui a subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité corporelle, psychique ou sexuelle, peut bénéficier d'une aide gratuite auprès d'un centre cantonal d'aide aux victimes. Si la gravité de l'atteinte le justifie, les cantons peuvent également octroyer une indemnisation ou une réparation morale. La Statistique de l'aide aux victimes (OHS) dresse chaque année un bilan chiffré.

BUT: la statistique fédérale informe sur le volume et la structure des consultations offertes aux victimes d'infractions.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Consultations et prestations
- Indemnisations et réparations morales
- Données agrégées sur les victimes
- Données agrégées sur les auteurs présumés

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** – rubrique 19E

→ p. 359

THÈME

Sport

L'Observatoire Sport et activité physique Suisse fournit des données relatives au développement du sport et de l'activité physique en Suisse.

BUT: rendre compte du comportement sportif de la population. Ces données permettent d'observer les changements au fil des années et des décennies.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Activités sportives
- Activité physique
- Participants à des cours et des camps J+S



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

Sujets spécifiques du champ thématique Société

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Femmes et élections

L'article sur l'égalité inscrit dans la Constitution dispose que l'homme et la femme sont égaux en droit. Il pourvoit à leur égalité de droit et de fait. La représentation des femmes dans les parlements et exécutifs est donc étudiée de manière spécifique par la statistique fédérale.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Part de femmes au Conseil national et au Conseil des États
- Part de femmes dans les parlements et exécutifs cantonaux
- Part de femmes dans les parlements et exécutifs des villes

Domaine statistique 17: **Politique** – rubrique **17A**

→ p. 333

THÈME SPÉCIFIQUE

Film et cinéma

La statistique fédérale s'intéresse de manière spécifique à la branche cinématographique. La statistique suisse du film et du cinéma fournit des informations détaillées sur la branche cinématographique (salles, distribution, entrées et production indigène) et intègre également d'autres canaux de consommation de films (vidéo à la demande, festivals).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Infrastructure cinématographique
- Offre cinématographique
- Entrées de cinéma
- Cinéma suisse
- Vidéo à la demande

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique **16A**

→ p. 320

THÈME SPÉCIFIQUE

Bibliothèques

Les bibliothèques jouent un rôle central de conservation et de transmission du savoir et de la culture. C'est pourquoi la statistique fédérale leur consacre leur propre statistique.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Bibliothèques publiques
- Bibliothèques scientifiques
- Prêts et visites
- Dépenses
- Emplois

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique **16A**

→ p. 318

THÈME SPÉCIFIQUE

Musées

Les musées ont pour mission d'acquérir, de conserver, d'étudier, d'exposer et de transmettre le patrimoine culturel matériel et immatériel de l'humanité. Ils font donc l'objet d'un traitement spécifique par la statistique fédérale.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Fréquentation
- Personnel des musées
- Main d'œuvre bénévole
- Objets exposés
- Manifestations

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique **16A**

→ p. 319

THÈME SPÉCIFIQUE

Monuments

Les monuments sont de précieux témoins de notre histoire politique, économique, sociale et architecturale. La statistique fédérale s'y intéresse donc de manière spécifique.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Monuments recensés et protégés
- Sites archéologiques et zones protégées
- Sites construits protégés

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport**

→ p. 313

THÈME SPÉCIFIQUE

Violence domestique

La Suisse s'engage dans le cadre de la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. La statistique fédérale publie des données sur ce thème.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Infractions
- Homicides
- Personnes lésées
- Relation entre l'auteur et la personne lésée

Domaine statistique 19: **Criminalité et droit pénal** – rubrique **19D**

→ p. 358

THÈME SPÉCIFIQUE

Parcours criminels types

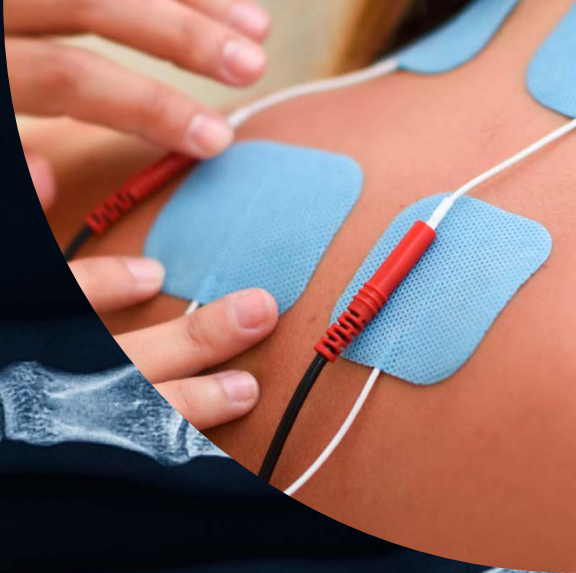
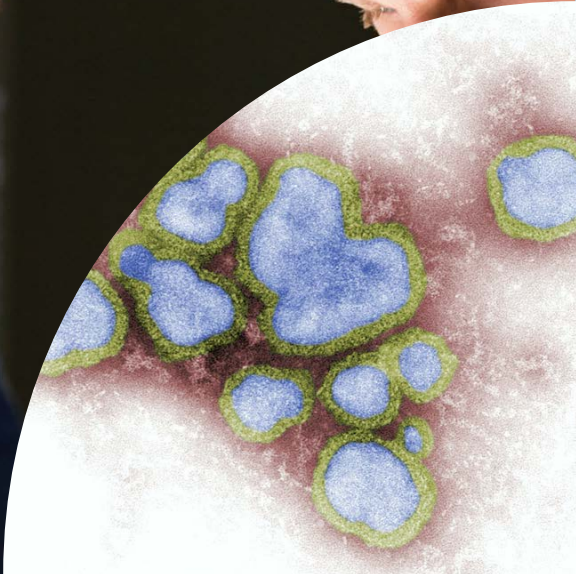
La statistique fédérale met un accent particulier sur l'examen des carrières criminelles, notamment en ce qui concerne la récidive, dans le but de fournir une base pour des travaux de prévention.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Récidive
- Mineurs délinquants: facteurs de risque en matière de recondamnation à l'âge adulte
- Statistique des condamnations pénales 1984 à 2014: récidive sur le long terme de Suisses nés la même année



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations



Champ thématique Santé



Les informations de la statistique fédérale sur le champ thématique Santé permettent aux utilisateurs de considérer la santé selon trois optiques différentes. Tout d'abord l'optique de la population, laquelle sollicite le système de santé suisse, participe au financement de ce dernier et a des besoins spécifiques. La deuxième optique est celle des services de santé, donc des différents fournisseurs de prestations. La troisième optique s'intéresse au système de santé: le système dans son ensemble et ses conditions cadre. La statistique publique observe aussi l'état de santé de la population.

La société requiert toujours plus d'informations statistiques actuelles dans le domaine de la santé. De telles informations permettent de mieux appréhender les phénomènes de la santé et d'agir en conséquence. La pandémie de COVID-19 a tout récemment mis en lumière l'importance des données rapidement disponibles.

Les statistiques de la santé sont indispensables pour concevoir de nouvelles mesures de politique sanitaire basées sur des faits, que ce soit à la Confédération, dans les cantons et les communes ou à l'échelon international. De nombreux décideurs politiques et économiques ont aujourd'hui besoin plusieurs fois par an de chiffres, d'estimations et de prévisions sur l'état et l'évolution du système de prise en charge ou sur la propagation de maladies. Un grand nombre d'autres utilisateurs des statistiques de la santé sont issus des milieux scientifiques et économiques, des associations, des organisations internationales, des médias et du grand public.

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE SANTÉ FIGURENT DANS LE DOMAINE STATISTIQUE SUIVANT:

Domaine statistique 14: **Santé**

→ p. 279

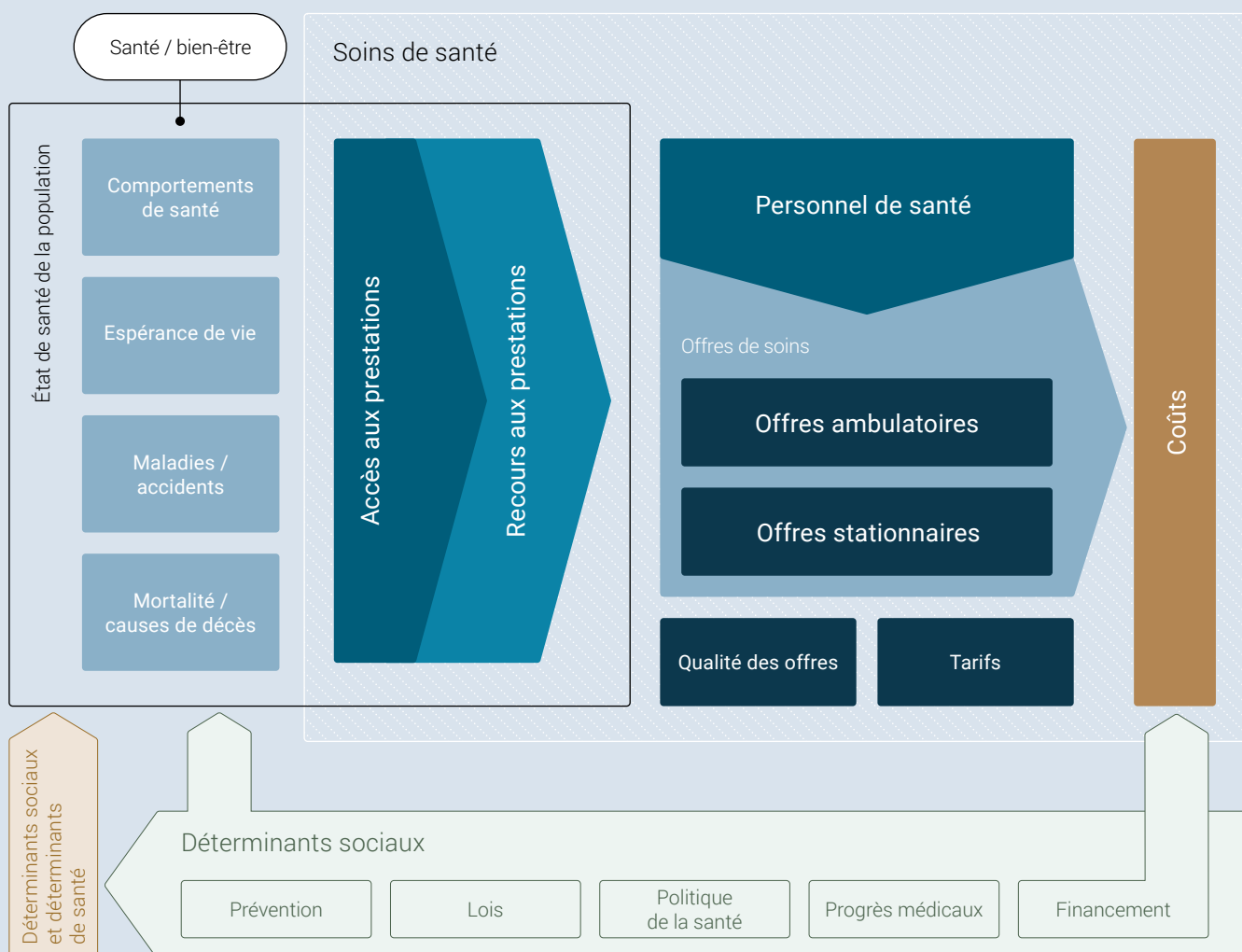
Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Santé?

Les informations statistiques dans ce champ thématique rendent compte de l'état de santé physique et psychique de la population et de son évolution. Elles considèrent aussi les comportements et les conditions de vie pouvant influencer la santé.

La statistique publique observe aussi les traitements médicaux, leurs effets et les résultats obtenus. Au niveau des services de santé, elle recense et évalue les diverses offres stationnaires et ambulatoires, leur utilisation et leur qualité, les tarifs et les coûts, et fournit aussi des chiffres sur le personnel de santé et sur les institutions.

Bon nombre de conditions cadre de la société ont un impact sur la santé de la population et sur le système de santé, par exemple la politique et les lois, la prévention et les progrès médicaux. La statistique publique fournit aussi en permanence des informations sur ces facteurs d'influence.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique. Il ne considère pas de manière détaillée tous les indicateurs et produits statistiques.

PLACE DE CE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Les principaux défis auxquels le système de santé sera confronté dans les années à venir sont la numérisation, l'évolution démographique de la population suisse (changement des tableaux cliniques, ressources requises pour les soins), la pénurie de personnel, la viabilité financière des prestations médicales compte tenu de la hausse des coûts et la préparation à de possibles pandémies. Pour être en mesure de les relever, il est nécessaire de disposer de davantage de données, entre autres de la part de la statistique publique. Le Conseil fédéral a formulé ses attentes à ce sujet dans le programme Santé2030. En outre, la coordination de la statistique publique avec les partenaires de la Confédération et des cantons est de plus en plus étroite. Le développement de l'activité statistique que cette évolution implique doit être considéré comme un investissement indispensable pour l'avenir de notre système de santé.

Le principe de l'utilisation multiple des données à des fins différentes s'applique aussi aux statistiques de la santé. En plus de ses tâches liées à la statistique proprement dite, la statistique fédérale joue ainsi un rôle de coordinatrice et de plateforme pour la pluralité des besoins des parties prenantes.

Les statistiques de la santé sont en partie appariées avec des bases statistiques provenant d'autres champs thématiques, par exemple avec les informations démographiques issues du champ thématique Population.

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre et qu'il n'existe aucune demande de collecte des données correspondantes. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- la santé des enfants et des adolescents,
- les données sur les patients dans les cabinets médicaux; les données des pharmacies, des laboratoires médicaux, des physiothérapeutes, des psychologues, des ergothérapeutes,
- les données sur les médicaments et les vaccinations,
- la carrière professionnelle du personnel soignant,
- l'influence de la profession, du mode de vie, de la situation familiale, de la religion, du lieu de domicile, etc. sur l'état de santé.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Diverses variables de la population influencent la santé, p. ex. l'âge. Le champ thématique Population propose des statistiques sur le vieillissement démographique. Celles-ci établissent aussi des chiffres sur l'espérance de vie, les naissances, les décès et la mortalité infantile.

Champ thématique **Population** → p. 31

Les groupes vulnérables au niveau de la santé comprennent aussi les personnes issues de la migration. La statistique publique relève ici entre autres leur état de santé et leur accès aux prestations médicales (thème spécifique Intégration).

Champ thématique **Population** → p. 31

Une activité physique régulière peut améliorer le bien-être physique et aider à prévenir des problèmes de santé. Elle peut donc contribuer à abaisser les coûts de la santé. Les pratiques sportives de la population sont relevées statistiquement.

Champ thématique **Société** → p. 57

Les actes de violence peuvent avoir de graves répercussions sur la santé des personnes touchées. Les statistiques de la criminalité font partie du champ thématique Société. Elles présentent des chiffres sur la violence et la violence domestique, les lésions corporelles graves, les homicides et l'aide aux victimes.

Champ thématique **Société** → p. 57

Un environnement préservé favorise une vie en bonne santé. À l'inverse, des facteurs tels que la pollution atmosphérique, la mauvaise qualité de l'eau et le bruit ont des effets négatifs sur la santé.

Champ thématique **Territoire, environnement, développement durable** → p. 87

Les données sur la santé sont aussi considérées dans les statistiques du domaine social. La santé détermine en grande partie l'accès au marché du travail et la participation à la vie sociale. Les inégalités et les désavantages sociaux se cumulent au cours du parcours de vie et ont des répercussions sur l'état de santé et sur les comportements en matière de santé comme le recours ou le non-recours à des prestations du système de santé. Les statistiques sociales examinent aussi la problématique de l'égalité pour les personnes en situation de handicap.

Champ thématique **Social** → p. 95

Des accidents peuvent survenir au travail. De plus, de nombreuses personnes ont des problèmes de santé qui sont occasionnés ou aggravés par leur travail. L'enquête suisse sur la population active aborde ces aspects.

Champ thématique **Économie** → p. 105

Sujets du champ thématique Santé

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

État de santé

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. Pour décrire ce phénomène aux multiples facettes, la statistique publique considère l'incidence des maladies et des handicaps mais aussi les troubles ressentis par les individus et le bien-être personnel. L'espérance de vie et les causes de décès observées dans la population reflètent également l'état de santé. Le nombre de décès survenus pendant une certaine période est aussi pris en compte dans la statistique et représente ainsi un indicateur indirect de la santé de la population.

BUT: offrir une vue d'ensemble de l'état de santé physique et psychique de la population suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Espérance de vie
- Mortalité
- Causes de décès
- État de santé auto-évalué
- Troubles physiques
- Maladies
- Handicaps et limitations
- Accidents

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14A**

→ p. 283

THÈME

Déterminants de la santé

De nombreux facteurs ont une influence sur l'état de santé de la population. On peut notamment mentionner la structure démographique ainsi que le niveau de formation, le niveau de revenu et d'intégration sociale, les conditions de vie et de travail, l'environnement naturel ainsi que les modes de vie et les habitudes culturelles, sans oublier l'accès aux soins et les prédispositions génétiques. Tous ces facteurs interagissent tout en affectant de diverses manières l'état de santé.

BUT: fournir des informations sur les variables mesurées qui influencent la santé de la population. De telles données peuvent par exemple représenter un point de départ pour définir des mesures politiques ou lancer des campagnes de prévention.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Situation sociale
- Conditions de travail
- Activité physique
- Alimentation
- Surpoids
- Consommation de tabac
- Consommation d'alcool
- Consommation de drogues illégales

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14B**

→ p. 286

THÈME

Services de santé

Les données des services de santé proposent un large éventail d'informations sur le fonctionnement du système de santé, traitant de l'offre de soins ainsi que la demande. Les aspects couverts vont de l'organisation des différents fournisseurs de prestations dans le domaine de la santé et des prestations fournies aux caractéristiques des personnes prises en charge.

BUT: proposer une vue d'ensemble des services de santé (p. ex. institutions et personnel) en Suisse et de leur utilisation par la population. Cela représente une aide pour adapter l'offre en permanence et assurer son financement.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Hôpitaux (infrastructure, personnel, hospitalisations, diagnostics, traitements, finances)
- Établissements médico-sociaux (infrastructure, personnel, clients, finances)
- Aide et soins à domicile (prestataires, prestations, personnel, clients, finances) et aides informelles
- Cabinets médicaux (infrastructure, personnel, consultations chez un médecin, finances)
- Emplois et professions de la santé

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14C**

→ p. 288

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14H**

→ p. 295

THÈME

Coûts et financement

Les dépenses de santé, dont la progression continue est documentée depuis plus d'un demi-siècle, absorbent une part importante du produit intérieur de la Suisse. Une statistique de synthèse, qui compile une multitude de sources internes et externes à la statistique publique, est dédiée à ce sujet. Des informations détaillées sur la répartition des dépenses de santé entre les prestations consommées, les fournisseurs de ces prestations ainsi que la part supportée par les diverses sources de financement sont ainsi mises à la disposition du public afin de lui permettre de mieux appréhender les enjeux économiques du système de santé. Elle vise à mettre à disposition des informations permettant de comprendre le circuit économique du système de santé suisse. Cette statistique montre les principales sources qui contribuent au financement des dépenses de santé et comment les coûts sont répartis entre les différents fournisseurs de prestations et les prestations.

BUT: offrir une vue d'ensemble de la répartition des dépenses et du financement du système de santé suisse. On peut ainsi répartir les moyens financiers de manière pertinente et piloter l'évolution des coûts.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Coûts et financement selon les fournisseurs de biens et services, prestation, nature de la prestation fournie et régime de financement
- Financement selon le régime et la source
- Coûts (valeur absolue et par habitant) selon la prestation, la nature de la prestation fournie, le sexe et la classe d'âge
- Dépenses en pour-cent du produit intérieur brut (PIB)

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14D**

→ p. 290

Sujets spécifiques du champ thématique Santé

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Santé reproductive

La santé reproductive de la femme est représentée par différentes variables mesurées telles que l'âge des mères à la naissance de leur enfant et le type d'accouchement. La fréquence des consultations gynécologiques ainsi que la statistique des interruptions de grossesse et les comportements de santé dans le domaine de la contraception mettent en lumière d'autres aspects de la santé reproductive des femmes et des hommes. La statistique de la procréation médicalement assistée fournit des informations sur les déterminants de la santé des couples souhaitant avoir des enfants et recourant pour ce faire à la fécondation in vitro.

BUT: donner une vue d'ensemble de divers aspects de la santé des femmes en âge de procréer. Plusieurs statistiques relevant de ce domaine sont inscrites dans des lois.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Santé des nouveau-nés
- Santé des personnes âgées
- Santé des migrants
- Famille et santé
- Santé et genre

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14E**

→ p. 292

THÈME SPÉCIFIQUE

Santé de groupes de population vulnérables

La santé et la maladie varient selon l'âge, le sexe, le mode de vie familial, le niveau de formation, sans oublier le statut socioéconomique ou l'orientation religieuse socioculturelle. Différents groupes se distinguent de la moyenne de la population et courent un risque plus important de tomber malade ou de mourir prématurément. La probabilité de souffrir d'une maladie et de problèmes de santé augmente par exemple généralement avec l'âge.

BUT: divers groupes de population sont exposés à des risques plus importants pour la santé. C'est pourquoi la statistique fédérale étudie leur santé de manière plus approfondie.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Santé des nouveau-nés
- Santé des femmes enceintes et des mères
- Santé des personnes âgées
- Santé des migrants
- Disparités sociales en matière de santé



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Travail et santé

Les charges de travail peuvent entraîner des problèmes de santé chez les personnes actives occupées. Celles-ci sont exposées en particulier à des contraintes physiques ou psychiques pouvant nuire à leur santé ainsi qu'à des risques d'accident et de blessure sur leur lieu de travail ou lors des déplacements pour s'y rendre. Les contraintes physiques et psychiques au travail sont étroitement liées à l'apparition de maladies et de problèmes de santé, aux accidents de travail, à l'incapacité de travail et aux retraites anticipées; elles affectent également le risque de décès.

BUT: l'environnement de travail représentant un important facteur d'influence sur la santé, la statistique fédérale accorde un intérêt particulier à la santé sur le lieu de travail.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Risques physiques au travail
- Charges psychosociales
- Accidents du travail
- Horaires de travail
- Stress et épuisement émotionnel
- Peur de perdre son travail



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Trajectoires des patients et de la prise en charge

Les données des services de santé, qui couvrent de manière exhaustive notamment les hospitalisations, les prestations ambulatoires dans les hôpitaux et les séjours en institutions médicosociales, permettent un suivi des patients sur une longue période. Ces données détaillées sont particulièrement intéressantes pour des analyses approfondies, tels que l'étude de la trajectoire des patients, l'intensité de recours aux soins ou le taux de survie suivant un traitement ou une pathologie spécifique.

BUT: afin de comprendre le mieux possible les rapports entre l'état de santé de la population et le système de prise en charge sanitaire, la statistique fédérale met un accent particulier sur les trajectoires des patients et de leur prise en charge.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Sécurité du patient: réadmission hospitalière et mortalité à la suite d'un traitement ou d'une pathologie
- Trajectoire du patient (hospitalier stationnaire, hospitalier ambulatoire, institution médicosociale)



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Épidémiologie du cancer

Le cancer est la deuxième cause de décès la plus fréquente en Suisse et le vieillissement démographique ne fait qu'augmenter la fréquence des cancers. C'est pourquoi la statistique fédérale prête une attention particulière aux statistiques s'y rapportant. La statistique du cancer est une statistique de synthèse qui reprend les données de sources existantes: les données sur les décès par cancer sont tirées de la statistique des causes de décès. Les données sur les cancers sont enregistrées dans les registres cantonaux des tumeurs et dans le registre du cancer de l'enfant. Les données sont ensuite rassemblées au niveau de l'organe national d'enregistrement du cancer et transmises à l'OFS.

BUT: délivrer des informations sur l'état et l'évolution de la mortalité et des nouveaux cas de cancer selon des variables spécifiques (p. ex. sexe, classes d'âge, périodes, types de cancer). délivrer des informations sur l'état et l'évolution de la mortalité et des nouveaux cas de cancer selon des variables spécifiques (p. ex. sexe, classes d'âge, périodes, types de cancer).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Nombre et incidences des décès par cancer et des nouveaux cas de cancer
- Âge médian
- Années potentielles de vie perdues (autrement dit cas de décès par cancer qui sont survenus pendant une année définie avant l'âge de 70 ans)
- Risque de maladie et de décès
- Durée de survie selon le diagnostic
- Nombre de personnes en vie auxquelles un diagnostic de cancer a été posé (prévalence)
- Cancer chez les enfants

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14F**

→ p. 293

THÈME SPÉCIFIQUE

COVID-19

La statistique fédérale décrit des indicateurs importants concernant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'état de santé de la population et sur le système des services de santé. Les données de la statistique médicale des hôpitaux documentent de manière exhaustive le suivi des hospitalisations liées à un diagnostic de COVID-19, ainsi que l'effet sur la prise en charge dans les unités de soins intensifs. Par ailleurs, les décès dus au COVID-19 sont pris en compte dans la statistique des causes de décès et la surmortalité est surveillée. Le suivi de l'application SwissCovid fournit des informations sur le comportement en matière de contact des personnes infectées et sur l'apparition de chaînes d'infection.

En 2020 et 2021, la pandémie de COVID-19 en Suisse a occasionné une nette surmortalité, notamment chez les personnes âgées. Dans ce contexte, il s'agit de fournir à la société de nombreuses informations statistiques sur lesquelles fonder ses décisions.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Surmortalité (Suisse, grandes régions, cantons)
- Décès dus au COVID-19
- Suivi de l'application SwissCovid
- Suivi des hospitalisations en soins aigus
- Évolution du volume de prises en charge en soins intensifs
- Effet financier des mesures politiques liées au COVID-19

Domaine statistique 14: **Santé** – rubrique **14G**

→ p. 294

THÈME SPÉCIFIQUE

Personnel de santé

La statistique fédérale suit l'effectif, la composition et l'évolution du personnel de santé, par ex. dans les hôpitaux, les établissements médicosociaux, les soins à domicile ou les cabinets médicaux. Dans ce contexte, elle attache une importance particulière aux soins: la statistique fédérale établit par exemple la part du personnel infirmier diplômé.

BUT: le système de santé, en particulier les soins, est marqué par une pénurie de personnel et ce dernier est confronté à des conditions de travail parfois difficiles. Les informations statistiques s'y rapportant permettent de quantifier cette évolution et de prendre des mesures efficaces.

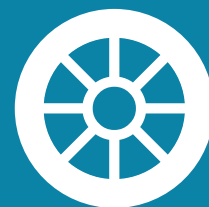
Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Emplois dans les hôpitaux, les établissements médicosociaux, les cabinets médicaux et les services d'aide et de soins à domicile
- Personnel soignant (effectifs, niveaux de formation)
- Médecins
- Proportion de main-d'œuvre étrangère



Champ thématique

Mobilité et transports



La Confédération, les cantons et les communes se partagent la responsabilité de l'aménagement du territoire et de l'accessibilité de la Suisse en matière de transports. Les informations statistiques disponibles servent de base à la planification dans ces domaines, notamment pour déterminer quelles infrastructures doivent être étendues, rénovées, remplacées ou supprimées. Il est important non seulement de créer des offres de mobilité qui répondent le mieux possible aux besoins, mais aussi de protéger la population et les habitats des effets nocifs des transports. Les données collectées servent également de base pour mesurer l'impact des politiques des transports ou de transfert et fournissent des informations précieuses pour les politiques énergétique et environnementale. Elles sont également utilisées par des parties prenantes de l'économie, de la science et d'autres secteurs.

Les offres de la statistique fédérale dans le domaine de la mobilité et des transports sont élaborées par l'OFS et plusieurs offices du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE MOBILITÉ ET TRANSPORTS FIGURENT DANS LE DOMAINE STATISTIQUE SUIVANT:

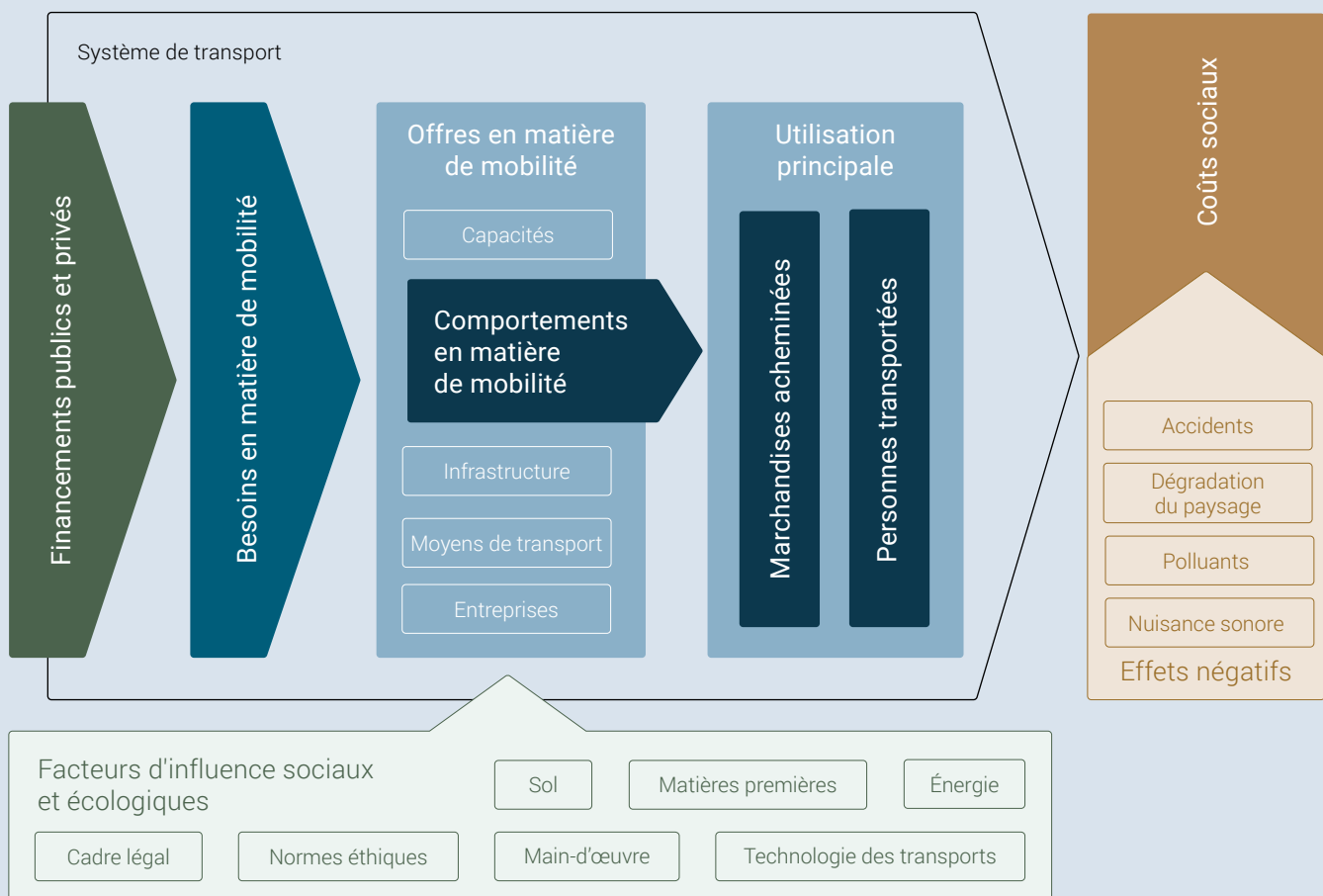
Domaine statistique 11: **Mobilité et transports**

→ p. 243

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Mobilité et transports?

Dans le domaine de la mobilité et des transports, la statistique fédérale adopte différentes perspectives. En termes simples, elle examine quelles infrastructures et offres de transport sont disponibles et comment la population les utilise. À cela s'ajoute la composante financière: le système de transports a un coût; celui-ci est généré et payé par différentes parties prenantes. Les coûts immatériels sont également pris en compte par la statistique.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique. Il ne considère pas de manière détaillée tous les indicateurs et produits statistiques.

Le système de transports ne peut pas être considéré seul, il est étroitement lié à un ensemble de conditions cadres et d'influences sociales. Il s'agit notamment de la disponibilité des sols, des matières premières, de l'énergie et d'une main-d'œuvre appropriée. Les innovations techniques ainsi que les normes juridiques et morales influencent également le développement des transports et l'évolution des comportements de la population en matière de mobilité.

Non seulement les personnes, mais aussi les marchandises sont transportées soit à l'intérieur de la Suisse, soit en transit à travers le pays, sur la route et sur le rail ainsi que par voie fluviale et aérienne. C'est pourquoi la statistique fédérale accorde une attention particulière au transport de marchandises.

De nombreux effets positifs, mais aussi négatifs, sont liés aux transports. La statistique fédérale en tient compte en recensant, outre les accidents, toutes sortes de dommages environnementaux liés aux transports.

PLACE DE CE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Les comportements de la population en matière de mobilité évoluent avec le temps, de nouvelles formes de mobilité apparaissent et remplacent progressivement les anciennes. En conséquence, les données actuellement disponibles sur la mobilité et les transports ne seront souvent plus suffisantes à l'avenir. La numérisation et le développement technique font apparaître de nouveaux modèles dans les comportements en matière de mobilité, mais aussi de nouvelles possibilités pour les statistiques: les applications pour smartphones et autres applications techniques génèrent une grande quantité de données qui ne peuvent généralement pas être utilisées, aujourd'hui, par la statistique publique. Dans ce contexte, la statistique publique clarifie en permanence le besoin de nouveaux indicateurs. Comme dans de nombreux autres domaines, elle s'efforce d'utiliser les sources d'information existantes et de limiter ainsi le nombre d'enquêtes directes, qui représentent également une charge pour les répondants.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

À des fins de mobilité, les carburants sont produits, importés et utilisés.

Champ thématique **Énergie** → p. 51

Les dépenses de mobilité et de transports constituent souvent un poste budgétaire important pour les ménages et ont un impact sur leur situation financière.

Champ thématique **Social** → p. 95

Le transport privé de personnes et de marchandises implique un grand nombre d'entreprises et de salariés.

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

La distance moyenne à parcourir pour accéder à des services importants varie selon les régions.

Thème transversal
Espace et analyses territoriales → p. 118

Dans les villes, la population utilise moins souvent des véhicules motorisés qu'ailleurs. Ce phénomène peut faire l'objet de comparaisons tant au niveau suisse qu'au niveau européen.

Thème transversal
La qualité de vie dans les villes → p. 120

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre et qu'il n'existe aucune demande de collecte des données correspondantes. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- le nombre de vélos, de vélos électriques lents ou de petits véhicules comme les trottinettes, car ces véhicules ne sont pas immatriculés,
- l'utilité économique des transports.

Sujets du champ thématique

Mobilité et transports

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Infrastructure de transport et véhicules

La statistique publique produit des informations sur l'infrastructure de transport, les moyens de transport et les entreprises actives dans le domaine des transports.

BUT: décrire les conditions techniques et matérielles du transport de personnes et de marchandises ainsi que leur évolution dans le temps.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Longueur des réseaux routier et ferroviaire
- Nombre d'aérodromes
- Nombre et types de véhicules routiers immatriculés
- Entreprises et personnes employées dans les transports publics

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique 11A

→ p. 247

THÈME

Transport de personnes

Il s'agit d'un relevé statistique sur la manière dont les gens utilisent les moyens de transport en Suisse, sur leur comportement en matière de mobilité et sur les distances qu'ils parcourent.

BUT: quantifier les prestations kilométriques et de transport fournies dans le cadre du transport de personnes. Cela permet notamment de suivre l'évolution de l'utilisation des moyens de transport au fil des années et des décennies.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Somme des véhicules-kilomètres et des personnes-kilomètres parcourus par l'ensemble des voitures, trains, vélos, bateaux, etc.
- Nombre de passagers aériens et leurs destinations
- Nombre de passages de frontières par la route et le rail
- Distance parcourue quotidiennement et temps de déplacement quotidien des personnes
- Objectifs de mobilité: loisirs, travail, formation, etc.
- Longueur du trajet domicile-travail des pendulaires

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique 11B

→ p. 249

THÈME

Transport de marchandises

Le transport de marchandises en Suisse s'effectue principalement par voie terrestre, c'est-à-dire par la route et le rail. Le fret aérien, la navigation sur le Rhin et les oléoducs jouent également un rôle important dans le trafic d'importation et d'exportation. La statistique publique dispose de données complètes sur ce thème.

BUT: quantifier les prestations kilométriques et de transport fournies dans le transport de marchandises et décrire leur évolution temporelle. Cela permet une planification des capacités et une politique des transports basées sur des faits.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Types de marchandises transportées
- Volume des marchandises transportées et tonnes-kilomètres effectuées par route et par rail, par voie aérienne, par voie fluviale et par voie d'oléoducs
- Importance économique des transports internationaux (importation, exportation, transit)
- Développement du transport combiné de marchandises (conteneurs)
- Nombre de trajets dans le transport transalpin de marchandises

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique 11C

→ p. 252

THÈME

Accidents des transports

La statistique publique fournit des informations sur les accidents des transports. Dans le cas des accidents de la route, les données proviennent des procès-verbaux d'accident établis par la police.

BUT: fournir un aperçu statistique des accidents des transports selon les modes de transport et des personnes qui en sont victimes. Cela permet aux parties prenantes de la prévention et aux autorités politiques de prendre des mesures efficaces pour limiter les accidents et leurs conséquences. Les souffrances humaines et les coûts financiers sont ainsi réduits.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Nombre d'accidents impliquant des voitures de tourisme, des motos, des vélos, des trains, des avions; avec ou sans dommages corporels
- Personnes blessées et tuées
- Lieux des accidents
- Causes des accidents

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique 11D

→ p. 253

THÈME

Impact sur l'environnement

Les infrastructures de transport occupent une part considérable du territoire suisse et de l'espace urbain. En outre, les transports consomment globalement plus d'énergie que l'ensemble des ménages, mais aussi que l'industrie. Les moteurs à combustion émettent également du CO₂ et des polluants atmosphériques. Le bruit des transports routiers, ferroviaires et aériens fait également partie des effets négatifs des transports. Tous ces éléments sont pris en compte par la statistique fédérale.

BUT: en chiffrant également les effets négatifs des transports sur l'être humain et l'environnement, la statistique fédérale permet de prendre des contre-mesures basées sur des faits.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Surfaces occupées par les infrastructures de transport
- Utilisation d'énergie
- Émissions dues aux transports: dioxyde de carbone, polluants atmosphériques, bruit

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique 11E

→ p. 254

THÈME

Coûts et financement

Les coûts économiques des transports sont quantifiés par la statistique publique pour chaque type de transport et ventilés par catégorie de coûts.

BUT: la statistique fédérale offre une vue d'ensemble des dépenses publiques pour les infrastructures de transport et de tous les autres coûts que les transports occasionnent à la société. Elle constitue donc une aide précieuse pour les décisions en matière de politique des transports, notamment en révélant dans quelle mesure les usagers des transports supportent eux-mêmes les coûts qu'ils occasionnent (principe du pollueur-payeur).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Dépenses consacrées aux infrastructures et aux moyens de transport
- Coûts liés aux accidents des transports et aux dommages causés à l'environnement et à la santé par les transports
- Parts de financement des usagers des transports et de la collectivité
- Coûts et financement de l'infrastructure routière par la Confédération, les cantons et les communes

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique 11F

→ p. 255

Sujets spécifiques du champ thématique Mobilité et transports

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Comportements en matière de mobilité

La statistique fédérale a pour objectif de fournir une image aussi complète et détaillée que possible de l'évolution des besoins de mobilité de la population suisse. À cette fin, elle étudie les comportements en matière de mobilité et recense, par exemple, les modèles de mobilité de la population et les moyens de transport utilisés, ainsi que les motifs de ces déplacements. Les informations statistiques correspondantes sont d'une grande importance, entre autres pour la planification du trafic et l'aménagement du territoire.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Distance parcourue quotidiennement et temps consacré à cette activité
- Motifs de déplacement
- Mobilité sur un an
- Possession de véhicules, de permis de conduire et d'abonnements aux transports publics

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique 11B

→ p. 249

THÈME SPÉCIFIQUE

Pendularité

Les heures de pointe des pendulaires le matin et en fin d'après-midi entraînent des pics de trafic sur les réseaux routier et ferroviaire. C'est pourquoi la statistique fédérale met particulièrement l'accent sur la pendularité et les flux de trafic que celle-ci génère.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Nombre de pendulaires du travail et de la formation
- Longueur des trajets pour le travail et la formation
- Temps nécessaire
- Moyens de transport utilisés

Domaine statistique 11: **Mobilité et transports** – rubrique 11B

→ p. 249

THÈME SPÉCIFIQUE

Transports publics

Il n'y a pratiquement aucun autre pays où l'offre de transports publics est aussi dense et aussi bien développée qu'en Suisse. La statistique fédérale met particulièrement l'accent sur les offres de transports publics ferroviaires et routiers ainsi que sur leur utilisation.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Longueur des réseaux ferroviaire et routier (transports publics)
- Nombre d'arrêts
- Nombre et types d'entreprises de transport public
- Véhicules-kilomètres et personnes-kilomètres parcourus



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Aviation civile

Le trafic aérien a connu une croissance particulièrement forte au cours des dernières décennies. La statistique publique recueille des données sur les passagers ainsi que sur les décollages et les atterrissages sur l'ensemble des aéroports suisses (aéroports nationaux, aéroports régionaux, champs d'aviation, héliports, etc.) et calcule de nombreux autres chiffres clés.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Infrastructures aéronautiques
- Aéronefs immatriculés
- Décollages et atterrissages
- Passagers locaux et en transfert ainsi que leurs destinations



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Transport de marchandises transalpin

La statistique fédérale accorde une attention particulière au développement du transport transalpin de marchandises, notamment en raison de l'inscription de l'article sur la protection des Alpes dans la Constitution, des nuisances sonores que ce trafic impose aux riverains et des atteintes qu'il porte au fragile écosystème alpin.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Volumes de marchandises transportées
- Évolution de la répartition modale route / rail
- Nombre de passages transalpins de véhicules lourds
- Comparaison avec d'autres pays alpins



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Transport combiné de marchandises

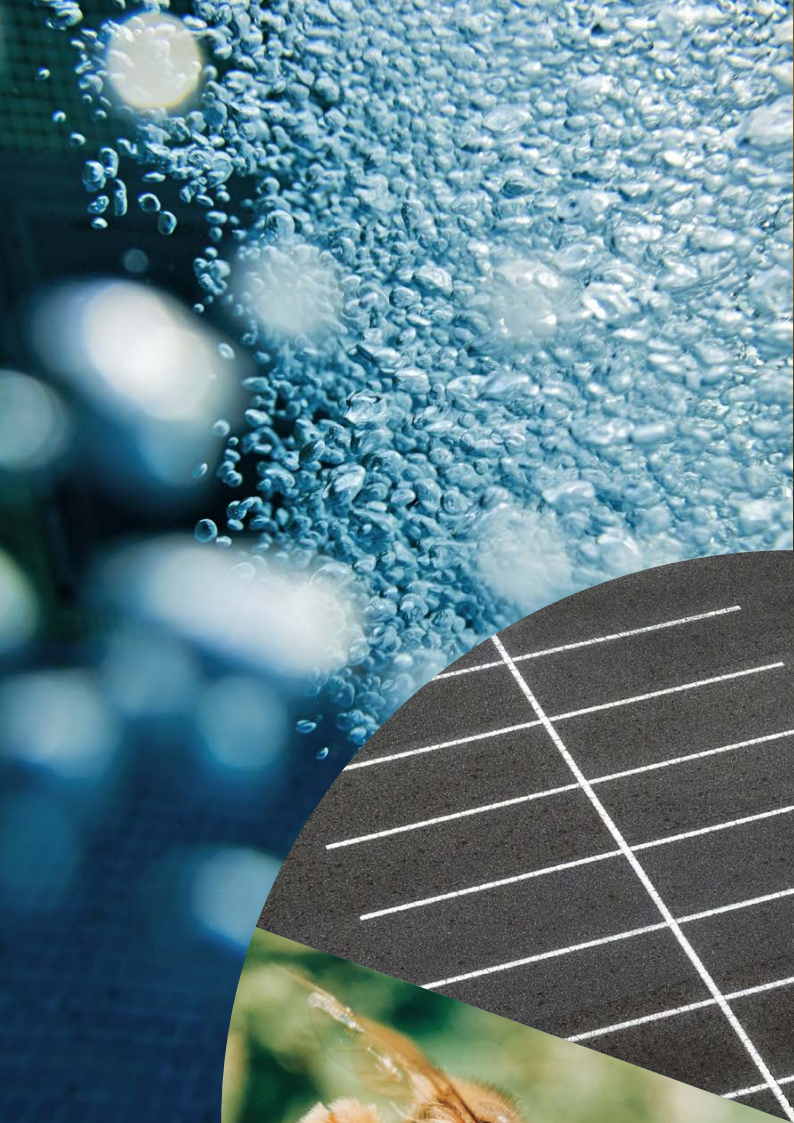
Le transport combiné de marchandises fait intervenir différents modes de transport (routier, ferroviaire, fluvial). Ce n'est pas la marchandise transportée à proprement parler qui est transbordée, mais les unités de transport (p. ex. conteneurs). L'importance du transport combiné s'est accrue ces dernières années, et avec elle la demande de statistiques correspondantes. C'est pourquoi la statistique fédérale accorde une attention particulière à ce thème.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Volumes de marchandises transportées (tonnes nettes)
- Nombre de conteneurs transportés
- Transport de marchandises combiné sur le rail, la route et le Rhin



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations



Champ thématique

Territoire,

environnement,

développement durable



Ce champ thématique se compose des trois domaines mentionnés dans le titre. Le présent chapitre explique le regard que porte la statistique publique sur l'environnement. Les domaines «territoire» et «développement durable» sont traités séparément dans le chapitre des thèmes transversaux, car ils se recoupent avec de nombreux autres champs thématiques.

Ainsi, le développement durable tel qu'il est défini au niveau international ne concerne pas uniquement les questions environnementales, loin de là: outre la «responsabilité écologique», il est aussi question de la «solidarité sociale» et de l'«efficacité économique». Le domaine «territoire» fournit pour sa part la base pour des analyses territoriales qui couvrent à leur tour un large éventail de thèmes.

Thème transversal Développement durable	→ p. 121
Thème transversal Espace et analyses spatiales	→ p. 118
Thème transversal Qualité de vie dans les villes	→ p. 120

Le domaine de l'environnement comprend, outre les statistiques classiques sur l'état de l'environnement (qualité du sol, de l'air, de l'eau, etc.), les statistiques sur les déchets, les données météorologiques et climatiques, ainsi que des statistiques de synthèse telles que la comptabilité environnementale. Cette dernière fournit, d'une part, des informations économiques sur l'environnement et, d'autre part, des informations environnementales sur l'économie.

Des informations statistiques sont également disponibles sur la perception de la qualité de l'environnement et les comportements environnementaux de la population.

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU DOMAINE ENVIRONNEMENT FIGURENT DANS LE DOMAINE STATISTIQUE SUIVANT:

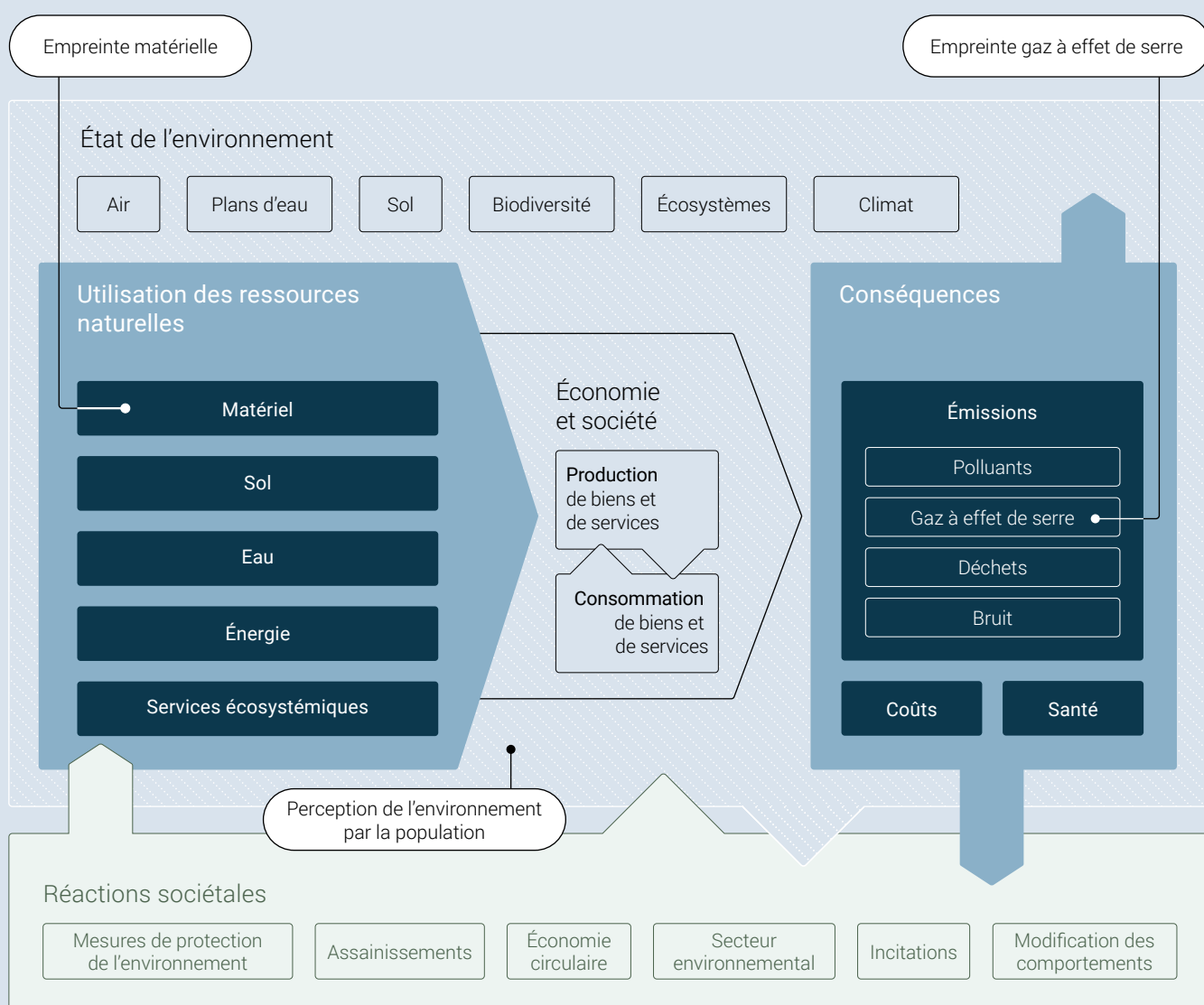
Domaine statistique 2: **Espace et environnement**

→ p. 145

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le domaine de l'environnement?

L'état de l'environnement est en grande partie influencé par la façon dont nous utilisons les ressources naturelles. Autrement dit, l'être humain modifie l'environnement en exploitant des ressources naturelles et en produisant des déchets et des émissions. Inversement, les conditions environnementales ont également un impact sur l'être humain.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique. Il ne considère pas de manière détaillée tous les indicateurs et produits statistiques.

La statistique fédérale s'intéresse à l'état de l'environnement – par exemple la qualité de l'air, des eaux, des sols, des écosystèmes ou des paysages, ainsi que la biodiversité et le climat.

Par ailleurs, elle recense et chiffre les stocks de ressources naturelles et leur utilisation: l'économie et la société utilisent le sol, l'eau, l'énergie, les matières, etc. pour fournir et consommer des biens et des services. La Suisse génère ainsi des émissions, en partie sur son territoire et en partie à l'étranger. Dans ce contexte, on parle aussi d'empreintes, telle que l'empreinte gaz à effet de serre. Le changement des conditions environnementales peut à son tour entraîner des coûts et avoir des répercussions sur la santé.

La statistique fédérale s'intéresse encore à un autre point: la société réagit aux modifications des conditions environnementales, p. ex. en adaptant ses comportements, en prenant des mesures de protection ou en étant incitative pour réduire une nuisance.

Le modèle ci-contre illustre de manière simplifiée et non exhaustive comment ces éléments s'imbriquent les uns dans les autres.

PLACE DE CE DOMAINE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Les informations dans le domaine de l'environnement constituent des bases de décision pour une politique fondée sur des faits. Ces statistiques permettent d'observer les interactions entre la société et l'environnement, telles que l'utilisation des ressources naturelles ou les réactions de la société face aux changements environnementaux. Elles permettent donc de prendre des décisions adaptées à l'avenir.

Les prestations offertes par la nature sont actuellement peu, voire pas du tout, prises en compte dans l'économie. L'un des enjeux est donc de faire progresser les travaux statistiques en vue d'établir une comptabilité des écosystèmes. Reconnaître les prestations fournies par la nature contribuera à mieux protéger cette dernière. Il est également important de disposer de statistiques fiables et reproductibles pour mesurer l'économie circulaire ainsi que d'indicateurs qui tiennent compte de l'impact environnemental de la Suisse à l'échelle mondiale.

Les statistiques environnementales suscitent également un grand intérêt de la part du public: un environnement sain est une préoccupation majeure pour une large partie de la population. Les écoles et les milieux scientifiques font également partie des principaux groupes d'utilisateurs.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

La Suisse couvre une grande partie de ses besoins énergétiques avec des produits pétroliers. Cela engendre des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.

Champ thématique **Énergie** → p. 51

L'agriculture (y compris l'alimentation) et la sylviculture ont une grande influence sur l'environnement. La statistique fédérale traite ces thèmes dans le domaine «économie».

Champ thématique **Économie et finances publiques** → p. 105

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre et qu'il n'existe aucune demande de collecte des données correspondantes. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- la consommation totale d'eau (y compris l'eau des captages directs),
- les changements annuels d'utilisation des sols,
- la consommation de matières par catégorie de produits,
- les émissions de gaz à effet de serre par région,
- les statistiques sur les déchets par branche économique,
- les subventions néfastes pour l'environnement,
- les coûts de l'adaptation au changement climatique.

Sujets du domaine Environnement

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Observation de l'environnement

La statistique fédérale fournit des informations sur l'état de l'environnement et son évolution. Elle se base sur des mesures, des observations et des enquêtes qui servent à établir des statistiques de base et de synthèse à partir desquelles il est possible de calculer des indicateurs. Différents réseaux mesurent et observent des aspects spécifiques de l'environnement et fournissent des données systématiques sur le long terme. Ces informations sont indispensables pour les milieux politiques et la société afin de pouvoir aborder les questions environnementales sur une base factuelle.

BUT: mettre en évidence des interactions entre la société et l'environnement à l'aide d'indicateurs.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Utilisation des ressources naturelles telles que l'eau, le sol, l'énergie ou les matières premières
- Émissions et déchets
- État de l'air, des eaux, des sols et des écosystèmes

Domaine statistique 2: **Espace, environnement** – rubrique 2A

→ p. 149

THÈME

Comptabilité environnementale

La comptabilité environnementale fournit des informations économiques sur l'environnement et des informations environnementales sur l'économie. Elle repose sur les mêmes principes que les Comptes nationaux (CN), qu'elle complète d'une dimension écologique.

BUT: recenser les transactions monétaires liées à l'environnement, les flux physiques dans l'économie ainsi que les stocks de ressources naturelles et leurs variations.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Dépenses nationales de protection de l'environnement
- Subventions liées à l'environnement
- Recettes des impôts liés à l'environnement
- Importance économique du secteur environnemental
- Consommation intérieure de matières premières
- Émissions de gaz à effet de serre par branche économique
- Utilisation d'énergie des ménages et de l'économie
- Variation du stock de bois

Domaine statistique 2: **Espace, environnement** – rubrique 2B

→ p. 151

THÈME

Perception de l'environnement par la population

L'enquête «Qualité de l'environnement et comportements environnementaux» complète les données de mesure objectives par des informations subjectives. Elle est réalisée tous les quatre ans depuis 2011.

BUT: recenser les différences régionales et sociales ainsi que les changements au fil du temps.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Appréciation de la qualité de l'environnement
- Perception des conditions environnementales
- Comportements et motivations en matière d'environnement
- Manière de s'informer
- Appréciation des dangers liés aux technologies et aux changements environnementaux

Domaine statistique 2: **Espace, environnement** – rubrique 2C

→ p. 152

THÈME

Utilisation du sol

Dans le cadre de la statistique de la superficie, l'OFS collecte depuis plusieurs décennies des données sur l'utilisation et la couverture du sol ainsi que sur leur évolution en Suisse. Les informations ainsi obtenues permettent d'évaluer si l'évolution effective de l'utilisation du sol correspond aux objectifs fixés en matière de développement du territoire.

BUT: la statistique de la superficie permet d'évaluer la manière dont la Suisse gère la ressource sol.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Types d'utilisation du sol (forêts, habitations, agriculture, lacs, cours d'eau et autres espaces naturels, etc.)
- Types de couverture du sol (surfaces non naturelles, végétation herbacée, végétation d'arbres, eau, etc.)

Domaine statistique 2: **Territoire et environnement** – rubrique 2D

→ p. 153

Sujets spécifiques du domaine Environnement

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Économie circulaire

On parle d'économie circulaire lorsque les matières sont maintenues en circulation, dans le but de réduire au minimum la consommation de matières premières, les déchets et autres émissions. Il est possible de déterminer statistiquement dans quelle mesure une telle économie circulaire s'est établie en Suisse: la statistique fédérale calcule régulièrement le taux de circularité matérielle.

Domaine statistique 2: **Espace, environnement** – rubrique 2E

→ p. 155

THÈME SPÉCIFIQUE

Changement climatique

Le changement climatique est un sujet très discuté actuellement, sujet auquel la statistique fédérale accorde d'ailleurs une attention particulière depuis longtemps. Les indicateurs liés au climat donnent une vue d'ensemble claire et concise de la question. Des tableaux détaillés et des liens vers d'autres sources d'information complètent l'offre, qui est répartie en trois catégories:

- Influences humaines
- Changements observés
- Réactions de la société



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Écosystèmes

Des écosystèmes sains sont une condition indispensable à la vie sur Terre. Les comptes des écosystèmes permettent de saisir de manière cohérente l'étendue et l'état des écosystèmes ainsi que les prestations que ces derniers fournissent aux êtres humains – en unités physiques et, si possible, en unités monétaires.



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Empreintes

Les empreintes tiennent compte de la pollution générée, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, pour répondre à la demande intérieure finale. Une empreinte matérielle et une empreinte gaz à effet de serre sont actuellement calculées pour la Suisse.



Aucune statistique dans la présente édition de l'annuaire.
← plus d'informations



Champ thématique Social



Dans le domaine social, la statistique fédérale fournit des données sur la situation financière et sociale des ménages privés et des personnes y vivant. Il s'agit notamment des revenus, des risques de pauvreté, de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et de l'accueil extrafamilial pour les enfants en Suisse. Dans ce cadre, le vaste système de la sécurité sociale, y compris la prévoyance vieillesse et la situation financière des personnes âgées, fait également l'objet d'une analyse statistique. Les données relatives à l'égalité des chances, à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'égalité pour les personnes handicapées relèvent également de ce domaine.

LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE SOCIAL FIGURENT DANS LES DOMAINES STATISTIQUES SUIVANTS:

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale**

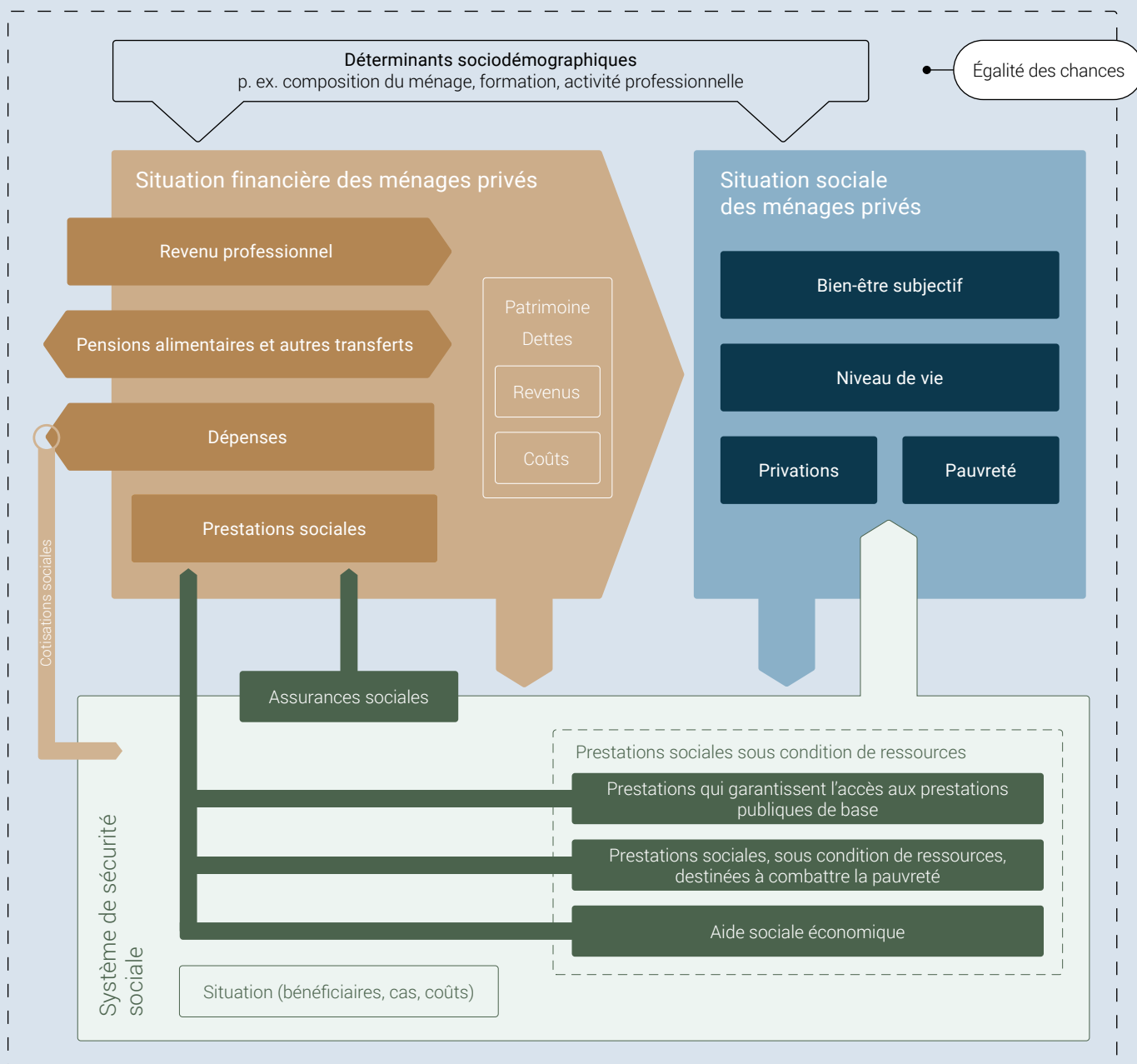
→ p. 267

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population**

→ p. 361

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Social?

APPROCHE STATISTIQUE



Biographie sociale
Parcours, prestations octroyées, dynamique de la pauvreté, groupes à risque

Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique. Il ne considère pas de manière détaillée tous les indicateurs et produits statistiques.

Les statistiques relatives à ce domaine peuvent être divisées en deux groupes: une partie des informations concerne les ménages privés et les personnes qui y vivent. Elle se réfère à leur situation sociale, qui est liée au niveau de vie et au bien-être subjectif. La situation sociale est souvent étroitement liée à la situation financière qui, à son tour, résulte du revenu professionnel, des dépenses, de la fortune, des dettes, des éventuelles prestations sociales et de nombreux autres facteurs.

L'autre partie des informations concerne le système social. L'accent est mis sur le nombre et les caractéristiques des bénéficiaires de prestations ainsi que sur les finances (cotisations, prestations perçues). Une distinction importante doit être faite: il existe des prestations d'assurances sociales qui sont versées lorsqu'un événement assuré se produit, par exemple l'invalidité ou le chômage, et il existe des prestations sociales qui ne sont versées que pour prévenir des difficultés financières (prestations sociales sous condition de ressources).

La statistique fédérale considère le système social dans un contexte global et elle se concentre sur la situation sociale de la population. Celle-ci dépend dans une large mesure des possibilités financières des ménages privés. Lorsque les moyens financiers sont insuffisants, le système de sécurité sociale prend le relais, pour autant que diverses autres conditions soient remplies. Tous ces domaines s'influencent mutuellement.

De nombreuses statistiques de base sont disponibles sur les aspects financiers: du côté des revenus, il existe des données sur les revenus professionnels des ménages, les prestations sociales, les pensions alimentaires et autres dépenses de transfert; du côté des dépenses, il existe des données sur le montant que les ménages dépensent, entre autres, pour le logement et l'énergie, la mobilité, les loisirs et l'alimentation et sur le montant mensuel qu'ils peuvent éventuellement épargner. Une partie du budget des ménages alimente le système sous forme de cotisations sociales, dont de nombreux ménages bénéficient tôt ou tard.

La statistique fédérale ne dispose que de peu d'informations sur la fortune des ménages: alors qu'elle dispose de chiffres sur le patrimoine total de tous les ménages, ce qui inclut notamment les biens immobiliers et les avoirs des caisses de pension, elle ne dispose pas de données sur la manière dont ce patrimoine est réparti entre les ménages selon certaines caractéristiques (p. ex. couples sans enfants, familles nombreuses, familles monoparentales, ménages d'une personne).

Des aspects transversaux sont également pris en compte. Par exemple, certaines personnes reçoivent différents types d'aides du système de sécurité sociale au cours de leur vie. Certaines prestations sociales qui se complètent peuvent être perçues successivement ou simultanément. L'assurance-chômage (AC), l'aide sociale (AS) et l'assurance-invalidité (AI) forment par exemple une de ces combinaisons. L'interaction entre ces prestations sociales peut être étudiée à partir de données anonymisées sur le parcours social des personnes.

Nombre de ces données se prêtent bien aux comparaisons internationales: par exemple, le niveau de vie, le taux de pauvreté ou le bien-être subjectif font systématiquement l'objet d'enquêtes et d'analyses comparatives dans la plupart des pays européens.

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Les informations démographiques de la statistique fédérale contiennent p. ex. des données sur l'entraide entre les ménages, la satisfaction selon la situation familiale, l'accueil extra-familial pour les enfants et de nombreux autres aspects sociaux et économiques de la vie en Suisse. On y trouve également des données sur la migration et l'intégration.

Champ thématique **Population** → p. 31

La situation économique et sociale d'une personne est fortement influencée par les facteurs que sont la formation, la santé et le travail. Les interactions entre ces facteurs sont importantes. C'est ce que montrent également les analyses des domaines statistiques concernés.

Champ thématique **Éducation et sciences** → p. 41

Champ thématique **Santé** → p. 67

Champ thématique **Économie** → p. 105

Les comptes nationaux donnent une vue d'ensemble de l'économie et de son évolution. Ils donnent notamment un aperçu de l'ensemble des salaires, des revenus disponibles, des dépenses de consommation et de la fortune des ménages en Suisse.

Champ thématique **Économie** → p. 105

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre et qu'il n'existe aucune demande de collecte des données correspondantes. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- l'impact des différents régimes cantonaux de sécurité sociale en ce qui concerne les finances et les bénéficiaires de prestations,
- le non-recours à des prestations sociales,
- l'ampleur du sans-abrisme,
- la distribution des richesses,
- la possession de terrains non bâtis,
- la possession de biens immobiliers à l'étranger.

La statistique fédérale ne se contente pas de considérer tous ces facteurs à un moment donné, mais les observe également sur de longues périodes afin d'identifier et d'analyser les développements pertinents.

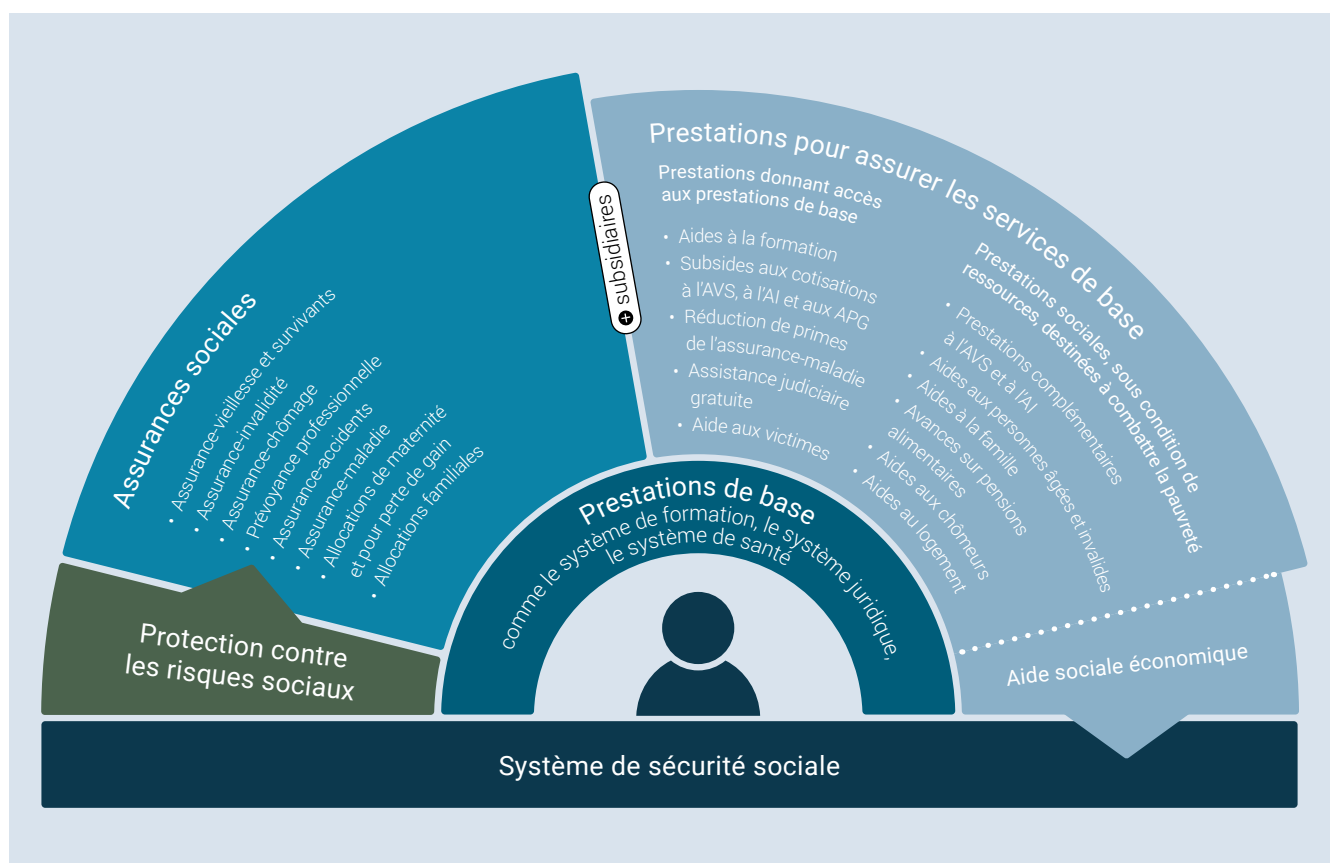
Le domaine social présente également des données statistiques sur l'égalité des chances, telles que l'égalité pour les personnes handicapées et l'égalité des sexes.

PLACE DE CE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

De nombreuses statistiques, dans le domaine social, peuvent être comparées au niveau international. Elles permettent de tirer des conclusions sur le fonctionnement de l'État, au même titre que les statistiques démographiques et économiques, par exemple. Les statistiques dans le domaine social ont donc de nombreux points communs avec les statistiques relatives à d'autres domaines.

LE SYSTÈME SOCIAL SUISSE EN BREF: DE L'AVS À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le système de sécurité sociale suisse a plusieurs objectifs. Outre l'offre d'un service public de base pour tous, qui comprend notamment la formation et les services de santé, le système social vise à protéger contre les risques sociaux. Pour éviter que le plus grand nombre possible de personnes en Suisse ne se retrouvent dans une situation financière et sociale difficile, par exemple en cas de maladie, de chômage ou lors d'un départ à la retraite, il existe un système d'assurances sociales très élaboré. Si celui-ci ne permet pas d'éviter une situation de détresse sociale, des prestations sociales sous condition de ressources peuvent être nécessaires, certaines d'entre elles visant explicitement à lutter contre la pauvreté. Enfin, l'aide sociale économique intervient lorsque toutes les possibilités sont épuisées.



Sujets du champ thématique Social

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Assurances sociales

Sous ce thème, la statistique fédérale présente des faits et des chiffres concernant le système des assurances sociales en Suisse.

BUT: fournir annuellement un aperçu des dépenses et recettes statistique des différentes assurances sociales.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Prévoyance vieillesse
- Assurance-invalidité
- Assurance-maladie
- Assurance-chômage
- Allocations familiales
- Allocations pour perte de gain

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique 13A

→ p. 271

THÈME

Aide sociale et autres prestations sociales sous condition de ressources

L'aide sociale constitue le dernier filet de protection. Elle comprend des mesures de lutte contre la pauvreté. La statistique fédérale fournit des données sur ce thème.

BUT: ces statistiques sont utilisées pour calculer le taux d'aide sociale. Elles décrivent les caractéristiques des personnes qui bénéficient de l'aide sociale. Elles fournissent donc des indications précieuses pour la politique sociale et la prévention de la pauvreté.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Bénéficiaires de l'aide sociale
- Dépenses de l'aide sociale
- Inventaire de l'aide sociale (aperçu des prestations sociales sous condition de ressources des différents cantons)

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique 13B

→ p. 273

THÈME

Comptes globaux de la protection sociale

La statistique fédérale offre ici un aperçu des dépenses et recettes de l'ensemble du système social.

BUT: fournir des informations détaillées sur les finances de la sécurité sociale.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Recettes et dépenses
- Résultats annuels
- Comparaisons internationales

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique 13C

→ p. 275

THÈME

Budget des ménages

La statistique fédérale fournit des chiffres sur le budget moyen des ménages suisses. Des analyses sont possibles pour l'ensemble de la population résidente, mais aussi pour différents sous-groupes.

BUT: relevé détaillé du budget des ménages de la population résidente en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Aperçu du budget (revenus et dépenses) de tous les ménages et selon leurs différentes catégories
- Détails des dépenses et de la consommation
- Consommation de produits issus de l'agriculture durable et de produits biologiques

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique 20A

→ p. 365

THÈME

Répartition des revenus

Les statistiques sur ce thème décrivent la manière dont les revenus totaux sont distribués au sein de la population. Elles constituent donc également une mesure plus précise du bien-être.

BUT: La cohésion sociale est un objectif important du gouvernement fédéral. Des distributions très inégales augmentent le risque de polarisation de la société.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Distribution des revenus bruts
- Distribution des revenus disponibles
- Coefficient de Gini sur le degré d'inégalité

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique 20B

→ p. 367

THÈME

Pauvreté et privations

Ces statistiques portent sur le manque de ressources dans des domaines importants de la vie (matériel, culturel et social). La pauvreté des personnes actives occupées fait l'objet d'une attention particulière.

BUT: appréhender la pauvreté en Suisse non seulement sur la base de facteurs purement monétaires ou financiers, mais aussi, par exemple, sur la base des conditions de vie et des perceptions subjectives.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Pauvreté
- Risque de pauvreté
- Privations matérielles et sociales
- Pauvreté avant transferts sociaux

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique 20C

→ p. 368

THÈME

Bien-être subjectif et conditions de vie

Dans quelle mesure les personnes vivant en Suisse sont-elles satisfaites de leur vie actuelle, de leur situation financière et de leurs relations personnelles? Quels groupes de population sont les plus satisfaits? La statistique fédérale apporte des réponses à ces questions.

BUT: compléter les indicateurs objectifs des conditions de vie de la population par des indicateurs subjectifs afin d'obtenir une image plus complète.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Bien-être subjectif
- Évaluation subjective de la situation financière
- Participation sociale et culturelle
- Confiance dans le système politique

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique 20D

→ p. 370

THÈME

Égalité entre les femmes et les hommes

En Suisse, l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans la Constitution fédérale et dans la loi sur l'égalité.

BUT: la statistique fédérale analyse et documente dans quelle mesure l'égalité entre les femmes et les hommes définie par la loi est appliquée.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Formation
- Activité professionnelle
- Conciliation emploi et famille
- Travail non rémunéré
- Salaires
- Politique
- Violence

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique 20E

→ p. 371

THÈME

Égalité pour les personnes handicapées

En Suisse, l'égalité pour les personnes handicapées est inscrite dans la Constitution fédérale et dans la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées.

BUT: la statistique fédérale analyse et documente dans quelle mesure l'égalité pour les personnes handicapées définie par la loi est appliquée.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Formation
- Activité professionnelle
- Niveau de vie
- Bien-être individuel
- Participation à la société

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique 20E

→ p. 372

Sujets spécifiques du champ thématique Social

La statistique fédérale accorde une attention particulière à certains aspects:

THÈME SPÉCIFIQUE

Biographies sociales

La statistique fédérale offre ici une vision plus approfondie des interactions et des relations entre l'assurance-chômage (AC), l'aide sociale (AS) et l'assurance-invalidité (AI).

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Bénéficiaires de prestations
- Durée des prestations perçues
- Situation avant et après la perception des prestations

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique 13D

→ p. 276

THÈME SPÉCIFIQUE

Rapport social

Les informations présentées dans le «Rapport social suisse» contribuent à une meilleure compréhension de la politique sociale suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Principaux changements socio-économiques dans la population suisse
- Caractéristiques des personnes à risque d'exclusion sociale
- Évolution de la politique sociale



← plus d'informations

THÈME SPÉCIFIQUE

Prévoyance vieillesse

L'accès de la population au système de la prévoyance vieillesse en Suisse est analysé à l'aide de différentes sources de données et indicateurs.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Statistiques des nouvelles rentes
- Accès au système de la prévoyance vieillesse

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique 13E

→ p. 277

THÈME SPÉCIFIQUE

Classe moyenne

La statistique fédérale analyse combien de personnes et de ménages appartiennent au groupe de revenu moyen et comment celui-ci évolue au fil du temps.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Situation financière
- Situation de logement
- Situation professionnelle
- Qualité de vie

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique 20F

→ p. 373

THÈME SPÉCIFIQUE

Endettement

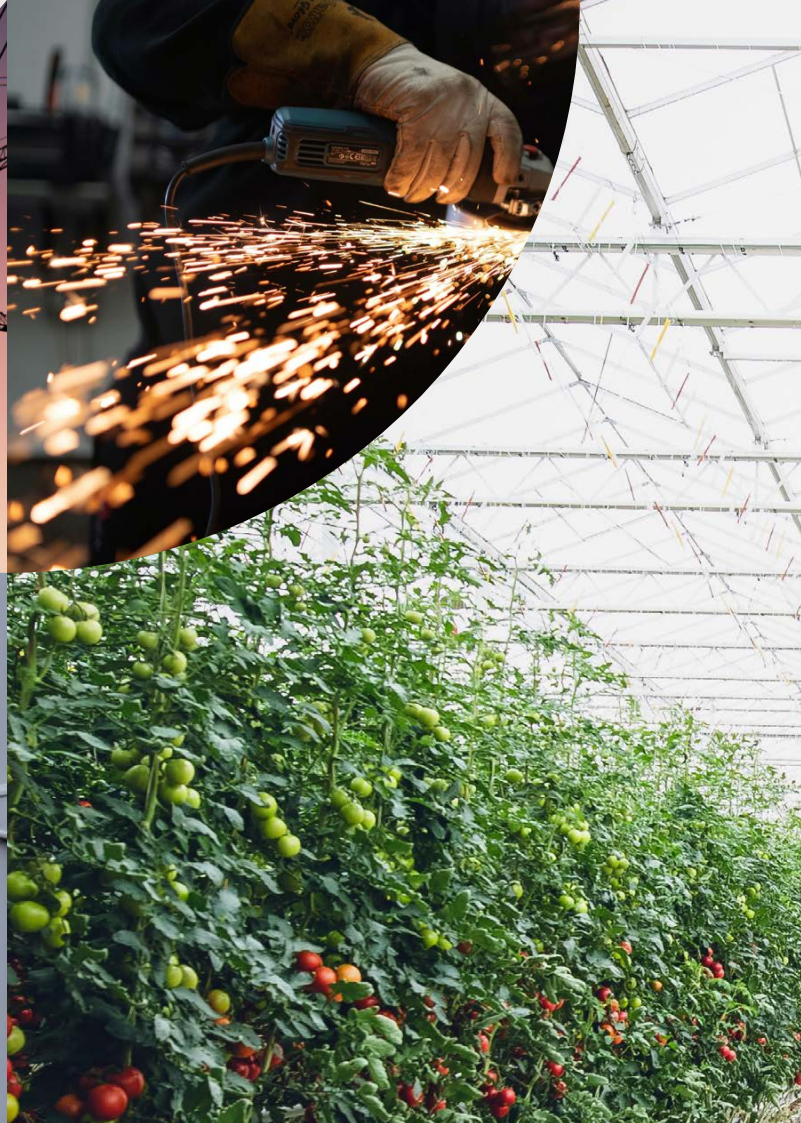
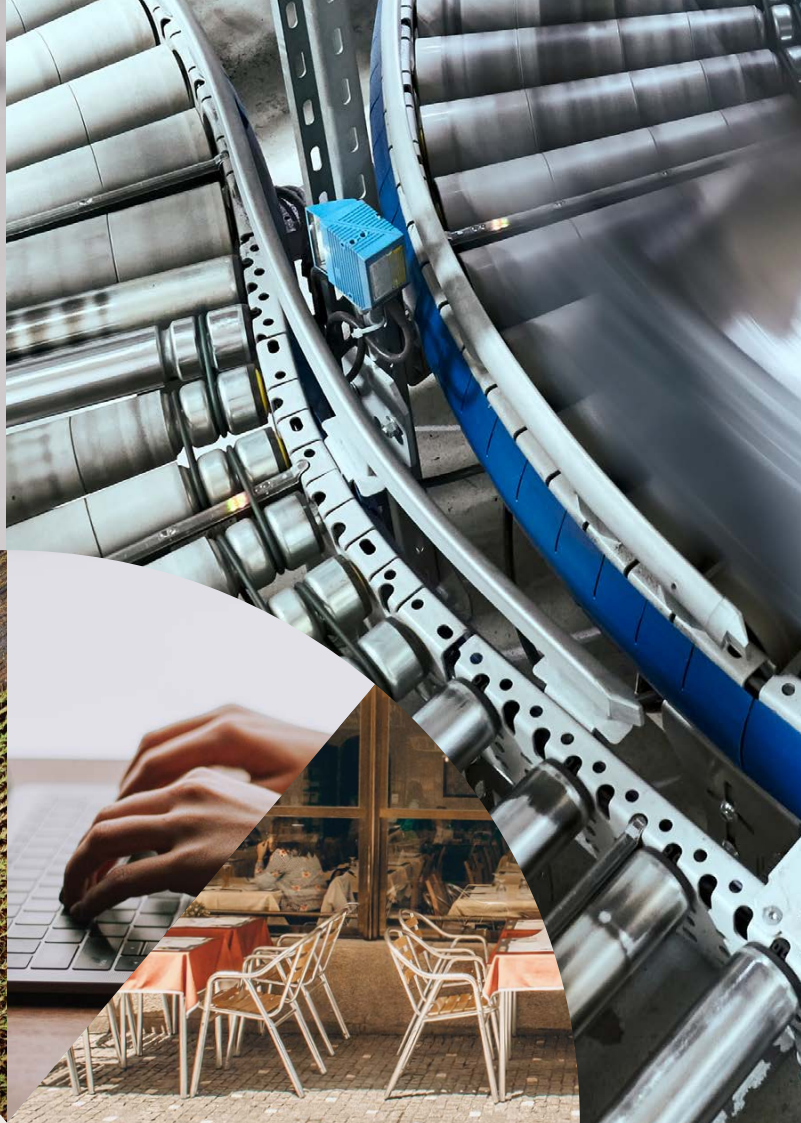
La statistique fédérale accorde une attention particulière à l'endettement de la population suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Types et cumul de dettes
- Motifs de prise de crédit
- Arriérés de paiement
- Découverts bancaires
- Poursuites et actes de défaut de biens
- Cartes de crédit

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique 20G

→ p. 373



Champ thématique Économie et finances publiques



Dans ce domaine thématique, la statistique fédérale met à disposition des informations statistiques sur l'état et l'évolution de la structure et de la conjoncture de l'économie suisse ainsi que sur les finances publiques. Il s'agit notamment de grandeurs économiques importantes comme le produit intérieur brut (PIB), l'indice national des prix à la consommation (IPC) et l'emploi. C'est une base indispensable pour évaluer la performance économique du pays et sa dynamique. Outre la mesure de la situation économique globale, ces statistiques fournissent également des informations sur les domaines partiels qui contribuent au résultat global de l'économie suisse (p. ex. la production et l'emploi par branche, la demande intérieure et étrangère, les prix des biens nationaux et importés, la valeur ajoutée, etc.). On dispose également d'informations qui permettent d'anticiper l'évolution de la conjoncture (tel que le climat de consommation).

Les données sont également utilisées pour les analyses de la croissance économique et de la productivité, qui permettent d'établir les prévisions économiques de la Confédération. Ces informations statistiques sont largement comparables entre les États et permettent de tirer des conclusions sur la compétitivité internationale de la Suisse. Ces données aident par ailleurs à planifier et à piloter des projets ainsi qu'à prendre des décisions dans des domaines centraux, comme la politique économique et financière, la politique de l'égalité, la politique agricole, le tourisme, la science et la recherche.

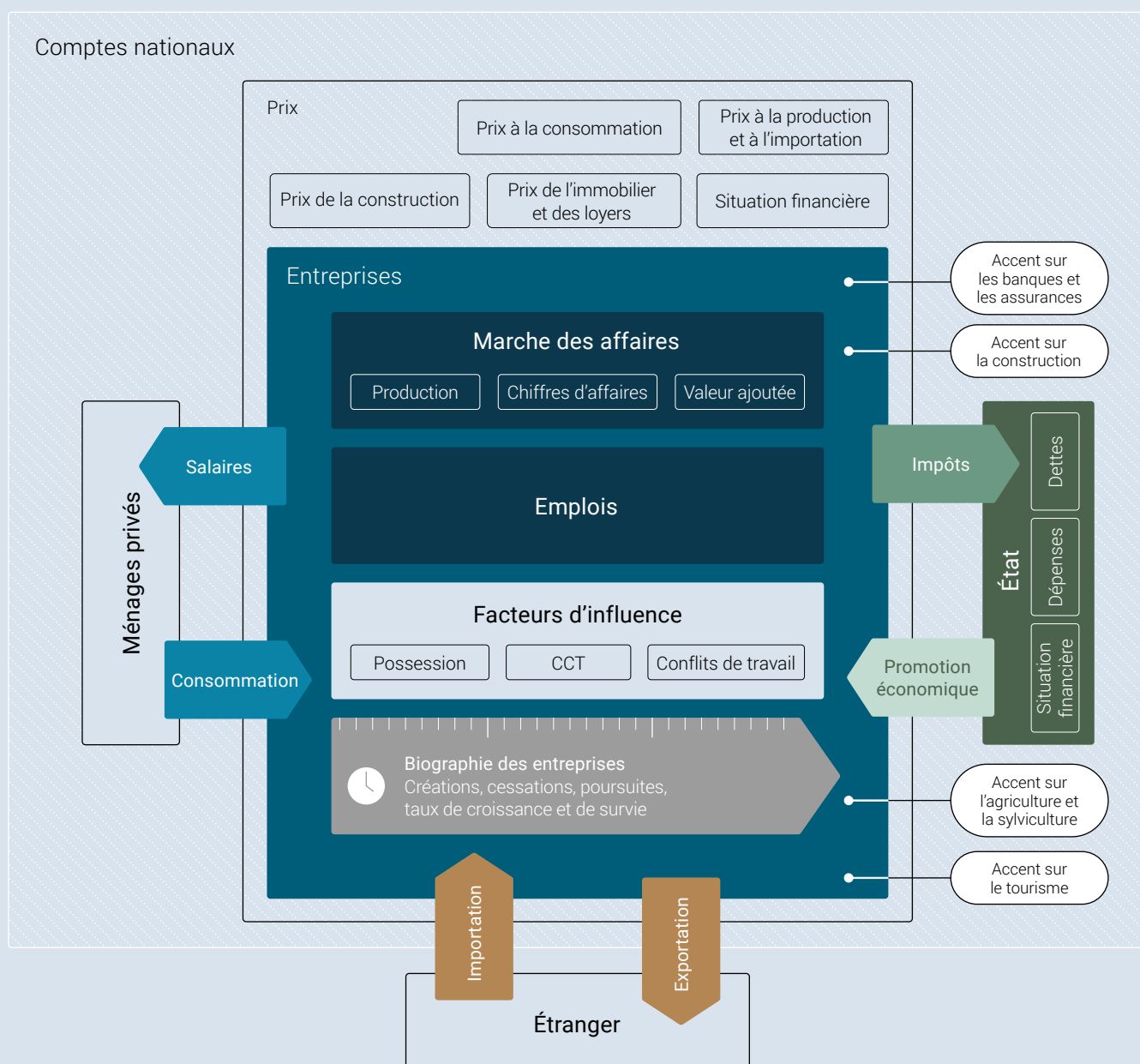
LES ENQUÊTES ET LES STATISTIQUES DU CHAMP THÉMATIQUE ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES FIGURENT DANS LES DOMAINES STATISTIQUES SUIVANTS:

Domaine statistique 3: Travail et rémunération	→ p. 157	Domaine statistique 9: Construction et logement	→ p. 223
Domaine statistique 4: Économie nationale	→ p. 171	Domaine statistique 10: Tourisme	→ p. 233
Domaine statistique 5: Prix	→ p. 183	Domaine statistique 12: Monnaie, banques, assurances	→ p. 257
Domaine statistique 6: Industrie et services	→ p. 191	Domaine statistique 13: Sécurité sociale	→ p. 267
Domaine statistique 7: Agriculture et sylviculture	→ p. 205	Domaine statistique 18: Finances publiques	→ p. 339

Comment la statistique fédérale aborde-t-elle le champ thématique Économie et finances publiques?

Dans le domaine de l'économie et des finances publiques, la statistique fédérale considère quatre acteurs principaux: l'État, les entreprises, les ménages privés et l'étranger.

APPROCHE STATISTIQUE



Ce schéma présente une vue d'ensemble des principales informations dont dispose la statistique fédérale pour ce champ thématique. Il ne considère pas de manière détaillée tous les indicateurs et produits statistiques.

Les données sont finalement rassemblées dans les comptes nationaux, qui reflètent statistiquement les tendances de l'économie suisse. Ces derniers fournissent des indications sur tous les secteurs économiques, assurent une comparabilité internationale et présentent un indicateur clé: le produit intérieur brut (PIB).

En ce qui concerne l'État, les statisticiens de la Confédération s'intéressent notamment à la situation financière, aux dépenses et aux dettes – et donc aussi à des facteurs tels que les recettes fiscales. La statistique fédérale fournit un rapport financier consolidé et harmonisé de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales publiques; ce rapport se base sur les modèles comptables de la Confédération et des cantons (NMC, MCH2, etc.). Les données financières sont également traitées conformément aux réglementations internationales (SFP et SEC), ce qui permet notamment d'effectuer des comparaisons internationales.

La statistique publique produit des informations sur la situation économique des entreprises en Suisse sous de nombreuses formes différentes. Ainsi, on ne se contente pas de relever ce que les entreprises produisent et le chiffre d'affaires qu'elles réalisent avec ces produits. Des données sur les créations et les fermetures d'entreprises, sur les emplois ou sur les conventions collectives de travail sont également mises à disposition. Les données des registres permettent de suivre les biographies des entreprises de manière anonyme. Grâce à la statistique publique, nous savons donc comment se portent les entreprises, sans pouvoir tirer de conclusions sur une entreprise en particulier.

Parmi les secteurs économiques sur lesquels la statistique fédérale met un accent particulier, on trouve des branches aussi diverses que le tourisme, les banques, l'agriculture ou le secteur de la construction. Certains facteurs économiques concernent les quatre acteurs principaux, comme les prix: la statistique fédérale enregistre l'évolution des prix à court et à long termes de nombreux biens et services; outre les prix à la consommation, il s'agit également des prix de l'immobilier et des loyers ou des prix à l'importation.

En ce qui concerne les relations avec l'étranger, les statistiques recensent l'évolution des importations et des exportations.

Les ménages privés sont quant à eux représentés dans le domaine thématique de l'économie par des statistiques sur leurs salaires.

SUJETS NON CONSIDÉRÉS PAR LA STATISTIQUE FÉDÉRALE

La statistique fédérale ne dispose d'aucune donnée, ou uniquement de données marginales, concernant certains thèmes faisant l'objet de demandes fréquentes. Ceci est dû au fait que les variables en question ne figurent dans aucun registre et qu'il n'existe aucune demande de collecte des données correspondantes. Il s'agit notamment des thèmes suivants:

- le nombre d'unités de biens fabriqués, vendus et consommés (dans de nombreuses branches, les quantités produites ne sont recensées qu'en montants en francs).

AUTRES CHAMPS THÉMATIQUES EN LIEN

Le développement de l'économie est étroitement lié à l'évolution démographique. L'ampleur de la croissance démographique et de la migration influe sur la quantité de main-d'œuvre dont dispose l'économie. La statistique fédérale fournit de nombreuses données à ce sujet. Alors que dans le champ thématique de l'Économie, les ménages sont considérés en premier lieu comme des consommateurs et des producteurs, le domaine thématique de la population contient de nombreuses autres données sur les ménages. On y trouve également des statistiques sur le chômage.

Champ thématique **Population** → p. 31

Avec de nombreux emplois, une pénurie croissante de personnel qualifié, des coûts élevés et une valeur inestimable pour la société, les systèmes de santé et de formation sont parmi les facteurs les plus importants pour l'économie et les finances publiques. Le secteur de la formation prépare des personnes pour différentes tâches dans l'économie et le secteur public. Le travail peut nuire à la santé selon la charge physique ou la détresse psychologique qu'il représente.

Champ thématique **Éducation et science** → p. 41

Champ thématique **Santé** → p. 67

L'approvisionnement de l'économie suisse en électricité, carburants et autres formes d'énergie permet à celle-ci de fonctionner. De plus, la branche de l'énergie est elle-même un acteur économique important.

Champ thématique **Énergie** → p. 51

Les pouvoirs publics paient une grande partie de l'infrastructure de transport et des coûts que la société doit supporter en rapport avec les transports. Les heures de pointe des pendulaires entraînent des pics de trafic sur les réseaux routier et ferroviaire.

Champ thématique **Mobilité et transports** → p. 77

La fourniture et la consommation de biens et de services ont un impact sur l'environnement. L'économie génère des émissions et utilise des ressources naturelles telles que le sol, l'eau ou le bois. L'État dispose de recettes provenant d'impôts liés à l'environnement; en contrepartie, il dépense de l'argent pour la protection de l'environnement et accorde des subventions liées à l'environnement. De nombreuses entreprises sont également actives dans le secteur de l'environnement.

Champ thématique **Territoire, environnement, développement durable** → p. 87

Le niveau des salaires versés par les acteurs économiques à leurs employés a un impact sur leur situation sociale. La statistique fédérale recueille des données sur le revenu des ménages et sur le soutien financier accordé aux personnes exposées au risque de pauvreté.

Champ thématique **Social** → p. 95

PLACE DE CE CHAMP THÉMATIQUE AU SEIN DU SYSTÈME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Les statistiques du champ thématique Économie et finances publiques sont largement comparables entre les États et permettent de tirer des conclusions sur la compétitivité internationale de la Suisse. Les informations statistiques permettent de mettre en évidence des évolutions fondamentales, notamment en ce qui concerne la structure économique, la mondialisation ou le rôle des multinationales dans l'économie suisse. Les données sont également utilisées pour des analyses de croissance et de productivité, qui permettent à leur tour d'établir des prévisions économiques de la Confédération et servent en outre à la réalisation du mandat de la Banque nationale suisse (BNS).

Les informations économiques constituent donc un fondement important pour remplir le mandat constitutionnel de la statistique fédérale. L'économie n'étant pas un système isolé, il existe de nombreux points de convergence avec d'autres domaines thématiques.

Sujets du champ thématique

Économie et finances publiques

La statistique fédérale considère ici les thèmes suivants:

THÈME

Situation globale de l'économie nationale

Les comptes nationaux offrent une vue d'ensemble de l'économie suisse.

BUT: décrire l'activité économique de l'économie suisse pour une période passée, de la manière la plus complète et la plus réaliste possible.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Produit intérieur brut et ses composantes
- Comptes financiers
- Productivité

Domaine statistique 4: **Économie nationale**

→ p. 171

THÈME

Finances publiques

Dans ce thème, la statistique fédérale présente une image de la structure économique et de la situation de l'État.

BUT: présenter la situation des revenus, des finances et du patrimoine du secteur public suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Recettes et dépenses de la Confédération, des cantons et des communes
- Charge fiscale
- Dette et taux d'endettement

Domaine statistique 18: **Finances publiques**

→ p. 339

THÈME

Secteur privé

La statistique fédérale présente une image de la structure et de la situation économique des entreprises privées. Elle analyse le secteur privé selon les secteurs économiques classiques. Secteur 1: agriculture, secteur 2: industrie, secteur 3: services. En outre, le travail et la rémunération sont examinés du point de vue des entreprises.

BUT: représenter les résultats et la situation financière des entreprises ainsi que la structure des entreprises en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Entreprises et emplois
- Productivité par branche
- Chiffres d'affaires
- Salaires et coûts du travail

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération**

→ p. 157

Domaine statistique 6: **Industrie, services**

→ p. 191

Domaine statistique 7: **Agriculture et sylviculture**

→ p. 205

THÈME

Ménages

Les statistiques économiques contiennent des informations sur la situation économique des ménages privés suisses.

BUT: connaître la situation financière des ménages et son impact sur l'économie.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Revenu disponible
- Dépenses de consommation
- Épargne forcée et épargne volontaire

Domaine statistique 4: **Économie nationale** – rubrique **4E**

→ p. 181

THÈME

Relations avec l'étranger

Ce thème présente une image statistique de l'interaction économique de la Suisse avec l'étranger.

BUT: représenter l'interdépendance économique entre la Suisse et l'étranger ainsi que la situation des entreprises suisses à l'étranger et des entreprises étrangères en Suisse.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Balance des paiements
- Investissements directs
- Dépenses à l'étranger

Domaine statistique 4: **Économie nationale** – rubrique **4D**

→ p. 180

Domaine statistique 6: **Industrie, services** – rubrique **6D**

→ p. 202

THÈME

Prix

L'évolution des prix en Suisse est mesurée par plusieurs indicateurs statistiques depuis 1914: on mesure par exemple l'évolution des prix de certains biens et services pour les consommateurs – environ 100 000 prix sont considérés chaque mois dans le calcul. Les prix des biens importés ou de l'immobilier résidentiel font également l'objet d'une évaluation statistique. Un groupe d'experts conjoncturels de la Confédération établit en outre des prévisions de renchérissement pour l'année en cours et l'année suivante.

BUT: en tant que variables économiques fondamentales, les prix et leur évolution influencent le cours de l'histoire économique, politique et sociale et vice versa. Les statistiques sur les prix sont donc depuis longtemps considérées comme des indicateurs conjoncturels pertinents. Dans le contexte du renchérissement, qui a fortement augmenté dans de nombreux pays, il existe actuellement un grand besoin de chiffres statistiques sur l'évolution des prix.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Prix à la consommation
- Loyers
- Prix de l'immobilier
- Prix de la construction

Domaine statistique 5: **Prix**

→ p. 183

Sujets spécifiques du champ thématique Économie et finances publiques

La statistique fédérale a pour mission d'examiner certains secteurs et thèmes de manière délibérément plus détaillée que d'autres – il s'agit par exemple de secteurs économiques particulièrement importants pour la Suisse ou de thèmes qui font l'objet d'une attention particulière au niveau mondial.

THÈME SPÉCIFIQUE

Analyse de la branche du tourisme

La Suisse est un pays touristique. Le tourisme est un facteur économique important, c'est pourquoi la branche est particulièrement mise en avant par la statistique fédérale.

BUT: quantifier et documenter l'importance du tourisme pour l'économie suisse au fil du temps.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Nuitées (hôtellerie et parahôtellerie)
- Emplois dans la branche du tourisme
- Dépenses de consommation des touristes
- Comportement en matière de voyages de la population

Domaine statistique 10: **Tourisme**

→ p. 233

THÈME SPÉCIFIQUE

Analyse de la branche de la construction et du logement

Les logements et les infrastructures sont des piliers importants pour le bon fonctionnement de l'économie et la couverture des besoins humains fondamentaux. L'évolution de l'activité de construction en dit long sur la situation économique d'un pays. C'est pourquoi la statistique fédérale examine de manière particulièrement approfondie le secteur de la construction et du logement.

BUT: produire des informations statistiques fiables pour gérer l'aménagement de l'environnement en fonction des besoins.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Bâtiments
- Logements
- Conditions d'habitation
- Dépenses et construction et entretien
- Emplois dans la branche de la construction
- Sources d'énergie et systèmes de chauffage

Domaine statistique 9: **Construction et logement**

→ p. 223

THÈME SPÉCIFIQUE

Analyse du secteur financier

Le secteur financier – par exemple les banques ou les assurances – est depuis longtemps une épine dorsale importante de l'économie suisse. C'est pour cette raison que la statistique fédérale lui consacre une attention particulière.

BUT: fournir des informations sur la structure du secteur financier et sur l'évolution des activités des banques et des assurances.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Politique monétaire de la Banque nationale suisse
- Espèces en circulation
- Personnel des banques et des assurances
- Bénéfices annuels

Domaine statistique 12: **Monnaie, banques, assurances**

→ p. 257

THÈME SPÉCIFIQUE

Analyse de la branche des caisses de pensions

La Suisse dispose d'un système d'institutions de prévoyance bien organisé; la prévoyance professionnelle par le biais des caisses de pensions est particulièrement importante. La statistique fédérale porte un regard particulier sur leurs affaires. Il s'agit des caisses de pensions en tant qu'entreprises et non des avoirs des ménages.

BUT: la statistique des caisses de pensions permet une gestion prévoyante et soigneuse des fonds de prévoyance accumulés.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Total du bilan
- Cotisations et apports monétaires
- Prestations versées
- Bénéficiaires de prestations

Domaine statistique 13: **Sécurité sociale** – rubrique 13A

→ p. 267

THÈME SPÉCIFIQUE

PME

Les petites et moyennes entreprises de moins de 250 employés (PME) représentent 99% des entreprises suisses et sont considérées comme l'épine dorsale de l'économie suisse. C'est pourquoi la statistique fédérale met l'accent sur ce thème.

BUT: quantifier le rôle des PME et de leurs employés et suivre l'évolution dans le temps.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Entreprises
- Emplois

Domaine statistique 6: **Industrie, services** – rubrique 6A

→ p. 195

THÈME SPÉCIFIQUE

Mondialisation

Dans un monde globalisé, les interdépendances économiques de la Suisse avec l'étranger sont un aspect central de la situation économique. Les groupes d'entreprises multinationales sont actifs dans de nombreux pays, y compris en Suisse. C'est pourquoi la statistique fédérale met l'accent sur ce thème.

BUT: chiffrer les effets de la mondialisation et suivre ainsi leur évolution.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

- Groupes d'entreprises multinationales en Suisse
- Emplois
- Secteurs et branches

Domaine statistique 6: **Industrie, services** – rubrique **6E**

→ p. 203

THÈME SPÉCIFIQUE

Alimentation

En vertu de la Constitution, la Confédération est tenue de veiller à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire de la population, ce qui représente une tâche exigeante compte tenu de la croissance démographique. C'est pourquoi la statistique fédérale met l'accent sur ce thème.

Informations sur les aspects suivants (liste non exhaustive):

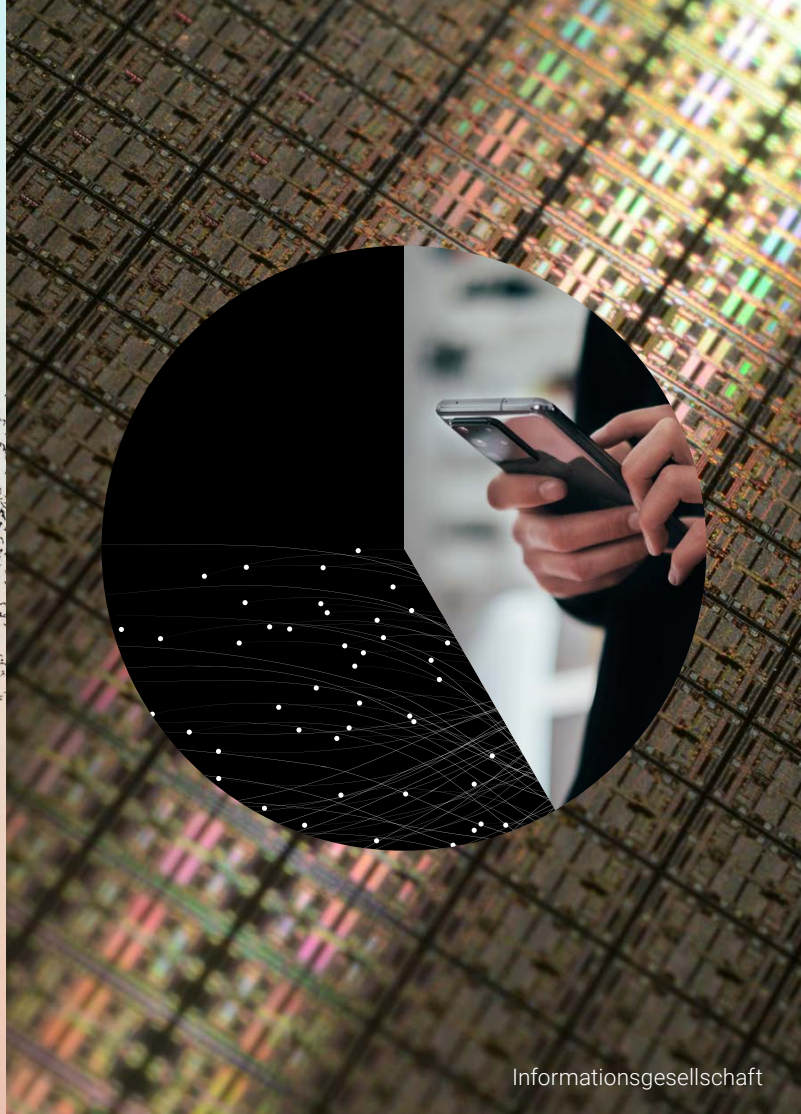
- Consommation de denrées alimentaires
- Taux d'auto-approvisionnement
- Chaîne alimentaire
- Industrie alimentaire
- Commerce de gros
- Établissements de restauration
- Emplois

Domaine statistique 7: **Agriculture et sylviculture** – rubrique **7D**

→ p. 205



Nachhaltige Entwicklung



Informationsgesellschaft



Raum und räumliche Analysen



Lebensqualität in den Städten

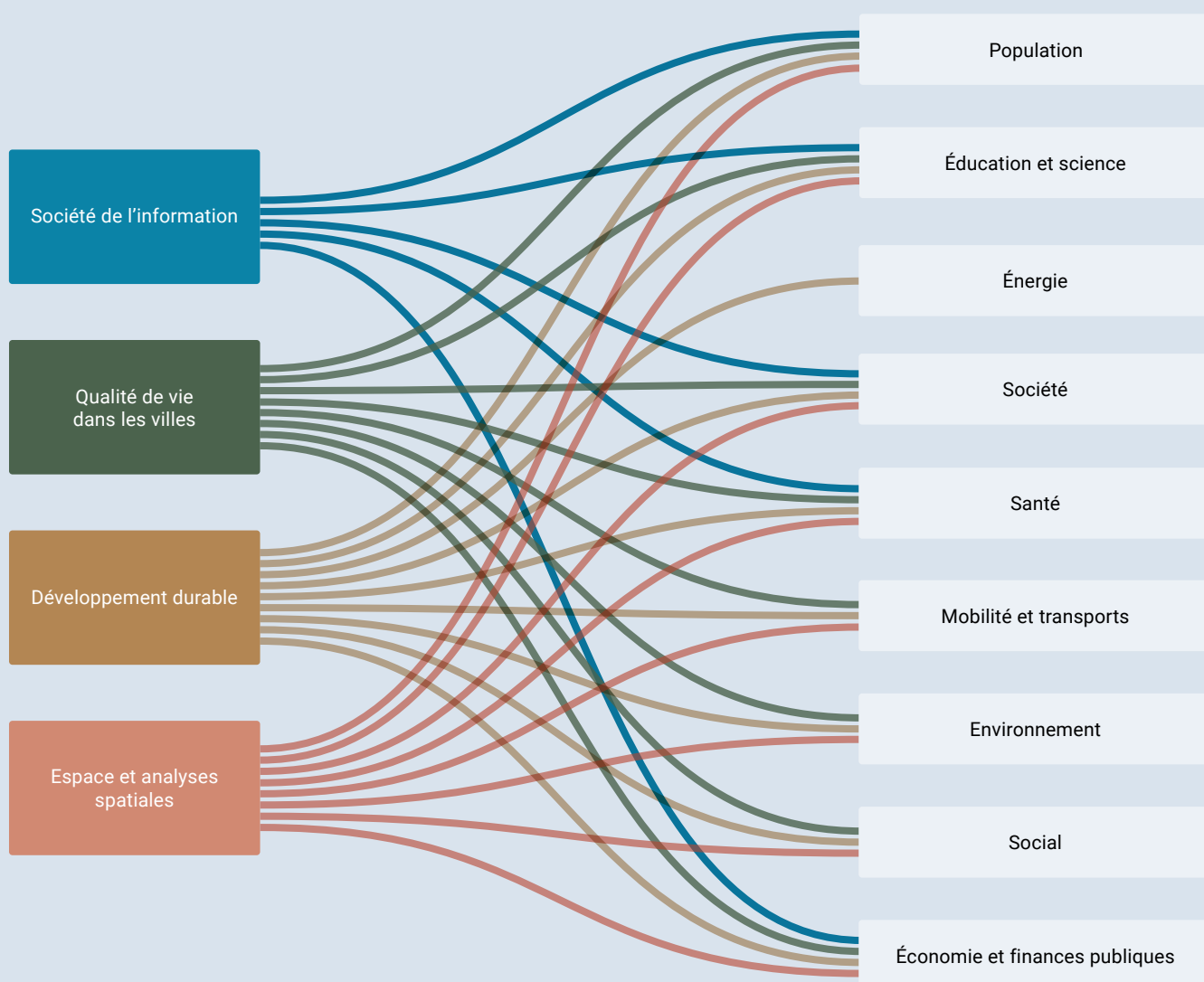
Thèmes transversaux

Les neuf champs thématiques présentés dans les chapitres précédents se recoupent en particulier lorsqu'il est question de phénomènes se rapportant à plusieurs sujets. La statistique publique en examine quatre de plus près, à découvrir dans les pages qui suivent.

Thèmes transversaux

Comme certains sujets de la statistique publique se rapportent à de nombreux champs thématiques, ils ne peuvent être attribués à un seul d'entre eux. En font partie la numérisation («Société de l'information»), la qualité de vie dans les villes, le développement durable ainsi que l'espace et les analyses spatiales. Le modèle ci-dessous illustre les liens entre ces quatre thèmes transversaux et les neuf champs thématiques. Il montre par exemple que tous les champs thématiques comprennent des informations statistiques permettant de mesurer et de décrire le développement durable.

APPROCHE STATISTIQUE



Société de l'information

Les statistiques de la société de l'information permettent de suivre les développements de la transformation numérique. La numérisation façonne toujours plus notre vie quotidienne. Grâce à son système politique stable et à ses capacités d'innovation très élevées, la Suisse dispose de bonnes conditions pour son avenir numérique.

Grâce à de nombreux indicateurs, on sait quelles technologies numériques sont utilisées en Suisse et dans ses régions linguistiques, et qui y a recours, dans quel but et dans quelle mesure. Est considérée ici la situation dans la population et les ménages, les entreprises, l'éducation, la science et d'autres domaines.

Ainsi, la plupart des ménages en Suisse disposent au moins d'un ordinateur chez eux; la statistique fédérale fournit des informations détaillées à ce sujet. Celle-ci propose aussi des informations statistiques concernant l'utilisation d'Internet sur les appareils mobiles, la participation aux réseaux sociaux, le e-banking et le commerce en ligne.

La grande majorité de la population en Suisse est familiarisée avec les applications du numérique. On peut cependant observer de fortes disparités sur ce plan. La statistique fédérale saisit la part de la population qui dispose de compétences numériques. Comme ces compétences sont aussi relevées dans les États de l'UE, il est possible de comparer les niveaux de compétences à l'international.

Le télétravail connaît un grand essor, qui s'explique notamment par la récente crise sanitaire du COVID-19. Du fait de la numérisation toujours plus forte dans le monde du travail, la part des personnes actives occupées pratiquant régulièrement le télétravail s'accroît. On observe aussi, à un niveau plus bas, une hausse de la part des personnes travaillant essentiellement à domicile. Depuis 2001 déjà, la statistique publique fournit des chiffres sur le télétravail dans de nombreuses branches économiques.

Des statistiques établies au niveau des entreprises indiquent dans quelle mesure les entreprises suisses sont actives sur Internet, que ce soit en proposant des biens et des services en ligne ou en ayant recours aux médias sociaux, etc. Elles donnent aussi des informations sur la part des entreprises employant une personne chargée de la sécurité informatique.

Le secteur dit des TIC (technologies de l'information et de la communication) représente aussi un facteur économique non négligeable. La statistique publique décrit donc le nombre d'entreprises et d'emplois de ce secteur de même que sa valeur ajoutée et sa productivité.

Les comparaisons internationales sont une tâche essentielle de la statistique publique dans le domaine de la numérisation. De nombreuses analyses réalisées en collaboration de l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat) montrent où se situe la Suisse en comparaison européenne, notamment par rapport à ses pays voisins.

Le thème transversal Société de l'information se recoupe avec les cinq champs thématiques suivants de la statistique publique: Population, Éducation et science, Société, Santé, Économie et finances publiques.

i Une partie des données disponibles servent à accompagner la Stratégie Suisse numérique du Conseil fédéral et à mesurer son impact. La stratégie définit des lignes directrices pour l'activité de l'État dans le domaine de la transformation numérique. Elle indique comment les autorités, l'économie, les milieux scientifiques, la société civile et les acteurs politiques doivent collaborer pour que la numérisation serve à la collectivité. La stratégie est contraignante pour l'administration fédérale. Elle donne aux autres acteurs de la numérisation, tels que les cantons, les communes, les milieux économiques et scientifiques et la société civile, un cadre sur lequel s'appuyer afin que tous puissent tirer parti des opportunités de la transformation numérique.



Source des illustrations: Stratégie Suisse numérique 2023 (<https://digital.swiss>), Chancellerie fédérale

Plus d'informations sur la société de l'information:

Domaine statistique 16: **Culture, médias, société de l'information, sport** – rubrique 16C → p. 323

Espace et analyses spatiales

Les analyses et représentations spatiales facilitent l'identification et la représentation des particularités et corrélations statistiques en rapport avec leur position géographique. Des statistiques spatiales sont établies pour tous les champs thématiques lorsque cela s'avère utile et possible. Elles se basent dans une large mesure sur les niveaux géographiques définis par l'OFS. Ce domaine fait partie du champ thématique Territoire, environnement, développement durable.

Les statistiques permettent d'identifier des structures et d'établir des corrélations, possiblement de nature géographique, lors d'analyses par région linguistique, par degré d'urbanisation ou par bassin d'emploi. L'OFS met à disposition à cet effet les niveaux géographiques suivants, que d'autres acteurs peuvent aussi utiliser:

- niveaux institutionnels (communes, districts et cantons),
- régions d'analyse (p. ex. régions linguistiques, agglomérations, bassins d'emploi),
- typologies territoriales (typologie des communes, espace à caractère urbain, etc.),
- définitions internationales (telles que Nomenclature des unités territoriales statistiques NUTS, degré d'urbanisation européen DEGURBA, zones urbaines fonctionnelles).

La subdivision de la Suisse en 101 bassins d'emploi (voir carte p. 119, en haut) constitue un exemple typique de région d'analyse. Elle a été introduite par l'OFS en 2019. La délimitation de ces espaces de vie et de travail a été réalisée sur la base des déplacements des personnes actives de leur domicile à leur travail, soit sur la base d'informations fournies par la statique publique. Les bassins d'emploi permettent par ailleurs d'élaborer des statistiques à un niveau compris entre les communes et les cantons, tel celui des districts, que l'on ne trouve pas dans tous les cantons. Les bassins d'emploi par contre sont définis de manière uniforme sur l'ensemble du territoire.

La typologie urbain-rural en est un autre exemple: on distingue trois types de communes, en fonction de critères relatifs à la densité et à la taille de même qu'à l'accessibilité de la commune (voir carte p. 119, en bas). Outre la catégorie des communes urbaines et celle des communes rurales, la typologie prévoit également un type de commune «intermédiaire». Cela permet de tenir compte des réalités actuelles.

LES RÉGIONS SE DISTINGUENT À BIEN DES ÉGARDS

Les particularités régionales de la Suisse sont riches et variées. Une trentaine d'indicateurs donnent une vue d'ensemble des différences, contrastes et particularités régionales (résumés par le terme de disparités) en Suisse. Ces indicateurs sont répartis en neuf thèmes, allant de la population à l'éducation, la recherche et l'innovation, en passant par l'économie, l'approvisionnement, les revenus et la protection sociale, la fiscalité, le chômage, la mobilité, l'utilisation du sol et le logement.

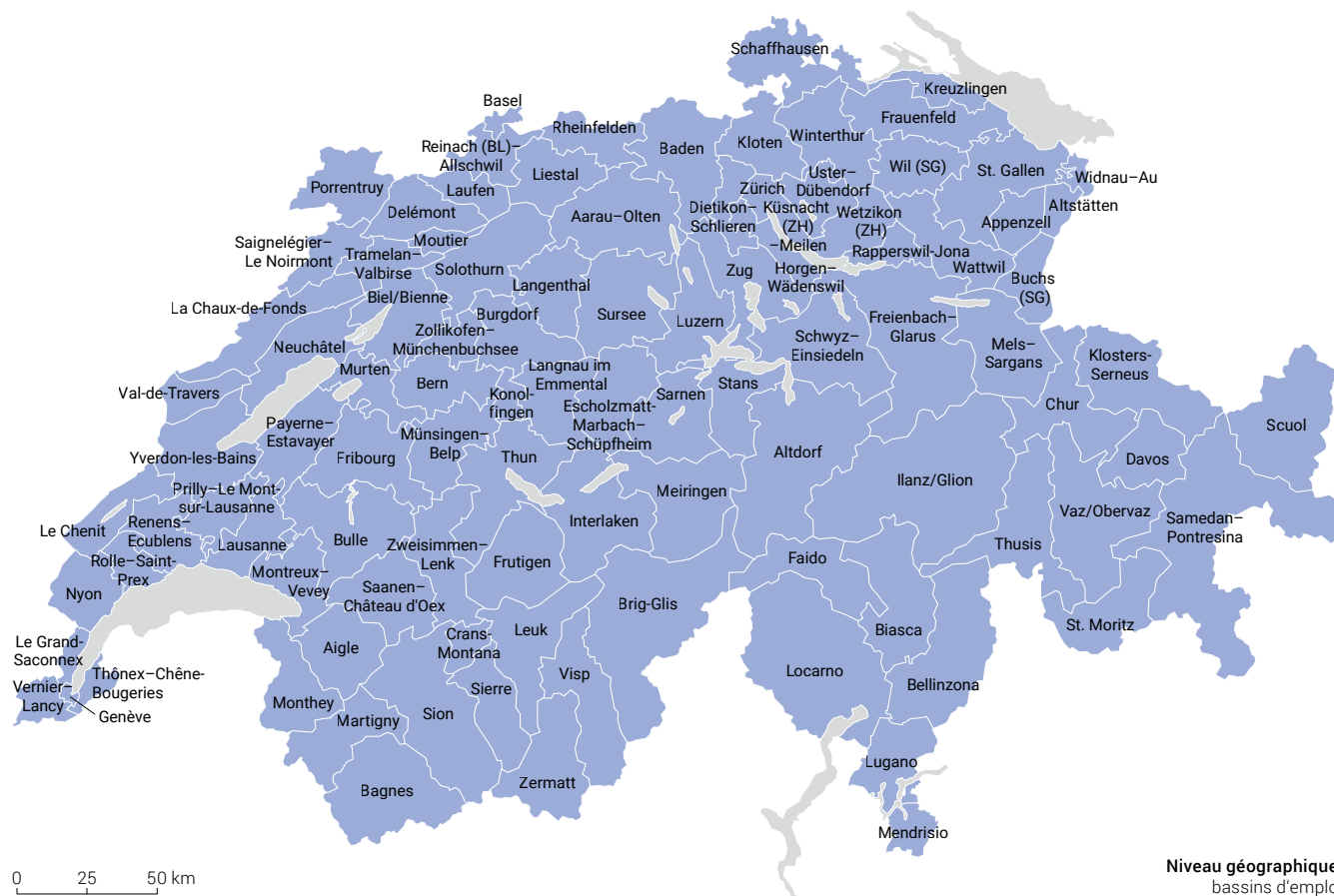
L'OFS présente également les disparités régionales dans l'Atlas statistique sur des cartes interactives, dont la présentation peut être adaptée selon les besoins.

Plus d'informations sur les particularités spatiales des différentes régions:

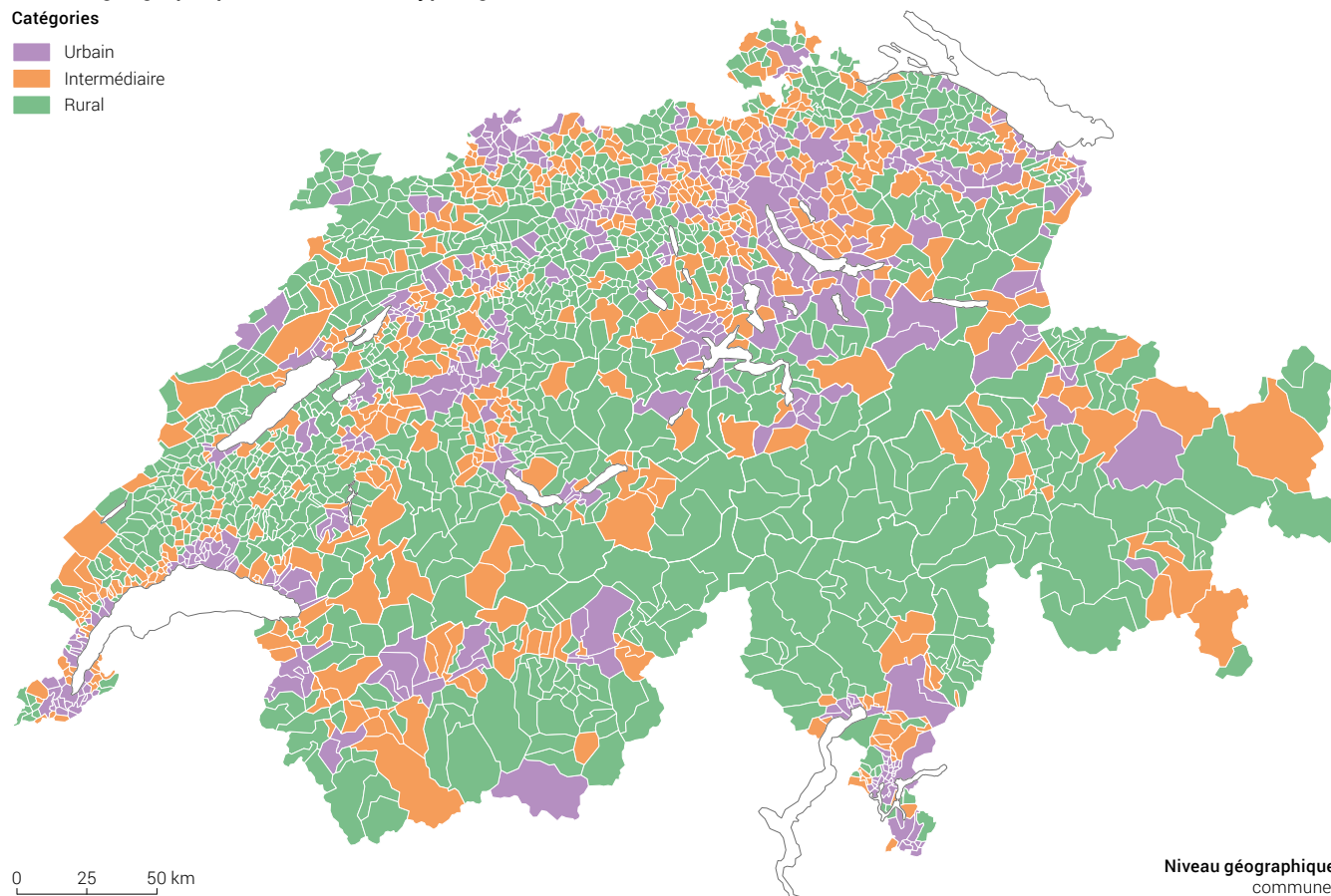
Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique 21B

→ p. 383

Niveaux géographiques de la Suisse: les 101 bassins d'emploi, en 2018



Niveaux géographiques de la Suisse: typologie urbain-rural 2012



La qualité de vie dans les villes

City Statistics fournit des informations et des points de comparaison sur plusieurs aspects des conditions de vie tels que démographie, logement, santé, marché du travail et éducation. Ces informations se présentent sous la forme de 200 indicateurs environ portant sur trois niveaux géographiques (agglomérations, villes-centres et quartiers), dans plus de 900 villes européennes. Ce domaine fait partie du champ thématique Territoire, environnement, développement durable.

En Suisse, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Saint-Gall, Winterthour et Zurich participent à cette activité menée par l'OFS, en collaboration avec l'Office fédéral du développement territorial (ARE), l'Office fédéral du logement (OFL) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

City Statistics est un projet géré par Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne. La Suisse est ainsi intégrée à ce projet d'envergure internationale. Toutes les données sont accessibles dans la base de données d'Eurostat. La disponibilité des données récoltées varie selon les pays et les années de relevés ainsi qu'en fonction des sujets. Dans les villes de Genève et de Bâle, les communes d'agglomération situées dans les pays limitrophes sont aussi prises en compte, les relations économiques et sociales s'étendant au-delà des frontières nationales.



À QUOI SERVENT CES STATISTIQUES?

Les villes européennes sont confrontées à des enjeux variés allant du vieillissement de la population au phénomène de migration en passant par l'étalement urbain et le changement climatique. En revanche, les villes dynamiques de l'Europe attirent les investissements, les personnes et les services, ce qui stimule la créativité et l'innovation.

Les villes apparaissent à la fois comme la cause et la solution des défis économiques, environnementaux et sociaux qu'elles doivent relever. De bonnes connaissances de la situation actuelle, fondées sur des statistiques par exemple, sont un des préalables nécessaires au pilotage des améliorations et développements futurs.

i LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ DE VIE DANS LES VILLES SUISSES

En Suisse, le concept de qualité de vie dans les villes a été retenu afin de définir un cadre d'analyse pour les variables de City Statistics. Développé en 2014 par l'OCDE il a été adapté pour tenir compte des spécificités des villes suisses. Le concept de qualité de vie est pluridimensionnel et comporte des dimensions interdépendantes.

Il est utilisé pour mesurer le bien-être de la population dans ses diverses dimensions.

Ainsi, le bien-être dépend des conditions de vie matérielles, mais aussi de la perception subjective de la qualité de la vie. Le revenu, le travail et le logement relèvent des conditions de vie matérielles. La santé et la formation font partie des dimensions immatérielles de la qualité de vie, de même que la qualité de l'environnement, la sécurité personnelle, l'engagement civique et l'équilibre vie professionnelle-vie privée. Trois dimensions supplémentaires – infrastructure et services, mobilité, culture et loisirs – ont été ajoutées pour tenir compte des particularités des villes suisses et pour décrire au mieux leur attractivité. Sont également examinés le contexte économique et le contexte démographique des villes.

Un système de 29 indicateurs, répartis selon les 11 dimensions de la qualité de vie, et des informations contextuelles sont disponibles en ligne et actualisés chaque année. Le système permet de comparer les neuf villes partenaires et leurs agglomérations selon les dimensions de la qualité de vie.

Plus d'informations sur la qualité de vie dans les neuf plus grandes villes de Suisse:

Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique 21C

→ p. 386

Développement durable

Ce domaine fait partie du champ thématique Territoire, environnement et développement durable. En tant que thème transversal, le développement durable recoupe tous les champs thématiques de la statistique publique, raison pour laquelle il est traité séparément ici.

La Suisse, comme tous les États membres de l'ONU, s'est engagée à mettre en œuvre l'Agenda 2030 et en rend compte régulièrement tant au niveau national qu'international. La statistique publique apporte sa contribution:

- Le développement durable, en tant que processus complexe, nécessite un suivi systématique basé sur une méthode clairement définie. Cela permet de documenter les progrès réalisés dans le sens des objectifs de développement durable.
- Le système d'indicateurs MONET 2030, permet depuis 2003 de mesurer le développement durable au niveau national. Il a été adapté pour intégrer les objectifs de l'Agenda 2030. Au niveau régional et local, le monitoring du développement durable est assuré par le système d'indicateurs appelé Cercle Indicateurs.
- L'approche systématique de MONET 2030 permet de prendre en compte, outre les objectifs définis dans l'Agenda 2030, les domaines de la culture, de la mobilité et des transports ainsi que de la cohésion sociale. Ces aspects sont particulièrement importants dans le contexte suisse.
- Le système MONET 2030 fournit également les bases nécessaires pour assurer le monitoring de la Stratégie pour le développement durable 2030 du Conseil fédéral.

DES DÉCISIONS SUISSES QUI ONT UN IMPACT MONDIAL

Le développement durable ne s'arrête pas aux frontières. Dans un monde globalisé, nos modes de production et de consommation ainsi que les décisions prises en Suisse ont un impact sur les autres pays. Ces effets de débordement, ou «spill-over effects», peuvent être négatifs (p. ex. lorsque la production de biens et de services consommés en Suisse pollue l'environnement dans d'autres pays). D'autre part, il existe des effets positifs, notamment la création d'emplois grâce aux investissements suisses à l'étranger.

La manière dont la Suisse assume ses responsabilités pour remédier à une répartition inéquitable des ressources environnementales, sociales et économiques à l'échelle mondiale exerce également une influence sur les autres pays (p. ex. par le biais de l'aide au développement ou par la suppression des droits de douane sur les marchandises provenant de certaines catégories de pays).

Le système d'indicateurs MONET 2030, en fournissant des informations sur ces effets de débordement, contribue à une approche globale des enjeux du développement durable.

i En 1992, le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro et l'Agenda 21 ont posé les bases de la mise en œuvre politique du développement durable. Cela fait suite à la définition du développement durable, en 1987, dans le rapport Brundtland: le développement durable exige que les générations actuelles puissent couvrir leurs besoins, tout en permettant aux générations futures de couvrir les leurs.

En 2012, ces aspirations ont été renforcées par l'adoption du rapport «The Future We Want» lors de la Conférence mondiale sur le développement durable. L'Agenda 2030 des Nations Unies se fonde sur ce rapport et concrétise la conception du développement durable avec ses 17 objectifs de développement durable: il comprend les trois dimensions «efficacité économique», «solidarité sociale» et «responsabilité écologique».



Plus d'informations sur le développement durable en Suisse:

Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique 21A

→ p. 378

Les domaines statistiques

Domaine statistique 1: Population	→ p. 127
Domaine statistique 2: Espace et environnement	→ p. 145
Domaine statistique 3: Travail et rémunération	→ p. 157
Domaine statistique 4: Économie nationale	→ p. 171
Domaine statistique 5: Prix	→ p. 183
Domaine statistique 6: Industrie et services	→ p. 191
Domaine statistique 7: Agriculture et sylviculture	→ p. 205
Domaine statistique 8: Énergie	→ p. 215
Domaine statistique 9: Construction et logement	→ p. 223
Domaine statistique 10: Tourisme	→ p. 233
Domaine statistique 11: Mobilité et transports	→ p. 243
Domaine statistique 12: Monnaie, banques, assurances	→ p. 257
Domaine statistique 13: Sécurité sociale	→ p. 267
Domaine statistique 14: Santé	→ p. 279
Domaine statistique 15: Éducation et science	→ p. 297
Domaine statistique 16: Culture, médias, société de l'information, sport	→ p. 313
Domaine statistique 17: Politique	→ p. 327
Domaine statistique 18: Finances publiques	→ p. 339
Domaine statistique 19: Criminalité et droit pénal	→ p. 349
Domaine statistique 20: Situation économique et sociale de la population	→ p. 361
Domaine statistique 21: Développement durable, disparités régionales et internationales	→ p. 375

Chaque statistique de la Confédération est attribuée à l'un des 21 domaines statistiques. Cette répartition permet de trouver plus facilement les informations voulues. Les services statistiques cantonaux et communaux travaillent aussi selon cette structure. Celle-ci est appliquée dans les annuaires statistiques depuis 1989 et n'a subi que peu de changements.

Cette troisième partie de l'annuaire présente les principales informations statistiques actuelles sur la population, l'éducation et la science, l'énergie, la société, la santé, la mobilité et les transports, l'environnement, l'économie et la situation sociale en Suisse. La statistique fédérale a toujours travaillé avec des structures thématiques afin que ses utilisateurs accèdent plus rapidement aux statistiques qu'ils souhaitent consulter. Si la dénomination des domaines statistiques a changé au fil des décennies, les annuaires statistiques en ont toujours tenu compte.

UNE STRUCTURATION EN 21 DOMAINES BIEN ÉTABLIE

La structuration actuelle en 21 domaines est en place depuis la fin des années 1980. Les domaines 1 à 19 sont apparus sous cette forme pour la première fois dans l'annuaire statistique 1989 et n'ont pratiquement plus changé depuis lors. Sont venus s'y ajouter les domaines 20 «Situation économique et sociale de la population» et 21 «Développement durable, disparités régionales et internationales».

Certains des neuf champs thématiques présentés dans la partie précédente de cet ouvrage sont ici subdivisés de manière plus détaillée. C'est notamment le cas de l'économie: les statistiques portant sur des aspects économiques sont proposées principalement dans les domaines suivants: 3 Travail et rémunération; 4 Économie nationale; 5 Prix; 6 Industrie et services; 7 Agriculture et sylviculture; 9 Construction et logement; 10 Tourisme; 12 Monnaie, banques, assurances; 18 Finances publiques; 20 Situation économique et sociale de la population.

DONNÉES ACTUALISÉES EN PERMANENCE SUR INTERNET

La répartition en 21 domaines statistiques est reprise dans l'ensemble de l'offre en ligne de la statistique fédérale, qui propose presque chaque jour de nouveaux chiffres et de nouvelles informations statistiques. L'actualité de l'annuaire ne peut par nature pas rivaliser avec celle des médias en ligne. De nombreuses informations statistiques de cette édition 2022/2023 concernent bien sûr l'année 2022, mais en fonction de la statistique les informations peuvent parfois remonter plus loin dans le temps.

Dans une large palette de moyens de publication, l'Office fédéral de la statistique présente des données actuelles et détaillées dans toutes les langues nationales ainsi qu'en anglais. De nombreuses publications – comptant entre autres les plus récents communiqués de presse – sont disponibles sur le portail en ligne Statistique suisse: www.statistique.ch. Les utilisateurs peuvent télécharger gratuitement des graphiques, tableaux et

cartes thématiques, tirés de l'annuaire et de nombreuses autres sources, depuis ce portail.

Par ailleurs, le secrétariat Open Government Data, rattaché à l'Office fédéral de la statistique (OFS), gère le portail central **opendata.swiss**. Ce dernier met à disposition toutes les données ouvertes des autorités suisses. Actuellement, plus de 120 services de la Confédération, des cantons, des communes et d'autres organisations chargées de tâches publiques publient leurs données dans un format ouvert.

NOUVEAU: UN CODE QR DANS CHAQUE RUBRIQUE

Les 21 chapitres ci-après sont subdivisés en rubriques thématiques. Les visualisations et autres informations qui y figurent sont disponibles en ligne. Les codes QR de chaque rubrique mènent directement à l'endroit voulu, réduisant ainsi nettement le temps de recherche. La rédaction de l'annuaire vous souhaite une agréable et intéressante exploration de cet ouvrage.

Domaine statistique 1

Population

La statistique fédérale fournit des chiffres fiables sur la population de la Suisse, ses nationalités, sa structure par âge, ses langues et ses religions. Elle détaille les naissances et les décès, observe combien de personnes migrent en Suisse et combien quittent le pays. Elle ne se contente pas de décrire une situation passée, mais produit des bases indispensables pour envisager l'avenir: par exemple pour planifier des infrastructures publiques comme les écoles, les homes pour personnes âgées ou les routes et le rail – et pour de nombreuses autres décisions importantes.

SOURCES DE DONNÉES

Les plus importantes sources de la statistique de la population sont les registres de personnes de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que les registres fédéraux des bâtiments et des logements. Ces données sont complétées avec une série d'enquêtes. La plus importante d'entre elles est le relevé structurel qui collecte, chaque année auprès d'un échantillon d'au moins 200 000 personnes, des informations sur les ménages, les familles, le logement, le travail, la pendularité, la formation, la langue et la religion.

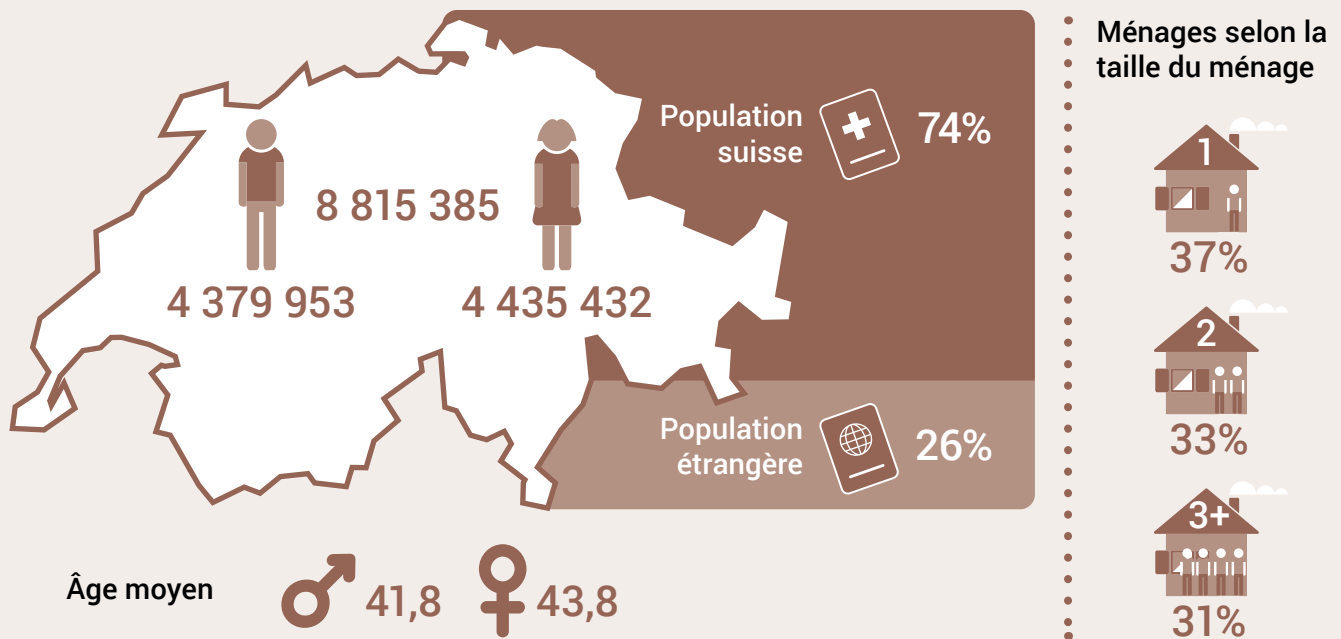
INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Population**

→ p. 31

L'essentiel en bref

Depuis 1900, la population résidante permanente de la Suisse a augmenté pratiquement de manière continue, pour atteindre plus de 8,8 millions d'habitants en 2022. Dans cette population, on dénombre plus de femmes que d'hommes, les unes étant plus représentées dans les classes d'âge élevées et les autres, aux jeunes âges. En 2022, la majeure partie des personnes sont soit célibataires (46%), soit mariées (41%). Une personne sur quatre en Suisse est de nationalité étrangère; les ressortissants d'Italie, d'Allemagne et du Portugal forment les communautés les plus nombreuses dans le pays.



Croyance

40%

croient en un Dieu unique



- 25% croient en une sorte de puissance supérieure
- 18% ne savent pas si un ou des dieux existent
- 15% sont athées
- 2% croient en plusieurs dieux

Langues principales

Allemand	62%
Français	23%
Italien	8%
Romanche	0,5%
Autres langues	23%

	1950	1980	2000	2010 ¹	2020	2022
État et structure						
Population résidante permanente, en mio	4,717	6,335	7,204	7,870	8,670	8,815
Étrangers	0,285	0,914	1,424	1,766	2,211	2,296
Groupes d'âge						
0–19 ans	30,6%	27,5%	23,1%	20,9%	19,9%	19,9%
20–64 ans	59,8%	58,6%	61,5%	62,2%	61,3%	60,9%
65 ans ou plus	9,6%	13,9%	15,4%	16,9%	18,8%	19,2%
Évolution						
Accroissement naturel, pour 1000 habitants	8,0	2,3	2,2	2,3	1,1	0,9
Solde migratoire, pour 1000 habitants	2,5	2,7	2,8	8,3	6,2	7,8
Naissances vivantes						
Pour 1000 habitants	18,1	11,7	11,0	10,3	9,9	9,4
De mères pas mariées	3,8%	4,8%	10,7%	18,6%	27,7%	29,6%
Âge moyen de la mère à la naissance de son premier enfant	26,8	26,3	28,7	30,2	31,1	31,2
Indicateur conjoncturel de fécondité	2,40	1,55	1,50	1,52	1,46	1,39
Décès						
Pour 1000 habitants	10,1	9,4	8,7	8,0	8,8	8,5
Décès pendant la première année de vie pour 1000 naissances vivantes	31,2	9,1	4,9	3,8	3,6	3,8
Mariages						
Pour 1000 habitants ²	7,9	5,7	5,5	5,5	4,1	4,7
Âge moyen des femmes célibataires au mariage	25,8	25,0	27,9	29,4	30,2	30,4
Indicateur conjoncturel de nuptialité des femmes célibataires (< 50 ans)	92%	66%	64%	65%	50 %	54%
Divorces³						
Pour 1000 habitants	0,9	1,7	1,5	2,8	1,9	1,8
Indicateur conjoncturel de divortialité	12%	27%	26%	54%	40%	40%
Espérance de vie (en années)⁴						
Hommes	66,4	72,3	76,9	80,2	81,0	81,6
Femmes	70,9	78,8	82,6	84,6	85,1	85,4

1 Dès 2010, changement de définition pour la population résidante permanente: la population résidante permanente comprend désormais les personnes dans le processus d'asile résidant depuis 12 mois ou plus en Suisse.

2 À partir de 2022, sont compris les mariages entre personnes de sexe différent, ceux entre personnes de même sexe, ainsi que les conversions de partenariats enregistrés en mariages.

3 dès 2011: rupture de série due à un changement de source

4 Sources: jusqu'en 1980: tables officielles de mortalité; à partir de 1981: tables de mortalité complètes annuelles

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Population contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 1A

Effectif et évolution

Effectif de la population • Croissance de la population • Évolution par canton
Pyramide des âges de la population • Répartition entre les sexes • Étrangers

→ p. 132

RUBRIQUE 1B

Naissances et décès

Espérance de vie • Nombre d'enfants par femme • Taux de fécondité • Taux de mortalité • Mortalité infantile

→ p. 134

RUBRIQUE 1C

Ménages et formes de vie

Nombre de personnes par ménage • Ménages familiaux
Ménages monoparentaux • Personnes vivant seules

→ p. 136

RUBRIQUE 1D

Mariages et divorces

Nuptialité • Nationalité avant mariage • Divortialité
Durée du mariage au moment du divorce • Enfants mineurs de couples divorcés

→ p. 137

RUBRIQUE 1E

Langues

Langues nationales • Langues non nationales • Langues principales

→ p. 138

RUBRIQUE 1F

Religions

Appartenance religieuse • Parts des églises nationales
Importance de la religion et de la spiritualité au quotidien

→ p. 139

RUBRIQUE 1G

Famille

Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle • Tâches domestiques
Accueil extrafamilial des enfants • Situation familiale et niveau de satisfaction dans la vie

→ p. 140

RUBRIQUE 1H

Viellissement démographique

Personnes âgées • Centenaires

→ p. 141

RUBRIQUE 1I

Migration et nationalité

Population résidente permanente étrangère • Immigration • Émigration • Nationalités • Naturalisations

→ p. 142

RUBRIQUE 1J

Intégration

Population issue de la migration • Première, deuxième, troisième génération
Population issue de la migration et chômage

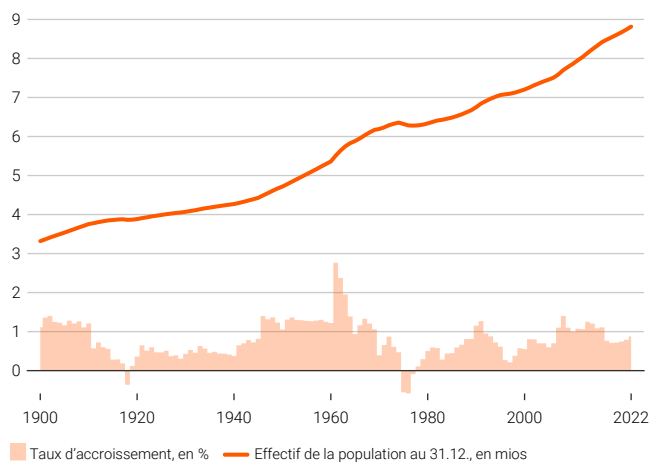
→ p. 143

Effectif et évolution

La Suisse est un pays dynamique du point de vue de la croissance de la population. Sa population se renouvelle par des mécanismes d'entrée, à savoir les naissances et les immigrations, et de sortie, à savoir les décès et les émigrations.

Depuis 1900, la population résidente permanente de la Suisse est passée de 3,3 millions d'habitants à plus de 8,8 millions en 2022. Mais cette évolution n'a pas été linéaire. Couplé au baby-boom, l'essor économique de l'après-guerre s'est accompagné d'un besoin massif de main-d'œuvre. La Suisse a connu la plus importante vague migratoire au début des années soixante. En 1961, le solde migratoire s'est élevé à plus de 100 000 personnes. De 1963 à 1971, l'immigration a été cependant progressivement réduite de 60%, par des mesures de contingentement. La récession des années 1974 à 1976 a mis fin à la longue phase de natalité et d'immigration d'après-guerre.

Accroissement et effectif de la population



Évolution de la population des cantons

Effectif au 31 décembre, selon les frontières cantonales en 2022

1900		1950		2000		2022	
BE	524 092	△ ZH	777 002	▷ ZH	1 211 647	▷ ZH	1 579 967
ZH	431 036	▽ VD	731 550	▷ BE	943 696	▷ BE	1 051 437
VD	281 379	▷ VD	377 585	▷ VD	620 294	▷ VD	830 431
SG	250 285	▷ SG	309 106	△ AG	544 306	▷ AG	711 232
AG	206 498	▷ AG	300 782	▽ SG	449 399	▷ SG	525 967
LU	146 519	▷ LU	223 249	△ GE	408 820	▷ GE	514 114
TI	138 638	△ GE	202 918	▽ LU	347 209	▷ LU	424 851
GE	132 609	△ BS	196 498	△ TI	310 215	△ VS	357 282
FR	127 951	▽ TI	175 055	△ VS	276 170	▽ TI	354 023
NE	126 279	△ SO	170 508	△ BL	260 036	△ FR	334 465
VS	114 438	▷ VS	159 178	▽ SO	244 015	▽ BL	294 417
TG	113 221	▽ FR	158 695	▷ FR	236 339	△ TG	289 650
BS	112 227	▽ TG	149 738	▷ TG	227 306	▽ SO	282 408
GR	104 520	▷ GR	137 100	▽ BS	187 667	△ GR	202 538
SO	100 762	▽ NE	128 152	▽ GR	186 744	▽ BS	196 786
BL	76 263	▷ BL	118 388	▽ NE	165 731	▷ NE	176 571
JU	57 575	△ SZ	71 082	▷ SZ	130 232	▷ SZ	164 920
SZ	55 385	▽ JU	59 554	△ ZG	99 388	▷ ZG	131 164
AR	55 281	△ SH	57 515	▷ SH	73 305	▷ SH	85 214
SH	41 514	▽ AR	47 938	▷ JU	68 794	▷ JU	73 865
GL	32 349	△ ZG	42 239	▽ AR	53 515	▷ AR	55 759
ZG	25 093	▽ GL	37 663	▷ GL	38 546	△ NW	44 420
JR	19 700	▷ UR	28 556	△ NW	38 000	▽ GL	41 471
OW	15 260	▷ OW	22 125	▽ UR	35 246	△ OW	38 700
AI	13 499	△ NW	19 389	▽ OW	32 414	▽ UR	37 317
NW	13 070	▽ AI	13 427	▷ AI	15 021	▷ AI	16 416

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagrammes p. 132 OFS – ESPOP, Recensement fédéral de la population (RFP), STATPOP

Données les plus récentes

août 2023

LA POPULATION NE CROÎT PAS DE MANIÈRE LINÉAIRE

Les taux de croissance ont par conséquent été au plus haut entre 1946 et 1969, atteignant en moyenne des valeurs avoisinant +1,4%. À l'inverse, ils ont été au plus bas entre 1970 et 1979 (+0,2%). La croissance démographique a de nouveau atteint, voire dépassé, les 1% annuels au début des années 1990, puis à partir de 2007. Dès 2017, le taux de croissance est à nouveau repassé sous le seuil de 1%.

DAVANTAGE DE FEMMES QUE D'HOMMES

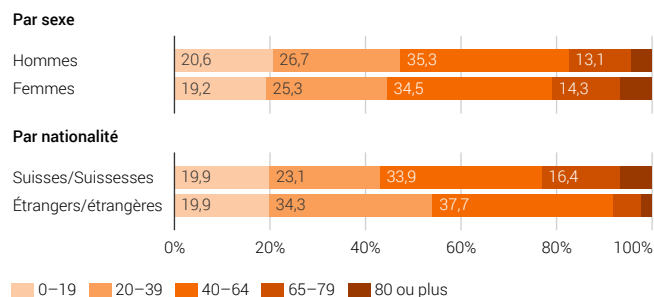
En 2022, la population résidente permanente de la Suisse comptait 4 435 432 femmes et 4 379 953 hommes (respectivement 50,3% et 49,7%). Les femmes sont plus nombreuses dans les classes d'âge élevées et les hommes aux jeunes âges.

LA PART DES PERSONNES ÂGÉES AUGMENTE

La structure par âge de la population a énormément changé au cours du XX^e et du XXI^e siècle. Entre 1900 et 2022, la part des jeunes de moins de 20 ans a baissé, de 40,7% à 19,9%. Dans le même laps de temps, celle des plus de 64 ans a augmenté de 5,8% à 19,2%. Chez les personnes de 80 ans ou plus, la progression a été particulièrement importante (de 0,5% à 5,5%).

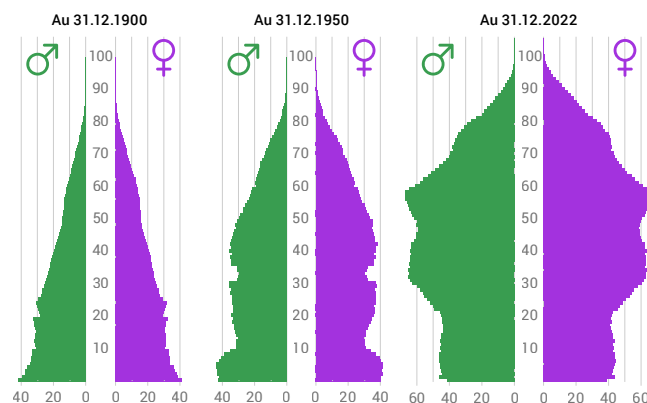
Ce processus de vieillissement démographique est la conséquence de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse de la fécondité.

Composition de la population par âge, au 31.12.2022



Pyramide des âges de la population selon le sexe

Nombre de personnes, en milliers



Population

	1990	2000	2010	2022
Total	6 750 693	7 204 055	7 870 134	8 815 385
Hommes	3 298 312	3 519 698	3 877 426	4 379 953
Femmes	3 452 381	3 684 357	3 992 708	4 435 432
Suisses	5 623 584	5 779 685	6 103 857	6 519 362
Étrangers	1 127 109	1 424 370	1 766 277	2 296 023
0-19 ans	1 579 706	1 664 351	1 642 435	1 755 213
20-39 ans	2 107 039	2 080 757	2 100 060	2 293 160
40-64 ans	2 080 596	2 349 761	2 797 945	3 075 389
65-79 ans	733 125	817 774	956 748	1 205 977
80 ans ou plus	250 227	294 112	372 946	485 646
Âge moyen (en années)	...	39,7	41,4	42,8
Taux d'accroissement	1,2%	0,6%	1,0%	0,9%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut et tableau p. 133

Diagramme au centre p. 133

Sources

OFS – STATPOP

OFS – Recensement fédéral de la population (RFP), STATPOP

Données les plus récentes

août 2023

août 2023

Naissances et décès

En Suisse, les naissances sont plus nombreuses que les décès. Leur évolution dépend non seulement du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants, mais également de l'intensité de la fécondité, c'est-à-dire du nombre d'enfants que chacune d'entre elles a.

Une population s'agrandit ou diminue en raison du solde migratoire (immigrations moins émigrations) et de l'accroissement naturel (naissances moins décès). À l'exception de l'épisode de grippe espagnole en 1918, l'accroissement naturel a toujours été un facteur de croissance en Suisse. On observe, en effet, plus de naissances que de décès.

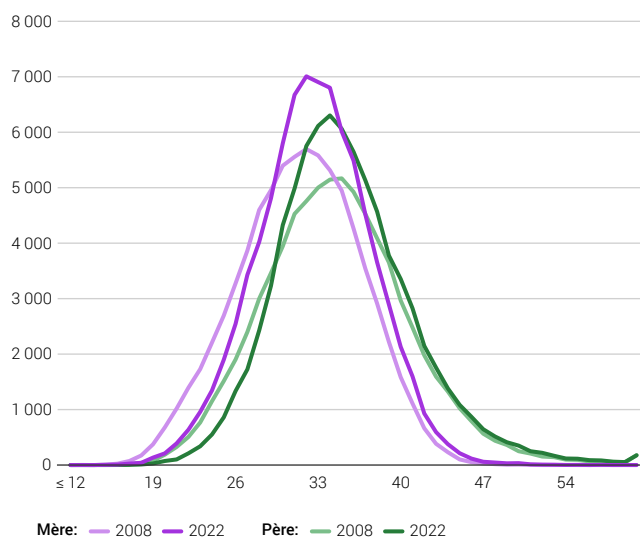
L'évolution de la fécondité en Suisse est marquée par une baisse à long terme du nombre d'enfants par femme. L'écart entre naissances et décès se réduit au fur et à mesure. En 2020, lors de la pandémie de COVID-19, les décès ont été particulièrement nombreux, affectant ainsi l'accroissement naturel. Du fait que la population de la Suisse vieillit, le nombre de décès va continuer d'augmenter dans les prochaines années.

ESPÉRANCE DE VIE PLUS LONGUE POUR LES FEMMES

L'espérance de vie à la naissance en Suisse a doublé depuis la fin du XIX^e siècle. En 2022, elle est de 81,6 ans pour les hommes et de 85,4 ans pour les femmes. Les femmes gardent encore un avantage sur les hommes, bien que l'écart entre les deux diminue progressivement. Parallèlement à la progression de l'espérance de vie à la naissance, la mortalité infantile a drastiquement baissé en Suisse au fil du temps.

L'allongement de la durée de la vie est la conséquence de l'amélioration des conditions de vie, notamment de l'hygiène et de l'alimentation, ainsi que des progrès médicaux, en particulier dans la lutte contre les maladies infectieuses, cardiovasculaires ou contre le cancer.

Naissances vivantes selon l'âge de la mère et du père



Naissances

	2019	2020	2021	2022
Total	86 172	85 914	89 644	82 371
Garçons	44 123	44 299	45 928	42 464
Filles	42 049	41 615	43 716	39 907
Suisses	60 875	61 049	64 132	58 556
Étrangers	25 297	24 865	25 512	23 815
Mortinaissances	344	319	395	359
Nombre d'enfants par femme	1,48	1,46	1,52	1,39
Proportion de naissances vivantes hors mariage	26,5%	27,7%	28,5%	29,6%

Décès

	2019	2020	2021	2022
Total	67 780	76 195	71 192	74 425
Hommes	32 755	37 625	35 107	36 439
Femmes	35 025	38 570	36 085	37 986
Suisses	60 960	67 886	63 214	66 213
Étrangers	6 820	8 309	7 978	8 212
Taux de mortalité infantile	3,3	3,6	3,1	3,8
Taux brut de mortalité	7,9	8,8	8,2	8,5

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 134

Tableaux en bas p. 134

Sources

OFS – BEVNAT

OFS – BEVNAT, STATPOP

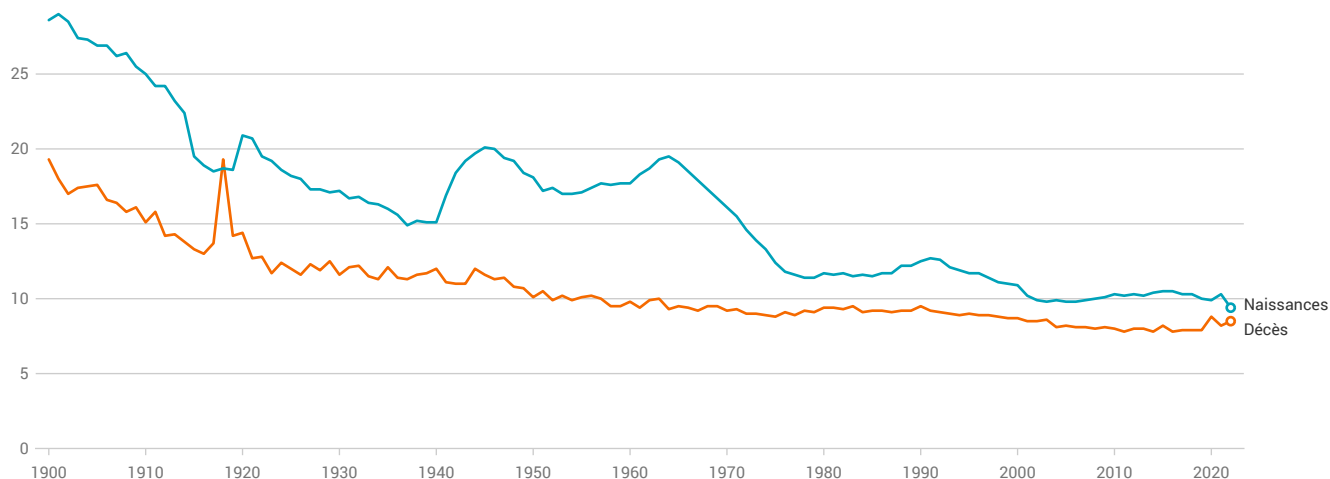
Données les plus récentes

juin 2023

août 2023

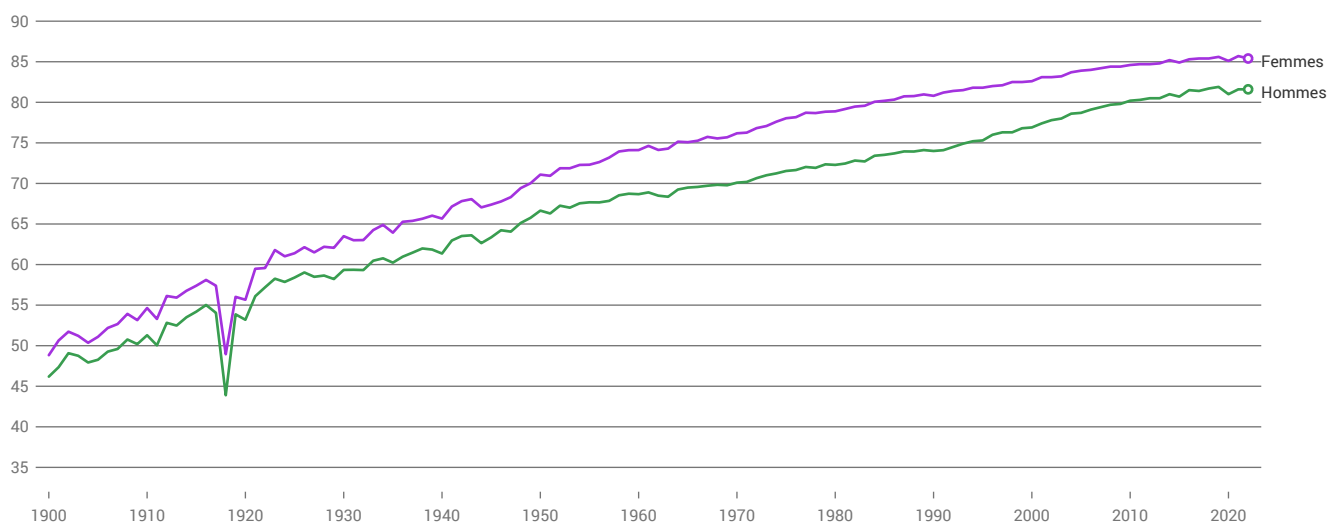
Naissances et décès

Pour 1000 habitants



Évolution de l'espérance de vie à la naissance

En années



Espérance de vie

Hommes	2002	2012	2022	Femmes	2002	2012	2022
À la naissance	77,8	80,5	81,6	À la naissance	83,1	84,7	85,4
À 30 ans	49,0	51,2	52,4	À 30 ans	53,8	55,2	55,9
À 50 ans	30,1	32,1	33,1	À 50 ans	34,6	35,7	36,4
À 65 ans	17,5	19,1	19,8	À 65 ans	21,1	22,1	22,5
À 80 ans	7,7	8,4	8,8	À 80 ans	9,4	10,0	10,4

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 135

Tableaux en bas p. 135

Sources

OFS – BEVNAT, ESPOP, Recensement fédéral de la population (RFP), STATPOP

OFS – BEVNAT, STATPOP

Données les plus récentes

août 2023

août 2023

Ménages et formes de vie

La plupart des ménages en Suisse comptent une ou deux personnes. Les couples avec enfants sont le plus souvent mariés.

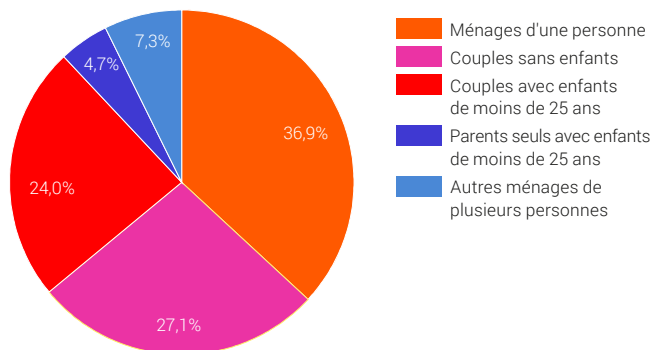
La Suisse compte environ 4,0 millions de ménages privés. Plus d'un tiers de ces ménages comptent une seule personne. Autrement dit, près de 20% de la population résidante permanente vit dans des ménages d'une personne.

27% des ménages sont formés d'un couple sans enfants, 29% sont des ménages familiaux avec enfants de moins de 25 ans. Même si les ménages familiaux avec enfants représentent moins d'un tiers des ménages privés, 41% de la population vivent dans ce type de ménage. La grande majorité des ménages avec enfants de moins de 25 ans sont le fait de couples mariés. Dans environ 10% des cas, les parents vivent ensemble sans être mariés. Les ménages monoparentaux représentent 16% des ménages familiaux. Il s'agit majoritairement de mères (83% des ménages monoparentaux), et de pères dans un sixième (17%) de ce type de ménage.

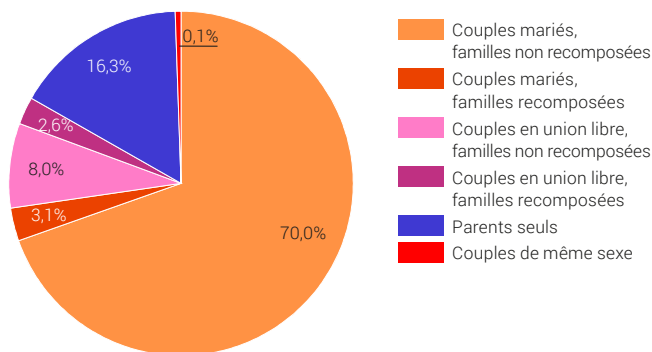
TOUJOURS PLUS DE PERSONNES VIVANT SEULES

De 1970 à aujourd'hui, le nombre de ménages s'est accru plus fortement que la population. L'évolution a toutefois été très différente selon le type de ménage: ainsi, le nombre de ménages avec enfants de moins de 25 ans a progressé deux fois moins fortement que la population, alors que les ménages sans enfants ont plus que doublé. Cette hausse plus importante des ménages sans enfants est surtout à mettre sur le compte des ménages d'une personne, dont le nombre a plus que triplé depuis 1970. La taille moyenne des ménages a reculé durant cette période de 2,9 à 2,2 personnes.

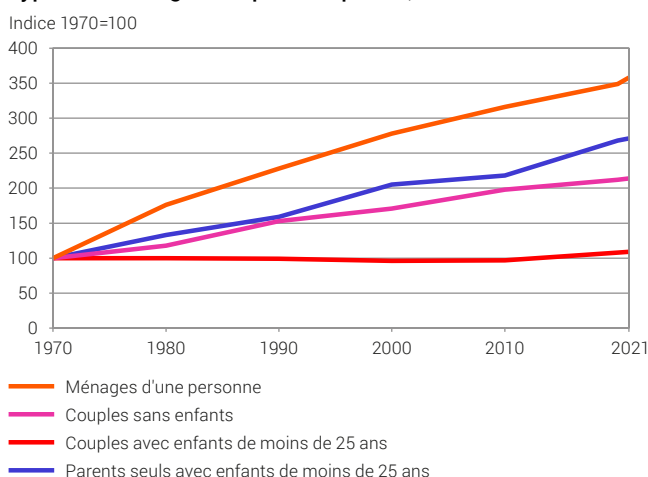
Ménages privés selon le type de ménage, en 2021



Ménages familiaux avec enfants de moins de 25 ans, en 2021



Types de ménages les plus fréquents, de 1970–2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes en haut et au centre p. 136

Diagramme en bas p. 136

Sources

OFS – Relevé structurel (RS)

OFS – 2010–2021: Relevé structurel (RS) et STATPOP, 1970–2000: Recensement fédéral de la population (RFP)

Données les plus récentes

févr. 2023

févr. 2023

Mariages et divorces

1920 est l'année record quant au nombre de mariages contractés, alors que 1999 est l'année où l'on a enregistré le plus de divorces par rapport à l'ensemble de la population.

Jusqu'en 1913, la nuptialité en Suisse est stable. La Première Guerre mondiale provoque une chute de la nuptialité. Cette chute est ensuite compensée par les nombreux mariages célébrés en 1920 (34 975) au sein d'une population de 3,9 millions habitants. En 2022, le nombre de mariages est presque semblable, mais dans une population qui a doublé. On en dénombre 40 938 pour 8,8 millions d'habitants. De neuf mariages pour 1000 habitants en 1920, on n'en compte plus que cinq en 2022.

À partir de la fin des années 1960, les divorces ont rapidement augmenté jusqu'en 1999, où leur nombre s'élevait à 20 809. Le record a été atteint en 2010 avec 22 081 dissolutions de mariages. Rapporté à la population, toutefois, le taux brut de divortialité est plus élevé en 1999, à la veille de l'introduction de la nouvelle loi sur le divorce. Il s'élève alors à près de trois divorces pour 1000 habitants.

Alors que l'on estimait qu'un mariage sur deux pouvait se terminer par un divorce en 1999 ou 2010, l'indicateur actuel indique plutôt qu'il s'agirait de deux mariages sur cinq.

i *Mariages: à partir de 2022, sont compris les mariages entre personnes de sexe différent, ceux entre personnes de même sexe, ainsi que les conversions de partenariats enregistrés en mariages.*

Mariages et divorces

Pour 1000 habitants



Mariages

	2019	2020	2021	2022
Total	38 974	35 160	36 410	40 938
Type de mariage				
Entre personnes de sexe différent	35 160	36 410	37 929	37 929
Entre personnes de même sexe	*	*	*	778
Conversions de partenariats enregistrés en mariage	*	*	*	2 231
Nationalité				
Entre conjoints suisses	18 769	17 804	17 398	20 240
Mariages mixtes	13 991	12 029	12 625	13 513
Entre conjoints étrangers	6 214	5 327	6 387	7 185

Divorces

	2019	2020	2021	2022
Total	16 885	16 210	17 159	16 201
Nationalité avant le mariage				
Suisse et Suisse	6 677	7 143	7 338	6 765
Suisse et étrangère	3 084	2 855	2 865	2 729
Étranger et Suisse	2 716	2 958	2 878	2 835
Étranger et étrangère	3 733	3 929	4 078	3 872
Durée du mariage				
0-4 ans	1 823	1 973	1 701	1 613
5-9 ans	3 645	3 924	3 788	3 578
10-14 ans	3 171	3 291	3 552	3 271
15 ans ou plus	7 571	7 697	8 118	7 739
Enfants mineurs de couples divorcés	12 809	12 678	13 809	13 030

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme p. 137

Tableaux p. 137

Sources

OFS – BEVNAT, ESPOP, Recensement fédéral de la population (RFP), STATPOP

OFS – BEVNAT

Données les plus récentes

août 2023

juin 2023

Langues

L'allemand est de loin la langue la plus parlée en Suisse. Mais le français et l'anglais ont pris de l'importance au cours de la dernière décennie.

La Suisse se caractérise par sa diversité linguistique et ses quatre langues nationales: le français, l'allemand, l'italien et le romanche. L'allemand (et/ou le suisse allemand) est la langue principale (ou l'une de plusieurs langues principales) de 62,0% de la population résidante permanente. Le français est indiqué comme langue principale par 22,8% de cette dernière, l'italien (et/ou le dialecte tessinois ou italo-grison) par 7,9%, et le romanche par 0,5%.

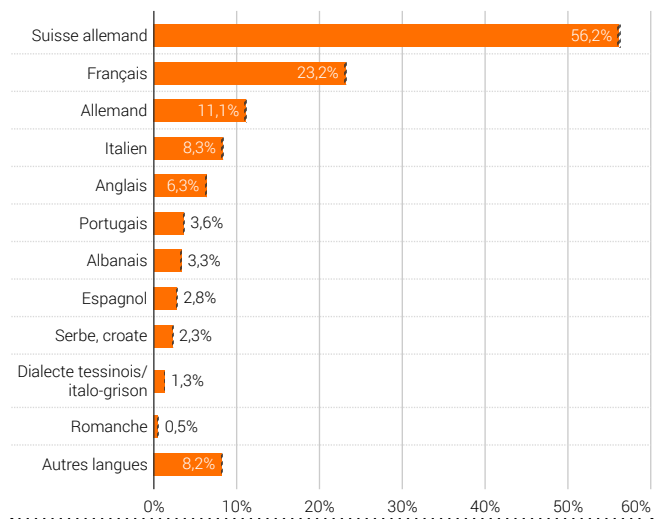
Le paysage linguistique de la Suisse s'est considérablement diversifié au cours des cinq dernières décennies. La part des personnes parlant principalement l'allemand, l'italien ou le romanche a reculé, tandis que celle des personnes parlant principalement le français ou une langue non nationale a augmenté. En 2021, l'anglais (6,0%), le portugais et l'albanais (3,4% chacun) étaient les langues non nationales les plus fréquemment mentionnées. L'anglais en particulier a connu un essor important entre 2010 et 2021, enregistrant une hausse de 2,4 points de pourcentage.

UNE PERSONNE SUR DIX EST «ALLOPHONE»

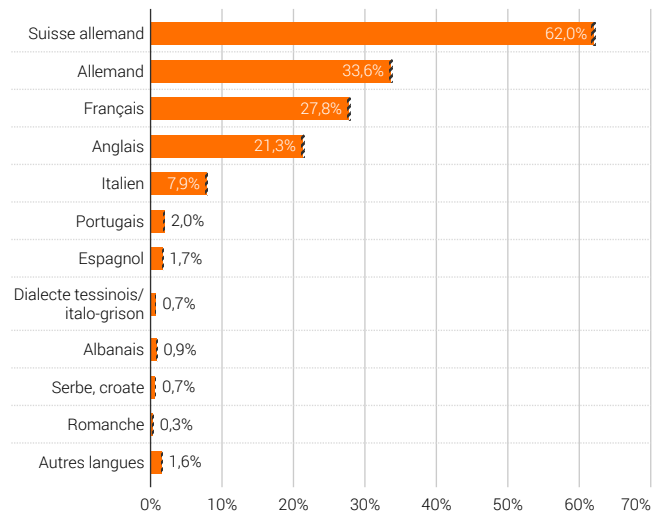
Environ un dixième de la population résidante permanente de 15 ans ou plus a une langue principale qui n'est pas une langue nationale. En 2021, la part de la population allophone était la plus importante dans la région francophone (13%) et la plus faible dans

la région romanchophone (5%). Rapportée à la Suisse entière, la part des personnes n'ayant pas de langue nationale comme langue principale s'est accrue de 3,0 points de pourcentage entre 2010 et 2021. Il est évident qu'une partie de ces personnes parlent quand même une langue nationale, par exemple au travail, pendant les loisirs ou à la maison.

Langues parlées habituellement à la maison, en 2021



Langues parlées habituellement au travail, en 2021

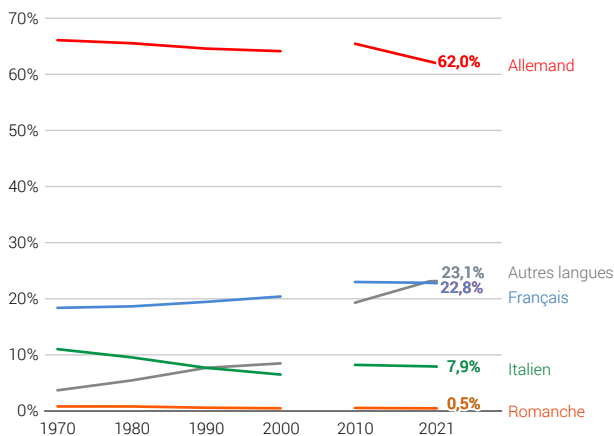


/// Intervalle de confiance (95%)

Population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus. Les personnes interrogées pouvaient indiquer plusieurs langues.

Langues principales

Population résidante permanente



Les personnes interrogées depuis 2010 pouvaient indiquer plusieurs langues principales. Jusqu'à trois langues principales par personne ont été considérées.

Les dialectes (suisse allemand, patois romand, dialecte tessinois/italo-grison) sont compris.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme à gauche p. 138

Diagrammes à droite p. 138

Sources

OFS – Recensement fédéral de la population (RFP, 1970–2000), Relevé structurel (RS, 2010–2021)

OFS – Relevé structurel (RS)

Données les plus récentes

févr. 2023

févr. 2023

Religions

Durant ces cinquante dernières années, le paysage religieux s’est fortement modifié en Suisse. Le nombre de personnes sans religion augmente. Il n’en demeure pas moins que la religion et la spiritualité restent importantes pour de nombreuses personnes.

La part des catholiques-romains est restée assez stable ces dernières décennies. En revanche, celle des évangéliques réformés (protestants) a fortement baissé, au profit des personnes se déclarant sans appartenance religieuse. Si 1% de la population se déclarait sans appartenance religieuse en 1970, cette part atteignait près d’un tiers de la population en 2021 (31%).

La proportion de personnes sans appartenance religieuse est plus faible dans les régions rurales (27%) que dans les régions urbaines (35%). Les plus grandes villes de Suisse, qui comptent plus de 100 000 habitants et habitantes (Zurich, Genève, Bâle, Lausanne, Berne et Winterthour), affichent chacune une part de population sans appartenance religieuse supérieure à la moyenne (entre 34% et 57%).

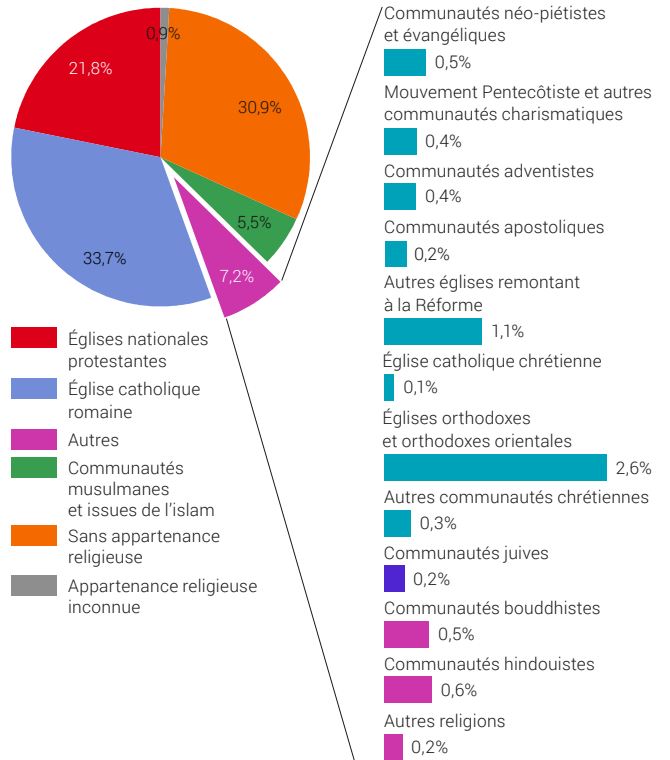
En considérant les régions linguistiques, on constate que la part de personnes sans appartenance religieuse est la plus faible dans la région romanche (16%) et la plus forte dans la région francophone (37%). Dans les régions germanophone et italophone, elle se situe entre les deux (respectivement 31% et 26%).

RELIGION ET SPIRITUALITÉ AU QUOTIDIEN

La religion et la spiritualité sont importantes au quotidien pour de nombreuses personnes, notamment dans les moments difficiles de la vie et en cas de maladie: en 2019, respectivement 53% et 44% des personnes de 15 ans ou plus indiquaient que la religion ou la spiritualité joue un rôle plutôt ou très important dans ces situations. La population âgée de 15 ans ou plus accorde de l’importance à la religion ou à la spiritualité en matière d’éducation des enfants, mais également par rapport à leur attitude envers la nature et l’environnement (respectivement 42% et 40%).

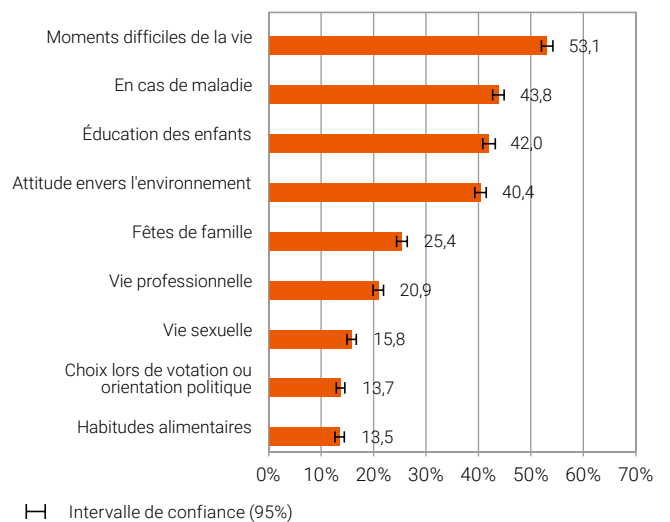
Appartenance religieuse, de 2019 à 2021 cumulé

Population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus



Importance de la religion ou de la spiritualité dans le quotidien, en 2019

Population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 139

Diagramme en bas p. 139

Sources

OFS – Relevé structurel (RS)

OFS – Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC) 2019

Données les plus récentes

mars 2023

déc. 2020

Famille

Près de 30% des ménages en Suisse sont formés de familles avec enfants. Afin de concilier vie de famille et vie professionnelle, les mères en particulier travaillent à temps partiel. De nombreuses familles ont recours à l'accueil extrafamilial des enfants.

Les soins aux enfants influencent l'organisation de la vie familiale ainsi que la répartition de l'activité professionnelle et des tâches domestiques des mères et des pères. Parmi les mères actives occupées qui élèvent des enfants de moins de 25 ans, 76% travaillent à temps partiel. Cette part est de 14% chez les pères. En contrepartie, les mères accomplissent davantage de tâches familiales et domestiques; leur participation à ces tâches s'accroît à mesure que la famille s'agrandit. Elle est la plus élevée dans les régions rurales et en Suisse alémanique.

CRÈCHES, STRUCTURES D'ACCUEIL PARASCOLAIRE ET GRANDS-PARENTS

L'accueil extrafamilial est l'un des prérequis essentiels permettant de concilier vie professionnelle et familiale. En Suisse, environ 60% des enfants de moins de 13 ans sont confiés à une garde extrafamiliale. Un peu plus d'un tiers (36%) des enfants fréquentent une crèche ou une structure d'accueil parascolaire (école à horaire continu ou garderie) et 28% sont pris en charge par leurs grands-parents.

Les familles disposant d'un revenu élevé ont plus souvent recours à un accueil extrafamilial pour les enfants. Dans la classe de revenu la plus élevée (revenu disponible équivalent du ménage), 83% des enfants de moins de 13 ans étaient confiés à une garde extrafamiliale, contre 38% dans la classe de revenu la plus basse. Bien sûr, les revenus d'un ménage peuvent être plus élevés si ce dernier a recours à un accueil extrafamilial, puisque les parents peuvent augmenter leur temps de travail.

LES COUPLES MÈNENT UNE VIE PLUS SATISFAISANTE

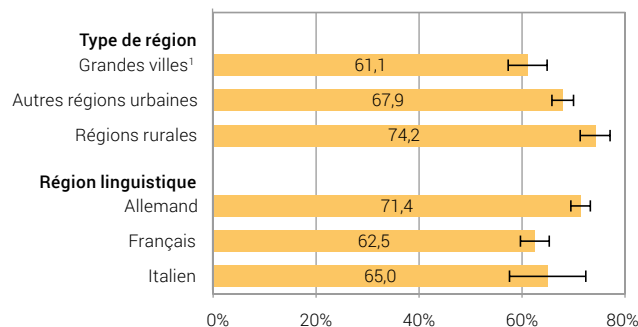
La situation familiale et en particulier l'existence d'une relation de couple ont une grande influence sur la satisfaction dans la vie. Les personnes vivant dans un ménage de couple avec ou sans enfants sont nettement plus satisfaites de leur vie actuelle que les personnes vivant dans un ménage monoparental et les personnes vivant seules. Cela vaut pour le degré de satisfaction tant par rapport aux relations personnelles que par rapport aux conditions de logement.

Plus d'informations sur les mères sur le marché du travail et sur le travail non rémunéré:

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubriques 3D et 3E → p. 168-169

Ménages de couples avec enfants dans lesquels les tâches domestiques sont principalement accomplies par la mère, selon le type de région et la région linguistique, en 2018

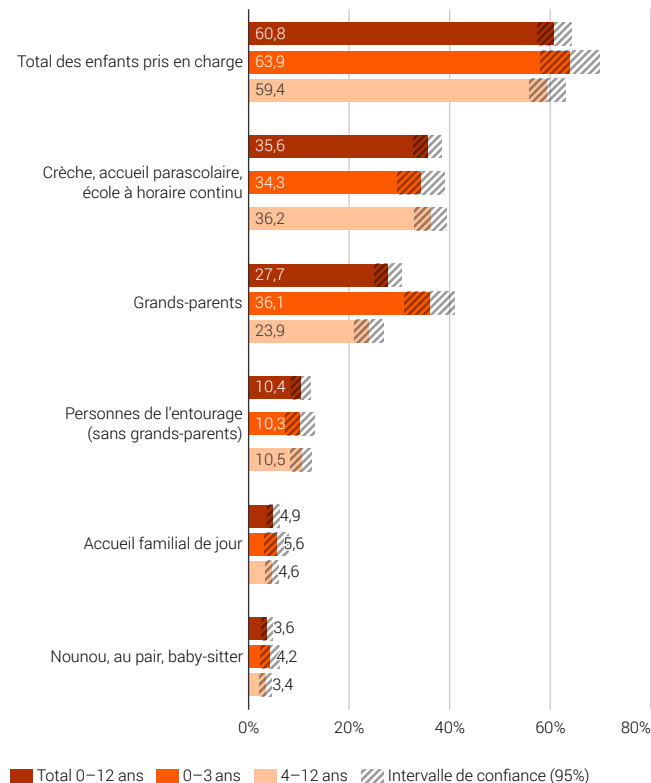
Les deux partenaires ont entre 25 et 54 ans avec enfants de moins de 25 ans



Intervalles de confiance (95%)

¹ Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Winterthour, Zurich

Enfants de moins de 13 ans avec un accueil extrafamilial, selon le mode de garde et l'âge, en 2021



Note: puisqu'un enfant peut avoir plusieurs modes de garde, la somme des différents modes de garde ne correspond pas au total.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 140

Diagramme en bas p. 140

Sources

OFS – Enquête sur les familles et les générations (EFG) 2018
 OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC-2021 version 23.03.2023

Données les plus récentes

mai 2021

avr. 2023

Vieillesse démographique

Le vieillissement démographique résulte de l'augmentation de la proportion de personnes âgées au détriment de celle des jeunes, qui diminue. C'est un processus à long terme, qui a façonné la structure par âge de la Suisse depuis plus d'un siècle et qui continuera à le faire dans le futur.

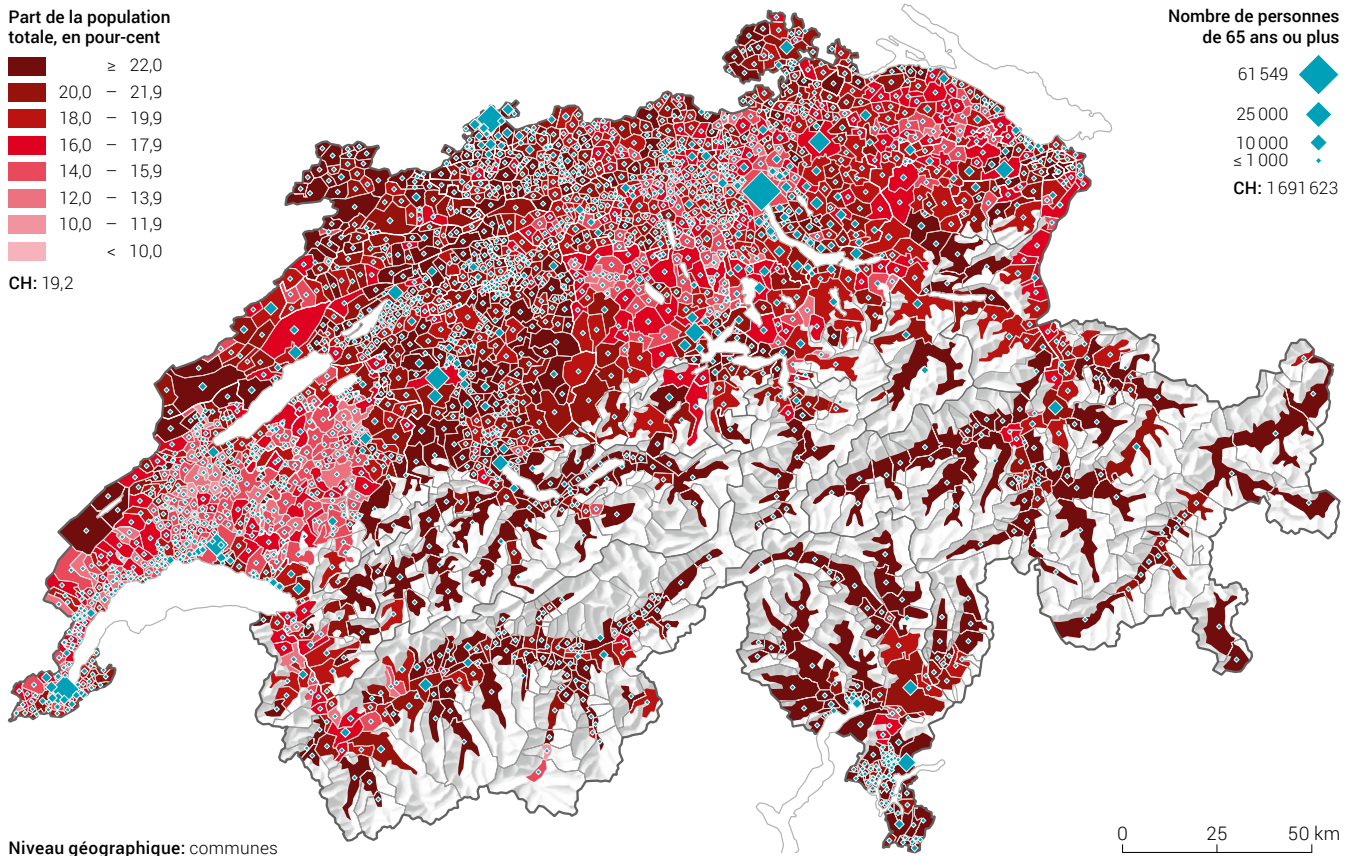
Le vieillissement de la population est lié, d'une part, à la baisse de la fécondité et, d'autre part, à une baisse de la mortalité qui a pour conséquence de faire progresser l'espérance de vie. En mettant au monde moins d'enfants aujourd'hui que par le passé – les femmes avaient en moyenne 3,7 enfants au début du XX^e siècle et en ont 1,39 aujourd'hui – la population ne se renouvelle plus. Pour que le remplacement des générations soit assuré, il faudrait en moyenne 2,1 enfants par femme.

La durée moyenne de vie ainsi que la part des personnes âgées dans la population augmentent. Seul l'apport des migrations permet actuellement d'atténuer quelque peu l'effet du vieillissement de la population.

TOUJOURS PLUS DE CENTENAIRES

En 2022 en Suisse, on dénombre 1948 centenaires dont plus des trois quarts sont des femmes. Leur nombre ne cesse de progresser. Selon une analyse longitudinale de la mortalité, on peut estimer qu'une fille sur trois et qu'un garçon sur six, nés en 2022, pourraient devenir centenaires.

Population résidente permanente de 65 ans ou plus, en 2022



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Carte p. 141 OFS – STATPOP

Données les plus récentes

août 2023

Migration et nationalité

Ces dernières décennies, le solde migratoire international de la Suisse a toujours été positif. En 2022, il était de 68 800 personnes.

Si l'on considère la migration en Suisse selon la nationalité, on constate que le nombre des étrangers qui immigreront est supérieur à celui de ceux qui émigreront. La situation est inverse pour les personnes détenant un passeport suisse. Le nombre des émigrations est ici presque chaque année plus important que celui des immigrations.

En comparaison européenne, la Suisse compte en 2022 une des plus importantes parts d'étrangers (26%). La grande majorité des personnes de nationalité étrangère vivent depuis longtemps en Suisse: près d'un cinquième de ces personnes sont nées ici et font ainsi partie de la deuxième génération, voire de la troisième.

En effet, seule une partie des étrangers se font naturaliser. Au cours de la dernière décennie, entre 30 000 et 45 000 personnes par an ont été dans ce cas, soit à peu près 2% de la population susceptible d'acquérir la nationalité suisse (au sens statistique, est «naturalisable» chaque personne possédant au début de l'année considérée une autorisation de séjour B ou une autorisation de résidence C; des conditions telles que la durée de résidence en Suisse ne sont pas prises en compte).

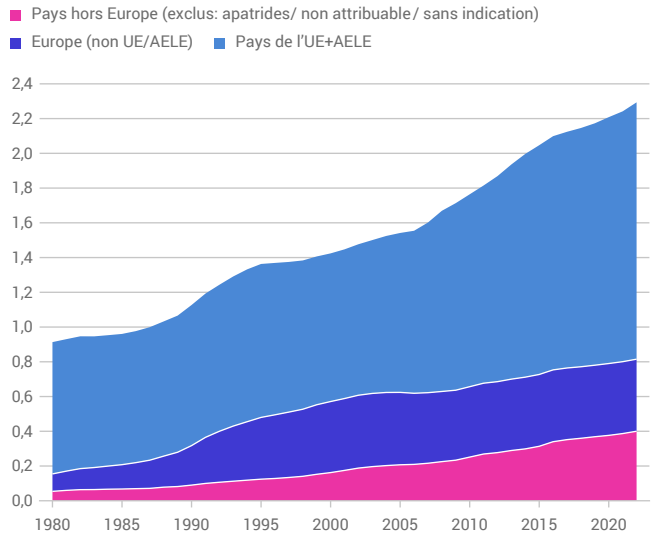
DE NOMBREUSES MIGRATIONS EN PROVENANCE D'EUROPE

La Suisse est caractérisée par une forte immigration européenne. Dans la population résidente permanente de nationalité étrangère, les ressortissants de pays européens sont majoritaires. Au cours de la dernière décennie, leur nombre a augmenté, ce qui est d'ailleurs aussi le cas des ressortissants d'États non européens.

19% de la population de 15 ans ou plus en Suisse ont une double nationalité, autrement dit ces personnes ont non seulement un passeport suisse, mais aussi celui d'un autre pays (2021).

Population résidente permanente étrangère

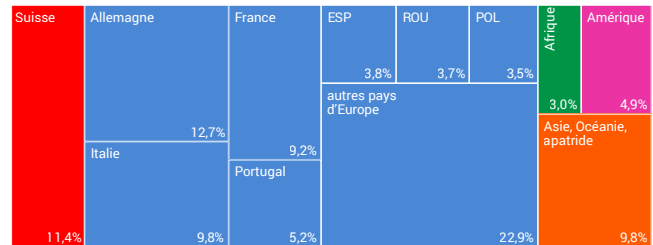
Selon la nationalité, en millions



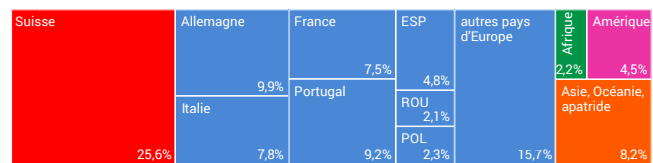
Migration internationale, en 2022

Selon la nationalité

Immigrations: 190 883, dont 70,8% de nationalité européenne



Émigrations: 122 123, dont 59,4% de nationalité européenne



Les pays individuels de l'Europe sont mentionnés s'ils participent à plus de 2% en immigration/émigration. ESP: Espagne, ROU: Roumanie, POL: Pologne

▲ Exemples de lecture

Hauteur de la barre: en 2022, il y a eu plus d'immigrations que d'émigrations.

Taille des surfaces au sein de chaque barre: parmi les personnes immigrées en 2022, 11,4% sont de nationalité suisse.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 142

Diagramme en bas p. 142

Sources

OFS – PETRA, STATPOP

OFS – STATPOP

Données les plus récentes

août 2023

août 2023

Intégration

Le statut migratoire est un concept démographique qui permet une analyse plus détaillée de la migration et de l'intégration que les seuls concepts de la nationalité et du lieu de naissance.

En 2022, la population résidente permanente de 15 ans ou plus se composait de 40% de personnes issues de la migration. 32% de la population résidente permanente de plus de 15 ans appartenait à la première génération et 8% à la seconde génération.

Selon la définition de l'OFS, la population issue de la migration comprend les personnes de nationalité étrangère ou naturalisées – à l'exception de celles nées en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse – ainsi que les Suisses à la naissance dont les deux parents sont nés à l'étranger.

CHÔMAGE PLUS ÉLEVÉ

En 2021, la population issue de la migration présentait un taux de chômage plus de deux fois plus élevé que celui de la population non issue de la migration. Depuis 2012, l'écart au niveau du taux de chômage entre la population non issue de la migration et celle issue de la migration est resté stable.

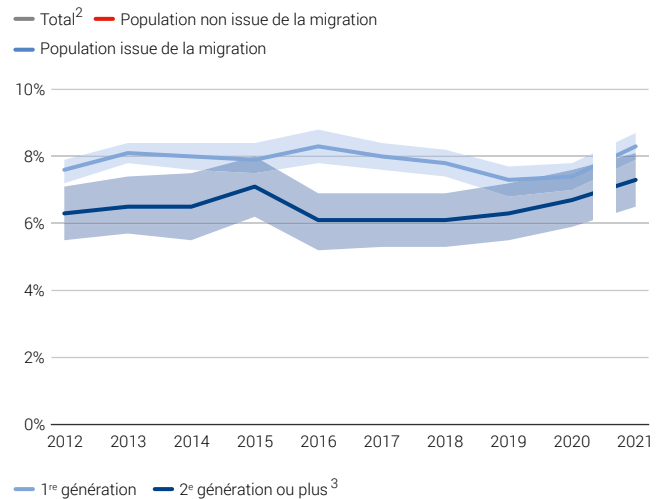
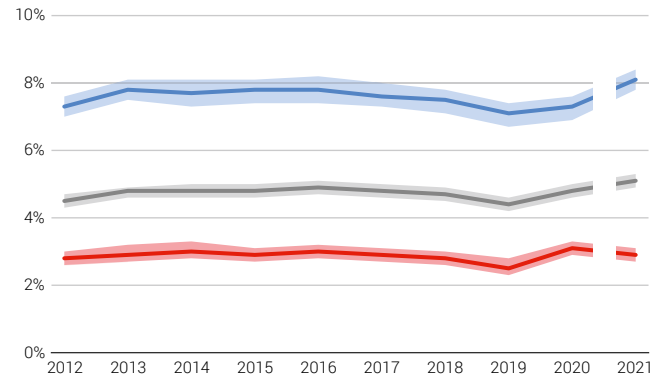
Statut migratoire, en 2022

Population résidente permanente de 15 ans ou plus

	7 389 000	100,0%
Total		
Population non issue de la migration	4 346 000	58,8%
Population issue de la migration (inclus les étrangers de 3 ^e génération ou plus)	2 951 000	39,9%
1 ^{re} génération	2 342 000	31,7%
2 ^e génération ou plus	609 000	8,2%
Population dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé	93 000	1,3%

Taux de chômage au sens du BIT¹

Selon le statut migratoire



L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

¹ rupture de série entre 2020 et 2021 en raison de changements méthodologiques

² y compris les personnes dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé

³ inclus les étrangers de 3^e génération ou plus

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

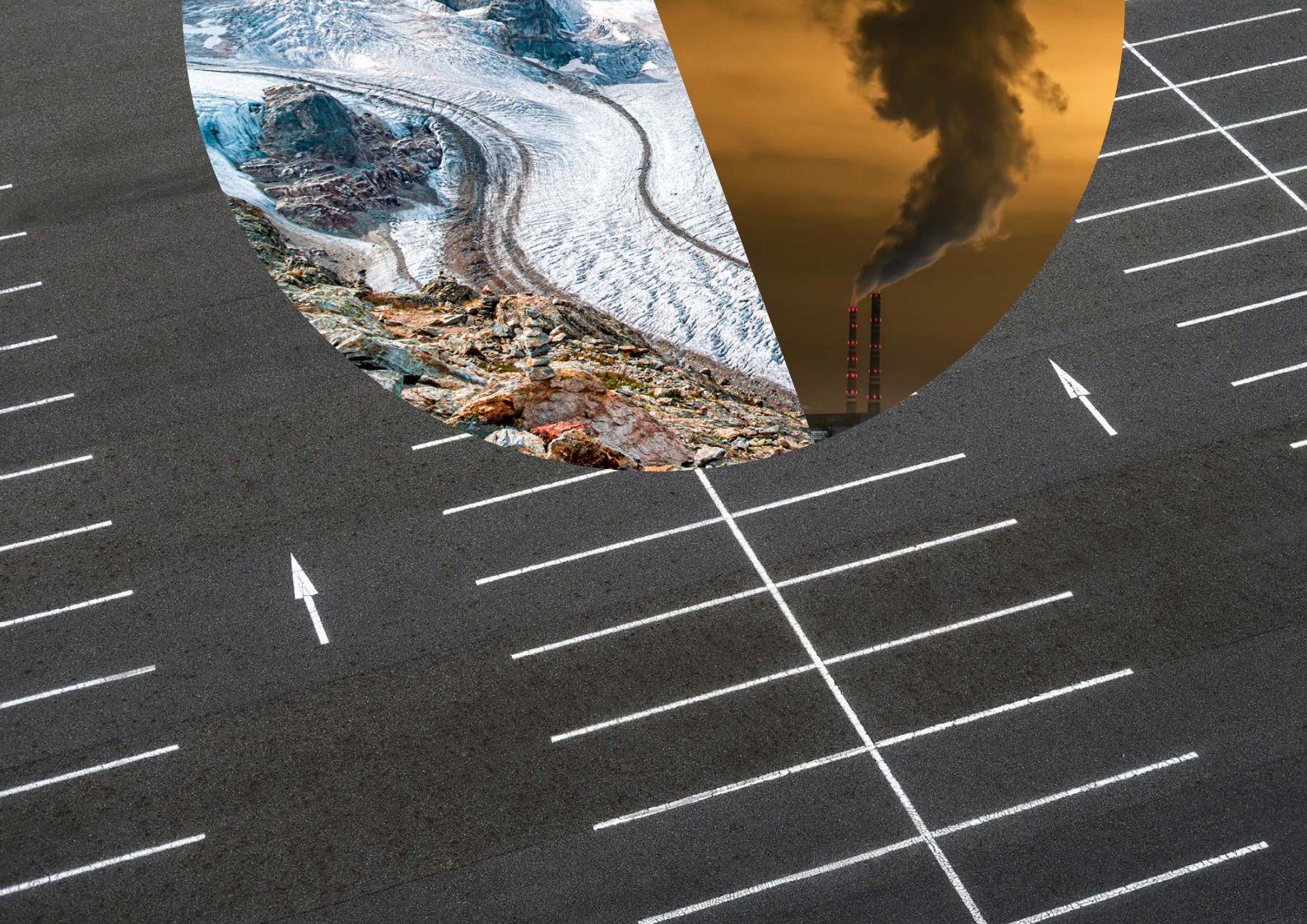
Diagrammes et tableau p. 143

Sources

OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Données les plus récentes

déc. 2022



Domaine statistique 2

Espace et environnement

Ce chapitre présente des chiffres sur l'état et l'évolution de l'environnement. Il s'agit par exemple de données sur l'utilisation de ressources telles que le sol, l'eau ou les matières, sur les déchets et autres émissions générées, sur la qualité de l'air, des sols et des eaux ainsi que sur le changement climatique et la biodiversité. Enfin, une attention particulière est accordée à la comptabilité environnementale, à l'utilisation du sol en Suisse et à la perception de l'environnement par la population.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

La plupart des statistiques sur l'environnement proviennent de réseaux de mesure ou d'observation, par exemple sur la qualité de l'air, du sol et de l'eau ou sur la biodiversité. Par ailleurs, des informations statistiques sur l'environnement sont également collectées à l'aide d'enquêtes ou de relevés, tels que l'enquête «Qualité de l'environnement et comportements environnementaux», le relevé sur les dépenses de protection de l'environnement des entreprises ou celui sur l'utilisation du sol. Ces statistiques de base servent à leur tour de fondement à des statistiques dites de synthèse, comme la comptabilité environnementale ou l'inventaire des gaz à effet de serre.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Territoire, environnement, développement durable**

→ p. 87

L'essentiel en bref

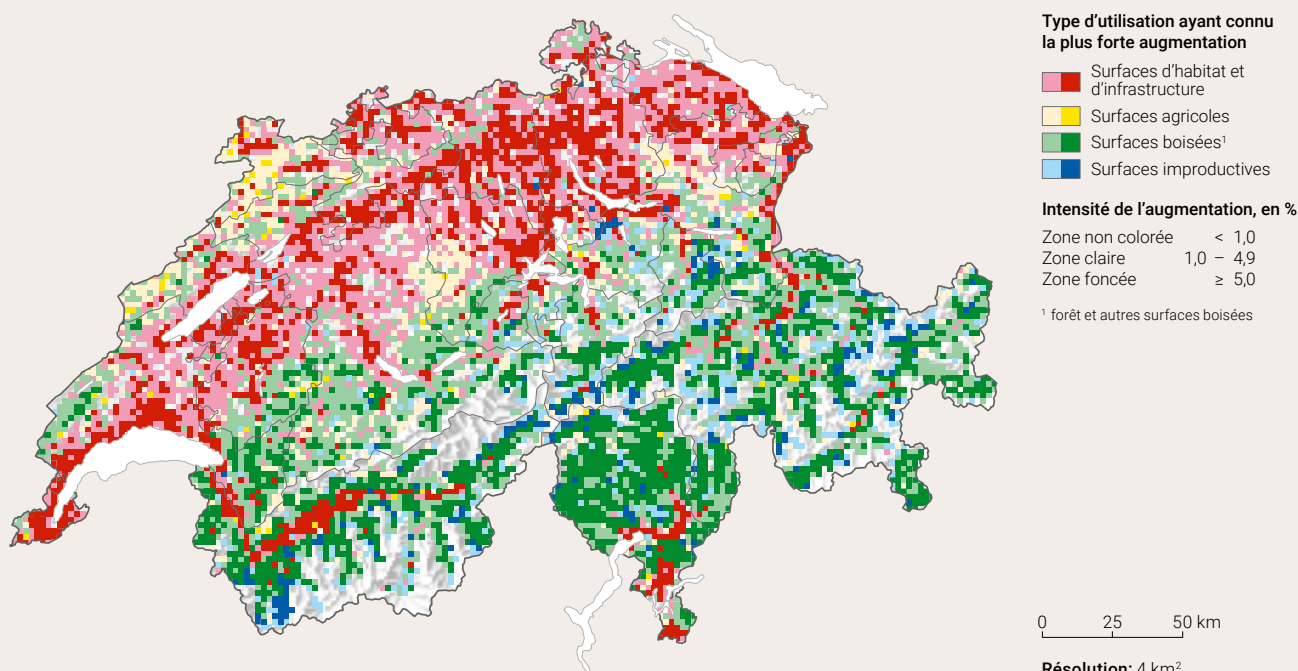
2

Les surfaces d'habitat et d'infrastructure couvrent 7,9% de la Suisse. En l'espace de 33 ans, elles ont augmenté de 31%, essentiellement au détriment des surfaces agricoles. Sur le Plateau, les surfaces bâties continuent de s'étendre. La forêt regagne en montagne le terrain perdu. La consommation d'eau potable en Suisse a reculé de 19% depuis 1990. En 2021, environ 6,1 millions de tonnes de déchets urbains ont été produits, ce qui correspond à 701 kilos par personne. 52% de ces déchets ont été collectés séparément en vue d'être recyclés. En 2020, l'empreinte gaz à effet de serre s'élevait à quelque 11,9 tonnes d'équivalent CO₂ par personne, dont deux tiers étaient émis à l'étranger.

En 2021, le secteur environnemental comptait près de 162 000 emplois (équivalents plein temps) et sa valeur ajoutée brute représentait 3,3% du PIB. Les impôts liés à l'environnement ont généré, en 2022, des recettes s'élevant à 10,1 milliards de francs. En 2021, 14% des matières consommées provenaient de déchets recyclés.

En 2019, 89% de la population suisse jugeait la qualité de l'environnement à son domicile très bonne ou plutôt bonne. Cette part est en baisse par rapport aux années précédentes.

Nouveaux types d'utilisation principaux, de 1985 à 2018



		État
Superficie de la Suisse	41 291 km²	
Surfaces boisées	32%	2013/2018
Surfaces agricoles	23%	2013/2018
Alpages	12%	2013/2018
Surfaces d'habitat et d'infrastructure	8%	2013/2018
Surfaces imperméabilisées	5%	2013/2018
Lacs et cours d'eau	4%	2013/2018
Autres espaces naturels	21%	2013/2018
<hr/>		
Consommation journalière d'eau potable	287 l/personne	2021
Consommation intérieure de matières premières (RMC)	16 t/personne	2021
Déchets urbains	701 kg/personne	2021
Part des déchets urbains collectés séparément	52%	2021
Empreinte gaz à effet de serre	11,9 t d'éq. CO ₂ /personne	2020
Nombre d'espèces végétales, fongiques ou animales connues en Suisse	env. 56 000 espèces	1994/2022
Nombre d'espèces évaluées	10 844 espèces	1994/2022
Part des espèces menacées (listes rouges)	35%	1994/2022
Recettes des impôts liés à l'environnement	10,1 mrds de francs	2022
Emplois équivalents plein temps dans le secteur environnemental	162 000	2021
Dépense nationale de protection de l'environnement	13,9 mrds de francs	2021
Subventions et autres transferts liés à l'environnement	2,5 mrds de francs	2021

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Espace, environnement contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 2A

Observation de l'environnement

Surfaces d'habitat et d'infrastructure • Consommation d'eau potable • Empreinte gaz à effet de serre
Déchets • Températures annuelles moyennes • Qualité de l'air • Animaux et plantes menacés • Qualité du sol → p. 149

RUBRIQUE 2B

Comptabilité environnementale

Empreinte gaz à effet de serre • Consommation de matières premières • Stock de bois
Valeur ajoutée du secteur environnemental • Emplois dans le secteur environnemental → p. 151

RUBRIQUE 2C

Perception de l'environnement par la population

Appréciation de la qualité de l'environnement • Perception du bruit du trafic, de la pollution
atmosphérique et du rayonnement • Satisfaction avec le paysage → p. 152

RUBRIQUE 2D

Utilisation du sol

Surfaces d'habitat et d'infrastructure • Taux d'imperméabilisation • Forêt • Forêt buissonnante
Agriculture • Alpages • Surfaces improductives → p. 153

RUBRIQUE 2E

Économie circulaire

Taux de circularité matérielle → p. 155

Observation de l'environnement

Lorsque l'homme utilise des ressources naturelles et produit des déchets et d'autres émissions, cela a un impact sur l'environnement. La statistique fédérale décrit cela de plusieurs manières et présente notamment les indicateurs ci-dessous.

En 2018, les surfaces d'habitat et d'infrastructure couvraient 7,9% de la Suisse. En l'espace de 33 ans, elles ont augmenté de 31%, soit 776 km², essentiellement au détriment des surfaces agricoles. Cela correspond à une progression de près de 0,75 m² par seconde.

Environ 80% de l'eau potable provient des eaux souterraines, dont près de la moitié sont des eaux de sources. Le reste est prélevé dans les lacs et les rivières. En 2021, la consommation d'eau potable s'élevait à 914 millions de mètres cubes, ce qui correspond à 287 litres par personne et par jour.

En 2022, la consommation finale d'énergie s'est élevée à 765070 térajoules, dont 59% provenaient d'agents énergétiques fossiles. Leur combustion renforce l'effet de serre naturel. En 2020, l'empreinte gaz à effet de serre de la Suisse s'est élevée à 103 millions de tonnes d'équivalent CO₂, soit 11,9 tonnes d'équivalent CO₂ par personne, dont 66% d'émissions à l'étranger.

En 2021, l'empreinte matérielle de la Suisse a atteint 138 millions de tonnes, soit 16 tonnes par personne. 41% des matières premières ont été extraites en Suisse.

En 2021, environ 6,1 millions de tonnes de déchets urbains ont été produits, ce qui correspond à 701 kilos par personne. 52% de ces déchets ont été collectés séparément en vue d'être recyclés. Le reste a été incinéré dans des installations d'incinération ou, avant 2005, soit incinéré, soit mis en décharge. La chaleur issue de la combustion est utilisée comme chaleur à distance ou pour la production de courant électrique.

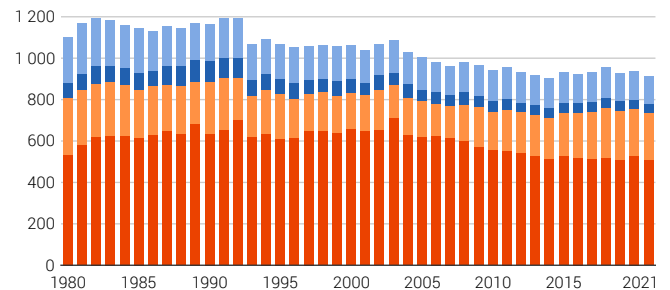
La qualité de l'air s'est fortement améliorée dans l'ensemble en Suisse ces dernières décennies. Les valeurs limites d'immissions sont encore partiellement dépassées pour l'ozone troposphérique (O₃), les oxydes d'azote (NO_x) et les poussières fines (PM10). Pour ces dernières, c'est notamment le cas par endroits dans les villes et le long de routes très fréquentées.

EAU ET SOLS PARTIELLEMENT POLLUÉS

La teneur en nitrates et en phosphore des cours d'eau et des lacs diminue depuis les dernières décennies, même si des concentrations trop élevées sont encore enregistrées dans les régions agricoles avant tout. Les substances actives de produits phytosanitaires dépassent la valeur limite de l'ordonnance sur la protection des eaux dans environ 2% des stations de mesure des eaux souterraines. En revanche, des résidus provenant de la dégradation des produits phytosanitaires sont détectés dans une station de mesure sur trois.

Consommation d'eau potable¹

En mios de m³

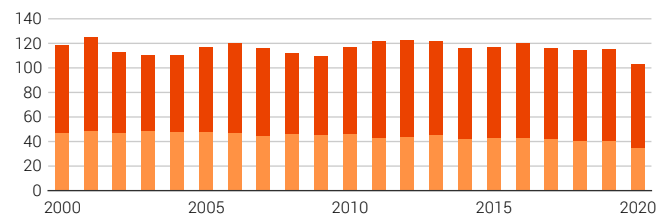


■ Ménages et petit artisanat ■ Commerce et industrie
■ Services publics et fontaines ■ Consommation propre des distributeurs et pertes

¹ eau fournie par les distributeurs publics (sans les captages effectués directement par l'artisanat, l'industrie et l'agriculture)

Empreinte gaz à effet de serre

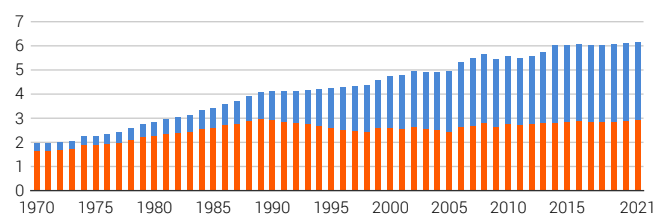
Émissions de gaz à effet de serre induites par la demande intérieure finale, en mios de tonnes d'équivalent CO₂



■ Émissions intérieures ■ Émissions liées aux importations

Déchets urbains

En mios de tonnes



■ Déchets urbains incinérés ou mis en décharge¹ ■ Déchets urbains collectés séparément²

¹ Les chiffres à partir de 2004 ne concernent que les quantités indigènes, sans les déchets importés.

² compost, papier et carton, verre, fer-blanc, aluminium, PET, textiles, piles (depuis 1993), appareils électriques et électroniques (depuis 2001)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 149

Diagramme au centre p. 149

Diagramme en bas p. 149

Sources

Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux SSIGE

OFS – Comptabilité environnementale

Office fédéral de l'environnement OFEV

Données les plus récentes

janv. 2023

sept. 2022

déc. 2022

Les métaux lourds peuvent s'accumuler dans les sols et altérer les fonctions du sol ou entrer dans la chaîne alimentaire par l'intermédiaire des plantes. Pendant la période de relevé 2015 à 2019, 23% des sols analysés dépassaient les valeurs indicatives pour au moins un métal lourd. De plus, l'imperméabilisation des surfaces couvertes par des bâtiments et des routes a pour conséquence que le sol perd sa fonction écologique naturelle. Le territoire est imperméabilisé à raison de 5% selon les chiffres les plus récents.

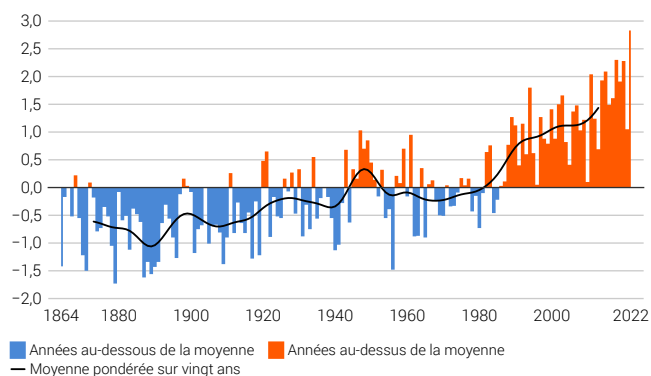
LES ANNÉES CHAUDES SE MULTIPLIENT

La température de l'air varie d'une année à l'autre, des périodes plus froides alternant avec des périodes plus chaudes. Depuis le début des années 1990, les températures annuelles moyennes mesurées en Suisse sont supérieures à la moyenne: les sept années les plus chaudes enregistrées depuis le début des mesures en 1864 sont toutes postérieures à l'an 2010, l'année la plus chaude étant 2022.

La Suisse abrite environ 56000 espèces de plantes, de champignons et d'animaux. Sur les 10844 espèces étudiées, 35% sont inscrites sur les listes rouges des espèces menacées, disparues ou éteintes.

Température annuelle moyenne

Écarts par rapport à la moyenne (1961–1990), en degrés Celsius



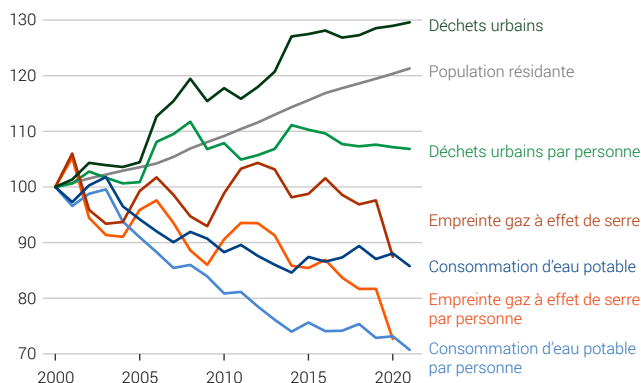
Plus d'informations sur la consommation d'énergie:

Domaine statistique 8: **Énergie**

→ p. 215

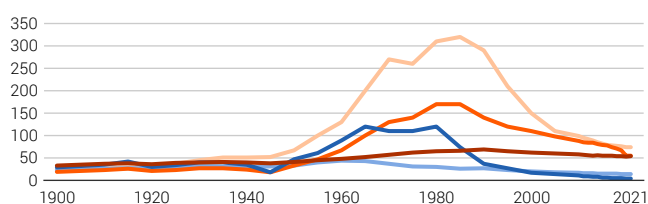
Indicateurs d'intensité

Indice 2000=100



Émissions de polluants atmosphériques

En milliers de tonnes

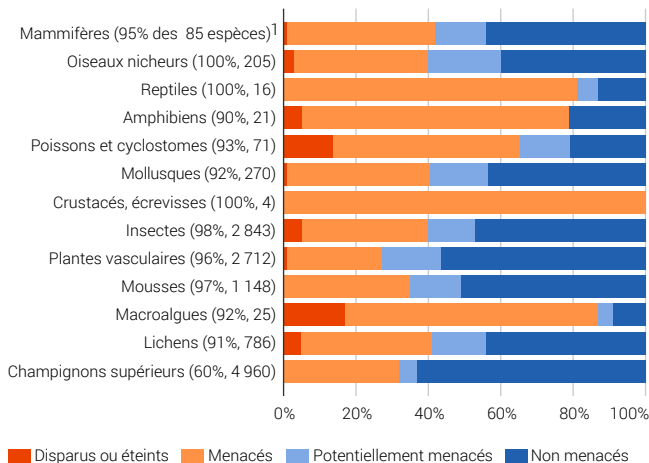


— Composés organiques volatils non méthaniques (COVNM)
— Oxydes d'azote (NO_x)¹ — Ammoniac (NH₃) — Poussières fines (PM10)
— Dioxyde de soufre (SO₂)

¹ Le NO_x comprend le NO et le NO₂. Les valeurs d'émission sont indiquées en NO₂.

Animaux et plantes menacés (Listes rouges)

État de 1994 à 2022, selon le groupe d'espèces



¹ Exemple de lecture: le degré de menace a été évalué pour 95% des 85 espèces de mammifères. Les données sont insuffisantes pour les 5% espèces restantes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 150

Diagramme au centre p. 150

Diagramme à gauche p. 150

Diagramme en bas à droite p. 150

Sources

voir p. 149

Office fédéral de l'environnement OFEV – EMIS

MétéoSuisse

Office fédéral de l'environnement OFEV

Données les plus récentes

mai 2023

janv. 2023

mai 2023

Comptabilité environnementale

La comptabilité environnementale fournit, d'une part, des informations économiques sur l'environnement et, d'autre part, des informations environnementales sur l'économie. Elle repose sur les mêmes principes que les Comptes nationaux (CN), qu'elle complète d'une dimension écologique.

Les comptes de flux physiques de l'environnement fournissent par exemple des informations sur les flux de matières et d'énergie qui entrent et circulent dans le système économique. Ils renseignent également sur les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Ils permettent aussi de calculer la consommation annuelle de matières et l'empreinte gaz à effet de serre en Suisse.

En 2022, la Suisse a par exemple consommé par personne 6,6 tonnes de matières indigènes et 5,8 tonnes de matières importées. En 2020, l'empreinte gaz à effet de serre causée par la consommation finale de biens et de services s'élevait à environ 11,9 tonnes d'équivalent CO₂ par personne, dont 66% ont été émis à l'étranger.

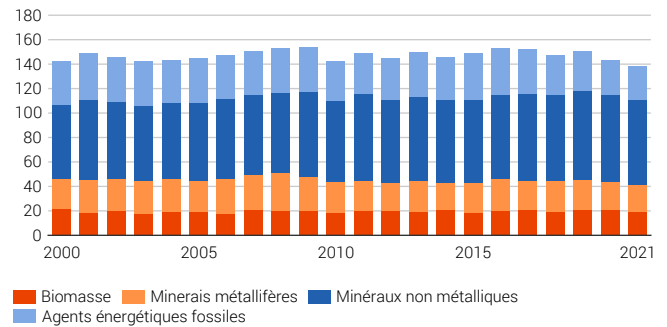
LE SECTEUR ENVIRONNEMENTAL REPRÉSENTE 3,3% DU PIB

Les comptes de flux monétaires de l'environnement fournissent des informations sur la valeur ajoutée et l'emploi dans le secteur environnemental, ainsi que sur les dépenses, les investissements, les subventions et les impôts liés à l'environnement. Ils renseignent ainsi sur l'origine et l'utilisation des ressources financières que la Suisse consacre à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, ainsi que sur l'activité économique dans le secteur environnemental. En 2021, ce secteur a généré une valeur ajoutée de 23,9 milliards de francs, soit 3,3% du produit intérieur brut (PIB). Il employait quelque 162 000 équivalents plein temps. En 2022 les recettes des impôts liés à l'environnement perçues par les collectivités publiques s'élevaient à 10,1 milliards de francs. Elles représentaient 4,9% du total des recettes des impôts et cotisations sociales en 2021.

Les comptes d'actifs renseignent sur les stocks de ressources naturelles et leurs variations. En 2021, le bois sur pied a augmenté d'environ 1,9 million de mètres cubes par exemple.

Empreinte matérielle

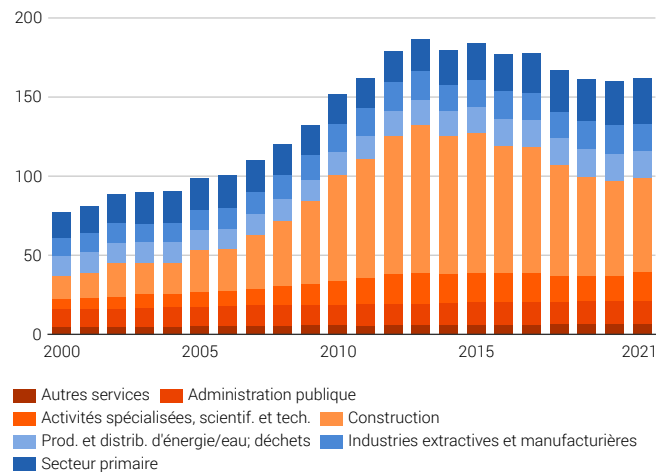
Consommation intérieure de matières premières (RMC)¹, en mios de tonnes



¹ modélisation
2021: provisoire

Emplois du secteur environnemental par branches

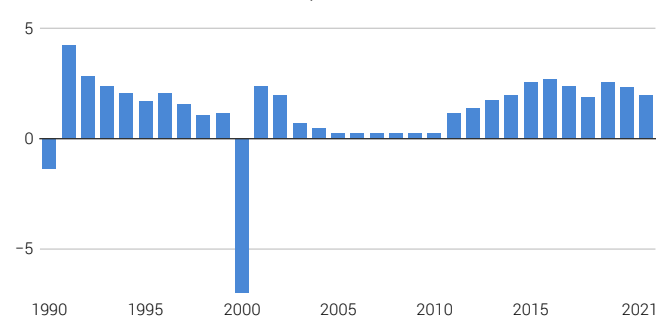
En milliers d'équivalents plein temps



2021: provisoire

Variations du stock de bois sur pied

Accroissement net moins exploitation, en mios de m³



2000: effet de puits de carbone réduit suite à la tempête Lothar de fin 1999
2020: provisoire, 2021: estimation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 151

Diagramme au centre p. 151

Diagramme en bas p. 151

Sources

OFS – Comptabilité environnementale

OFS – Comptabilité environnementale

OFS – Comptes économiques de la sylviculture

Données les plus récentes

juill. 2023

déc. 2022

sept. 2022

Perception de l'environnement par la population

Les statistiques sur l'environnement s'appuient généralement sur des mesures effectuées dans la nature. Mais comment l'environnement est-il perçu par la population? C'est sur cette question que porte l'enquête «Qualité de l'environnement et comportements environnementaux», que l'OFS a réalisée en 2011, en 2015 et en 2019.

En 2019, 89% de la population suisse estimait que la qualité de l'environnement à son domicile était très bonne ou plutôt bonne. En 2015 et 2011, ils étaient encore 95% à être de cet avis.

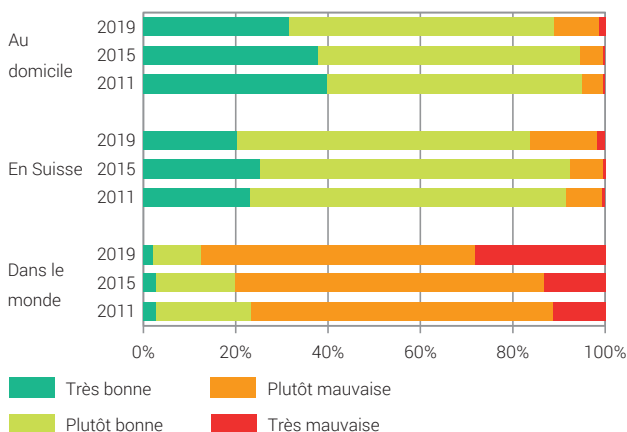
Concernant l'évaluation de la qualité de l'environnement en Suisse, la part des évaluations positives a reculé de 92% à 84%. La qualité de l'environnement dans le monde était quant à elle jugée très bonne ou plutôt bonne par seulement 13% de la population, contre 20% en 2015 et 23% en 2011.

PLUS DE BRUIT ET DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE RESENTIS

En 2019, le bruit du trafic au domicile était ressenti comme très dérangeant ou plutôt dérangeant par 31% de la population, contre 24% en 2015 et 23% en 2011. La part de la population s'estimant dérangée par la pollution de l'air au domicile a également augmenté: elle s'élevait à 34% en 2019, contre 19% en 2015 et 17% en 2011. La part de la population se sentant très dérangée ou plutôt dérangée par les rayonnements des antennes de téléphonie mobile ou des lignes à haute tension a même plus que doublé, passant de 10% en 2011 et en 2015 à 23% en 2019. En outre, la part de la population déclarant être très satisfaite ou plutôt satisfaite du paysage autour de chez elle était de 90% en 2019, alors qu'elle se montait à 93% en 2015 et à 94% en 2011.

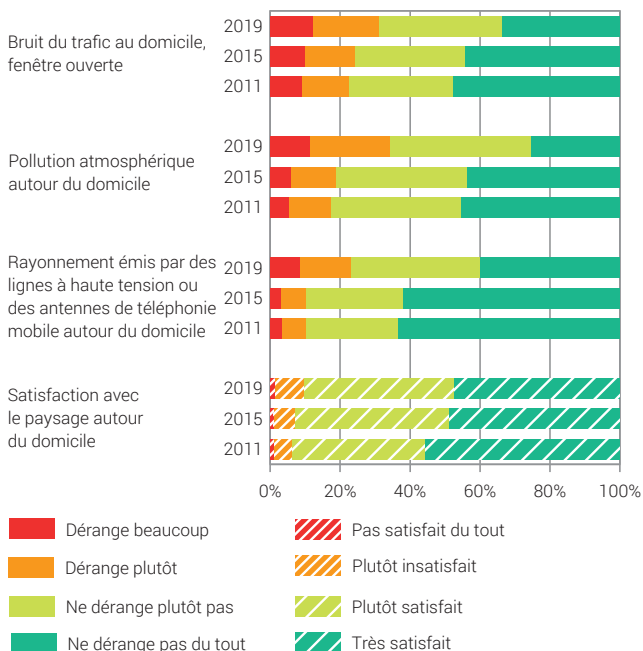
Appréciation de la qualité de l'environnement par la population résidente de la Suisse

Part de la population



Perception des conditions environnementales au domicile

Part de la population



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 152

Sources

OFS – Enquêtes Omnibus 2011, 2015 et 2019

Données les plus récentes

janv. 2020

Utilisation du sol

En Suisse, le paysage change. Aujourd’hui, environ un cinquième du sol suisse est utilisé différemment qu’il y a encore trente ans. Alors que les surfaces bâties et les forêts s’étendent, l’agriculture continue de perdre du terrain. La statistique de la superficie fournit des données précises à ce sujet.

La manière dont le sol est utilisé varie fortement selon la région biogéographique. Ainsi, sur le Plateau, les surfaces d’habitat et d’infrastructure occupent, proportionnellement, plus du double de surface (17%) qu’en moyenne nationale, alors qu’elles sont bien plus rares dans les régions alpines. Parallèlement, la part des surfaces agricoles se situe à 48% sur le Plateau et à 42% dans le Jura, soit en dessus de la moyenne nationale, alors qu’elle est nettement inférieure dans les Alpes centrales occidentales, avec 18%, et sur le versant sud des Alpes (Tessin et vallées du sud des Grisons), avec 12%.

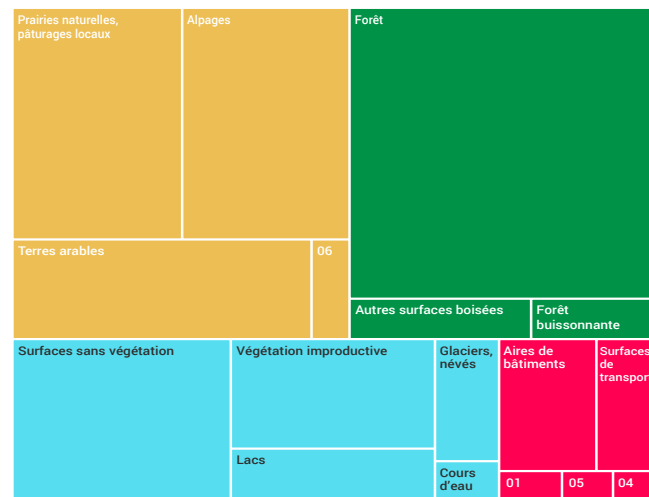
PLUS DE SURFACES BÂTIES ET DE FORÊTS

Depuis 1985, la part des surfaces d’habitat et d’infrastructure par rapport à la surface totale n’a cessé d’augmenter, passant de 6,0% à 7,9% en 2018. Durant la même période, la part des surfaces boisées a également augmenté de manière continue, soit de 1,4 point de pourcentage au total. Par contre la part des surfaces agricoles a diminué de 2,8 points de pourcentage. Quant à la part des surfaces improductives, elle est restée assez stable (-0,5 point de pourcentage).

i Pour réaliser la statistique de la superficie, les spécialistes de l’OFS utilisent les images aériennes de l’Office fédéral de topographie. Ils analysent ainsi un réseau de 4,1 millions de points d’échantillonnage équidistants de 100 mètres couvrant l’ensemble du territoire suisse. Ce travail fournit non seulement des informations statistiques, mais aussi des géodonnées de base à haute résolution pour les systèmes d’information géographique (logiciels SIG). Depuis 2022, l’OFS combine l’interprétation visuelle des images aériennes, réalisée par des spécialistes, avec des algorithmes automatiques provenant de l’intelligence artificielle. Ces derniers fournissent une indication sur la probabilité de changement entre deux états temporels. Il est donc possible d’automatiser dans une certaine mesure l’interprétation des images aériennes. Ce développement s’inscrit dans le cadre des efforts visant à rendre la production statistique plus efficace. Il s’agit de la première utilisation d’une technologie issue de la science des données dans la statistique publique au niveau fédéral.

L’utilisation du sol en Suisse, 2013/2018

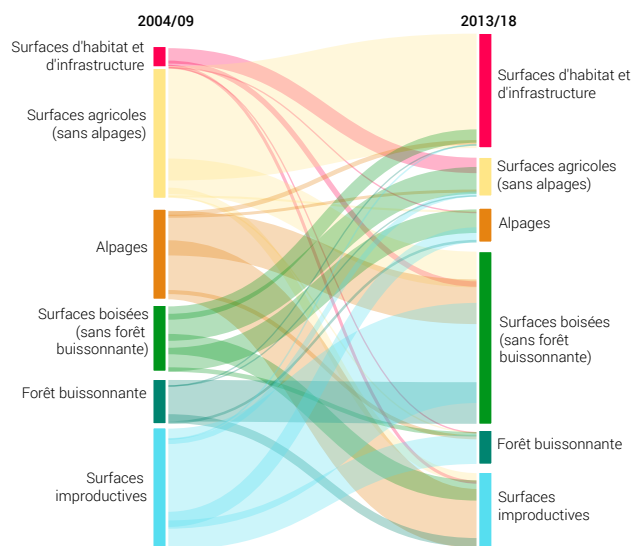
Selon 4 catégories principales et 17 sous-catégories
Surface totale de la Suisse: 4 129 068 ha = 41 290,68 km²



01 Aires industrielles et artisanales, 04 Surfaces d’infrastructures spéciale
05 Espaces verts et lieux de détente, 06 Arboriculture fruitière, viticulture, horticulture

Surface du sol réaffectée

Seules les surfaces réaffectées sont représentées
Total: 989 km²



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 153

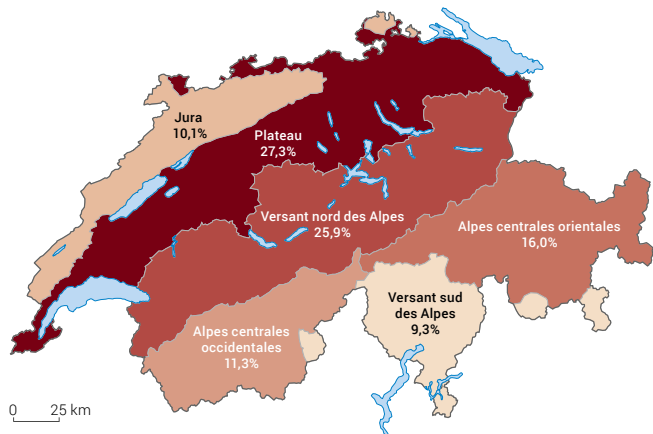
Sources

OFS – Statistique de la superficie

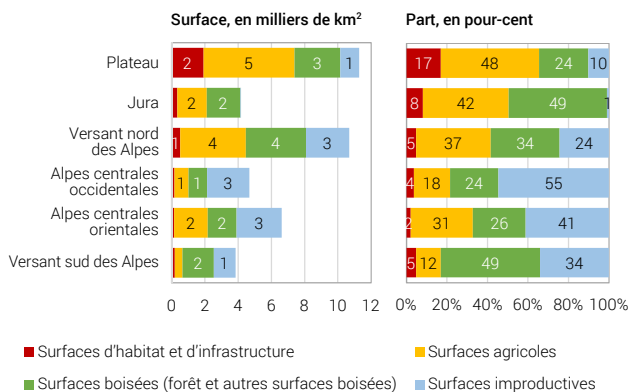
Données les plus récentes

nov. 2021

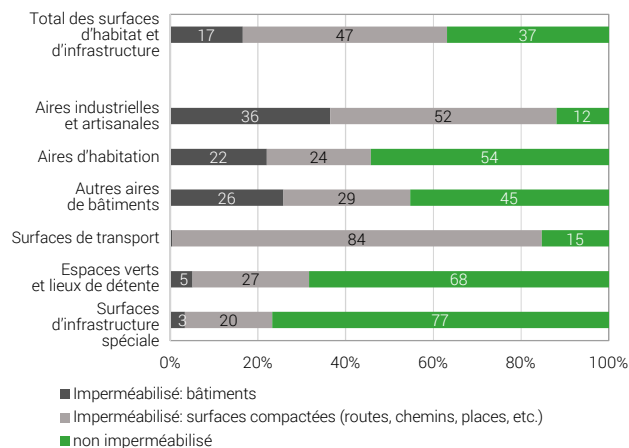
Régions biogéographiques en part de superficie, en 2018



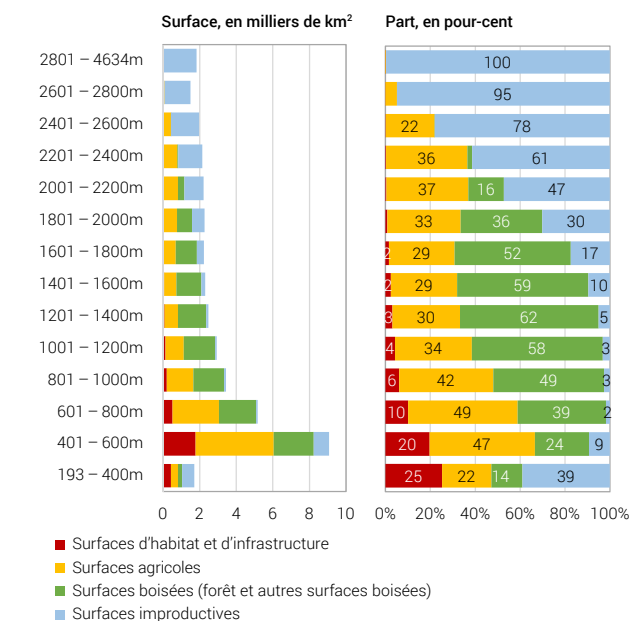
Utilisation du sol par domaine principal et région biogéographique, en 2018



Degré d'imperméabilisation des différentes surfaces d'habitat et d'infrastructure, en 2018



Utilisation du sol par domaine principal et altitude (mètres au-dessus de la mer), en 2018



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

- Diagrammes p. 154 OFS – Statistique de la superficie
- Carte p. 154 OFEV 2020
- Carte p. 146 OFS – Statistique de la superficie

Données les plus récentes

- nov. 2021
- *
- nov. 2021

Économie circulaire

Dans une économie circulaire, les matières doivent être maintenues en circulation le plus longtemps possible afin de diminuer la consommation de matières premières, les déchets et les autres émissions. Depuis 2000, le taux de circularité matérielle a augmenté constamment pour se situer à environ 14% en 2021.

L'utilisation circulaire de matières était alors dominée à hauteur de 70% par les minéraux, la biomasse en représentant 17%, les métaux 11% et les agents énergétiques fossiles 2%.

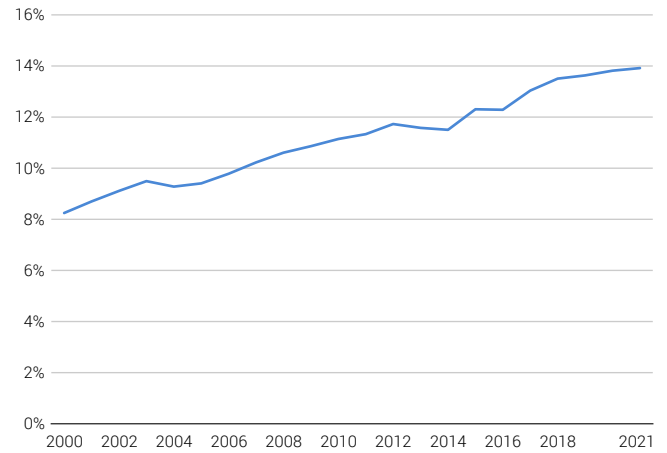
En ce qui concerne les minéraux recyclés, il s'agit principalement de matériaux issus de la récupération des déchets de chantier, qui permettent notamment de remplacer une partie du sable nécessaire à la production de béton. La valorisation de la biomasse passe quant à elle par la récupération du papier, des textiles naturels et des déchets biogènes (compost, boue d'épuration), la biomasse utilisée comme nourriture ou comme bois de feu étant peu adaptée au recyclage. Les métaux sont récupérés et recyclés depuis longtemps, la plupart d'entre eux pouvant être remis sans cesse dans le circuit économique avec peu de pertes de matière. À l'opposé, les produits fossiles sont peu appropriés au recyclage, sauf lorsqu'ils entrent dans la production de plastiques ou de produits chimiques, car ils sont essentiellement utilisés comme agents énergétiques et donc transformés par combustion en émissions dans l'air.

Même si tous les déchets pouvaient être valorisés, ils ne couvriraient qu'un cinquième de nos besoins actuels de matières.

i Le taux de circularité matérielle est basé sur deux grandeurs: premièrement la consommation intérieure de matières, qui mesure la totalité des flux de matières entrant directement dans l'économie (extraction intérieure utilisée et importations) moins les exportations; deuxièmement, l'utilisation circulaire de matières qui mesure les flux de matières issues de la récupération et réutilisées par l'économie. La somme de ces deux grandeurs correspond au total des matières primaires et secondaires consommées annuellement. Le taux de circularité matérielle est égal à la part des quantités récupérées en Suisse dans ce total. La récupération qui a lieu au sein des entreprises (sur site) n'est pas prise en compte.

Taux de circularité matérielle¹

Part des flux de récupération de déchets par rapport à la consommation totale de matières



¹ estimation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



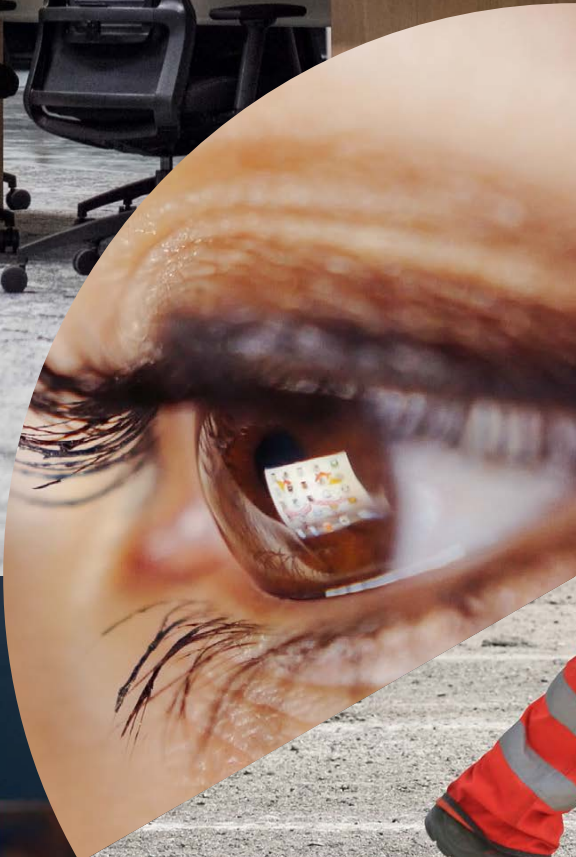
Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme p. 155 OFS – Comptabilité environnementale

Données les plus récentes

juill. 2023



Domaine statistique 3

Travail et rémunération

Les statistiques dans ce domaine fournissent des informations sur le marché du travail suisse et proposent une vue d'ensemble du large éventail de données concernant le marché du travail. Sont traités entre autres l'activité professionnelle, le travail non rémunéré et le chômage. De plus, ce chapitre décrit la structure des salaires dans toutes les branches du secteur des services, de l'industrie et du commerce. Le chapitre analyse de manière plus détaillée la participation des mères d'enfants en bas âge au marché du travail.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Les données statistiques dans ce domaine proviennent entre autres de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), de la statistique de la population active occupée (SPA0), de la statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT) et de la statistique du chômage du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Les données sur les salaires proviennent de l'enquête sur la structure des salaires (ESS), l'indice suisse des salaires (ISS) et la statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre (ECM).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Population**

→ p. 31

Champ thématique **Économie et finances publiques**

→ p. 105

L'essentiel en bref

3

En Suisse, environ deux tiers de la population participent à la vie active. Le taux d'activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, mais l'écart entre les deux sexes s'est réduit au fil des années. Plus d'un tiers des actifs occupés exercent un travail à temps partiel, cette forme de travail étant trois fois plus répandue chez les femmes que chez les hommes. De nos jours, la grande majorité des actifs occupés travaillent dans le secteur des services. Au quatrième trimestre 2022, le taux de chômage au sens du BIT atteignait 4,1%. Le chômage touche davantage les femmes et les ressortissants étrangers que les hommes et les personnes de nationalité suisse.

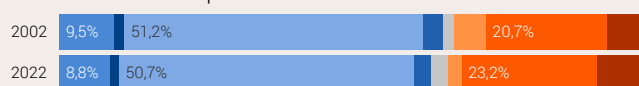
Basé sur l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), pour l'ensemble de l'économie (secteurs privé et public ensemble) en 2020, le salaire médian s'élevait à 6665 francs bruts par mois pour un poste à plein temps. Le paysage des salaires en Suisse reste marqué par d'importantes différences selon les branches économiques et les régions. Plus d'un tiers des salariés (36,3%) reçoivent des bonus et une personne sur dix (10,5%) perçoit un bas salaire.

D'après les résultats de l'indice suisse de salaires (ISS) 2022, la hausse des salaires nominaux de 0,9% conjuguée à une inflation exceptionnelle de 2,8% a conduit à une baisse des salaires réels de 1,9%.

Les coûts de la main-d'œuvre se sont élevés en 2020 à 63 fr. 62 en moyenne par heure travaillée pour l'ensemble de l'économie.

Statut d'activité¹

Répartition en pour-cent de la population résidente permanente de 15 ans et plus



■ Indépendants ■ Personnes travaillant dans l'entreprise familiale ■ Salariés
■ Apprentis ■ Chômeurs au sens du BIT ■ Femmes/hommes au foyer
■ Rentiers/rentières ■ Autres personnes non actives (incl. personnes en formation)

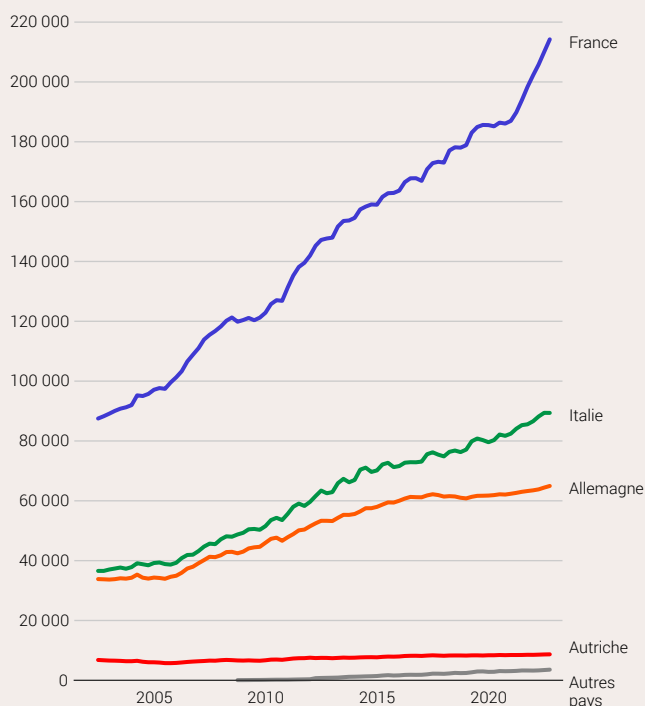
¹ Définition sociologique: les salariés dans leur propre entreprise sont assimilés à des indépendants.



4,713 mios

d'actifs occupés en Suisse

Frontaliers étrangers selon le pays de résidence



	1991	2000	2010	2020	2022
Statut sur le marché du travail					
Personnes actives	3 836 000	3 985 000	4 420 000	4 934 000	4 924 000
Personnes actives occupées	3 768 000	3 879 000	4 208 000	4 696 000	4 713 000
Chômeurs au sens du BIT	68 000	106 000	213 000	238 000	212 000
Personnes non actives	1 770 000	1 931 000	2 177 000	2 336 000	2 465 000
Taux d'activité standardisé (15 ans et plus)					
Total	68,4%	67,4%	67,0%	67,9%	67,1%
Hommes	80,9%	77,8%	74,3%	73,4%	72,4%
Femmes	56,8%	57,6%	60,0%	62,5%	61,9%
Taux d'activité par âge					
15–24 ans	71,6%	68,3%	68,1%	65,0%	65,9%
25–39 ans	85,0%	87,5%	88,6%	91,6%	90,9%
40–54 ans	86,9%	87,2%	88,1%	90,8%	89,7%
55–64 ans	63,8%	65,1%	68,6%	76,5%	76,1%
65 ans et plus	14,9%	9,5%	9,3%	11,1%	10,8%
Part du temps partiel					
Total	25,4%	29,3%	34,0%	37,4%	37,0%
Hommes	7,8%	10,3%	13,4%	18,3%	18,7%
Femmes	49,1%	53,5%	58,5%	59,1%	57,9%
Part des personnes actives occupées par secteur économique					
Secteur I	4,1%	4,2%	3,5%	2,6%	2,3%
Secteur II	29,5%	24,0%	22,5%	20,7%	20,2%
Secteur III	66,4%	71,9%	74,1%	76,7%	77,4%
Part des indépendants	13,3% ¹	12,5%	13,8%
Part des personnes actives occupées selon la formation					
Secondaire I	...	18,2%	16,8%	12,2%	13,7%
Secondaire II	...	57,9%	50,5%	44,2%	42,6%
Tertiaire	...	23,5%	32,3%	43,3%	43,0%
Taux de chômage au sens du BIT (15–74 ans)					
Total	1,8%	2,7%	4,8%	4,8%	4,3%
Hommes	1,2%	2,3%	4,5%	4,7%	4,1%
Femmes	2,5%	3,1%	5,2%	5,0%	4,6%
Taux de chômage des jeunes au sens du BIT	(3,2%)	(4,8%)	8,2%	8,6%	7,5%
Part des chômeurs de longue durée au sens du BIT	(17,0%)	29,0%	35,5%	34,6%	40,4%

¹ année 2011

... chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

chiffre entre parenthèses: extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

Les valeurs de 1991 et 2000 se réfèrent au 2^e trimestre.

Répertoire statistique

3

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Travail et rémunération contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 3A

Activité professionnelle

Statut d'activité • Taux d'activité • Travail à temps partiel
Secteurs économiques • Groupes de professions • Frontaliers étrangers

→ p. 161

RUBRIQUE 3B

Chômage

Taux de chômage au sens du BIT • Durée du chômage • Chômeurs inscrits et demandeurs d'emploi

→ p. 163

RUBRIQUE 3C

Salaires et coûts du travail

Salaire brut médian • Emplois à bas salaire • Femmes et hommes: salaires moyens et écarts salariaux
Coûts de la main d'œuvre

→ p. 165

RUBRIQUE 3D

Travail non rémunéré

Charge temporelle • Évaluation monétaire

→ p. 168

RUBRIQUE 3E

Les mères sur le marché du travail

Participation à la vie active et taux d'occupation avant et après la naissance du premier enfant
et du deuxième enfant

→ p. 169

Activité professionnelle

Plus de deux tiers de la population de 15 ans ou plus participent à la vie active, une part presque inchangée depuis le début de ce millénaire. Les actifs occupés travaillent cependant toujours plus souvent à temps partiel. Le secteur des services est de plus en plus dominant.

Ces vingt dernières années, la part des personnes actives dans la population de 15 ans ou plus est restée stable, et ceci malgré le fort vieillissement démographique. Au sein de la population active, les parts d'indépendants et de collaborateurs familiaux ont baissé tandis que la proportion de salariés a augmenté. Parmi les personnes non actives, on observe une nette progression de la part des retraités et un recul de la part des femmes et des hommes au foyer.

L'ÉCART ENTRE LES SEXES DANS LA PARTICIPATION À LA VIE ACTIVE SE RÉDUIT

En 2022, le taux d'activité de la population de 15 ans ou plus en Suisse se montait à 67,1%, soit l'un des taux les plus élevés en Europe. La participation des femmes au marché du travail (61,9%) reste inférieure à celle des hommes (72,4%). Mais cette différence a diminué de manière continue au fil des années (2002: écart de 17,4 points de pourcentage; 2022: 10,5 points de pourcentage).

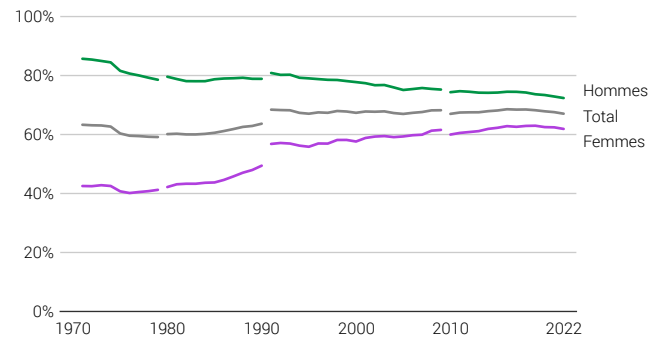
PLUS D'UN TIERS DES ACTIFS OCCUPÉS TRAVAILLENT À TEMPS PARTIEL

Le travail à temps partiel (taux d'occupation inférieur à 90%) s'est fortement accru en Suisse au cours des trente dernières années. Au début des années 1990, un quart des actifs occupés travaillaient à temps partiel; aujourd'hui, ils sont plus d'un tiers à être dans ce cas.

Une grande partie des personnes travaillant à temps partiel sont des femmes. En 2022, celles-ci représentaient 73,0% des personnes travaillant à temps partiel (1 272 000 femmes contre 471 000 hommes). Cette forme de travail est bien trois fois plus fréquente chez les femmes que chez les hommes (57,9% des femmes actives occupées contre 18,7% des hommes actifs occupés). La garde des enfants et le manque d'intérêt pour exercer un travail à temps plein sont les principales raisons évoquées pour justifier une occupation à temps partiel.

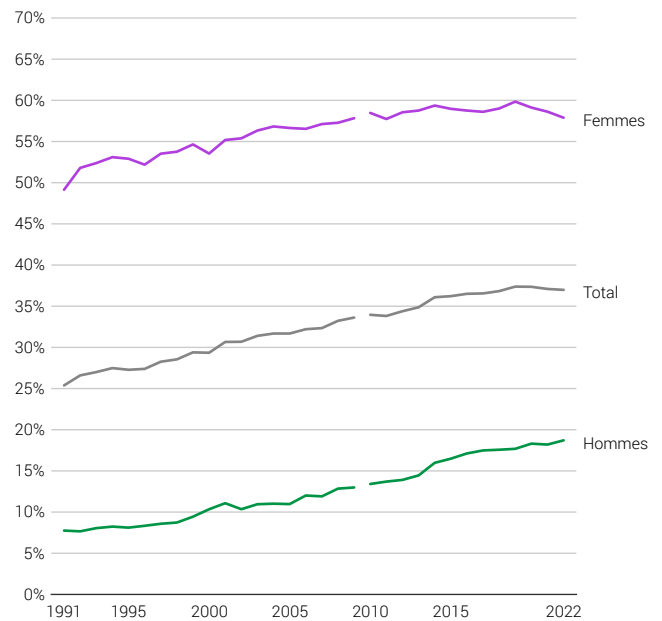
Taux d'activité standardisé (15 ans et plus)

Moyennes annuelles (1980–2009: valeurs du 2^e trimestre)



Part des personnes actives occupées à temps partiel

Moyennes annuelles (1991–2009: valeurs du 2^e trimestre)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme à gauche p. 158

Diagramme à droite p. 158

Diagramme en haut p. 161

Diagramme en bas p. 161

Sources

OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

OFS – Statistique des frontaliers (STAF)

OFS – Statistique de la population active occupée (SPA0), Enquête suisse sur la population active (ESPA)

OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Données les plus récentes

mars 2023

févr. 2023

mars 2023

mars 2023

LE SECTEUR DES SERVICES TOUJOURS PLUS IMPORTANT

En 2022, 77,4% des personnes actives occupées travaillaient dans le secteur des services (secteur tertiaire), 20,2% dans le secteur de l'industrie (secteur secondaire) et 2,3% dans le secteur agricole (secteur primaire). Lors des premières mesures statistiques (1860), encore près de la moitié (46,7%) des personnes actives occupées travaillaient dans le domaine agricole, une part légèrement plus faible (42,6%) dans le secteur industriel et seulement 10,7% dans les services. De 1880 à 1971, c'est le secteur de l'industrie qui employait le plus d'actifs occupés; à partir de 1972, le secteur des services lui a ravi la première place.

TOUJOURS PLUS DE PERSONNES HAUTEMENT QUALIFIÉES

La hausse du niveau de formation de la population a un impact sur les professions exercées. En 2022, 26,0% des actifs occupés exerçaient une profession intellectuelle ou scientifique, 16,7% une profession intermédiaire et 8,3% une profession de «Directeurs, cadre de direction et gérants». Ces trois groupes de professions ont progressé de 6,7 points de pourcentage par rapport à 2012 et ils concernent plus de la moitié des personnes actives occupées aujourd'hui.

À l'inverse, on a observé dans le même temps un recul des parts du personnel des services directs aux particuliers, du commerce et de la vente (2022: 12,5%; -2,2 points de pourcentage par rapport à 2012), des employés de type administratif (12,6%; -2,1 points de pourcentage) et des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (9,2%; -3,7 points de pourcentage).

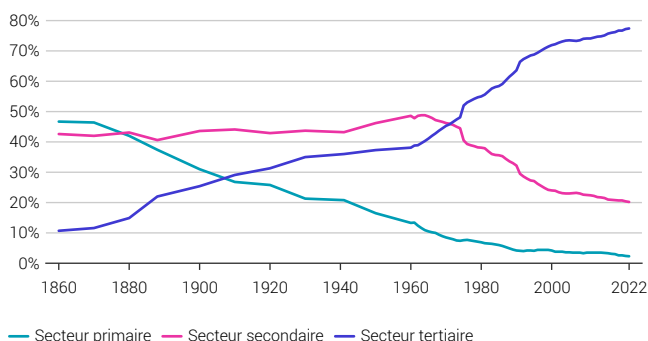
Les différences entre les sexes dans la répartition des professions exercées sont importantes. Les hommes travaillent quatre à six fois plus souvent dans les groupes de professions «métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat» et «conducteur/trice d'installations et de machines, ouvrier/ère de l'assemblage», alors que les femmes travaillent deux fois plus souvent dans les groupes «employé(e)s de type administratif» et «personnel des services directs aux particuliers, commerçant(e)s et vendeurs/euses».

DE NOMBREUX FRONTALIERS VIENNENT DE FRANCE.

Au quatrième trimestre 2022, on dénombrait environ 381 000 personnes avec une autorisation frontalière (livret G) travaillant en Suisse, soit une augmentation de 130,4% sur les vingt dernières années. Les femmes représentaient 35,3% des frontaliers, les hommes 64,7%. Un peu plus de la moitié de la main-d'œuvre frontalière était domiciliée en France (56,3%, +2,9 points de pourcentage par rapport au 4^e trimestre 2002). Une part également relativement importante résidait en Italie (23,5%, +1,3 point) ainsi qu'en Allemagne (17,1%, -3,4 points). Les personnes habitant en Autriche représentaient quant à elles 2,3% (-1,8 point). La majorité travaillent dans les cantons frontaliers, principalement ceux de Genève (27,4%, +6,2 points de pourcentage par rapport au 4^e trimestre 2002), du Tessin (20,4%, +0,6 point) et de Vaud (10,8%, +3,8 points). Environ deux tiers étaient actifs dans le secteur tertiaire (68,6%, +14,6 points de pourcentage par rapport

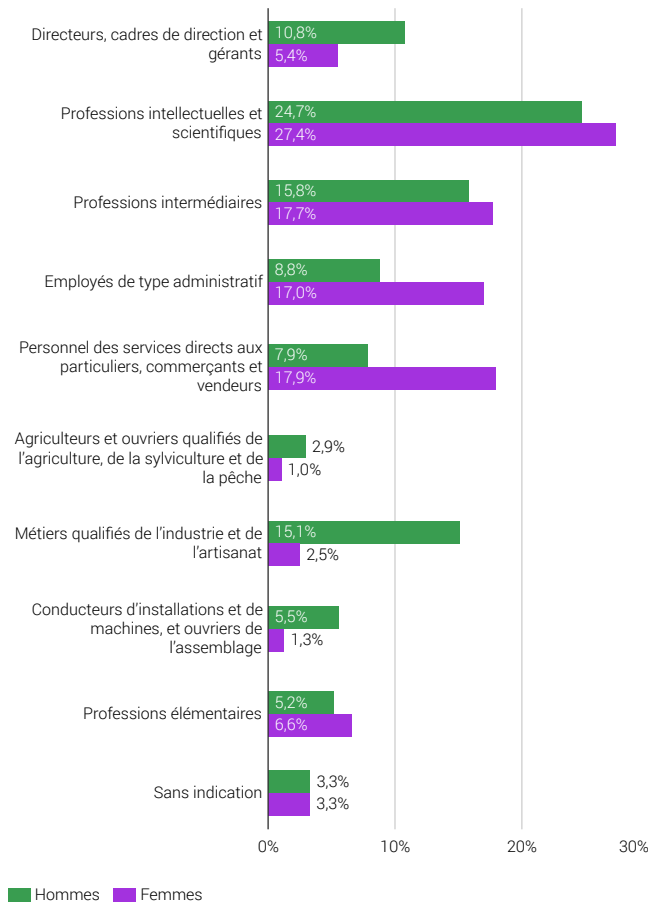
au 4^e trimestre 2002), tandis que le tiers restant l'était dans le secteur secondaire (30,7%, -14,5 points). La part travaillant dans le secteur primaire représentait moins de 1%.

Part des personnes actives occupées dans les secteurs économiques



Grands groupes de professions des actifs occupés selon le sexe, en 2022

Selon la Nomenclature suisse des professions CH-ISCO-19



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 162

Diagramme en bas p. 162

Sources

OFS – Recensement fédéral de la population (RFP jusqu'en 1960), Statistique de la population active occupée (SPAO dès 1961)

OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Données les plus récentes

mars 2023

mars 2023

Chômage

En Suisse, les personnes de nationalité étrangère sont au chômage dans une proportion supérieure à la moyenne. Il en va de même pour les jeunes adultes et – dans une moindre mesure – pour les femmes.

Au quatrième trimestre 2022, la Suisse comptait 206 000 personnes au chômage selon la définition du Bureau international du Travail (BIT), soit quelque 15 000 de moins qu'un an auparavant. Ces chômeurs représentaient 4,1% de la population active, une part inférieure à celle observée au quatrième trimestre 2021 (4,4%).

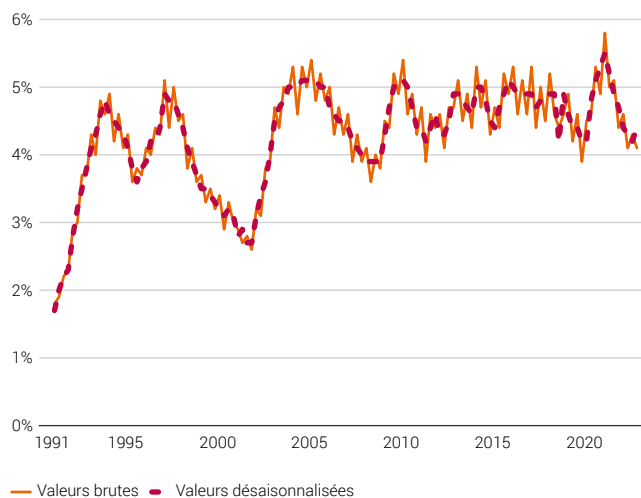
Les femmes (2022: 4,6%) et les ressortissants étrangers (7,2%) sont plus fortement touchés par le chômage que les hommes (4,1%) et les personnes de nationalité suisse (3,2%). Les 15 à 24 ans sont également plus souvent au chômage (7,5%) que les autres groupes d'âge (25–39 ans: 4,4%; 40–54 ans: 3,7%; 55–64 ans: 3,9 %).

En 2022, 86 000 personnes étaient des chômeurs de longue durée (au moins un an). Ce nombre a diminué par rapport à l'année 2021. Les personnes au chômage depuis un an ou plus représentaient 1,7% de la population active ou 40,4% du total des chômeurs.

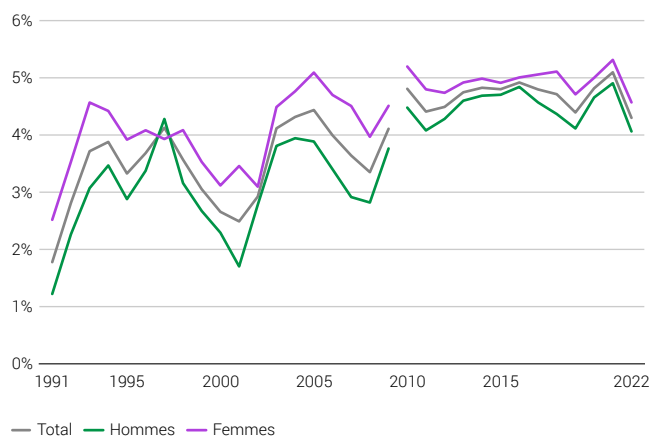
DAVANTAGE DE «CHÔMEURS AU SENS DU BIT» QUE DE «CHÔMEURS SELON LE SECO»

Dans la statistique publique, il existe deux différentes sources concernant le chômage: d'une part, la statistique du chômage du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), qui recense les chômeurs inscrits et les demandeurs d'emploi, et, d'autre part, la statistique du chômage au sens du BIT (OFS), qui recourt à la définition du chômage du Bureau international du Travail (BIT). Font partie des chômeurs au sens du BIT les personnes qui remplissent les critères suivants: elles ne sont pas actives occupées, cherchent activement un emploi et sont disponibles pour travailler. La comparaison des deux statistiques montre que le nombre de chômeurs au sens du BIT est depuis l'an 2000 nettement supérieur à celui des chômeurs inscrits selon le SECO. En 2022, la différence atteignait 112 000 personnes (2000: 55 000).

Taux de chômage au sens du BIT



Taux de chômage au sens du BIT par sexe, valeurs brutes
Moyennes annuelles (1991–2009: valeurs du 2^e trimestre)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 163

Diagramme en bas p. 163

Sources

OFS – Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)

OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Données les plus récentes

mars 2023

mars 2023

UNE MAIN-D'ŒUVRE SUPPLÉMENTAIRE SERAIT DISPONIBLE

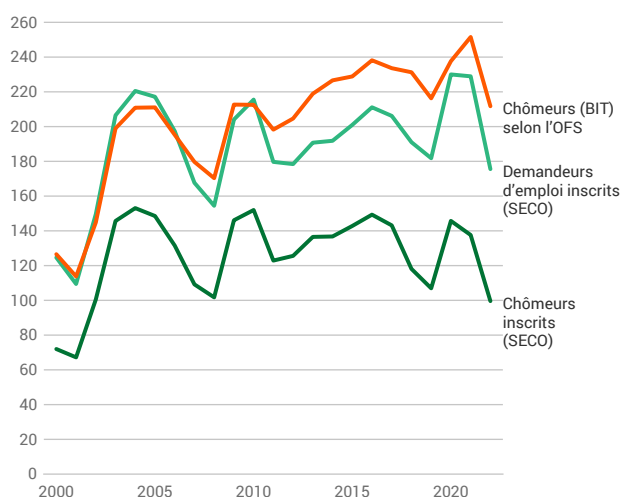
Au quatrième trimestre 2022, le potentiel de forces de travail non utilisées en Suisse se montait à 667 000 personnes, composé de 228 000 personnes en sous-emploi, de 206 000 chômeurs au sens du BIT et de 234 000 personnes correspondant à la réserve inexprimée de travail (personnes à la recherche d'un emploi mais pas disponibles à court terme, et inversement). La part des femmes se montait à 58,6%.

UNE PERSONNE ACTIVE SUR DOUZE TOUCHÉE PAR LE MANQUE DE TRAVAIL

8,7% des personnes actives étaient touchées par le manque de travail au quatrième trimestre 2022. Le taux de manque de travail se compose du taux de sous-emploi (4,6%) et du taux de chômage au sens du BIT (4,1%). Le volume de travail supplémentaire souhaité par ces personnes totalise 242 000 équivalents plein temps (personnes en sous-emploi: 75 000 équivalents plein temps; chômeurs au sens du BIT: 166 000 équivalents plein temps).

Chômeurs au sens du BIT, chômeurs inscrits et demandeurs d'emploi inscrits

Moyennes annuelles en milliers

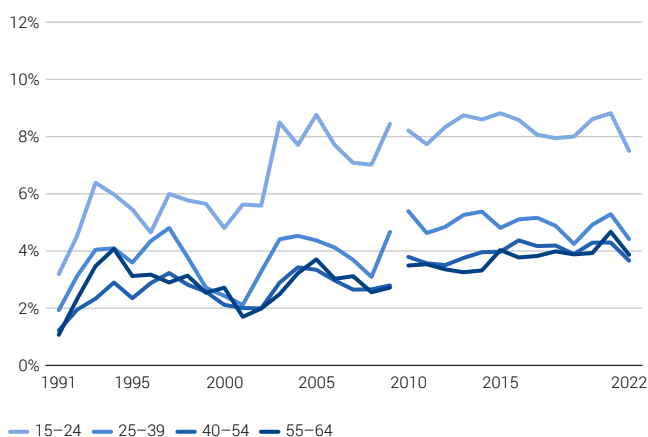


Plus d'informations sur la demande de main-d'œuvre de la part des entreprises, par exemple sur les postes vacants:

Domaine statistique 6: **Industrie et services** – rubrique **6C** → p. 201

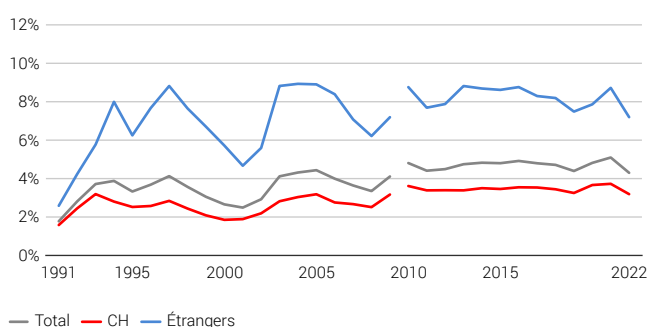
Taux de chômage au sens du BIT par groupes d'âges, valeurs brutes

Moyennes annuelles (1991–2009: valeurs du 2^e trimestre)



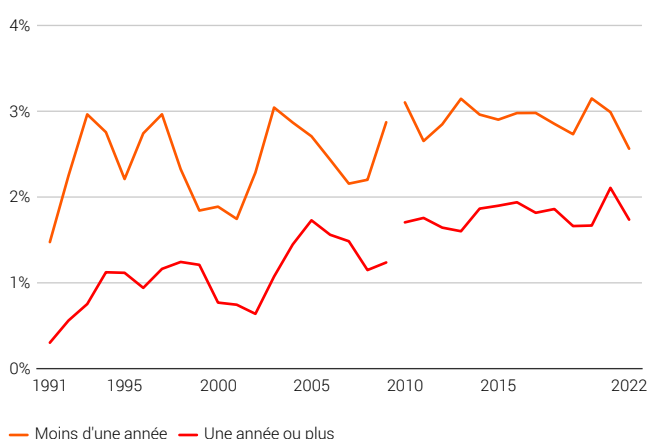
Taux de chômage au sens du BIT par nationalité, valeurs brutes

Moyennes annuelles (1991–2009: valeurs du 2^e trimestre)



Taux de chômage au sens du BIT selon la durée du chômage, valeurs brutes

Moyennes annuelles (1991–2009: valeurs du 2^e trimestre)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme à gauche p. 164

Diagrammes à droite p. 164

Sources

OFS – Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT); SECO

OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Données les plus récentes

mars 2023

mars 2023

Salaires et coûts du travail

Combien gagne-t-on en Suisse pour son travail? Cela dépend de différentes caractéristiques, comme p. ex. la branche économique, la région ou la position professionnelle. On peut également constater des différences de salaires entre les femmes et les hommes. En 2020, le salaire médian pour l'ensemble de l'économie (secteurs privé et public) se situe à 6665 francs: la moitié des salaires est au-dessus, l'autre moitié au-dessous.

Le paysage salarial en Suisse présente en 2020 des disparités marquées selon les activités économiques exercées. Ainsi, pour l'ensemble de l'économie, les niveaux de rémunération sont clairement supérieurs au salaire médian (6665 francs bruts par mois) dans les branches à forte valeur ajoutée telles que les activités informatiques (9206 francs), l'industrie pharmaceutique (10040 francs) ou encore les banques (10211 francs).

Au milieu de l'échelle des salaires, on trouve des branches telles que les transports terrestres (6310 francs), la santé (6821 francs), l'industrie des machines (7141 francs) et le commerce de gros (7145 francs). Parmi les branches se situant au bas de la pyramide salariale, on peut citer le commerce de détail (4997 francs), la restauration (4479 francs), l'hébergement (4488 francs) ou encore les services personnels (4211 francs).

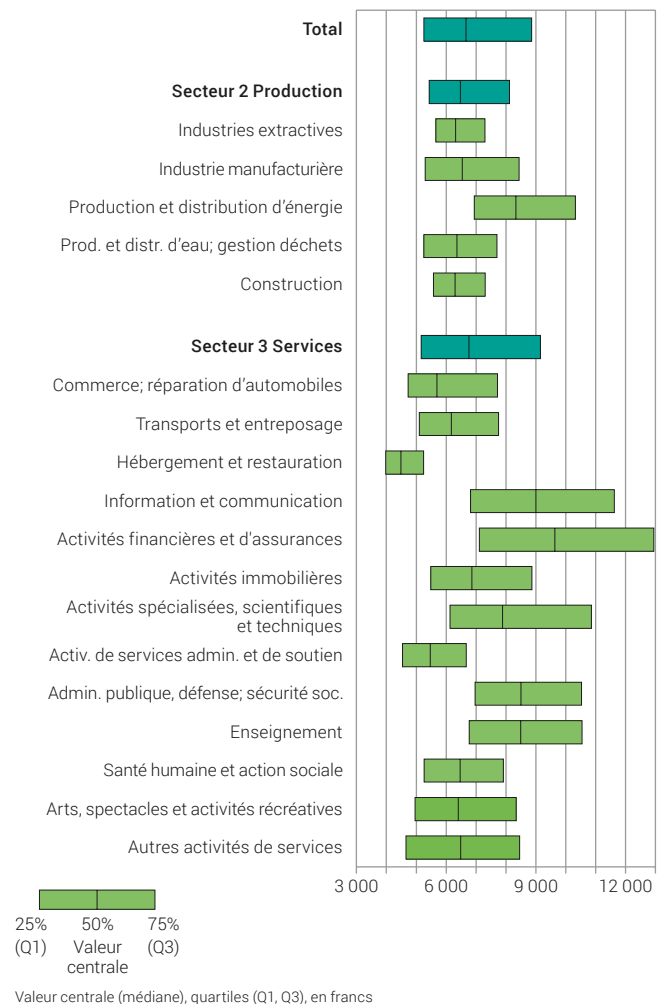
SALAIRES PLUS ÉLEVÉS À ZURICH, PLUS BAS AU TESSIN

Pour l'ensemble de l'économie, en 2020, les trois grandes régions dont les salaires dépassent le salaire médian suisse (6665 francs) sont par ordre décroissant Zurich (7113 francs), la Suisse du Nord-Ouest (6789 francs) et la Région lémanique (6731 francs). Les salaires du Tessin (5546 francs) restent les moins élevés de Suisse en 2020, soit 16,8% inférieurs au niveau national, et en avant-dernière position figure la Suisse orientale avec un salaire de 6274 francs. Les deux grandes régions restantes, l'Espace Mittelland (6600 francs) et la Suisse centrale (6585 francs) affichent des salaires légèrement inférieurs au niveau suisse.

Ces différences régionales de salaire résultent de structures différentes. On peut citer par exemple les activités économiques des entreprises ou les caractéristiques individuelles des personnes salariées telles que la formation ou le niveau de compétence.

Salaires mensuel brut selon les sections économiques, en 2020

Secteur privé et secteur public ensemble



Plus d'informations sur le revenu disponible des ménages:

Domaine statistique 4: **Économie nationale** –
rubrique 4E

→ p. 181

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme p. 165
Diagramme en haut p. 166

Diagramme en bas p. 166

Sources

OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS);
Calculs: BSS Volkswirtschaftliche Beratung AG

Données les plus récentes

mars 2022

mars 2022

LES PERSONNES ÉTRANGÈRES GAGNENT SOUVENT MOINS

Au niveau de l'ensemble de l'économie, on constate que le niveau de rémunération des personnes salariées de nationalité suisse reste en moyenne plus élevée que celui versé à leurs collègues de nationalité étrangère, soit respectivement 6988 francs contre 6029 francs. En revanche, pour les postes exigeant un haut niveau de responsabilité, la main-d'œuvre étrangère gagne en général des salaires plus élevés que ceux versés aux salariés de nationalité suisse. Ainsi, les frontaliers occupant des postes à haut niveau de responsabilité gagnent 10 692 francs, les bénéficiaires d'une autorisation de séjour 12 268 francs contre 10 346 francs pour les salariés suisses.

Cette situation s'inverse lorsque l'on considère les postes de travail n'exigeant pas de responsabilité hiérarchique. Avec 6345 francs, la rémunération des salariés de nationalité suisse n'occupant pas de fonction de cadre est supérieure aux salaires versés à la main-d'œuvre étrangère, soit 5773 francs pour les frontaliers et 5287 francs pour les salariés disposant d'une autorisation de séjour.

PRÈS DE 500 000 PERSONNES AVEC UN BAS SALAIRE

Pour l'ensemble de l'économie, en 2020, un bas salaire correspond à une rémunération inférieure à 4443 francs bruts par mois pour un emploi à plein temps. On constate que le nombre de postes à bas salaires en Suisse n'a presque pas évolué entre 2018 et 2020, passant de 10,6% à 10,5%. Les branches économiques qui présentent un taux élevé de postes à bas salaires sont le commerce de détail (22,5%), l'industrie du cuir et de la chaussure (31,4%) et la restauration (47,8%). En 2020, près d'un demi-million de personnes (491 900 contre 480 300 en 2018) occupent un poste à bas salaire. Parmi ces salariés, 63,5% sont des femmes.

ÉCARTS SALARIAUX ENTRE LES SEXES

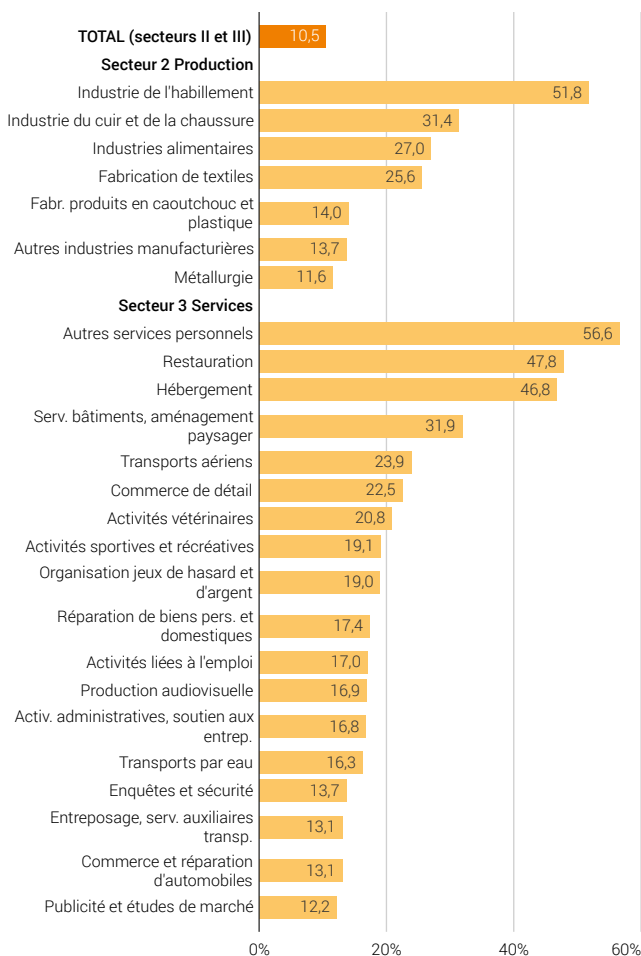
Dans l'ensemble de l'économie (secteurs privé et public), les femmes gagnaient en moyenne 18,0% de moins (moyenne arithmétique) que leurs collègues masculins en 2020. Des différences d'ordre structurel tels que le niveau de formation, le nombre d'années de service ou encore la fonction hiérarchique exercée dans l'entreprise expliquent en partie ces disparités salariales. On constate par ailleurs que le différentiel salarial entre les femmes et les hommes est d'autant plus marqué que la fonction de cadre est élevée. Au niveau de l'économie dans son ensemble, la part inexpliquée des différences de salaire entre les sexes s'est élevée à 47,8% en 2020.

SALAIRES RÉELS VERSUS SALAIRES NOMINAUX

De 1950 à 1978, hormis en 1951, les salaires réels ont augmenté chaque année (+2,6% en moyenne annuelle). Depuis 1979, l'année du deuxième choc pétrolier, l'évolution du salaire réel présente un schéma en dents de scie oscillant de façon très irrégulière autour de la valeur nulle. Sur les dix années de 2000 à 2009, les salaires réels ont augmenté de 0,6% en moyenne annuelle, et de 1% durant la période 2010 à 2016. En 2017 et 2018, une assez forte inflation de 0,9%, conjuguée à une faible augmentation des salaires nominaux de 0,5% a conduit à un recul des salaires réels de respectivement -0,1% et -0,4%. En 2019, le pouvoir d'achat des salaires, résultat d'un plus grand ajustement des salaires nominaux (+0,9%) par rapport à l'inflation (+0,4), a augmenté pour la première fois depuis deux ans (+0,5%). En 2022, la hausse des salaires nominaux de 0,9% conjuguée à une inflation exceptionnelle de 2,8% a conduit à une baisse des salaires réels de 1,9%.

Branches avec un taux de postes à bas salaire supérieur à la moyenne suisse, en 2020

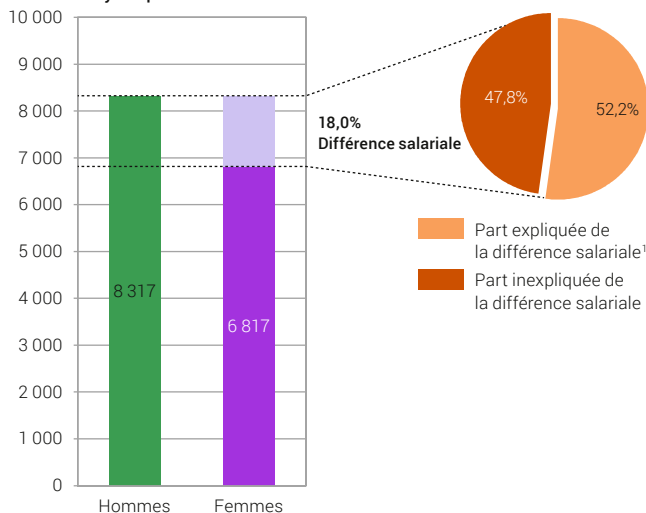
Secteur privé et secteur public ensemble, en pour-cent



Salaires moyens et écarts salariaux, en 2020

Part expliquée et part inexpliquée, économie totale

Salaires moyens par mois



¹ facteurs objectifs comme position professionnelle, formation, branche économique, autres facteurs

Coûts du travail

Combien une entreprise doit-elle payer au total pour une heure de travail? Cela dépend de la branche économique. La taille de l'entreprise joue aussi un rôle. Une heure de travail en Suisse coûte en moyenne plus de 60 francs.

Les coûts de la main-d'œuvre correspondent aux charges supportées par les entreprises pour l'emploi du personnel salarié. Constitués des salaires et traitements (79,7%), des cotisations sociales à la charge des employeurs (17,4%) et d'autres frais liés notamment à la formation professionnelle et au recrutement (2,9%), ils se sont élevés en 2020 à 63 fr. 62 en moyenne par heure travaillée pour l'ensemble de l'économie.

COÛTS ÉLEVÉS DANS LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Les branches du secteur des services générant une forte valeur ajoutée ont affiché en 2020 les coûts horaires moyens les plus hauts. Avec 98 fr. 20 par heure, les «activités financières et d'assurance» étaient suivies par la branche «information et communication» (84 fr. 50), par les «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (78 fr. 90) et par la «production et distribution d'énergie» (75 fr. 60).

COÛTS BAS DANS LA RESTAURATION

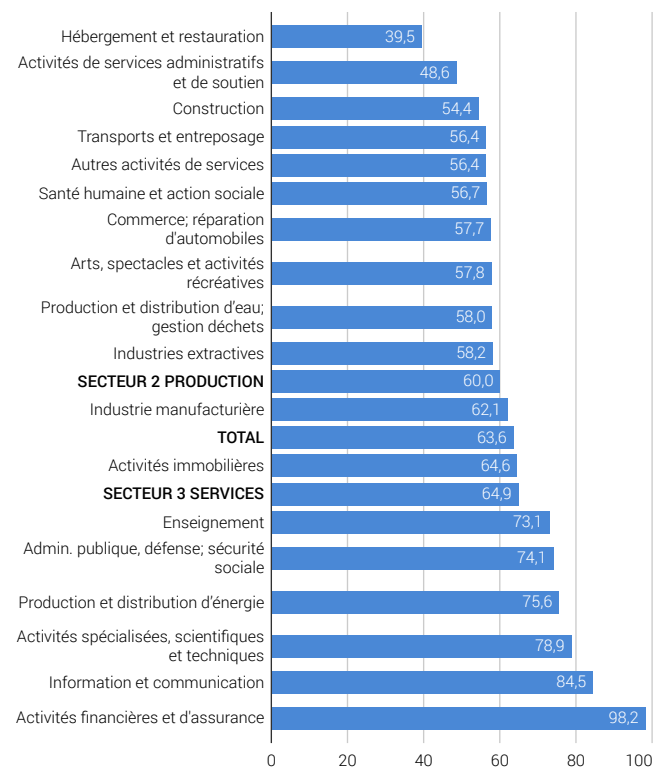
C'est également dans le secteur tertiaire qu'ont été enregistrés les coûts horaires les plus bas. Ils se sont chiffrés à 48 fr. 60 pour la branche des «activités de services administratifs et de soutien», comprenant notamment les activités des agences de travail temporaire, et à 39 fr. 50 dans l'«hébergement et la restauration». Les écarts étaient moins marqués entre les branches du secteur secondaire, où les coûts par heure travaillée variaient de 75 fr. 60 pour la «production et distribution d'énergie» à 54 fr. 40 dans la «construction».

SOUVENT PLUS AVANTAGEUX POUR LES PETITES ENTREPRISES

Le coût du travail auquel l'employeur doit faire face varie non seulement en fonction de la branche économique, mais également de la taille de l'entreprise. En considérant l'ensemble de l'économie, le coût horaire moyen supporté par les petites entreprises comptant moins de dix salariés était 19,1% inférieur à celui mesuré dans les entreprises de 50 salariés ou plus (respectivement 53 fr. 70 et 66 fr. 40). Cette situation n'est toutefois pas propre à toutes les branches économiques.

Coûts de la main-d'oeuvre par heure travaillée selon les sections économiques, en 2020

Suisse (secteur privé et secteur public), y compris les apprentis, en francs



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme p. 167 Statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre

Données les plus récentes

juin 2022

Travail non rémunéré

Le temps total consacré au travail rémunéré et non rémunéré est pratiquement le même pour les deux sexes. Mais la part du travail non rémunéré est nettement plus importante chez les femmes.

La charge temporelle vouée au travail rémunéré et au travail non rémunéré se montait en 2020 à 52,7 heures par semaine pour les femmes de 15 à 64 ans et à 51,8 heures pour les hommes du même groupe d'âge. Elle était donc pratiquement la même pour les deux sexes. Les femmes consacraient cependant en moyenne plus de temps au travail non rémunéré que les hommes (60,6% contre 40,1%).

En comparaison avec 2010, les hommes de 15 à 64 ans ont investi plus de temps dans le travail non rémunéré (+2,9 heures par semaine) et moins de temps dans le travail rémunéré (-2,5 heures par semaine). Par rapport à 2010, les femmes de 15 à 64 ans ont accordé en 2020 environ une heure de plus par semaine à la fois au travail rémunéré et au travail non rémunéré.

CHARGE DE TRAVAIL ÉLEVÉE POUR LES PARENTS

Si des enfants de moins de 15 ans vivent dans le ménage, la charge temporelle globale est alors nettement plus élevée pour les deux sexes, tant dans les ménages monoparentaux que dans les ménages de couple. Elle augmente de 20 heures pour les femmes vivant dans un ménage de couple et de 16 heures pour les hommes étant dans la même situation familiale. Ce temps supplémentaire est principalement investi dans les tâches domestiques et familiales.

DAVANTAGE DE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ QUE DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ

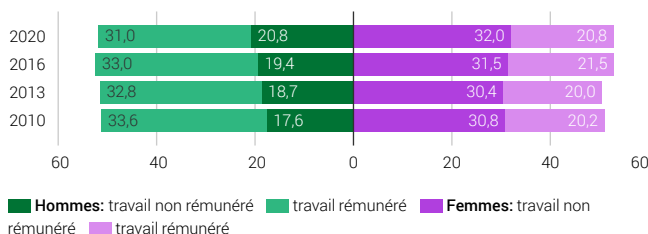
En 2020, la population résidente permanente de 15 ans ou plus en Suisse a travaillé pendant 9,8 milliards d'heures sans être rémunérée. À titre de comparaison: cette même population a travaillé pendant 7,6 milliards d'heures contre rémunération. La valeur monétaire de l'ensemble du travail non rémunéré est estimée à 434,2 milliards de francs.

i Par travail non rémunéré, on entend des activités non rétribuées qui pourraient théoriquement être fournies contre rémunération par une tierce personne: tâches domestiques et familiales, activités bénévoles dans des associations et organisations, et prestations à titre volontaire à des parents et connaissances. Les tâches domestiques et familiales sollicitent le plus de temps.

Le travail non rémunéré peut être évalué sous forme monétaire à l'aide de la méthode des coûts du marché: cette méthode se base sur le prix qu'il faudrait payer si les tâches non rémunérées étaient exécutées par des personnes recrutées sur le marché, les coûts moyens de la main-d'œuvre par groupe de professions servant de valeurs de référence.

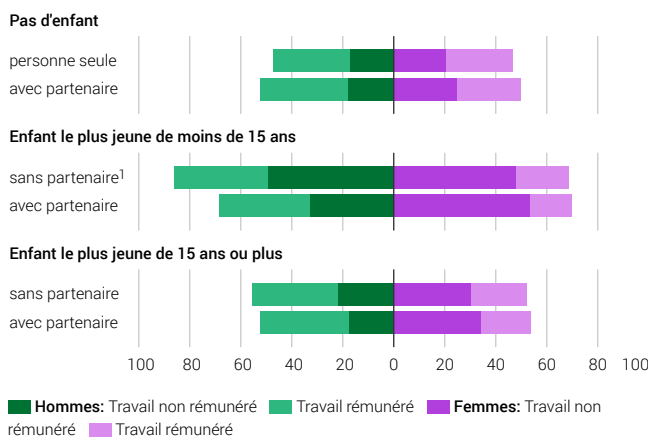
Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré, de 2010 à 2020

Population résidente permanente de 15 à 64 ans
Nombre moyen d'heures par semaine



Temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré selon la situation familiale, en 2020

Population résidente permanente de 15 à 64 ans
Nombre moyen d'heures par semaine

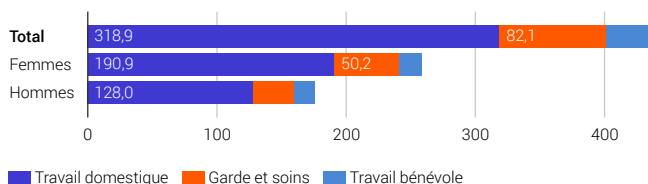


¹ Hommes: extrapolation basée sur moins de 50 observations dans l'échantillon. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

Évaluation monétaire du travail non rémunéré, en 2020

Méthode des coûts du marché sur la base des coûts de la main-d'œuvre

Milliards de francs par année



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes en haut et au centre p. 168

Diagramme en bas p. 168

Sources

OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA): module «Travail non rémunéré»

OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), module «Travail non rémunéré», enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), statistique structurelle des coûts de la main-d'œuvre (ECM)

Données les plus récentes

déc. 2022

déc. 2022

Les mères sur le marché du travail

Aujourd'hui en Suisse, seule une minorité des femmes quittent le marché du travail après la naissance de leur premier enfant. La plupart des mères d'enfants en bas âge continuent de travailler à temps partiel. Dans l'ensemble, le taux d'activité des mères a nettement augmenté au cours des dernières décennies.

En 2021, 82% des mères (femmes entre 25 et 54 ans avec au moins un propre enfant de moins de 15 ans dans le même ménage) participaient au marché du travail en Suisse. Cette forte participation au marché du travail va de pair avec une grande part de temps partiel. Le taux d'activité des mères a progressé de plus de 20 points de pourcentage en l'espace de trente ans (1991: 59,6%). Le taux d'activité des pères est demeuré à un très haut niveau durant cette période (1991: 98,9%; 2021: 96,9%), même s'il a enregistré un recul de 2 points de pourcentage.

LE TEMPS PARTIEL EST LE CHOIX LE PLUS FRÉQUENT

Une femme active sur neuf quitte le marché du travail après la naissance de son premier enfant. Le taux d'activité des femmes diminue de 9,8 points de pourcentage pour s'établir à 80,2%. La part des femmes travaillant à temps partiel double (avant la naissance: 40,1%; après la naissance: 80,1%). Comme le travail à temps partiel augmente fortement, le taux d'occupation moyen passe de 83 à 61%, soit 1,1 jour de travail de moins par semaine.

DAVANTAGE DE TEMPS PARTIEL POUR LES PÈRES SUISSES

L'arrivée d'un premier enfant dans le ménage fait augmenter la part de pères travaillant à temps partiel (de 10,3 à 13,6%). La part du temps partiel est plus élevée chez les pères suisses que chez les pères de nationalité étrangère. 13,4% des hommes suisses travaillent à temps partiel avant la naissance de leur premier enfant, une part qui grimpe à 18,0% après la naissance du premier enfant et à 23,5% après celle du deuxième enfant. Cette part reste par contre faible chez les hommes étrangers, que ce soit après la naissance d'un premier enfant (6,2% à temps partiel) ou d'un deuxième enfant (10,1%).

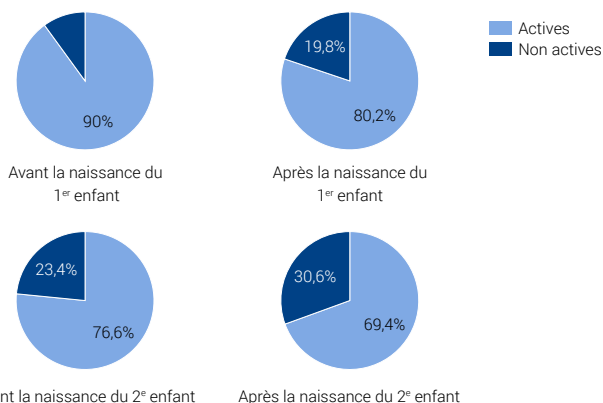
LA PAUSE FAMILIALE DURE CINQ ANS EN MOYENNE

Avant d'occuper à nouveau un emploi, les mères qui avaient fait une pause familiale après la naissance d'un enfant, passent en moyenne cinq ans hors du marché du travail.

Seulement 8,5% des mères ayant repris une activité travaillent à temps plein. Leur taux d'occupation moyen se situe à 36%, soit un niveau nettement plus bas que chez les mères qui n'ont pas quitté le marché du travail.

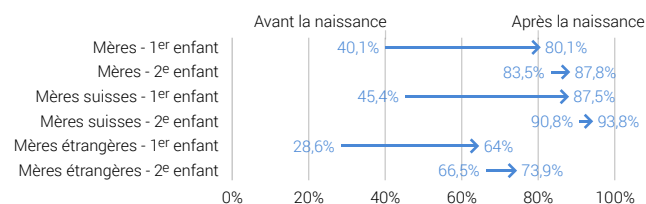
Statut des femmes sur le marché du travail, avant et après la naissance d'un enfant selon qu'il s'agisse du premier ou du deuxième enfant

En pour-cent, moyenne de 2016 à 2021



Part de femmes actives occupées à temps partiel avant et après la naissance, selon qu'il s'agisse du premier ou du deuxième enfant, par nationalité

En pour-cent, moyenne de 2016 à 2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



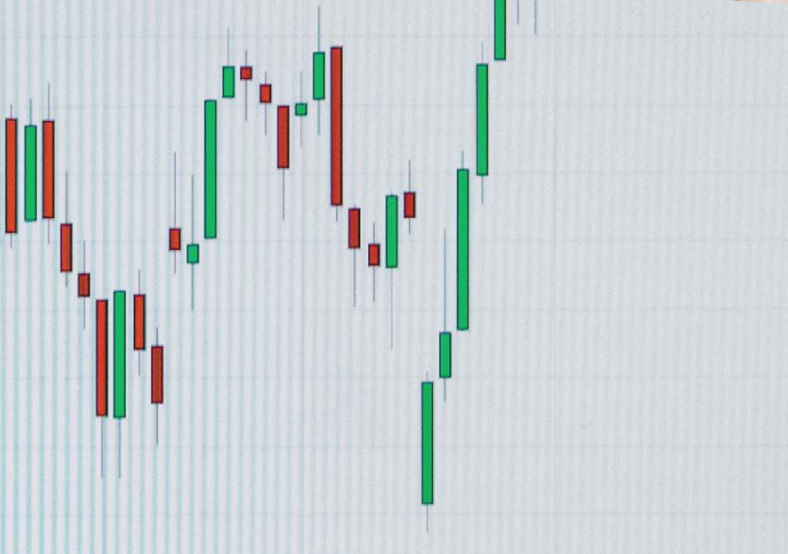
Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagrammes p. 169 OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Données les plus récentes

oct. 2022



Domaine statistique 4

Économie nationale

Les statistiques macroéconomiques fournissent des informations sur l'économie nationale et régionale à l'intérieur du cadre des comptes nationaux. Ces derniers fournissent une série d'indicateurs dont le plus connu est le Produit intérieur brut (PIB). Ces indicateurs sont des intrants essentiels pour les politiques monétaire, économique et budgétaire. Des données structurelles et sectorielles sont également publiées. Elles donnent par exemple des informations sur la production des entreprises, les revenus et la consommation des ménages ou encore la situation budgétaire des administrations publiques.

SOURCES DE DONNÉES

Les comptes nationaux produisent une série de statistiques de synthèse basées sur un large éventail de sources de données. Ces dernières proviennent par exemple de statistiques et de registres administratifs ou d'enquêtes (Statistique de la valeur ajoutée, Enquête sur le budget des ménages, Statistique de la construction et des logements, Balance des paiements, etc.). Elles sont complétées par des indicateurs et des informations qualitatives.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques**

→ p. 105

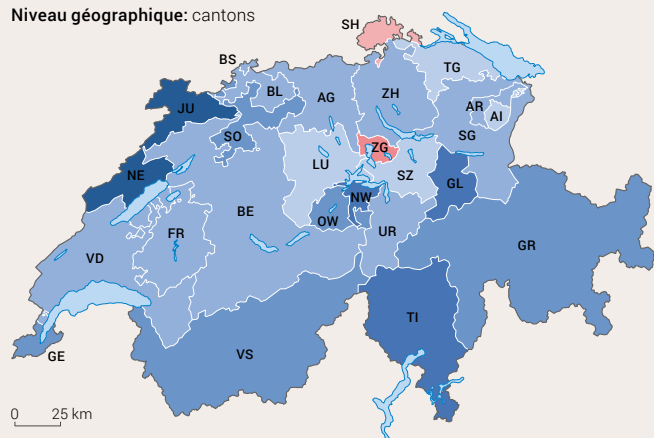
L'essentiel en bref

Le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a crû de 4,2% en 2021 par rapport aux prix de l'année précédente. Cette hausse marquée fait suite à la baisse enregistrée en 2020 (-2,4%), due à la pandémie de COVID-19. Grâce à cette reprise, le PIB dépasse le niveau de 2019, bien que certains pans de l'économie suisse aient continué d'être affectés par la situation pandémique. Le revenu national brut (RNB) à prix courants a augmenté de 5,4%.

La crise du COVID-19 a mis à mal le rôle de soutien à l'économie des dépenses de consommation finale des ménages. Après une baisse marquée (-4,4%) en 2020, ces dépenses augmentent en 2021 (+1,8%) sans pour autant retrouver le niveau de 2019. De son côté, la balance commerciale a fortement augmenté et se situe clairement au-dessus du niveau pré-COVID-19.

Évolution du produit intérieur brut, de 2019 à 2020

Niveau géographique: cantons



PIB¹ à prix constants, évolution en %



¹ produit intérieur brut

CH: -2,4

	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2021
Produit intérieur brut (PIB) (variation par rapport à l'année précédente)							
À prix courants	...	5,4%	3,7%	3,6%	0,4%	-3,1%	5,3%
Aux prix de l'année précédente	...	4,0%	2,7%	3,2%	1,6%	-2,4%	4,2%
Demande intérieure finale (variation par rapport à l'année précédente)							
À prix courants	...	4,2%	2,6%	2,5%	0,8%	-3,2%	3,4%
Aux prix de l'année précédente	...	2,9%	1,9%	2,2%	2,1%	-2,9%	2,6%
Déficit des administrations publiques par rapport au PIB	-1,9%	0,3%	-0,6%	0,4%	0,5%	-3,1%	-0,5%
Taux d'épargne par rapport au revenu national brut disponible corrigé de l'épargne forcée							
Épargne des ménages	18,7%	20,1%	19,9%	22,8%	22,9%	27,0%	26,5%
Épargne forcée des ménages	10,2%	8,5%	8,4%	8,2%	8,5%	7,9%	7,7%
Épargne volontaire des ménages	8,5%	11,7%	11,5%	14,6%	14,4%	19,1%	18,8%
Épargne nationale par rapport au revenu national brut ¹	31,7%	34,8%	35,8%	36,8%	33,7%	32,1%	34,4%
Contribution extérieure par rapport au PIB	3,8%	4,9%	5,4%	9,6%	10,5%	6,4%	11,9%
Principaux indicateurs concernant les ménages privés en francs par personne, à prix courants							
Dépense de consommation finale	32 017	35 666	37 698	40 772	40 928	39 673	40 155
Consommation finale effective	36 483	40 543	43 306	47 163	47 843	47 018	47 859
Revenu disponible	35 372	40 889	43 100	48 485	48 586	50 080	50 431
Revenu disponible ajusté	39 838	45 766	48 708	54 875	55 501	57 426	58 135

1 Épargne nationale en % du revenu national brut: représente la part du revenu national.
... chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Économie nationale contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 4A

Produit intérieur brut (PIB)

Performance économique de la Suisse • PIB par canton • PIB par grande région
Conséquences économiques de la pandémie de COVID-19

→ p. 175

RUBRIQUE 4B

Productivité du travail

Productivité horaire du travail • Productivité en comparaison internationale

→ p. 177

RUBRIQUE 4C

Production, consommation et investissements

Création de valeur ajoutée par branche • Investissements par branche • Dépenses de consommation

→ p. 178

RUBRIQUE 4D

Relations extérieures

Commerce international • Importations et exportations

→ p. 180

RUBRIQUE 4E

Revenu disponible, consommation et épargne des ménages

Dépenses de consommation des ménages • Revenu disponible
Épargne volontaire • Épargne forcée • Épargne nationale

→ p. 181

Produit intérieur brut (PIB)

À quelques exceptions près, le produit intérieur brut de la Suisse croît chaque année. Si la pandémie de COVID-19 a fait reculer le PIB, l'impact a été variable d'un canton à l'autre.

Entre 1995 et 2021, le PIB à prix constants a progressé de 60,5% et le PIB par habitant de 31%, malgré plusieurs ralentissements économiques, la crise financière de 2008 et le COVID-19.

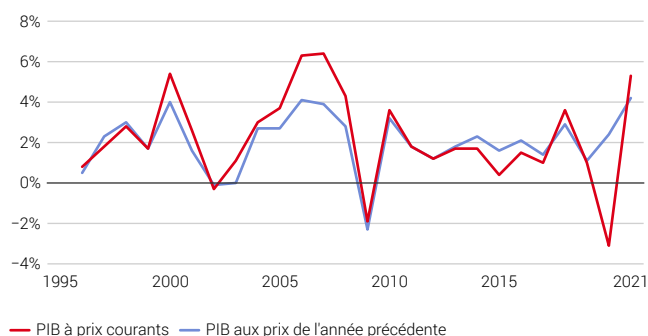
La structure régionale du PIB en Suisse montre une concentration de l'activité économique dans quelques grands centres: Zurich, Berne, Vaud et Genève. Ces quatre cantons représentent près de la moitié du PIB suisse (moyenne entre 2008 et 2020).

On observe également un groupe de cantons dont les économies de taille intermédiaire remplissent différents rôles: centres économiques régionaux (Lucerne, Tessin), clusters d'activités (Bâle-Ville qui domine l'industrie pharmaceutique, Zoug qui abrite une concentration de services financiers et d'activités liées au commerce de gros) ou tissus économiques associés à des centres (Argovie et Saint-Gall sont connectés à Zurich par d'importants flux pendulaires).

LA PANDÉMIE A FREINÉ L'ÉCONOMIE

En 2020, à l'exception de Zoug, dont le profil d'activité est centré sur les services financiers et le commerce de gros, les économies cantonales ont en grande majorité subi un recul économique du fait de la pandémie de COVID-19. Les cantons alpins et périphériques, du fait de leurs activités touristiques ou industrielles, ont été touchés davantage que les centres économiques, dont les profils d'activité sont plus diversifiés.

Évolution du produit intérieur brut



Le PIB est un indicateur de la performance économique et peut se calculer selon trois approches différentes. L'approche «Production» mesure la création de valeur ajoutée en déduisant de la valeur des biens et services produits, les biens et services utilisés dans le cadre du processus de production (consommation intermédiaire). L'approche «Demande», encore appelée approche «Dépense», montre comment la richesse créée a été utilisée. Enfin, l'approche «Revenus» renseigne sur la répartition de la richesse produite entre les salariés, les entreprises et l'État.

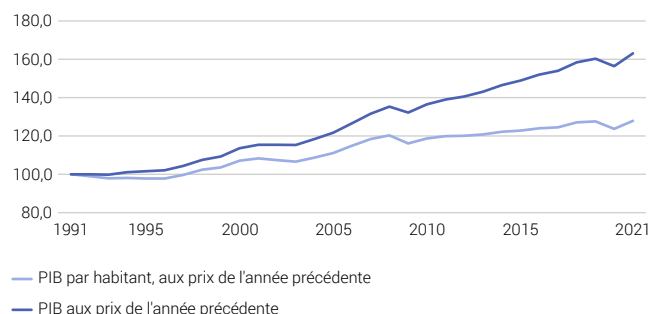
Le produit intérieur brut (PIB) selon trois approches

En mios de francs, à prix courants

	2019	2020	2021
Production	1 511 661	1 436 474	1 541 296
- Consommation intermédiaire	814 634	760 736	830 482
+ Impôts sur les produits	35 904	35 421	37 538
- Subventions sur les produits	-16 052	-16 498	-16 690
PIB approche production	716 879	694 662	731 662
Dépense de consommation finale	457 075	442 862	454 057
+ Formation brute de capital	189 527	207 005	190 597
+ Solde commercial (exportations - importations)	70 277	44 795	87 008
PIB approche dépense	716 879	694 662	731 662
Rémunération des salariés	420 199	414 846	433 257
+ Excédent net d'exploitation	112 560	94 710	111 903
+ Amortissements	167 689	170 229	174 851
+ Impôts - subventions	16 431	12 276	17 167
PIB approche revenu	716 879	694 662	731 662
PIB, évolution aux prix de l'année précédente	1,1	-2,4	4,2

Comparaison d'évolution (indexation) entre le PIB et le PIB par habitant

Index 1991=100, aux prix de l'année précédente



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Carte p. 172
Diagrammes et tableau p. 175

Sources

OFS - Comptabilité nationale

Données les plus récentes

août 2022

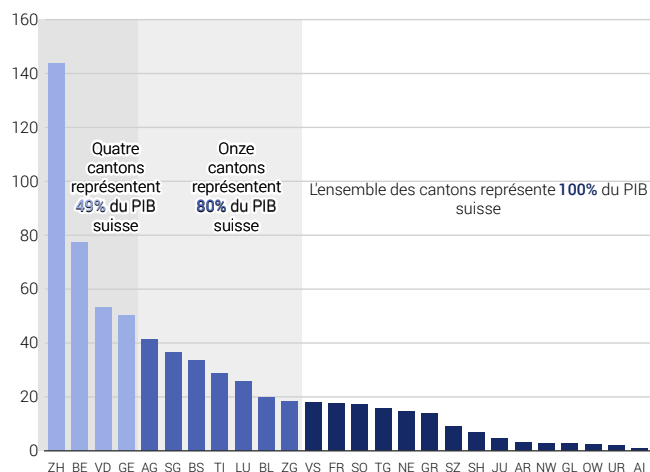
Produit intérieur brut (PIB), en 2020

Par grande région et canton

	En millions de francs	Variation par rapport à l'année précédente	
		à prix courants	aux prix de l'année précédente
Suisse	694 662	-3,1%	-2,4%
Région Lémanique	128 069	-3,7%	-3,2%
Vaud	56 898	-3,0%	-2,9%
Valais	19 194	-3,2%	-4,5%
Genève	51 976	-4,8%	-3,1%
Espace Mittelland	137 447	-3,2%	-3,2%
Berne	80 209	-2,6%	-2,5%
Fribourg	19 180	-1,4%	-1,5%
Soleure	18 029	-3,2%	-3,5%
Neuchâtel	15 343	-6,4%	-6,5%
Jura	4 687	-8,1%	-8,5%
Nord-Ouest	101 325	-2,2%	-2,3%
Bâle-Ville	37 168	-3,0%	-2,1%
Bâle-Campagne	20 567	-1,2%	-1,7%
Argovie	43 590	-2,1%	-2,6%
Zurich	149 004	-4,0%	-1,5%
Suisse orientale	84 009	-2,0%	-1,9%
Glaris	2 763	-4,4%	-5,3%
Schaffhouse	7 244	-0,7%	0,7%
Appenzell Rh.-Ext.	3 190	-2,0%	-2,5%
Appenzell Rh.-Int.	1 043	-0,3%	-1,0%
Saint-Gall	38 041	-2,4%	-1,8%
Grisons	14 519	-2,8%	-3,8%
Thurgovie	17 208	-0,9%	-1,1%
Suisse centrale	65 498	-1,1%	-0,3%
Lucerne	28 176	-0,5%	-0,5%
Uri	1 985	-0,8%	-2,0%
Schwyz	9 876	-0,8%	-1,0%
Obwald	2 564	-2,5%	-4,1%
Nidwald	2 867	-5,2%	-5,0%
Zoug	20 029	-1,4%	1,6%
Tessin	29 311	-5,4%	-5,2%

PIB cantonal moyen, 2008–2020

En mrd de francs, à prix courants

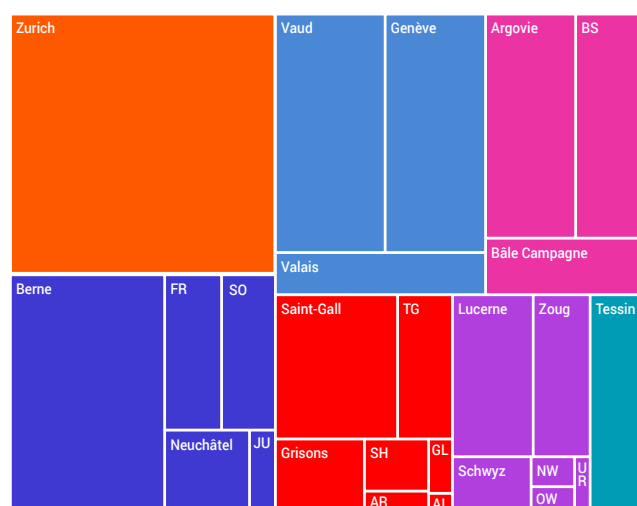


Produit intérieur brut, en 2020

Par grande région et canton

Total 694 662 mios de francs

■ Région lémanique ■ Espace Mittelland ■ Suisse du Nord-Ouest ■ Zurich
■ Suisse orientale ■ Suisse centrale ■ Tessin



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagramme en haut p. 176

Diagramme au centre p. 176

Sources

OFS – PIB des cantons

OFS – Comptabilité nationale

Données les plus récentes

oct. 2022

oct. 2022

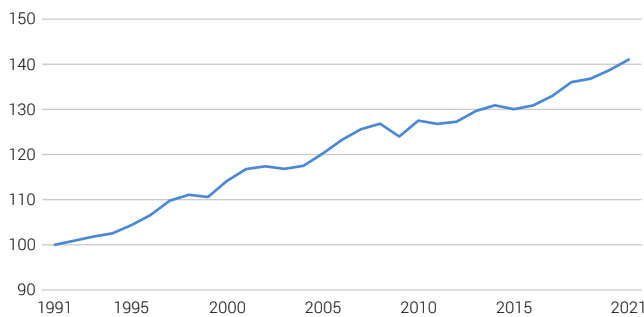
Productivité du travail

Pendant la pandémie de COVID-19, on a moins travaillé en Suisse, alors que la productivité horaire a continué d'augmenter.

En 2020, suite à la pandémie, les heures effectives de travail ont fortement chuté (-3,7%) en raison des réglementations mises en place par le gouvernement (fermeture d'activité, réduction des déplacements, etc.). Une baisse plus importante que celle du PIB (-2,4%), ce qui explique que l'évolution de la productivité du travail est restée positive (1,4%). En comparaison internationale, la Suisse a un taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail pour la période 1995-2020 (1,2%) se situant dans la moyenne d'une partie importante des pays membres de l'OCDE et de la zone euro.

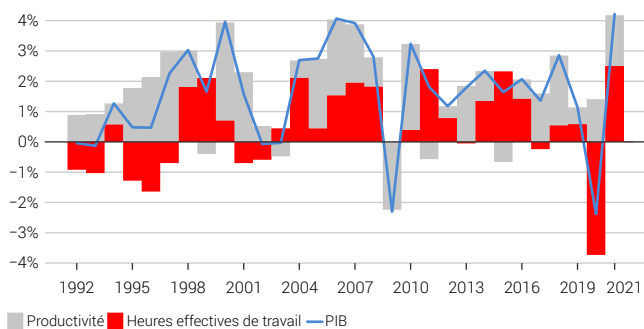
Productivité horaire du travail

Indice 1991=100, aux prix de l'année précédente



Évolution du PIB, des heures effectives de travail et de la productivité du travail aux prix de l'année précédente

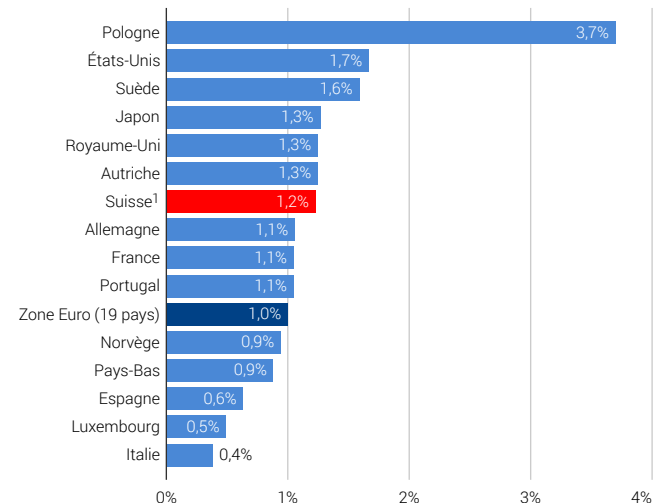
Variation par rapport à l'année précédente, en pour-cent



i La productivité du travail mesure l'efficacité avec laquelle les ressources humaines sont engagées dans le processus de production. Elle se définit comme le rapport entre l'activité économique (PIB) et l'intrant en travail (heures effectives de travail). L'évolution de la productivité du travail est une composante importante de la croissance économique. C'est également un indicateur déterminant pour les politiques publiques, car elle est étroitement liée à la notion de revenu et de niveau de vie d'une nation.

Comparaison internationale de la productivité horaire du travail

Taux de croissance annuels moyens, aux prix de l'année précédente, en pour-cent sur la période 1995-2020



¹ Les chiffres de l'OCDE pour la Suisse ne tiennent pas compte des actualisations des Comptes nationaux les plus récentes.

◀ Cette figure compare les évolutions de la productivité du travail et des heures effectives du travail à celle du PIB. Par définition, le taux de croissance de ce dernier correspond approximativement à la somme des taux de croissance de ces deux premières grandeurs. La figure illustre un caractère procyclique, que ce soit pour la productivité du travail ou pour l'intrant du travail pour une grande majorité des années. Concrètement, pour ces deux composantes, on observe un taux de croissance plus élevé pendant les phases d'expansion que pendant les périodes de récession.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes à gauche p. 177

Diagramme à droite p. 177

Sources

OFS - WPS

OCDE - Statistiques sur la productivité

Données les plus récentes

oct. 2022

juin 2022

Production, consommation et investissements

La comparaison des parts des branches économiques dans la valeur ajoutée brute totale (VAB) entre 1995 et 2021 reflète certaines évolutions de notre société et la tertiarisation progressive de l'économie suisse.

Des baisses des parts de VAB s'observent généralement dans les branches des secteurs primaire et secondaire, telles que l'agriculture, la sylviculture et la pêche, les industries manufacturières, mais aussi la construction. Quelques branches montrent une certaine stabilité, notamment les administrations publiques ou les arts, les spectacles, les activités récréatives, etc. Enfin, plusieurs branches du secteur tertiaire voient leur part dans la VAB totale nettement augmenter. Il s'agit par exemple des activités financières, des activités immobilières, scientifiques et techniques et des activités liées à la santé humaine.

COÛTS DE LA SANTÉ ET DU LOGEMENT EN HAUSSE

L'épidémie de COVID-19 ayant fortement impacté les dépenses de consommation des ménages, une comparaison des parts des différentes fonctions de consommation entre les années 1995 et 2019 s'avère plus pertinente que pour 2020. Ainsi, tout comme du côté de la production, on observe une hausse importante des dépenses liées à la santé. Il en va de même des dépenses pour les logements et pour l'énergie. La part des dépenses consacrées aux biens alimentaires, aux boissons alcoolisées et au tabac ainsi qu'aux vêtements ou aux dépenses pour les loisirs et la culture a nettement diminué entre 1995 et 2019.

L'INDUSTRIE INVESTIT MOINS DANS LA CONSTRUCTION

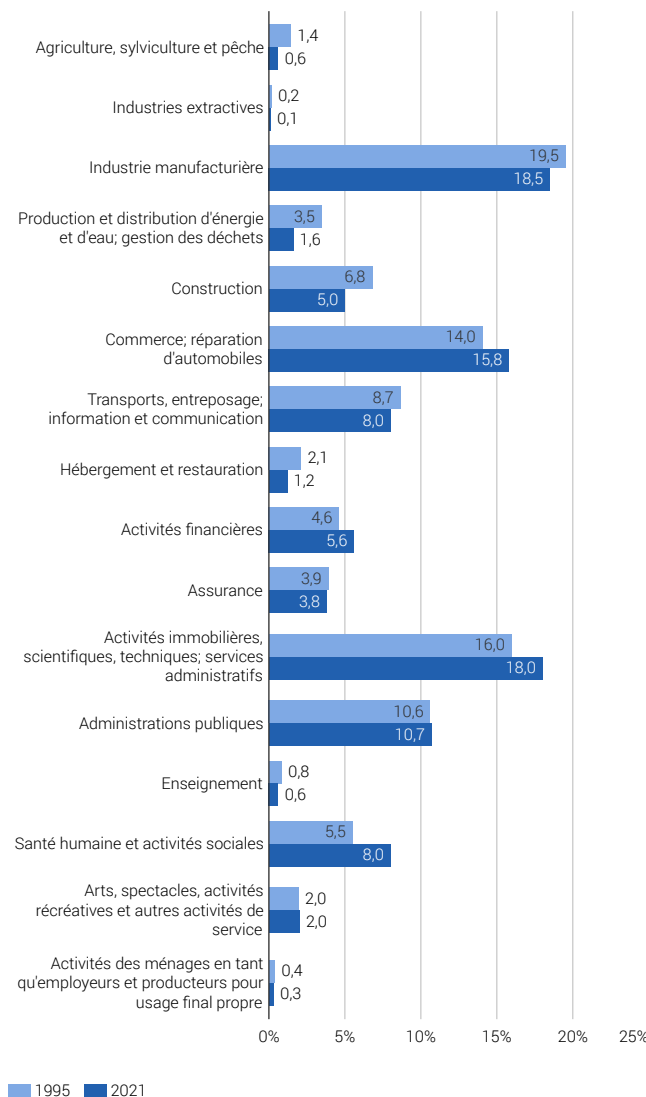
La comparaison des investissements dans la construction par catégorie d'ouvrage entre les années 1995 et 2020 fait apparaître des évolutions beaucoup moins marquées que pour la production ou la consommation. Cependant, on observe une hausse des parts d'investissement dans la construction pour les domaines de la santé, des hôpitaux, des transports et des logements. Parallèlement, les investissements dans la construction pour l'industrie, l'artisanat, les services et l'agriculture ont baissé.

Plus d'informations sur la construction:

Domaine statistique 9: **Construction et logement** –
rubrique 9C → p. 230

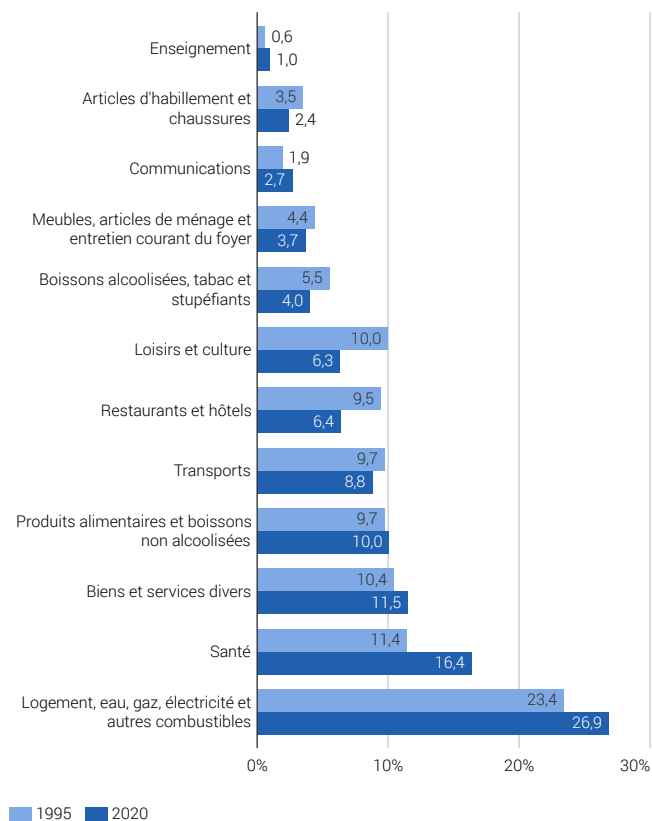
Part de la VAB des branches économiques

Par rapport au total avant ajustement, en pour-cent (agrégées en A17, NOGA 2008)



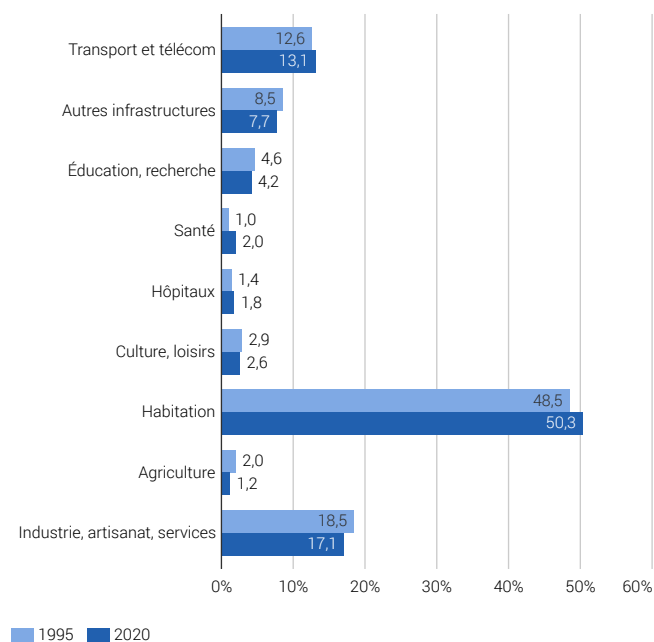
Catégories de consommation

En pour-cent de la consommation totale



Catégories d'investissement dans la construction

En pour-cent de l'investissement total



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tous les diagrammes p. 178–179

Sources

OFS – Comptes nationaux

Données les plus récentes

août 2022

Relations extérieures

La Suisse est fortement intégrée à l'économie mondiale. Cette dimension peut s'appréhender à travers deux indicateurs notamment: la contribution du solde commercial au PIB et la part du commerce extérieur au PIB.

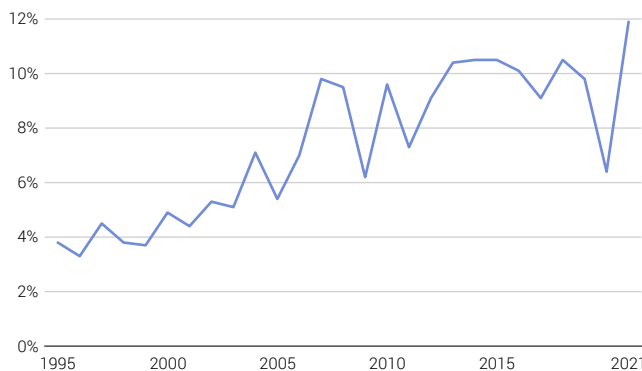
La contribution du solde commercial au PIB d'une économie se calcule en soustrayant les importations des exportations de biens et de services et en les rapportant au PIB. De cette manière, on peut analyser la position extérieure de l'économie sous l'angle de la direction des flux commerciaux et de leur taille relative au PIB. Ainsi, la Suisse présente une contribution du solde commercial au PIB positive depuis près de 30 ans, inscrite dans une tendance haussière de long terme, passant de 3,8% en 1995 à 11,9% en 2021. À noter que depuis 2013, la part du solde commercial s'est stabilisée autour de 10% du PIB.

COMMERCE INTERNATIONAL SUPÉRIEUR À LA MOYENNE

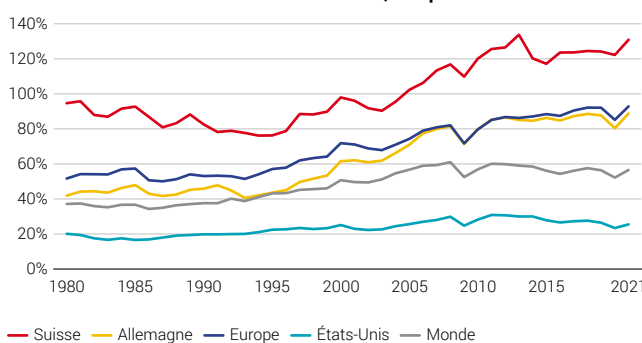
La part du commerce extérieur au PIB permet de constater le même phénomène sous un angle différent: en divisant la somme des importations et des exportations de biens et de services par le PIB, il est possible de mesurer le degré d'ouverture (ou d'intégration) de l'économie suisse au reste du monde ainsi que l'intensité de la pression exercée par la compétition internationale sur les producteurs situés en Suisse.

L'économie suisse dépend fortement de l'accès à des débouchés à l'étranger pour ses exportations ainsi qu'à des sources d'approvisionnement à l'étranger pour ses importations. Depuis 2005, la somme des échanges extérieurs de la Suisse dépasse le total du PIB et s'est stabilisée depuis 2013 légèrement au-dessus de 120%. Bien que stable, ce niveau demeure toutefois élevé en comparaison internationale, comme le montrent les données de la Banque mondiale.

Contribution du solde commercial au PIB, en pour-cent



Part du commerce extérieur au PIB, en pour-cent



Plus d'informations sur les importations et les exportations:

Domaine statistique 6: **Industrie et services** – rubrique **6D** → p. 202

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

- Diagramme en haut p. 180 OFS – Comptabilité nationale
- Diagramme au centre p. 180 Banque mondiale

Données les plus récentes

- août 2022
- août 2022

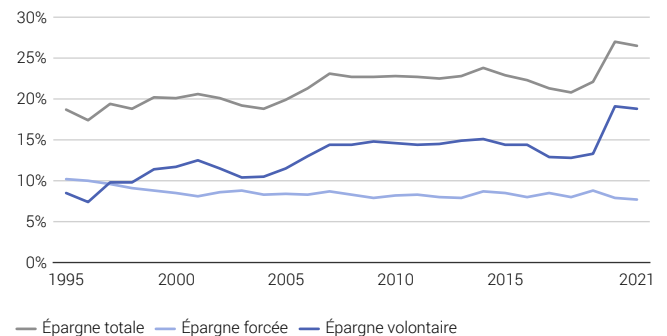
Revenu disponible, consommation et épargne des ménages

Les ménages suisses ont épargné un peu moins de 27% de leur revenu disponible en 2021. Un chiffre qui a fait un bond spectaculaire entre 2015 et 2020, première année de la pandémie.

L'épargne des ménages (correspond à la part du revenu disponible qui n'a pas été utilisée pour les dépenses de consommation) est en constante augmentation. Cette part est passée de près de 19% en 1995 à environ 27% en 2021. Cette épargne peut se subdiviser entre l'épargne dite forcée du deuxième pilier et l'épargne volontaire qui résulte de la décision des ménages qui ont la possibilité d'investir plutôt que de consommer. Si la part de l'épargne forcée a légèrement diminué au fil du temps, l'épargne volontaire dénote, de son côté, une tendance à la hausse au gré de la situation économique.

Décomposition de l'épargne: épargne forcée et épargne volontaire

En pour-cent du revenu disponible



Compte d'utilisation du revenu disponible des ménages

En mios de francs à prix courants

	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2021
Revenu disponible brut	250 983	296 414	322 490	380 883	402 407	432 602	438 980
Dépense de consommation finale	227 177	258 553	282 070	320 295	338 979	342 700	349 530
Épargne brute	52 240	65 230	69 940	94 466	100 596	126 921	126 023
Part de l'épargne brute au revenu disponible brut	20,8%	22,0%	21,7%	24,8%	25,0%	29,3%	28,7%

Plus d'informations sur la situation financière des ménages:

Domaine statistique 20: **Situation économique et sociale de la population** – rubrique 20A → p. 365

Plus d'informations sur les salaires:

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique 3C → p. 165

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme p. 181

Tableau p. 181

Sources

OFS – Comptabilité nationale

OFS – Comptabilité nationale

Données les plus récentes

oct. 2022

juin 2022

Domaine statistique 5

Prix

La statistique des prix fournit des indicateurs conjoncturels sur l'évolution et le niveau des prix des biens et services de l'économie suisse.

Ceux-ci servent de base pour la compensation du renchérissement (dans des contrats, pour les salaires, les pensions alimentaires, les loyers, etc.), pour les prises de décisions aux niveaux économique, social et monétaire (politique monétaire de la Banque nationale suisse, notamment) ainsi que pour des analyses macroéconomiques (p. ex. indicateur économique pour les comparaisons entre pays, élimination de l'effet prix de séries statistiques).

Ils informent également de manière générale le grand public du renchérissement dans divers secteurs de l'économie.

SOURCES DE DONNÉES

Les sources des statistiques de prix sont très variées et consistent en des relevés auprès des entreprises, établissements privés et publics, services administratifs, organisations faîtières par plusieurs canaux (données scannées, formulaire e-survey, relevé sur le terrain, relevé sur Internet, courriels, ...). La plupart des enquêtes s'appuient sur un échantillon à choix raisonné, mis à part pour l'indice des loyers, dont l'échantillon est aléatoire et stratifié. Les périodicités des relevés sont différentes selon les statistiques: mensuelle, trimestrielle et semestrielle.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques**

→ p. 105

L'essentiel en bref

En 2021, la levée progressive des restrictions sanitaires a provoqué une hausse de la demande des biens et services, qui s'est traduite par une reprise économique et une hausse du PIB. Cette évolution économique favorable a conduit à une évolution positive de toutes les statistiques de prix, en particulier de l'indice des prix à l'importation (+ 5,1%).

Cette hausse des prix s'est sensiblement accélérée à partir du début 2022 sous l'effet de la hausse marquée du prix des produits pétroliers et du gaz. Cette dernière s'est ensuite répercutée sur d'autres types de biens et services. Ainsi, en 2022, toutes les statistiques de prix ont connu de fortes hausses en moyenne annuelle.

Le renchérissement suisse a toutefois été moindre en comparaison internationale du fait de la force du franc suisse.

Évolution moyenne des prix en Suisse, de 2021 à 2022

Production

+5,6%

Renchérissement des prix de l'offre totale



+3,8%

Renchérissement des prix à la production



+9,2%

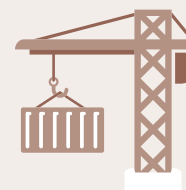
Renchérissement des prix à l'importation



Construction

+8,0%

Renchérissement des prix de la construction



Consommation

+2,8%

Renchérissement des prix à la consommation



Logement

+6,4%

Renchérissement des prix de l'immobilier résidentiel



+1,4%

Renchérissement des loyers du logement

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Renchérissement annuel moyen

	Pondération	2000	2010	2019	2020	2021	2022
Total	100%	1,6%	0,7%	0,4%	-0,7%	0,6%	2,8%
Alimentation et boissons non alcoolisées	10,991%	1,6%	-1,1%	0,1%	0,1%	-1,6%	1,7%
Boissons alcoolisées et tabacs	2,892%	1,3%	1,2%	0,8%	1,0%	0,3%	1,5%
Habillement et chaussures	2,978%	0,3%	1,1%	1,9%	0,3%	-0,4%	2,0%
Logement et énergie	25,349%	3,6%	2,4%	0,4%	-0,2%	1,5%	4,2%
Équipement et entretien ménager	3,723%	0,8%	-0,4%	1,7%	-0,4%	1,4%	4,9%
Santé	15,302%	0,5%	-0,2%	-0,2%	-0,8%	-0,4%	-0,4%
Transports	12,033%	3,7%	2,4%	0,4%	-3,4%	4,0%	8,9%
Communications	2,667%	-17,9%	-1,4%	0,8%	-0,2%	-0,8%	-0,6%
Loisirs et culture	8,160%	0,0%	-2,1%	-0,3%	-2,7%	-0,8%	1,9%
Enseignement	0,837%	1,5%	1,2%	0,7%	0,8%	0,7%	0,5%
Restaurants et hôtels	9,272%	1,0%	0,8%	0,6%	0,4%	0,9%	2,2%
Autres biens et services	5,796%	0,8%	1,3%	0,6%	-0,3%	0,1%	0,9%

PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE

	2000	2010	2019	2020	2021	2022
Total Indice 1999 = 100 points	104,6	156,3	194,4	194,8	195,3	194,4
Assurance de base (variations par rapport à l'année précédente)	3,8%	8,7%	1,1%	0,2%	0,4%	-0,5%
Assurance complémentaire (variations par rapport à l'année précédente)	6,4%	6,5%	0,0%	0,1%	-0,3%	-0,4%
Influence de l'évolution des primes sur la croissance de revenu disponible (subventions incl., en points de pourcentage)	-0,3	-0,6	0,0	0,0	0,0	0,0

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Prix contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 5A

Prix à la consommation

Indice suisse des prix à la consommation • Renchérissement annuel
Évolution des prix des produits suisses • Évolution des prix des produits importés

→ p. 187

RUBRIQUE 5B

Prix à la production et à l'importation

Indice des prix à la production • Indice des prix à l'importation
Indice des prix de l'offre totale • Indice des prix de l'offre totale sur le marché intérieur

→ p. 188

RUBRIQUE 5C

Prix de la construction

Évolution des prix du bâtiment et du génie civil

→ p. 188

RUBRIQUE 5D

Prix de l'immobilier

Indice suisse des prix de l'immobilier • Différences entre espace urbain / agglomérations / espace rural

→ p. 189

Prix à la consommation

Le renchérissement annuel moyen s'est élevé à 2,8% en 2022.

Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des prix des produits pétroliers, du gaz, des voitures et des loyers du logement. En revanche, les prix des offres combinées réseau fixe et mobile et des médicaments ont diminué. Les prix des produits indigènes ont augmenté de 1,6% en moyenne, ceux des produits importés de 6,7%. Le renchérissement annuel moyen avait atteint +0,6% en 2021 et -0,7% en 2020.

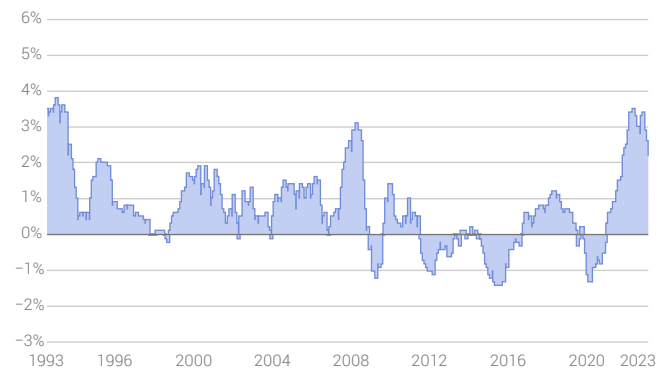
Indice des prix à la consommation (IPC)

Renchérissement annuel moyen

Groupes principaux	2019	2020	2021	2022
Total	0,4%	-0,7%	0,6%	2,8%
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,1%	0,1%	-1,6%	1,7%
Boissons alcoolisées et tabacs	0,8%	1,0%	0,3%	1,5%
Habillement et chaussures	1,9%	0,3%	-0,4%	2,0%
Logement et énergie	0,4%	-0,2%	1,5%	4,2%
Équipement et entretien ménager	1,7%	-0,4%	1,4%	4,9%
Santé	-0,2%	-0,8%	-0,4%	-0,4%
Transports	0,4%	-3,4%	4,0%	8,9%
Communications	0,8%	-0,2%	-0,8%	-0,6%
Loisirs et culture	-0,3%	-2,7%	-0,8%	1,9%
Enseignement	0,7%	0,8%	0,7%	0,5%
Restaurants et hôtels	0,6%	0,4%	0,9%	2,2%
Autres biens et services	0,6%	-0,3%	0,1%	0,9%

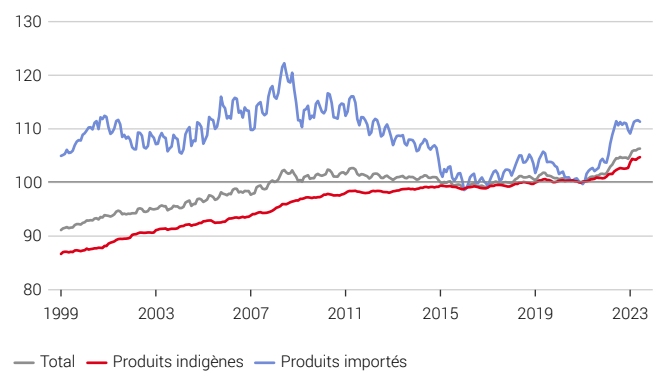
Indice des prix à la consommation (IPC)

Variations par rapport au mois précédent, en pour-cent



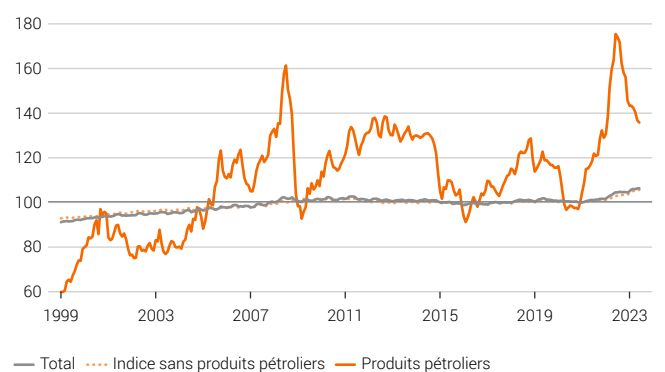
Prix à la consommation selon la provenance des biens

Indice de base décembre 2020 = 100



Prix à la consommation des produits pétroliers

Indice de base décembre 2020 = 100



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Grafiken, Tabellen und mehr zu diesem Thema herunterladen

Sources

Diagrammes p. 187 OFS – Indice des prix à la consommation (IPC)

Données les plus récentes

mai 2023

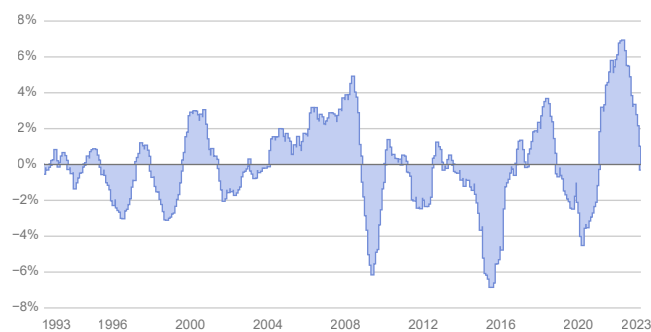
Prix à la production et à l'importation

L'indice des prix à la production et à l'importation montre que le renchérissement moyen pour ce secteur s'est monté à 5,6% en 2022.

Cette hausse est notamment due à l'augmentation des prix des produits pétroliers. Les prix des hydrocarbures, des métaux et des produits semi-finis en métaux, des produits chimiques et des produits métalliques ont également pris l'ascenseur. À l'inverse, les prix des produits pharmaceutiques ont diminué. Tandis que les prix des produits du pays ont augmenté de 3,8%, ceux des produits importés ont enregistré une hausse de 9,2%. Le renchérissement annuel moyen avait atteint +2,7% en 2021, contre -3,0% en 2020.

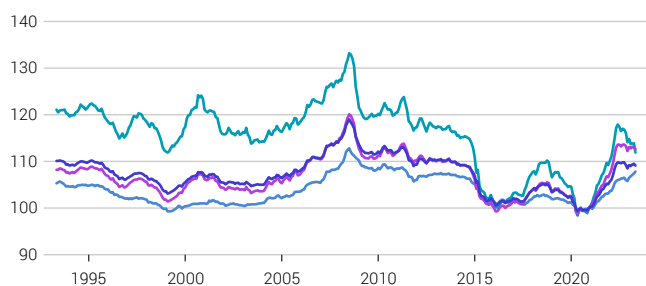
Indice des prix de l'offre totale (IPOT), total

Variations par rapport au mois de l'année précédente



Indice des prix à la production et à l'importation

Indice de base décembre 2020 = 100



— Indice des prix de l'offre totale (IPOT) — Indice des prix à la production (IPP)
 — Indice des prix à l'importation (IPI)
 — Indice des prix de l'offre totale, marché intérieur (IPON)

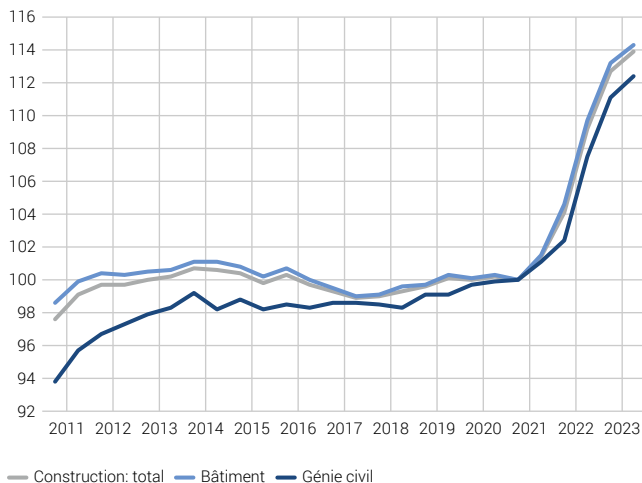
Prix de la construction

Les prix de la construction ont connu une hausse historique en 2022.

Le renchérissement annuel moyen de l'indice des prix de la construction a atteint +8,0% en 2022. Cette évolution est la plus importante enregistrée à ce jour. Elle est due principalement à l'augmentation des prix dans le bâtiment (+8,2%), soutenue par le génie civil (+7,4%). En 2021, les prix ont enregistré une hausse de +2,6%, et pour l'année 2020 de +0,1%.

Évolution de l'indice des prix de la construction pour la Suisse

Indice de base octobre 2020 = 100



— Construction: total — Bâtiment — Génie civil



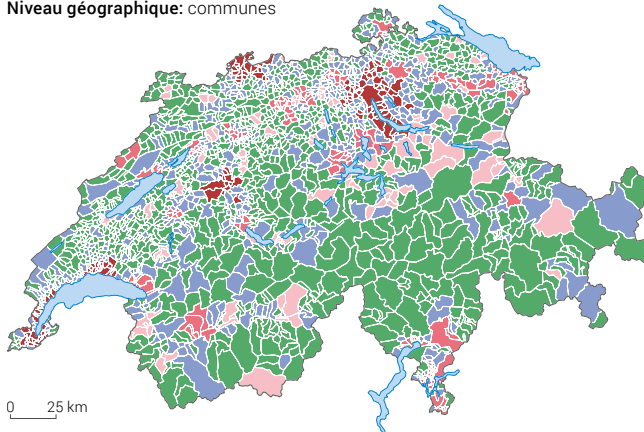
Prix de l'immobilier

Les prix moyens de l'immobilier ont fortement augmenté en 2022.

Le renchérissement annuel moyen selon l'indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI) a atteint 6,4% en 2022. Il correspond au taux de variation entre la moyenne annuelle de 2022 et celle de 2021. La moyenne annuelle est la moyenne arithmétique des quatre indices trimestriels de l'année civile. L'an dernier, les prix ont augmenté en moyenne de 7,3% pour les maisons individuelles et de 5,6% pour les appartements en propriété.

Indice des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI): évolution des prix par type de commune au 4^e trimestre 2022 – immobilier résidentiel

Niveau géographique: communes



Évolution des prix¹ par type de communes, en pour-cent

- -0,5 – Commune urbaine d'une grande agglomération
- 0,9 – Commune urbaine d'une agglomération moyenne
- 1,9 – Commune urbaine d'une petite agglomération ou hors agglomération
- 0,9 – Commune intermédiaire
- 4,8 – Commune rurale

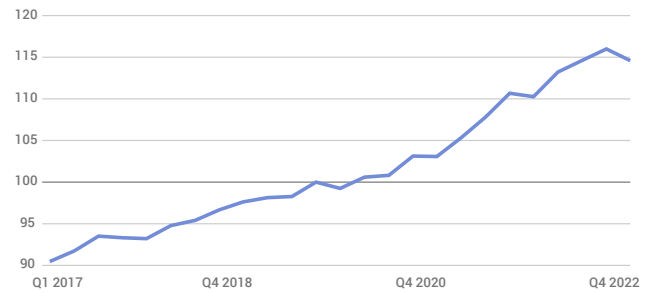
CH: 1,2

¹ évolution des prix de l'immobilier résidentiel par rapport au trimestre précédent

Les cinq types de communes sont dérivés de la typologie urbain-rural et de la typologie des communes 2012 de l'OFS.

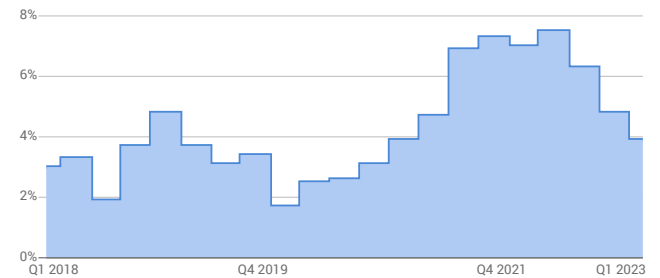
Indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI), total

Indice de base 4^e trimestre 2019 = 100



Indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI), total

Taux de variation, par rapport au même trimestre de l'année précédente



Plus d'informations sur les logements et les loyers:

Domaine statistique 9: **Construction et logement**

→ p. 223

RUBRIQUE 5C: INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme à droite p. 188

Sources

OFS – Indice suisse des prix de la construction

Données les plus récentes

mai 2023

RUBRIQUE 5D: INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Carte et diagrammes p. 189

Sources

OFS – Indice suisse des prix de l'immobilier résidentiel (IMPI)

Données les plus récentes

mai 2023



Domaine statistique 6

Industrie et services

Le tissu économique suisse est composé de plus de 600 000 entreprises. La statistique structurelle des entreprises (STATENT) permet de connaître les détails de ce paysage économique, tels que l'activité économique dominante dans chaque région et son évolution au cours des années. Des données harmonisées sont disponibles à partir de l'année de référence 2011.

La statistique de la démographie des entreprises (UDEM0), dont l'univers d'observation est plus restreint que celui de la STATENT, fournit des indications importantes sur le dynamisme à court et moyen terme de l'appareil productif suisse et permet de connaître, par exemple, dans quelles branches d'activité économique les entreprises sont actives, le nombre de créations ou cessations d'entreprises, les taux de survie des nouvelles entreprises ainsi que le nombre d'entreprises à forte croissance et de gazelles. Ces chiffres sont livrés annuellement et sont disponibles depuis 2013.

La statistique de l'emploi (STATEM) mesure chaque trimestre le volume d'emplois au niveau des branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Les entreprises sont également interrogées sur les taux d'occupation et les équivalents plein temps, les places vacantes, l'évolution probable de l'emploi et les difficultés à recruter du personnel.

Ce chapitre contient également des données sur le chiffre d'affaires et la production de diverses branches de l'industrie et des services.

SOURCES DE DONNÉES

Les sources principales des statistiques du domaine Industrie et services sont la statistique structurelle des entreprises (STATENT), la statistique de la démographie des entreprises (UDEM0), la statistique de l'emploi (STATEM), la statistique de la production, des commandes et du chiffre d'affaires de l'industrie (INDPAU) et la statistique du chiffre d'affaires du commerce de détail (DHU).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques**

→ p. 105

L'essentiel en bref

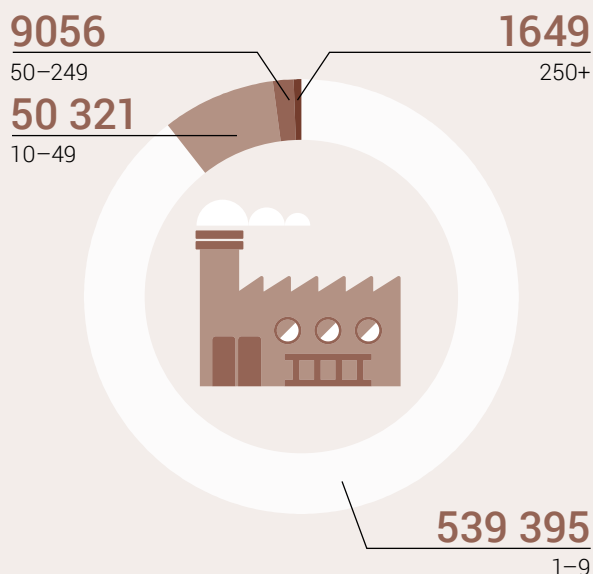
En Suisse, le secteur des services domine le monde du travail puisqu'il regroupe 3,3 millions d'emplois environ au sein de près de 460 000 entreprises. De son côté, le secteur industriel emploie environ 1,1 million de personnes dans plus de 90 000 entreprises. Plus de deux tiers des emplois sont fournis par les PME. En Suisse, un quart de la main-d'œuvre a travaillé pour un groupe d'entreprises multinational en 2021.

Durant 2020, année marquée par l'épidémie de COVID-19, les emplois vacants étaient relativement peu nombreux en Suisse. Une année plus tard, ce taux a de nouveau augmenté pour atteindre le niveau record de 2,3% (127 600 postes vacants) au deuxième trimestre 2022.

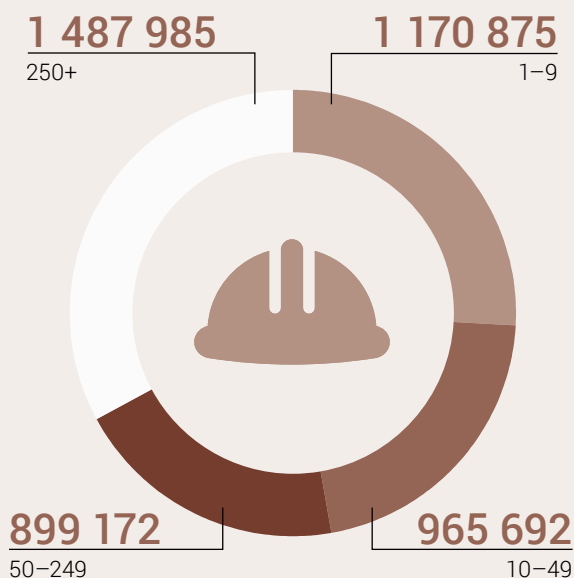
Dans le secteur secondaire, la production a augmenté dans l'ensemble de 50% entre 2004 et 2022. Dans les diverses branches du secteur, l'évolution a été contrastée. Ainsi, l'industrie pharmaceutique a plus que quadruplé sa production depuis 2004, alors que l'industrie du textile et de l'habillement (-20,9%) et celle des produits en bois, du papier et de l'imprimerie (-14,2%) ont vu leur production baisser. En revanche, le commerce de détail a progressé ces derniers temps en Suisse, en dépit de la pandémie de COVID-19.

Quant au commerce extérieur suisse, il s'est montré particulièrement dynamique ces dernières années: en 2022, les exportations ont atteint la valeur record de 278 milliards de francs.

Nombre d'entreprises marchandes selon la classe de taille en emplois, en 2020



Nombre d'emplois des entreprises marchandes selon la classe de taille en emplois, en 2020



	2000	2010	2020	2021	2022
Entreprises marchandes					
Total	600 421
Secteur I	50 818
Secteur II			90 760		
Secteur III	458 843
Emploi (STATEM)					
Total	4 082 844	4 572 915	5 134 099	5 200 191	5 337 283
Secteur II	1 033 871	1 074 598	1 093 702	1 089 445	1 112 741
Secteur III	3 048 973	3 498 317	4 040 397	4 110 747	4 224 542
Places vacantes (STATEM)					
Total	...	55 230	66 512	90 340	123 266
Secteur II	...	15 223	15 185	21 911	29 264
Secteur III	...	40 007	51 327	68 428	94 002
Évolution des affaires dans l'industrie (valeurs non corrigée, 2015=100)					
Production	...	96,1	110,7	119,5	124,5
Chiffres d'affaires	80,0	101,5	105,4	114,7	124,2
Évolution des affaires dans le commerce de détail (termes nominaux, 2015=100)					
	86,4	101,6	103,0	107,3	109,2
Commerce extérieur¹ en mios de francs					
Importations total	139 402	183 436	273 767	296 504	341 005
Exportations total	136 015	203 484	299 462	347 728	382 668
Solde de la balance commerciale	-3 387	20 048	25 695	51 224	41 663
Part des importations de l'UE	70,3%	73,6%	49,8%	49,1%	50,1%
Part des exportations vers l'UE	56,1%	52,9%	40,8%	41,8%	40,9%

1 résultats y compris les métaux précieux, les pierres gemmes, les objets d'art et les antiquités (y compris l'or et l'argent en barres ainsi que les pièces de monnaie depuis 2012)

... chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Industrie et services contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 6A

Entreprises

- Structure des entreprises:** Entreprises marchandes, emplois • Branche chimique et pharmaceutique
Branche des services financiers • Horlogerie et fabrication d'instruments de mesure → p. 195
-
- PME:** Petites et moyennes entreprises → p. 196
-
- Population, créations, cessations:** Démographie des entreprises → p. 197
-
- Entreprises à forte croissance:** Gazelles → p. 198

RUBRIQUE 6B

Production et chiffre d'affaires

- Industrie • Construction • Commerce de détail • Indice de la production par branche → p. 199

RUBRIQUE 6C

Emplois et places vacantes

- Emplois par secteur économique • Emplois désaisonnalisés • Équivalents plein temps
Places vacantes • Difficultés de recrutement → p. 201

RUBRIQUE 6D

Commerce extérieur

- Partenaires commerciaux • Groupes de marchandises • Importations • Exportations → p. 202

RUBRIQUE 6E

Globalisation

- Groupes d'entreprises multinationaux → p. 203

Entreprises

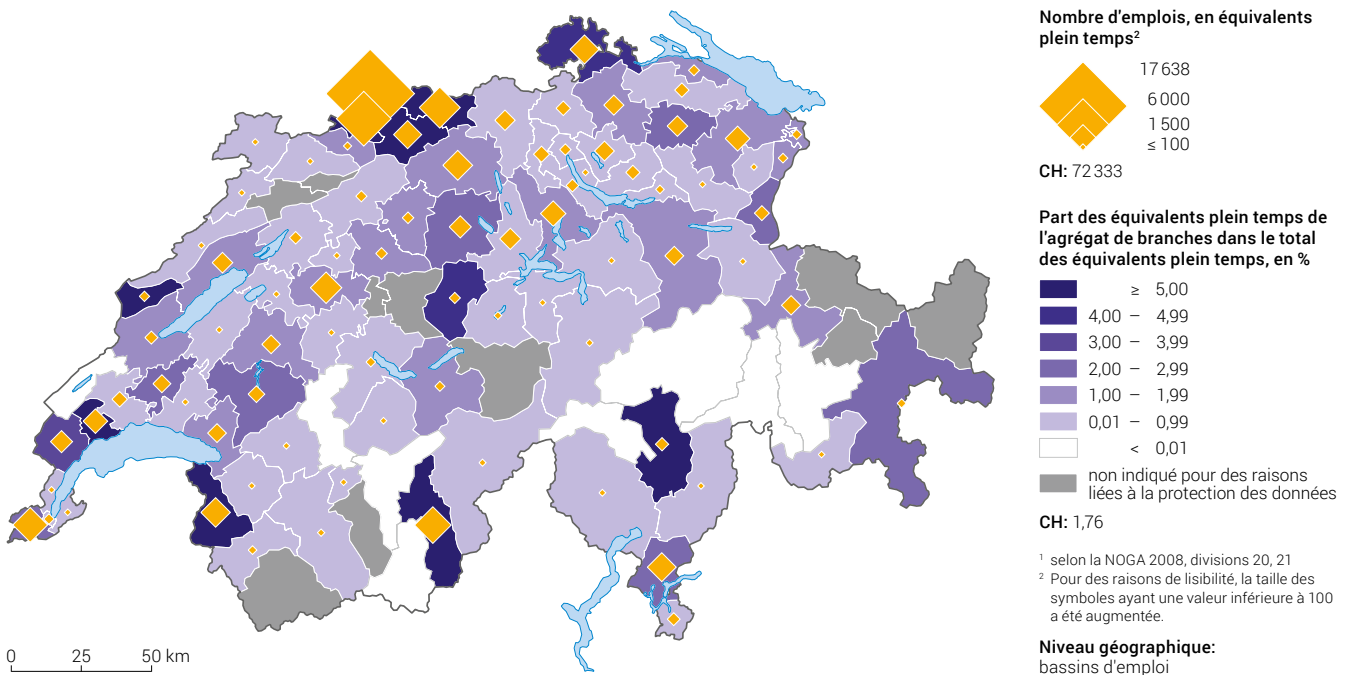
Structure des entreprises

Le secteur des services domine le monde du travail en Suisse: il offre plus de trois millions d'emplois, répartis dans près de 460 000 entreprises.

Plus de trois quarts des entreprises marchandes sont actives dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire le secteur des services qui comprend, par exemple, les activités pour la santé humaine, le commerce, la restauration et hébergement ainsi que les transports. Ces entreprises représentent près de 3,3 millions d'emplois. Le secteur secondaire, soit notamment la construction, la fabrication de produits électroniques, l'industrie alimentaire ou l'industrie pharmaceutique, compte plus de 90 000 entreprises dans lesquelles travaillent près de 1,1 million de personnes. Presque 51 000 entreprises sont actives dans le secteur primaire, notamment l'agriculture.

En 2020	Entreprises marchandes		Emplois dans ces entreprises	
Total	600 421	100%	4 523 724	100%
Secteur primaire	50 818	8,5%	1 541 164	3,4%
Secteur secondaire	90 760	15,1%	1 088 580	24,1%
Secteur tertiaire	458 843	76,4%	3 280 980	72,5%
Microentreprises (1-9 emplois)	539 395	89,8%	1 170 875	25,9%
Petites entreprises (10-49 emplois)	50 321	8,4%	965 692	21,3%
Moyennes entreprises (50-249 emplois)	9 056	1,5%	899 172	19,9%
Grandes entreprises (250 emplois et plus)	1 649	0,3%	1 487 985	32,9%

Emplois (en équivalents plein temps) dans la branche chimique et pharmaceutique¹, en 2020



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

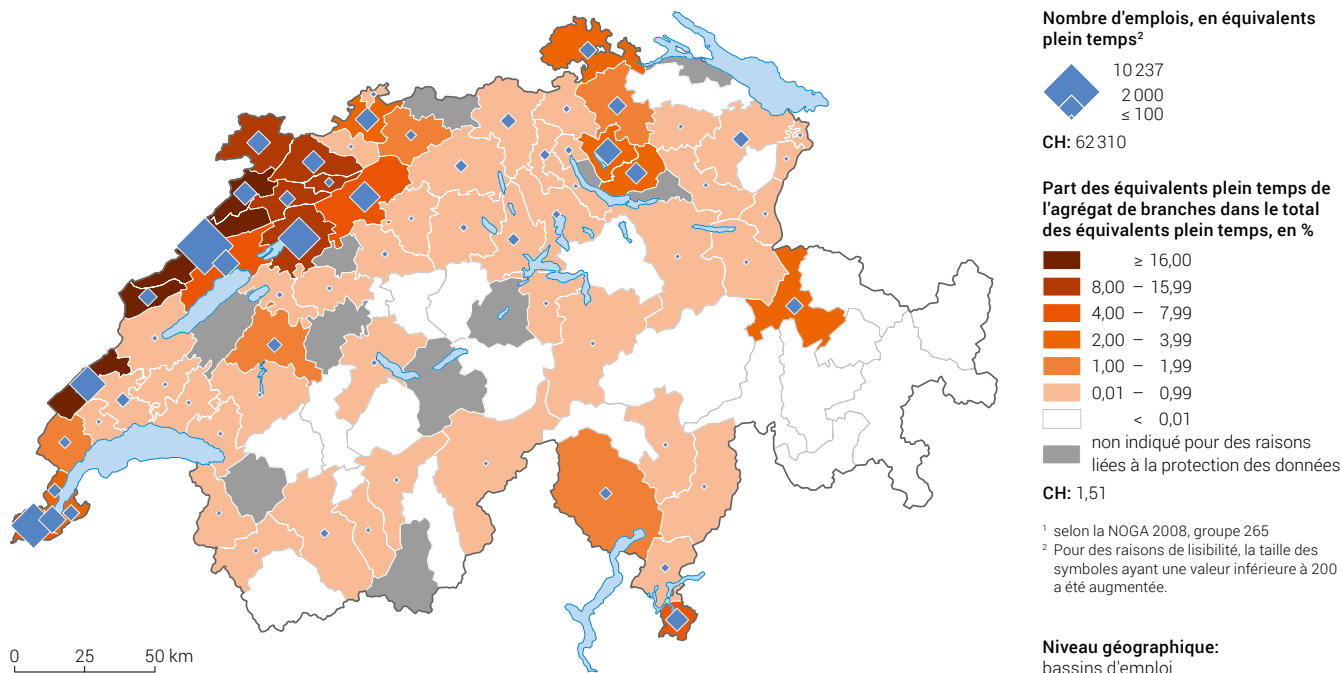
Sources

Tableau p. 195 et cartes p. 195-196 OFS - Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

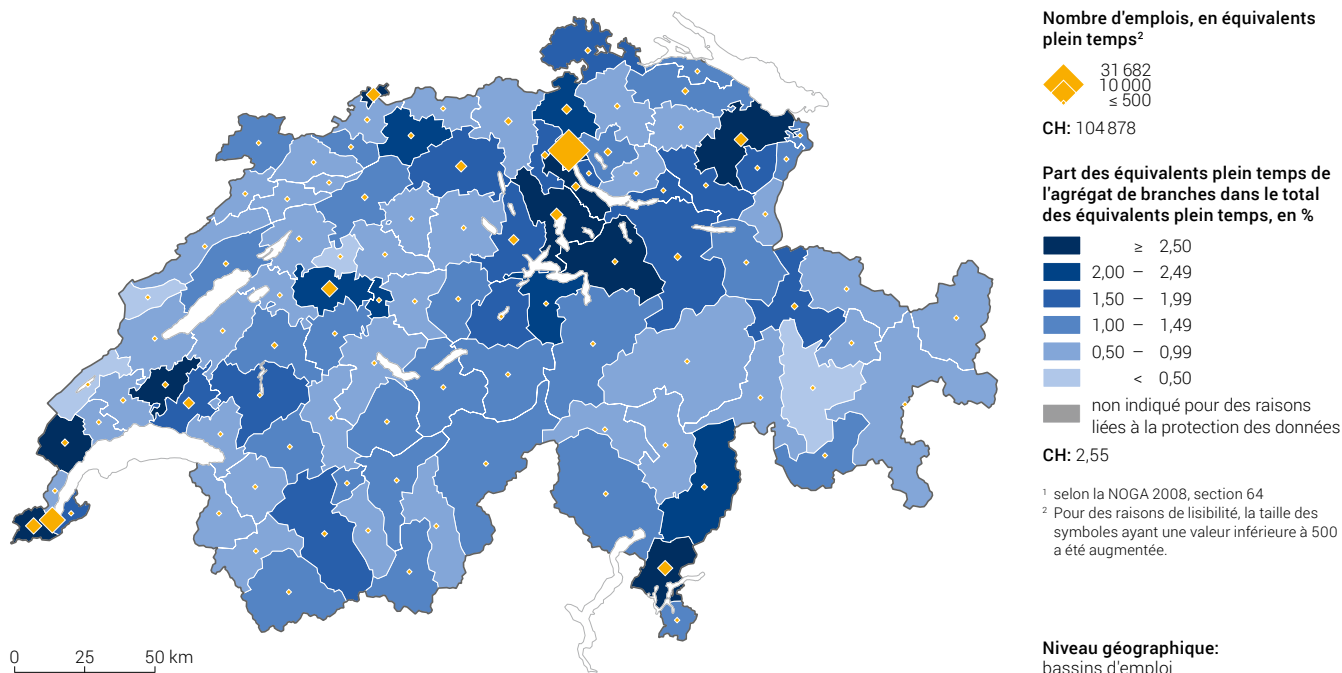
Données les plus récentes

août 2022

Emplois (en équivalents plein temps) dans la branche Horlogerie et fabrication d'instruments de mesure¹, en 2020



Emplois (en équivalents plein temps) de la branche des services financiers¹, en 2020



PME

Les petites et moyennes entreprises (PME, avec moins de 250 emplois) font battre le pouls de l'économie suisse.

Les PME génèrent plus de deux tiers des emplois et concentrent plus de 99% des entreprises marchandes. La proportion et la structure des PME varient fortement en fonction des activités économiques et des régions géographiques. La part des

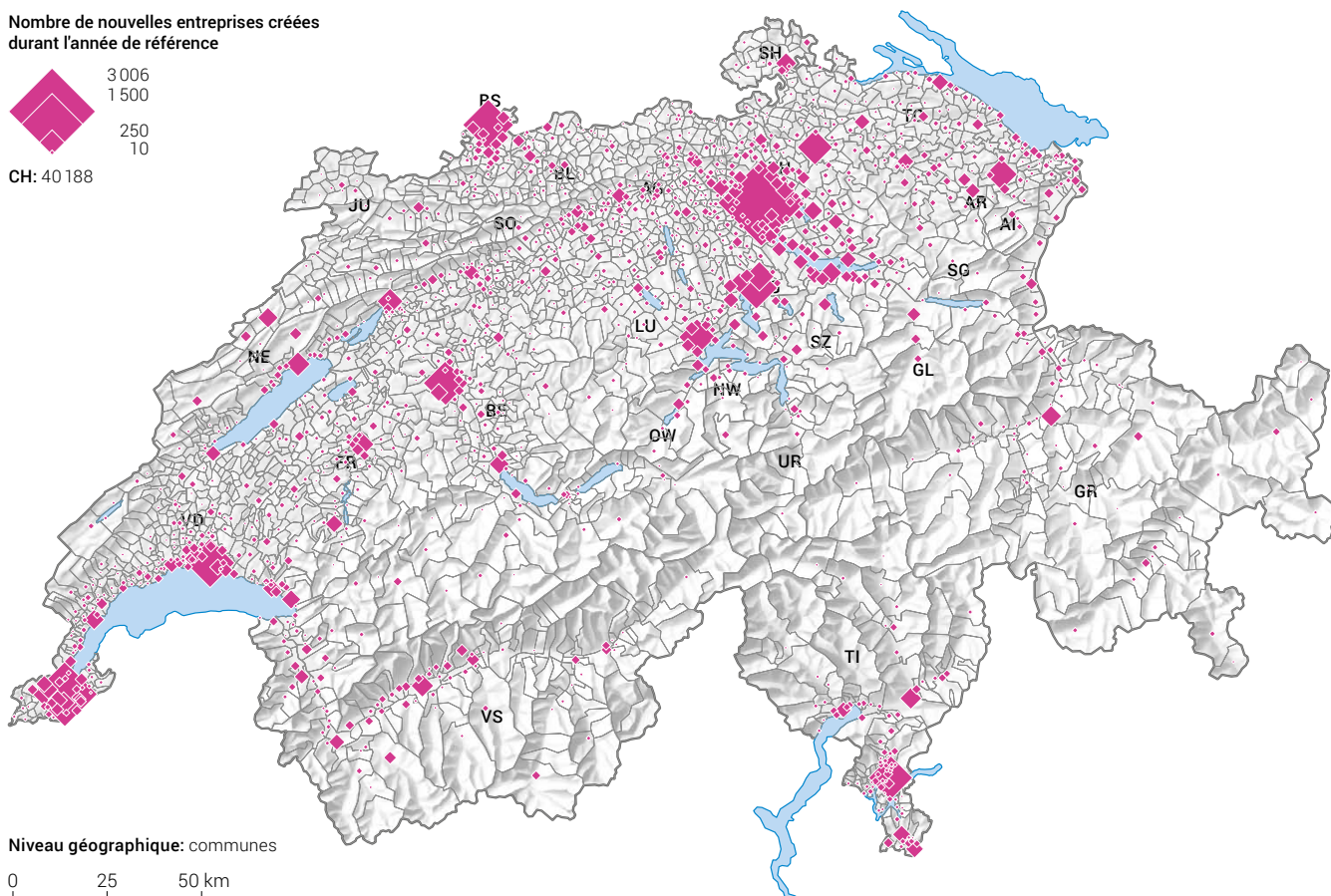
entreprises de moins de 10 emplois a augmenté entre 2011 et 2020, en particulier dans les centres urbains. En outre, les PME ont tendance à délaisser le secteur primaire et secondaire au profit d'activités économiques du secteur tertiaire.

Créations de nouvelles entreprises, en 2020

Nombre de nouvelles entreprises créées durant l'année de référence



CH: 40 188



Niveau géographique: communes

0 25 50 km

Population, créations, cessations

i Différence entre le nombre d'entreprises actives selon l'UDEMO et le nombre d'entreprises selon la STATENT. Les deux statistiques s'intéressent aux unités actives en Suisse. Toutefois, le champ d'analyse de l'UDEMO est sensiblement plus restreint que celui de la STATENT. La population des entreprises actives de l'UDEMO ne couvre que les unités actives qui exercent une activité économique marchande dans les secteurs secondaire et tertiaire (à l'exclusion des sociétés holding). Les unités du secteur primaire, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages sont dès lors exclues du cadre d'analyse de l'UDEMO, alors qu'elles sont intégrées dans celui de la STATENT.

De plus, la population des entreprises actives recense les unités qui ont été actives durant toute une année ou durant une partie d'une année, alors que la STATENT s'intéresse actuellement uniquement aux unités actives au mois de décembre.

Chaque année, environ 40 000 entreprises sont créées en Suisse. Historiquement, le nombre de créations dépasse celui des cessations d'activité.

En 2020, l'économie suisse comptait près de 565 000 entreprises actives et 4,4 millions d'emplois. Après une croissance ininterrompue depuis le début de la série statistique en 2013, on observe pour la première fois un fléchissement du nombre d'entreprises et d'emplois, avec un recul de respectivement 0,4% et 1,2% par rapport à 2019.

Les nouvelles sociétés sont majoritairement actives dans les services tels les activités juridiques et comptables, les activités pour la santé humaine ou le commerce. Elles démarrent leur activité avec un nombre limité de personnes (en moyenne 1,4 emploi en 2020). Au bout de cinq ans, plus de la moitié des nouvelles entreprises a fermé ses portes en général. Par rapport au nombre total d'entreprises actives, la part des nouvelles entreprises «ex nihilo» a varié entre 7,1% et 7,8% sur la période de 2013 à 2020. L'indicateur du taux de création d'entreprises a toujours été supérieur au taux de cessation d'entreprises (soit, la part des cessations définitives d'entreprises dans le total des entreprises actives). Le taux de cessation semble être relativement stable puisqu'il a oscillé entre 6,5% et 6,7%, avec toutefois l'exception de 2013, seule année pour laquelle il a été relativement bas (6,2%).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Carte p. 197 OFS – Statistique de la démographie des entreprises (UDEMO)

Données les plus récentes

déc. 2022

C'est au Tessin et en Suisse centrale qu'il y a le plus de créations d'entreprises par rapport au nombre d'habitants – c'est dans la Suisse du Nord-Ouest qu'il y en a le moins.

Au niveau régional, la répartition des créations d'entreprises est influencée par des facteurs tels que la taille ou le poids économique des grandes régions. Dans ce sens, il n'est pas surprenant de constater que la majorité des nouvelles entreprises et des emplois sont créés dans la Région lémanique (9230; 12 973) et dans la grande région de Zurich (7391; 10 799). L'indicateur du nombre d'entreprises nouvellement créées par 1000 habitants permet d'atténuer le biais implicite de la taille inégale des régions. Sous cet angle, les grandes régions avec les valeurs absolues plus élevées ne sont pas nécessairement celles qui obtiennent les meilleurs scores. En effet, le Tessin et la Suisse centrale, dont le nombre de créations était parmi les plus faibles, affichent finalement les meilleurs résultats avec respectivement 7,0 et 5,8 entreprises créées pour 1000 habitants.

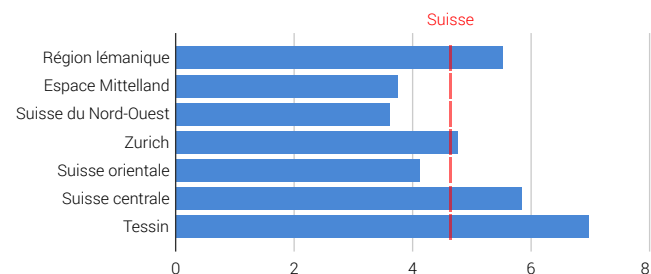
La région dans laquelle le nombre de nouvelles entreprises par 1000 habitants est le plus faible est la Suisse du Nord-Ouest (3,6). Les régions avec le plus d'habitants se situent en milieu de classement, avec toutefois un score bien inférieur à la valeur suisse (4,6) relevé dans l'Espace Mittelland (3,7), la grande région la plus peuplée du pays.

Démographie des entreprises

	2016	2017	2018	2019	2020
Population des entreprises actives	550 223	555 718	556 849	567 254	564 787
Créations d'entreprises	39 064	39 594	39 435	42 606	40 188
Secteur secondaire	4 920	5 072	5 038	5 409	5 328
Secteur tertiaire	34 144	34 522	34 397	37 197	34 860
Cessations d'entreprises	36 126	37 442	36 197
Secteur secondaire	5 269	5 400	5 191
Secteur tertiaire	30 857	32 042	31 006
Entreprises à forte croissance	4 094	4 152	4 442	4 803	4 314
Gazelles	*	*	204	243	212

Nombre de créations «ex nihilo» d'entreprises

Par 1000 habitants par grande région, en 2020

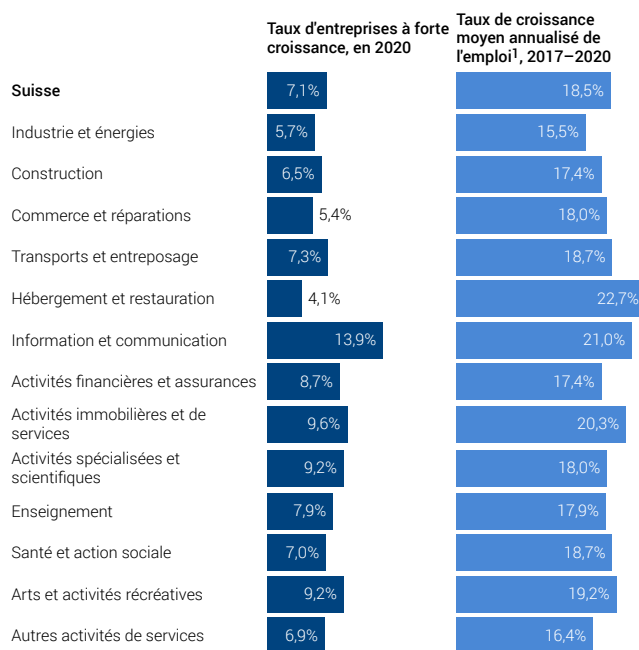


Entreprises à forte croissance

La branche «information et communication» a le taux le plus élevé d'entreprises à forte croissance.

Les entreprises à forte croissance sont une catégorie particulièrement dynamique des entreprises actives, caractérisées par une croissance de l'emploi de plus de 10% en moyenne annuelle sur une période de trois ans. Entre 2017 et 2020, la Suisse a comptabilisé 4314 sociétés considérées comme des entreprises à forte croissance. Ce chiffre est inférieur de 10,2% à celui de l'année précédente, qui avait toutefois été caractérisée par un résultat record et inhabituellement élevé. Ces firmes particulièrement dynamiques représentent 7,1% de la totalité des entreprises avec au moins dix emplois. Les trois quarts de ces entreprises sont actives dans le secteur tertiaire. Le taux d'entreprises à forte croissance varie énormément d'une branche à une autre. Dans le domaine de l'information et de la communication, environ une entreprise avec plus de dix emplois sur sept est à forte croissance, tandis que dans l'hébergement et restauration ce ratio est nettement plus faible (une entreprise sur 25).

Entreprises à forte croissance par branches économiques



¹ Les taux se réfèrent uniquement à la croissance des emplois des entreprises à forte croissance.

Une **entreprise à forte croissance** est une entreprise marchande ayant au moins dix emplois au début de la période d'observation (t), dont la croissance moyenne annualisée du nombre d'emplois dépasse 10% par an pendant une période de trois ans (de t à t+3). Les entreprises dont la croissance est due à des fusions ou des reprises d'autres unités sont écartées, à moins qu'elles aient dépassé le seuil de 10% même sans ces fusions ou reprises. Ces données sont disponibles à partir de l'année de référence 2014. Les entreprises à forte croissance dont l'année de création remonte à moins de cinq ans sont nommées **gazelles**.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagrammes p. 198

Sources

OFS – Statistique de la démographie des entreprises (UDEMO)

Données les plus récentes

déc. 2022

Production et chiffre d'affaires

La production pour l'ensemble du secteur secondaire a augmenté de 50% entre 2004 et 2022. Les différences entre les branches sont néanmoins importantes.

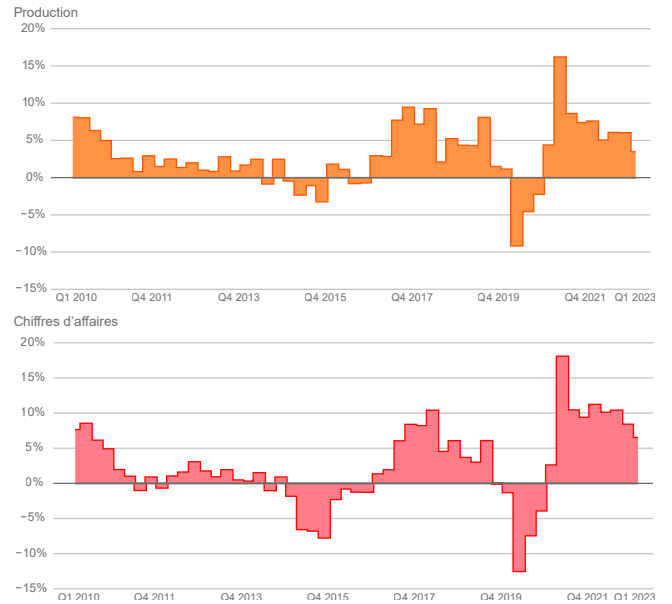
Le secteur secondaire comprend, d'une part, l'industrie et, d'autre part, la construction. Une très forte partie de ce secteur est sous pression: l'industrialisation progresse dans le monde entier, la production ne cesse de s'accroître dans les nouveaux pays industrialisés et bien des entreprises sont devenues, par voie de fusion, des groupes géants opérant au niveau mondial. L'industrie a fortement réagi aux changements mondiaux au cours de la période 2004 à 2022. En revanche, la branche de la construction a été beaucoup moins touchée par ces fluctuations conjoncturelles et a affiché des hausses de production positives au cours de la même période, à l'exception des années 2012, 2015, 2016, 2019 et 2022.

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE A CONNU UNE CROISSANCE IMPORTANTE

Il existe des différences significatives entre les branches: alors que l'industrie pharmaceutique a plus que quadruplé sa production depuis 2004, l'industrie du textile et de l'habillement (-20,9%)

Évolution dans l'industrie

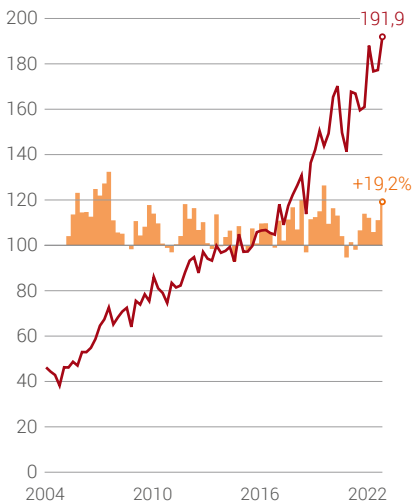
Variation par rapport à l'année précédente



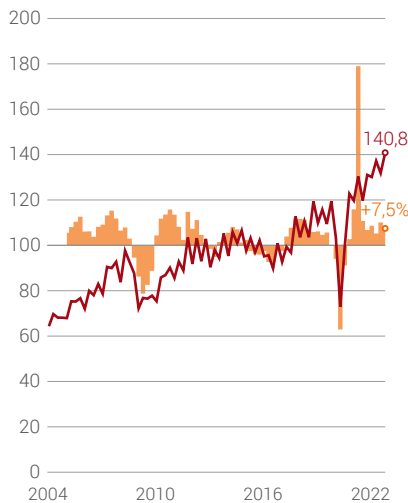
Indice de la production: évolution dans les différentes branches (industrie)

Valeurs trimestrielles (corrigées des effets calendaires: moyenne annuelle 2015 = 100) et changement par rapport au trimestre de l'année précédente, en pour-cent

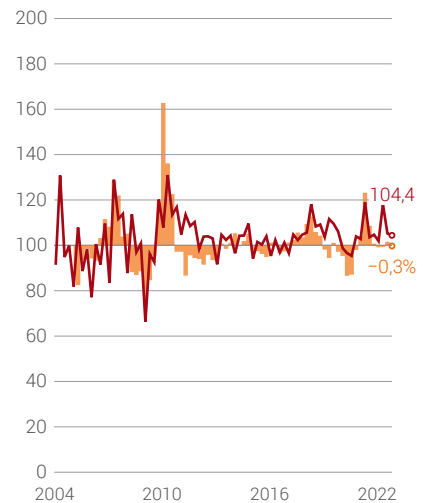
Industrie pharmaceutique



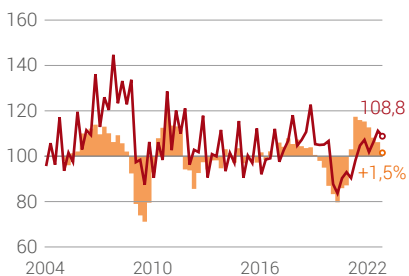
Produits électroniques; horlogerie



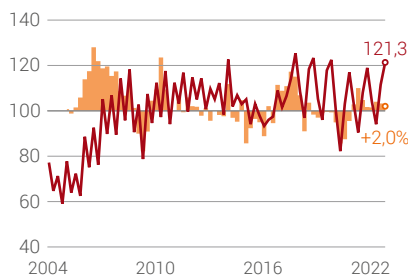
Produits métalliques



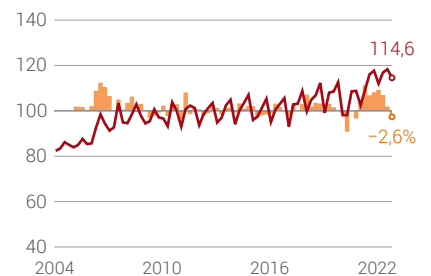
Fabrication de machines



Équipements électriques



Alimentation, tabac



ainsi que l'industrie des articles en bois, du papier et de l'imprimerie (-14,2%) ont dû essuyer des pertes. En 2022, l'approvisionnement en énergie est lui aussi retombé en dessous du niveau de production de 2004 (-3,9%). Après des années d'expansion, l'industrie suisse a été touchée par la crise financière à la fin de l'année 2008, qui s'est poursuivie en 2009. Les branches les plus touchées ont été la construction de machines et équipements, l'industrie textile et de l'habillement et la branche «fabrication de produits électroniques; horlogerie».

SE REMETTRE DU «CHOC DU FRANC»

Pour l'ensemble de la Suisse, la situation s'est à nouveau améliorée entre 2010 et 2014. En 2010, presque toutes les branches du secteur secondaire ont augmenté leur production: environ les trois quarts en 2011 et encore environ la moitié en 2012. En 2013 et 2014, les trois quarts de toutes les branches ont à nouveau enregistré des hausses de production. Début 2015, la Banque nationale suisse a abandonné le taux plancher du franc suisse face à l'euro. Dans le sillage de cette mesure de politique financière, les produits suisses ont renchéri par rapport à l'étranger. En 2015, la production a baissé dans pratiquement toutes les branches par rapport à l'année précédente, mais la situation s'est améliorée les années suivantes. Le secteur secondaire a été affecté par la pandémie de COVID-19 en 2020, mais a plus que compensé ces pertes en 2021. En 2022, la production a de nouveau augmenté de manière significative (+4,3%), mais un quart des branches a été confronté à des baisses.

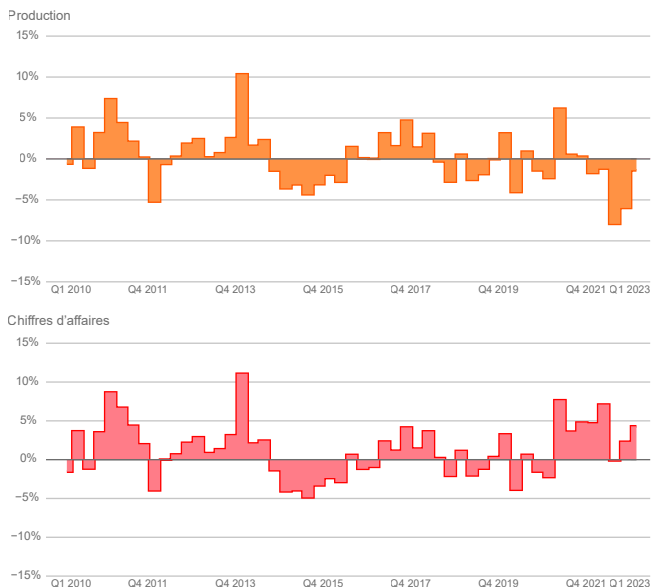
ANNÉES MOUVEMENTÉES POUR LE COMMERCE DE DÉTAIL

Le commerce de détail suisse a récemment connu une croissance globale malgré la pandémie de COVID-19. Depuis plusieurs années, le commerce de détail est confronté à de nouveaux développements qui exigent des changements structurels profonds. En premier lieu, il faut citer le commerce en ligne qui, associé à des délais de livraison plus courts, prend de plus en plus d'importance. Mais l'offre excédentaire croissante de surfaces commerciales, les systèmes de stockage modernes et la politique de change suisse sont également représentatifs de cette évolution. Après avoir connu de fortes hausses des chiffres d'affaires pendant des années (2002 à 2008), le commerce suisse de détail a un peu décliné en 2009 suite à la crise financière mondiale. Des hausses de chiffre d'affaires de plus en plus faibles au cours des années suivantes ont connu une fin abrupte en 2015, lorsque la Banque nationale suisse a abandonné le taux plancher du franc suisse face à l'euro. De ce fait, le prix des produits a considérablement augmenté par rapport à l'étranger, de sorte que la population suisse a davantage fait ses achats dans les pays voisins. Après de fortes baisses de chiffre d'affaires en 2015 et 2016, les chiffres d'affaires nominaux sont repartis à la hausse à partir de 2018. La croissance annuelle nominale de 1,8% en 2022 n'a pu être générée que grâce à des augmentations de prix (en termes réels: +0,1%).

On constate une augmentation nominale du chiffre d'affaires de 22,6% (+36,4% en termes réels, à savoir sans tenir compte de la variation des prix) pour l'ensemble de la période 2004 à 2022.

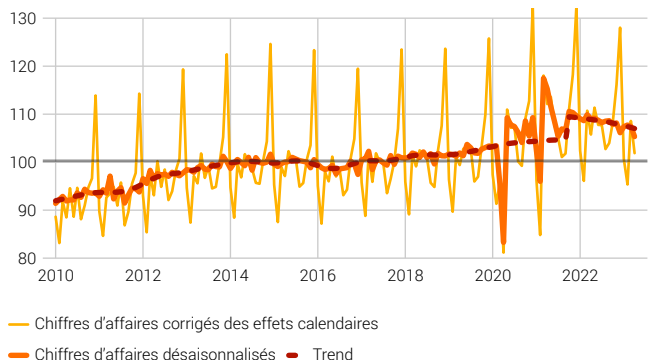
Évolution dans la construction

Variation par rapport à l'année précédente



Évolution dans le commerce de détail

Indice 2015=100, en termes réels



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 199 et p. 200 en haut

Diagramme en bas p. 200

Sources

OFS – Statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires du secteur secondaire

OFS – Statistique des chiffres d'affaires du commerce de détail

Données les plus récentes

févr. 2023

janv. 2023

Emplois et places vacantes

L'évolution de l'emploi dans les entreprises est positive, mais elle n'est plus aussi dynamique qu'après la pandémie de COVID-19.

Après la chute de l'emploi due à la pandémie de COVID-19 en 2020, la situation s'est déjà inversée un peu plus d'un an plus tard. Au début de l'année 2022, des augmentations records de l'emploi ont même été annoncées, portant l'état à un niveau supérieur à celui d'avant la crise. Au cours des trimestres suivants, le nombre de personnes employées a continué d'afficher une évolution positive, même si elle n'était pas aussi dynamique. Fin 2022, on comptait 5,398 millions d'emplois dans toute la Suisse (sans le secteur agricole), dont 21% dans le secteur secondaire et 79% dans le secteur tertiaire.

DE NOMBREUSES PLACES VACANTES EN 2022

Suite à la crise financière de 2008, le taux de places vacantes a chuté de 0,7 point de pourcentage en deux ans pour atteindre 1% (-31 400 places vacantes). Dans les années qui ont suivi, le nombre de postes mis au concours n'a cessé d'augmenter. Cette part a atteint entre-temps 1,7%. Les offres d'emploi se sont à nouveau effondrées pendant l'année 2020, marquée par le COVID-19, où seulement 1,3% de places vacantes ont été annoncées. Un an plus tard déjà, le taux a de nouveau augmenté pour atteindre le niveau record de 2,3% (127 600 places vacantes) au deuxième trimestre 2022. Fin 2022, la situation s'est quelque peu améliorée, avec un recul du taux de 0,1 point de pourcentage en comparaison trimestrielle.

DIFFICULTÉS À TROUVER DU PERSONNEL QUALIFIÉ

Dans l'ensemble, les difficultés de recrutement ont augmenté au cours du dernier trimestre 2022. 40,7% (+4,7 points par rapport au même trimestre de l'année précédente) des entreprises – pondérées par le nombre d'emplois – ont indiqué avoir eu du mal à trouver de la main-d'œuvre qualifiée, voire ne pas en avoir trouvé du tout. Par rapport aux deux trimestres précédents, la situation s'est légèrement détendue avec un recul de 0,6 point de pourcentage.

Fin 2022, seuls 3,3% des salariés travaillaient dans des entreprises qui prévoyaient de réduire leurs effectifs. En revanche, 15,7% travaillaient dans des entreprises qui souhaitaient augmenter leurs effectifs.

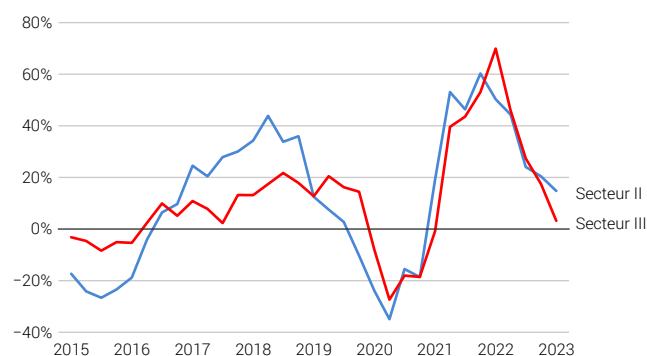
Plus d'informations sur le chômage:

Domaine statistique 3: **Travail et emploi** –
rubrique **3B**

→ p. 163

i La statistique fédérale connaît deux variantes pour faire état du nombre d'emplois. Les résultats de la statistique de l'emploi (STATEM) se basent sur des estimations d'un échantillonnage, tandis que la statistique structurelle des entreprises (STATENT) tire ses informations de données complètes de registres. Les résultats de la première sur l'évolution de l'emploi sont donc soumis à une part d'erreur aléatoire (coefficient de variation compris entre 0,3% et 0,4%), ainsi qu'à une part d'erreur non aléatoire (erreurs dans le cadre d'échantillonnage, de mesures ou de livraison des données). Les séries de données de la STATEM ont été adaptées rétrospectivement sur la base des résultats du cadre d'échantillonnage de l'année 2015, mais n'ont pas été alignées sur les valeurs de la STATENT. Par ailleurs, contrairement à la STATENT, la STATEM ne tient pas compte du secteur primaire.

Évolution du nombre de places vacantes



Emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire

Au 4 ^e trimestre	2019	2020	2021	2022
Emplois	5 158 000	5 157 000	5 279 000	5 398 000
Secteur II (industrie et construction)	1 098 000	1 085 000	1 096 000	1 121 000
Secteur III (services)	4 060 000	4 071 000	4 182 000	4 276 000
Séries désaisonnalisées	5 146 000	5 143 000	5 262 000	5 379 000
Équivalents plein temps	4 010 000	4 012 000	4 096 000	4 193 000
Places vacantes	82 000	67 000	103 000	122 000
Taux de places vacantes ¹	1,6%	1,3%	1,9%	2,2%

¹ taux de places vacantes par rapport au total des emplois et des places vacantes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme et tableau p. 201

Sources

OFS – Statistique de l'emploi (STATEM)

Données les plus récentes

déc. 2022

Commerce extérieur

La Suisse fait partie des pays dont le commerce extérieur contribue le plus au produit intérieur brut PIB. Les principaux partenaires commerciaux sont les pays industrialisés, dont l'UE qui occupe une place essentielle.

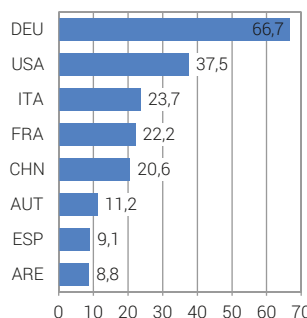
Le commerce extérieur suisse s'est révélé très dynamique en 2022. Les exportations ont atteint un niveau record de près de 278 milliards de francs (total conjoncturel). Sous l'angle des secteurs, cette performance a en grande partie reposé sur les produits chimiques et pharmaceutiques, exportés pour une valeur de plus de 134 milliards de francs.

Les importations ont augmenté de 33 milliards entre 2021 et 2022 pour atteindre près de 235 milliards de francs.

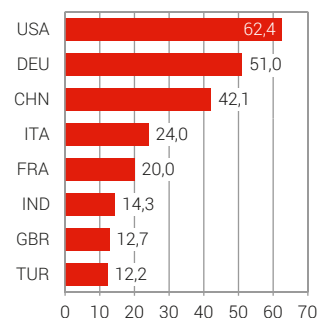
Commerce extérieur de la Suisse, en 2022

En mrds de francs

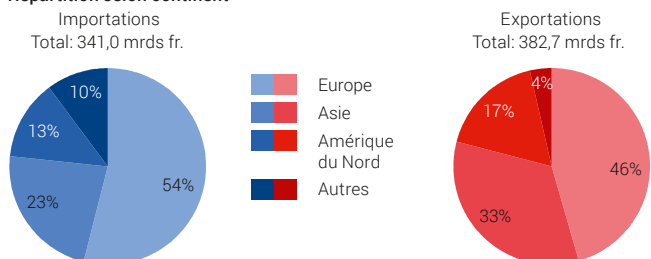
Les principaux partenaires
Importations



Exportations



Répartition selon continent



Plus d'informations sur les relations extérieures de l'économie suisse:

Domaine statistique 4: **Économie nationale** – rubrique 4D → p. 180

Commerce extérieur de la Suisse par groupe de marchandises (nature des marchandises)

En millions de francs

	2020		2021		2022	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations
Total général	273 767	299 462	296 504	347 728	341 005	382 668
Métaux précieux et pierres gemmes	89 769	73 157	93 434	86 734	104 350	102 759
Objets d'art et antiquités	1 686	1 013	1 751	1 214	1 851	2 257
Total conjoncturel	182 312	225 291	201 319	259 780	234 805	277 652
dont produits chimiques et pharmaceutiques	51 272	116 424	54 995	130 877	65 117	134 551
produits énergétiques	5 629	1 904	10 023	3 898	22 270	9 340
machines, appareils, électronique	29 970	28 452	32 820	31 200	36 283	33 108
métaux	13 000	12 066	16 353	14 635	18 798	15 878
denrées alimentaires, boissons et tabacs	11 140	8 686	12 029	9 468	12 791	9 588
outillage, instruments et appareils de précision	7 857	15 601	8 433	17 372	8 915	18 108
textiles, habillement, chaussures	12 350	4 679	12 484	4 861	12 729	4 854
horlogerie	2 613	17 000	3 277	22 302	3 571	24 859

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme p. 202 OFS, OFDF – Statistique du commerce extérieur

Tableau p. 202 OFDF – Statistique du commerce extérieur

Données les plus récentes

juin 2023

juin 2023

Globalisation

Un quart de la main-d'œuvre travaillent pour un groupe d'entreprises multinational en 2021.

Fin 2021, plus de 35 000 entreprises faisaient partie d'un groupe multinational, comptant 1,5 million d'emplois, soit un peu plus d'un quart de l'emploi total du pays. Le secteur manufacturier et le commerce sont les deux sections économiques dominantes au sein des groupes d'entreprises multinationaux. Ensemble, ces deux sections comptent plus de 700 000 emplois et atteignent un chiffre d'affaires de 1545 milliards de francs.

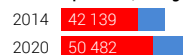
Nombre de groupes, d'entreprises et d'emplois des groupes d'entreprises sous contrôle étranger en Suisse, en 2020

Par pays d'origine

	Groupes	Entreprises	Emplois
Total	11 631	16 877	521 638
Afrique du Sud	15	48	13 268
Allemagne	3 606	4 692	122 611
Autriche	785	990	13 751
Chine	65	139	13 221
Danemark	118	198	17 409
États-Unis	1 172	2 360	103 117
France	928	1 669	74 791
Italie	998	1 118	13 938
Japon	161	303	16 764
Liechtenstein	228	302	5 826
Pays-Bas	389	585	28 791
Royaume-Uni	1 091	1 554	34 116
Suède	156	312	17 460
Autres pays	1 919	2 607	46 575

Nombre d'emplois des groupes d'entreprises multinationales par secteur d'activité, en 2014 et en 2020

Secteur primaire, énergie, eau et construction



Métaux, instruments, électronique, machines



Secteur manufacturier: reste



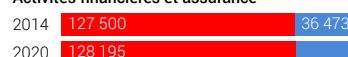
Commerce



Transports, hébergement et restauration, information et communication



Activités financières et assurance



Secteur tertiaire: reste



■ Sous contrôle domestique ■ Sous contrôle étranger

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagramme p. 203

Sources

OFS – Statistique des groupes d'entreprises (STAGRE)

Données les plus récentes

août 2022



Domaine statistique 7

Agriculture et sylviculture

La statistique agricole montre les changements dans le nombre d'exploitations agricoles, d'emplois, de surfaces exploitées et d'animaux de rente. Elle suit les quantités et les prix des produits agricoles, la valeur ajoutée et les investissements réalisés, l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires, la situation des revenus des familles paysannes, et bien d'autres choses encore.

Les statistiques relatives à la sylviculture fournissent des données sur les superficies forestières, la récolte et la transformation du bois, sur l'état des forêts ainsi que des données économiques sur les entreprises forestières.

Les comptes économiques et satellites du secteur primaire déterminent les principaux chiffres économiques sur l'agriculture, la sylviculture et la pêche en Suisse, à l'échelle nationale, mais aussi pour les différents cantons.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Les données concernant les exploitations agricoles proviennent du «relevé coordonné des données sur les exploitations agricoles», réalisé chaque année pour calculer les paiements directs à l'agriculture. Ce dernier est surtout utilisé en politique agricole, mais il permet également d'établir des statistiques sur les épizooties, de même que de les surveiller et de les combattre. Les données structurelles agricoles sont collectées et évaluées par les cantons, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'OFS. D'autres données administratives, telles que celles provenant de la banque de données sur le trafic des animaux (BDTA) ou du système d'information sur la politique agricole (SIPA) de l'OFAG, sont utilisées à des fins statistiques. Les chiffres relatifs à la sylviculture sont complétés par ceux de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). À cela s'ajoute une série de statistiques de synthèse, dont celles de l'OFS, de l'OFAG, de l'Union suisse des paysans (service statistique Agristat), et d'Agroscope, le centre de compétence de la Confédération pour la recherche agronomique.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques**

→ p. 105

L'essentiel en bref

Les progrès techniques et l'amélioration de la productivité du travail ont transformé l'agriculture, qui est en pleine évolution structurelle. Celle-ci se traduit par une diminution des emplois et du nombre d'exploitations – qui deviennent de plus en plus grandes – et une modification du cheptel des animaux de rente et de l'exploitation agricole en général. En 2022, 48 344 exploitations agricoles étaient recensées en Suisse. Pratiquée par 7 819 exploitations et sur 18% des surfaces agricoles, l'agriculture biologique continue de croître.

Dans la sylviculture, 5,2 millions de mètres cubes de bois ont été récoltés en 2022, soit 4% de plus que l'année précédente. Le bois de grumes représentait 2,6 millions de mètres cubes, soit une augmentation de 4%. Le bois d'énergie a confirmé sa place importante dans la production d'énergie. En 2021, la valeur de production du secteur primaire en Suisse (agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture) a été estimée à 12,4 milliards de francs, ce qui correspond à un recul de 1,6% par rapport à 2020.

	1980	2000	2020	2022
Agriculture et alimentation				
Exploitations agricoles	104 453	70 537	49 363	48 344
dont exploitations biologiques	...	4 902	7 561	7 819
Emplois dans l'agriculture	315 000	204 000	150 000	150 000
Surface agricole utile, en ha	1 078 000	1 072 000	1 044 000	1 042 000
Surface agricole utile par exploitation, en ha	10	15	21	22
Bovins	1 904 000	1 588 000	1 515 000	1 525 000
Porcs	2 099 000	1 498 000	1 348 000	1 373 000
Volailles	6 499 000	6 983 000	12 541 000	13 220 000
Taux d'auto-approvisionnement	61%	63%	56%	52% (2021)
Sylviculture				
Surface forestière, en ha	1 140 000	1 215 000	1 268 000	1 273 000
dont surface forestière privée, en ha	301 000	329 000	372 000	372 000
dont forêts publiques, en ha	838 000	886 000	896 000	901 000
Nombre de propriétaires de surfaces forestières privées	250 000	246 000	245 000	245 000
Nombre de propriétaires de surfaces forestières publiques	3 600	3 100	3 400	3 400
Récolte de bois, en milliers de m ³	4 400	9 200 ¹	4 800	5 200
Comptes économiques				
Valeur de production agriculture, en mrds de fr.	...	11,86	11,65	11,86
Valeur de production sylviculture, en mrds de fr.	...	1,14	0,95	1,16
Valeur de production pêche et aquaculture, en mrds de fr.	...	0,03	0,05	0,06

1 L'ouragan «Lothar» (1999) a fortement influencé la récolte de bois.
 ... chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Agriculture et sylviculture contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 7A

Agriculture

Exploitations • Emplois • Revenu total par exploitation • Production végétale • Production animale
Effectifs d'animaux de rente • Vaches laitières • Surface agricole utile

→ p. 208

RUBRIQUE 7B

Sylviculture

Surface forestière totale • Surface forestière par région • Récolte de bois • Propriétaires de forêts

→ p. 210

RUBRIQUE 7C

Comptes économiques du secteur primaire

Valeur de production de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche

→ p. 211

RUBRIQUE 7D

Alimentation

Consommation alimentaire • Taux d'auto-provisionnement • Chaîne alimentaire
Industrie alimentaire • Commerce de gros • Établissements de restauration • Emplois

→ p. 212

RUBRIQUE 7E

Oléagineux

Surface cultivée en colza, tournesol, soja et produits de niche
Part des oléagineux dans la surface agricole utile par district

→ p. 213

Agriculture

Alors que le nombre d'exploitations agricoles diminue, les exploitations restantes ont tendance à s'agrandir. Les revenus sont de plus en plus complétés par des activités extra-agricoles.

Le nombre d'exploitations agricoles est passé de 111 302 en 1975 à 48 344 en 2022. Tandis que le nombre d'exploitations conventionnelles recule, les exploitations biologiques sont passées de 896 en 1990 à 7 819 en 2022. Les entreprises agricoles exploitaient en moyenne 21,6 hectares de surface agricole utile en 2022, soit une superficie plus de deux fois plus grande qu'en 1975. Le nombre d'emplois dans l'agriculture est en baisse depuis plusieurs années. Alors qu'en 1996 environ 225 000 personnes travaillaient dans l'agriculture, elles ne sont plus que 149 600 en 2022. Parmi les emplois à plein temps, la proportion d'hommes est nettement plus élevée que celle des femmes. La majorité des femmes (76%) travaillent à temps partiel dans l'agriculture.

SURFACE RÉDUITE POUR LA PRODUCTION VÉGÉTALE

La surface agricole utile s'élevait à environ 1 million d'hectares en 2022 et baisse de manière générale. Entre 1996 et 2022, quelque 41 000 hectares de moins ont été utilisés. 70% de la surface agricole utile est constituée de surfaces herbagères (prairies artificielles, prairies naturelles, pâturages). En ce qui concerne les grandes cultures, les céréales sont le type de culture le plus important en termes de surface, avec 145 000 hectares. En 2022, la superficie des pommes de terre et des betteraves était inférieure d'environ 27% à celle de 1996.

MOINS DE VACHES, PLUS DE POULES

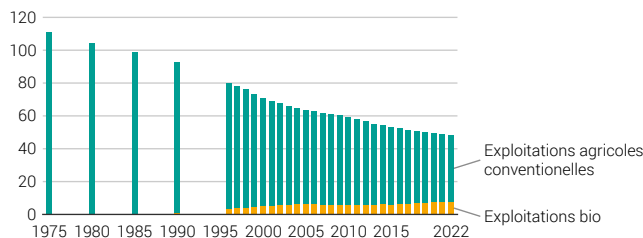
Le cheptel bovin s'est réduit de 13% entre 1996 et 2022, pour s'établir à 1,5 million de bêtes, augmentant toutefois de 0,8% entre 2021 et 2022. Le cheptel de vaches s'est également légèrement rétabli et, avec 681 000 vaches, il est presque revenu au niveau de 2019. Le cheptel porcin atteignait quant à lui environ 1,4 million de bêtes en 2022. Le cheptel de volailles de rente a lui plus que doublé depuis 1996.

TENDANCE À LA HAUSSE POUR LES REVENUS

Le revenu total par exploitation se compose du revenu généré par l'activité agricole pure, mais aussi par l'activité extra-agricole. En 2021, le revenu agricole par exploitation s'élevait à 80 700 francs (environ 1500 francs de plus qu'en 2020). Le revenu d'activités extra-agricoles a contribué pour près d'un tiers au revenu total du ménage et a donc joué un rôle important pour les familles paysannes. Par rapport à la région de plaine, le revenu moyen des ménages était inférieur de 18% dans la région des collines et de 29% dans la région de montagne.

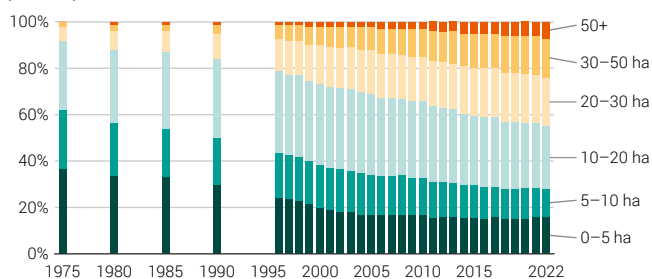
Exploitations agricoles

En milliers



Exploitations agricoles par classe de grandeur

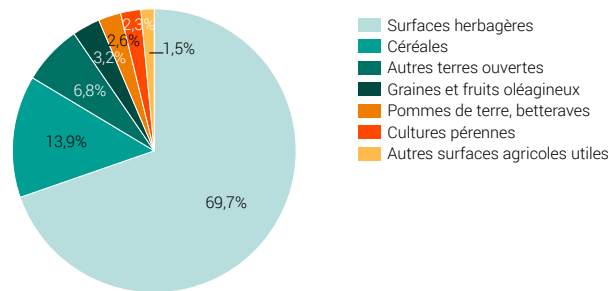
Classes de grandeur en hectares de surface agricole utile par exploitation



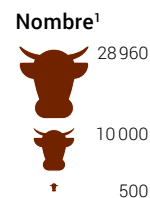
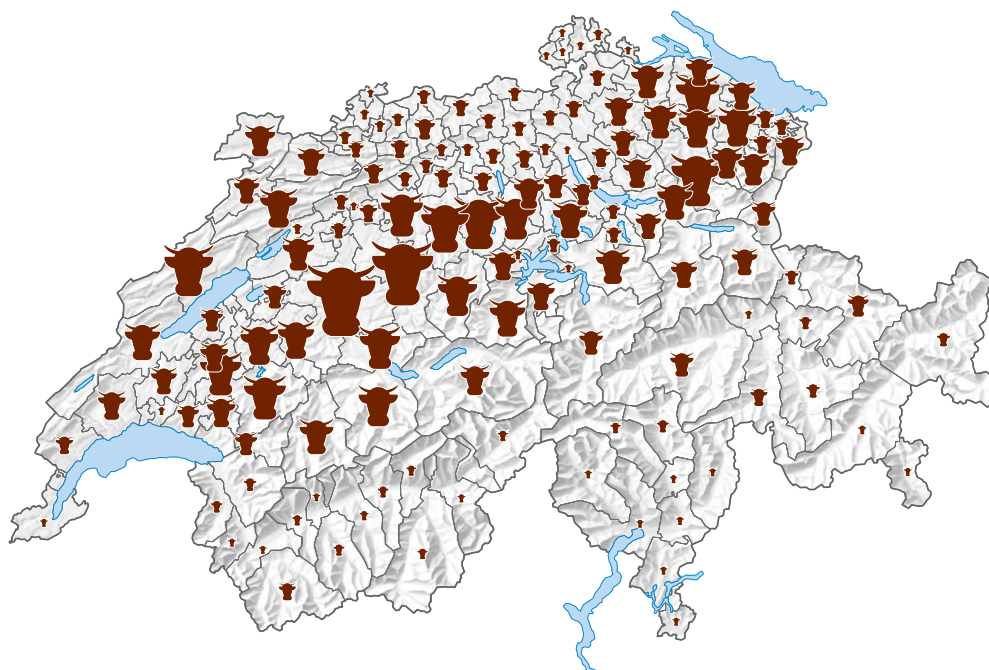
Surface agricole utile, en 2022

Sans les estivages

Surface totale: 1 042 000 ha



Vaches laitières, en 2022



CH: 542927

¹ Pour des raisons de lisibilité, la taille des symboles ayant une valeur inférieure à ±500 a été augmentée.

0 25 50 km

Niveau géographique: districts

Production végétale

Production brute en milliers de tonnes moins les pertes dans les champs et dans l'exploitation

	2000	2020	2021
Céréales	1170	1010	782
Pommes de terre	601	489	343
Betteraves sucrières	1408	1304	1102
Légumes	310	404	335
Fruits et baies	542	325	251

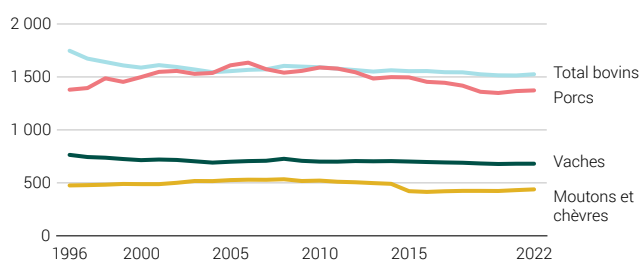
Production animale

Production brute indigène en milliers de tonnes

	2000	2020	2021
Viande (production utilisable, poids mort)			
Bovins	128	144	143
Porcs	225	224	230
Moutons	6	5	5
Volailles	49	106	109
Lait de vache	3828	3781	3812
Oeufs de poule	40	66	71

Animaux de rente

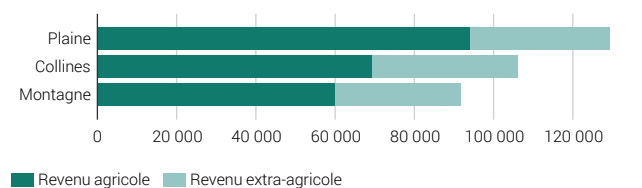
En milliers



Depuis 2015, le jour de référence est le 1^{er} janvier (et non plus début mai).

Revenu total par exploitation agricole, en 2021

Francs par exploitation



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 208 et carte p. 209

Tableau à gauche p. 209

Diagramme à gauche p. 209

Tableau à droite p. 209

Diagramme à droite p. 209

Sources

OFS – Relevé des structures agricoles

Agristar – Production végétale

OFS – Relevé des structures agricoles

Agristar – Production animale

Agroscope – Dépouillement centralisé des données comptables

Données les plus récentes

mai 2023

juin 2022

mai 2023

juin 2022

oct. 2022

Sylviculture

La surface forestière augmente en Suisse, mais pas dans toutes les régions.

La forêt couvre environ un tiers de la Suisse et façonne le paysage et notre qualité de vie. Elle constitue un habitat pour la faune et la flore et fournit de précieux services au public. Elle fournit du bois comme source d'énergie et matériau de construction, sert d'espace de loisirs et de détente, protège des avalanches ou des chutes de pierres et peut réduire le ruissellement des eaux de surface. La forêt suisse abrite près de 500 millions d'arbres, dont deux tiers de résineux. Elle fournit une ressource renouvelable: le bois. Plus de la moitié de la forêt se trouve au-dessus de 1000 mètres d'altitude. La surface forestière continue de croître, elle a augmenté de 30 948 hectares, soit 2,4%, entre l'inventaire forestier national suisse de 2004–2006 et celui de 2009–2017. Les surfaces gagnées l'ont été dans les Alpes (+5%), sur le versant sud des Alpes (+2%) et dans les Préalpes (+2%). Sur le Plateau et dans le Jura, la surface forestière est restée plus ou moins stable. L'avancée de la forêt s'est faite avant tout au détriment de surfaces agricoles et d'alpages qui ne sont plus exploités.

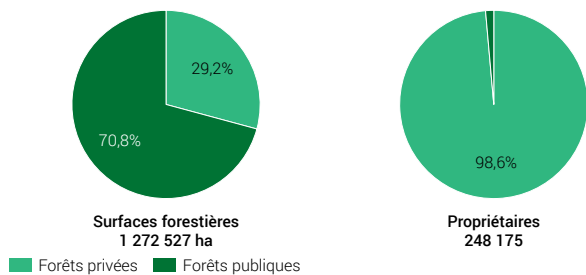
PLUS DE BOIS RÉCOLTÉ

En 2022, le volume de bois récolté s'est établi à 5,2 millions de mètres cubes, soit une progression de +4% par rapport à l'année précédente. Le volume du bois de grumes (bois de sciage) a atteint environ 2,6 millions de mètres cubes, soit 4% de plus qu'en 2021. Le bois d'énergie doit sans doute son essor à l'augmentation du nombre de chauffages à bois et à la crise énergétique. 2,1 millions de mètres cubes en ont été récoltés, ce qui correspond à une hausse de plus de 7%.

PROPRIÉTÉS PUBLIQUES POUR LA PLUPART

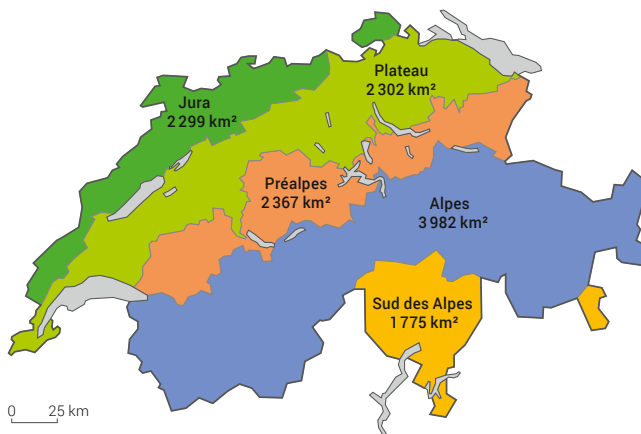
En 2022, les forêts publiques représentaient 71% de la surface forestière totale; il s'agissait principalement de forêts communales et de forêts bourgeoises. 29% de la surface forestière était en mains privées.

Surfaces forestières par catégorie de propriétaire, en 2022



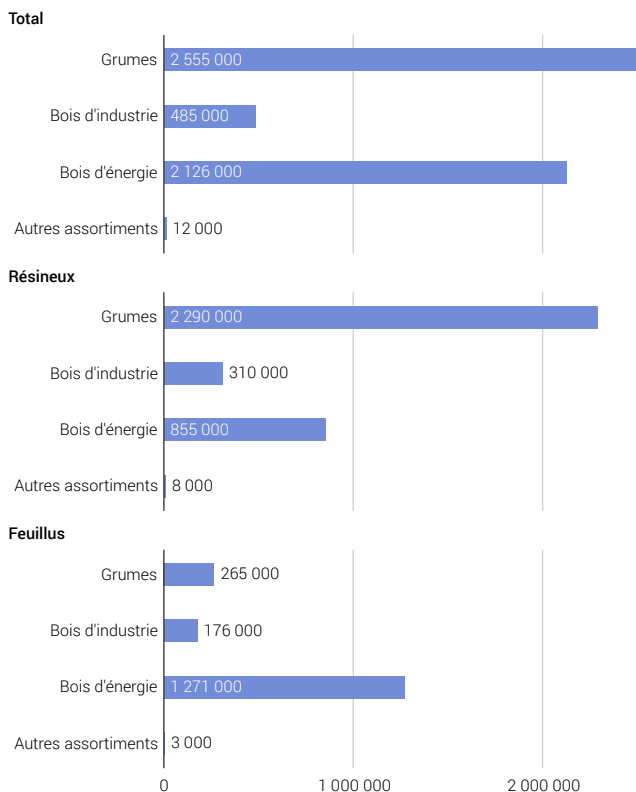
Surfaces forestières par zone forestière, en 2022

Surface forestière totale: 12 725 km²



Récolte de bois, en 2022, en m³

Total résineux et feuillus: 5 178 399 m³



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Carte et diagrammes p. 210

Sources

OFS – Statistique forestière

Données les plus récentes

juill. 2023

Comptes économiques du secteur primaire

Les comptes économiques et satellites du secteur primaire établissent les principaux chiffres économiques sur l'agriculture, la sylviculture et la pêche en Suisse. Bien que le secteur primaire occupe 61% du territoire national, sa part dans l'économie nationale a diminué pour atteindre moins de 0,7% en 2021.

Depuis 1990, la valeur de production du secteur primaire suisse a diminué – surtout entre 1990 et 1999. Pour l'agriculture, principale branche du secteur primaire, cette évolution est surtout due à la baisse des prix agricoles suite aux réformes de la politique agricole. Les tempêtes Vivian (1990) et Lothar (1999) ont fortement influencé l'utilisation du bois. L'augmentation de la transformation du poisson dans les exploitations a marqué la pêche et l'aquaculture.

Avec 90%, la valeur ajoutée créée dans l'agriculture représentait la majeure partie de la valeur ajoutée du secteur primaire en 2021. Viennent ensuite la sylviculture (9%) et la pêche et l'aquaculture (moins de 1%).

SPÉCIALISATION CROISSANTE DANS L'AGRICULTURE

En 1985, la valeur de production de l'ensemble de l'agriculture s'élevait encore à 14,2 milliards de francs. Pour 2022, elle est estimée à 11,7 milliards de francs. En comparaison sur le long terme, cette baisse était en grande partie due aux prix, notamment dans les années 1990. Ce sont surtout les prix des grandes cultures, du bétail de boucherie, des porcs et du lait qui ont baissé. Depuis le début des années 2000, la valeur de production fluctue autour de 11 milliards de francs par année, en fonction des conditions météorologiques et de l'évolution des marchés agricoles. Si 51% de la valeur de production totale de l'agriculture était issue de la production animale, la production végétale représentait 36%. Les services agricoles et les activités secondaires non agricoles généraient 13% de la valeur de production totale.

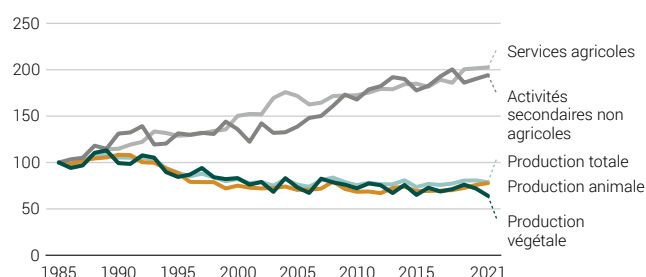
La forte augmentation des services agricoles est un signe de la spécialisation croissante des processus de production agricole (p. ex. travaux sous-traités pour les semis et la récolte). Enfin, le développement d'activités secondaires non agricoles reflète la diversification des exploitations agricoles.

LA SYLVICULTURE CONTRIBUE À HAUTEUR D'UN MILLIARD

La valeur de production de la sylviculture se situe autour de 1 milliard de francs. La production de biens forestiers, tels que le bois ou les plantes forestières, représente 58% de la valeur totale de production; les services forestiers fournis à des tiers représentent 26% et les activités secondaires non forestières 16%.

Production de l'agriculture

Aux prix de base courants – Indice 1985 = 100



La production aux prix de base comprend les subventions sur produits moins les impôts sur produits. 1985–2019: définitif, 2020: semi-définitif, 2021: provisoire

Production totale de l'agriculture, en 2022

Estimation, sans les petites unités de production agricole, état octobre 2022

	mrds. fr.	%
Total	11,671	100
Production végétale	4,183	36
Production maraîchère et horticole	1,482	13
Grandes cultures	0,941	8
Cultures fourragères	0,702	6
Viticulture	0,672	6
Arboriculture	0,386	3
Production animale	5,955	51
Lait	2,765	24
Bovins	1,595	14
Porcs	0,765	7
Volailles et œufs	0,738	6
Autres produits animaux	0,092	1
Services agricoles	0,736	6
Activités secondaires non agricoles	0,797	7

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme et tableau p.211

Sources

OFS – Comptes économiques de l'agriculture

Données les plus récentes

oct. 2022

Alimentation

Entre 1990 et 2014, la consommation alimentaire de la population suisse a été couverte à près de 60% (en termes d'énergie assimilable) par des produits indigènes. Depuis lors, le taux brut d'auto-approvisionnement n'a plus dépassé cette valeur, tombant à 52% en 2021.

Si le taux d'auto-approvisionnement a pu se maintenir malgré la perte de terres agricoles et la croissance démographique, c'est grâce à l'accroissement de la productivité dans la production animale et végétale et à la hausse des importations de fourrages. La production animale, en particulier celle de lait et de produits laitiers, affichait le taux d'auto-approvisionnement le plus élevé.

844 KILOS DE DENRÉES ALIMENTAIRES PAR PERSONNE PAR AN

En 2021, l'approvisionnement alimentaire de la Suisse correspondait, en termes d'énergie, à 12 700 kJ par personne et par jour, pertes comprises (aliments invendus ou périmés, épluchures, etc.). En 2021, une personne consommait environ 844 kg de denrées alimentaires. La consommation par personne et par an était de 301 kg d'équivalents-lait, qu'il s'agisse de lait frais ou de produits transformés comme le fromage ou le beurre. Suivent, en termes de poids, les fruits, les légumes et les céréales. S'agissant des fruits et des légumes, on considère le poids frais, y compris les épluchures. La consommation de viande s'est élevée à 48 kg par personne.

CHAÎNE ALIMENTAIRE ET EMPLOIS

La chaîne alimentaire retrace le parcours des produits de l'agriculture et de la pêche depuis leur production primaire jusque dans l'assiette des consommateurs en passant par leur transformation et leur commercialisation. La chaîne alimentaire emploie plus de 500 000 personnes, dont la plupart travaillent dans la restauration et l'agriculture.

Évolution de la consommation de denrées alimentaires en Suisse

Par habitant et par année, en kg

	2010	2020	2021
Lait et produits laitiers, y compris beurre	315,6	301,0	300,8
Fruits	119,8	115,4	112,3
Légumes	107,2	105,5	104,3
Céréales	94,3	89,6	91,7
Viande	52,4	47,3	48,0
Pommes de terre	47,8	46,0	47,6
Vin	37,5	30,4	33,6
Sucre	37,4	34,2	34,6

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme et tableau p. 212

Schéma p. 212

Sources

Agristat – Bilan des denrées alimentaires

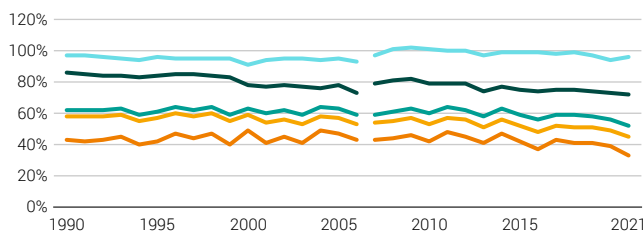
OFDF – Statistique du commerce extérieur suisse;
OFS – STATENT, STATPOP, Relevé des structures agricoles

Données les plus récentes

déc. 2022

juin 2023

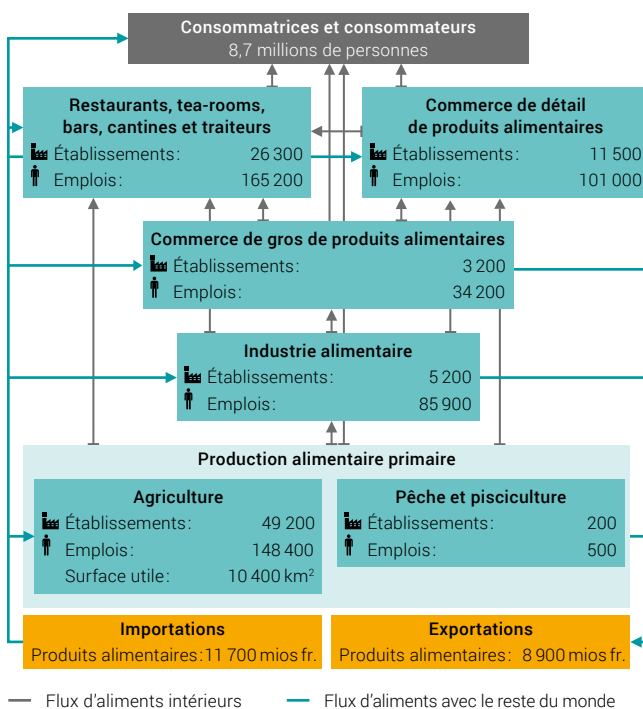
Taux d'auto-approvisionnement, basé sur l'énergie métabolisable



— Denrées alimentaires animales, brut — Denrées alimentaires animales, net¹
— Total denrées alimentaires, brut — Total denrées alimentaires, net¹
— Denrées alimentaires végétales

¹ sans les produits animaux à base d'aliments pour animaux importés
nouvelle méthode de calcul depuis 2007; 2021 (provisoire)

La filière agroalimentaire en Suisse, en 2020



Oléagineux

En Suisse, les principaux oléagineux cultivés sont le colza et le tournesol. Leur production affiche une tendance de croissance remarquable.

Les oléagineux servent principalement à l'obtention d'huiles et de graisses végétales ou comme ingrédient pour d'autres denrées alimentaires.

Avec une surface de 29 000 hectares, le colza et le tournesol occupaient en 2020 environ 11% des terres assolées ouvertes. 6654 exploitations agricoles cultivaient du colza et 1930 exploitations de tournesol. La production se concentre sur certaines régions du Plateau et 50% des surfaces de colza se trouvent dans les cantons de Vaud, de Berne et d'Argovie. Les huiles et graisses végétales produites en Suisse pour l'approvisionnement alimentaire ont couvert 24% de la consommation nationale (taux d'auto-approvisionnement en 2020). La consommation d'huiles et de graisses végétales se monte à environ 17,8 kg par personne et par année, dont 5,9 kg d'huile de colza et 5,2 kg d'huile de tournesol.

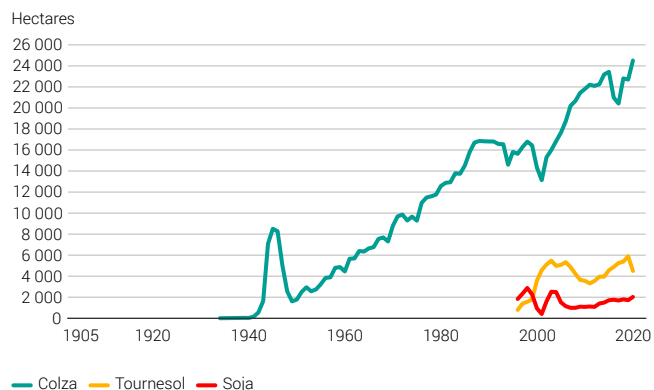
PLUS DE COLZA QUE JAMAIS

La culture d'oléagineux s'est nettement accrue au cours du XX^e siècle. La principale culture oléagineuse est le colza. Selon le recensement fédéral des entreprises de 1905, la surface de colza n'était alors que de 500 hectares, soit moins de 1% des terres ouvertes en Suisse. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la surface de colza a été augmentée de manière ciblée afin d'assurer l'approvisionnement limité en graisses. Ainsi, en 1945, la surface de colza représentait environ 2% des terres assolées ouvertes. La croissance ultérieure de la surface de colza était notamment liée à la mécanisation (moissonneuses-batteuses pour la récolte). En 2020, la surface de colza, de quelque 24 500 hectares (soit 9% des terres ouvertes), correspondait à la surface des lacs de Neuchâtel et de Biènné réunis. La surface de colza a ainsi atteint son niveau le plus élevé jusqu'à présent.

AUTRES OLÉAGINEUX COMME PRODUITS DE NICHE

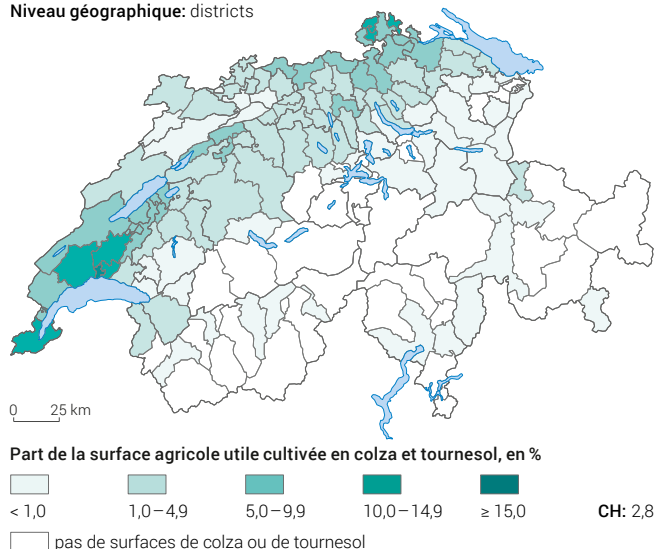
La superficie dédiée au tournesol est recensée depuis 1996 et a augmenté depuis lors. En 2020, elle s'élevait à 4 500 hectares, soit la superficie du lac de Thouné. La surface de soja est plus petite, mais elle tend aussi à augmenter depuis 2008. Elle était d'environ 2 000 hectares en 2020. Le chanvre, le lin, les courges à huile, la moutarde, la cameline, le pavot et le carthame sont d'autres plantes qui font partie des oléagineux, mais restent des produits de niche.

Cultures de colza, de tournesol et de soja



Colza et tournesol, 2020

Niveau géographique: districts



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme p. 213

Sources

OFS – Relevé des structures agricoles, recensements fédéraux des cultures; Agristat – Statistiques et évaluations; Hans Brugger – Manuel statistique de l'agriculture suisse, 1968

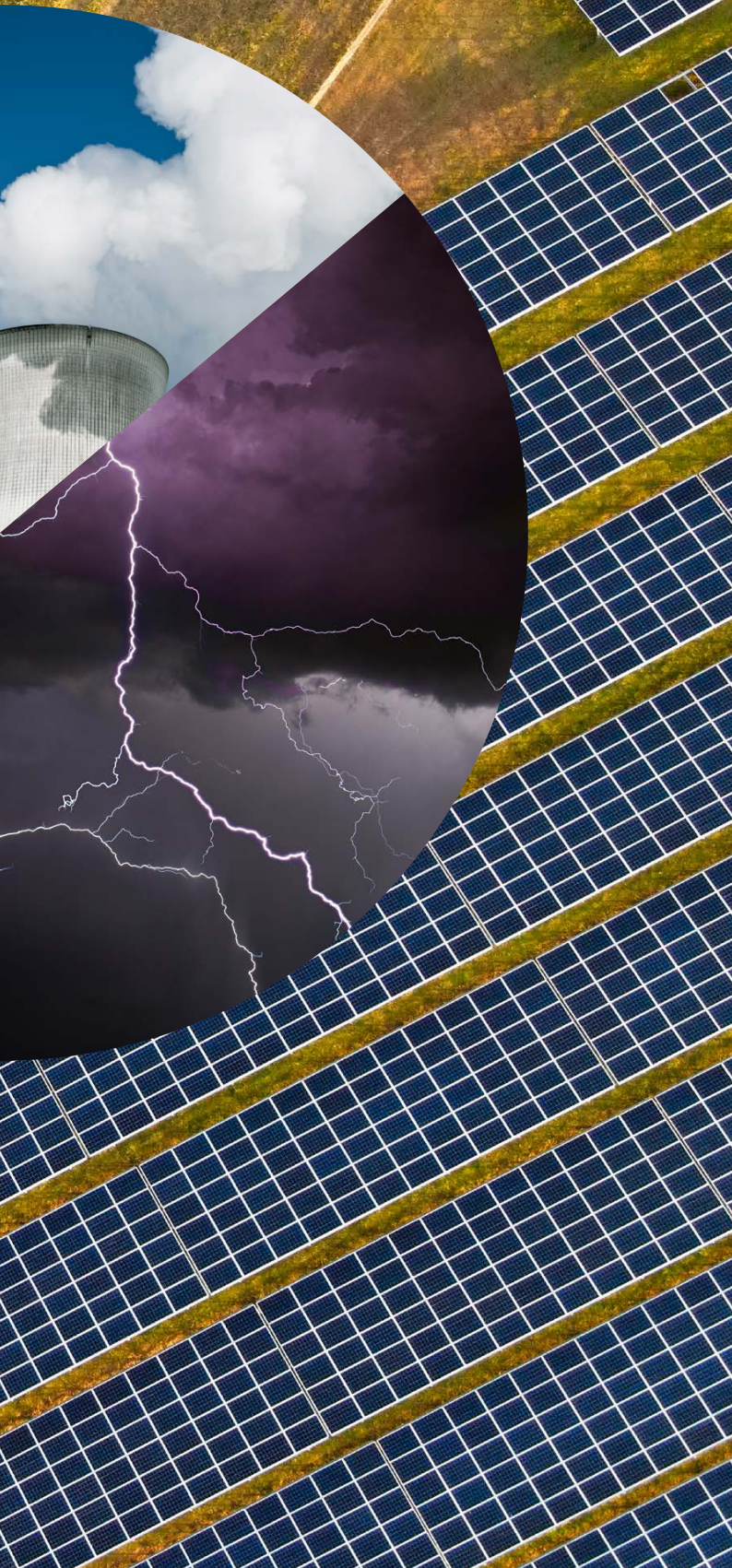
Données les plus récentes

juin 2021

Carte p. 213

OFS – Relevé des structures agricoles

juin 2021



Domaine statistique 8

Énergie

Ce chapitre contient notamment des chiffres sur la production d'énergie en Suisse, sur les importations d'énergie et sur les quantités d'énergie consommées par groupe de consommateurs et par agent énergétique. Il traite également des aspects économiques, tels que les dépenses et le prix de l'énergie. Enfin, il donne des informations détaillées sur les énergies renouvelables en tant que thème spécifique.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Actualisée chaque année, la statistique globale suisse de l'énergie établie par l'Office fédéral de l'énergie OFEN constitue l'élément central des informations statistiques sur le thème de l'énergie. Elle se compose de plusieurs statistiques sectorielles, telles que la statistique suisse de l'électricité et celle des énergies renouvelables.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Énergie**

[→ p. 51](#)

L'essentiel en bref

En 2022, la consommation finale d'énergie de la Suisse a diminué de 3,9% par rapport à 2021, pour atteindre 765 070 térajoules (TJ). Cette baisse s'explique principalement par des conditions météorologiques plus chaudes. Considérée sur une période plus longue, la consommation d'énergie se situe aujourd'hui à peu près au même niveau qu'en 1990. Plus de 70% des besoins énergétiques de la Suisse sont couverts par des importations. En 2022, 59% de la consommation nette reposait sur des énergies fossiles, la part des énergies renouvelables s'élevant à 25,7%.

	2000	2010	2019	2020	2021	2022
Importation, nette (solde entre l'importation et l'exportation)						
Pétrole brut, produits pétroliers, en milliers de t	11 720	11 440	10 426	8 716	8 040	8 256
Charbon, en milliers de t	285	216	139	139	154	160
Gaz, en térajoules	101 880	126 010	122 610	119 330	129 750	106 720
Électricité, en GWh	-7 070	520	-6 260	-5 560	2 413	3 383
Production d'électricité (nette)						
Total en GWh	63 374	63 758	67 761	65 464	60 070	57 937
Part des centrales hydrauliques	56,6%	54,8%	53,8%	55,2%	58,9%	48,2%
Part des centrales nucléaires	39,4%	39,5%	37,3%	35,1%	30,8%	39,9%
Consommation finale						
Total, en térajoules	847 790	905 630	836 670	748 770	795 810	765 070
Part des combustibles pétroliers	24,6%	21,0%	13,4%	13,5%	14,0%	11,9%
Part des carburants	34,6%	32,6%	35,2%	30,3%	29,3%	33,5%
Part de l'électricité	22,2%	23,8%	24,6%	26,8%	26,3%	26,8%
Part du gaz	11,0%	12,8%	13,8%	15,1%	15,4%	13,3%
Part des autres sources d'énergie	7,5%	9,8%	13,0%	14,3%	15,0%	14,5%
Part des énergies renouvelables	17,0%	19,9%	24,4%	27,3%	28,0%	25,7%
Dépenses des consommateurs finaux						
en mios de francs	23 990	30 090	28 100	22 000	25 930	34 060 ^p
en pour-cent du PIB	5,1%	4,8%	3,9%	3,2%	3,5%	4,4% ^p
Dépenses énergétiques des ménages						
Montant mensuel en francs par ménage	259	277	241	203
Secteur de l'énergie¹						
Emplois (en équivalents plein temps)	22 887	25 553	26 977	27 777
Valeur ajoutée brute en mios de francs (aux prix courants)	11 011	9 641	11 327	11 431

1 Branche 35 «approvisionnement en énergie» de la nomenclature générale des activités économiques (NOGA)

... chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

p provisoire

Répertoire statistique

La plupart des statistiques de l'énergie sont établies par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Les pages suivantes présentent une sélection de données statistiques et de visualisations. Vous trouverez des informations plus détaillées et actualisées en permanence sur les portails en ligne de l'OFEN (www.bfe.admin.ch) et de l'OFS (www.statistique.ch).

Le domaine statistique Énergie contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 8A

Approvisionnement

Production d'électricité en Suisse • Importations • Dépendance énergétique de l'étranger

→ p. 218

RUBRIQUE 8B

Consommation

Consommation finale d'énergie • Agents énergétiques fossiles • Groupes de consommateurs

→ p. 219

RUBRIQUE 8C

Aspects économiques

Dépenses des consommateurs finaux pour l'énergie • Prix à la consommation pour l'énergie
Dépenses pour la recherche énergétique

→ p. 220

RUBRIQUE 8D

Énergie renouvelable

Part des énergies renouvelables • Électricité renouvelable • Chaleur renouvelable

→ p. 221

Approvisionnement

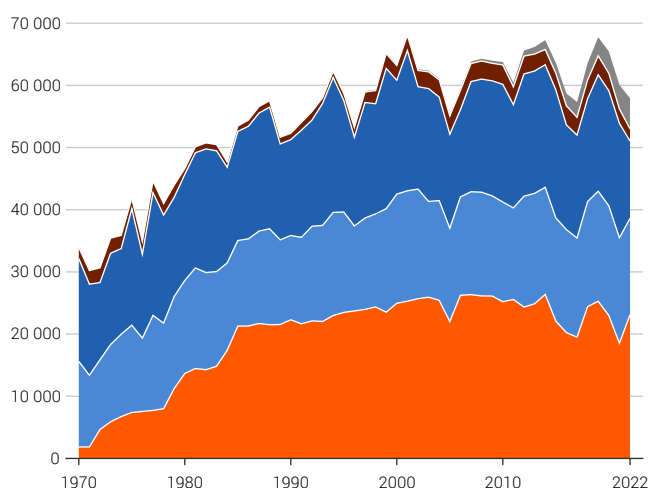
En dehors de l'eau, du soleil, de la chaleur ambiante, du vent ou du bois, la Suisse dispose de peu de ressources énergétiques. Pour couvrir ses besoins en énergie, elle dépend en grande partie des importations.

En 2022, la Suisse dépendait à 73% de l'étranger pour son approvisionnement en énergie, une tendance à la baisse. Les principales sources d'énergie indigènes sont renouvelables: force hydraulique, bois, énergie solaire, énergie éolienne, biogaz, carburants biogènes et chaleur ambiante. En revanche, le pétrole (pétrole brut, combustibles et carburants), le gaz naturel, les produits du charbon ainsi que les combustibles nucléaires sont importés. En règle générale, l'électricité fait l'objet d'une importation nette en hiver et est exportée en été.

La Suisse a produit environ 58 000 gigawattheures d'électricité en 2022, déduction faite de la consommation des pompes d'accumulation. Au total, les centrales hydroélectriques ont contribué à 48% de la production d'électricité et les centrales nucléaires à 40%. Le reste provenait de centrales thermiques conventionnelles (3%) et de diverses sources renouvelables (9%), comme les installations de biogaz, photovoltaïques ou éoliennes. En 2022, les importations d'électricité ont dans l'ensemble été supérieures aux exportations, représentant environ 6% de la consommation du pays.

Production indigène d'électricité

En gigawattheures (GWh)



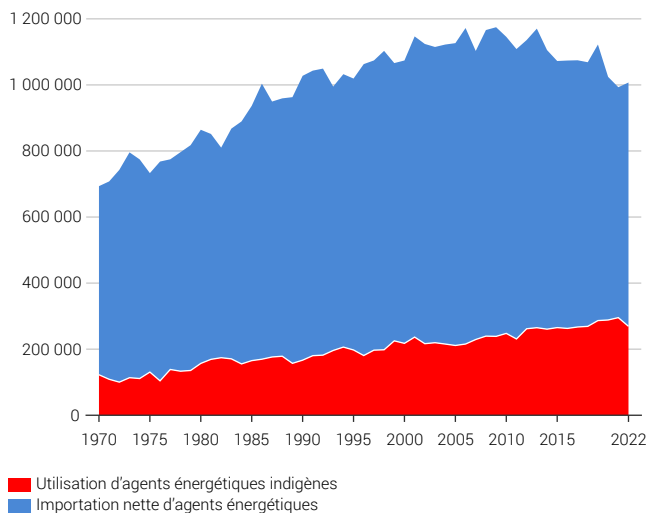
- Centrales nucléaires
- Centrales hydrauliques au fil de l'eau
- Centrales hydrauliques à accumulation¹
- Centrales thermiques et chaleur-force
- Énergies renouvelables diverses²

¹ pompage d'accumulation déduit

² chauffages au bois, installations au biogaz, installations photovoltaïques, éoliennes

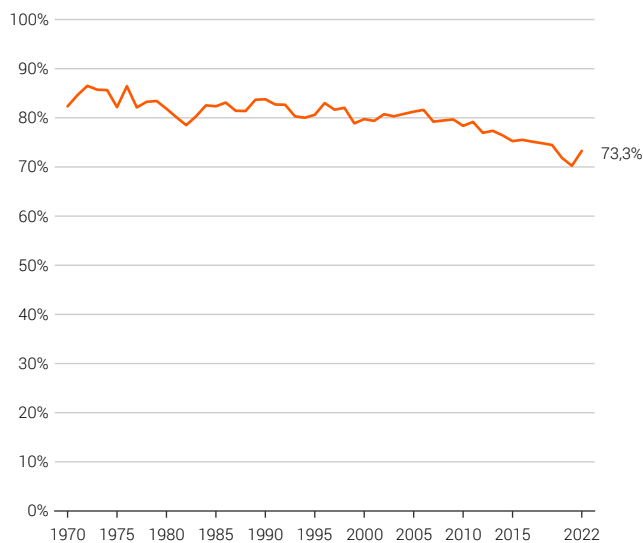
Utilisation indigène et importations

En térajoules



- Utilisation d'agents énergétiques indigènes
- Importation nette d'agents énergétiques

Dépendance énergétique de l'étranger



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 218

Sources

OFEN – Statistique globale de l'énergie

Données les plus récentes

juill. 2023

Consommation

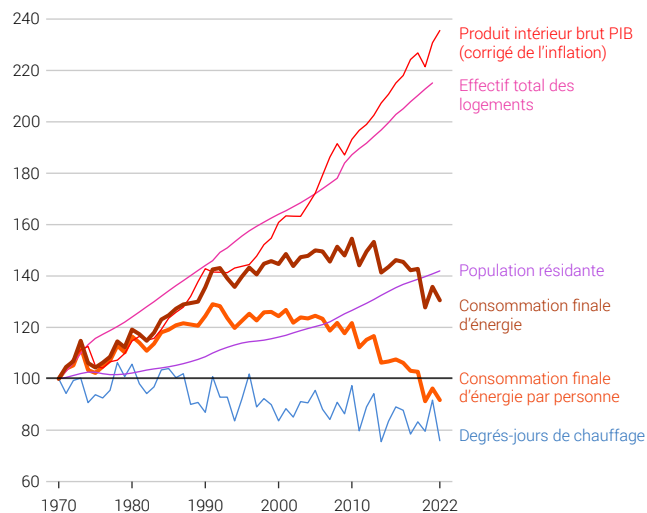
La consommation d'énergie est déterminée à court terme par la conjoncture et les conditions météorologiques. À plus long terme, elle dépend principalement de l'évolution démographique et économique, des progrès technologiques et des changements dans les modes de vie.

Depuis 1950, la consommation finale d'énergie en Suisse a presque quintuplé, même si elle s'est stabilisée depuis le début du millénaire environ, avant de diminuer ces dernières années. En 2022, la consommation finale d'énergie était de 765 070 téra-joules. 59% ont été couverts par des agents énergétiques fossiles, notamment des combustibles ou carburants à base de pétrole et du gaz naturel. La part des énergies renouvelables s'élevait à 26% (voir p. 221).

En 2022, le transport représentait le plus grand groupe de consommateurs (36%), suivi par les ménages (28%), l'industrie (19%) et les services (16%).

Consommation finale d'énergie et facteurs d'influence

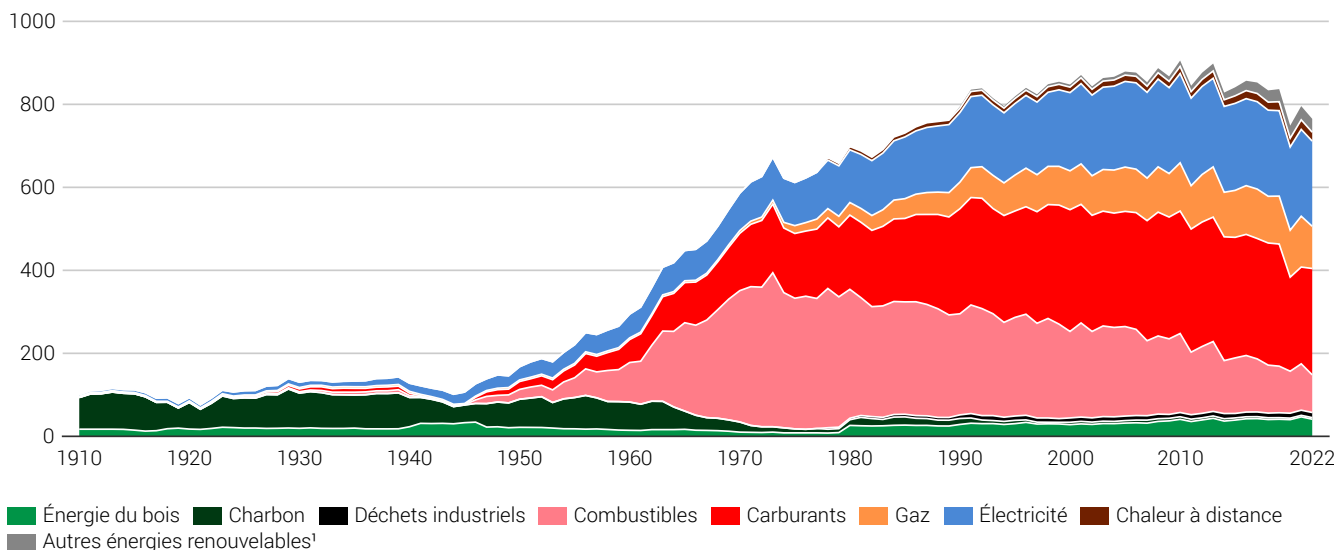
Indice 1970=100



▲ Pour l'indicateur des «degrés-jours de chauffage», on prend en compte tous les jours de l'année où la température extérieure moyenne est de 12°C ou inférieure. Pour chacun de ces jours, on calcule ensuite la différence entre la température extérieure et une température ambiante de 20°C. Les valeurs obtenues sont additionnées pour l'ensemble de l'année. Le nombre de degrés-jours de chauffage augmente à mesure que la température extérieure est basse.

Consommation finale d'énergie selon les agents énergétiques

En milliers de térajoules



¹ carburants biogènes, biogaz, soleil, chaleur ambiante

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagrammes p. 219 OFEN – Statistique globale de l'énergie

Données les plus récentes

juill. 2023

Aspects économiques

L'énergie est un sujet qui peut être abordé du point de vue de l'approvisionnement ou de la consommation, mais aussi d'un point de vue économique.

Les dépenses des consommateurs finaux pour l'énergie ont plus que doublé depuis 1980. En 2022, elles s'élevaient à 34,1 milliards de francs. Elles se composaient en majeure partie de dépenses pour les carburants (47%) et pour l'électricité (31%). Rapportées à la performance économique, les dépenses des consommateurs finaux pour l'énergie sont en baisse: alors qu'elles équivalaient à 7,2% du produit intérieur brut (PIB) en 1980, elles n'en représentaient plus que 4,4% en 2022.

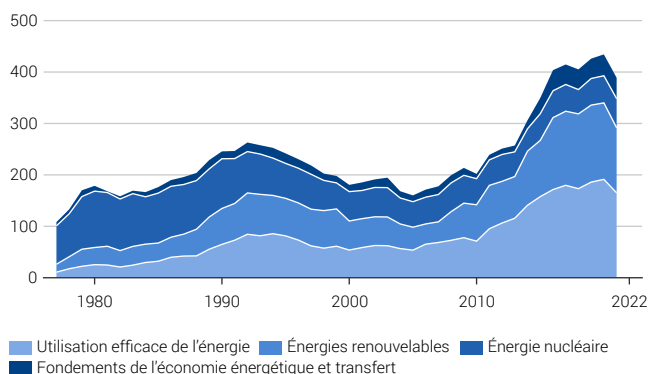
En 2020, les ménages ont dépensé en moyenne 203 francs par mois pour l'énergie. Cette somme comprend les dépenses d'électricité et de chauffage au domicile principal et, le cas échéant, au domicile secondaire, ainsi que les dépenses pour l'essence ou le diesel. La part du revenu brut des ménages consacrée à l'énergie a diminué, passant de 3,1% en 2000 à 2,1% en 2020.

En 2020, le secteur de l'énergie (NOGA 35) comptait près de 28 000 équivalents plein temps, ce qui représentait 0,7% de l'emploi total. La même année, la valeur ajoutée brute de ce secteur s'élevait à environ 11,4 milliards de francs (aux prix courants). Cette somme équivalait à 1,6% du produit intérieur brut (PIB).

En 2021, les dépenses publiques pour la recherche énergétique ont atteint 389 millions de francs, dont les plus grosses parts ont été consacrées aux domaines «utilisation efficace de l'énergie» (42%) et «énergies renouvelables» (33%). La hausse des dépenses dans ces deux domaines de recherche s'est faite en partie aux dépens de la recherche dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Dépenses publiques consacrées à la recherche énergétique

En mios de francs (corrige de l'inflation)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes en haut et au centre p. 220

Diagramme en bas à droite p. 220

Diagramme à gauche p. 220

Sources

OFEN – Statistique globale de l'énergie

OFS – Indice des prix à la consommation

BFE – Energieforschungsstatistik

Données les plus récentes

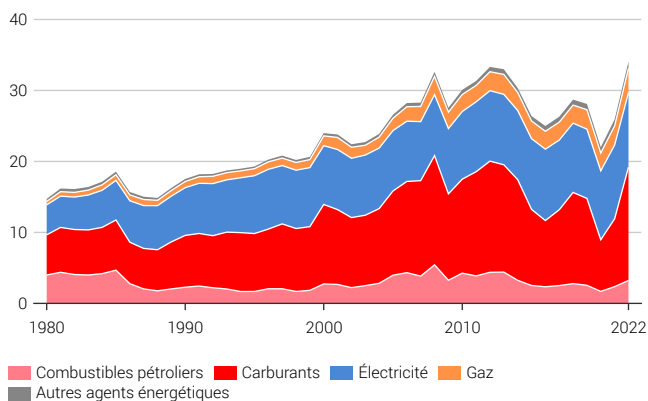
juill. 2023

janv. 2023

déc. 2022

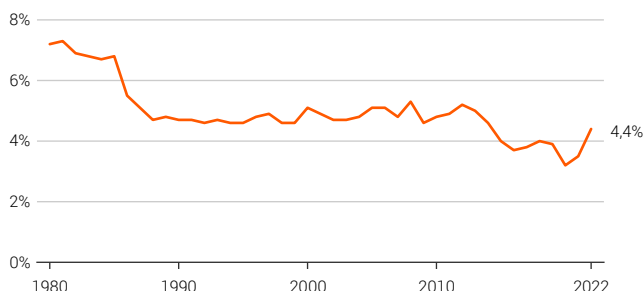
Dépenses des consommateurs finaux d'énergie

En mrd de francs, à prix courants



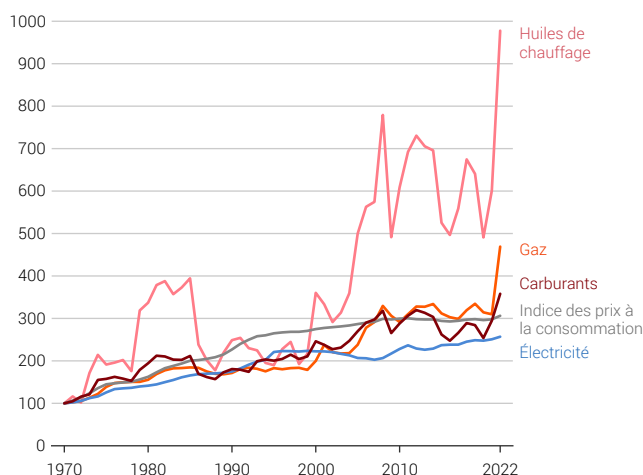
2022: provisoire

Dépenses des consommateurs finaux d'énergie en pour-cent du PIB



Prix à la consommation pour l'énergie

Indice 1970=100



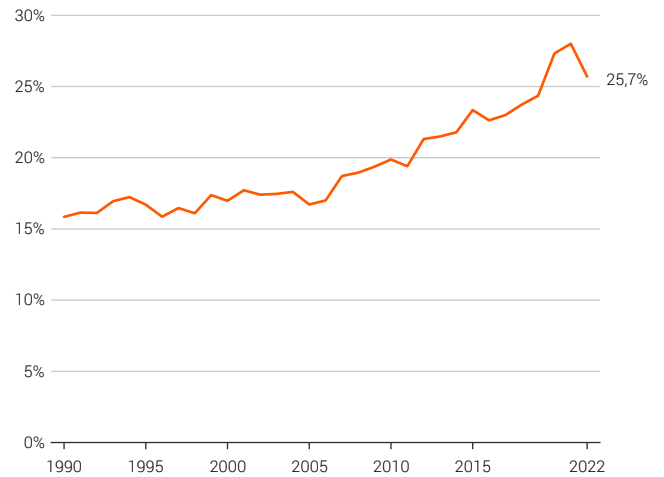
Énergie renouvelable

Les énergies renouvelables sont des sources d'énergie qui, contrairement aux énergies fossiles ou aux combustibles nucléaires, sont en principe disponibles de manière illimitée ou peuvent se régénérer relativement rapidement. En font partie l'énergie hydraulique et le bois, de même que l'éolien, le solaire, les biocarburants, le biogaz ou la chaleur ambiante.

En 2022, la consommation finale d'énergie renouvelable était de 196 516 térajoules. Elle se composait pour 53,7% d'électricité renouvelable et pour le reste d'énergie utilisée sous forme de chaleur et de biocarburants.

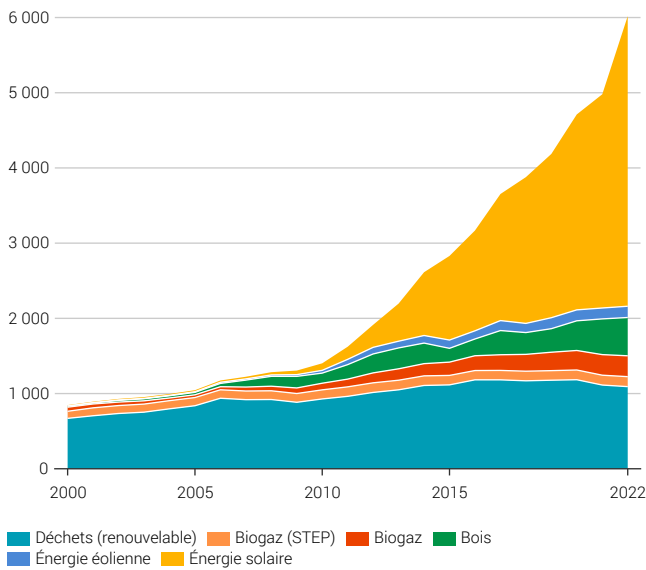
De 1990 à 2022, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie est passée de 15,8% à 25,7%. Elle était constituée en majeure partie d'énergie hydraulique (11,8%), suivie par le bois et le biogaz (6,1%), puis par l'utilisation de la chaleur ambiante (2,7%). La part des autres technologies était moins marquée.

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie



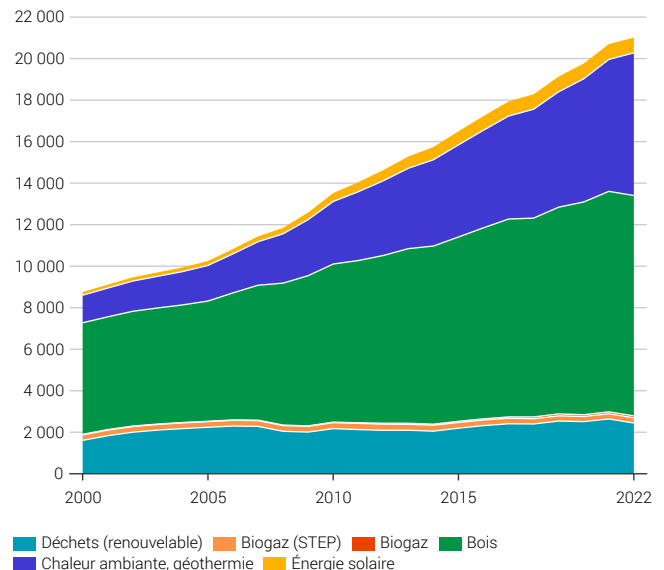
Utilisation d'électricité renouvelable (hors force hydraulique)

En GWh



Utilisation de chaleur renouvelable

En GWh



Plus d'informations sur l'environnement et sur le développement durable:

Domaine statistique 2: **Espace, environnement**

→ p. 145

Domaine statistique 21: **Développement durable, disparités régionales et internationales** – rubrique 21A

→ p. 378

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

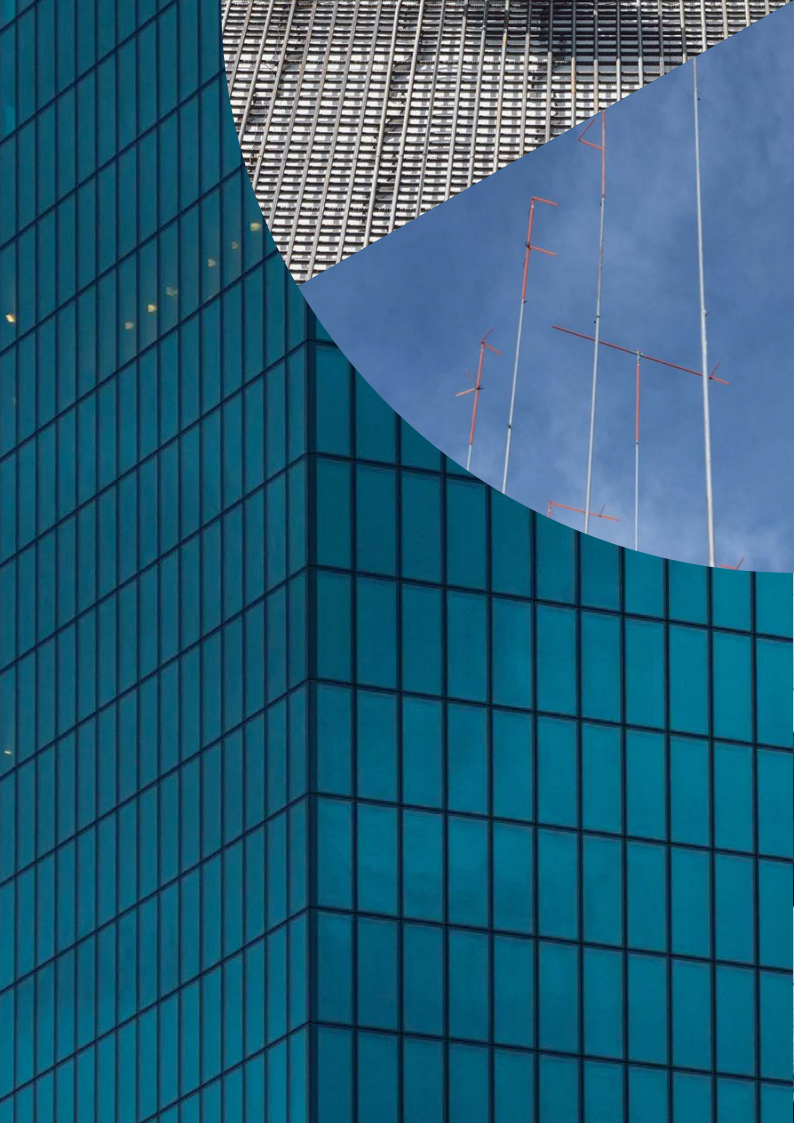
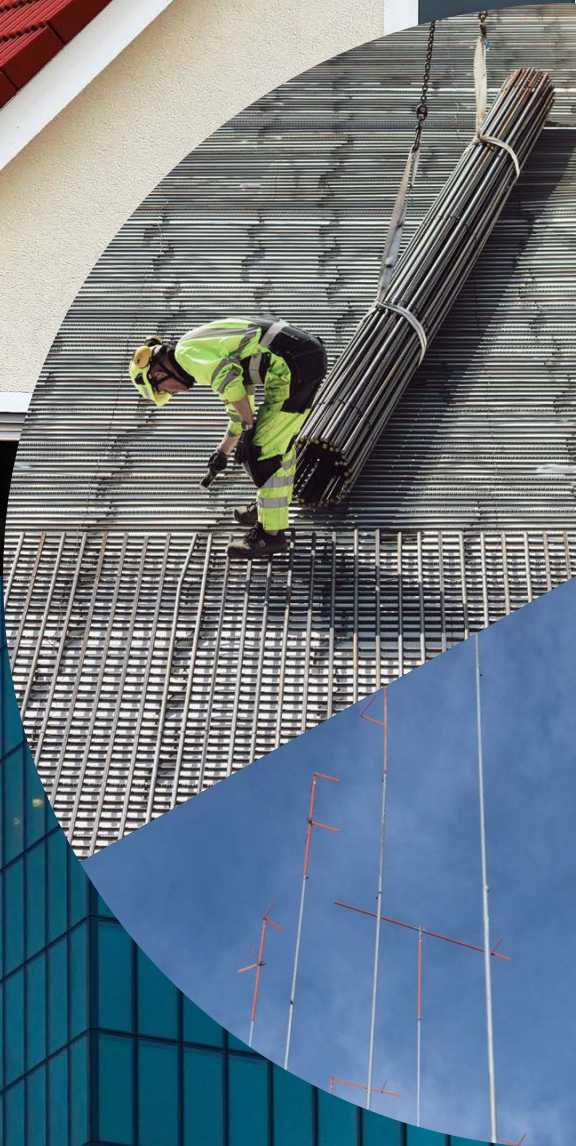
Diagrammes p. 221

Sources

OFEN – Statistique des énergies renouvelables

Données les plus récentes

sept. 2023



Domaine statistique 9

Construction et logement

La construction résidentielle et les infrastructures sont indispensables au bon fonctionnement de notre économie et à la satisfaction des besoins essentiels des personnes. Pour gérer un environnement bâti sûr et adapté aux besoins, il est nécessaire de disposer d'informations statistiques fiables.

La statistique des bâtiments et des logements (StatBL) livre des informations sur la structure du parc de bâtiments et de logements et fournit notamment des informations sur les sources d'énergie utilisées, les conditions d'habitation (surface par habitant, etc.), les loyers et le taux de logements en propriété, ainsi que sur les comportements en matière de déménagement en Suisse.

La statistique de la construction (BAU) livre des résultats sur l'activité de construction, base essentielle pour mesurer l'importance et l'évolution du secteur de la construction. À cette fin, les dépenses de construction et la quantité de nouveaux bâtiments construits comprenant des logements sont publiées pour chaque année de référence. Le dénombrement des logements vacants (LWZ) informe sur le nombre et l'évolution des logements vacants offerts sur le marché en Suisse avec le 1^{er} juin comme jour de référence. Le parc de logements permet de calculer le taux de logements vacants.

SOURCES DE DONNÉES

La statistique des bâtiments et des logements (StatBL) se base sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements (GWR), géré par l'Office fédéral de la statistique. Les données sur les bâtiments et sur les logements sont combinées avec les données de la statistique de la population et des ménages (STATPOP) ainsi qu'avec celles du relevé structurel (RS).

L'enquête sur la statistique de la construction et des logements (BAU) est menée auprès de différents services: auprès des administrations communales chargées de gérer les permis de construire, auprès des administrations cantonales et fédérales chargées des constructions publiques, auprès des entreprises de gaz et d'électricité privées et auprès des chemins de fer privés. Ces services d'enquête collectent les données auprès des maîtres d'ouvrage, des ingénieurs, des architectes et des entrepreneurs. Le dénombrement des logements vacants (LWZ) est effectué une fois par an auprès de toutes les communes de Suisse.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Population**

→ p. 31

Champ thématique **Économie et finances publiques**

→ p. 105

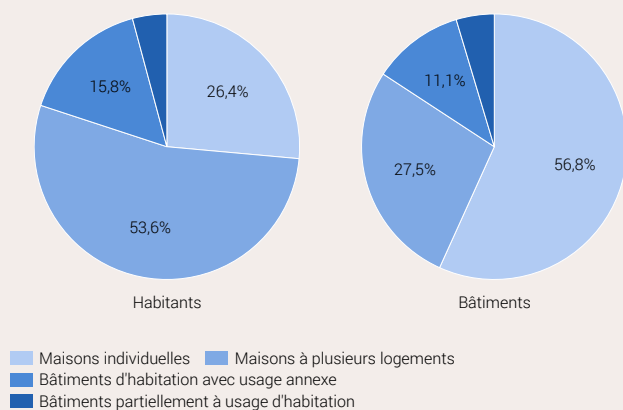
L'essentiel en bref

En 2021, la Suisse comptait 1,8 million de bâtiments à usage d'habitation dont plus d'un million étaient des maisons individuelles. 58% des bâtiments étaient chauffés aux énergies fossiles (mazout ou gaz) et 17% étaient équipés de pompes à chaleur. Depuis 1990, le nombre de logements a augmenté de moitié (+47%) pour se monter à 4,7 millions en 2021. Plus de la moitié du parc était constitué de trois ou quatre pièces. 1,4 million de ménages, soit 36,3% des ménages privés suisses, étaient propriétaires de leur logement.

Au 1^{er} juin 2022, on comptait 61 496 logements vacants sur le marché en Suisse. Cela représentait 1,31% de tous les logements en Suisse.

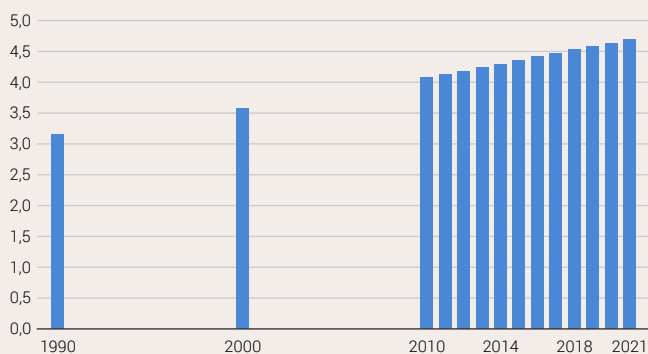
En 2021, près de 67 milliards de francs ont été dépensés pour la construction d'infrastructures et de bâtiments. Plus de 45 000 logements ont été construits. La part du taux d'investissement de l'activité de construction au PIB est d'environ 9%. Avec plus de 370 000 salariés, le secteur de la construction est en outre l'un des principaux employeurs de Suisse.

Répartition des bâtiments et de leurs habitants selon la catégorie de bâtiment, en 2021



Nombre de logements en Suisse

En mios

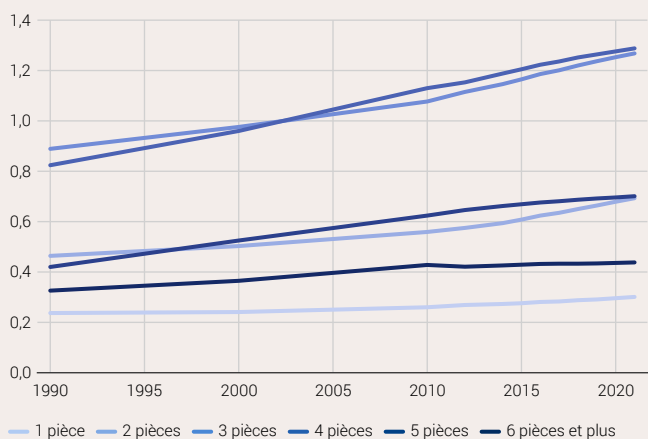


Construction de logement

	2000	2010	2020	2021
Nouveaux bâtiments à usage d'habitation	16 962	14 736	10 635	10 051
dont maisons individuelles	13 768	9 387	5 428	5 337
Nouveaux logements	32 214	43 632	49 314	45 307

Logements selon le nombre de pièces

En mios

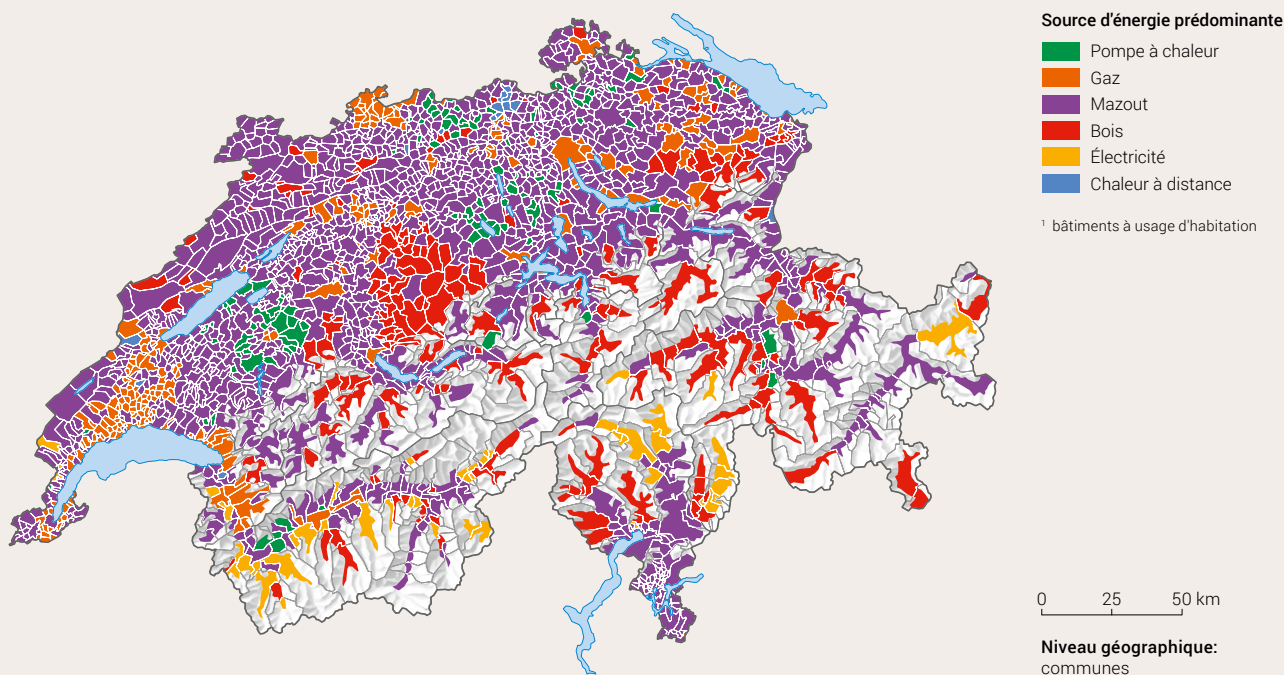


STRUCTURE DU PARC DE BÂTIMENTS ET DE LOGEMENTS, EN 2021

	Bâtiments à usage d'habitation		Nombre total de logements		Conditions d'habitation des logements occupés			Logements de locataires	
		Proportion de maisons individuelles	Logements	dont ... construits après 2000	Surface moyenne	Surface moyenne par habitant	Taux de logements en propriété	Loyer moyen des logements de 3 pièces (en fr.)	
Suisse	1 774 161	56,8%	4 688 288	20,3%	102,4 m²	46,6 m²	36,3%	±0,2	1 344 ±4
Zurich	227 341	52,2%	771 073	23,0%	98,5 m ²	45,1 m ²	27,6%	±0,5	1 575 ±12
Berne	238 111	47,9%	583 022	14,5%	99,2 m ²	46,7 m ²	38,4%	±0,6	1 209 ±11
Lucerne	70 035	45,9%	206 813	24,9%	106,1 m ²	47,2 m ²	34%	±0,7	1 342 ±13
Uri	10 102	48,3%	21 049	20,3%	107,5 m ²	47,4 m ²	48,2%	±3,5	1 139 ±59
Schwyz	32 152	49,1%	81 391	29,6%	113,8 m ²	50,4 m ²	40,2%	±1,6	1 501 ±41
Obwald	9 478	43,3%	22 304	23,4%	113,0 m ²	49,4 m ²	44,2%	±3,6	1 236 ±68
Nidwald	7 960	33,7%	22 645	24,2%	111,3 m ²	50,8 m ²	39,7%	±3,1	1 449 ±54
Glaris	13 965	71,8%	23 440	14,4%	110,3 m ²	50,5 m ²	48,4%	±3,6	1 190 ±56
Zoug	16 421	40,2%	60 291	29,8%	108,8 m ²	47,7 m ²	31,8%	±1,2	1 714 ±27
Fribourg	73 439	60,3%	160 828	28,8%	107,3 m ²	46,1 m ²	41,4%	±1,2	1 235 ±17
Soleure	70 176	66,8%	142 809	19,0%	110,3 m ²	50,4 m ²	47,3%	±1,3	1 137 ±20
Bâle-Ville	23 709	39,2%	113 619	7,6%	81,1 m ²	41,4 m ²	16,0%	±1,1	1 345 ±26
Bâle-Campagne	67 390	69,2%	145 835	18,5%	107,0 m ²	48,6 m ²	44,4%	±1,3	1 338 ±20
Schaffhouse	19 349	61,2%	44 195	17,8%	109,8 m ²	51,6 m ²	41,6%	±2,3	1 145 ±37
Appenzell Rh.-Ext.	16 323	56,7%	29 774	14,7%	115,8 m ²	51,7 m ²	47,2%	±2,9	1 143 ±54
Appenzell Rh.-Int.	5 299	55,0%	8 327	20,1%	122,1 m ²	51,2 m ²	56,0%	±6,0	1 201 ±106
Saint-Gall	114 355	59,5%	267 407	20,8%	108,1 m ²	48,3 m ²	39,9%	±0,9	1 222 ±16
Grisons	71 340	49,3%	178 500	18,6%	100,4 m ²	47,9 m ²	44,3%	±1,5	1 283 ±29
Argovie	153 894	66,4%	336 690	26,9%	113,9 m ²	50,3 m ²	46,3%	±0,6	1 337 ±10
Thurgovie	66 339	61,7%	140 495	25,2%	117,5 m ²	52,2 m ²	45,1%	±0,9	1 218 ±16
Tessin	113 368	67,3%	251 215	16,1%	102,3 m ²	49,1 m ²	38,8%	±0,8	1 195 ±12
Vaud	137 083	55,2%	428 118	20,6%	96,2 m ²	43,5 m ²	29,9%	±0,5	1 400 ±10
Valais	116 889	62,0%	267 375	21,4%	102,6 m ²	47,0 m ²	55,2%	±1,2	1 157 ±21
Neuchâtel	31 387	46,4%	98 193	10,8%	96,4 m ²	45,9 m ²	31,4%	±1,0	976 ±13
Genève	44 932	57,8%	242 621	14,9%	87,1 m ²	37,2 m ²	18,7%	±0,6	1 395 ±18
Jura	23 324	67,2%	40 259	16,4%	106,6 m ²	48,6 m ²	49,6%	±2,5	926 ±32

± intervalle de confiance (95%)

Source d'énergie prédominante du chauffage des bâtiments¹, en 2021



Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Construction et logements contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 9A

Bâtiments

Nombre de bâtiments • Maisons à plusieurs logements • Maisons individuelles
Répartition par canton • Âge des bâtiments

→ p. 227

RUBRIQUE 9B

Logements

Effectifs: Nombre de logements • Taille des logements selon le nombre de pièces • Logements vacants → p. 228

Conditions d'habitation:

Taux de logements en propriété par canton • Loyers par canton → p. 225

Personnes par logement • Surface par personne

Locataires et propriétaires • Loyers selon la durée de location → p. 228

Déménagement: Taux annuel de déménagement par canton • Fréquence de déménagement par âge

Distances de déménagement → p. 229

RUBRIQUE 9C

Construction et dépenses dans la construction

Dépenses pour la construction, la transformation et l'entretien • Construction de logements

Emplois dans la construction

→ p. 230

RUBRIQUE 9D

Sources d'énergie et systèmes de chauffage

Sources d'énergie des chauffages dans les bâtiments d'habitation • Part des énergies fossiles

Sources d'énergie des chauffages selon l'âge du bâtiment • Sources d'énergie des chauffages selon le canton → p. 231

Principale source d'énergie des chauffages par commune → p. 225

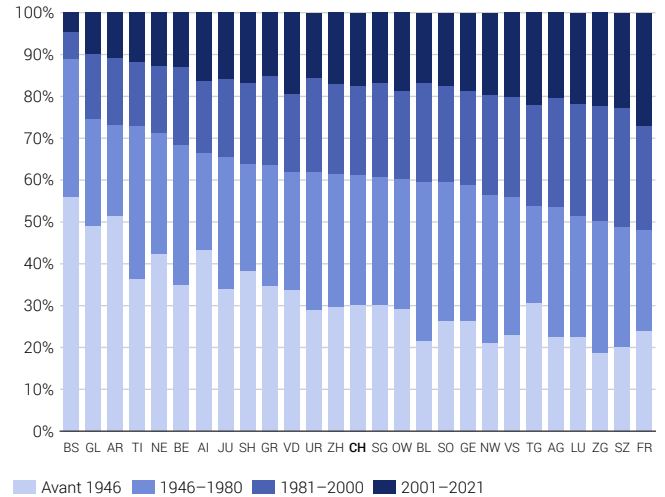
Bâtiments

Un habitat peu densifié: la maison individuelle est la catégorie de bâtiment la plus répandue.

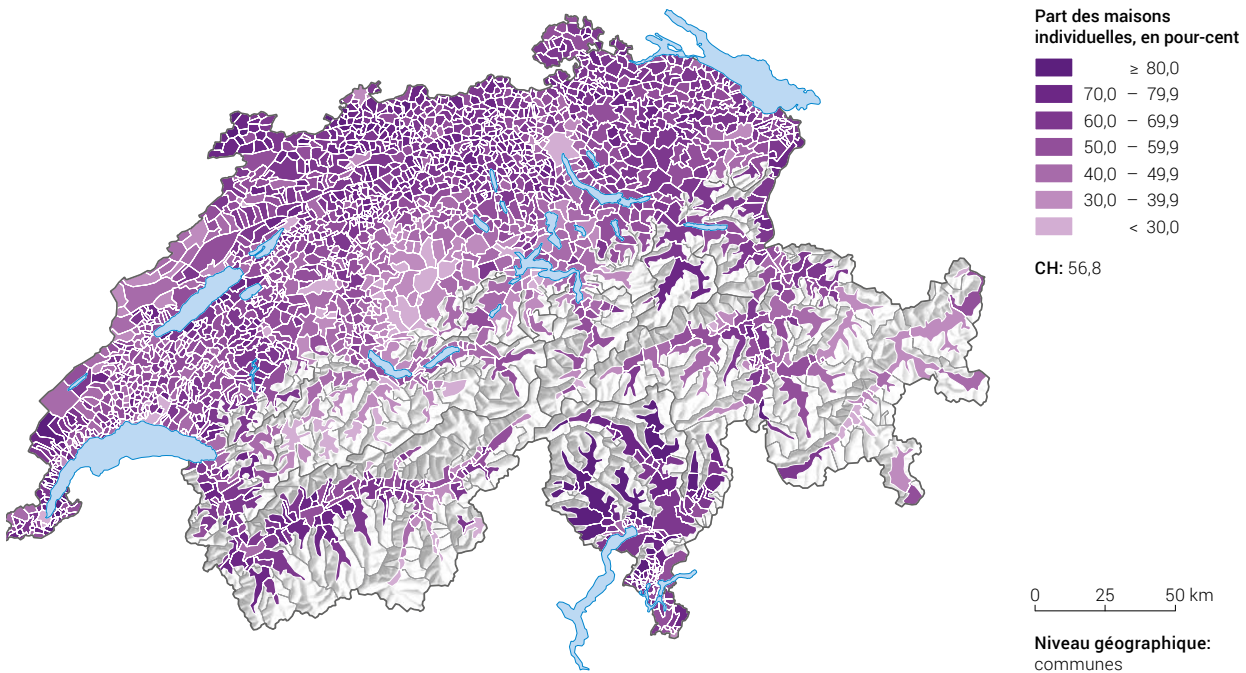
En 2021, la Suisse comptait plus d'un million de maisons individuelles qui formaient plus de la moitié (57%) du parc des bâtiments à usage d'habitation. Cette part a progressé jusqu'en 2012 et est restée stable depuis. Un peu plus d'une personne sur quatre vit dans une maison individuelle. La moitié des bâtiments sont situés dans les cinq grands cantons les plus peuplés: Zurich, Berne, Vaud, Argovie et Saint-Gall. Leur répartition géographique varie selon leur catégorie: on observe que 55% des maisons à plusieurs logements sont situées dans des communes urbaines contre 43% des maisons individuelles.

Plus d'un tiers (39%) des bâtiments ont été construits durant les quarante dernières années. L'âge du parc diffère d'un canton à l'autre. Par exemple, le parc de bâtiments du canton de Fribourg est exceptionnellement récent avec 27% des bâtiments construits au XXI^e siècle. À l'inverse, dans le canton de Bâle-Ville, seuls 5% des bâtiments ont été construits durant cette période.

Bâtiments selon l'époque de construction, en 2021



Proportion de maisons individuelles dans le parc de bâtiments à usage d'habitation, en 2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme à gauche p. 224 OFS – Statistique des bâtiments et logements
 Diagramme et carte p. 227 OFS – Statistique des bâtiments et logements

Données les plus récentes

oct. 2022
 oct. 2022

Logements

Effectifs

LES LOGEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES DOMINENT TOUJOURS

En 2021, la Suisse comptait 4,7 millions de logements. Cela représente une augmentation de plus de 47% sur une période de trente ans. Plus de la moitié (55%) du parc de logements était formé de logements de taille moyenne (3 ou 4 pièces). 21% étaient de 1 à 2 pièces et 24% de 5 pièces ou plus. Ces pourcentages n'ont guère varié sur les cinquante dernières années.

UNE DIMINUTION CONSIDÉRABLE DU NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS

À partir de l'an 2000, le taux de logements vacants par rapport au parc de logements a évolué autour de 1% pendant plus d'une décennie. Par la suite, le taux a connu une hausse constante pour atteindre le niveau record de 1,72% en 2020. Dans les années qui ont suivi, la construction de logements a également connu une réduction, l'offre de logements se restreignant à nouveau et ramenant le taux de logements vacants à 1,31% au jour de relevé du 1^{er} juin 2022.

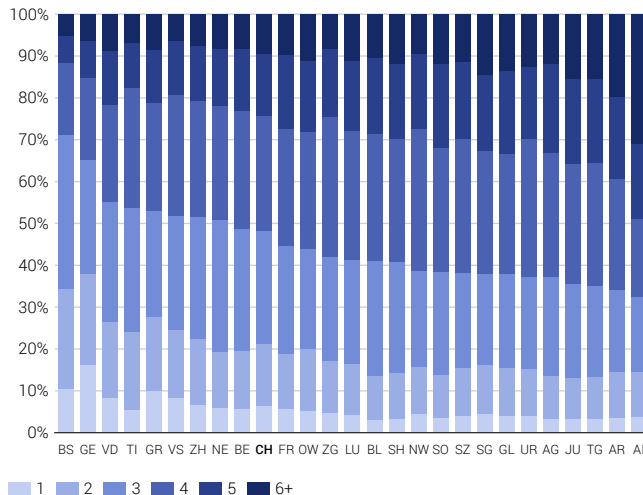
À cette date, on dénombrait 61 496 logements vacants n'ayant trouvé ni locataire ni acheteur. Cela représente 1,31% de tous les logements en Suisse (y compris les maisons familiales individuelles), soit 9869 unités de moins qu'un an auparavant. Voilà vingt ans qu'il n'avait plus baissé de manière aussi marquée en l'espace d'un an. Ce sont principalement des appartements vacants de 3 et 4 pièces qui ont été proposés sur le marché.

Conditions d'habitation

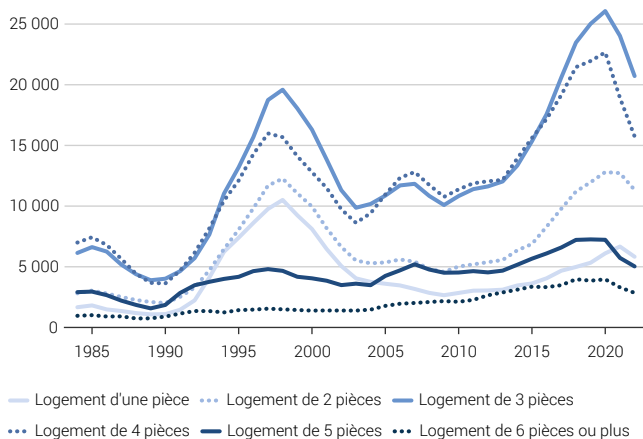
Sur les cinquante dernières années, le nombre de personnes par logement est passé de 2,9 en 1970 à 2,2 en 2021.

En parallèle, on observe aussi une augmentation de la surface habitable moyenne par habitant qui était de 46,6 m² en 2021 (44 m² en 2000). Cette dernière est la plus grande (71,2 m²) pour les ménages formés de personnes de 65 ans ou plus. La surface moyenne par habitant est en moyenne plus généreuse pour les maisons individuelles que pour les logements situés dans des bâtiments à plusieurs logements. Cette différence est plus faible dans les constructions récentes que dans les constructions plus anciennes.

Logements selon le nombre de pièces, en 2021



Logements vacants d'après le nombre de pièces habitables, de 1984 à 2022



Logements vacants au 1^{er} juin

	2000	2010	2020	2022
Parc de logements ¹	3 542 171	4 008 351	4 582 272	4 688 288
Taux de logements vacants	1,49	0,92	1,72	1,31
Logements vacants	52 608	36 713	78 832	61 496

¹ état au 31 décembre de l'année précédente

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes à droite p. 224

Diagramme en haut p. 228

Diagramme et tableau en bas p. 228

Sources

OFS – Recensement fédéral de la population, Statistique des bâtiments et logements

OFS – Statistique des bâtiments et logements

OFS – Dénombrement des logements vacants

Données les plus récentes

oct. 2022

oct. 2022

sept. 2022

DAVANTAGE DE LOCATAIRES QUE DE PROPRIÉTAIRES

En 2021, 1,4 million de ménages, soit 36% des ménages privés suisses, étaient propriétaires du logement qu'ils occupaient. La moitié d'entre eux, à savoir 732 290 ménages, possédaient une maison individuelle. Depuis 1970, le taux de logements occupés par leur propriétaire est en augmentation (1970: 28,5%, 1980: 30,1%, 1990: 31,3%, 2000: 34,6%). Une analyse régionale fait apparaître de fortes disparités d'un canton à l'autre. D'une part, les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures (56%) et du Valais (55,2%) affichent les taux de propriété les plus élevés. D'autre part, les cantons urbains de Bâle-Ville (16%) et de Genève (18,7%) présentent les taux les plus faibles. En outre, en 2021, 2,4 millions de ménages louaient leur logement.

LES LOYERS MOYENS VARIENT SELON LES CANTONS

En 2021, les logements de trois pièces représentaient plus du tiers (36%) des 2,4 millions de logements occupés en location. Le loyer mensuel net versé pour cette catégorie d'objets se montait en moyenne à 1344 francs sur l'ensemble de la Suisse. Toutes tailles de logements confondus, les niveaux de loyers les plus élevés se trouvaient dans les cantons de Zoug (1824 francs), Zurich (1628 francs) et Schwyz (1593 francs). Les cantons les plus avantageux étaient le Jura (961 francs), Neuchâtel (1044 francs) et le Valais (1147 francs).

LES LOGEMENTS NEUFS SONT LES PLUS CHERS

On observe que plus les durées de location des logements sont longues, plus les loyers sont bas. Les loyers des logements construits il y a moins de deux ans sont les plus élevés. En 2021, un quatre pièces neuf coûtait en moyenne 2112 francs alors que les nouveaux contrats de bail des quatre pièces plus anciens (deux ans ou plus) se concluaient en moyenne à 1700 francs, c'est-à-dire à 20% de moins.

Plus d'informations sur les prix des logements:

[Domaine statistique 5: Prix – rubrique 5D](#) → p. 189

Déménagement

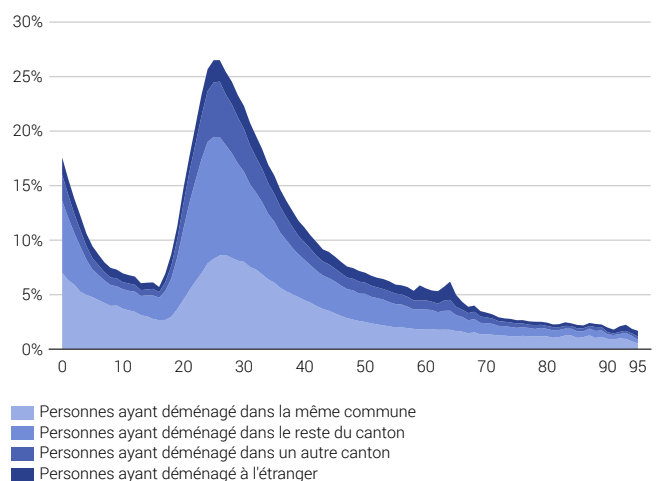
Au cours de l'année 2021, 10,1% de la population suisse a déménagé. Trois quarts des personnes ayant changé de logement l'ont fait au sein du même canton.

Les personnes qui ont déménagé à l'intérieur du pays se sont déplacées de 13 km en moyenne et dans 39,8% des cas de moins de 2 km. Plus un logement est petit, plus ses occupants sont susceptibles d'en changer: 17% des habitants de logements de 1 à 2 pièces ont déménagé en 2021 contre 8% des occupants de 4 pièces ou plus.

LES JEUNES ADULTES ONT LE PLUS DÉMÉNAGÉ

La propension à déménager de la population suisse varie en fonction de l'âge. Les personnes de 20 à 35 ans sont les plus susceptibles de changer de logement. Les célibataires ont affiché un taux de déménagement près de deux fois plus élevé (13,6%) que les personnes mariées (7,1%). De plus, les Suisses ont sensiblement moins déménagé (8,4%) que les étrangers (15,1%).

Taux de déménagement de la population selon l'âge, en 2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme p. 229 OFS – Statistique des bâtiments et logements, STATPOP

Données les plus récentes

nov. 2022

Construction et dépenses dans la construction

Les dépenses dans la construction ont légèrement diminué ces dernières années. En 2021, environ 60 milliards de francs ont été investis dans des ouvrages de construction soumis à autorisation, dont près de la moitié dans la construction de logements.

La croissance économique, qui s'est accélérée après la crise financière de 2008, s'est accompagnée d'une augmentation des dépenses dans la construction. Certaines années, celles-ci ont augmenté de plus de 4%. Une légère tendance à la baisse s'est dessinée ces dernières années. Parmi les investissements soumis à autorisation, 81% ont été réalisés dans des bâtiments. La part la plus importante, soit 30,5 milliards de francs, a été allouée à la construction de bâtiments d'habitation. Les dépenses d'infrastructure se sont maintenues à un niveau élevé au cours des dernières années. Plus de 82% de ces investissements sont le fait des pouvoirs publics. Les dépenses d'entretien publiques ont dépassé pour la première fois en 2020 la barre des 6 milliards de francs.

En 2021, les nouvelles constructions ont absorbé 56% des dépenses dans la construction (37 milliards de francs). Les investissements dans les travaux de transformation (23,6 milliards de francs) ont représenté 35% des dépenses totales, soit leur plus haut pourcentage à ce jour. Les travaux d'entretien publics ont représenté 9% des dépenses (6,1 milliards de francs).

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS CONTINUE DE S'ESOUFFLER

La construction de logements en Suisse a atteint son plus haut niveau entre 2013 et 2018: en moyenne, plus de 50 000 nouveaux logements ont été construits chaque année pendant cette période. La tendance s'est inversée ces dernières années. En 2021, on recensait 10 051 nouveaux bâtiments d'habitation pour un total de 45 307 nouveaux logements.

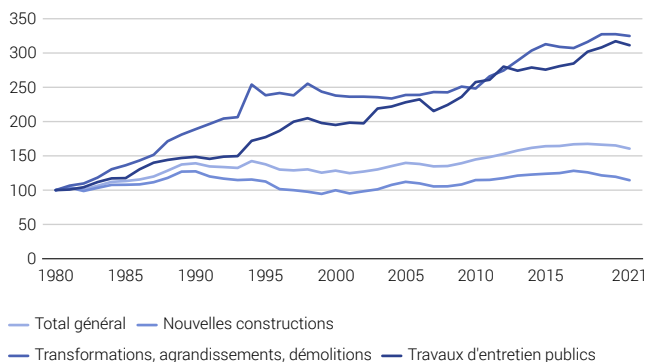
Au tournant du millénaire, on comptait en moyenne environ deux logements par bâtiment d'habitation nouvellement construit. Ce chiffre a plus que doublé en l'espace de vingt ans. De ce fait, le nombre de nouvelles maisons individuelles a également diminué au moins de moitié. En 2021, seules 5 376 nouvelles maisons individuelles ont été construites. Cela représente toutefois encore plus de la moitié de tous les nouveaux bâtiments d'habitation nouvellement construits.

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EST UN IMPORTANT EMPLOYEUR

Environ 7% de tous les emplois (370 000 personnes) en Suisse se rapportent au secteur de la construction. Un tiers d'entre eux se concentrent dans le secteur principal de la construction (bâtiment et génie civil) et deux tiers dans le secteur du second œuvre.

Dépenses dans la construction par type de travaux

Indice 1980=100



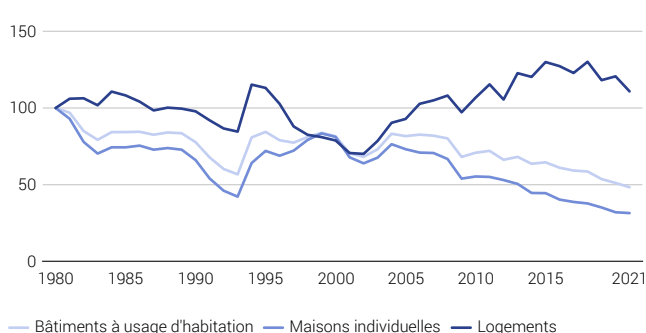
Dépenses dans la construction

En mios de francs, aux prix de 2021

	2000	2010	2020	2021
Dépenses	53 398	60 168	68 660	66 723
Travaux d'entretien publics	3 804	5 023	6 186	6 071
Investissements	49 594	55 145	62 475	60 652
Ouvrages de génie civil	12 023	10 082	11 957	11 779
dont routes	5 456	4 024	4 307	4 213
Bâtiments	37 571	45 064	50 518	48 872
dont habitations	21 314	28 668	30 815	30 523

Nouveaux bâtiments à usage d'habitation, maisons individuelles et logements

Indice 1980=100



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Tableau p. 224

OFS – Statistique de la construction et des logements

Données les plus récentes

juill. 2023

Diagrammes et tableau p. 230

OFS – Statistique de la construction et des logements

juill. 2023

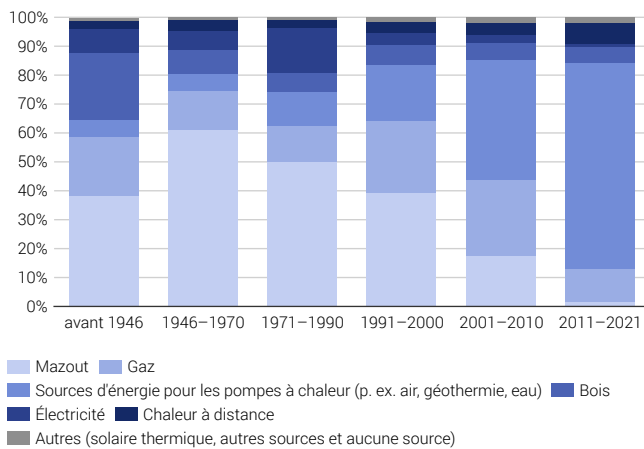
Sources d'énergie et systèmes de chauffage

Le mazout reste, et de loin, la source d'énergie la plus utilisée pour le chauffage des bâtiments d'habitation en Suisse.

En Suisse, en 2021, près de 60% des bâtiments à usage d'habitation sont chauffés aux énergies fossiles (mazout et gaz), malgré le constant recul du mazout observé sur les quarante dernières années. 17% des bâtiments sont raccordés à une pompe à chaleur, une part en forte hausse. Le bois et l'électricité chauffent respectivement 11,8% et 8% des bâtiments.

La proportion des bâtiments raccordés à une pompe à chaleur a quadruplé depuis 2000 et représente même les trois quarts des objets construits au cours de la dernière décennie. Une pompe à chaleur était installée dans 21% des maisons individuelles, mais dans seulement 13% des bâtiments contenant plus de dix logements. Près de deux tiers des bâtiments sont équipés de chaudières. Ces dernières fonctionnent généralement au mazout, au gaz ou au bois.

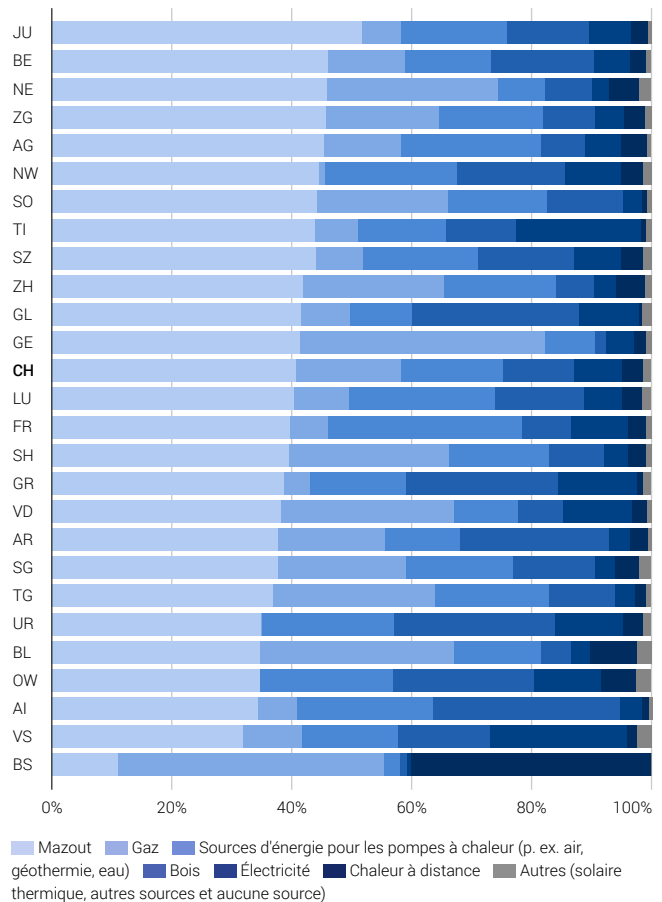
Bâtiments à usage d'habitation selon la source d'énergie principale du chauffage et l'époque de construction, en 2021



Source d'énergie principale du chauffage

	Bâtiments à usage d'habitation			Population
	1990	2000	2021	2021
Mazout	58,5%	55,7%	40,7%	39,8%
Gaz	8,5%	13,7%	17,6%	24,9%
Pompe à chaleur (air, géothermie, eau)	1,9%	4,1%	17,0%	16,4%
Bois	17,2%	13,0%	11,8%	6,2%
Electricité	12,0%	11,4%	8,0%	3,5%
Chaleur à distance	1,1%	1,4%	3,6%	7,8%
Autres (solaire thermique, autres sources et aucune source)	0,8%	0,7%	1,2%	1,3%

Bâtiments à usage d'habitation selon la source d'énergie principale du chauffage et le canton, en 2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Carte p. 225

Diagrammes et tableau p. 231

Sources

OFS – Statistique des bâtiments et des logements

OFS – Statistique des bâtiments et des logements

Données les plus récentes

févr. 2023

oct. 2022



Chlus
Schäfler  2h
Mesmer  4h 4
Säntis LSB   4h 4
Äscher  40
Ebenalp LSB   1h 10
Alp

Domaine statistique 10

Tourisme

Les statistiques de l'hôtellerie (hôtels et établissements de cure) et de la parahôtellerie (logements de vacances, hébergements collectifs, terrains de camping) ont pour but de recueillir des données sur le nombre d'établissements, de chambres et de lits ainsi que sur les arrivées et nuitées selon le pays de provenance des hôtes. Ces informations fournissent des bases importantes aux acteurs des milieux touristiques pour la prise de décision et la planification de leurs activités. Les données du comportement en matière de voyages permettent d'analyser les voyages de la population résidente de Suisse, à l'intérieur des frontières nationales et à l'étranger. Quant aux aspects monétaires liés au tourisme, ceux-ci comprennent la balance touristique et le compte satellite du tourisme.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

La statistique de l'hébergement touristiques (HESTA) est réalisée à l'échelle nationale auprès de 5000 hôtels, établissements de cure et terrains de camping. L'univers de base est le registre des entreprises et des établissements (REE). Quant à la statistique de la parahôtellerie, elle se base sur un échantillon de logements de vacances exploités commercialement et d'hébergements collectifs. L'univers de base est le registre PASTA dont les sources sont les communes, les offices de tourisme et des plateformes de réservation. Pour le comportement en matière de voyages, il s'agit d'une enquête par échantillonnage (environ 3000 personnes) faite par interviews téléphoniques assistés par ordinateur. Le compte satellite du tourisme (TSA) utilise les méthodes appliquées aux comptes nationaux pour déterminer de manière aussi précise que possible les effets économiques du tourisme. La balance touristique est une composante de la balance des paiements établie par la Banque nationale suisse (BNS).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques**

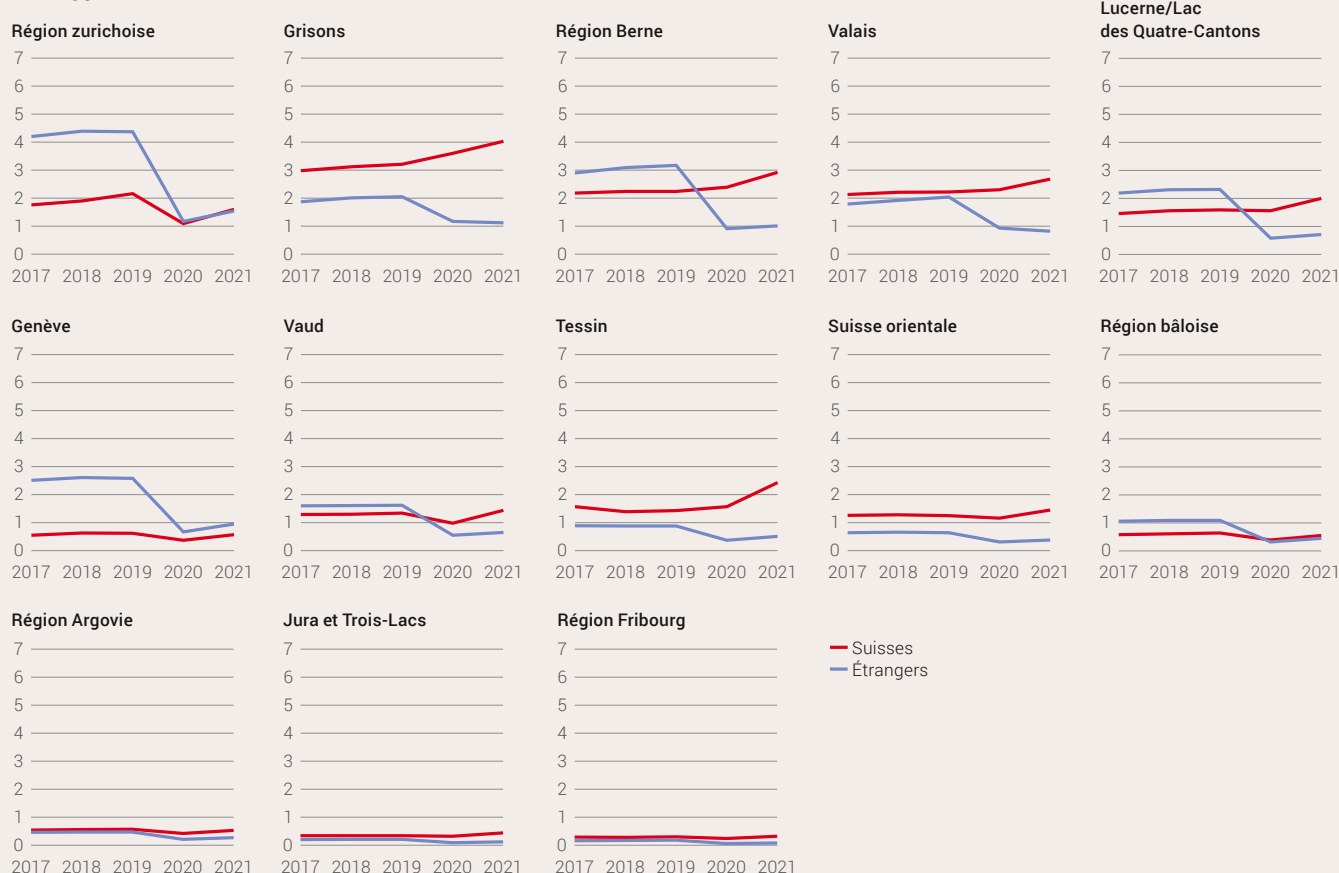
→ p. 105

L'essentiel en bref

Les années 2020 et 2021 ont été marquées au niveau national comme international par la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19. Les différentes mesures prises par la Suisse et les États étrangers ont eu une influence directe sur le secteur touristique dans son ensemble et plus particulièrement celui de l'hébergement touristique. Après une année 2020 en très fort recul (-31,5% par rapport à 2019), l'hébergement touristique en Suisse en 2021, qui comprend le secteur de l'hôtellerie et celui de la parahôtellerie, affiche un total de 45,9 millions de nuitées soit 19,1% de plus qu'en 2020. Cependant malgré cette reprise, les nuitées restent toutefois inférieures de 18,4% par rapport à 2019. La demande de la clientèle suisse, qui représente 74,7% des nuitées enregistrées dans l'hébergement touristique suisse en 2021, affiche un niveau historiquement haut alors que la demande étrangère reste encore fortement en dessous de son niveau pré COVID-19.

Nuitées dans l'hôtellerie par région touristique, de 2017 à 2021

En millions



	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Unités d'hébergements (ouverts ou temporairement fermés)						
Hôtels et établissements de cure	4 949	4 878	4 765	4 646	4 646	4 574
Logements de vacances	33 403	32 514	31 447	30 109	31 474	29 438
Hébergements collectifs	2 561	2 482	2 444	2 426	2 393	2 346
Terrains de camping	406	406	401	400	396	397
Offre (lits)						
Total	681 306	674 001	664 663	655 758	575 637	650 650
Hôtels et établissements de cure	271 710	275 203	274 792	273 849	279 248	280 471
Logements de vacances	163 045	159 063	154 149	147 666	153 563	143 196
Hébergements collectifs	123 208	116 640	115 680	115 414	114 125	113 155
Terrains de camping ¹	123 343	123 096	120 042	118 828	114 804	113 828
Demande: nuitées, en milliers						
Hébergement touristique, total	50 397	53 283	55 357	56 235	38 514	45 885
dont des hôtels et des établissements de cure	35 533	37 393	38 807	39 562	23 731	29 559
hôtes du pays	16 245	16 920	17 413	17 922	16 389	20 961
hôtes de l'étranger	19 288	20 473	21 394	21 640	7 341	8 598
Durée de séjour (nuits)						
Hôtels et établissements de cure	2,0	2,0	2,0	2,0	2,2	2,2
Logements de vacances	6,7	6,8	6,6	6,5	6,6	6,5
Hébergements collectifs	2,6	2,6	2,5	2,4	2,5	2,4
Terrains de camping	2,9	2,9	2,9	3,2	3,2	3,2
Balance touristique, en mios de francs						
Recettes générées par les hôtes étrangers en Suisse	16 487	16 960	17 595	17 957	9 546 ^p	10 070 ^p
Dépenses des Suisses à l'étranger	17 343	18 774	18 677	18 729	9 417 ^p	10 675 ^p
Solde	-856	-1 814	-1 082	-772	129 ^p	-605 ^p
Recettes procurées à l'économie suisse par le tourisme (demande touristique directe)						
En mios de francs	39 326	40 983	42 606	43 247	31 446	35 367 ^p
En pour-cent du PIB	6,0%	6,2%	6,2%	6,2%	4,7%	5,0% ^p
Comportement en matière de voyages (personnes à partir de 6 ans)						
Nombre de voyages avec nuitées par personne	2,9	3,1	3,0	2,8	1,9	2,0
Nombre de voyages sans nuitée par personne	10,3	9,6	10,3	9,8	7,1	10,5

¹ Pour les terrains de camping, le nombre de lits correspond au nombre de places de passage multiplié par 4.
^p données provisoires

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Tourisme contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 10A

Hébergement touristique

Nuitées • Lits disponibles • Taux d'occupation • Hôtes suisses et étrangers
Hôtels • Logements de vacances • Hébergements collectifs • Terrains de camping

→ p. 237

RUBRIQUE 10B

Valeur ajoutée, travail et demande

Dépenses de consommation des touristes • Emplois liés au tourisme • Impact économique

→ p. 239

RUBRIQUE 10C

Balance touristique

Dépenses des Suisses à l'étranger • Dépenses des étrangers en Suisse
Trafic touristique transfrontalier

→ p. 240

RUBRIQUE 10D

Comportement en matière de voyages

Voyages sans nuitée • Voyages avec nuitées • Destinations

→ p. 241

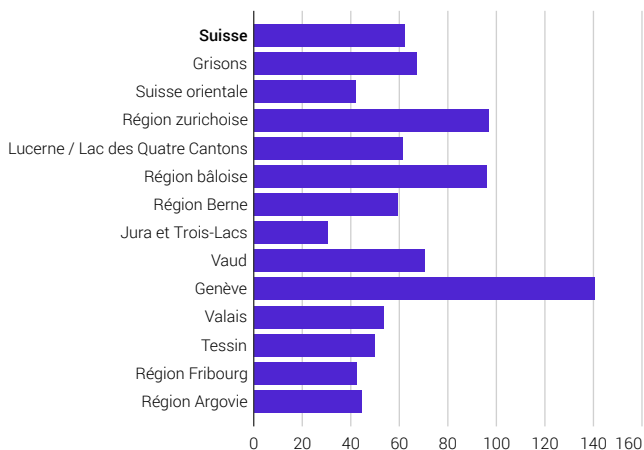
Hébergement touristique

Après une chute historique des nuitées au début de la pandémie de COVID-19, la demande a repris en 2021.

Avec un total de 34,3 millions de nuitées, la clientèle suisse représente près de trois quarts des nuitées enregistrées dans l'hébergement touristique (hôtellerie et parahôtellerie) suisse en 2021. Après une chute historique en 2020, la clientèle étrangère connaît à nouveau une augmentation en 2021. Elle reste toutefois très en dessous du niveau de 2019. Au sein de la clientèle étrangère, ce sont les hôtes européens qui ont généré le plus de nuitées en 2021. La demande dans le secteur de la parahôtellerie provient majoritairement des hôtes suisses (81,7%). Cette part est également majoritaire dans le secteur hôtelier bien que légèrement moins haute (70,9%).

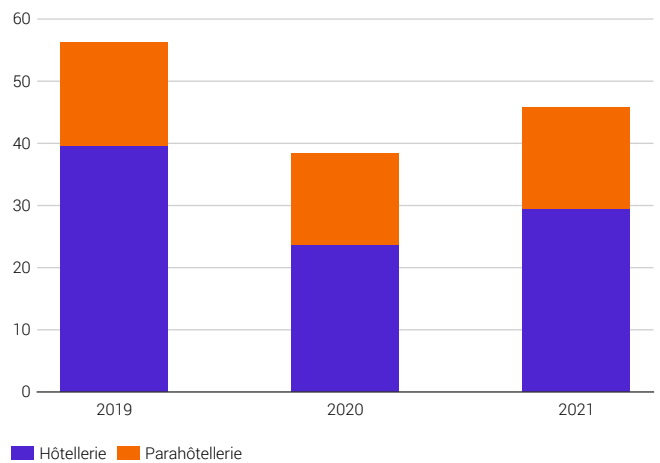
L'hôtellerie suisse a comptabilisé 29,6 millions de nuitées en 2021, soit une hausse de près de 25% par rapport à 2020. Le nombre de nuitées a certes fortement augmenté sur un an, mais reste néanmoins encore largement en deçà de celui de 2019. La demande suisse atteint un niveau historique avec un total de 21,0 millions de nuitées, ce qui représente une hausse de 27,9%. De leur côté, les nuitées étrangères ont augmenté de 17,1%, mais totalisent seulement 8,6 millions d'unités.

Nombre moyen de lits disponibles par établissement dans l'hôtellerie, par région touristique, en 2021



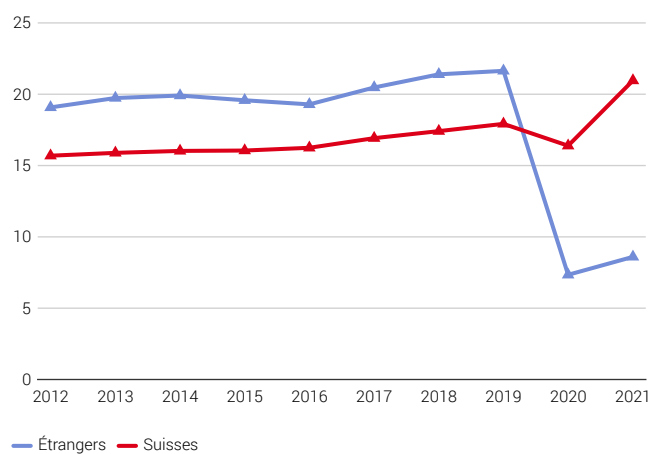
Nuitées dans l'hébergement touristique

En mios



Évolution des nuitées des hôtes étrangers et suisses dans l'hôtellerie

En mios



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

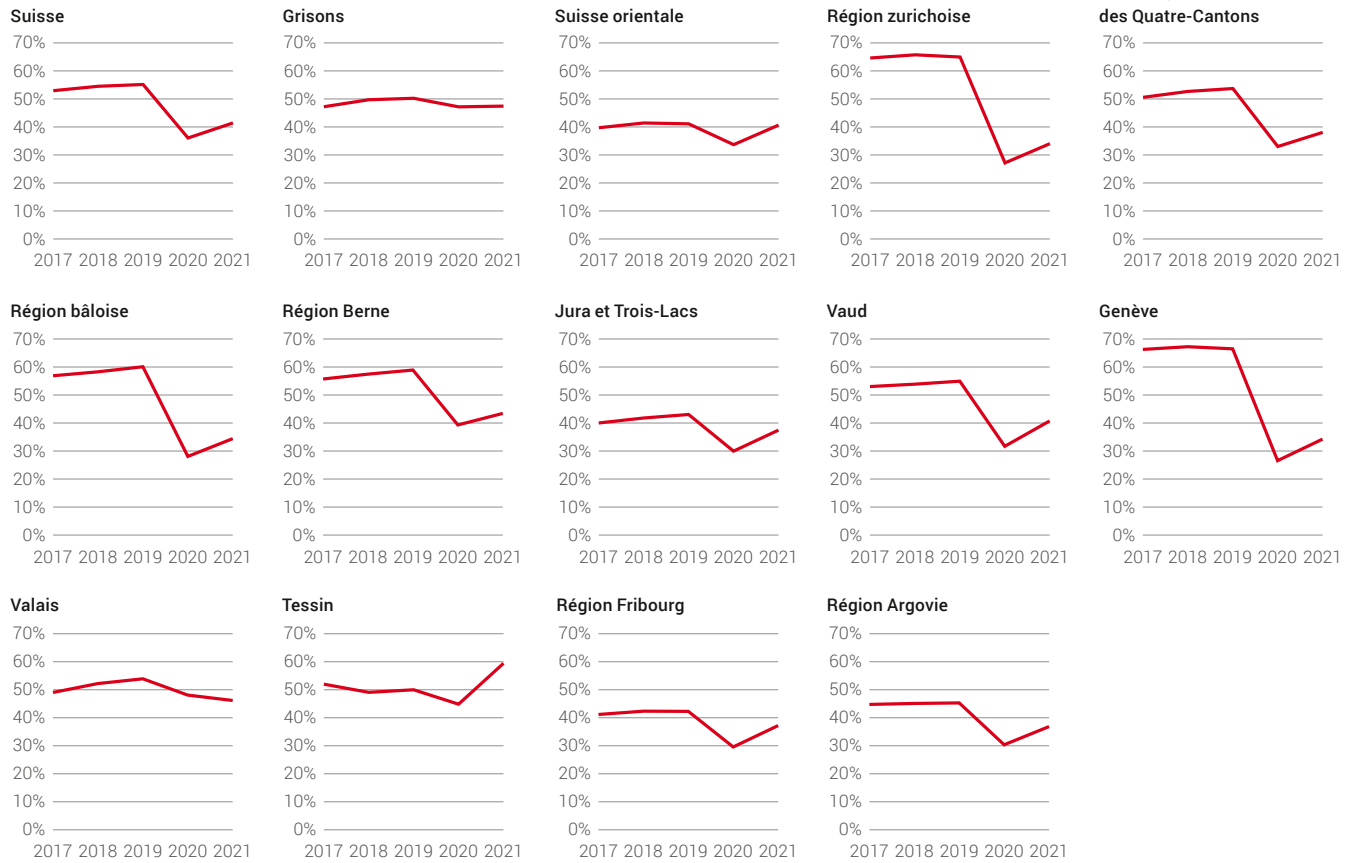
Sources

- Diagramme p. 234
- Diagramme en haut p. 237
- Diagrammes en bas p. 237

Données les plus récentes

- OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA) févr. 2023
- OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA), statistique de la parahôtellerie (PASTA) févr. 2023
- OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA) févr. 2023

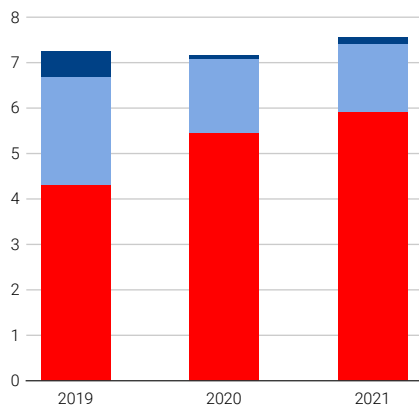
Taux net d'occupation des chambres dans l'hôtellerie



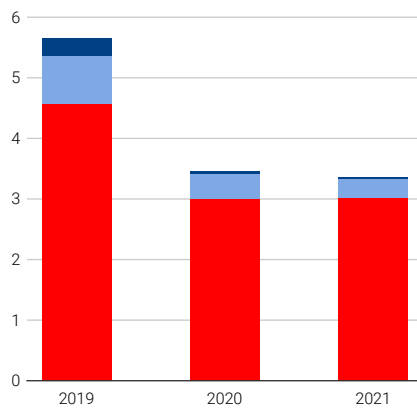
Nuitées par pays de provenance des hôtes

En millions

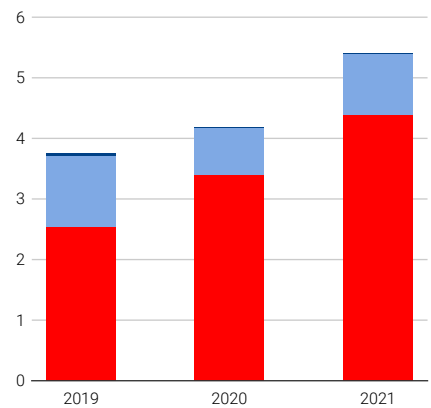
Logements de vacances



Hébergements collectifs



Terrains de camping



■ Suisse ■ Europe ■ Autres pays

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme en haut p. 238 OFS – Statistique de l'hébergement touristique (HESTA)

Diagramme en bas p. 238 OFS – Statistique de la parahôtellerie (PASTA)

Données les plus récentes

févr. 2023

févr. 2023

Valeur ajoutée, travail et demande

En 2021, la demande touristique en Suisse s'est élevée à 35,4 milliards de francs. La même année, le tourisme a généré une valeur ajoutée de plus de 16 milliards de francs et a compté un total de près de 160 000 emplois en équivalents plein temps.

La demande touristique correspond au total des dépenses réalisées pour les produits et les services consommés par les touristes. Sont prises en compte aussi bien les dépenses des touristes que les dépenses de tiers pour les touristes. En 2021, la valeur touristique s'élevait à 35,4 milliards de francs.

LE TOURISME GÉNÈRE 2,4% DE LA VALEUR AJOUTÉE

En 2021, la part du tourisme dans la valeur ajoutée brute de l'économie nationale se montait à 2,4%, ce qui correspond à environ 16,8 milliards de francs suisses. La valeur ajoutée résulte de la déduction des consommations intermédiaires de la valeur de production brute.

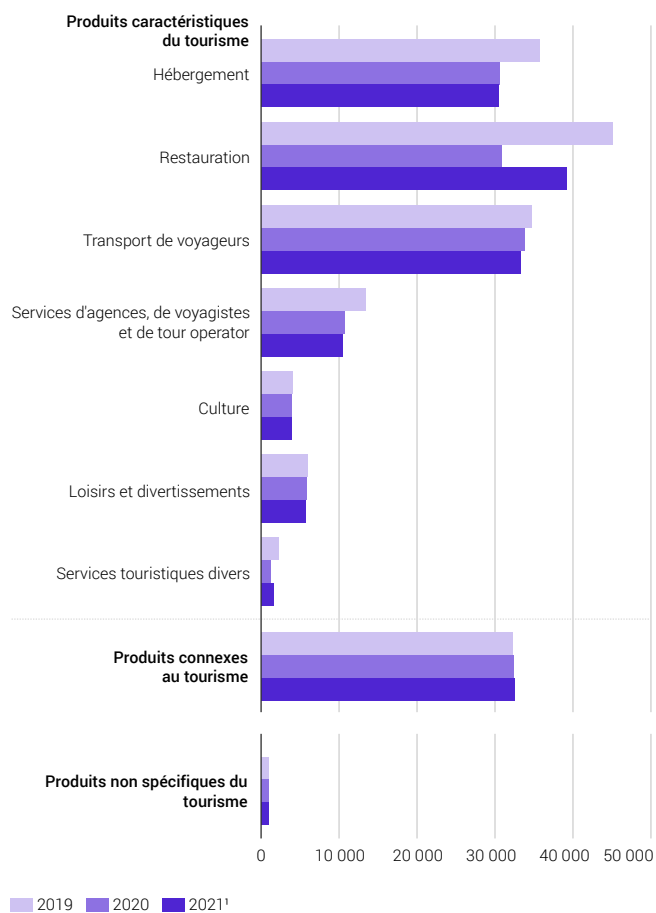
L'HÔTELLERIE, UN SECTEUR OÙ L'OFFRE EST ÉLEVÉE

Le tourisme représentait ainsi 3,8% des emplois de l'économie suisse en 2021. Cela correspond à 158 092 équivalents plein temps. Les secteurs ayant le plus besoin de main-d'œuvre sont l'hébergement (hôtellerie et parahôtellerie) et la restauration (restaurants, cafés et hôtels). De 2001 à 2019, ces deux secteurs employaient plus de 45% de l'ensemble des salariés du tourisme.

i Trois indicateurs sont présentés chaque année dans le cadre des aspects monétaires de la statistique du tourisme: la demande, la valeur ajoutée brute et l'emploi dans ce secteur. Le but visé est de mesurer les retombées économiques directes du tourisme en Suisse et de fournir des informations sur l'état et l'évolution de celui-ci.

Emplois dans le tourisme, par produit

En équivalents plein temps



¹ valeurs provisoires

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme p. 239 OFS – Indicateurs annuels du compte satellite du tourisme

Données les plus récentes

oct. 2022

Balance touristique

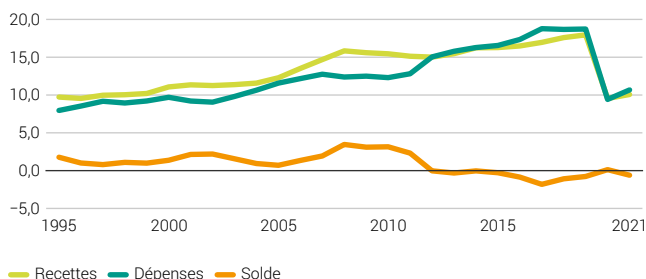
La balance touristique a présenté un solde négatif en 2021. La population suisse a dépensé plus d'argent à l'étranger que les visiteurs étrangers en Suisse.

En 2021 aussi, la pandémie de COVID-19 a fortement marqué le secteur du tourisme. Le solde de la balance touristique s'élève à -605 millions, selon les premières estimations de l'OFS. La situation ne s'est pas encore normalisée depuis le choc de 2020, le nombre de personnes ayant voyagé est resté nettement inférieur à celui de 2019. Les recettes générées par les touristes étrangers ont certes augmenté à 10,1 milliards de francs dans la balance touristique, mais elles étaient toujours inférieures de 43,9% par rapport à celles de 2019. Si la population résidente suisse a dépensé 13,4% de plus pour ses voyages à l'étranger, ce chiffre reste de 43% inférieur aux dépenses faites deux ans auparavant.

i La balance touristique enregistre les recettes et les dépenses de la Suisse dans le trafic touristique transfrontalier. Calculée une fois par an depuis 1975, elle repose sur de très nombreuses sources de données et fait partie intégrante de la balance des paiements, établie chaque année par la Banque nationale suisse. La balance touristique n'est donc pas une statistique touristique à proprement parler, mais se base sur la sixième édition du manuel du FMI intitulé «Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)». Par exemple, la balance touristique inclut également les dépenses de consommation des frontaliers et des résidents de courte durée, ainsi que des étudiants et des patients séjournant plus d'un an, qui sont exclus des statistiques sur le tourisme.

La balance touristique¹

En mrds de francs



¹ chiffres révisés; depuis 2003, y compris les dépenses de consommation des personnes au bénéfice d'un permis de séjour de courte durée (moins de 4 mois)
2021: chiffres provisoires

La balance touristique

En mios de francs

	2003	2010	2019	2020	2021
Recettes provenant des hôtes étrangers	11 375	15 452	17 957	9 546	10 070
Séjours avec nuitées	7 955	10 827	11 842	6 188	6 972
Séjours dans l'hôtellerie, dans la parahôtellerie ou chez des particuliers (y compris séjours dans son propre logement de vacances)	5 940	7 890	8 424	3 084	*
Séjours d'études et séjours à l'hôpital	2 015	2 937	3 418	3 104	*
Séjours sans nuitées	3 420	4 625	6 115	3 358	3 098
Excursions d'un jour et tourisme de transit	2 058	2 758	3 440	1 581	*
Frontaliers et permis de séjour de courte durée	1 362	1 867	2 675	1 777	*
Dépenses des résidents suisses lors de voyages à l'étranger	9 809	12 300	18 729	9 417	10 675
Séjours avec nuitées (y compris séjours dans son propre logement de vacances)	7 201	9 381	13 173	5 577	6 299
Excursions d'un jour et tourisme de transit	2 609	2 919	5 557	3 841	4 376
Solde	1 566	3 152	-772	129	-605

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme et tableau p. 240

Sources

OFS – Balance touristique

Données les plus récentes

juin 2022

Comportement en matière de voyages

Voyages avec nuitées

La population suisse a nettement moins voyagé pendant la pandémie de COVID-19, en particulier à l'étranger.

Le record du nombre de voyages avec nuitées par personne (3,1) date de 2017. Ce chiffre n'a cessé de diminuer les années suivantes (3,0 en 2018; 2,8 en 2019) et a atteint son niveau le plus bas (1,9) en 2020, année marquée par le COVID-19. La baisse a été particulièrement marquée pour les voyages à l'étranger. Alors qu'une personne entreprenait encore 0,5 court voyage (une à trois nuits) en 2019, cette valeur ne s'élevait plus qu'à 0,2 en 2020 (-59%). De plus, on constate une forte diminution des voyages de longue durée à l'étranger (à partir de quatre nuitées) en 2020 (0,6 voyage par personne) et une réduction de presque de moitié (-49%) par rapport à l'année précédente 2019. En 2021, le nombre de voyages avec nuitées a certes augmenté de 7,5% (2,0), mais il n'a pas égalé le niveau d'avant la période précédant le COVID-19.

Voyages sans nuitée

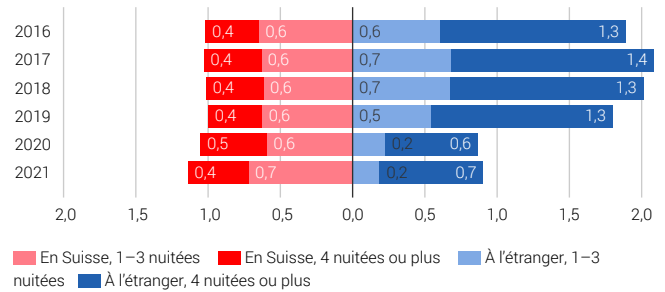
La population suisse a effectué plus de voyages sans nuitée en 2021, deuxième année marquée par la pandémie, qu'auparavant.

Le nombre de voyages sans nuitée, très constant entre 2016 et 2019, s'élevait en moyenne à 10,0 voyages par personne. En 2020, il a sensiblement diminué ainsi que celui de voyages avec nuitées pour atteindre un niveau historique de 7,1 voyages par personne. L'année suivante, en 2021, les voyages sans nuitée ont non seulement augmenté, mais ils ont même atteint un nouveau record (+49%) de 10,5 voyages d'une journée par personne, dépassant ainsi le niveau enregistré avant la pandémie, contrairement aux voyages avec nuitées.

i *Voyage: un déplacement au cours duquel une personne quitte son environnement habituel pour une durée de trois heures au minimum (voyage sans nuitée) et de 365 jours au maximum (voyage avec nuitées). Ne sont pas pris en considération les déplacements liés à des activités régulières et répétées (ayant lieu une ou plusieurs fois par semaine).*

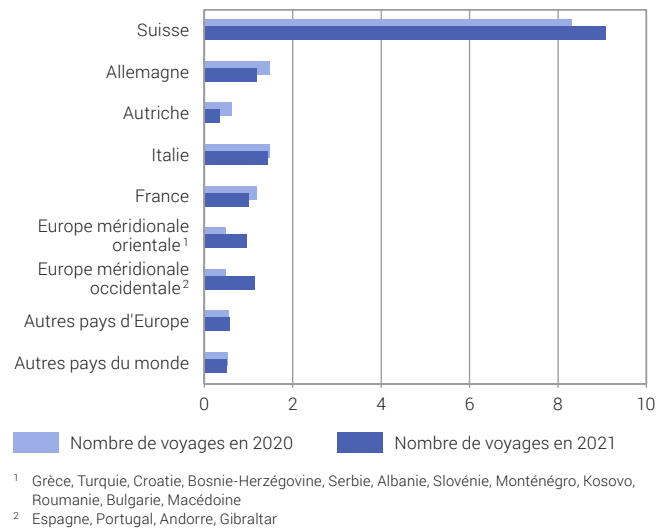
Voyages avec nuitées

Population résidente à partir de 6 ans, voyages par personne



Voyages avec nuitées selon la destination

En mois



Nombre de voyages sans nuitée par personne

Année	Total	CV	En Suisse	CV
2016	10,3	±3,8%	9,2	±4,0%
2017	9,6	±3,6%	8,5	±3,8%
2018	10,3	±3,8%	9,2	±4,1%
2019	9,8	±4,1%	8,9	±4,4%
2020	7,1	±5,1%	6,9	±5,1%
2021	10,5	±4,5%	10,0	±4,5%

CV coefficient de variation (95%)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes et tableau p. 241

Sources

OFS – Comportement en matière de voyages

Données les plus récentes

oct. 2022



Domaine statistique 11

Mobilité et transports

La statistique sur la mobilité et les transports fournit des données actuelles sur les aspects techniques de la mobilité, c'est-à-dire sur l'étendue des infrastructures de transport ainsi que sur le parc de véhicules et son évolution. En outre, elle quantifie les transports eux-mêmes, à savoir les kilomètres parcourus par les personnes et les marchandises. Enfin, la statistique sur la mobilité et les transports informe sur les conséquences physiques et monétaires de la mobilité sur la société et l'environnement en présentant des chiffres relatifs aux accidents des transports, à la consommation énergétique, aux émissions de gaz à effet de serre et aux coûts économiques.

SOURCES DE DONNÉES

Des enquêtes menées auprès de particuliers et d'entreprises permettent d'établir une partie des statistiques sur la mobilité et les transports. C'est notamment le cas des statistiques sur le comportement de la population en matière de mobilité individuelle et sur le transport de marchandises. D'autres données proviennent d'analyses statistiques de bases de données principalement utilisées à des fins administratives, comme le registre des véhicules. D'autres encore sont obtenues via des statistiques de synthèse et des modélisations, qui intègrent des informations provenant de diverses sources. C'est par exemple le cas de la statistique sur les coûts et le financement des transports. Pour établir ces statistiques, l'OFS travaille en étroite collaboration avec d'autres services fédéraux, en particulier avec les offices du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Mobilité et transports**

→ p. 77

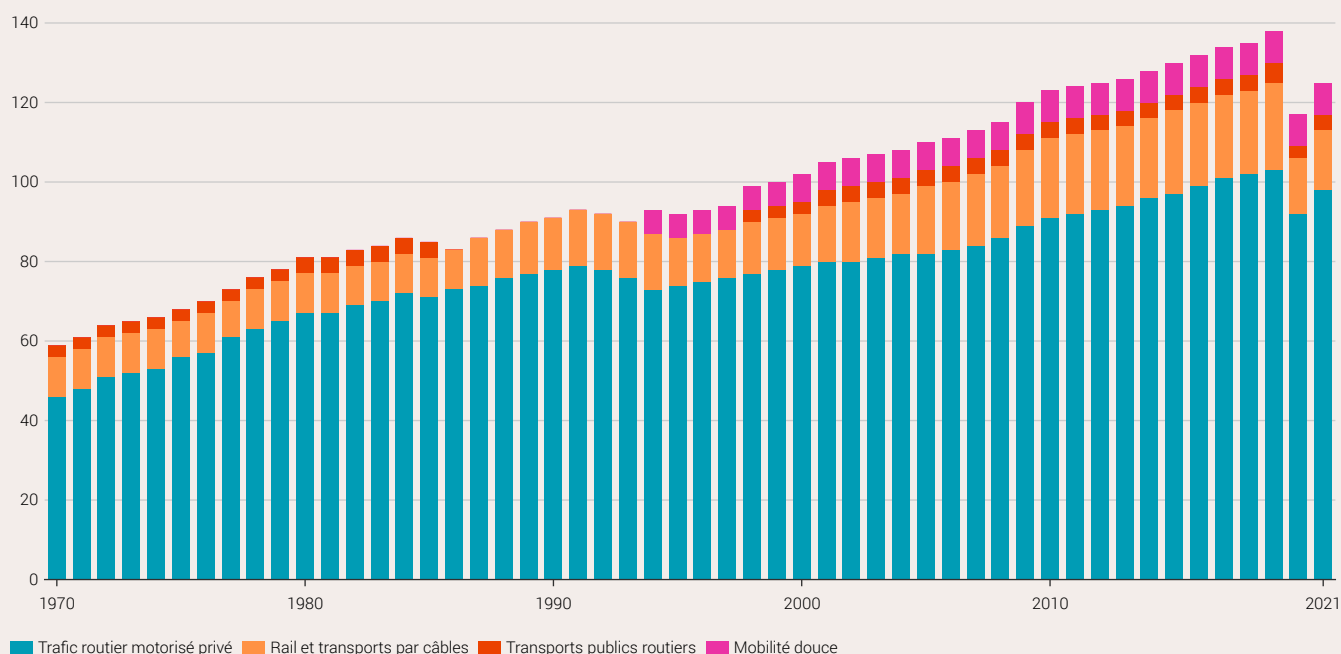
L'essentiel en bref

La pandémie de COVID-19 continue d'impacter le transport de personnes: en 2021, le nombre de personnes-kilomètres parcourus dans le transport privé était toujours inférieur de 4% à celui de 2019, dernière année «pré-pandémique», et la baisse atteignait même 32% dans les transports publics. Dans l'aviation, le nombre de passagers était encore inférieur de 66% en 2021 et d'environ 26% en 2022 à celui de 2019. Le tableau est différent pour ce qui touche le transport de marchandises: en 2021, les prestations de transport ont augmenté par rapport à 2019, tant sur la route (+2%) que sur le rail (+3%). L'importance de la mobilité électrique va croissant: parmi les voitures nouvellement immatriculées, la part des véhicules pouvant être rechargés sur le réseau électrique (voitures électriques et hybrides plug-in) s'élevait déjà à 25% en 2022.

Le transport présente certes de nombreux avantages, mais il y a aussi des ombres au tableau: 241 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation en 2022. En outre, le trafic motorisé est responsable de 36% de la consommation d'énergie en Suisse (2022) et de 38% des émissions de CO₂ (2021). En 2019, il a engendré des coûts économiques totaux de 96,3 milliards de francs.

Prestations du transport de personnes

En mrd de personnes-kilomètres



Remarques: pour les transports publics routiers, pas de données 1986-1997; pour la mobilité douce, pas de données avant 1994

	1990	2000	2010	2019	2020	2021	2022
Infrastructure de transport et véhicules							
Longueur du réseau ferroviaire, en km	5049	5032	5105	...	5317
Longueur du réseau routier, en km	84675
Parc des véhicules routiers à moteur, en mios	4,2	4,8	5,5	6,4	6,5	6,6	6,6
dont voitures de tourisme, en mios	3,0	3,5	4,1	4,6	4,7	4,7	4,7
Part des voitures électriques et hybrides rechargeables dans les nouvelles mises en circulation de voitures de tourisme	0,1%	5,6%	14,3%	22,2%	25,4%
Transport de personnes							
Prestations de transport ¹ , en mrds de personnes-km	...	102,1	122,0	138,2	117,9	124,5	...
part des transports publics	...	16,1%	19,3%	19,5%	14,5%	14,7%	...
Passagers ² dans l'aviation, en mios	19,9	34,4	39,0	58,6	16,5	19,7	43,6
Transport de marchandises							
Prestations de transport ³ , en mrds de tonnes-km	19,9	23,5	26,7	27,2	26,8	27,8	...
part du rail	42,0%	42,2%	36,7%	37,1%	36,6%	37,3%	...
Accidents							
Accidents de la route avec dommages corporels	23834	23737	19609	17761	16897	17436	18396
Personnes tuées dans la circulation routière	954	592	327	187	227	200	241
Impact sur l'environnement							
Consommation d'énergie finale imputable aux transports, en pétajoules	263	304	309	316	246	253	277
part des transports dans les émissions de CO ₂ ⁴	32,8%	36,1%	36,2%	40,3%	39,4%	38,2%	...
Coûts							
Coûts totaux des transports ⁵ , en mrds de francs	86,0	96,3

... chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

1 rail, route (y c. mobilité douce) et transports par câbles

2 passagers locaux et en transfert, à l'arrivée et au départ dans le trafic de ligne et charter

3 sur route et sur rail; dans les transports combinés, calculé sans le poids propre des conteneurs et des caisses mobiles (pour le rail: tonnes-kilomètres nettes)

4 sans l'aviation internationale; selon la délimitation de l'ordonnance sur le CO₂; calculé sur la base des quantités de carburants vendues en Suisse

5 transport motorisé par route, transport par rail et aviation (trafic de ligne et charter); y compris les coûts immatériels induits par les atteintes à l'environnement et à la santé ainsi que par les accidents

11

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Mobilité et transports contient les rubriques et les contenus suivants:

RUBRIQUE 11A

Infrastructure de transport et véhicules

Surfaces occupées par les infrastructures de transport • Infrastructure selon le mode de transport

Parc de véhicules routiers à moteur • Véhicules électriques 2022

Nouvelles mises en circulation de voitures selon le carburant

→ p. 247

RUBRIQUE 11B

Transport de personnes

Mobilité de la population: Distance journalière • Choix du moyen de transport • Importance des motifs de déplacement • Prestations du transport de personnes • Transport transfrontalier de personnes

→ p. 249

Pendulaires: Solde relatif de pendulaires des cantons • Distance par trajet

→ p. 250

Trafic aérien: Passagers aériens du trafic de ligne et charter • Passagers aériens selon la destination finale

→ p. 251

RUBRIQUE 11C

Transport de marchandises

Prestations de transport sur route et sur rail • Prestations dans le transport de marchandises par la route selon le genre de véhicule • Part du rail dans les prestations du transport de marchandises

→ p. 252

RUBRIQUE 11D

Accidents de la route

Accidents et victimes de la circulation routière • Victimes d'accidents graves de la route selon le moyen de transport utilisé • Comparaison des risques d'une sélection de moyens de transport terrestres

→ p. 253

RUBRIQUE 11E

Impact environnemental du trafic

Consommation d'énergie imputable aux transports • Émissions de CO₂ imputables aux transports selon le moyen de transport • Émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques imputables aux transports

→ p. 254

RUBRIQUE 11F

Coûts et financement des transports

Coûts totaux du transport motorisé • Origine des coûts • Payeurs selon la forme de transport

→ p. 255

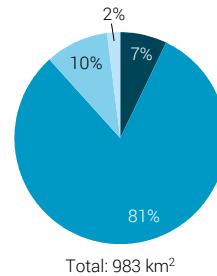
Infrastructure de transport et véhicules

Comparées à celles d'autres pays, les infrastructures suisses de transport sont très développées. Elles occupent donc un espace considérable.

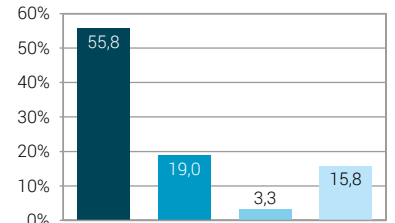
Les infrastructures de transport occupent un peu plus de 2% du territoire national et presque un tiers des surfaces d'habitat et d'infrastructure. La majeure partie des surfaces de transport (88%) sont des routes et des autoroutes, qui, en 2022, s'étendaient sur 84 675 km. Le réseau ferroviaire mesurait 5317 km en 2020 et comptait 1672 arrêts. Pour ce qui est du trafic aérien, les trois aéroports nationaux de Zurich, Genève et Bâle assurent les liaisons avec les centres européens et mondiaux.

Surfaces occupées par les infrastructures de transport

Structure 2013/2018



Accroissement 1979/1985-2013/2018



■ Aires autoroutières
 ■ Autres aires routières
 ■ Aires ferroviaires
 ■ Aéroports

Infrastructure par mode de transport

	1990	2000	2010	2020	2021	2022
Infrastructure ferroviaire						
Longueur du réseau ferroviaire, en km	5049	5032	5105	5317
Nombre d'arrêts (chemin de fer)	1881	1850	...	1672
Infrastructure routière						
Longueur du réseau routier, en km	84675
Autoroutes ^{1,2}	1148	1270	1406	1544	1544	1544
Autres routes nationales ^{1,2}	347	368	384	710	710	710
Routes cantonales ²	18278	18097	18040	17278	17228	17227
Autres routes ouvertes au trafic motorisé	65194
Longueur du réseau d'exploitation des transports publics routiers, en km	15098	15501	19335	21190
Nombre d'arrêts des transports publics routiers	17681	21054	21960	23080
Infrastructure aéronautique civile						
Nombre d'aéroports nationaux	3	3	3	3	3	3
Nombre d'aéroports régionaux	7	10	10	11	11	11
Nombre de champs d'aviation	...	41	45	44	44	45
Infrastructure de la navigation publique³						
Longueur du réseau navigable, en km	557	514
Nombre de débarcadères	316	337

1 à partir de 2020, y compris routes d'accès (principalement des tronçons d'autoroute qui rejoignent les grandes villes)
 2 En 2020, près de 400 km de tronçons de routes cantonales ont été convertis en routes nationales sur la base de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales.
 3 y c. bacs
 ... chiffre inconnu car pas (encore) collecté ou pas (encore) calculé

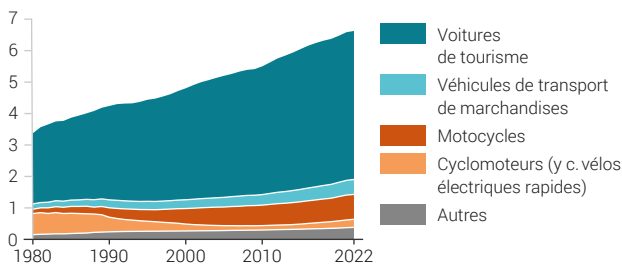
LE PARC DE VÉHICULES CONTINUE DE CROÎTRE

En 2022, près de 6,6 millions de véhicules routiers à moteur étaient immatriculés en Suisse, dont 4,7 millions de voitures de tourisme et 0,8 million de motos. Si, depuis 1980, le nombre de voitures de tourisme a plus que doublé, celui des motos a presque sextuplé. Depuis quelques années, pour les voitures de tourisme, la tendance va vers des propulsions électriques ou hybrides. En 2022, la part des véhicules purement électriques se montait à 17,7% des nouvelles immatriculations et à 2,3% du parc automobile. En ce qui concerne les véhicules routiers non motorisés, environ 61% des ménages possédaient au moins un vélo et 20% un vélo électrique en 2021.

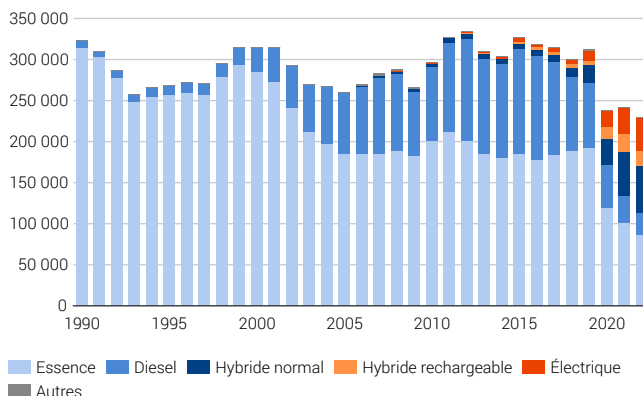
Outre les véhicules routiers, les registres de véhicules répertorient 3134 aéronefs (2022), 3426 véhicules motorisés ferroviaires (2020) ainsi que 64845 bateaux à moteur privés (2022) et 27093 bateaux à voile (2022).

Parc des véhicules routiers motorisés

En mio de véhicules à moteur

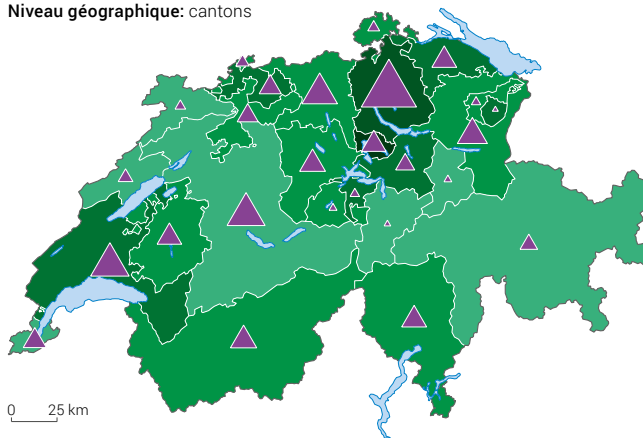


Nouvelles mises en circulation de voitures de tourisme selon le carburant

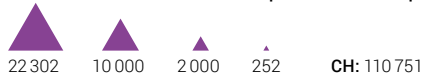


Parc des voitures de tourisme électriques, en 2022

Niveau géographique: cantons



Nombre de voitures de tourisme purement électriques¹



Part des voitures purement électriques dans le parc des voitures de tourisme, en %



¹ parc au 15.10.2022

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Données les plus récentes

Diagramme p. 244	OFS – Prestations du transport de personnes (PV-L), Statistique des transports publics (TP)	déc. 2022
Diagramme en haut p. 247	OFS – Statistique suisse de la superficie (AREA)	déc. 2021
Tableau en bas p. 247	OFS – Statistique des transports publics (TP), Longueurs des routes (STL); OFS, OFAC – Statistique de l'aviation civile (AVIA_ZL)	sept. 2023
Carte et diagramme en haut p. 248	OFS, OFROU – Parc des véhicules routiers (MFZ)	janv. 2023
Diagramme au centre p. 248	OFS, OFROU – Nouvelles mises en circulation de véhicules routiers (IVS)	janv. 2023

Transport de personnes

En 2021, les habitants de la Suisse ont parcouru en moyenne 30 km par personne et par jour à l'intérieur du pays, ce qui leur a pris 80 minutes. Ce sont là sept kilomètres, ou dix minutes, de moins qu'en 2015, année du dernier relevé. Ce recul est à mettre en lien direct avec la pandémie de COVID-19.

La plus grande partie des distances quotidiennes parcourues à l'intérieur du pays, 69% en 2021, sont effectuées en voiture. Les loisirs représentent le principal motif de déplacement, avec une part de 43% des distances, devant les déplacements pour le travail (28%).

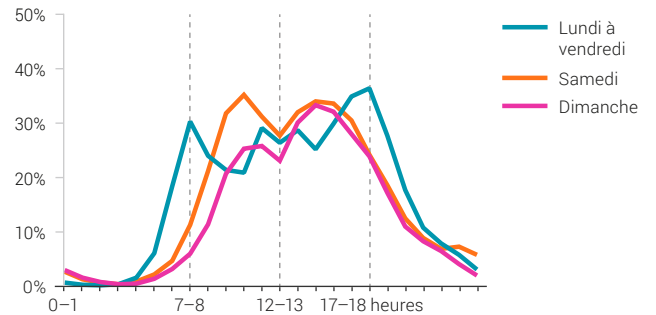
Les habitants de la Suisse ne se déplacent toutefois pas uniquement à l'intérieur du pays: en 2021, malgré la pandémie, ils ont parcouru également 3732 km à l'étranger sur l'ensemble de l'année, dont la plus grande partie (2928 km), et de loin, dans le cadre des loisirs. Chaque jour en 2021, environ 1,2 million de personnes ont franchi les frontières nationales suisses par la route ou par le rail (dans les deux sens).

Mobilité de la population (à partir de 6 ans)

	Taux de mobilité ¹ un jour donné, en pour-cent de la population	Distance journalière moyenne ² par personne, en km	Temps de trajet journalier moyen ³ par personne, en minutes
1994	89,1	31,3	82,6
2000	90,1	35,0	93,3
2005	89,1	35,2	97,5
2010	89,1	36,7	91,7
2015	89,1	36,8	90,4
2021	83,4	30,0	80,2

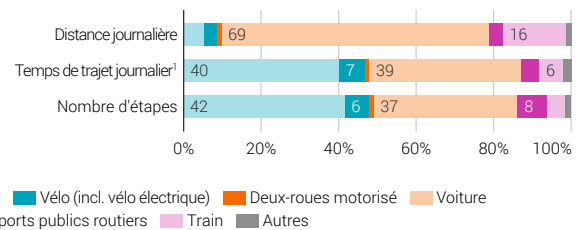
- 1 part de la population ayant été en déplacement un jour donné
- 2 trajets en Suisse
- 3 trajets en Suisse, incl. temps d'attente et de correspondance

Part de la population en déplacement, en 2021 (en Suisse)



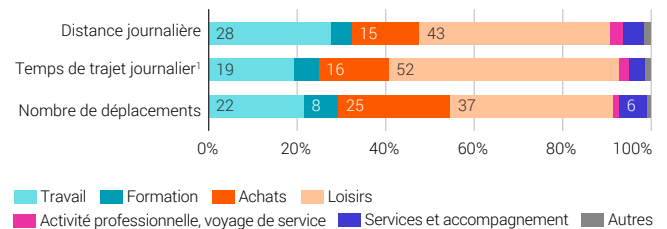
Moyens de transport utilisés, en 2021

Parts en Suisse



Importance des motifs de déplacement, en 2021

Parts en Suisse



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes et tableau p. 249

Sources

OFS, ARE – Microrecensement mobilité et transports (MRMT)

Données les plus récentes

avr. 2023

PLUS DE TRAVAILLEURS PENDULAIRES

Le travail est le deuxième motif de déplacement après les loisirs. En 2021, huit personnes actives occupées sur dix en Suisse étaient des pendulaires, autrement dit des personnes qui quittent leur domicile pour se rendre au travail. Cela représente environ 3,5 millions de personnes. Parmi eux, 71% travaillaient en dehors de leur commune de résidence, soit nettement plus qu'en 1990 (58%). En moyenne, en 2021, les pendulaires parcouraient 14 km par trajet pour se rendre au travail ou en revenir et cela leur prenait environ 29 minutes.

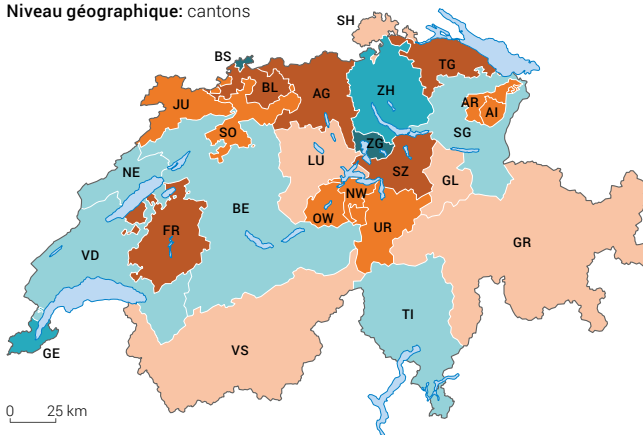
De plus en plus de personnes franchissent des frontières communales et même cantonales pour se rendre au travail. Certains cantons sont de véritables pôles d'emplois et attirent par conséquent de nombreux pendulaires entrants, alors que dans d'autres, les pendulaires sortants sont majoritaires. La comparaison entre les cantons montre que Bâle-Ville et Zoug sont ceux qui attirent le plus de pendulaires d'autres cantons par rapport à leur taille.

TRANSPORTS TERRESTRES EN REcul DURANT LA PANDÉMIE

Après un recul en 2020 dû à la pandémie, les prestations de transport dans le secteur des transports terrestres ont à nouveau légèrement augmenté en 2021. Au total, 124,5 milliards de personnes-kilomètres ont été parcourus sur le réseau routier, ferroviaire et de transport à câbles suisse, une personne-kilomètre correspondant au transport d'une personne sur un kilomètre. Par rapport à 2020, les prestations de transport ont ainsi augmenté de 6%, mais se situent encore 10% au-dessous de la valeur de 2019. Près des quatre cinquièmes de la prestation totale ont été fournis par le trafic routier motorisé privé (voitures, motos, cars privés).

Solde relatif de pendulaires, en 2021

Niveau géographique: cantons



0 25 km

Pendulaires entrants moins pendulaires sortants, en pour-cent des pendulaires habitant dans le canton¹



¹ sans les frontaliers en direction ou en provenance de l'étranger

Transport transfrontalier de personnes

	2015	2021
Route: voitures de tourisme, motos, cars		
Nombre moyen de véhicules entrant et sortant par jour	1 126 200	779 100
Nombre moyen de personnes entrant et sortant par jour	2 126 400	1 158 400
Part du trafic de loisirs	47%	41%
Part du trafic pendulaire	24%	27%
Part du trafic pour les achats	22%	22%
Part du trafic pour les voyages professionnels	8%	5%
Part des autres motifs	...	4%
Part du trafic de transit ¹	13%	14%
Rail		
Nombre moyen de personnes entrant et sortant par jour	80 500	55 100
Part du trafic de loisirs	50%	45%
Part du trafic de transit ¹	18%	14%

¹ trafic traversant la Suisse et dont l'origine et la destination se situent hors de la Suisse

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Carte p. 250 OFS – Pendularité (PEND), Relevé structurel (RS)

Tableau p. 250 OFS – Transport transalpin et transfrontalier de personnes (A+GQPV)

Données les plus récentes

janv. 2023

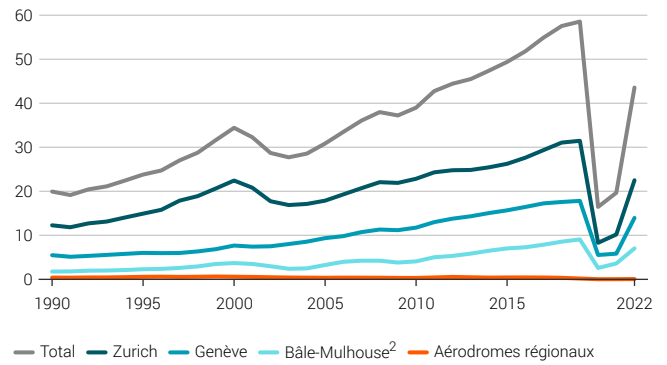
août 2023

MOINS DE PASSAGERS AÉRIENS

En 2022, les aéroports suisses ont enregistré 43,6 millions de personnes à l'arrivée et au départ (transferts compris) pour le trafic de ligne et charter. Le nombre de passagers était donc encore inférieur de 26% au niveau de 2019, l'année précédant le début de la pandémie de COVID-19. L'aéroport suisse le plus fréquenté est celui de Zurich, avec 22,5 millions de passagers en 2022, devant Genève avec 14,0 millions de passagers et Bâle-Mulhouse avec 7,0 millions de passagers. Environ 81% des personnes ayant voyagé au départ d'un aéroport suisse en 2022 avaient pour destination un pays d'Europe.

Passagers aériens dans le trafic de ligne et charter

En millions de passagers¹ à l'arrivée et au départ

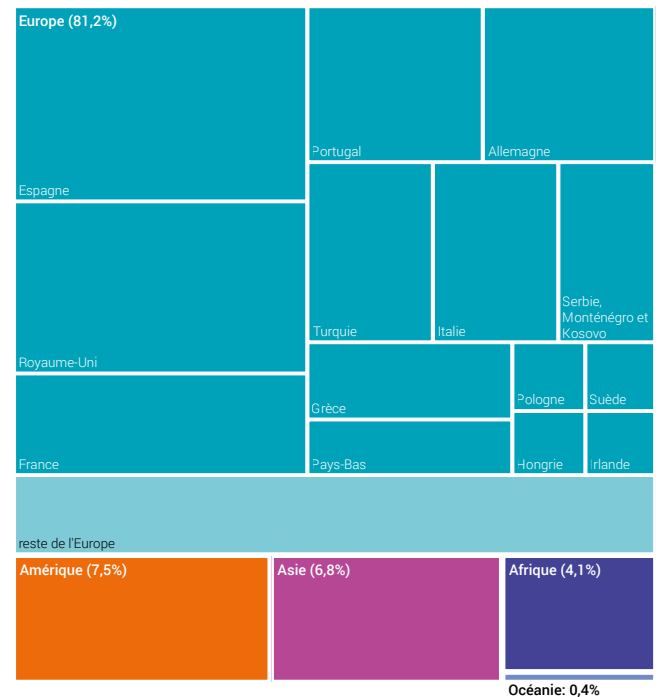


¹ passagers locaux et en transfert
² trafics suisse et français

Passagers aériens selon la destination finale, en 2022

Passagers locaux au départ des aéroports suisses dans le trafic de ligne et charter

Total 18 652 584 passagers



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 251

Sources

OFS, OFAC – Trafic aérien, trafic de ligne et charter (AVIA_LC)

Données les plus récentes

févr. 2023

Transport de marchandises

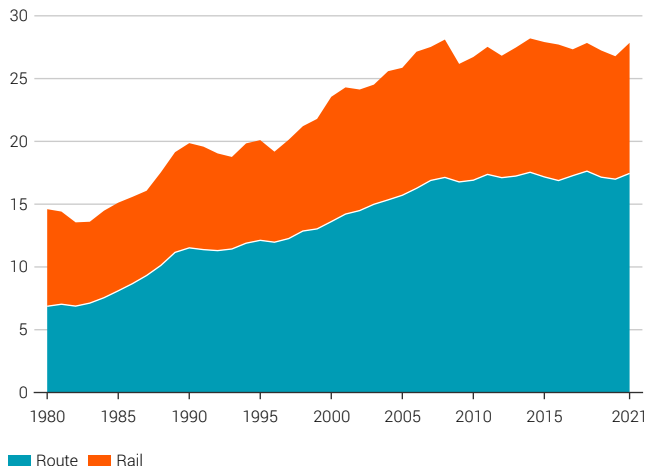
Les prestations de transport sur route et sur rail continuent d'évoluer en dessous du niveau record atteint en 2014.

En Suisse, le transport de marchandises se fait en premier lieu par voie terrestre, donc sur route et sur rail. Ces deux modes de transport ont fourni en 2021 des prestations de transport de 27,8 milliards de tonnes-kilomètres, une tonne-kilomètre correspondant au transport d'une tonne sur un kilomètre. Le chiffre de 28,2 milliards de tonnes-kilomètres atteint en 2014 n'a plus été égalé depuis. Cependant, les prestations du transport de marchandises n'ont guère varié ces dernières années et n'ont que légèrement diminué au début de la pandémie de COVID-19, contrairement au transport de personnes. En 2021, dans les transports terrestres, 63% des prestations de transport ont été fournies par la route et 37% par le rail. La part de ce dernier était nettement plus importante (74%) dans le transport transalpin de marchandises.

Au sein du transport de marchandises par route, la part du lion des prestations de transport (95%) était assurée en 2021 par des véhicules lourds, à savoir des camions et des tracteurs à sellette. Si, en revanche, on considère les kilomètres parcourus, les véhicules légers (jusqu'à 3,5 tonnes) arrivent en tête avec 69%.

Prestations de transport sur route et sur rail

En mrd de tonnes-kilomètres



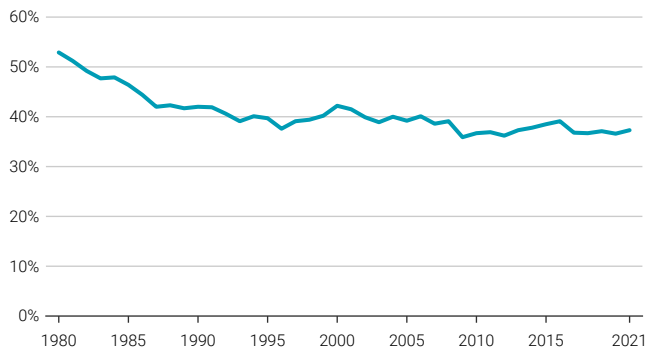
Route Rail

Données de base route: véhicules lourds indigènes et étrangers de transport de marchandises; véhicules légers indigènes de transport de marchandises

Rail: valeurs en tonnes-kilomètres nettes (sans le poids des conteneurs et des véhicules routiers de transport de marchandises en transport combiné)

Part du rail dans les prestations du transport de marchandises¹ (répartition modale)

Part dans les tonnes-kilomètres²

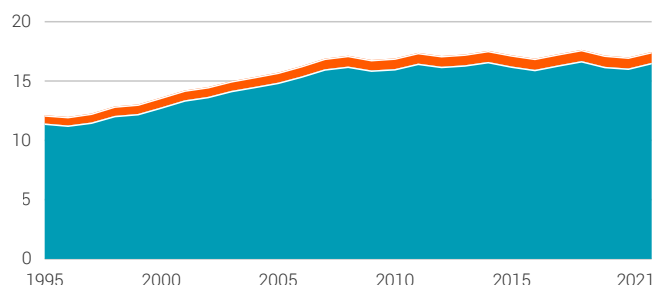


¹ route et rail

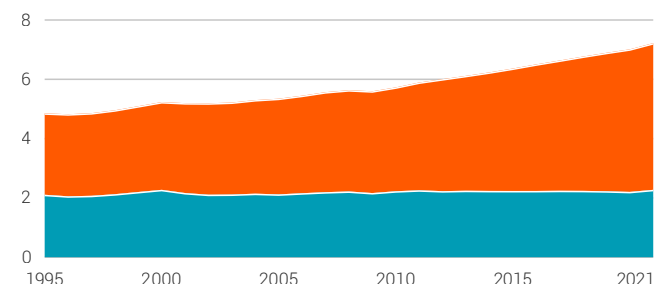
² dans les transports combinés, calculé sans le poids propre des conteneurs et des caisses mobiles (ce qui signifie pour le rail: tonnes-kilomètres nettes)

Prestations dans le transport de marchandises par la route selon le genre de véhicule

Prestations de transport, en milliards de tonnes-kilomètres



Prestations kilométriques, en milliards de véhicules-kilomètres



Véhicules lourds: plus de 3,5 tonnes Véhicules légers: jusqu'à 3,5 tonnes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme à gauche p. 252

Diagrammes à droite p. 252

Données les plus récentes

OFS - Statistique du transport de marchandises (STM)

OFS - Statistique du transport de marchandises (STM), Statistique des transports publics (TP)

nov. 2022

nov. 2022

Accidents de la route

Le nombre d'accidents graves de la circulation a fortement reculé depuis les années 1970.

En 2022, on a dénombré sur les routes suisses 18 396 accidents ayant causé des dommages corporels. Lors de ces événements, 241 personnes ont perdu la vie, 4002 ont été grièvement blessées et 17 896 l'ont été légèrement. En outre, il y a eu 21 morts dans le transport ferroviaire et 4 morts dans le transport aérien civil. Le nombre de victimes décédées ces dernières décennies a fortement diminué, quel que soit le mode de transport. Entre 1970 et 2022, le recul a atteint près de 87% dans le trafic routier. Le nombre de personnes grièvement accidentées dans des voitures a particulièrement baissé, notamment grâce aux améliorations techniques.

VOYAGER EN TRAIN, C'EST PLUS SÛR

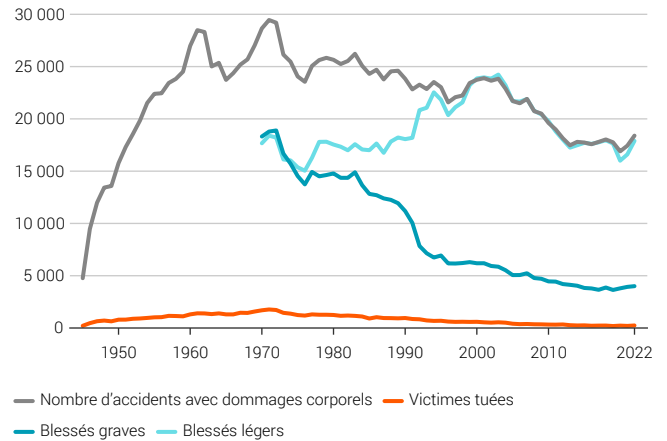
Le risque d'être tué dans un accident varie beaucoup selon le moyen de transport. Les voyages en train sont les plus sûrs en termes de distances parcourues: en moyenne, au cours des dix dernières années (2012 à 2021), il y a eu en train un décès par 191 milliards de personnes-kilomètres (ce qui correspond à 4,8 millions fois le tour de la terre). La voiture est également un moyen de transport relativement sûr, alors que les trajets à vélo et surtout à motocycle sont bien plus dangereux. Toutefois, si le risque de décès n'est pas calculé en fonction du nombre de kilomètres parcourus, mais du temps passé sur la route, le vélo obtient un bien meilleur résultat.

Comparaison des risques des moyens de transport terrestres (sélection), de 2012 à 2021

Un décès pour:	Risque de mourir en fonction de la distance parcourue, mesurée par rapport au moyen de transport le plus sûr, le chemin de fer (=1)
Chemin de fer 190,78 mrd de personnes-km	1
Voiture de tourisme 1,14 mrd de personnes-km	168 fois
Vélo (sans vélo électrique) 0,10 mrd de personnes-km	1 991 fois
Motocycle 0,04 mrd de personnes-km	4 768 fois

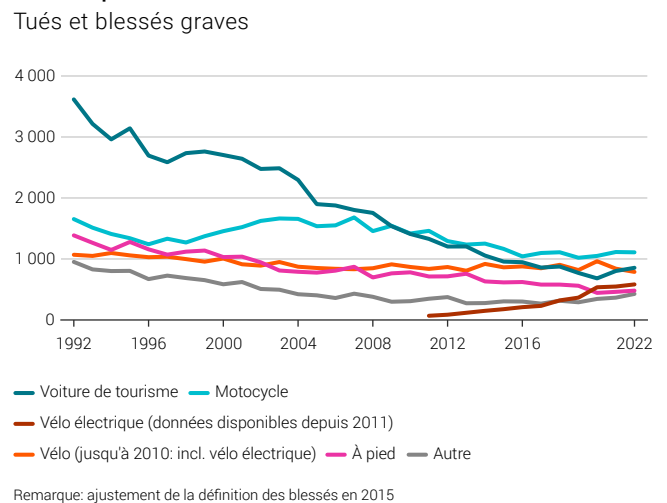
Les risques ont été calculés en rapportant, pour chaque moyen de transport considéré, le nombre de passagers ou d'usagers tués aux personnes-kilomètres effectués en Suisse. Pour réduire l'influence des variations à court terme sur les résultats, une période de dix ans a été prise en considération (de 2012 à 2021).

Accidents et victimes de la circulation routière



Remarque: la distinction entre blessés légers et blessés graves a été introduite en 1970. En 1992 et en 2015, les définitions ont été ajustées.

Victimes d'accidents graves de la route selon le moyen de transport utilisé



Remarque: ajustement de la définition des blessés en 2015

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes à droite p. 253

Diagramme à gauche p. 253

Sources

OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU)

OFS – Prestations du transport de personnes (PV-L); Statistique des transports publics (TP); OFROU, OFS – Accidents de la circulation routière (SVU); OFT – Nouvelle base de données d'événements

Données les plus récentes

mai 2023

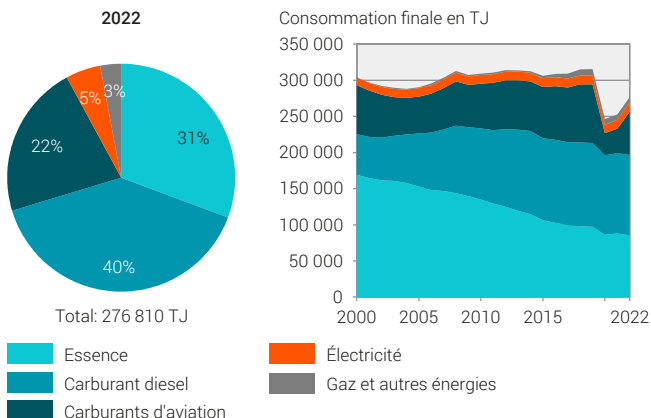
août 2023

Impact environnemental du trafic

En 2022, 36% de l'énergie finale consommée en Suisse était imputable aux transports, une part plus importante que celle des ménages ou de l'industrie.

Comme les transports couvrent la majeure partie de leurs besoins énergétiques avec des produits pétroliers (93% en 2022), leurs émissions de gaz à effet de serre sont importantes: en 2021, les transports étaient responsables de 38% des émissions de CO₂ en Suisse (sans compter l'aviation internationale). Ce pourcentage a augmenté depuis 1990. En revanche, les émissions de certains polluants atmosphériques dues au trafic, comme l'oxyde d'azote, ont nettement diminué au cours des dernières décennies. Les émissions sonores font également partie des effets négatifs des transports sur l'environnement: un peu plus de 13% de la population est exposée à son domicile à des nuisances sonores supérieures aux valeurs limites légales pendant la journée et 12% pendant la nuit (2015).

Consommation d'énergie imputable aux transports



Émissions de CO₂ et de certains polluants atmosphériques liées aux transports

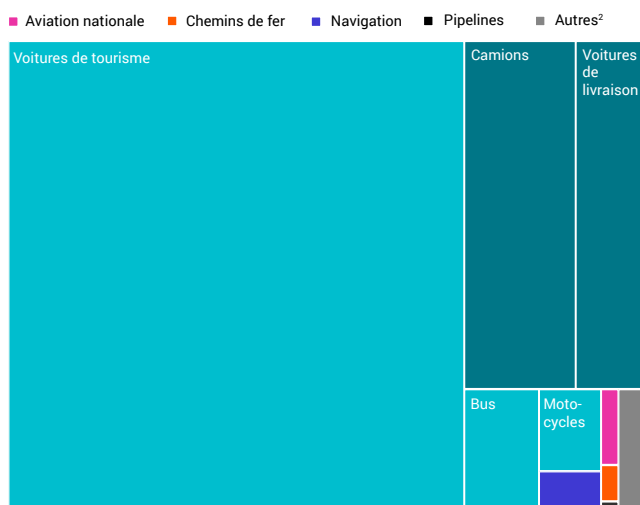
	1990	2000	2010	2020	2021
Dioxyde de carbone (CO₂)¹					
Transports sans l'aviation internationale, en mios de tonnes	14,6	15,8	16,3	13,5	13,7
Part des transports dans le total des émissions (sans l'aviation internationale) ²	32,8%	36,1%	36,2%	39,4%	38,2%
Aviation internationale, en mios de tonnes	3,1	4,7	4,3	2,1	2,3
Polluants atmosphériques³					
Poussières fines (PM10) ⁴ , en milliers de tonnes	6,1	5,7	5,1	4,1	4,2
Part des transports dans le total des émissions	22,8%	29,1%	29,6%	30,2%	31,1%
Oxydes d'azote (NO _x), en milliers de tonnes	87,4	71,0	53,7	32,3	31,1
Part des transports dans le total des émissions	60,5%	63,2%	61,1%	58,5%	56,4%
Composés organiques volatils (NMVOC), en milliers de tonnes	89,9	38,0	15,9	8,2	8,3
Part des transports dans le total des émissions	30,7%	24,6%	16,0%	11,1%	11,2%

1 émissions selon la délimitation de l'ordonnance sur le CO₂ calculées sur la base des quantités de carburant vendues en Suisse, y compris le tourisme à la pompe et la différence statistique
 2 total des émissions directes et indirectes de CO₂ selon les définitions de l'ordonnance sur le CO₂
 3 émissions sur le territoire suisse ou dans l'espace aérien suisse (principe de territorialité); sans le tourisme à la pompe et la différence statistique par rapport à la quantité vendue
 4 émissions dues à la combustion de carburant et au processus d'abrasion

Émissions de CO₂ imputables aux transport¹ selon le moyen de transport, en 2021

Sans l'aviation internationale

Total 13,7 mios de tonnes



¹ émissions suisses selon la délimitation de l'ordonnance sur le CO₂ (principe de la quantité vendue)
² tourisme à la pompe, militaire, incendies de véhicules, différence statistique

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Sources

Données les plus récentes

Tableau p. 254	OFEV – Système d'information sur les émissions en Suisse (EMIS)	avril 2023
Diagramme en haut p. 254	OFEN – Statistique globale de l'énergie	août 2023
Diagramme en bas p. 254	OFEV – Système d'information sur les émissions en Suisse (EMIS)	avril 2023

Coûts et financement des transports

Les coûts des transports ont augmenté dans de nombreux domaines, que ce soit pour les usagers, l'État ou la collectivité.

En 2019, les coûts des transports motorisés par route, par rail et par air se sont montés à 96,3 milliards de francs, soit 12% de plus qu'en 2010. Les trois quarts des coûts sont dus aux dépenses pour les infrastructures et les moyens de transport, le quart restant correspondant aux coûts des accidents et des dommages à l'environnement et à la santé liés aux transports. Les coûts des transports routiers (76,8 milliards au total) ont pesé beaucoup plus lourd que ceux des transports ferroviaires (12,1 milliards) et de l'aviation (7,4 milliards). À noter que la grande majorité du transport passe par la route. Les coûts sont pris en charge non seulement par les usagers eux-mêmes, mais aussi par l'État et la collectivité, c'est-à-dire par les personnes non concernées qui subissent les effets négatifs du trafic.

Coûts totaux du transport

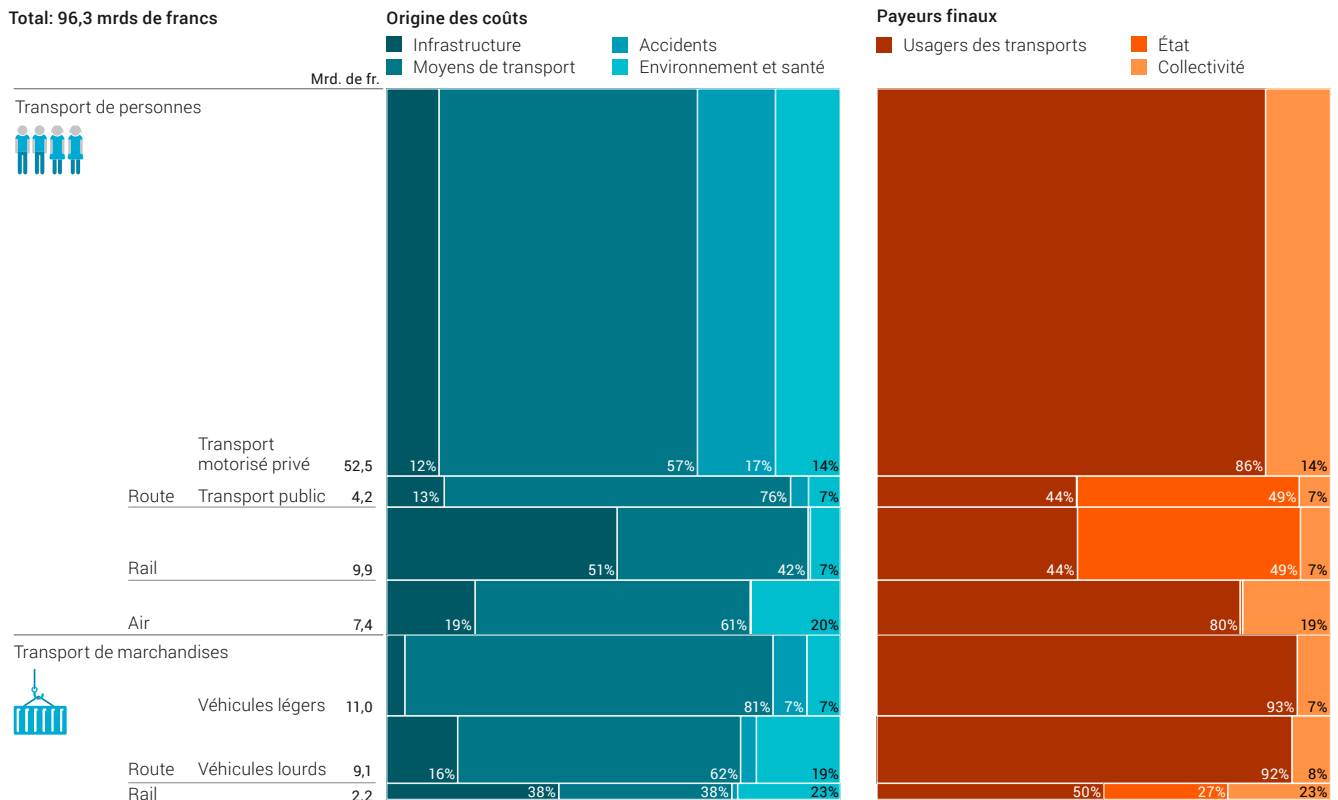
Y compris les coûts immatériels induits par les atteintes à l'environnement et à la santé ainsi que par les accidents

	2010	2015	2018	2019
Total¹, en mrd de francs	86,0	89,6	94,9	96,3
Transport routier ²	70,6	72,3	76,2	76,8
Transport ferroviaire	9,8	11,0	11,7	12,1
Aviation ³	5,6	6,4	6,9	7,4
Transport de personnes ⁴	66,9	68,8	73,0	74,0
Transport de marchandises	19,1	20,8	21,9	22,3

- 1 sans la navigation (données uniquement disponibles pour 2015: 0,3 mrd de fr.)
- 2 sans la mobilité douce, mais y compris transports publics routiers
- 3 trafic de ligne et charter, y compris le fret dans les soutes des aéronefs
- 4 dans le cas de l'aviation y compris le fret dans les soutes des aéronefs

Origine des coûts et payeurs finaux selon la forme de transport, en 2019

Total: 96,3 mrd de francs



Le mode de transport sur l'eau avec 199 millions de francs dans le transport de personnes et 144 millions de francs dans le transport de marchandises n'est pas pris en considération dans la figure (état 2015). Route: sans les déplacements à pied et à vélo. Air: trafic de ligne et charter, incl. fret dans les soutes des aéronefs. En raison de leur faible part, les entreprises de transport ne sont pas mentionnées parmi les payeurs finaux. Elles prennent en charge 0,1% des coûts des transports publics routiers et 0,6% des coûts du transport de marchandises par rail.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme et tableau p. 255

Sources

OFS – Statistique des coûts et du financement des transports (CFT)

Données les plus récentes

nov. 2022



Domaine statistique 12

Monnaie, banques, assurances

Le présent chapitre fournit des informations statistiques sur la structure et l'évolution des opérations du secteur bancaire, lequel joue un rôle important en Suisse. En sa qualité de banque centrale indépendante, la Banque nationale suisse mène la politique monétaire, régleme la circulation du numéraire, facilite le trafic des paiements et conseille la Confédération dans les questions monétaires. Elle publie en outre un volume important de données statistiques, par exemple sur le secteur bancaire, le nombre de billets de banque en circulation ou encore le taux directeur de la BNS. Certaines de ces données sont présentées dans ce chapitre.

Ce domaine statistique contient par ailleurs de nombreuses données sur le marché suisse de l'assurance, le nombre d'emplois, les primes, les prestations d'assurance et les revenus.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

La Banque nationale suisse (BNS) met à disposition un grand volume de données. Celles de la statistique bancaire (p. ex. bilans, données structurelles) sont collectées auprès des banques résidentes et publiées tous les mois ou tous les ans. Celles concernant les paiements de la clientèle sont fournies tous les mois par les principales banques résidentes concernées. Le portail de données de la BNS présente en outre chaque semaine les «Données importantes de politique monétaire» (p. ex. le taux directeur de la BNS) et chaque mois les «Données économiques» (notamment sur la BNS, les marchés financiers, l'économie de la Suisse et les relations économiques internationales).

Les données statistiques des assureurs privés proviennent des comptes annuels des institutions d'assurance surveillées en Suisse. De son côté, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) obtient et consolide les comptes annuels.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques**

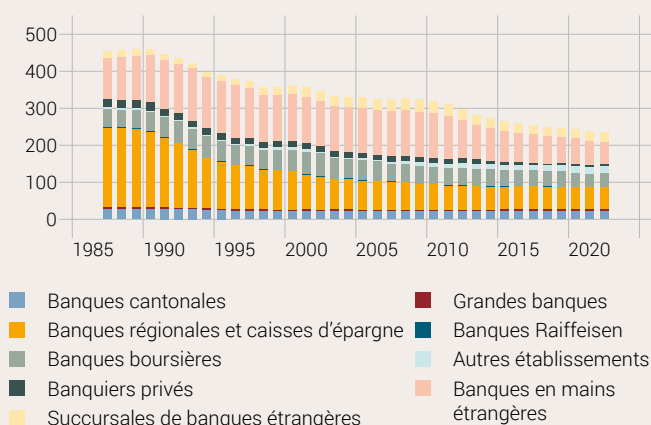
→ p. 105

L'essentiel en bref

En 2022, la Banque nationale suisse (BNS) a progressivement relevé son taux directeur. Ce resserrement de la politique monétaire a entraîné un recul de la monnaie centrale, une stabilisation des agrégats monétaires larges (M2 et M3) et un flux croissant de numéraire vers la BNS. Les 235 banques domiciliées en Suisse (résidentes) emploient au total 109 137 personnes en équivalents plein temps. Fin 2022, la somme de leurs bilans s'élevait à 3339,7 milliards de francs, et leur bénéfice agrégé (résultat de la période), à 6,5 milliards. Durant l'exercice, elles ont géré des fonds fiduciaires à hauteur de 201,9 milliards et des titres pour 6837,1 milliards pour le compte de leur clientèle. D'après les données disponibles, la plupart des paiements de la clientèle sont effectués en Suisse, et les virements au moyen de documents imprimés reculent depuis des années

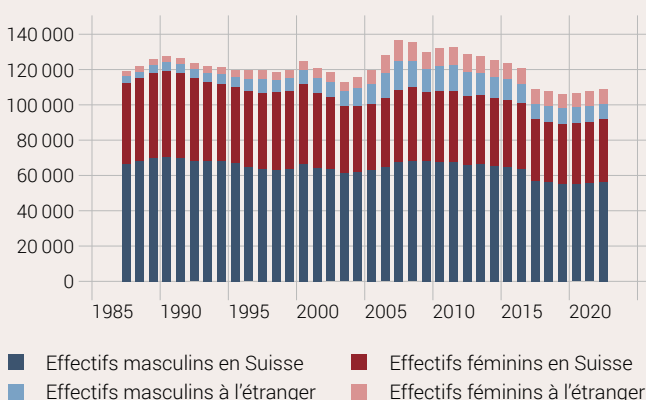
En 2021, les 183 institutions privées d'assurance et de réassurance en Suisse employaient environ 40 000 personnes à temps plein. La même année, les assureurs privés ont enregistré des primes brutes de 119 milliards de francs et ont effectué des paiements pour des cas d'assurance à hauteur de 75 milliards de francs. Au total, les institutions d'assurance suisses ont réalisé un résultat agrégé de 7,5 milliards de francs durant l'exercice 2021 et ont fait état d'un rendement des fonds propres de 8,73%.

Nombre de banques en Suisse



Évolution des effectifs des banques

En équivalents plein temps, perspective maison mère



LES BANQUES SUISSES

	2000	2010	2015	2019	2020	2021	2022
Nombre de banques	375	320	266	246	243	239	235
Somme des bilans (en mios de francs)	2 124 880	2 714 526	3 026 117	3 317 617	3 467 236	3 587 730	3 339 724
Résultat opérationnel (en mios de francs)	22 814	7 766	6 857	-2 313	14 530	9 031	8 400
Bénéfice / Perte (résultat de la période, en mios de francs)	19 163	10 638	15 788	614	13 649	7 789	6 518
Opérations fiduciaires (en mios de francs)	411 641	201 829	114 016	196 988	122 076	111 663	201 981
Effectifs (en équivalents plein temps)	124 998	132 010	123 890	106 091	106 631	107 477	109 137

ASSUREURS-VIE

Montants en mrds de francs

	2019	2020	2021
Primes brutes comptabilisées	32,022	26,750	24,989
dont assurance collective en prévoyance professionnelle	22,050	17,402	15,584
assurance individuelle de capital	4,681	4,063	4,110
assurance-vie liée à des parts de fonds	1,812	1,746	1,909
succursales à l'étranger	1,717	1,790	1,465
Paiements pour cas d'assurance	53,553	29,436	27,872
Bénéfice sur les placements de capitaux	8,645	7,008	7,433
Bénéfices annuels	1,516	1,011	1,368
Total du bilan	328,615	325,803	325,827
Placements de capitaux	307,834	307,726	305,040
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	14,399	13,506	13,078

ASSUREURS CONTRE LES ACCIDENTS ET LES DOMMAGES

Montants en mrds de francs

	2019	2020	2021
Primes brutes comptabilisées	45,858	46,692	48,838
dont total en Suisse dans l'assurance direct	28,576	29,130	29,844
maladie	11,186	11,504	11,798
incendie, dommages matériels	4,150	4,275	4,349
accident	3,176	3,248	3,309
véhicules terrestres – casco	3,372	3,419	3,509
– responsabilité civile	2,601	2,568	2,556
responsabilité civile	1,996	2,040	2,171
Paiements pour cas d'assurance	25,414	23,672	24,720
Bénéfice sur les placements de capitaux	9,550	5,970	6,059
Bénéfices annuels	10,081	6,259	6,031
Total du bilan	179,311	179,407	186,882
Placements de capitaux	142,304	140,843	147,200
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	45,985	45,600	45,903

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, la BNS et la FINMA proposent une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Monnaie, banques, assurances contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 12A

Monnaie

Politique monétaire • Taux directeur de la BNS • Monnaie centrale
Autres agrégats monétaires • Numéraire / Circulation des billets

→ p. 261

RUBRIQUE 12B

Banques

Nombre d'établissements • Effectifs • Données sur les bilans • Compte de résultat
Opérations fiduciaires • Stocks de titres • Paiements de la clientèle

→ p. 263

RUBRIQUE 12C

Assurances

Nombre d'institutions d'assurance • Assureurs directs et réassureurs
Recettes de primes • Prestations d'assurance

→ p. 265

Monnaie

Durant le second semestre 2022, la Banque nationale suisse (BNS) a plusieurs fois relevé son taux directeur. La monnaie centrale a globalement reculé l'année dernière. Le numéraire était en effet composé d'un nombre plus important de billets en circulation, mais leur valeur totale était en recul par rapport à 2021.

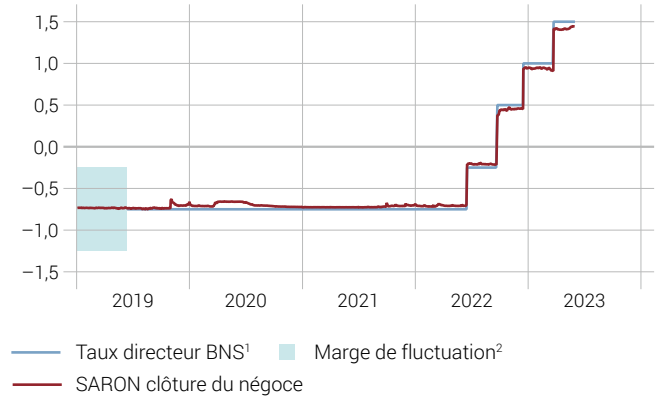
La Banque nationale met en œuvre sa politique monétaire en influant sur le niveau des taux d'intérêt du marché monétaire. Elle fixe à cet effet son taux directeur et vise à maintenir les taux d'intérêt à court terme du marché monétaire gagé à un niveau proche du taux directeur. En septembre 2022, la BNS a fait passer celui-ci de -0,25% à +0,5%, mettant ainsi un terme à la période des taux négatifs qui avait commencé en janvier 2015.

RECU DE LA MONNAIE CENTRALE

La monnaie centrale se compose des billets de banque en circulation et des avoirs à vue des banques résidentes auprès de la BNS. En 2022, elle a reculé de 21%. Ce repli résulte du resserrement de la politique monétaire, et en particulier des opérations de résorption de liquidités mises en œuvre à cette fin.

Quant à la monnaie au sens large (agrégats M2 et M3), son volume n'a pas augmenté en 2022. Cela s'explique par la croissance des taux d'intérêt à long terme. Fin 2022, l'agrégat M2 (numéraire en circulation, dépôts à vue, comptes de transactions et dépôts d'épargne) avait reculé de 3,2% par rapport à fin 2021. Quant à M3 (M2 + dépôts à terme), il n'a guère évolué en un an.

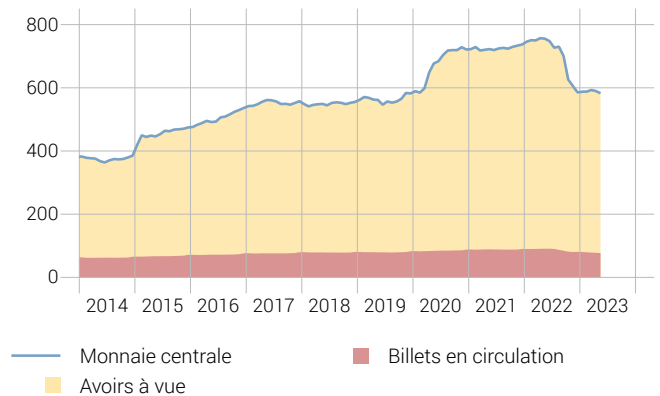
Taux d'intérêt à court terme



1 À compter du 13 juin, elle fixe le taux directeur de la BNS.
2 Du 3 janvier 2000 au 13 juin 2019, la Banque nationale assignait une marge de fluctuation au Libor à trois mois pour le franc.

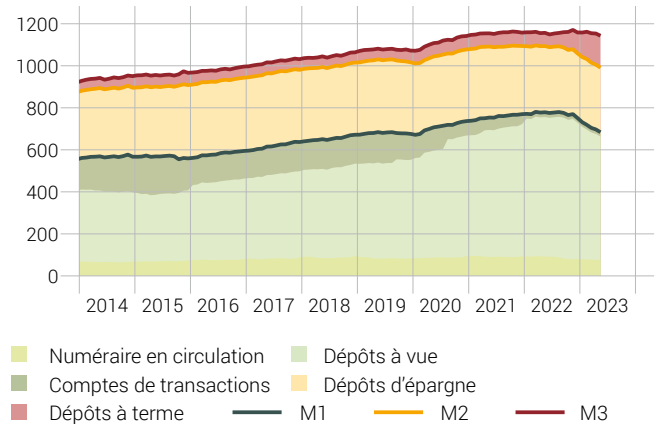
Monnaie centrale

En mrds de francs



Agrégats monétaires

En mrds de francs



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 261

Diagrammes au centre et en bas p. 261

Sources

Bourse suisse (SIX), BNS

Banque nationale suisse (BNS)

Données les plus récentes

mai 2023

mai 2023

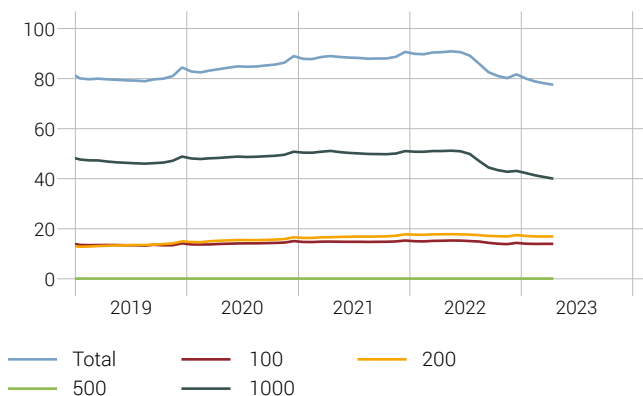
CROISSANCE DU NOMBRE DE BILLETS DE BANQUE EN CIRCULATION EN 2022

Les retours de billets à la Banque nationale ont augmenté après le relèvement du taux directeur de la BNS en juin 2022. En effet, comme le numéraire n'est pas rémunéré, une augmentation des taux d'intérêt se traduit par une baisse de la demande de grosses coupures, principalement utilisées comme réserve de valeur. De ce fait, le montant total des billets en circulation a reculé. En 2022, il s'est inscrit à 87,2 milliards de francs en moyenne annuelle, en recul de 1,3% par rapport à 2021. À l'inverse, le nombre de billets en circulation a augmenté de 1,1%, pour s'établir à une moyenne de 537,6 millions. Cette légère hausse indique que, malgré la transformation numérique, la population suisse utilise encore le numéraire pour effectuer ses paiements, en recourant surtout aux petites coupures.

La BNS met en circulation des billets de banque selon les nécessités du trafic des paiements et retire de la circulation les billets usés ou détériorés et les billets qui sont excédentaires du fait des fluctuations saisonnières. En 2022, la BNS a mis en circulation 292,1 millions de billets et en a retiré 301,6 millions. Des coupures de 1000, de 200, de 100, de 50, de 20 et de 10 francs de la neuvième série de billets sont en circulation.

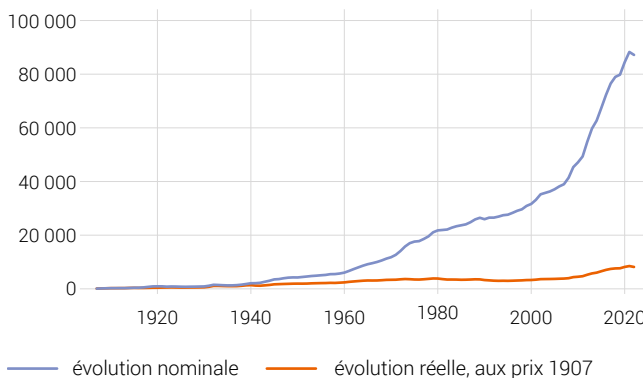
Billets en circulation

Coupures
En mrd de francs



Billets en circulation

En mios de francs



Circulation moyenne des billets de banque suisses en 2022

Dénomination	Valeur en francs		Nombre de billets	
1000	48 311 729 460	55,4%	48 311 729	9,0%
500*	91 486 050	0,1%	182 972	0,0%
200	17 491 569 358	20,1%	87 457 847	16,3%
100	14 831 801 525	17,0%	148 318 015	27,6%
50	3 644 982 893	4,2%	72 899 658	13,6%
20	1 996 474 691	2,3%	99 823 735	18,6%
10	805 792 990	0,9%	80 579 299	15,0%
Total	87 173 836 967	100%	537 573 255	100%

* Ces billets appartiennent encore à la sixième série de billets.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes et tableau p. 262

Sources

Banque nationale suisse (BNS)

Données les plus récentes

mai 2023

Banques

En 2022, le nombre de banques résidentes a de nouveau baissé, tandis que les effectifs se sont légèrement accrus. La somme des bilans de ces banques et la valeur des stocks de titres dans les dépôts de leur clientèle ont reculé.

Le nombre d'établissements a diminué de manière continue ces dernières années. Fin 2022, la Suisse comptait 235 banques (juridiquement indépendantes). Ces établissements possèdent un réseau de succursales (lesquelles ne sont pas juridiquement indépendantes) en Suisse (2542 en 2022) et à l'étranger.

Les effectifs des banques résidentes ont progressé de 1660 équivalents plein temps (EPT), soit de 1,5%, s'inscrivant à 109 137 EPT.

La somme des bilans des banques résidentes (maisons mères) a reculé de 6,9% en 2022, passant à 3339,7 milliards de francs.

À l'actif, les postes les plus importants étaient – comme les années passées – les suivants: créances hypothécaires, liquidités et créances sur la clientèle (poste qui regroupe les autres prêts à la clientèle). Au passif, les principaux postes étaient les suivants: engagements résultant des dépôts de la clientèle, engagements envers les banques et emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage.

BÉNÉFICE DÉGAGÉ DE LA SOMME DES BILANS EN 2022

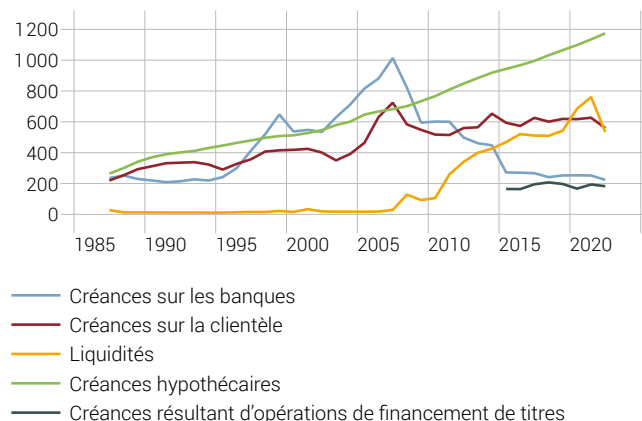
La somme des produits et des charges des opérations bancaires «ordinaires» est égale au résultat. En 2022, celui-ci s'est élevé à 8,4 milliards de francs. Après prise en compte des produits et recettes extraordinaires, on obtient le résultat de la période (bénéfice ou perte). Pour l'ensemble des banques, ce dernier s'est établi à 6,5 milliards de francs.

Les fonds fiduciaires gérés par les banques se sont accrus en 2022 de 90,3 milliards de francs, passant à 201,9 milliards. L'essentiel a été placé en dollars des États-Unis.

i Dans le cadre du mandat qui lui est conféré par la loi, la BNS collecte des données auprès des banques domiciliées en Suisse. Afin de garantir la confidentialité de ces données, celles-ci sont publiées de manière agrégée, par catégorie de banques. La BNS définit ces catégories en fonction de différentes caractéristiques telles que le domaine d'activité, le rayon géographique ou encore la forme juridique.

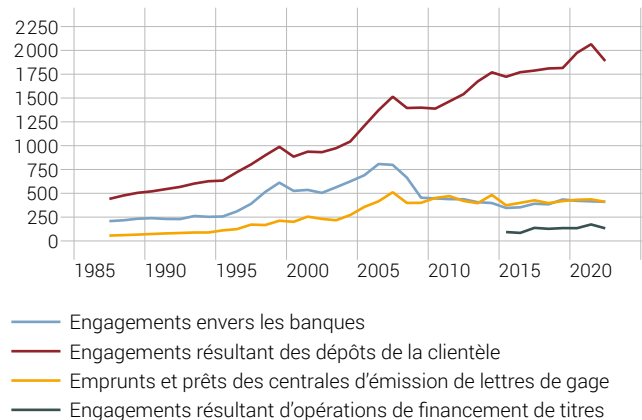
Sélection de postes du bilan (actif)

En mrd de francs, perspective maison mère



Sélection de postes du bilan (passif)

En mrd de francs., perspective maison mère



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes et tableaux p. 259, p. 263 et p. 264

Sources

Banque nationale suisse (BNS)

Données les plus récentes

mai 2023

RECU DES STOCKS DE TITRES

Les données sur les stocks de titres concernent les dépôts ouverts de la clientèle auprès des comptoirs résidents des banques établies en Suisse. Elles se rapportent aux titres gérés pour la clientèle résidente de même qu'aux titres gérés ou conservés pour la clientèle non résidente. En 2022, ces stocks ont reculé de 1101 milliards de francs, passant à 6837 milliards.

PAIEMENTS DE LA CLIENTÈLE POUR LA PLUPART EN FRANCS

Les paiements de la clientèle sont des paiements pour lesquels le donneur d'ordre ou le bénéficiaire sont clients d'une banque. Ils sont principalement déclenchés par des virements bancaires et des recouvrements directs et ne comprennent ni les paiements interbancaires ni les paiements par carte.

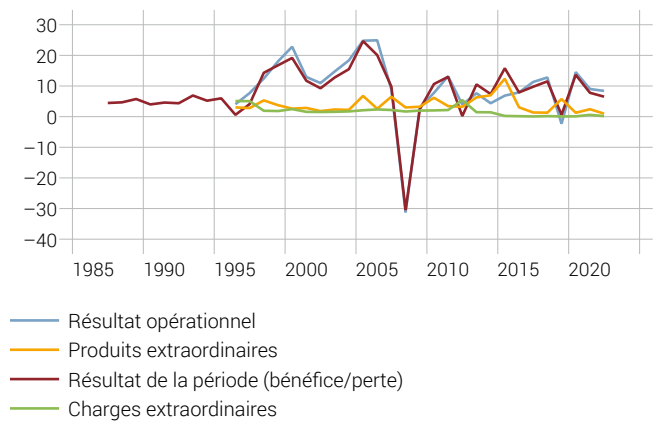
La très grande majorité des paiements de la clientèle effectués entre banques résidentes l'ont été en francs. Les paiements effectués entre une banque résidente et une banque non résidente (du fait que le débiteur ou le bénéficiaire détient son compte dans cette dernière) ont été peu nombreux. Parmi eux, ceux en monnaies étrangères ont porté sur des montants bien plus importants que ceux en francs.

Paiements de la clientèle, en 2022

	Entre banques résidentes		Entre banques résidentes et non résidentes	
	Nombre de paiements (en mios)	Montant (en mios de fr.)	Nombre de paiements (en mios)	Montant (en mios de fr.)
En francs	1 525	6 019 682	13	692 097
En monnaies étrangères	4	1 516 407	43	4 493 098

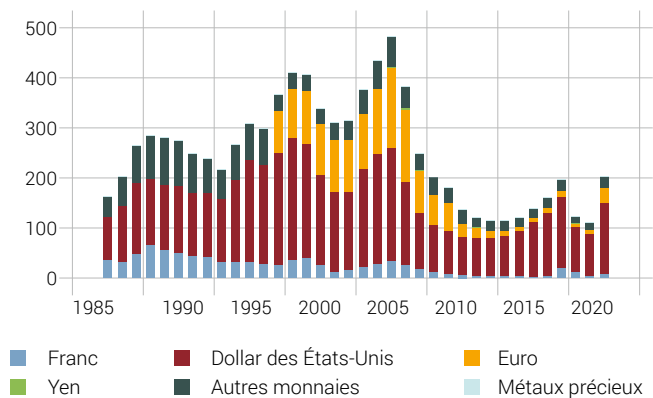
Résultat opérationnel et résultat de la période

En mrds de francs, perspective maison mère



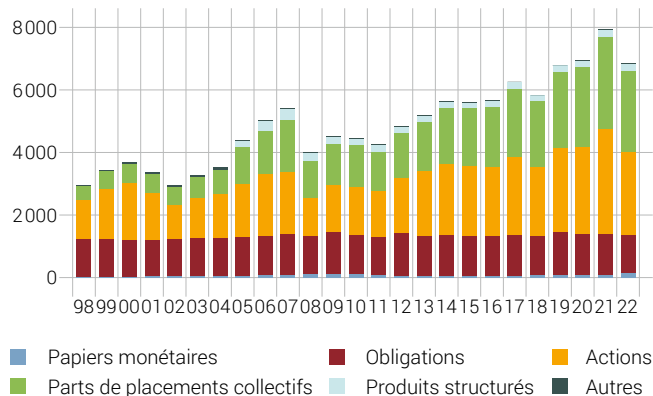
Opérations fiduciaires ventilées par monnaie

En mrds de francs, perspective maison mère



Stocks de titres dans les dépôts de la clientèle, ventilés par catégorie de titres

En mrds de francs, perspective comptoirs résidents



Assurances

En 2021, les assurances-vie ont généré un bénéfice nettement plus élevé qu'en 2020, principalement parce que les institutions d'assurance ont obtenu de meilleurs rendements sur leurs placements de capitaux. Les bénéfices liés à l'assurance contre les dommages et à la réassurance ont diminué par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'exercice 2021, les entreprises d'assurance-vie suisses ont enregistré des primes brutes de 25 milliards de francs (année précédente: 26,8 milliards de francs), soit -6,6%. Le net recul des primes est dû à un underwriting plus restrictif (examen plus strict des risques) dans l'assurance complète de la prévoyance professionnelle. Avec une part de près de 62%, la prévoyance professionnelle domine le marché suisse de l'assurance-vie. Reste que les primes en résultant contiennent également des prestations de libre passage provenant de reprises de contrats entiers ainsi que d'entrées en fonction dans le cadre de contrats existants. Dans l'assurance individuelle, les primes ont augmenté de 5%.

En 2021, les revenus des placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie ont connu une évolution plus favorable que l'année précédente (+6,1%). Cela explique en grande partie l'augmentation des bénéfices annuels à 1,4 milliard de francs (+35,3%). Le rendement des fonds propres s'élevait à 10,46% (année précédente: 7,49%).

DES PRIMES PLUS ÉLEVÉES POUR LES ASSURANCES CONTRE LES DOMMAGES

Les primes encaissées en 2021 par les entreprises suisses d'assurance contre les dommages se sont chiffrées au total à 48,8 milliards de francs (année précédente: 46,7 milliards). Dans les affaires suisses directes, les primes brutes encaissées par les assureurs dommages ont atteint 29,8 milliards de francs (+2,5%). Comme les années précédentes, les primes de la branche maladie, de loin la plus importante, ont fortement augmenté, cette fois de 2,6%. Les branches incendie et dommages matériels ainsi que accidents ont également enregistré des hausses de primes significatives. Malgré la persistance d'une forte concurrence au niveau des prix dans le secteur de l'assurance pour les véhicules automobiles et le deuxième plus faible nombre de nouveaux véhicules à moteur mis en circulation depuis 2009 (3,9% de plus qu'en 2020, mais 14,6% de moins qu'en 2019), le volume des primes de l'assurance pour les véhicules automobiles a augmenté de 1,3% (responsabilité civile et casco). Après les fortes baisses de 2020 liées aux effets de la pandémie, les volumes de primes se sont redressés dans les branches «pertes financières» (+6,0%), «crédit, caution» (+2,8%) et «assistance tourisme» (+0,9%).

Au total, les entreprises suisses d'assurance contre les dommages ont réalisé en 2021 des bénéfices annuels de 6 milliards de francs (-3,6%). Le rendement des fonds propres s'est élevé à 13,14%.

BÉNÉFICE EN BAISSÉ POUR LES RÉASSUREURS

En 2021, le volume des primes brutes des institutions de réassurance surveillées en Suisse est resté stable par rapport à l'année précédente, à 45,6 milliards de francs. Le résultat des placements de capitaux a reculé de plus de 40%. Dans l'ensemble, le résultat annuel a encore diminué par rapport à l'année précédente, qui avait été très médiocre; il est passé de 227 millions de francs à 121 millions. En revanche, le ratio de solvabilité des institutions de réassurance selon le Test suisse de solvabilité (SST) s'est amélioré de 14 points de pourcentage pour atteindre 203%.

183 INSTITUTIONS D'ASSURANCE AU TOTAL

Fin 2021, 183 institutions privées d'assurance et de réassurance étaient soumises à la surveillance de la FINMA, à savoir 84 assureurs directs suisses et 51 étrangers, ainsi que 48 réassureurs suisses. En ce qui concerne les institutions d'assurance pratiquant l'assurance directe, elles se répartissent en 17 assureurs sur la vie (dont 3 sociétés étrangères), 20 assureurs-maladie (dont 2 étrangers) et 98 assureurs dommages (dont 46 étrangers).

Assurances privées, en 2021

Primes brutes comptabilisées, en mrds de francs

Branche d'assurance	Primes	Différence 2020-2021
Assurance-vie	24,989	-6,6%
Assurance-accidents / dommages	48,838	+4,6%
Réassurance	45,559	0,0%

Personnel des institutions d'assurance privées

Seulement les collaborateurs travaillant en Suisse, en fin d'année, nombre de postes à plein temps

	2019	2020	2021
Total	35 160	39 911	39 597
Assureurs-vie	5 371	5 411	5 417
Assureurs dommages	27 268	32 546	31 977
Réassureurs	2 521	1 954	2 203

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableaux p. 258 et p. 265

Sources

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA

Données les plus récentes

mai 2022



Domaine statistique 13

Sécurité sociale

Ce chapitre présente les dix principales assurances sociales. La statistique des caisses de pensions donne une idée de la situation actuelle et de l'évolution de la prévoyance professionnelle (2^e pilier) en Suisse. La statistique des nouvelles rentes présente quant à elle les bénéficiaires de chaque nouvelle rente ou prestation en capital perçue dans le cadre de la prévoyance vieillesse pour la première fois.

Dans une deuxième partie, les résultats des Comptes globaux de la protection sociale décrivent les dépenses, les prestations et les sources de financement de la protection sociale.

La statistique des bénéficiaires de l'aide sociale (relevé exhaustif) renseigne sur le nombre de bénéficiaires et leurs caractéristiques sociodémographiques. La statistique financière de ces prestations relève, sur la base des comptabilités cantonales et communales, le montant net des prestations sociales versées aux bénéficiaires.

La statistique des parcours dans le système de sécurité sociale, qui provient du monitoring «aide sociale, assurance-invalidité et assurance-chômage», permet de voir les interactions et relations entre ces trois systèmes de prestations.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Les résultats présentés dans ce chapitre proviennent des sources de données principales suivantes: la statistique des assurances sociales (OFAS), les comptes nationaux, la statistique de l'aide sociale, les comptabilités publiques au niveau fédéral, cantonal et communal, les registres de l'assurance-chômage, les registres des rentes de la Centrale de compensation, les annonces des institutions de prévoyance et des sociétés d'assurance à l'Administration fédérale des contributions et la statistique des caisses de pensions.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Social**

→ p. 95

Champ thématique **Économie et finances publiques**

→ p. 105

L'essentiel en bref

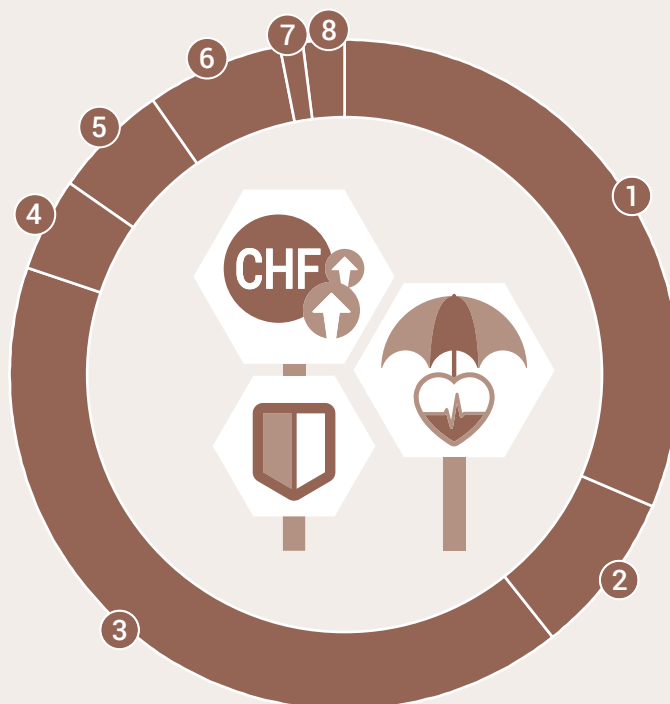
Les principaux indicateurs du domaine de la sécurité sociale montrent une tendance à l'augmentation: le taux de dépenses pour les prestations sociales par rapport au PIB a augmenté de 21,1% en 1996 à 27,9% en 2021. Le 70% des dépenses pour les prestations sociales concerne les domaines de la vieillesse et de la santé. Le nombre de personnes à la retraite augmente chaque année, ce qui va de pair avec une augmentation du nombre de rentes versées et de dépenses y relatives.

Les dépenses pour les prestations sociales reflètent en partie aussi le développement économique, démographique, voire de santé publique. Ainsi, entre 2020 et 2021, deux tendances opposées se sont annulées en termes de dépenses pour les prestations sociales: l'augmentation des dépenses sociales dans les domaines de la santé (+3,0 milliards de francs) et de la vieillesse (+2,5 milliards de francs) a été compensée par la baisse des dépenses sociales dans le domaine du chômage (-6,4 milliards de francs). Durant la même période, les dépenses pour l'aide sociale économique ont baissé. L'augmentation des dépenses dans le domaine de la santé était imputable, entre autres, à la campagne de dépistage et de vaccination contre le COVID-19. Quant au recul des dépenses dans le domaine du chômage – en particulier pour l'indemnisation du chômage partiel – il s'explique par la levée progressive des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 et par la reprise économique qui s'en est suivie à partir du deuxième trimestre 2021.

Dépenses pour les prestations sociales, en 2021

13 **207 mrds de fr.**

1	Maladie/soins de santé	31,4%
2	Invalidité	7,9%
3	Vieillesse	40,8%
4	Survie	4,5%
5	Famille/enfants	5,6%
6	Chômage	6,6%
7	Logement	1,1%
8	Exclusion sociale	2,0%



	2015	2020	2021
Bénéficiaires de l'aide sociale	265 626	272 052	265 125
Taux d'aide sociale	3,2%	3,2%	3,1%
Dépenses pour les prestations sociales	168,5 mrds de fr.	206,4 mrds de fr.	207 mrds de fr.
Dépenses pour les prestations sociales, en pour-cent du PIB	25,0%	29,2%	27,9%
Dépenses nettes pour l'aide sociale économique	2,6 mrds de fr.	2,8 mrds de fr.	2,8 mrds de fr.
Part de bénéficiaires de l'aide sociale qui ont un emploi (personnes actives occupées)	26,0%	28,6%	31,6%
Nombre de bénéficiaires de rentes vieillesse AVS (en rentes)	2 239 000	2 438 000	2 470 000
Nombre de bénéficiaires de prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse	197 400	218 900	219 900
Nombre de bénéficiaires de prestations complémentaires à l'assurance-invalidité	113 800	119 000	121 300
Dépenses totales pour les prestations complémentaires	4,8 mrds de fr.	5,4 mrds de fr.	5,4 mrds de fr.
2 ^e pilier: nombre de bénéficiaires de rentes de vieillesse	720 815	842 357	869 722
Nombre d'institutions de prévoyance	1 782	1 434	1 389

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Sécurité sociale contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 13A

Assurances sociales

AVS • Prévoyance professionnelle • Assurance-invalidité • Assurance-maladie
Assurance-accidents • Assurance chômage • Allocations familiales • Allocations pour perte de gain

→ p. 271

RUBRIQUE 13B

Aide sociale et autres prestations sociales sous condition de ressources

Prestations complémentaires • Aide sociale économique
Autres prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté

→ p. 273

RUBRIQUE 13C

Comptes globaux de la protection sociale

Dépenses pour les prestations sociales par régime et par fonction • Comparaison dans le temps

→ p. 275

RUBRIQUE 13D

Biographies sociales

Situation avant l'entrée dans une prestation • Situation après la sortie d'une prestation

→ p. 276

RUBRIQUE 13E

Prévoyance vieillesse

Nouvelles rentes AVS • Nouvelles rentes de la prévoyance professionnelle • Nouvelles prestations en capital de la prévoyance professionnelle • Nouvelles prestations en capital du pilier 3a • Comparaisons par sexe

→ p. 277

Assurances sociales

Alors que le nombre de bénéficiaires de rentes de vieillesse et du 2^e pilier continue de progresser conformément à l'évolution de la structure démographique de la Suisse, le nombre de rentes de l'assurance-invalidité diminue. Les prestations de l'AVS ont atteint 46,8 milliards de francs en 2021, suivies de celles du 2^e pilier pour un montant de 44,8 milliards de francs.

En 2021, les recettes du compte global ont atteint 208,2 milliards de francs. L'AVS (35,1 milliards de francs, deuxième assurance en termes d'importance) et l'AMal (27,1 milliards de francs, troisième) revendent ensemble légèrement plus de cotisations des assurés et des employeurs que la PP (première, avec 61,1 milliards de francs). 86,3% des produits du capital (intérêts et dividendes) vont à la PP (on parle ici de «troisième cotisant»). Cette source de recettes est également importante pour l'AA, l'AVS et l'AMal.

La plus grande partie des prestations est fournie par l'AVS (46,8 milliards de francs), suivie de la PP (44,8 milliards de francs) et de l'AMal (31,5 milliards de francs). Alors qu'en 2012, pour la première fois depuis 1990, toutes les assurances sociales ont enregistré un excédent, l'une ou l'autre d'entre elles a toujours été déficitaire depuis lors.

Le capital financier des assurances sociales a atteint 1301,0 milliards de francs en 2021, passant ainsi la barre des 1000 milliards.

CAISSES DE PENSIONS: 4,5 MILLIONS D'ASSURÉS ACTIFS EN 2021

Fin 2021, l'ensemble des caisses de pensions de Suisse géraient une fortune de 1159 milliards de francs, laquelle était investie dans des actions pour 31,6%, 27,8% en obligations et 20,9% en biens immobiliers.

Les 1389 institutions de prévoyance ont réalisé un résultat net des placements de 87 milliards de francs. Du côté des passifs, les réserves de fluctuations de valeur ont par conséquent augmenté pour atteindre 145 milliards de francs, tandis que le découvert s'est abaissé à 30 milliards de francs.

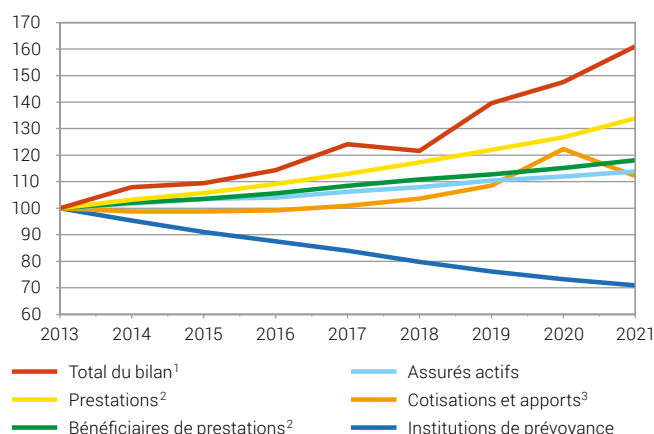
La statistique des caisses de pensions comptait 1,93 million de femmes et 2,54 millions d'hommes durant l'année d'enquête. Ainsi, 4,5 millions d'assurés actifs ont versé au total 21,3 milliards de francs de cotisations réglementaires dans la prévoyance professionnelle. Les bénéficiaires de rentes de vieillesse (346 952 femmes et 522 770 hommes) ont reçu au total 24,6 milliards de francs.

Par ailleurs, 18 557 femmes et 32 657 hommes ont demandé au total 11,3 milliards de francs en 2021, sous forme d'un versement, partiel ou intégral, en capital à la retraite.

i Les assurances sociales suisses – AVS, AI, PC, PP, AMal, AA, APG, AC, AF et PTra – compensent la perte de revenu résultant de la survenance d'un risque social ou complètent le revenu grevé par des risques sociaux. Le compte global des assurances sociales (CGAS) établi par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) fournit un aperçu général des flux financiers de toutes les assurances sociales. Conformément à l'approche harmonisée du CGAS, le produit du capital comprend les recettes liées aux intérêts et aux dividendes qui ont réellement été encaissées. Les gains et les pertes dus aux variations des valeurs boursières figurent dans le compte de capital sous la position «variations de valeur du capital». Les recettes des assurances sociales n'étant donc constituées que des produits réellement comptabilisés, elles peuvent être comparées à la création de valeur économique.

Principaux résultats de la statistique des caisses de pensions

Indice 2013 = 100



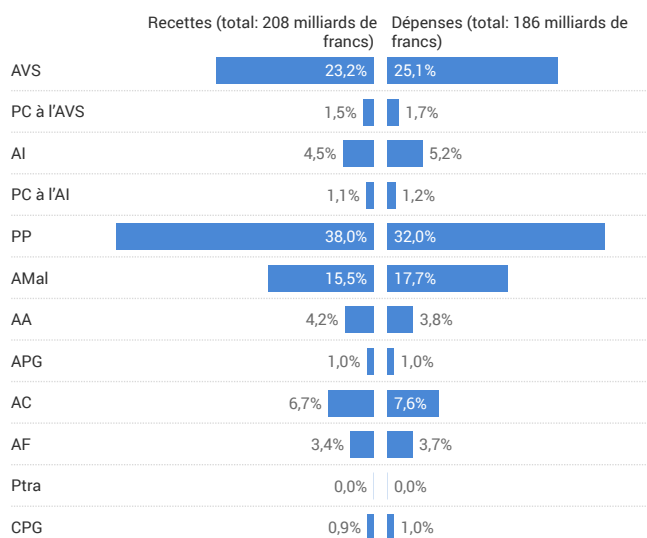
¹ sans les actifs/passifs de contrats d'assurance

² rentes et capital

³ cotisations et apports ordinaires et autres (lettre K, Swiss GAAP RPC 26)

Recettes et dépenses, en 2021

Parts dans les comptes globaux des assurances sociales



CPG: allocation perte de gain Coronavirus

LES DIX ASSURANCES SOCIALES PRINCIPALES

Assurance-vieillesse et survivants (AVS) – 1^{er} pilier: compense partiellement la perte de revenu du travail liée à la vieillesse ou à un décès. L'AVS concerne la totalité de la population en Suisse.

Assurance-invalidité (AI): garantit à l'assuré, par des mesures de réadaptation ou des prestations en espèces, le minimum vital en cas de diminution durable de sa capacité de gain pour raisons de santé.

Prestations complémentaires (PC): sont octroyées à des personnes domiciliées en Suisse qui bénéficient d'une rente AVS ou AI et dont le revenu ne suffit pas à couvrir les besoins vitaux. Le droit à cette prestation est examiné en fonction des ressources disponibles de la personne bénéficiaire (sous condition de ressources).

Prévoyance professionnelle (PP) – 2^e pilier: compense en partie la perte de revenu du travail liée à la vieillesse, à une invalidité ou à un décès et elle vise le maintien du niveau de vie antérieur. Le régime obligatoire de la PP englobe depuis 1985 tous les salariés dont le revenu atteint un certain montant (seuil d'entrée).

Assurance-maladie (AMal): couvre les coûts des traitements hospitaliers et ambulatoires en cas de maladie. Elle est obligatoire depuis 1996 et est financée par des primes échelonnées.

Assurance-accidents (AA): assurance de personnes qui vise à couvrir les conséquences économiques d'accidents professionnels, d'accidents non professionnels et de maladies professionnelles. Par ses prestations, elle contribue à réparer les atteintes à la santé et à la capacité de gain que subissent les personnes assurées victimes d'accident ou souffrant d'une maladie professionnelle. Depuis 1984, toutes les personnes employées sont couvertes par l'assurance-accidents.

Bénéficiaires par assurance sociale

Assurance sociale	2015	2020	2021
AVS – rentes de vieillesse	2 239 821	2 438 761	2 470 725
AI – rentes d'invalidité	255 347	246 984	248 248
AI – rentes pour enfant	72 593	64 095	64 092
PC AV	197 417	218 903	219 935
PC AS	3 765	3 717	3 742
PC AI	113 858	119 090	121 326
PP: rentes de vieillesse	720 815	842 357	869 722
Assurance-accidents: nombre d'accidents annoncés	808 975	802 601	831 511
APG – militaire, service civil	241 000	162 000	192 000
APG – parentalité (maternité, paternité, enfants malades – selon l'année de naissance de l'enfant)	66 000	69 000	138 000
Assurance-chômage	316 896	339 709	340 144
Allocations familiales (avec doubles comptages)	1 777 524	2 355 198	2 061 515
Prestations transitoires pour chômeurs âgés (Ptra, depuis le 1 ^{er} juillet 2021)	*	*	169

Allocations pour perte de gain (APG): compense une partie de la perte de gain subie par les personnes qui accomplissent leur service militaire ou civil ou servent dans la protection civile. L'APG compense en outre partiellement les pertes de gain liées à la maternité (allocation de maternité, 14 semaines, depuis le 1^{er} juillet 2005), à un congé paternité (allocation de paternité, deux semaines, depuis 2021), à la garde d'enfants gravement atteints dans leur santé (allocation de prise en charge, 14 semaines, depuis le 1^{er} juillet 2021) et à l'adoption (allocation d'adoption, deux semaines, depuis 2023).

Assurance-chômage (AC): octroie des prestations en cas de chômage, de réduction de l'horaire de travail et d'interruption de travail en cas d'intempéries. L'indemnité en cas d'insolvabilité compense la perte de salaire en cas d'insolvabilité de l'employeur. L'AC assure tous les salariés et est financée en majeure partie par des cotisations salariales.

Allocations familiales (AF): sont destinées à compenser partiellement les charges familiales. La loi fédérale sur les AF définit les montants mensuels minimaux: 200 francs pour l'allocation pour enfant et 250 francs pour l'allocation de formation. Les salariés, les indépendants (depuis 2013) et les personnes non actives ayant un faible revenu ont droit aux AF.

Prestations transitoires pour chômeurs âgés (Ptra): assurent la couverture des besoins vitaux des personnes qui ont perdu leur emploi peu de temps avant d'atteindre l'âge de la retraite jusqu'à ce qu'elles puissent toucher leur rente de vieillesse. Le droit à cette prestation est examiné en fonction des ressources disponibles de la personne bénéficiaire. Cette prestation a été introduite en juillet 2021.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Données les plus récentes

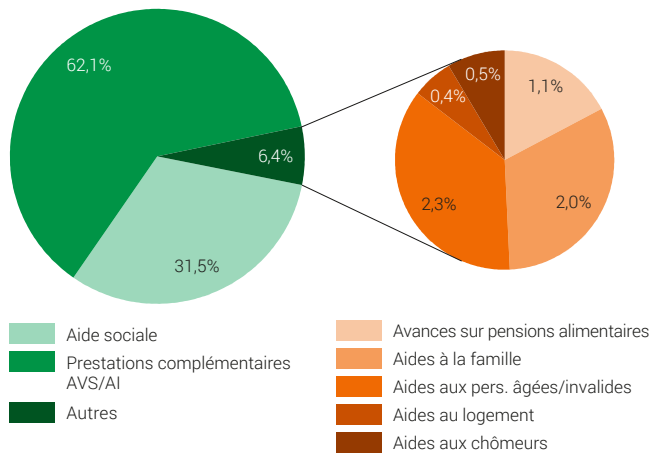
Diagramme p. 271	OFS – Statistique des caisses de pensions 2021	déc. 2022
Diagramme p. 272	Office fédéral des assurances sociales – CGAS	2021
Tableau p. 272	OFS – Statistique des assurances sociales suisses (SAS)	févr. 2023

Aide sociale et autres prestations sociales sous condition de ressources

Les prestations sociales sous condition de ressources et l'aide sociale ont pour objectif de lutter contre la pauvreté. Les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI représentent la part financière la plus importante (62,1%).

Les cantons disposent d'une série de prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté. Celles-ci apportent un revenu lorsque l'activité professionnelle, la situation personnelle et les prestations sociales en amont ne le permettent pas. Les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI sont les plus importantes de ces prestations avec une part d'environ deux tiers des dépenses. Vient ensuite l'aide sociale économique avec une part d'environ un tiers. Les autres prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté, à savoir l'aide aux personnes âgées et invalides, les aides aux chômeurs, les aides à la famille, les avances sur pensions alimentaires et l'aide au logement, ont représenté au total 6,4% des dépenses en 2021. Un montant total net de 8,8 milliards de francs a été dépensé en Suisse en 2021 pour ces prestations.

Dépenses nettes pour les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté, en 2021
Parts selon la prestation

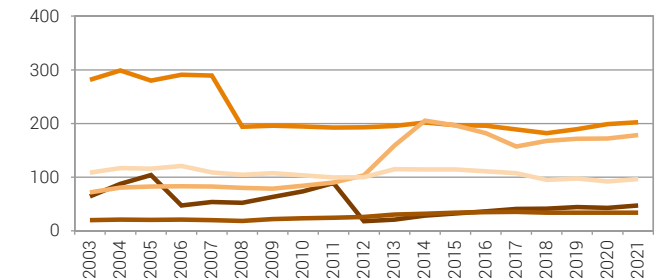
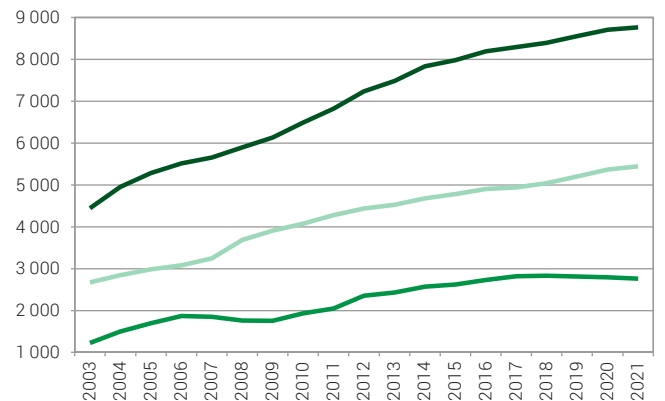


LES CANTONS CONTRIBUENT LE PLUS AU FINANCEMENT DES PRESTATIONS SOCIALES SOUS CONDITION DE RESSOURCES

Les dépenses pour l'aide sociale économique se sont chiffrées à 2,8 milliards de francs en 2021. Pour la troisième fois consécutive, elles ont donc été inférieures à celles de l'année précédente. En moyenne annuelle, 10 419 francs ont été dépensés par bénéficiaire de l'aide sociale économique.

Les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté sont financées principalement par les cantons. En 2021, ces derniers ont pris en charge 44,3% des dépenses nettes dans ce domaine, les communes en ont financé 36,9% et la Confédération 18,0%.

Dépenses nettes pour les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté
Évolution par prestation, en mios de francs (prix courants)



- Prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté (total)
- Prestations complémentaires AVS/AI
- Aide sociale
- Avances sur pensions alimentaires
- Aides à la famille
- Aides aux personnes âgées/invalides
- Aides au logement
- Aides aux chômeurs

UN PEU PLUS DE 3% DE LA POPULATION BÉNÉFICIE DE L'AIDE SOCIALE

En 2021, 265 100 personnes ont perçu des prestations d'aide sociale, soit 3,1% de la population résidante en Suisse. En baisse pour la première fois depuis 2018, le taux est revenu à la valeur de 2012. Le nombre de bénéficiaires a diminué de 2,5% par rapport à l'année précédente. Les disparités du taux d'aide sociale entre les cantons sont liées d'une part à la structure de la population et au tissu économique de chaque région, mais s'expliquent également par les diverses prestations sociales cantonales existant en amont de l'aide sociale économique.

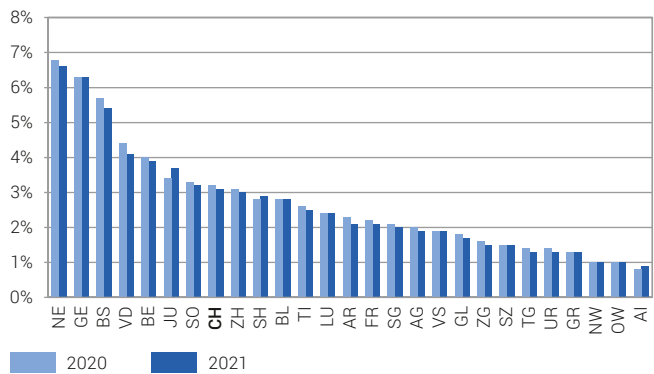
GROUPES À RISQUE DANS L'AIDE SOCIALE

Les groupes à risque de devoir recourir à l'aide sociale restent largement inchangés par rapport à l'année précédente. Ce risque reste plus marqué pour certains groupes tels que les enfants, les personnes de nationalité étrangère ou les personnes divorcées. On observe également une augmentation du risque de dépendre de l'aide sociale dans les communes à caractère urbain: il croît parallèlement à la taille de la commune.

LA PANDÉMIE N'A PAS ENTRAÎNÉ UNE AUGMENTATION DE L'AIDE SOCIALE

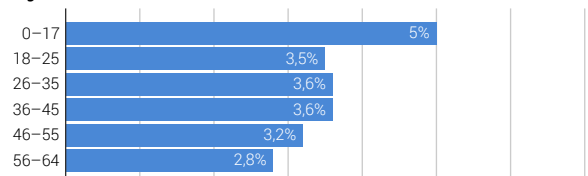
Malgré l'impact important de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, le marché du travail et la sécurité sociale, le nombre de personnes soutenues ou le risque de dépendre de l'aide sociale n'ont pas augmenté en 2021. Les nombreuses mesures prises par la Confédération et les cantons pour amortir les retombées économiques de la pandémie ont limité les répercussions de la pandémie sur l'aide sociale.

Taux d'aide sociale économique par canton



Taux d'aide sociale économique de différents groupes à risque, en 2021

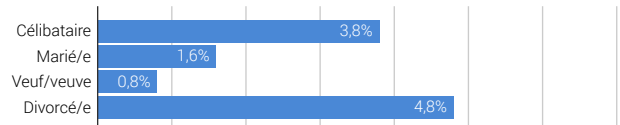
Classes d'âges



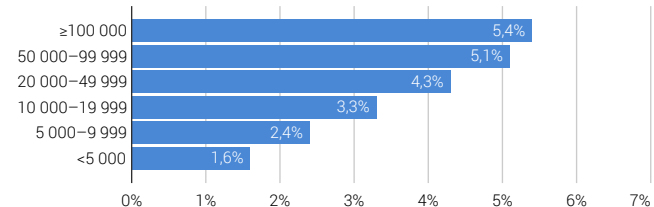
Nationalité



État civil (personnes ≥ 18 ans)



Taille de la commune (nombre d'habitants)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagrammes p. 273

Diagrammes p. 274

OFS – Statistique financière de l'aide sociale au sens large

OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

Données les plus récentes

20.3.2023

déc. 2022

Comptes globaux de la protection sociale

En Suisse, les dépenses pour les prestations sociales suivent globalement une tendance à la hausse. Le système de protection sociale se transforme au gré de l'évolution économique, démographique et des modes de vie. D'une année à l'autre, la variation des dépenses sociales peut également être influencée par les fluctuations de la conjoncture économique et du chômage.

En 2021, 40,8% des prestations sociales ont été versées dans le domaine de la vieillesse. Les régimes de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS; 43,1 milliards de francs) et la prévoyance professionnelle (37,2 milliards de francs) couvrent la plus grande partie des prestations de vieillesse (84,5 milliards de francs), notamment sous forme de rentes. L'AVS et la prévoyance professionnelle couvrent également la majorité des prestations versées à des survivants et survivantes, soit 8,7 milliards de francs sur les 9,4 milliards consacrés à ce domaine.

Viennent ensuite les dépenses relatives aux prestations dans le domaine de la maladie et des soins de santé (31,4%), versées principalement par les assureurs-maladie à hauteur de 32,1 milliards de francs. Derrière se placent les prestations du domaine de l'invalidité (7,9%) et du chômage (6,6%) avec respectivement les régimes de l'assurance-invalidité (8,8 milliards de francs) et de l'assurance-chômage (11,7 milliards de francs).

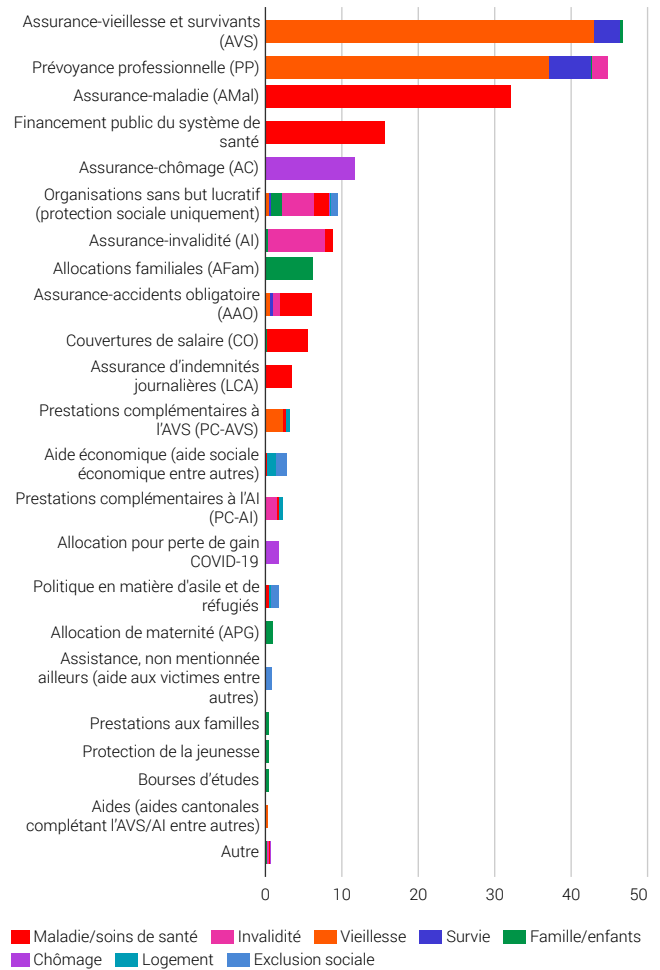
Évolution des dépenses sociales, en Suisse

	1995	2005	2015	2019 ^p	2020 ^p	2021 ^e
Mrds de francs (aux prix courants)	85,6	123,9	168,5	186,3	206,4	207,0
Mrds de francs (aux prix constants)	93,4	128,0	170,2	185,3	206,4	205,9
En francs par habitant (aux prix constants)	13 300	17 300	20 700	21 700	24 000	23 700

p provisoire
e estimé

Dépenses pour les prestations sociales par régime et par fonction, en 2021

En mrds de francs, aux prix courants



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Tableau p. 275 OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)
Diagramme p. 275 OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)

Données les plus récentes

févr. 2023
20.12.2022

Biographies sociales

Au cours de leur vie, certaines personnes bénéficient de différents types de soutien relevant du système de sécurité sociale. Certaines prestations sociales peuvent se compléter et être versées simultanément ou se succéder dans le temps. L'assurance-chômage (AC), l'aide sociale (AS) et l'assurance-invalidité (AI) forment ce genre de combinaison.

En 2021, 713 747 personnes ont bénéficié d'une aide sous forme de rente de l'assurance-invalidité (AI), d'indemnités journalières de l'assurance-chômage (AC) ou de prestations de l'aide sociale (AS). Pour cette année-là, le taux global de personnes ayant été au bénéfice d'au moins une des trois prestations durant au moins un mois se situe à 12,7% de la population de référence, à savoir la tranche d'âge des 18 à 64/65 ans de la population résidente permanente au 31 décembre de l'année de référence.

SITUATION AVANT L'ENTRÉE DANS UNE PRESTATION

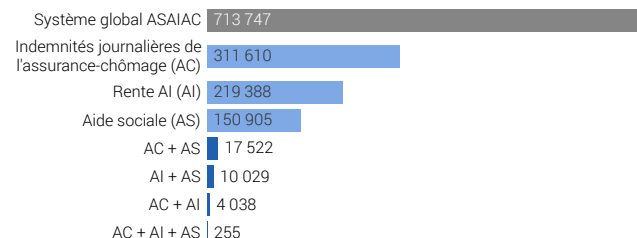
Durant les six mois avant l'entrée à l'assurance-chômage, à l'assurance-invalidité ou à l'aide sociale, la majorité des personnes n'étaient au bénéfice d'aucune des deux autres prestations. L'emploi – mesuré par le revenu du travail – sans prestation est la catégorie la plus importante avant l'entrée à l'assurance-chômage (88,3%), alors qu'il ne concerne qu'environ un tiers des personnes avant l'entrée à l'assurance-invalidité (29,7%) et à l'aide sociale (35,5%).

SITUATION APRÈS LA SORTIE D'UNE PRESTATION

Durant les six mois après la sortie de l'assurance-chômage, de l'assurance invalidité ou de l'aide sociale, l'emploi sans prestation est la catégorie la plus importante pour les sorties du chômage (79,5%) et dans une moindre mesure pour les sorties de l'aide sociale (45,9%), alors que l'arrivée à l'âge de la retraite est la catégorie connue par une majorité des personnes sorties de l'assurance-invalidité (67,2%).

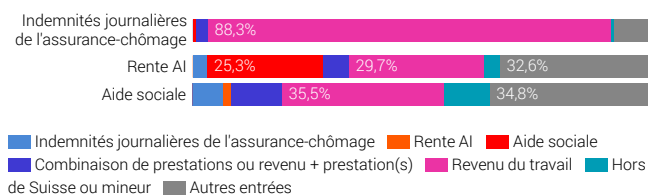
Bénéficiaires d'indemnités journalières de l'assurance-chômage, de rentes de l'assurance-invalidité et de l'aide sociale, en 2021

Personnes âgées de 18 à 64/65 ans



Situation des bénéficiaires durant les 6 mois précédant l'entrée dans la prestation, par prestation, entrée en 2020

Personnes âgées de 18 à 64/65 ans, en pour-cent de la cohorte des entrées dans la prestation associée

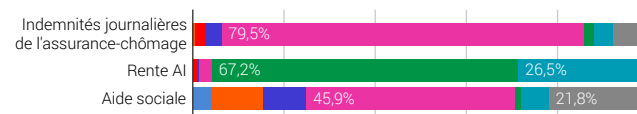


Certaines catégories ont été regroupées pour une meilleure lisibilité.

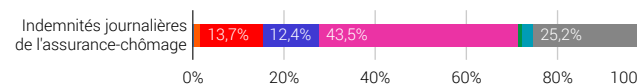
Situation des bénéficiaires durant les 6 mois suivant la sortie de la prestation, par prestation, sortie en 2020

Personnes âgées de 18 à 64/65 ans, en pour-cent de la cohorte des sorties de la prestation associée

Sorties, 12 mois sans prestation



Fin de droit



Certaines catégories ont été regroupées pour une meilleure lisibilité.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 276

Sources

OFS – Parcours dans le système de sécurité sociale (SHIVALV)

Données les plus récentes

juin 2023

Prévoyance vieillesse

En 2021, 223 900 personnes ont touché au moins une nouvelle prestation de vieillesse du système de prévoyance vieillesse.

En 2021, environ 96 300 personnes ont perçu pour la première fois une rente AVS et environ 44 900 une rente de la prévoyance professionnelle. Plus de 61 300 personnes ont perçu un capital vieillesse de la prévoyance professionnelle et près de 118 000 un capital de la prévoyance individuelle liée (pilier 3a). La répartition par sexe est relativement équilibrée pour les prestations de l'AVS. En revanche, une proportion plus élevée d'hommes que de femmes perçoivent une prestation du deuxième ou du troisième pilier. La raison de cette différence réside dans le fait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se retirer de la vie professionnelle pour des raisons familiales ou à percevoir un salaire inférieur au seuil déterminant pour l'entrée dans la prévoyance professionnelle (à cause d'un faible taux d'occupation, par exemple).

NOUVELLES PRESTATIONS PLUS ÉLEVÉES CHEZ LES HOMMES

Toutes classes d'âge confondues, le montant mensuel médian des nouvelles rentes AVS s'élevait en 2021 à 1969 francs pour les hommes. Il était un peu plus faible pour les femmes: 1784 francs par mois. Les nouvelles rentes médianes de la prévoyance professionnelle étaient en 2021 de 2100 francs par mois pour les hommes et de 1201 francs par mois pour les femmes. Le montant médian des prestations en capital était de 159 524 francs pour les hommes et de 64 459 francs pour les femmes.

Pour la prévoyance individuelle liée (pilier 3a), les versements médians se montaient à 49 587 francs pour les hommes et à 41 850 francs pour les femmes. Ces différences sensibles s'expliquent pour une grande part par des différences dans les parcours professionnels des hommes et des femmes (interruption de l'activité professionnelle ou travail à temps partiel pour raisons familiales). À noter que ces chiffres concernent les personnes individuelles. La somme cumulée au sein du ménage ne peut pas être déterminée dans le cadre de la statistique de nouvelles rentes (voir ci-dessous).

i L'OFS publie depuis 2017 les résultats de la «Statistique des nouveaux bénéficiaires des prestations de la prévoyance vieillesse» – dite aussi «Statistique des nouvelles rentes» (NRS). Elle renseigne sur le nombre de personnes domiciliées en Suisse qui, chaque année, perçoivent leurs rentes de vieillesse pour la première fois ou qui perçoivent un capital du système suisse de prévoyance. La statistique embrasse les trois piliers de la prévoyance vieillesse. Une rente est dite «nouvelle» si son bénéficiaire la perçoit pour la

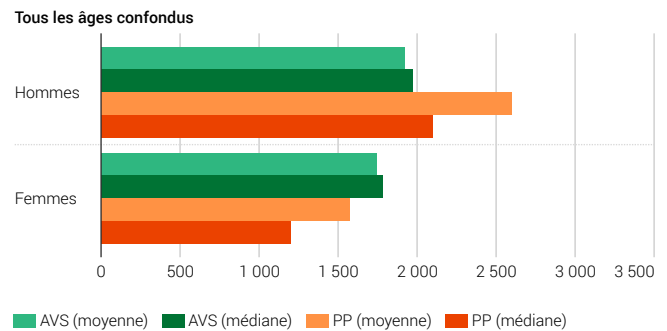
Nombre de nouveaux bénéficiaires de prestations du système de prévoyance vieillesse, en 2021, tous âges confondus

		Total ¹	Hommes	Femmes
Rente	Assurance-vieillesse (AVS)	96 292	46 956	49 336
	Prévoyance professionnelle (Caisses de pension et fondations de libre-passage)	44 915	25 752	19 101
Capital	Prévoyance professionnelle (Caisses de pension et fondations de libre-passage)	61 320	34 974	26 294
	Pilier 3a	117 955	67 544	50 349
Total²		223 900	120 103	103 621

1 Le total comprend les personnes pour lesquelles le sexe n'a pas été indiqué.
2 nombre total de bénéficiaires, sans les doublons de personnes et de prestations

Niveau des nouvelles rentes AVS et PP, en 2021

En francs par mois



Remarques:
AVS = assurance vieillesse et survivants
PP = prévoyance professionnelle

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagramme p. 277

Sources

OFS – Statistique des nouvelles rentes (NRS)

Données les plus récentes

janv. 2023

Domaine statistique 14

Santé

Les statistiques de la santé ont pour premier objectif de décrire l'état de santé de la population: les indicateurs témoignant de la bonne santé, les principales maladies qui la dégradent ainsi que les causes de décès. Elles exposent également les conditions de vie et les modes de vie qui influencent l'état de santé. Elles mettent en évidence les différences dans ces domaines selon le genre, l'âge ou la situation sociale, ainsi que les évolutions au cours du temps.

Le deuxième objectif des statistiques de santé est de décrire les services de santé auxquels la population peut avoir recours. Elles documentent le type de fournisseurs de prestations: hôpitaux, cabinets médicaux, services de soins à domicile, établissements médico-sociaux pour personnes âgées. Elles recensent leurs ressources: infrastructures, personnel et finances. Elles dénombrent les personnes faisant appel à leurs soins et les prestations qui leur ont été fournies.

SOURCES DE DONNÉES

L'enquête suisse sur la santé et la statistique des causes de décès sont les principales sources de données recueillies par l'OFS concernant l'état de santé et ses déterminants. La statistique nationale sur le cancer les complète pour ce groupe de maladies particulièrement important. La statistique médicale des hôpitaux fournit également des données relatives aux problèmes de santé ayant requis des soins hospitaliers. Les statistiques des services de santé sont récoltées chaque année auprès des prestataires de soins. Les fournisseurs de prestations suivants sont interrogés dans le cadre de relevés exhaustifs et obligatoires: hôpitaux (statistique des hôpitaux, statistique médicale des hôpitaux et données des patients ambulatoires des hôpitaux), établissements médico-sociaux (SOMED), services d'aide et de soins à domicile (SPITEX) et cabinets médicaux (MAS).

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Santé**

→ p. 67

L'essentiel en bref

L'état de santé de la population est bon. L'espérance de vie a augmenté depuis 1980 de 9,3 ans pour les hommes et de 6,5 ans pour les femmes et elle atteint 81,6 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes en 2022.

Les conditions de vie et de travail ainsi que les modes de vie influencent la santé. La proportion de personnes obèses a doublé entre 1992 et 2017. Par contre, la part des personnes qui fument a légèrement diminué de 30% à 27%, de même que celle qui a une consommation chronique à risque d'alcool, de 6,2% en 1997 à 4,7% en 2017.

En 2021, 11,5% de la population ont été hospitalisés au moins une fois. Huit personnes sur dix consultent au moins une fois un médecin au cours d'une année. Parmi les personnes âgées de 80 ans et plus, 37% avaient recours à des soins ou de l'aide à domicile et 14% résidaient dans un établissement médico-social (EMS).

Les dépenses de santé se sont élevées en 2021 à 86,3 milliards de francs. 35% de ces dépenses ont financé les activités des hôpitaux, 16% celles des EMS et 15% celles des cabinets médicaux.

ÉTAT DE SANTÉ AU FIL DES ÂGES



3301 grammes

Poids moyen des bébés nés en 2021 à l'hôpital



95%

des 15-24 ans sont en (très) bonne santé en 2017



1 personne sur 5

développe un cancer avant 70 ans



1 personne sur 100

de 65 ans et plus opérée pour la pose d'une prothèse de la hanche ou du genou en 2021



28%

des décès sont dus à une maladie cardiovasculaire en 2021

	1980	1990	2000	2010	2020	2021
Mortalité (taux standardisé pour 100 000 habitants)						
Maladies cardiovasculaires	383,1	288,8	209,6	144,9	107,5	101,7
Cancer	196,0	193,1	161,4	137,9	114,1	111,9
Démence	19,4	30,4	30,3	26,6
Suicide	24,9	20,1	17,2	11,1	9,5	9,6
Mortalité infantile						
Cas pour 1000 enfants nés vivants	9,1	6,8	4,9	3,8	3,6	3,1
Mortalité périnatale¹						
Cas pour 1000 naissances	9,5	7,7	6,6	7,0	6,4	6,7
Services de santé						
Hôpitaux: lits pour 1000 habitants	9,3	8,2	5,8	4,8	4,5	4,5
Taux d'hospitalisation	11,3%	11,9%	11,1%	11,5%
Établissements médico-sociaux: lits pour 1000 habitants de 80 ans et plus	379	241	211	205
Taux d'hébergement en EMS (≥ 80 ans)	21,3%	17,6%	14,0%	13,8%
Médecins dans le secteur ambulatoire pour 1000 habitants	1,2	1,5	1,9	2,0	2,3	2,4
Médecins de premier recours pour 1000 habitants	0,6	0,6	0,9	0,9	1,0	1,0
Coûts du système de santé						
En mios de francs (aux prix courants)	13637	26709	42711	62039	81498	86344
En pour-cent du PIB	6,6%	7,2%	9,0%	9,9%	11,5%	11,8%
		1992	2002	2012	2017	2022
État de santé (auto-évalué)						
En (très) bonne santé		84,6%	85,8%	82,8%	84,7%	...
Traitement pour problèmes psychiques			4,5%	5,4%	6,1%	...
Facteurs influant sur la santé						
Obésité ²		5,4%	7,7%	10,3%	11,3%	...
Fumer		30,1%	30,5%	28,2%	27,1%	...
Consommation quotidienne d'alcool		20,4%	15,9%	13,0%	10,9%	...

1 rapport du nombre de mortinaissances et de décès d'enfants âgés de moins de 7 jours au nombre de naissances vivantes et de mortinaissances

2 indice de masse corporelle (IMC) ≥ 30. IMC= poids (kg) / taille (en mètre) au carré

... chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Santé contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 14A

État de santé

Espérance de vie • Maladies • Diabète • État de santé • Détresse psychologique
Causes de décès • Hypertension • Cancer

→ p. 283

RUBRIQUE 14B

Déterminants de la santé

Niveaux de formation • Sexe • Risques physiques et risques psychosociaux au travail
Nuisances liées à l'habitat • Détresse psychologique selon la nationalité
Alimentation • Consommation d'alcool • Consommation de tabac • Activité physique • Surpoids • Obésité

→ p. 286

RUBRIQUE 14C

Services de santé

Personnel soignant • Hôpitaux: durée de séjour et coûts
Psychiatrie • Réadaptation • Gériatrie
Établissements médico-sociaux • Services d'aide et de soins à domicile • Médecins

→ p. 288

RUBRIQUE 14D

Coûts et financement

Dépenses de santé • Prestataires de soins • Prestations • Régimes de financement

→ p. 290

RUBRIQUE 14E

Santé reproductive

Grossesses • Césariennes • Naissances multiples • Procréation médicalement assistée

→ p. 292

RUBRIQUE 14F

Épidémiologie du cancer

Cancer selon la localisation • Cancer selon l'âge • Cancer selon le sexe • Décès

→ p. 293

RUBRIQUE 14G

COVID-19

Hospitalisations • Décès • Âge des personnes concernées

→ p. 294

RUBRIQUE 14H

Personnel de santé

Personnel soignant • Médecins

→ p. 295

État de santé

La population de la Suisse a une espérance de vie élevée et est majoritairement en bonne santé. Les maladies cardiovasculaires et le cancer sont les principales causes de décès.

L'espérance de vie à la naissance en Suisse est une des plus élevées au monde: en 2022, elle est de 81,6 ans pour les hommes et de 85,4 ans pour les femmes. L'espérance de vie en bonne santé se situe elle à environ 70 ans.

85% de la population déclarent que leur état de santé est bon à très bon. Avec l'âge, cette proportion baisse. Dès 75 ans, la moitié de la population souffre de problèmes de santé de longue durée qui peuvent rendre plus difficiles les activités de la vie quotidienne. 32% des personnes âgées d'au moins 80 ans ont ainsi beaucoup de difficulté à réaliser seules au moins une activité instrumentale de la vie quotidienne (AIVQ), comme préparer les repas, faire des travaux ménagers ou utiliser les transports publics.

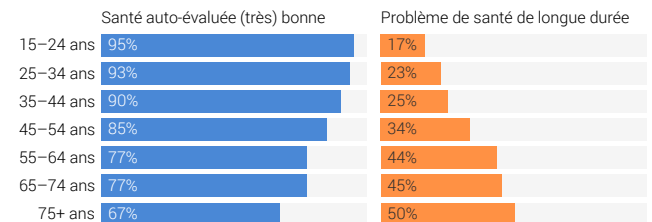
Si la grande majorité de la population déclarent plutôt ressentir des émotions positives, 15% présentent néanmoins les symptômes d'une détresse psychologique moyenne (11%) ou élevée (4%).

Indicateurs de l'état de santé

	Hommes	Femmes	État
Espérance de vie à la naissance, en années	81,6	85,4	2022
Espérance de vie en bonne santé à la naissance, en années	69,9	70,7	2017
Santé auto-évaluée (très) bonne	85,9%	83,5%	2017
Problème de santé de longue durée	30,5%	34,7%	2017
Heureux, tout le temps ou la plupart du temps	86,3%	84,7%	2017
Détresse psychologique moyenne ou élevée	11,7%	18,3%	2017

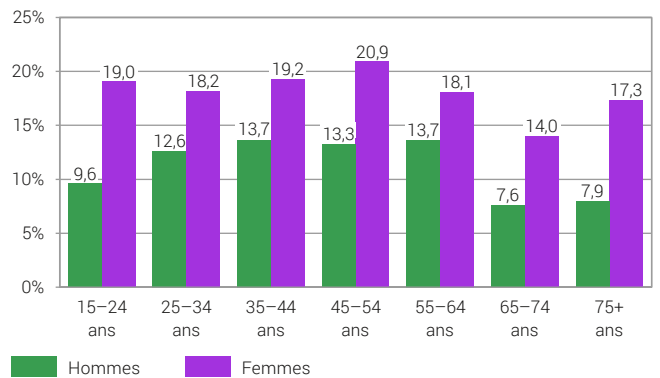
Santé auto-évaluée et problème de santé de longue durée, en 2017

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



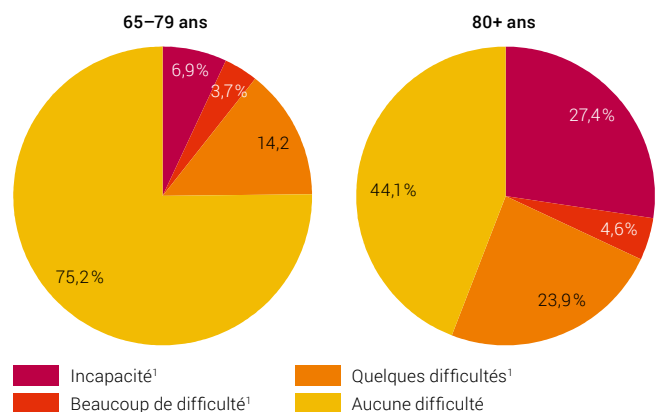
Détresse psychologique moyenne ou élevée, en 2017

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



Degré de limitation dans les activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ), en 2017

Population de 65 ans et plus vivant en ménage privé



¹ À accomplir seul au moins une activité parmi: faire des gros ou petits travaux ménagers, faire la lessive, des achats, les comptes, utiliser les transports publics, préparer les repas ou téléphoner.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 283

Tableau p. 283

Sources

OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS), BEVNAT, STATPOP

Données les plus récentes

oct. 2018

voir tableau

Les maladies cardiovasculaires et le cancer font partie des groupes de maladies les plus importants pour la santé de la population.

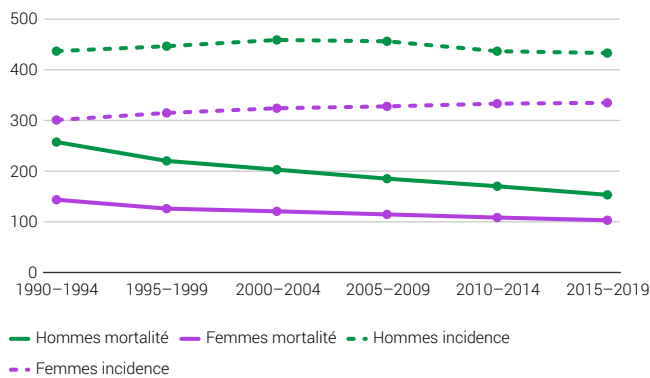
Depuis 2002, le nombre d'hospitalisations pour maladies cardiovasculaires a crû de 12%, vraisemblablement sous l'effet de l'augmentation de la population et de son vieillissement. Durant la même période, le nombre de décès provoqués par ces maladies a par contre reculé de 14%. L'hypertension et le cholestérol font partie des principaux facteurs de risque pour ces maladies. Dès 75 ans, la moitié de la population a une tension trop élevée. La part de la population souffrant de diabète est en hausse et elle est plus élevée chez les hommes. Le diabète contribue aussi à augmenter le risque de maladies cardiovasculaires.

Le taux de nouveaux cas de cancer augmente lentement chez les femmes. Chez les hommes, il tend à diminuer depuis les années 2000. La mortalité recule pour les deux sexes.

	Hommes	Femmes	État
Hypertension	19,2%	16,0%	2017
Taux de cholestérol élevé	14,3%	10,8%	2017
Diabète	5,4%	3,5%	2017
Cancer, nouveaux cas	25 302	21 107	2019
Infarctus aigu du myocarde	12 680	6 465	2021
Attaque cérébrale	11 805	10 039	2021

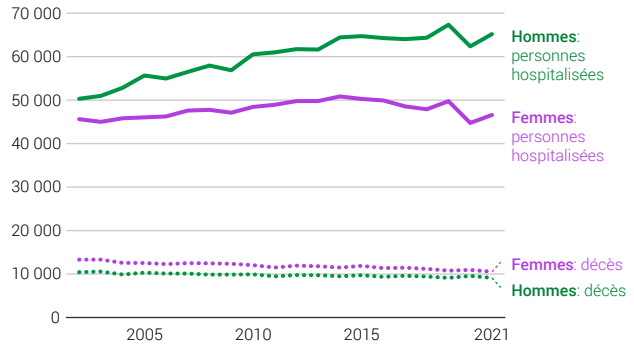
Cancers (total)

Taux pour 100 000 habitants, standard européen



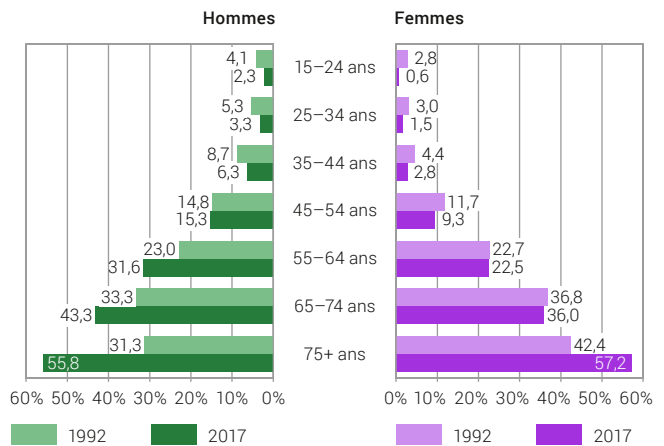
Incidences: nouveaux cas estimés sur la base des données des registres des tumeurs, sans les cancers non mélaniques de la peau.

Décès et personnes hospitalisées pour maladies cardiovasculaires



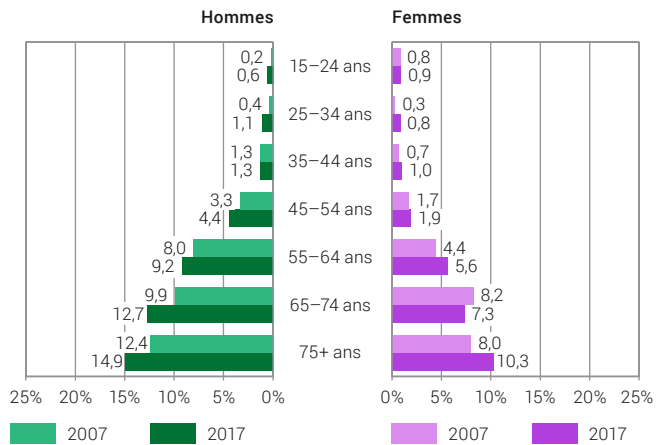
Personnes souffrant d'hypertension

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



Personnes souffrant du diabète

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut à droite p. 284

Diagrammes au centre et en bas à droite p. 284

Diagramme à gauche p. 284

Sources

OFS – Statistique des causes de décès (CoD) et statistique médicale des hôpitaux (MS)

OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

ONEC – Nouveaux cas; OFS – Statistique des causes de décès (CoD)

Données les plus récentes

avr. 2023

oct. 2018

août 2022

71 192 décès ont été enregistrés en 2021. Le COVID-19 a été la troisième cause de décès, après les maladies cardiovasculaires et le cancer.

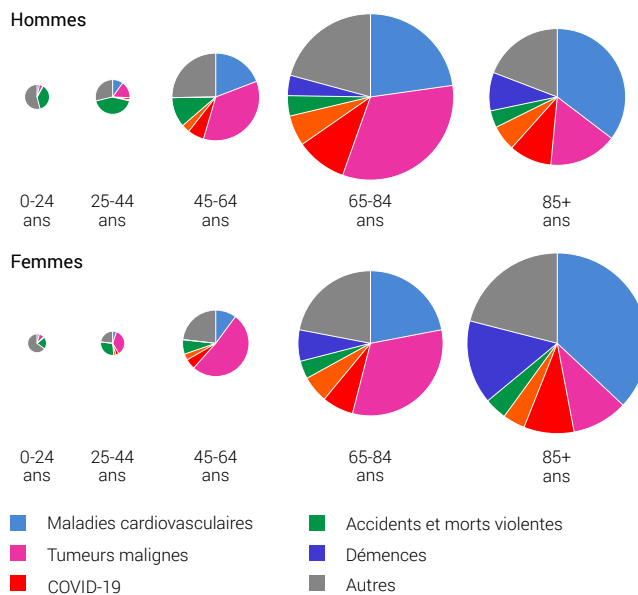
L'importance des principales causes de décès varie fortement selon le groupe d'âge. Les complications périnatales prédominent pendant la première année de vie et sont suivies par les maladies congénitales. Entre 1 an et 14 ans, les très rares cas de décès se répartissent entre un grand nombre de causes. Les accidents et les suicides prédominent entre 15 et environ 45 ans. Après 45 ans, le cancer constitue la principale cause de décès. Cette place revient aux maladies cardiovasculaires à partir de 80 ans environ.

Pendant trente ans jusque vers 2010, le nombre de décès a oscillé chaque année autour de 60 000. Il a ensuite augmenté, ce qui s'explique par le nombre croissant de personnes âgées en Suisse. En 2020, il a franchi la barre des 70 000, sous l'effet de la pandémie de COVID-19.

Depuis 1970, on enregistre par contre un recul continu des taux de mortalité standardisés: la part des décès intervenant avant 80 ans est passée de 71% à 40%. Ce recul a été particulièrement prononcé pour les décès provoqués par des maladies cardiovasculaires.

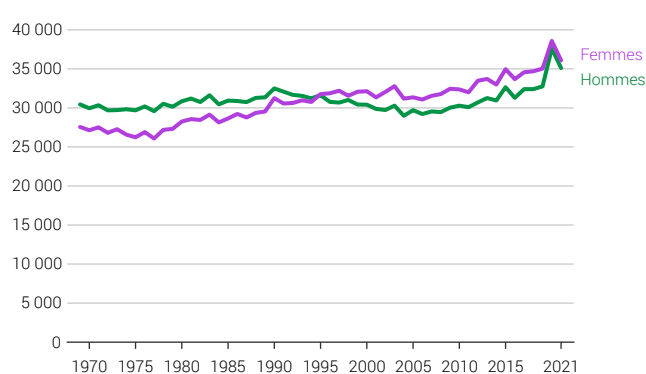
	Hommes	Femmes	État
Décès, total	35 105	36 087	2021
Maladies cardiovasculaires	9 114	10 531	2021
Cancer	9 265	7 615	2021
COVID-19	3 156	2 801	2021
Démence	1 842	3 953	2021
Accidents	1 401	1 249	2021
Suicide (excepté suicide assisté)	719	286	2021
Suicide assisté	580	811	2021
Mortalité infantile (avant l'âge de 1 an)	158	122	2021
Mortinaissances	191	204	2021

Principales causes de décès selon le groupe d'âge, en 2021



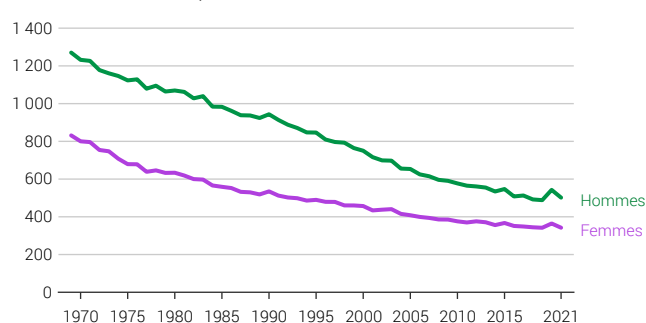
Décès

Nombre absolu



Décès

Taux de mortalité pour 100 000 habitants



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 285

Tableau p. 285

Sources

OFS – Statistique des causes de décès (CoD)

OFS – Statistique des causes de décès (CoD), BEVNAT

Données les plus récentes

avr. 2023

avr. 2023

Déterminants de la santé

Différents facteurs liés à la condition sociale influencent la santé.

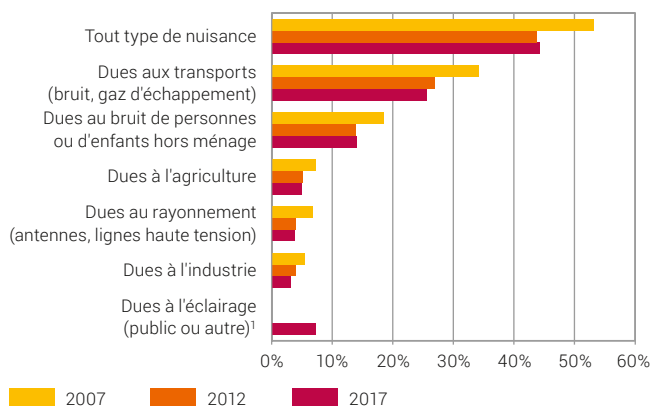
L'état de santé des personnes ayant un faible niveau de formation est moins bon. Leur espérance de vie est plus faible et elles présentent plus souvent des facteurs de risque pour les maladies cardiovasculaires. Devoir renoncer à des soins est beaucoup plus fréquent chez les personnes à risque de pauvreté que chez celles qui ne le sont pas (5% contre 2%).

Les conditions de travail et d'habitat ont aussi un impact sur la santé. 21% des personnes actives professionnellement ressentent la plupart du temps ou toujours du stress dans leur travail. La fréquence des nuisances liées à l'habitat tend à diminuer.

Le statut migratoire est un autre déterminant de la santé. Les personnes de nationalité étrangère – sauf celles originaires de l'Europe du Nord et de l'Ouest – sont ainsi plus nombreuses à indiquer souffrir d'une détresse psychologique moyenne ou élevée.

Nuisances liées à l'habitat

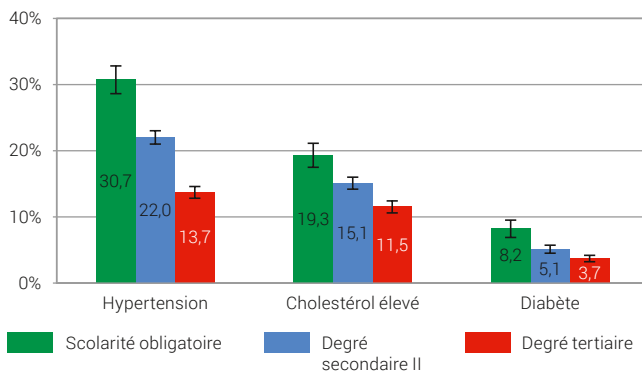
Nuisances déclarées par les personnes interrogées, population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



¹ question posée uniquement en 2017

Hypertension, cholestérol élevé et diabète selon le niveau de formation, en 2017

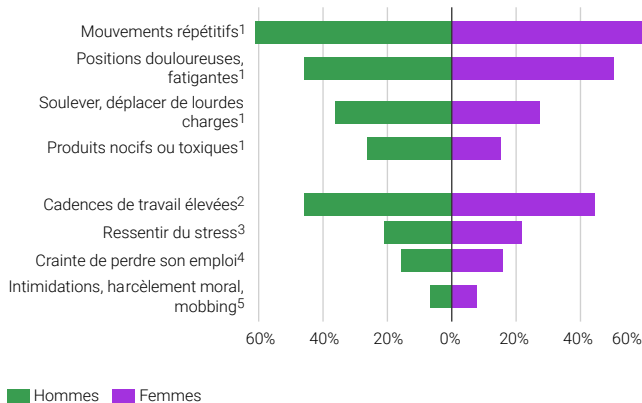
Population de 25 ans et plus vivant en ménage privé



Intervalle de confiance (95%)

Risques physiques et psychosociaux au travail, en 2017

Population active occupée de 15 à 64 ans



¹ le quart du temps au moins
² les trois quarts du temps ou plus
³ la plupart du temps ou toujours
⁴ passablement, beaucoup
⁵ oui

	Hommes	Femmes	État
Espérance de vie à 65 ans			
Scolarité obligatoire	17,1 ans	22,4 ans	2010-2019
Degré tertiaire (hautes écoles)	20,0 ans	23,6 ans	2010-2019
Faible soutien social selon le niveau de formation			
Scolarité obligatoire	17,8%	19,7%	2017
Degré tertiaire (hautes écoles)	8,2%	6,8%	2017
Stress au travail	20,9%	21,7%	2017
Privations pour raison financière en matière de soins dont on aurait vraiment eu besoin ¹	3,0%	2,7%	2021

¹ renoncement à consulter un médecin ou un dentiste

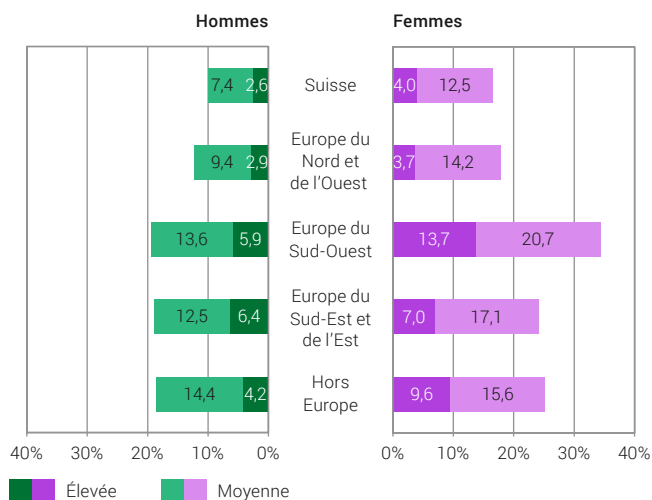
La santé est souvent liée aux comportements individuels. Le manque d'activité physique et la consommation excessive d'alcool et de tabac font partie des comportements dangereux pour la santé les plus fréquents.

24% de la population n'ont pas été suffisamment actifs physiquement en 2017; cette proportion était de 38% en 2002. À l'inverse, la proportion de personnes en surpoids a augmenté, passant de 30% à 42% entre 1992 et 2017. La part des personnes présentant un excès de poids augmente avec l'âge. Entre 1992 et 2017, le pourcentage de fumeurs a reculé de 37% à 31% chez les hommes, mais est resté stable chez les femmes (23%). En 2017, 5% de la population présentaient une consommation d'alcool chronique à risque et 16% s'enivraient au moins une fois par mois. Un décès sur sept peut être attribué au tabagisme et un sur douze à une consommation d'alcool excessive.

	Hommes	Femmes	État
Fait attention à son alimentation	62,8%	73,4%	2017
Mange 5 portions de fruits et légumes par jour, au moins 5 jours par semaine	14,6%	28,3%	2017
Insuffisamment actif	22,2%	26,4%	2017
En surpoids ou obèse	51,0%	33,0%	2017
Fumeur	31,0%	23,3%	2017
Consommation quotidienne d'alcool	14,9%	7,1%	2017

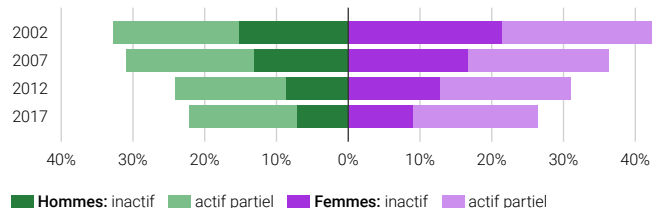
Détresse psychologique selon la nationalité, en 2017

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



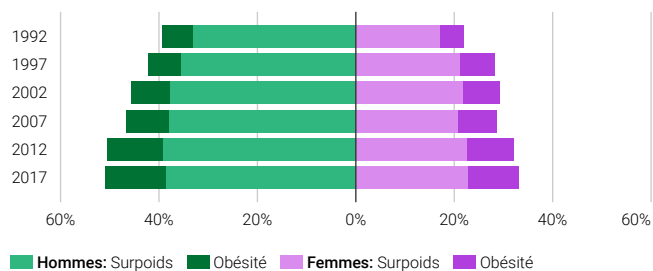
Activité physique insuffisante

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



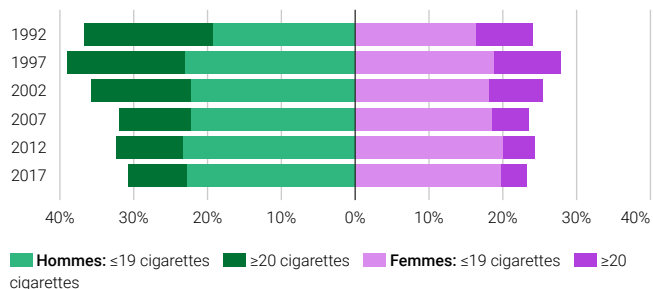
Surpoids et obésité

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



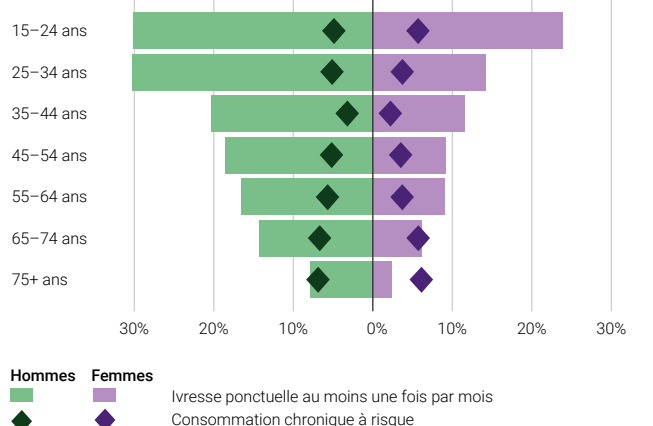
Fumeurs selon le nombre de cigarettes par jour

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



Consommation d'alcool à risque, en 2017

Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé



Ivresse ponctuelle: en verres standard d'alcool en une occasion: Hommes: ≥ 5, Femmes: ≥ 4
Consommation chronique à risque, en verres standard d'alcool par jour: Hommes: ≥ 4, Femmes: ≥ 2

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Tableau	Sources	Données les plus récentes
Tableau p. 286	OFS - Enquête suisse sur la santé (ESS), SILC	févr. 2023
Diagrammes p. 286-287	OFS - Enquête suisse sur la santé (ESS)	oct. 2018
Tableau p. 287	OFS - Enquête suisse sur la santé (ESS)	oct. 2018

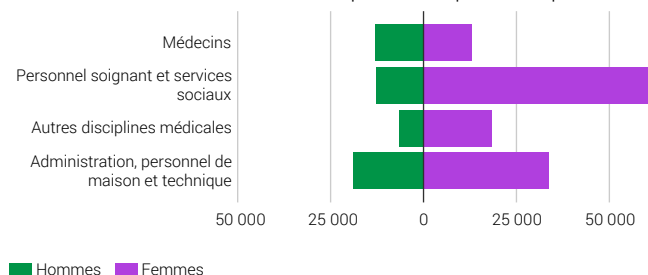
Services de santé

En 2021, environ une personne sur neuf a été hospitalisée au moins une fois. Les blessures en étaient la cause la plus fréquente.

En 2021, on comptait 276 établissements hospitaliers (dont 172 cliniques spécialisées) répartis sur 579 sites. 231 500 personnes occupant 177 900 postes équivalents plein temps y ont reçu 1,34 million de patients. 11,5% de la population ont été hospitalisés au moins une fois. Les causes les plus fréquentes d'hospitalisation sont les blessures, suivies des maladies du système ostéo-articulaire, puis des maladies de l'appareil circulatoire. En moyenne, un séjour en soins aigus durait 5,2 jours, chacun de ces jours coûtant 2492 francs par patient. Les hôpitaux ont de surcroît traité 4823 494 patients en ambulatoire.

Personnel des hôpitaux, en 2021

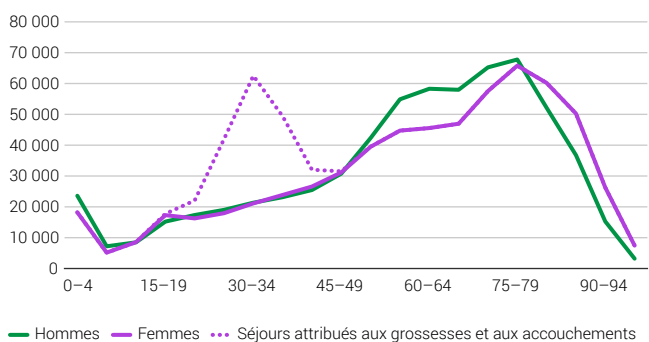
Selon la fonction et le sexe, en équivalents plein temps



Hôpitaux, en 2021

	Soins aigus	Psychiatrie	Réadaptation
Hôpitaux et cliniques	176	49	51
Sites par type d'activité	270	260	132
Lits	22 648	8 233	6 965
Cas d'hospitalisation	1 261 318	80 515	94 414
Durée moyenne de séjour	5,2	32,4	23,0 jours
Coûts par journée et par patiente ou patient	2 492	761	850 fr.

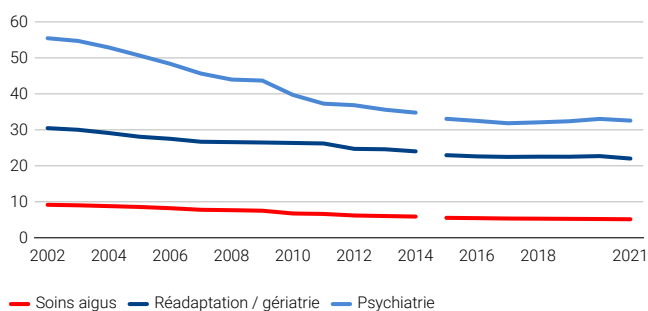
Cas d'hospitalisation selon l'âge, en 2021¹



¹ Sans les 86 118 nouveau-nés

Durée moyenne de séjour dans les hôpitaux

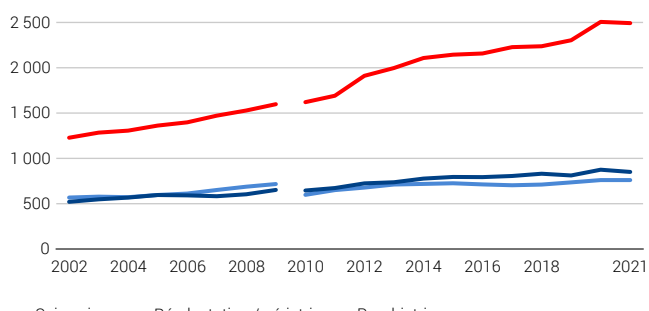
En jours



rupture chronologique à partir de 2015: nouvelle définition et nouvelle source de données

Coûts moyens des hôpitaux

En francs par journée et par patient



rupture chronologique à partir de 2010: révision du relevé

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes et tableau p. 288

Sources

OFS – Statistique des hôpitaux (KS), statistique médicale des hôpitaux (MS)

Données les plus récentes

nov. 2022

Les établissements médico-sociaux suisses disposent de près de 100 000 places. Un peu plus de 440 000 personnes ont eu recours aux services d'aide et de soins à domicile en 2021.

En 2021, on recensait 1536 établissements médico-sociaux (EMS) employant plus de 138 500 personnes (100 361 postes à plein temps). 153 096 personnes, dont 67% de femmes, ont séjourné en EMS, certaines pour une courte période. Les trois quarts des résidents avaient 80 ans ou plus. Autre offre de l'aide médico-sociale, les entreprises d'aide et de soins ont soutenu dans leur quotidien plus de 250 000 femmes et 190 000 hommes en 2021. 37% de la population à partir de 80 ans ont recouru à l'une de leurs prestations. 27 134 postes à plein temps sont consacrés à ces services.

Établissements médico-sociaux

	2011	2021
Nombre d'établissements	1585	1543
Places	92 848	100 856
Clients hébergés au 31 décembre	88 533	89 584
Part de la population de 80 ans et plus hébergée en EMS	17,3%	13,7%
Personnel (EPT)	81 092	100 656
Durée moyenne de séjour	974	876 jours
Coûts moyens journaliers par résident	269	329 fr.

Aide et soins à domicile

	2011	2021
Nombre d'entreprises	1 424	1 536
Bénéficiaires de soins à domicile	205 737	389 739
Bénéficiaires d'aide à domicile	118 093	122 052
Personnel (EPT)	16 488	27 134

Cabinets médicaux et centres ambulatoires

	2017	2020
Médecins dans les cabinets médicaux (têtes)	20 658	23 031
Médecins dans les cabinets médicaux (EPT)	15 527	18 016
Part des médecins pratiquant la médecine de premier recours	40%	41%
Personnel avec fonction non médicale des cabinets médicaux (EPT)	26 254	27 901

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 289

Diagramme au centre p. 289

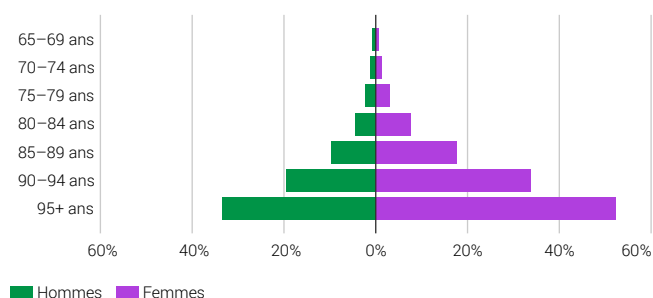
Diagramme en bas p. 289

Tableaux à gauche p. 289

Tableau à droite p. 289

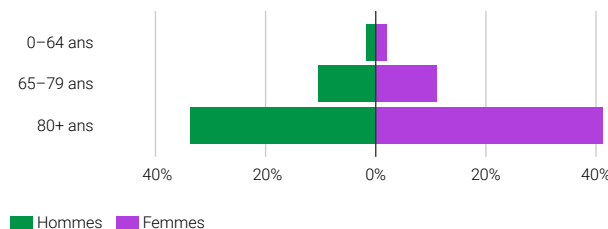
Personnes vivant en établissement médico-social, en 2021

Taux d'hébergement selon la classe d'âge, au 31 décembre



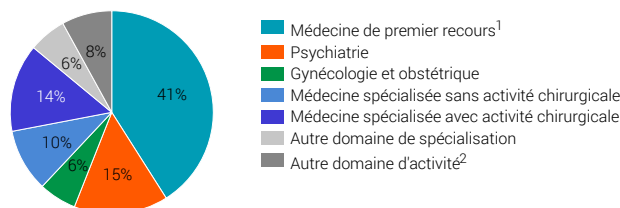
Recours aux prestations des services d'aide et de soins à domicile, en 2021

Part de la population selon la classe d'âge



Domaine d'activité des médecins sur les sites des cabinets médicaux, en 2020

Équivalents plein temps



¹ titres de spécialiste: médecine interne générale et pédiatrie; médecin praticien

² autre domaine d'activité: activité principale ne correspondant à aucun titre de formation médicale post-graduée du médecin

Part de la population ayant consulté un/e ... au moins une fois sur une période d'une année, population de 15 ans et plus en ménage privé

	2007	2017
... médecin de premier recours	65,8%	70,7%
... médecin spécialiste (sans la gynécologie)	33,4%	42,8%
... dentiste	64,9%	59,6%
... physiothérapeute	15,6%	21,2%
... psychologue	4,8%	8,0%

Coûts et financement

Les coûts de la santé se sont élevés à 86,3 milliards de francs en 2021. Ils augmentent plus rapidement que le PIB.

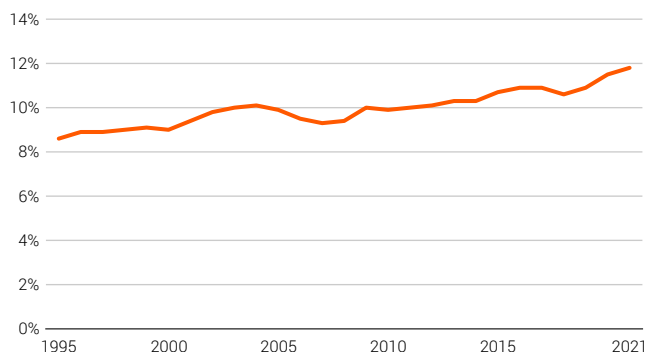
Les dépenses de santé en rapport au produit intérieur brut (PIB) se sont montées à 11,8% en 2021. En 1995, ce rapport était de 8,6%. Cela place la Suisse dans le groupe de tête des pays européens. La moitié des dépenses de santé concernent les personnes de 61 ans ou plus. À l'âge de procréer, les dépenses de santé des femmes augmentent. À partir de 76 ans elles sont à nouveau plus élevées que pour les hommes, conséquence de la dominance numérique des femmes. Par contre, les dépenses des hommes sont plus élevées que celles des femmes entre 56 et 75 ans.

Les hôpitaux sont les institutions de santé qui génèrent les dépenses les plus importantes (35% du total). Si l'on considère les prestations, ce sont les soins curatifs somatiques, fournis dans les cabinets médicaux, les centres ambulatoires ou les hôpitaux, qui occasionnent la plus grande part des dépenses (36%). Ils sont suivis par les soins de longue durée, comprenant la prise en charge des personnes âgées en établissement médico-social et les soins à domicile.

Coût du système de santé, en 2021

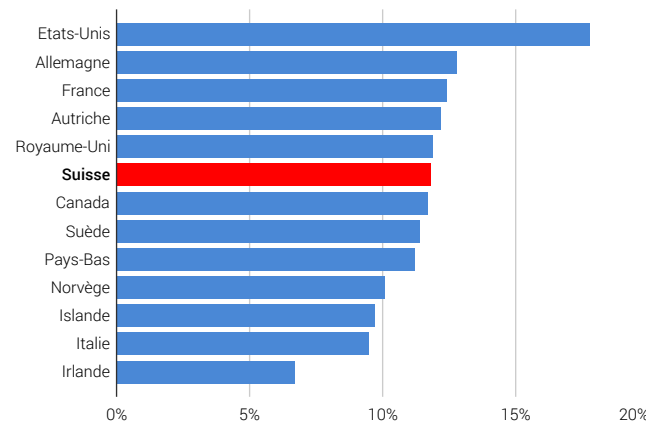
	en mios de francs	
Total	86 344	100%
Principaux fournisseurs		
Hôpitaux	30 429	35,2%
Institutions médico-sociales	13 986	16,2%
Cabinets médicaux	12 964	15,0%
Principales prestations		
Soins curatifs, somatiques	30 896	35,8%
Soins de longue durée	13 460	15,6%
Biens de santé	12 954	15,0%
Principaux régimes de financement		
Assurance maladie obligatoire	30 886	35,8%
État	19 831	23,0%
Versements directs des ménages	19 224	22,3%

Dépenses de santé en rapport au PIB



Dépenses de santé dans les pays de l'OCDE, en 2021

Dépenses de santé en rapport au produit intérieur brut



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagramme en haut p. 290

Diagramme en bas p. 290

Sources

OFS – Statistique des coûts et du financement du système de santé (COU)

OFS – Statistique des coûts et du financement du système de santé (COU); OCDE – Health Statistics 2023

Données les plus récentes

avr. 2023

avr. 2023

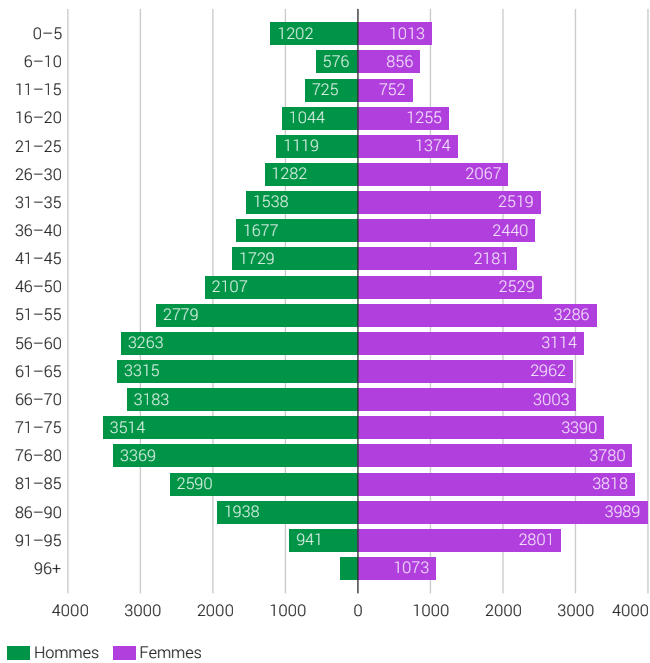
Les primes de l'assurance obligatoire des soins (AOS) couvrent moins d'un tiers des coûts de la santé. La plus grande partie est financée par d'autres moyens.

Les dépenses de santé représentent en moyenne 827 francs par mois et par habitant. L'État (34%) et les ménages privés (58%) en sont les deux principales sources de financement. La plus grande part de la contribution de l'État prend la forme de contributions des cantons et des communes aux hôpitaux, aux établissements médico-sociaux et aux services d'aide et de soins à domicile. Les primes d'assurance obligatoire des soins (AOS), versées directement par les ménages, représentent 30% du financement des dépenses de santé. Mais les franchises et les participations aux frais payés par les ménages dans le cadre des assurances, de même que leurs contributions directes («out of pocket») représentent elles aussi une contribution considérable.

Dépenses de santé selon la classe d'âge et le sexe, en 2021

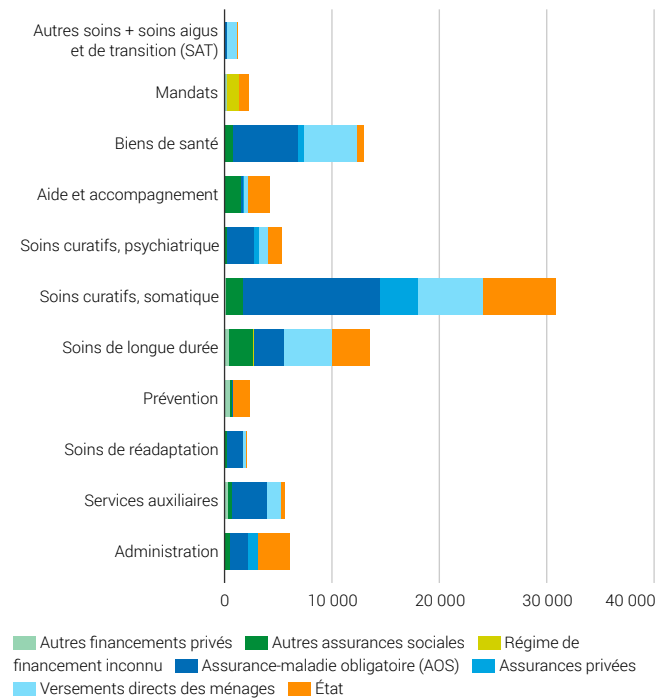
En mio de francs

Ans



Financement des dépenses de santé par type de prestations, selon le régime de financement, en 2021

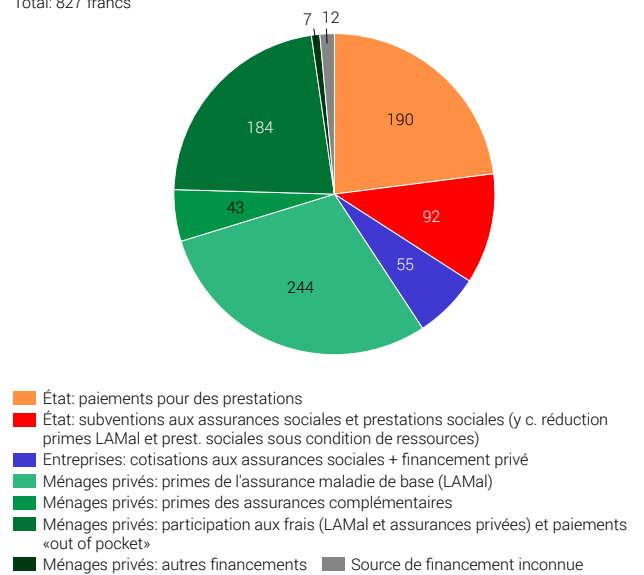
En mio de francs



Financement des dépenses de santé selon la source, en 2021

En francs par mois et par habitant

Total: 827 francs



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 291

Sources

OFS – Statistique des coûts et du financement du système de santé (COU)

Données les plus récentes

avr. 2023

Santé reproductive

Il y a eu plus de 88 000 naissances en Suisse en 2021. Près d'un enfant sur trois est né par césarienne.

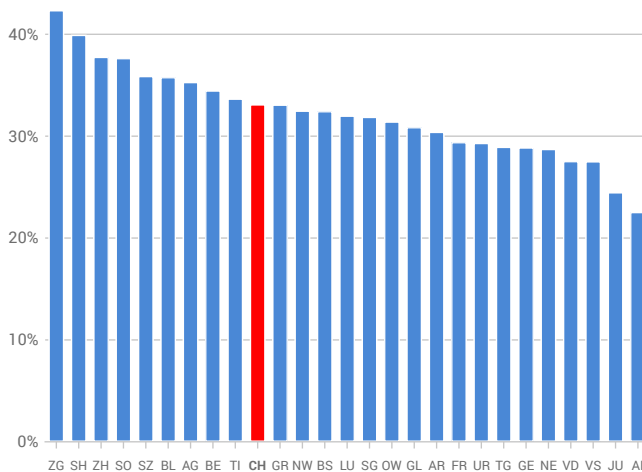
En moyenne, l'âge moyen des femmes ayant accouché en 2021 était de 32,3 ans, celui des femmes à la naissance de leur premier enfant de 31,1 ans. L'âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant est élevé en Suisse en comparaison avec les autres pays européens, mais moins qu'en Espagne et en Italie. C'est vers 35 ans que la probabilité de tomber enceinte diminue chez les femmes et que le risque de complications commence à augmenter. En 2021, la part des césariennes atteignait 33,1% en Suisse. Elle variait considérablement d'un canton à l'autre.

Le taux d'interruption de grossesse n'a que légèrement augmenté ces dernières années. Il est relativement faible par rapport aux autres pays européens.

MOINS DE JUMEAUX APRÈS UN TRAITEMENT DE FIV

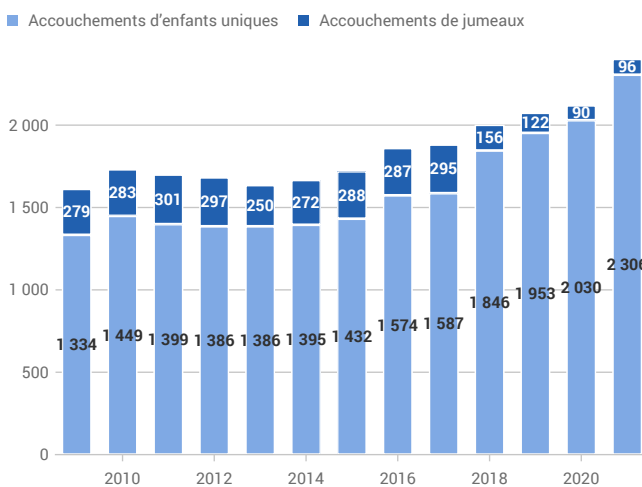
Depuis 2017, le nombre de naissances multiples consécutives à un traitement de procréation médicalement assistée a nettement diminué. Cette évolution est positive pour la santé des femmes enceintes et des nouveau-nés, le risque d'accouchement prématuré et de complications étant plus élevé en cas de grossesse multiple.

Part des accouchements par césarienne, en 2021



Note: selon le canton de domicile

Accouchements d'enfants uniques et multiples suite au traitement par fécondation in vitro



Santé reproductive

	État	
Âge moyen à la maternité	32,3	2021
Nombre d'accouchements	88 686	2021
Part des accouchements par césarienne	33,1%	2021
Procréation médicalement assistée par fécondation in vitro		
Nombre de femmes en traitement	6 934	2021
Nombre de naissances vivantes (suite aux traitements de procréation médicalement assistée réalisés en 2021)	2 487	2021
Nombre d'interruptions de grossesse (femmes résidant en Suisse)	11 133	2022
Taux d'interruptions de grossesse pour 1000 femmes résidant en Suisse de 15-44 ans	6,9	2022

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Tableau p. 292 OFS – BEVNAT, MS, StatLPMA, StatIVG

Diagramme en haut p. 292 OFS – Statistique médicale des hôpitaux (MS)

Diagramme en bas p. 292 OFS – Statistique de la procréation médicalement assistée

Données les plus récentes

juill. 2023

nov. 2022

févr. 2023

Épidémiologie du cancer

Le cancer est la deuxième cause de mortalité en Suisse, et même la plus fréquente chez les hommes âgés de 45 à 84 ans et chez les femmes âgées de 25 à 84 ans.

Plus d'une personne sur cinq développe un cancer avant l'âge de 70 ans. Il peut survenir à n'importe quel âge, mais le risque augmente avec l'âge. Dans l'ensemble, les taux d'incidence standardisés – compte tenu de l'évolution démographique – ont peu varié au cours des dernières années. De leur côté, les taux de mortalité standardisés diminuent depuis un certain temps déjà.

LES CANCERS DU SEIN, DE LA PROSTATE ET DU POU-MON SONT LES PLUS FRÉQUENTS

Chez les femmes, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent. Il représente près d'un nouveau cas de cancer sur trois et près d'un décès sur cinq lié au cancer.

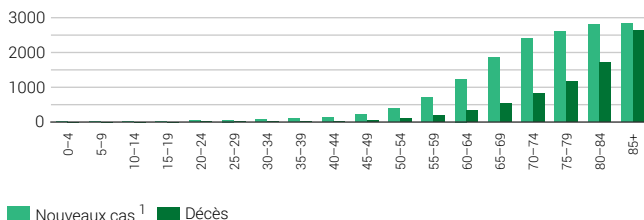
Chez les hommes, le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent, il représente la deuxième cause de décès par cancer. Il touche surtout les hommes d'un âge avancé.

Le cancer du poumon est le deuxième cancer le plus fréquent chez l'homme et le troisième le plus fréquent chez la femme. Il est la principale cause de décès par cancer chez les hommes et la deuxième chez les femmes.

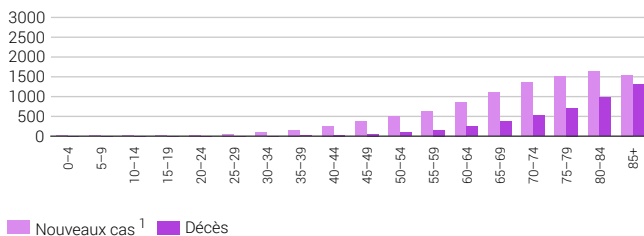
Ensemble des cancers selon l'âge, de 2015 à 2019

Taux spécifique par âge, pour 100 000 habitants

Hommes



Femmes

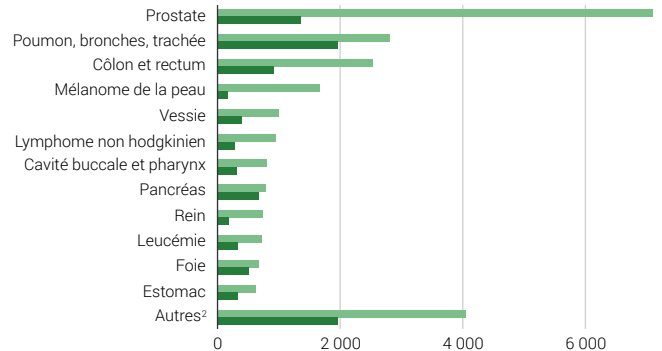


¹ Nouveaux cas estimés sur la base des données des registres des tumeurs; sans les cancers non mélaniques

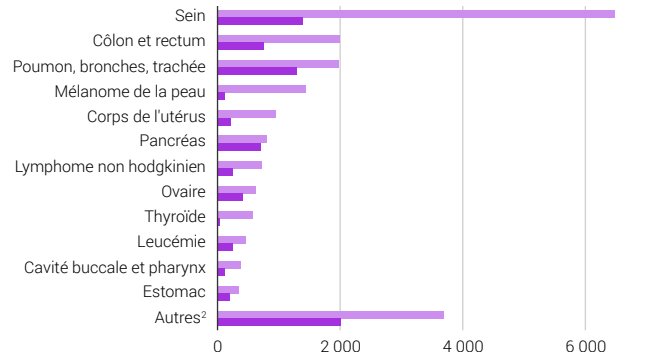
Cancers selon la localisation, 2015–2019

Nombre moyen par an

Hommes



Femmes



■ Nouveaux cas¹ ■ Décès

¹ Nouveaux cas, estimés à partir des données des registres du cancer
² Nouveaux cas sans les cancers non mélaniques de la peau

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 293 ONEC – nouveaux cas; OFS – décès

Données les plus récentes

déc. 2022

COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu un impact considérable sur la santé de la population.

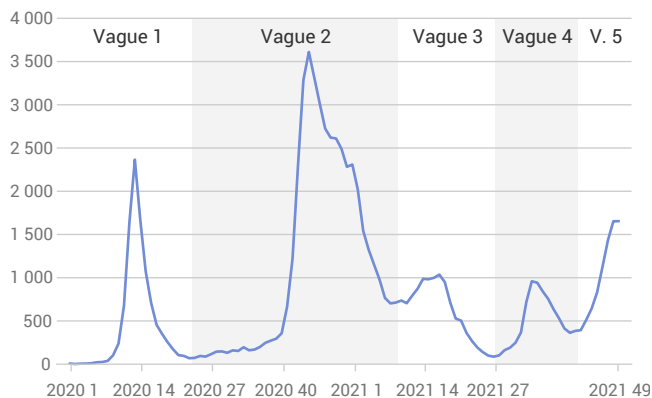
84 186 hospitalisations avec un diagnostic de COVID-19 ont été dénombrées en 2020 et 2021. Plus de la moitié de ces hospitalisations ont eu lieu entre octobre 2020 et février 2021. Les hospitalisations avec COVID-19 ont représenté 3% de l'ensemble des séjours à l'hôpital de ces deux années, mais 22% des heures passées en soins intensifs. La majorité des personnes hospitalisées ont été des hommes (56%). La part des personnes âgées d'au moins 65 ans a diminué entre 2020 et 2021.

15 251 personnes sont décédées en 2020 et 2021 suite à une infection par le virus SARS-CoV-2. Le COVID-19 est ainsi devenu la troisième cause de décès la plus fréquente, responsable de 10% des morts intervenues au cours de ces deux années (cf. p. 285). Plus de 90% des personnes décédées du COVID-19 avaient au moins 65 ans. Les trois vagues de décès provoqués par le COVID-19 correspondent précisément avec les trois vagues de surmortalité intervenues en 2020 et 2021.

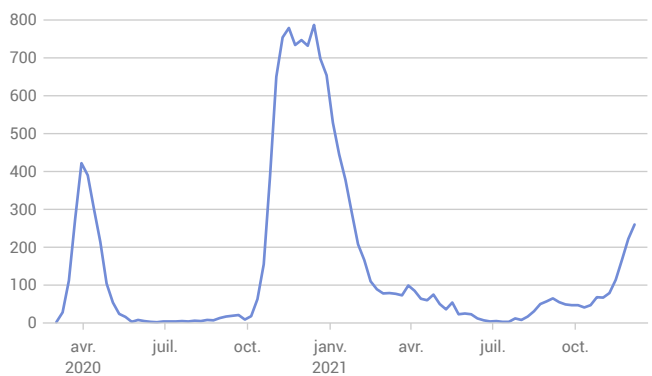
	2020	2021
Hospitalisations avec un diagnostic de COVID-19		
Total ¹	40 893	43 293
dont âgés de 65 ans et plus	64,8%	52,6%
dont hommes	56,9%	54,3%
Décès avec le COVID-19 comme cause principale		
Total	9 294	5 957
dont âgés de 65 ans et plus	96,6%	92,3%
dont hommes	52,7%	52,9%

1 année selon la date de sortie

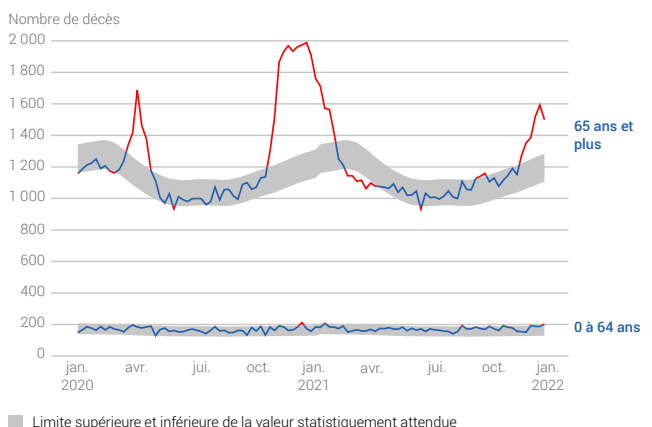
Nombre hebdomadaire de nouvelles hospitalisations avec un diagnostic de COVID-19



Nombre hebdomadaire de décès avec le COVID-19 comme cause principale



Décès par semaine (total) de 2020 à 2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Données les plus récentes

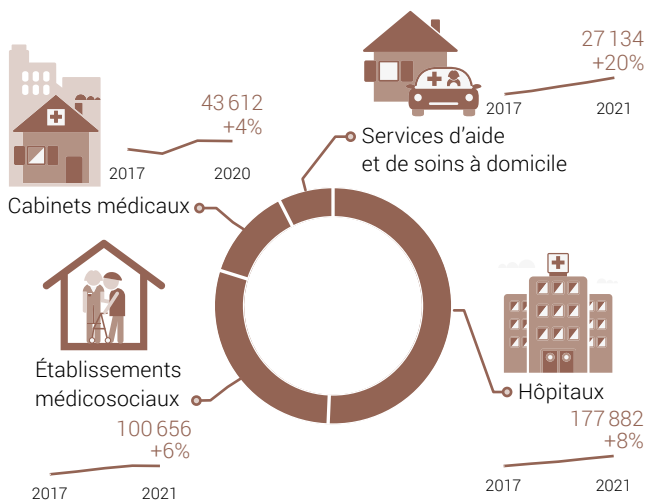
Tableau p. 294	OFS – Statistique médicale des hôpitaux (MS), Statistique des causes de décès	nov. 2022 avr. 2023
Diagramme en haut p. 294	OFS – Statistique médicale des hôpitaux (MS)	nov. 2022
Diagrammes au centre et en bas S. 294	OFS – Statistique des causes de décès	avr. 2023

Personnel de santé

La majorité du personnel de santé travaille dans les hôpitaux, suivis des établissements médico-sociaux (EMS). Une part importante des médecins et du personnel soignant a suivi sa formation à l'étranger. Dans les établissements médico-sociaux, la part du personnel infirmier diplômé diminue au profit de personnel moins qualifié.

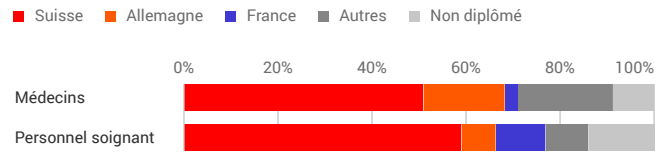
Le personnel travaillant dans les hôpitaux, les EMS, les services de soins à domicile ainsi que les cabinets médicaux occupait plus de 340 000 postes équivalents plein temps (EPT) en 2021. Deux tiers de ce personnel est employé dans les domaines des soins, médical et médicotechnique, un tiers dans l'administratif et les services techniques et hôtelier. Le personnel strictement soignant représente 155 799 EPT, dont 47% sont du personnel infirmier diplômé et 53% du personnel soignant moins qualifié. Dans les hôpitaux, près de la moitié des médecins ont obtenu leur diplôme en Suisse.

Personnel en équivalents plein temps (EPT)



Personnel des hôpitaux, en 2021

Selon l'origine du diplôme et la fonction, en EPT



Emplois dans le domaine de la santé

	en EPT	part des femmes
Cabinets médicaux (2020)	43 612	*
dont médecins	15 711	40%
Hôpitaux (2021)	177 882	*
dont médecins	26 165	50%
dont personnel soignant et autres disciplines médicales	98 936	80%
EMS (2021)	100 656	*
dont personnel soignant	63 245	85%
Services d'aide et de soins à domicile (2021)	27 134	*
dont personnel soignant	23 443	*

Personnel soignant

	2011	2021
Total en EPT	121 431	155 799
dont personnel infirmier diplômé	50%	47%
dont personnel intermédiaire	20%	26%
dont auxiliaires de soins	30%	27%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

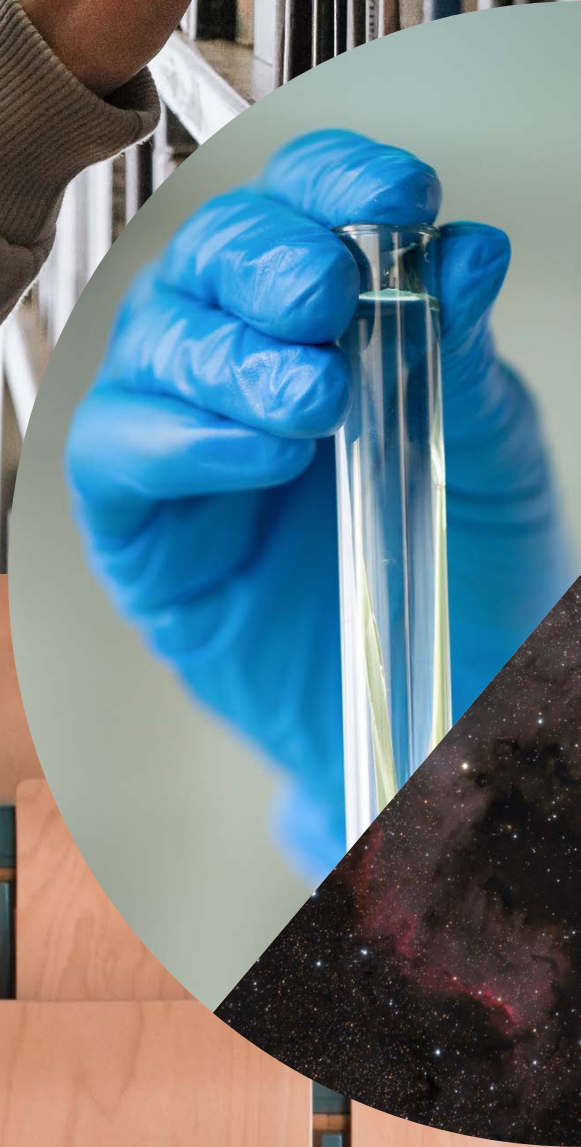
Diagrammes et tableaux p. 295

Sources

OFS – Statistique des hôpitaux (KS)
 OFS – Statistique de l'aide et des soins à domicile (SPITEX)
 OFS – Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (MAS)
 OFS – Statistique des institutions médico-sociales (SOMED)

Données les plus récentes

nov. 2022
 nov. 2022
 oct. 2022
 févr. 2023



Domaine statistique 15

Éducation et science

La statistique fédérale produit des données sur l'ensemble du système éducatif jusqu'à l'intégration dans le marché de l'emploi et sur les activités de recherche et développement en Suisse. Cette offre englobe les personnes en formation et en formation continue, les diplômes décernés, les institutions de formation et leur personnel, les finances et les coûts du système éducatif. Elle se complète d'analyses de parcours pendant et après la formation et de scénarios de développement de l'ensemble du système de formation à dix ans. De même, elle comprend un système d'indicateurs et d'enquêtes sur la situation sociale et économique des étudiants, des diplômés des hautes écoles et de la formation professionnelle supérieure un an et quatre à cinq ans après l'obtention du diplôme ainsi que sur les compétences des adultes. Les données sur la recherche et le développement permettent quant à elles d'évaluer les ressources financières et personnelles engagées par les différents acteurs de l'économie (entreprises privées, État, secteur des hautes écoles). En parallèle, un système d'indicateurs informe sur divers domaines de la science et de la technologie comme les brevets ou la participation à des projets de recherches de l'Union européenne.

SOURCES DE DONNÉES

Les données statistiques dans le domaine Éducation et science proviennent de données administratives collectées auprès de la Confédération, des cantons et des institutions de formation (personnes en formation, diplômes, personnel, finances et coûts, recherche et développement) et d'enquêtes directes réalisées auprès de la population résidente (p. ex. niveau de formation, formation continue, compétences de base), de groupes cibles spécifiques (étudiants et diplômés des hautes écoles et de la formation professionnelle supérieure) ainsi que d'entreprises (recherche et développement). Le potentiel d'analyse des données est augmenté par l'appariement des sources de données.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Éducation et science**

→ p. 41

L'essentiel en bref

Dans le système éducatif suisse, près de 1,7 million de personnes en formation sont encadrées par environ 150 000 enseignants. Comme il est de plus en plus courant de compléter son cursus par une formation au degré tertiaire, la part de la population suisse diplômée de ce degré a continuellement augmenté au fil du temps. En 2020, la Confédération, les cantons et les communes ont dépensé 40,8 milliards de francs pour l'éducation. Ce montant représente 5,9% du produit intérieur brut (PIB). En plus, 3% du PIB sont consacrés aux activités de recherche et développement (R-D).

	1990	2000	2010	2015	2020	2021
Ressources et investissements						
Dépenses publiques d'éducation en pour-cent du PIB	4,5%	4,8%	5,2%	5,5%	5,9%	...
Enseignants (en équivalents plein temps)						
École obligatoire	...	60 613	59 691	57 282	61 509	62 846
Degré secondaire II	...	13 041	8 300	17 098	17 413	17 701
Degré tertiaire	...	31 284	49 820	58 135	64 767	66 961
Participation						
Personnes en formation						
École obligatoire	846 385	948 957	913 153	928 246	976 075	987 664
Degré secondaire II	295 759	315 672	358 707	365 312	364 055	366 353
Degré tertiaire	137 247	160 484	257 809	295 033	332 593	339 105
Formation continue ¹	25,1%	26,0%	22,0%	17,0%
Diplômes et niveau de formation						
Diplômes						
Degré secondaire II: formation professionnelle initiale	65 229	60 164	68 154	69 653	70 193	66 042
Degré secondaire II: formations générales	...	24 131	36 364	39 747	42 663	42 343
Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure (sans diplômes postgrades)	...	22 633	26 789	26 463	25 657	29 069
Degré tertiaire: hautes écoles (sans diplômes postgrades)	10 509	16 809	42 832	55 663	60 444	64 046
Niveau de formation ²						
École obligatoire	...	16,1%	15,0%	12,7%	10,7%	12,6%
Degré secondaire II: formation professionnelle initiale	...	51,6%	43,0%	39,3%	35,5%	34,9%
Degré secondaire II: formations générales	...	8,1%	8,1%	8,2%	8,5%	7,5%
Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure	...	13,7%	13,4%	14,1%	15,1%	15,4%
Degré tertiaire: hautes écoles	...	10,5%	20,5%	25,7%	30,1%	29,6%

1 part de la population résidente permanente de 25 à 74 ans, 4 semaines avant l'enquête rupture de série 2010 et 2021 (adaptation de la méthode et des instruments d'enquête)

2 population résidente permanente de 25 à 64 ans, rupture de série 2010 et 2021 (adaptation de la méthode et des instruments d'enquête)

... chiffre inconnu car pas (encore) relevé ou calculé

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Éducation et science contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 15A

Personnes en formation

Élèves • Étudiants des hautes écoles • Formations selon le sexe

→ p. 301

RUBRIQUE 15B

Diplômes

Degré secondaire II • Formation professionnelle supérieure • Taux de maturités
Bachelor et master • Doctorats

→ p. 303

RUBRIQUE 15C

Personnel des institutions de formation

Personnel des écoles • Personnel des hautes écoles • Enseignants
Personnel de direction • Corps intermédiaire • Personnel administratif et technique

→ p. 305

RUBRIQUE 15D

Institutions de formation

École obligatoire • Degré secondaire II • Degré tertiaire

→ p. 306

RUBRIQUE 15E

Finances du système de formation

Dépenses publiques d'éducation • Dépenses publiques pour la recherche
Bourses, prêts et subventions • Financement des hautes écoles

→ p. 307

RUBRIQUE 15F

Formation continue

Taux de formation continue • Domaines • Durée • Âge des participants
Motivations • Buts professionnels et extra-professionnels

→ p. 308

RUBRIQUE 15G

Science et technologie

Investissements dans la recherche et le développement

Comparaison des dépenses de R-D dans le monde • Part des femmes dans la recherche

→ p. 309

RUBRIQUE 15H

Enseignants: mobilité et scénarios

Besoin en enseignants • Hausse attendue • Départ de la profession d'enseignant

Pauses pour raison de famille

→ p. 310

RUBRIQUE 15I

Intégration sur le marché du travail

Situation des personnes diplômées du degré secondaire II

Transition professionnelle après un diplôme d'une haute école

Activité professionnelle après une formation professionnelle supérieure

→ p. 311

Personnes en formation

Le système éducatif suisse compte près de 1,7 million d'élèves, d'étudiantes et d'étudiants répartis dans les différents degrés de formation. La scolarité obligatoire réunit la part la plus importante des personnes en formation (58%), suivie par le degré secondaire II (22%) et le degré tertiaire (20%).

En 2021/2022, près de la moitié des enfants de 4 ans commencent l'école obligatoire et la plupart des élèves l'ont terminée à 16 ans. La majorité d'entre eux restent cependant dans le système éducatif et suivent principalement une filière de formation du degré secondaire II.

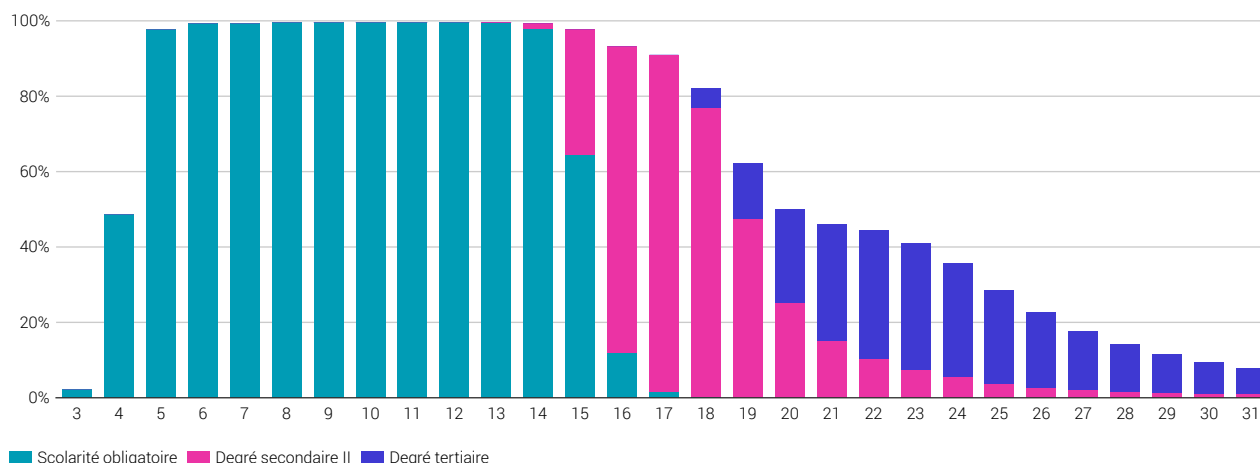
Au même titre que la formation professionnelle supérieure, le système suisse des hautes écoles fait partie du degré tertiaire de la formation. Il comprend trois types d'institutions, soit les hautes écoles universitaires (HEU), spécialisées (HES) et pédagogiques (HEP).

La participation féminine aux études dans les hautes écoles est supérieure à celle des hommes dans les HEP (72% en 2021/2022) et les HEU (52%) mais légèrement inférieure dans les HES (49%). La part des femmes varie également fortement selon les différents domaines d'études.

Part des femmes et des hommes dans les hautes écoles, en 2021/2022

Domaine CITE	Nombre d'étudiants	Femmes	Hommes
Total	276 607	52,6%	47,4%
Technologie de l'information et de la communication	10 687	17,3%	82,7%
Ingénierie, industries de transformation et construction	36 145	25,9%	74,1%
Commerce, administration et droit	62 440	45,1%	54,9%
Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	28 795	46,3%	53,7%
Services	3 828	60,3%	39,7%
Lettres et arts	27 743	60,3%	39,7%
Sciences sociales, journalisme et information	29 065	68,3%	31,9%
Éducation	32 210	69,3%	30,7%
Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires	2 200	69,7%	30,3%
Santé et protection sociale	40 555	70,0%	30,0%
Inconnu ou non spécifié	2 939	54,5%	45,5%

Élèves et étudiants: taux de scolarisation selon l'âge, 2021/2022



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Tableau p. 301
Diagramme p. 301

OFS - Étudiants et examens finals des hautes écoles (SHIS-studex)
OFS - Statistique des élèves et étudiants (SDL), Étudiants et examens finals des hautes écoles (SHIS-studex), Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

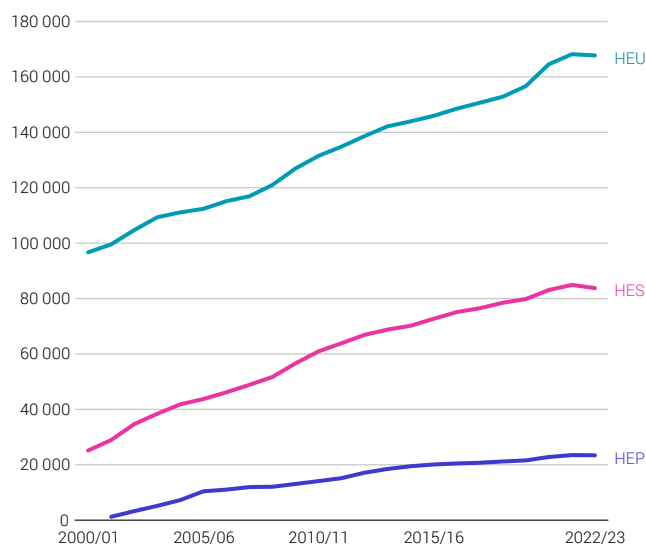
Données les plus récentes

févr. 2023
févr. 2023

Élèves et étudiants selon le degré et le type de formation

	Nombre d'élèves et étudiants				Part des femmes				Part dans des institutions de formation non subventionnées (moins de 50% de financement public)			
	1990/91	2000/01	2010/11	2021/22	1990/91	2000/01	2010/11	2021/22	1990/91	2000/01	2010/11	2021/22
Total	1 200 172	1 433 471	1 529 669	1 693 122	46,9%	47,8%	48,5%	48,9%	5,1%	4,3%	5,6%	6,0%
Scolarité obligatoire	846 385	948 957	913 153	987 664	48,7%	48,7%	48,6%	48,6%	3,0%	2,6%	4,5%	4,6%
Degré secondaire II	295 759	315 672	358 707	366 353	45,1%	47,8%	47,8%	47,7%	6,5%	5,6%	6,8%	7,6%
Formations transitoires sec. I – sec. II	23	13 399	17 114	16 648	21,7%	57,7%	54,7%	47,7%	*	12,6%	9,0%	4,9%
Formation professionnelle initiale	213 615	207 969	228 717	215 581	41,5%	42,3%	42,0%	40,7%	2,2%	1,5%	1,3%	2,2%
Maturité professionnelle	–	3 215	7 572	11 236	*	31,0%	47,6%	52,0%	*	3,4%	5,8%	15,0%
Formations générales	73 847	82 985	92 087	106 302	54,8%	59,9%	58,9%	59,3%	9,5%	7,3%	11,9%	12,4%
Formations complémentaires degré secondaire II	8 274	8 104	13 217	16 586	50,7%	54,6%	60,6%	61,4%	87,4%	83,8%	63,6%	45,8%
Degré tertiaire	137 247	160 484	257 809	339 105	27,9%	41,9%	49,3%	51,3%	19,4%	6,4%	7,8%	8,2%
Formation professionnelle supérieure	51 307	38 674	51 280	62 498	27,9%	43,1%	44,4%	45,9%	19,4%	21,6%	32,5%	37,5%
Hautes écoles	85 940	121 810	206 529	276 607	38,8%	41,5%	50,5%	52,6%	*	1,6%	1,7%	1,6%
universitaires	85 940	96 673	131 494	168 190	38,8%	45,5%	50,3%	51,9%
spécialisées	0	25 137	60 930	84 920	*	25,9%	44,9%	48,6%	*
pédagogiques	0	0	14 105	23 497	*	*	76,3%	71,7%	*	*
Degré indéfini	6 721	8 358	–	–	*	*	*	*	*	*	*	*

Étudiants selon le type de hautes écoles



Situation sociale et économique des étudiants selon le type de hautes écoles, en 2020

	Total	HEU	HES	HEP
Au moins un parent diplômé d'une haute école	47%	56%	36%	33%
Étudiants issus de la migration	33%	36%	31%	21%
Étudiants avec enfant(s)	5%	4%	5%	17%
Logement parental	41%	41%	41%	46%
Exerce une activité rémunérée	73%	69%	78%	84%
Bénéficie d'un soutien financier de la famille	83%	89%	74%	75%
Bénéficie d'une contribution à la formation	11%	11%	12%	8%
A des dettes liées aux études	9%	8%	11%	12%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau en haut p. 302

Diagramme en bas p. 302

Tableau en bas p. 302

Sources

OFS – Statistique des élèves et étudiants (SDL), Étudiants et examens finals des hautes écoles (SHIS-studex)

Étudiants et examens finals des hautes écoles (SHIS-studex)

OFS – Situation sociale et économique des étudiants (SSEE) 2020

Données les plus récentes

févr. 2023

mars 2023

févr. 2022

Diplômes

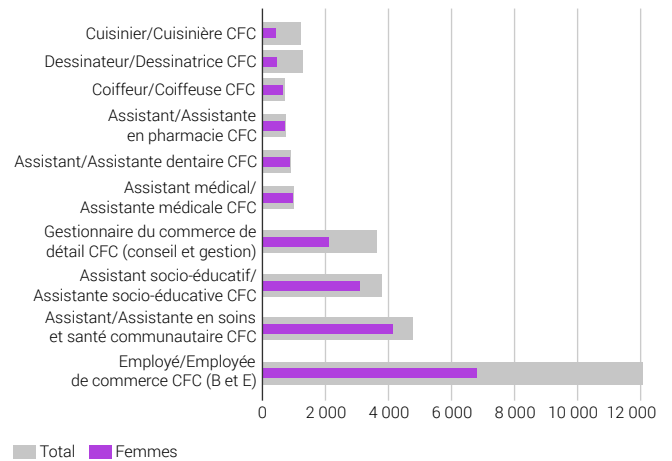
L'apprentissage de commerce représente la formation professionnelle la plus prisée. Dans les autres professions, le nombre de titres délivrés varie parfois fortement selon le sexe. Le nombre de diplômes décernés est en hausse dans les hautes écoles, en particulier dans les hautes écoles spécialisées.

Le nombre de diplômes du degré secondaire II a augmenté de près de 20% ces vingt dernières années. Cette progression est due en premier lieu au développement des maturités professionnelles ainsi qu'à l'introduction des maturités spécialisées et des attestations fédérales de formation professionnelle. En 2021, les certificats fédéraux de capacité (CFC) sont, de loin, les titres les plus décernés (58 933 unités) suivis par les certificats de maturité gymnasiale (18 510 unités) et les certificats de maturité professionnelle (14 500 unités). À eux trois, ils forment le 85% des titres obtenus au secondaire II cette année-là.

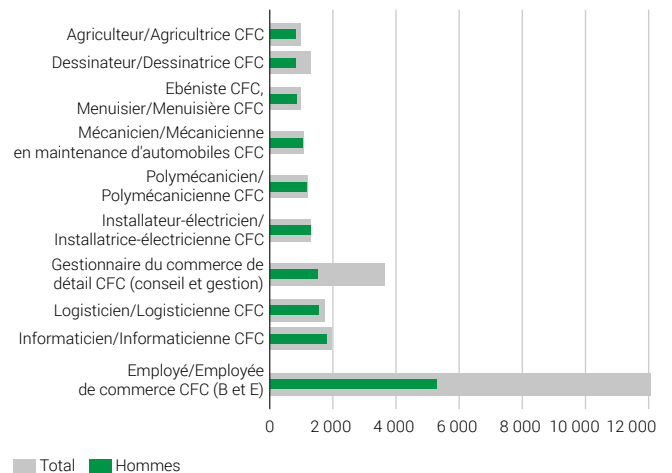
Les choix de formation au degré secondaire II diffèrent selon le genre. Les filières générales sont ainsi davantage appréciées par les femmes (près de 60% du total des diplômes en 2021), alors que la formation professionnelle initiale est majoritairement masculine (près de 55% du total des diplômes en 2021). Des décalages s'observent aussi dans le choix de la profession apprise dans le cadre de la formation professionnelle: sur les dix professions les plus choisies selon le sexe, seules les formations d'employé de commerce et de gestionnaire du commerce de détail présentent une proportion homme-femme relativement similaire (un peu plus de 55% de femmes). Le reste des professions est largement genré. Aux extrêmes se trouvent ainsi, en 2021, les assistants dentaires et assistants médicaux avec plus de 95% des CFC délivrés à des femmes ou les installateurs-électriciens, les polymécaniciens et les mécaniciens en maintenance automobile avec plus de 95% des CFC délivrés à des hommes.

Le nombre de titres remis dans la formation professionnelle supérieure a augmenté d'environ 30% ces vingt dernières années. Les évolutions les plus marquantes touchent les titres délivrés par les écoles supérieures qui ont presque triplé entre 2000 et 2021 et les titres octroyés pour des formations non réglementées par la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). Ceux-ci ont diminué de près de 95% essentiellement en raison du fait qu'un grand nombre de formations de la santé ont été reconnues comme des formations de type «école supérieure», contribuant ainsi fortement à la progression des diplômes délivrés par ces institutions.

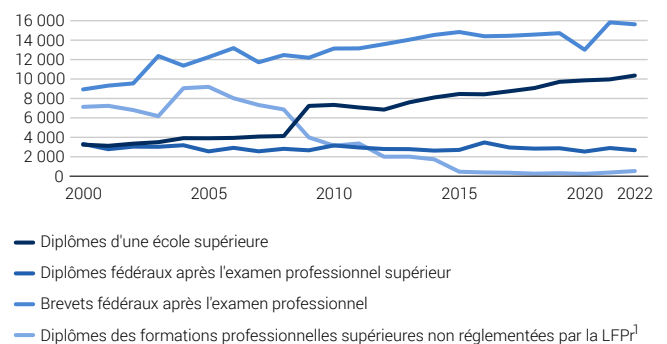
Top 10 des CFC les plus délivrés chez les femmes, en 2021



Top 10 des CFC les plus délivrés chez les hommes, en 2021



Évolution des diplômes de la formation professionnelle supérieure selon le type de formation



¹ LFPr: loi fédérale sur la formation professionnelle

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes en haut et au centre p. 303

Diagramme en bas p. 303

Sources

OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)

OFS – Statistique des diplômes (SBA)

Données les plus récentes

avr. 2023

juin 2023

Les principaux titres délivrés par les hautes écoles sont le bachelier et le master qui, depuis la Réforme de Bologne, ont progressivement remplacé respectivement le diplôme des hautes écoles spécialisées (HES) et la licence ou le diplôme des hautes écoles universitaires (HEU).

Le bachelier HES est orienté vers la pratique professionnelle et qualifie l'étudiante et l'étudiant pour l'entrée dans la vie professionnelle, alors que le bachelier HEU constitue généralement un premier diplôme permettant d'accéder au master.

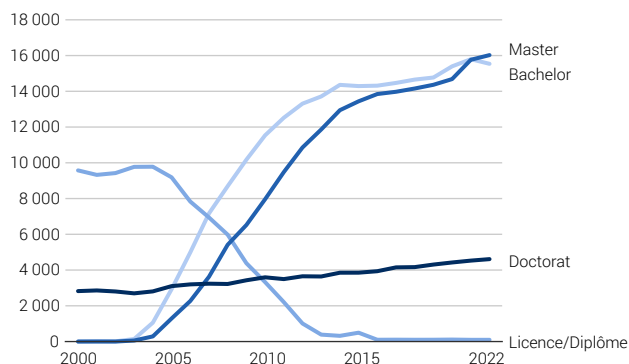
Le niveau master HES se développe au fil des ans, mais reste toutefois bien moins fréquenté que le bachelier. Le master HEU représente généralement le titre de fin d'études. Il permet aussi d'entreprendre un doctorat.

Dans les hautes écoles pédagogiques (HEP), le type de titre remis dépend du degré de formation auquel se destine le futur personnel enseignant, à savoir un bachelier pour enseigner au degré préscolaire et primaire, un master pour le secondaire I et un diplôme, qui s'obtient après le master universitaire, pour le niveau secondaire II.

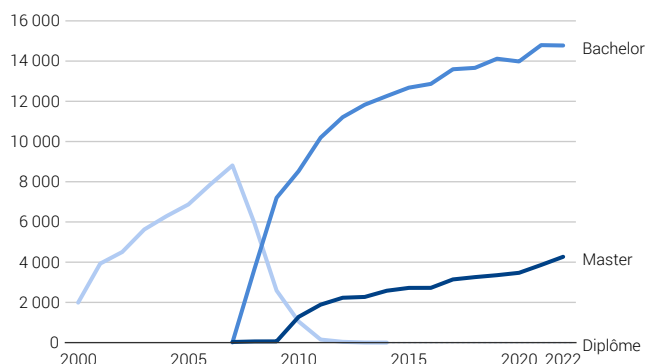
En 2021, la part des titres remis aux personnes venues de l'étranger pour réaliser des études en Suisse n'excède pas 10% dans les hautes écoles pédagogiques, quel que soit le niveau d'examen. Elle est également proche des 10% au bachelier HEU et HES.

La représentation de cette population est par contre beaucoup plus importante au master HES (37%) et majoritaire au doctorat (54%).

Titres délivrés dans les hautes écoles universitaires



Titres délivrés dans les hautes écoles spécialisées

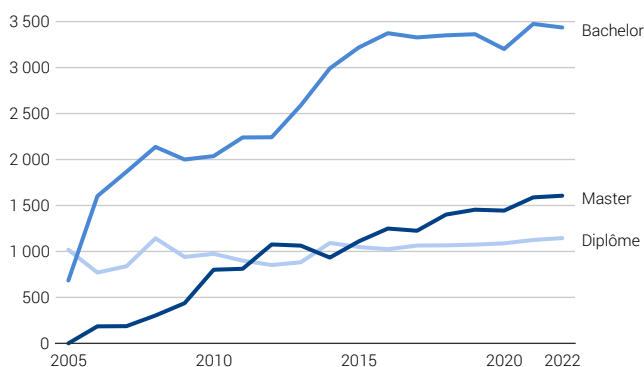


Titres remis selon le type de hautes écoles et le niveau d'examen

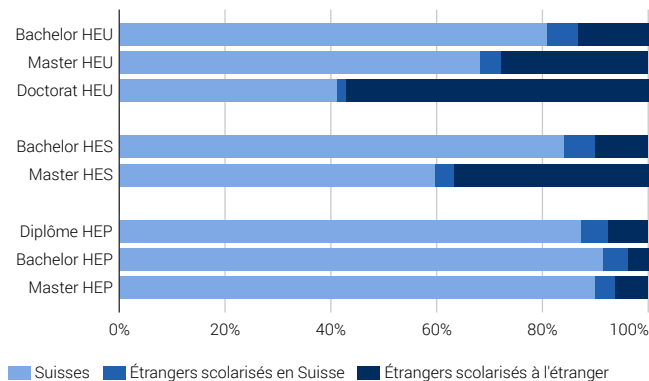
	2005	2010	2015	2021
Hautes écoles universitaires				
Licence/Diplôme	9 187	3 326	495	96
Bachelor	2 926	11 536	14 292	15 796
Master	1 290	7 961	13 440	15 765
Formation continue ¹	1 692	1 767	1 677	1 689
Doctorat	3 100	3 593	3 853	4 528
Hautes écoles spécialisées				
Diplôme	6 871	1 050	0	0
Bachelor	0	8 528	12 678	14 794
Master	0	1 280	2 721	3 861
Formation continue	2 436	2 691	2 400	2 489
Hautes écoles pédagogiques				
Diplôme	1 018	974	1 048	1 125
Bachelor	684	2 037	3 219	3 475
Master	0	801	1 110	1 588
Formation continue	17	34	169	88

1 y compris études spécialisées et approfondies

Titres délivrés dans les hautes écoles pédagogiques



Titres délivrés selon le type de hautes écoles, le niveau d'examen, la nationalité (catégorie) et le lieu de scolarisation, en 2022



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagrammes p. 304

Sources

OFS – Étudiants et examens finals des hautes écoles (SHIS-studex)

Données les plus récentes

juin 2023

Personnel des institutions de formation

Plus de 200 000 personnes travaillent dans les écoles et les hautes écoles. Si le personnel enseignant y est majoritaire, on observe également une majorité de femmes ainsi que de personnes travaillant à temps partiel.

Le personnel des catégories considérées est composé de 230 000 personnes environ, représentant un peu plus de 150 000 équivalents plein temps (EPT). Mesurés en EPT, le corps enseignant et les directions de l'école obligatoire, du degré secondaire II et des écoles supérieures mobilisent respectivement 53% et 3% des ressources humaines totales. À cela s'ajoute le personnel des hautes écoles: corps enseignant (10%), personnel de direction (0,2%), corps intermédiaire (19%) et personnel administratif et technique (14%).

PLUS DE 60% DE FEMMES

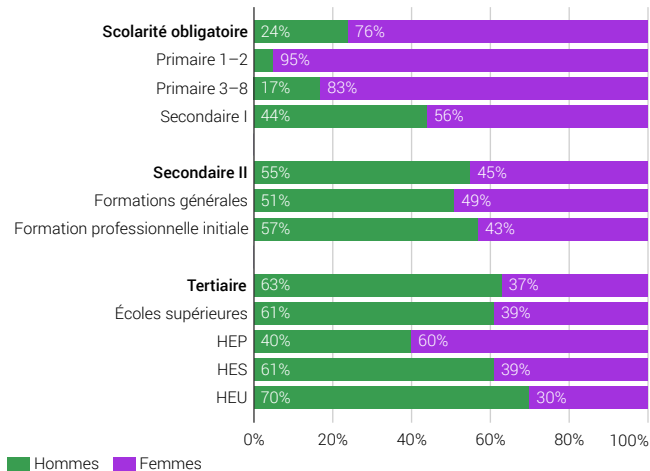
Les femmes représentent un peu plus de 60% du corps enseignant dans son ensemble, soit environ 97 000 personnes. Leur part varie toutefois fortement selon le degré de formation: si elles sont clairement surreprésentées au degré primaire (degré primaire 1-2: 95%, degré primaire 3-8: 83%), elles sont sous-représentées à partir du degré secondaire II, sauf dans les hautes écoles pédagogiques.

La structure par âge du corps enseignant fait apparaître une tendance claire: plus le degré de formation est élevé, plus les classes d'âge supérieures y sont représentées.

PEU DE PERSONNES À PLEIN TEMPS

La part des enseignants travaillant à plein temps (activités d'enseignement à un taux de 90-100%) est similaire quel que soit le degré de formation: elle va de 26% au degré secondaire II à 29% à l'école obligatoire et au degré tertiaire.

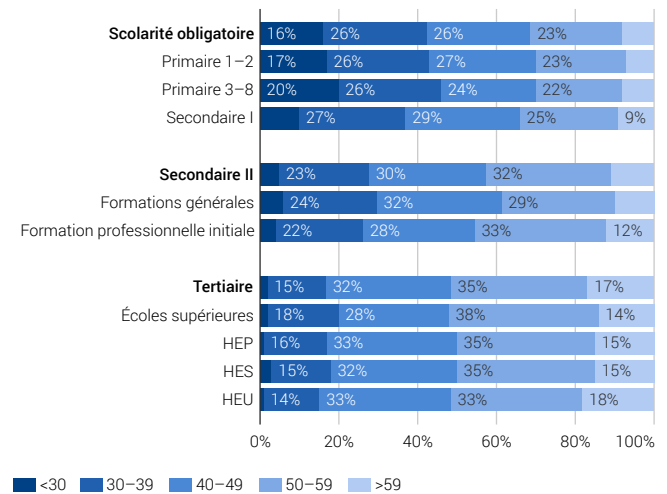
Corps enseignant (en personnes) selon le sexe, en 2020/2021



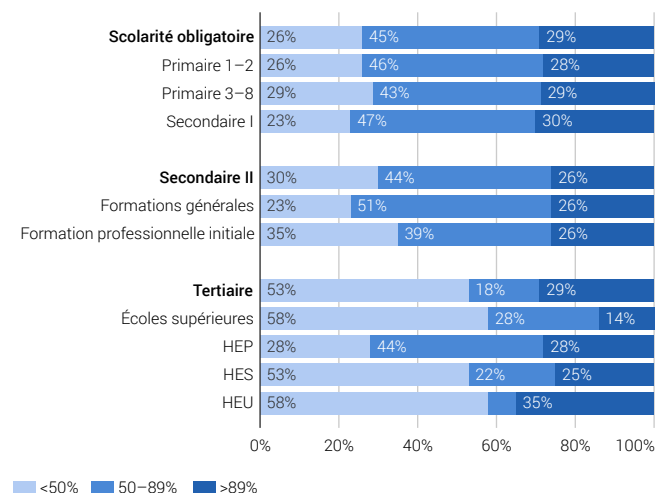
i Les résultats présentés ici concernent le corps enseignant et le personnel de direction des institutions de formation. Le corps intermédiaire (assistants et collaborateurs scientifiques) et le personnel administratif et technique sont également pris en compte dans le personnel des hautes écoles.

Les analyses se basent sur les données de la statistique du personnel des hautes écoles (SHIS-PERS) pour l'année 2021 et sur les données des écoles publiques tirées de la statistique du personnel des écoles (SSP) pour l'année scolaire 2020/2021.

Corps enseignant (en personnes) selon l'âge, en 2020/2021



Corps enseignant (en personnes) selon le taux d'occupation, en 2020/2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 305

Sources

OFS - SSP, SHIS-PERS

Données les plus récentes

mars 2022 août 2022

Institutions de formation

En 2021/2022, la Suisse comptait environ 9400 institutions de formation dans la scolarité obligatoire, 860 au degré secondaire II et 420 au degré tertiaire.

La scolarité obligatoire couvre près de 90% des écoles. Environ 40% de toutes les écoles sont affectées au degré primaire 1-2 (école enfantine/cycle élémentaire), 35% au degré primaire 3-8 et 12% au degré secondaire I. Près de 4% sont des écoles spécialisées qui relèvent à la fois des degrés primaire et secondaire I et où l'enseignement dispensé est adapté aux élèves présentant différentes formes de handicap, de grandes difficultés d'apprentissage ou de graves troubles du comportement. Dans la scolarité obligatoire, la majorité des écoles sont situées dans une commune urbaine (56%).

Le degré secondaire II fait suite à la scolarité obligatoire. Les jeunes optent soit pour une formation professionnelle initiale et fréquentent l'une des quelque 370 écoles professionnelles, soit pour une formation générale (280 institutions de formation). Les formations transitoires et complémentaires s'ajoutent à l'offre de formation du secondaire II et se déroulent généralement dans des écoles du degré secondaire I, des écoles professionnelles ou des centres de formation préprofessionnelle. Les écoles du degré secondaire II se trouvent principalement dans une commune urbaine (88%).

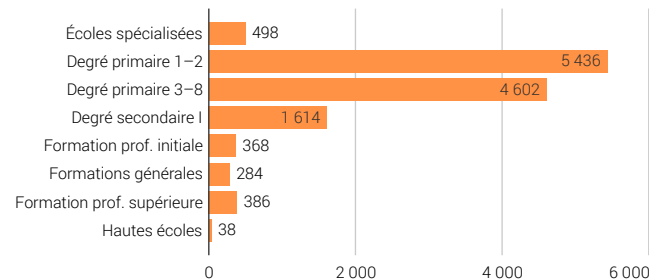
Le degré tertiaire comprend la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles. Il complète l'offre de formation en Suisse avec quelque 420 lieux de formation.

Tous degrés de formation confondus, la majorité des écoles sont administrées par les pouvoirs publics (86%) et environ un tiers des écoles privées sont subventionnées (35%).

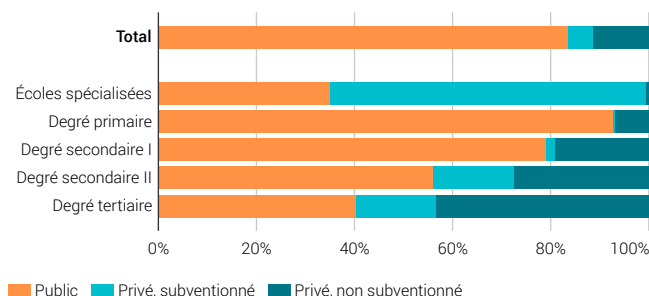
Institutions de formation, en 2021/2022

Degré de formation	Total	dont privées
Scolarité obligatoire	9 427	10%
Degré secondaire II	864	44%
Degré tertiaire	424	59%

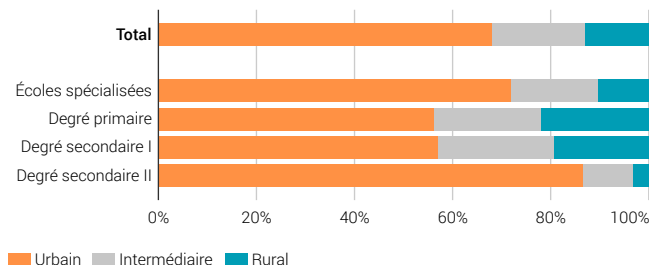
Écoles selon le degré de formation, en 2021/2022



Écoles selon le degré de formation et le statut, en 2021/2022



Écoles selon le degré de formation et le type de commune, en 2021/2022



▲ Le degré tertiaire n'est pas représenté par type de commune car les hautes écoles ne sont pas relevées selon leur localisation géographique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau, diagrammes en haut et au centre p. 306

Diagramme en bas p. 306

Sources

OFS – Statistique des institutions de formation (SBI)

OFS – Statistique des institutions de formation (SBI), Niveaux géographiques de la Suisse

Données les plus récentes

mars 2022

mars 2022

Finances du système de formation

Près d'un sixième des dépenses publiques en Suisse a été consacré à l'éducation en 2020. La plus grande part – environ la moitié des dépenses d'éducation – est consacrée à l'école obligatoire.

En 2020, la Confédération, les cantons et les communes ont dépensé 40,8 milliards de francs pour l'éducation. Ce montant représente 16,2% des dépenses publiques totales et 5,9% du produit intérieur brut.

La plus grande part des dépenses publiques d'éducation est destinée à l'école obligatoire. Viennent ensuite le degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles) et le degré secondaire II (formation professionnelle initiale et formation générale).

Environ 1% des dépenses publiques d'éducation sont versées sous forme de bourses et de prêts cantonaux. En 2021, ce montant s'élève à 372 millions de francs. Toujours en 2021, la Confédération a octroyé 102,8 millions sous la forme de subventions pour les frais de cours préparatoires des candidates et candidats aux examens fédéraux.

HAUTES ÉCOLES: LES CANTONS ET LA CONFÉDÉRATION SONT LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT

En 2021, la Confédération (27%) et les cantons (51%) se chargent de la majeure partie du financement des universités cantonales. Les charges des écoles polytechniques fédérales sont couvertes en grande partie par la Confédération (87%). Ce sont les cantons (50%) qui sont les pourvoyeurs de fonds principaux des hautes écoles spécialisées. Au niveau des HEP, à l'instar des HES, les cantons sont les pourvoyeurs de fonds principaux en couvrant quelque 83% de leurs besoins.

Dépenses publiques d'éducation

En mios de francs

	2000	2005	2010	2015	2020
Total	22 681	27 360	32 649	36 748	40 796
Scolarité obligatoire (écoles spécialisées comprises)	11 749	13 763	15 888	18 211	20 404
Degré secondaire II	4 762	5 373	5 936	5 879	5 880
Degré tertiaire	5 058	6 771	7 156	8 443	9 376
Recherche	695	932	3 149	3 635	4 462
Dépenses non répartissables	416	522	521	580	674

Dépenses publiques d'éducation selon le degré de formation, en 2020

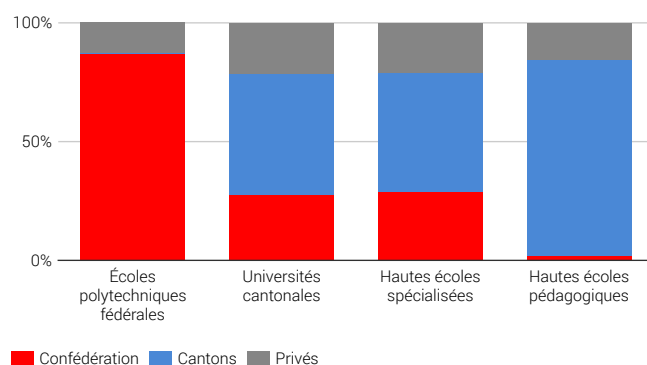
En mios de francs

École obligatoire (écoles spécialisées comprises)	20 404	50,0%
Degré secondaire II	5 880	14,4%
Degré tertiaire	9 376	23,0%
Recherche	4 462	10,9%
Non répartissable	674	1,7%
Total	40 796 mios de francs	100,0%

degrés de formation selon le modèle comptable harmonisé MCH2

La catégorie «Recherche» comprend les catégories «recherche fondamentale» et «R-D formation». La catégorie «Non répartissable» correspond à la catégorie «Autres systèmes éducatifs» du MCH2.

Financement des hautes écoles selon le pourvoyeur de fonds, en 2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagramme au centre p. 307

Diagramme en bas p. 307

Sources

OFS – Dépenses publiques d'éducation (ÖBA);
AFF – Statistique financière

OFS – Finances des hautes écoles (SHIS-FIN)

Données les plus récentes

déc. 2022

août 2022

Formation continue

Pendant la pandémie de COVID-19, moins de personnes ont suivi une formation continue que les années précédentes.

En 2021, la part de la population ayant suivi une formation continue était de 45%. Bien que cette part soit relativement élevée, elle correspond toutefois à un recul de près de 17 points par rapport à la dernière enquête effectuée en 2016, un recul pour l'essentiel dû à la pandémie de COVID-19. La participation à une formation continue dépend notamment de l'âge, du statut sur le marché du travail et du niveau de formation.

La durée des formations continues suivies varie de quelques heures à quelques mois. 47% des formations suivies ont duré moins de 8 heures, 37% entre 8 et 40 heures, et 16% ont duré plus de 40 heures.

DIFFÉRENTES RAISONS DE SUIVRE UNE FORMATION CONTINUE

Les personnes ont suivi une formation continue principalement pour des raisons professionnelles. Les motivations de nombreux participants sont «meilleur rendement au travail» (56,3%), «intérêt personnel dans un domaine déterminé» (38,6%) et «raisons professionnelles d'adaptations organisationnelles / technologiques» (31,2%). Les formations continues suivies dans un but professionnel concernaient principalement les domaines «économie et travail» (29,4%), «science et technique» (18,3%), «informatique» (16,6%) et «santé» (15,2%).

Formation continue, en 2021

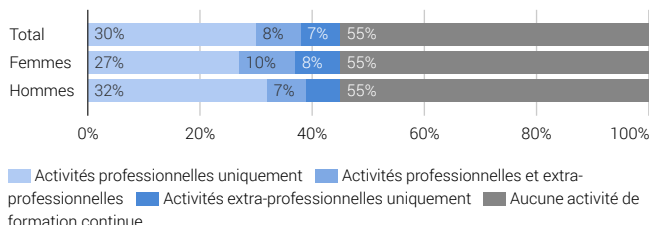
Participation dans les 12 mois précédant l'enquête, population résidante permanente de 25 à 74 ans

	Total		Activités professionnelles		Activités extra-professionnelles	
	en %	IC	en %	IC	en %	IC
Total	44,8	±0,9	37,8	±0,9	15,2	±0,7
25-34 ans	52,6	±2,2	47,0	±2,2	16,5	±1,6
35-44 ans	53,0	±2,0	47,5	±2,0	15,0	±1,4
45-54 ans	51,2	±1,9	45,6	±1,9	15,1	±1,4
55-64 ans	40,4	±2,0	33,5	±1,9	14,5	±1,4
65-74 ans	18,6	±1,9	5,3	±1,1	14,9	±1,7

IC intervalle de confiance (95%)

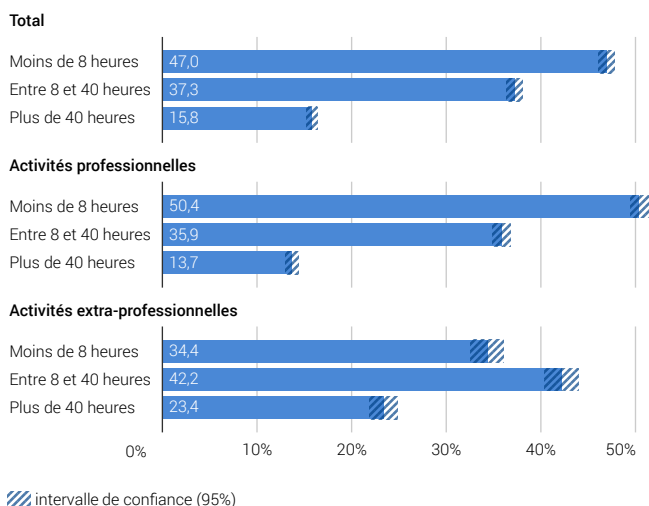
But de la participation aux activités de formation continue selon le sexe (12 derniers mois), en 2021

En pour-cent de la population résidante permanente de 25 à 74 ans



Durée des activités de formation continue selon le but (12 derniers mois), en 2021

En pour-cent des activités de formation continue suivies par la population résidante permanente de 25 à 74 ans



/// intervalle de confiance (95%)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagrammes p. 308

Sources

OFS – Microrecensement formation de base et formation continue (MZB)

Données les plus récentes

mai 2022

Science et technologie

Les entreprises privées investissent plus d'argent dans la recherche et le développement (R-D) que les pouvoirs publics.

Les dépenses intra-muros pour la recherche et le développement (R-D) représentent un élément fondamental de tout processus d'innovation. Tant les économistes que les décideurs considèrent donc la R-D comme un élément essentiel de la prospérité économique d'un pays.

Au cours de l'année 2021, 24,6 milliards de francs ont été consacrés aux activités de R-D en Suisse. Par rapport à 2019, cela représente une hausse de 1,7 milliard de francs. Les entreprises privées sont le principal secteur économique lorsqu'il s'agit de réaliser et de financer ces activités ou d'employer du personnel de R-D. De son côté, l'État assure essentiellement un rôle de financeur des activités de R-D, le secteur des hautes écoles remplissant le rôle d'exécutant.

LA SUISSE INVESTIT BEAUCOUP DANS LA R-D

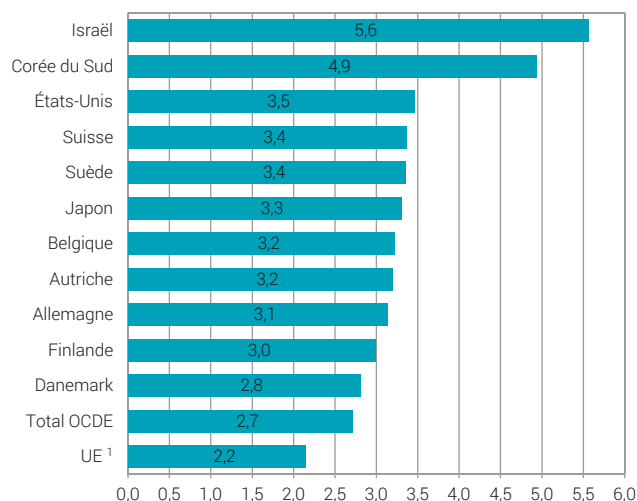
L'économie suisse est très active dans la recherche (les dépenses de R-D représentent 3,4% du PIB en 2021). La Suisse se place parmi les pays les plus actifs en R-D, signe de l'importance qu'elle accorde à la recherche et aux avantages compétitifs que celle-ci peut apporter dans un monde globalisé. La Suisse se place dans le peloton de tête des pays investissant le plus en R-D depuis de longues années.

PART DES FEMMES ACTIVES DANS LA RECHERCHE EN HAUSSE

Sur le plan du personnel, plus de 139 400 personnes ont travaillé dans la R-D en Suisse. Au début des années 2000, ce personnel était essentiellement masculin. La situation évolue lentement, mais la part des femmes, tant dans le personnel de R-D que parmi les chercheurs (personnel de R-D ayant la fonction la plus importante) augmente régulièrement pour représenter près de 36% du personnel total et 38% des chercheurs en 2021.

Dépenses intérieures brutes de R-D, comparaison internationale, en 2021

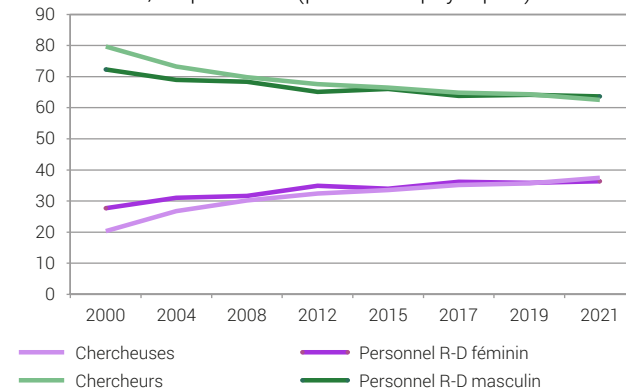
En pour-cent du PIB



¹ Composition de l'UE au 1.2.2020

Personnel de recherche et développement (R-D) et chercheuses/chercheurs en Suisse

Selon le sexe, en pour-cent (personnes physiques)



Recherche et développement en Suisse selon le secteur d'activité, en 2021

	Financement		Exécution		Personnel	
	en millions de francs	part en %	en millions de francs	part en %	en équivalents plein temps	part en %
Total	24 578	100%	24 578	100%	90 832	100%
Entreprises privées	16 199	65,9%	16 780	68,3%	54 009	59,5%
État	6 590	26,8%	231	0,9%	1 095	1,2%
Hautes écoles	333	1,4%	6 925	28,2%	35 729	39,3%
Institutions privées sans but lucratif et autres	106	0,4%	642	2,6%	—	*
Étranger	1 349	5,5%	—	*	—	*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 309

Diagramme au centre et tableau p. 309

Sources

OCDE – Banque de données PIST, division STI/EAS, Paris

OFS – Recherche et développement (R-D) synthèse suisse (RD suisse)

Données les plus récentes

mars 2023

mai 2023

Enseignants: mobilité et scénarios

Le nombre d'enseignants de l'école obligatoire devrait croître d'environ 6% d'ici 2031. La grande majorité des enseignants sont restés fidèles à la profession au cours des dernières années.

90% des personnes qui enseignaient dans l'école obligatoire en 2015 et avaient moins de 55 ans à ce moment étaient toujours employées dans une école cinq ans plus tard. Les enseignants de moins de 35 ans sont un peu moins restés que les autres enseignants engagés dans une école (87%), de même que ceux avec un nombre restreint de leçons hebdomadaires (85% pour ceux ayant moins de dix leçons hebdomadaires). Tandis que les hommes et les femmes étaient autant nombreux à toujours enseigner (88%), les premiers ont davantage assumé des fonctions de direction d'école que les femmes (2,2% contre 0,9%).

RETOUR FRÉQUENT APRÈS UNE PAUSE MATERNITÉ

Les enseignants qui interrompent momentanément leur emploi reviennent souvent travailler dans une école (61% dans les quatre ans suivant l'absence). La proportion de retours est particulièrement élevée pour les femmes qui ont quitté leur emploi pour un congé maternité (70% dans les quatre ans). On observe toutefois des différences importantes entre les régions (valeurs allant de 58% en Suisse orientale à 86% en Suisse romande).

LE NOMBRE D'ENSEIGNANTS DEVRAIT AUGMENTER

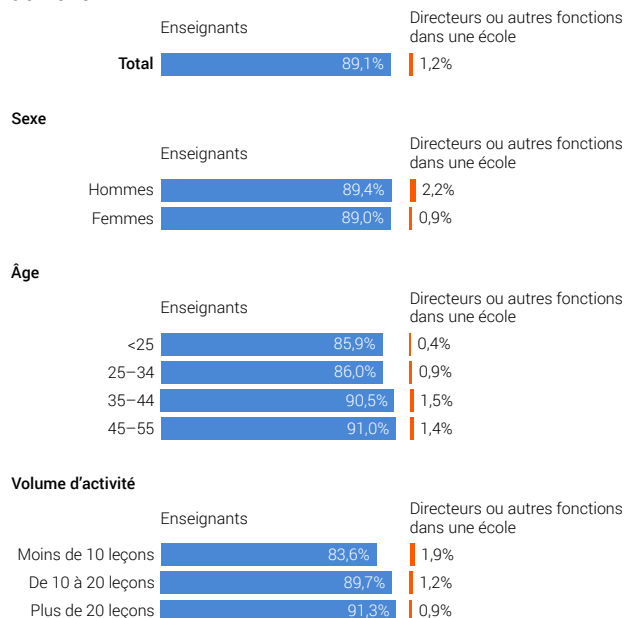
Le nombre d'enseignants devrait croître d'environ 6% entre 2022 et 2031, aussi bien pour le degré primaire que pour le degré secondaire I (soit +3800 enseignants dans le primaire et +2300 dans le secondaire I). Cette hausse serait liée à l'augmentation du nombre d'élèves (+8% entre 2022 et 2031 pour le degré primaire, respectivement +9% pour le degré secondaire I) et devrait concerner l'ensemble des régions, à l'exception du canton du Tessin, où on prévoit un recul de 6% du nombre d'enseignants du degré secondaire I.

IL FAUT PLUS D'ENSEIGNANTS AU DEGRÉ PRIMAIRE

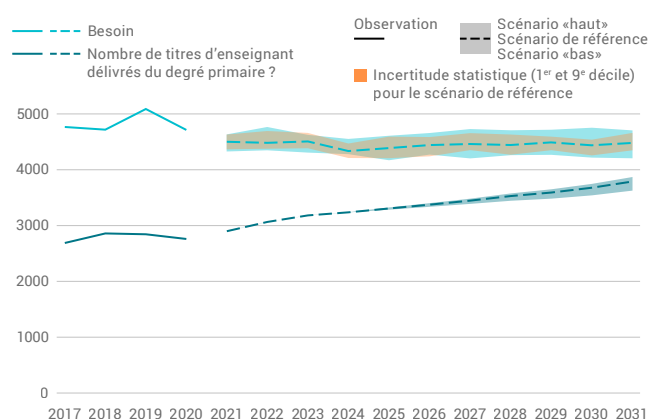
Entre 2022 et 2031, on estime qu'il faudrait recruter entre 43 000 et 47 000 nouveaux enseignants pour le degré primaire. Dans le même temps, environ 34 000 titres d'enseignant seront délivrés par les hautes écoles pédagogiques (HEP) pour ce degré. Il y aura donc un décalage potentiel entre l'offre et la demande. Néanmoins une partie des besoins sera aussi couverte par l'engagement d'enseignants formés pour d'autres degrés d'enseignement, d'enseignants étrangers ou par des étudiants HEP en cours de formation. Globalement, le degré secondaire I devrait avoir besoin de 26 000 à 29 000 nouveaux enseignants.

Fonction occupée cinq ans après dans les écoles par les enseignants de l'école obligatoire de moins de 55 ans

Population des enseignants de l'école obligatoire ordinaire de 2015



Évolution du besoin en nouveaux enseignants dans le degré primaire et du nombre de titres d'enseignant délivrés



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 310

Diagramme en bas p. 310

Sources

OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

OFS – Perspectives de la formation

Données les plus récentes

oct. 2022

oct. 2022

Intégration sur le marché du travail

Chaque année, plus de 200 000 diplômes sont obtenus dans le degré secondaire II (formation professionnelle initiale et formations générales) et tertiaire (hautes écoles et formation professionnelle supérieure). Dans l'ensemble, l'intégration des diplômés sur le marché du travail fonctionne bien.

18 mois après l'obtention de leur diplôme, près de 90% des personnes ayant terminé une formation professionnelle initiale avec un certificat fédéral de capacité (CFC) en 2017 étaient en emploi (69%), en emploi et en formation en même temps (14%) ou exclusivement en formation (4%). Seuls 2% étaient inscrits au chômage. Les 10% restants n'étaient ni en formation ni en emploi pour d'autres raisons.

BONNES PERSPECTIVES AVEC UN DIPLÔME DU DEGRÉ TERTIAIRE

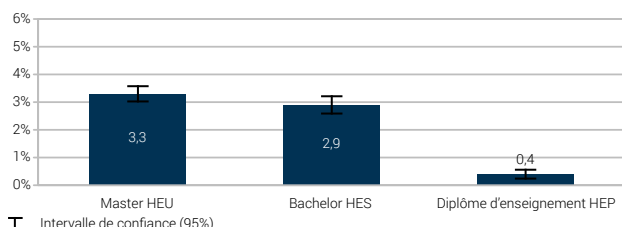
La très grande majorité des diplômés du degré tertiaire sont actifs sur le marché du travail une année après l'obtention du diplôme et relativement peu nombreux sont ceux qui sont «encore» à la recherche d'un emploi en 2021.

En effet, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 3,3% parmi les titulaires d'un master d'une haute école universitaire et à 2,9% parmi les titulaires d'un bachelor d'une haute école spécialisée. Les personnes ayant obtenu un diplôme d'une haute école pédagogique font partie des diplômés qui s'intègrent le mieux, avec un taux de chômage de seulement 0,4%.

Pour les diplômés de la formation professionnelle supérieure, ce taux oscille entre 0,8% pour les titulaires d'un diplôme fédéral et 1,1% pour les titulaires d'un brevet fédéral. Le taux est de 2,4% pour les diplômés d'une école supérieure. Ces faibles taux de chômage sont à mettre en relation avec le fait que la grande majorité des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure sont déjà intégrées sur le marché de travail avant le début de la formation.

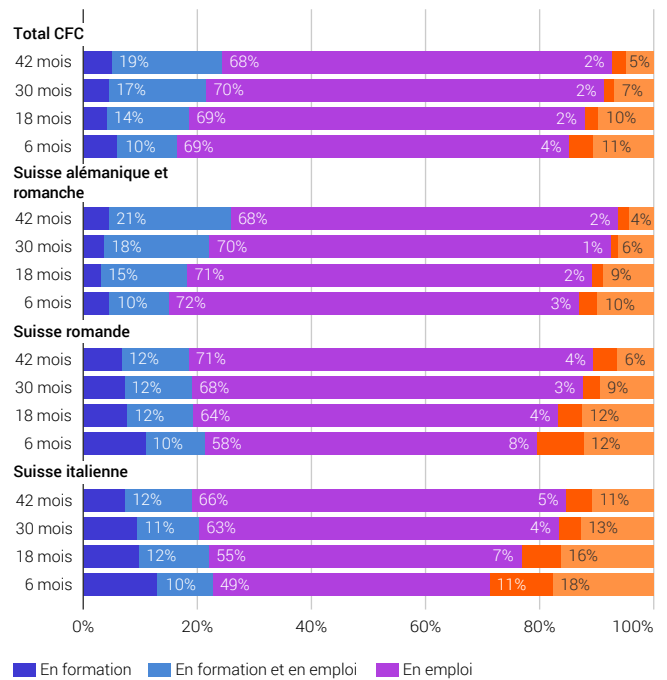
Taux de chômage au sens du BIT des diplômés des hautes écoles selon le type de haute école

Situation une année après l'obtention du diplôme, année de diplôme 2020



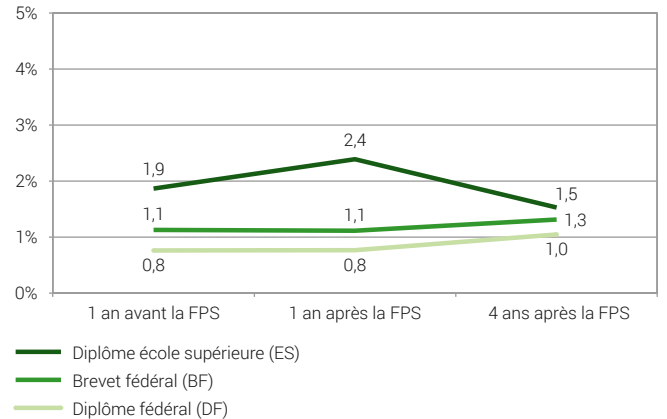
Statuts dans la formation et sur le marché de l'emploi après l'obtention d'un CFC

6, 18, 30 et 42 mois après l'obtention d'un CFC en 2017, selon la région linguistique



Taux de chômage au sens du BIT des diplômés de la formation professionnelle supérieure (FPS), par type de diplôme

Examen en 2016



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 311

Diagramme à gauche p. 311

Diagramme en bas à droite p. 311

Sources

BFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

OFS – Enquête auprès des diplômés des hautes écoles (EHA) 2021

OFS – Enquête sur la formation professionnelle supérieure (eHBB) 2021

Données les plus récentes

nov. 2022

oct. 2022

oct. 2022



Domaine statistique 16

Culture, médias, société de l'information, sport

Ce chapitre regroupe des statistiques sur quatre domaines. Le domaine de la Culture contient sept statistiques. Certaines sont sectorielles: bibliothèques, musées, monuments et sites archéologiques, film et cinéma. D'autres sont transversales: pratiques culturelles de la population, financement de la culture (pouvoirs publics et ménages) et économie culturelle. Le domaine des Médias donne un aperçu de la structure et de l'évolution des médias en Suisse. Il met en évidence l'évolution de l'offre des médias dits traditionnels (télévision, radio, presse écrite et livres) et propose des informations sur l'utilisation des médias ainsi que sur les conditions économiques et juridiques de leur diffusion. Dans le domaine de la Société de l'information, l'enquête bisannuelle sur l'utilisation d'Internet permet de décrire la diffusion des activités en ligne au sein de la population et les inégalités d'usages et de compétences. Enfin, bien que l'OFS dispose de quelques données sur le sujet, le domaine du sport est couvert statistiquement par l'Observatoire Sport et activité physique Suisse et l'Office fédéral du sport (OFSP).

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Les statistiques culturelles se basent sur des enquêtes propres (bibliothèques, musées, monuments, cinémas et vidéo à la demande, pratiques culturelles), sur l'utilisation de données d'autres enquêtes de l'OFS (économie culturelle: surtout STATENT et ESPA; financement culturel – ménages: EBM) et sur l'utilisation de données externes (financement culturel – pouvoirs publics: AFF). La statistique des médias est une statistique de synthèse. Les chiffres-clés se basent sur diverses sources de données suisses et internationales (OFCOM: données sur les redevances TV/radio; BNS: données sur la production de livres; Mediapulse SA: données sur l'utilisation de la télévision et de la radio; SRG-SSR: données sur l'offre de programmes; REMP SA: données sur les journaux et les magazines; instances de plaintes: Conseil de la presse, Commission pour la loyauté), sur les enquêtes de l'OFS auprès des ménages et des entreprises et ses relevés auprès des registres. Les indicateurs de la société de l'information se basent, pour la population, essentiellement sur l'enquête Omnibus sur l'utilisation d'Internet et sur différentes sources nationales et internationales.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Société**

→ p. 57

Thème transversal **Société de l'information**

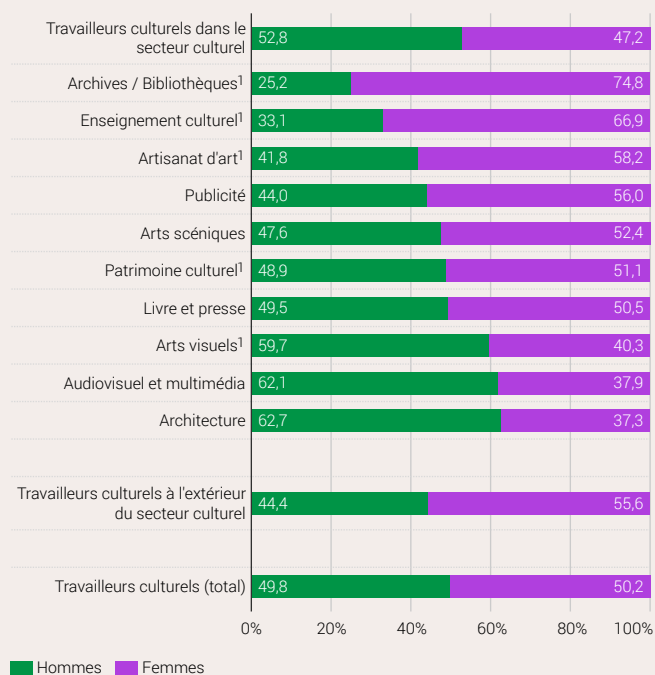
→ p. 117

L'essentiel en bref

La culture, les médias ainsi que la société de l'information sont des aspects qui touchent la vie de presque toute la population. Le paysage culturel de la Suisse est riche et varié, avec près de 64 000 entreprises culturelles (y compris l'architecture, la publicité ou les jeux vidéo), ce qui correspond à 10,4% de toutes les entreprises, et 268 000 travailleurs culturels, ou 5,4% de toutes les personnes actives. On dénombre en Suisse en 2021 près de 1500 bibliothèques ouvertes au public, 1100 musées, ou encore, en 2022, 262 cinémas avec 617 salles. En 2016, le pays comptait 75 000 monuments historiques protégés. Les monuments et sites sont fréquentés par 74% de la population, les musées et les expositions par 71%, les cinémas par 67% et les bibliothèques par 43% (chiffres 2019).

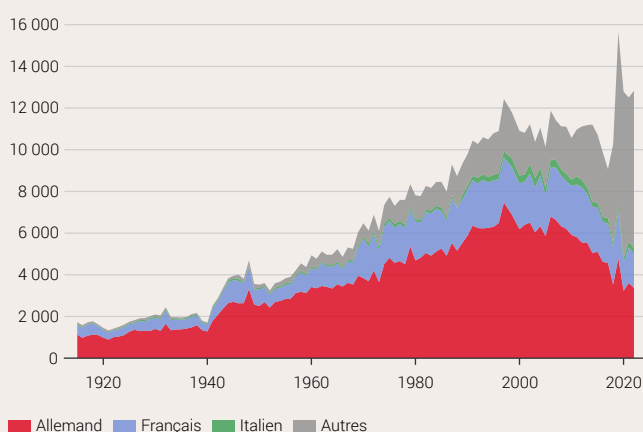
Les médias traditionnels tel que les éditions papier des journaux, la radio ou encore la télévision sont en baisse, mais cela ne veut pas dire que l'information n'est plus disponible, elle change de support au profit d'Internet. L'utilisation de ce dernier s'est généralisée auprès de presque toute la population. En Suisse, 96% des ménages y ont accès en 2021. Deux tiers de la population a effectué des achats en ligne et près des trois quarts ont pratiqué le e-banking. Au niveau de l'économie, le secteur TIC (technologies de l'information et de la communication) et média compte 26 303 entreprises pour plus de 230 000 emplois en 2020. Les activités de ce secteur représentent 5,8% du produit intérieur brut (PIB).

Travailleurs culturels: parts selon le sexe, total et par domaines culturels, 2022



¹ extrapolation basée sur < 160 observations; résultats à interpréter avec beaucoup de précaution

Médias imprimés: ouvrages édités en Suisse et parus en librairie (titres) selon la langue



CULTURE

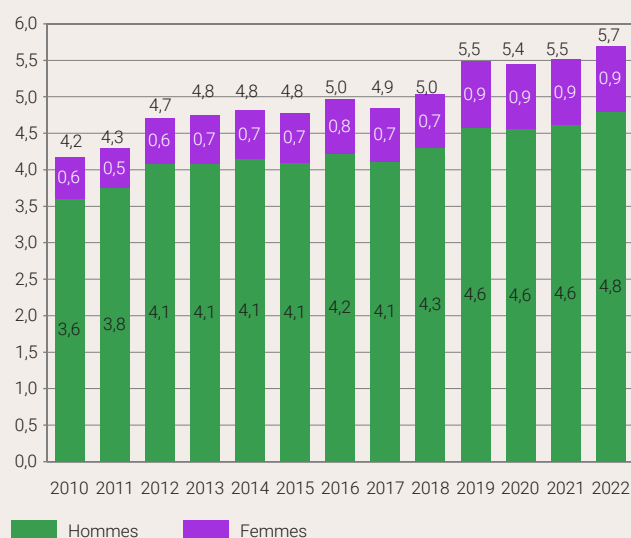
		État
Évolution des entrées de cinéma	+62%	2021–2022
Évolution utilisation VoD abo/streaming	+19%	2020–2021
Nombre de bibliothèques ouvertes au public	1 490	2021
Nombre de musées	1 081	2021
Nombre de monuments historiques protégés	75 084	2016
Part de la population résidente qui a été à un concert	72%	2019
Financement public de la culture	2,97 mrds de fr.	2020
Dépenses des ménages privés pour la culture y c. médias	14,1 mrds de fr.	2020
Nombre d'entreprises culturelles	63 943	2020
Nombre de travailleurs culturels	268 000	2022

MÉDIAS

		État
Temps consacré à la radio (moyenne par jour)	80 min	2022
Temps consacré à la télévision (moyenne par jour)	111 min	2022
Personnes actives occupées dans le domaine des médias	354 229	2021
Dépenses des ménages pour les médias (moyenne par mois)	264 fr.	2020

Part des spécialistes TIC en Suisse, selon le sexe, évolution

En pour-cent des personnes actives occupées de 15 à 74 ans



SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

		État
Accès Internet		
Part des ménages	96%	2021
Appareils utilisés (part de la population)		
Smartphone	94%	2021
Ordinateur portable	66%	2021
Ordinateur fixe	45%	2021
Activités en ligne (part de la population, les trois derniers mois)		
Achats en ligne	67%	2021
eBanking	73%	2021
Relations avec l'administration	80%	2021
Lire les nouvelles ou consulter les journaux	75%	2021
Télécharger ou écouter de la musique	61%	2021
Télécharger ou regarder des films/ vidéos	67%	2021
Compétences numériques (part de la population)		
Compétences faibles	26%	2021
Compétences de base	28%	2021
Compétences plus avancées	40%	2021
Télétravail à domicile (part des personnes actives)		
... au moins 1x dans les quatre semaines précédentes	40%	2021
Secteur TIC et média dans l'économie suisse		
Nombre d'entreprises	26 303	2020
Nombre d'emplois	230 447	2020
Part du produit intérieur brut (PIB)	5,8%	2020

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Culture, médias, société de l'information, sport contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 16A

Culture

Travailleurs culturels • Entreprises culturelles • Valeur ajoutée du secteur culturel
Impact de la pandémie de COVID-19 sur la culture • Dépenses culturelles des ménages privés
Bibliothèques • Musées • Film et cinéma

→ p. 317

RUBRIQUE 16B

Médias

Médias classiques • Médias électroniques • Utilisation de la télévision
Journaux imprimés • Livres • Journalisme

→ p. 321

RUBRIQUE 16C

Société de l'information

Infrastructures de télécommunication • Utilisation d'Internet • Commerce électronique
Compétences numériques de la population • Télétravail • Emplois dans le secteur des TIC et des médias

→ p. 323

RUBRIQUE 16D

Sport

Observatoire suisse de l'activité physique et du sport

→ sportobs.ch



Culture

Dense et globalement bien fréquenté, le paysage culturel en Suisse a été frappé par la pandémie de COVID-19. Les aides publiques ont permis d'atténuer le choc, mais le secteur vit depuis une reprise difficile.

La pandémie de COVID-19 a durement touché la culture. Entre 2019 et 2020, le nombre de travailleurs culturels, qui avait augmenté chaque année de 1,3% en moyenne depuis 2010, a diminué de 4,7%, alors que le nombre de personnes actives a légèrement augmenté dans l'économie totale (+0,2%). Entre 2019 et 2020, le nombre d'entreprises culturelles a lui aussi diminué, de 1,3%, contre -0,1% d'entreprises dans l'économie totale.

En 2022, on dénombrait 268 000 travailleurs culturels, représentant 5,4% de toutes les personnes actives. 27,0% des travailleurs culturels actifs occupés étaient des indépendants, le double de l'économie totale (13,8%). En 2020, on comptait en Suisse 63 943 entreprises culturelles, ou 10,4% de toutes les entreprises – les entreprises culturelles sont donc souvent petites. Les trois quarts des entreprises culturelles (74,8%) se trouvent en zone urbaine.

UNE ÉCONOMIE CULTURELLE PLUTÔT FÉMININE

L'économie culturelle est plutôt féminine: avec 50,2%, la part des femmes parmi les personnes actives en 2022 était plus importante que dans l'économie totale (46,8%). On observe de grandes différences: si les Archives et Bibliothèques comptent 74,8% de femmes, en Architecture elles ne sont que 37,3%. Il existe aussi des différences de position: si 42,1% des hommes ont une fonction de chef, c'est le cas de 28,5% des femmes.

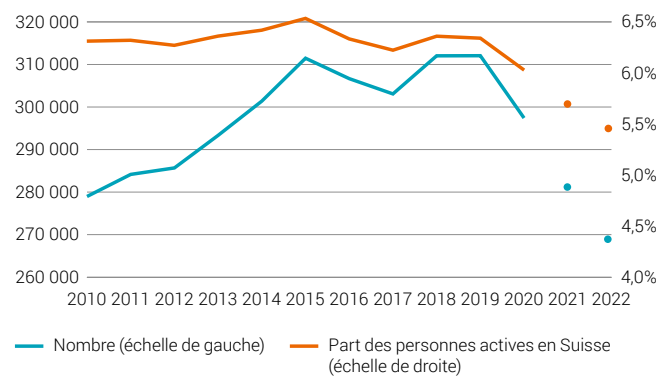
2020: BAISSÉ DE LA VALEUR AJOUTÉE

Le secteur marchand de l'économie culturelle a produit en 2020 une valeur ajoutée brute totale de 14,7 milliards de francs (2019: 15,5 milliards) aux prix courants, ou 2,1% du PIB. Dans la plupart des groupes de domaines culturels, la valeur ajoutée, parfois volatile, a baissé entre 2019 et 2020 avec la pandémie de COVID-19.

MOINS DE DÉPENSES DES MÉNAGES POUR LA CULTURE

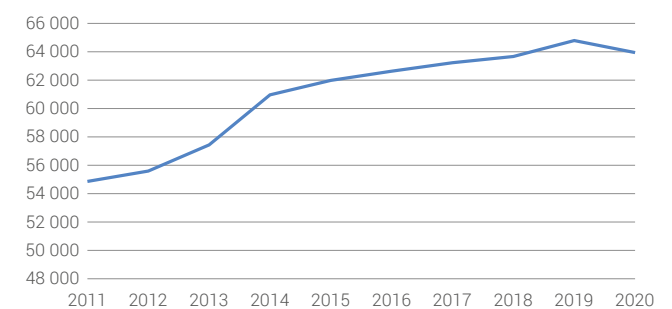
Dans l'année de pandémie 2020, les dépenses mensuelles moyennes pour la culture (y c. les médias) d'un ménage privé ont été de 298 francs, en baisse par rapport à 2019 (317 francs). Les dépenses ont surtout diminué dans la catégorie des contenus et des services. Une légère baisse se manifeste pour les contenus et services audiovisuels (p. ex. film, cinéma, musique, télévision, radio) et pour les imprimés (p. ex. livres, journaux, magazines). Les dépenses pour les musées ou les bibliothèques ainsi que pour les théâtres et les concerts ont, elles, nettement diminué. Les dépenses pour Internet et des cours de musique et de danse sont restées stables.

Travailleurs culturels: nombre et part de personnes actives



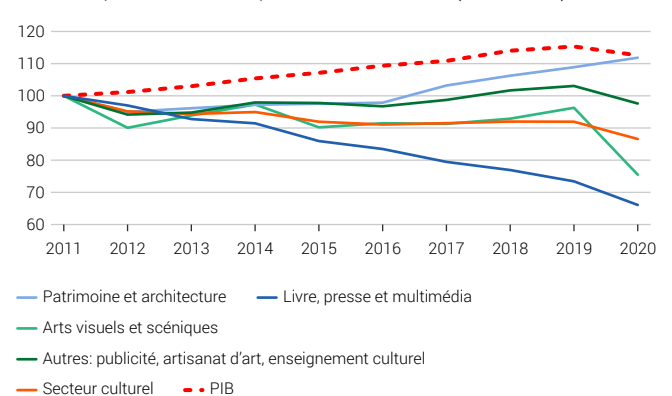
Remarque: rupture méthodologique 2020-2021 et 2021-2022

Secteur culturel: nombre d'entreprises et d'emplois



Entreprises culturelles: valeur ajoutée brute du secteur culturel et de l'économie totale

PIB, aux prix de l'année précédente, indice (2011=100)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en bas à gauche p. 314
diagramme en haut p. 317

Diagramme au centre p. 317

Diagramme en bas p. 317

Sources

OFS – Statistique de l'économie culturelle, ESPA

OFS – Statistique de l'économie culturelle, STATENT

OFS – Statistique de l'économie culturelle, CN, WS

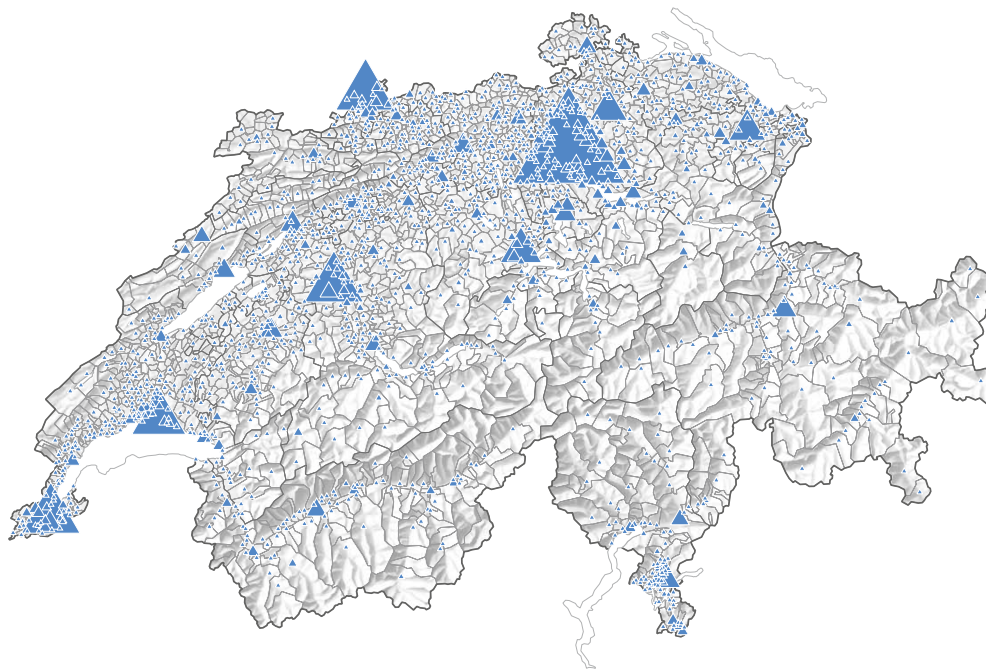
Données les plus récentes

mai 2023

nov. 2022

nov. 2022

Emplois de l'économie culturelle, en 2020



Emplois de l'économie culturelle



CH: 228 399

Pour des raisons de lisibilité, la taille des symboles ayant une valeur inférieure à ±100 a été augmentée.

0 25 50 km

Niveau géographique:
communes

DES AIDES COVID-19 DE 1,1 MILLIARD DE FRANCS

Afin d'atténuer les effets de la pandémie de COVID-19, des mesures économiques globales et spécifiques ont été mises en œuvre pour la culture. Dans le cadre des mesures globales pour l'économie, le secteur culturel a reçu un peu plus de 540 millions de francs d'indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT), soit 5,3% du total. En plus, 230 millions de francs d'allocations pour perte de gain COVID-19 ont été versées aux entreprises culturelles, ou un peu plus de 11% du total. Par ailleurs, dans le cadre des mesures d'aide spécifiques mises sur pied ici (comme pour le tourisme ou le sport, p. ex.), plus de 312 millions de francs ont été dépensés pour le secteur culturel. Le tout représente un total de 1,1 milliard de francs d'aides.

En 2020, les dépenses culturelles ordinaires de la Confédération, des cantons et des communes n'ont été qu'à peine plus basses qu'en 2019: 2,97 milliards de francs (-50 millions).

BIBLIOTHÈQUES: 41 MILLIONS DE PRÊTS PHYSIQUES

En 2021, l'OFS recensait 1490 bibliothèques ouvertes au public en Suisse: 472 bibliothèques scientifiques et 1018 bibliothèques publiques. Leur répartition par région linguistique est proche de celle de la population (71,0% en Suisse alémanique, 24,8% en Suisse romande et 4,2% en Suisse italienne).

Tant pour les bibliothèques scientifiques que pour les bibliothèques publiques, la majorité des dépenses est liée aux frais en personnel (59,2% respectivement 65,0%). La part du budget d'acquisition de médias dédié à des médias électroniques est

Dépenses culturelles moyennes d'un ménage privé

Dépenses mensuelles moyennes en francs, à prix courants

	2019	2020
Dépenses de consommation totales	4985 b	4564 b S
Dépenses culturelles (y compris médias)	317 b	298 b S
Contenus et services	272 b	249 b S
Contenus et services audiovisuels	41 b	38 b S
Imprimés	38 c	35 c S
Internet (y c. abonnements combinés)	156 b	152 b
Musées, expositions, bibliothèques, jardins zoologiques, etc.	6 d	3 d S
Théâtre et concerts	16 e	5 e S
Cours de musique et de danse	11 d	11 d
Contributions à des associations culturelles	2 d	2 e S
Autres services dans le domaine de la culture et des divertissements	4 e	3 e
Matériel et biens	44 d	49 d
Appareils de lecture et de réception	25 d	31 d S
Biens destinés à une activité créative	16 e	16 e

S La différence entre 2020 et 2019 est statistiquement significative.

Qualité des estimateurs:

a Très bon: coefficient de variation < 1%.

b Bon: coefficient de variation de ≥ 1% à < 2%.

c Moyen: coefficient de variation de ≥ 2% à < 5%.

d Suffisant: coefficient de variation de ≥ 5% à < 10%.

e Mauvais: coefficient de variation ≥ 10%.

Réparations, œuvres d'art: nombre d'observations insuffisant pour publier des résultats.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Carte p. 318 OFS – Statistique de l'économie culturelle, STATENT

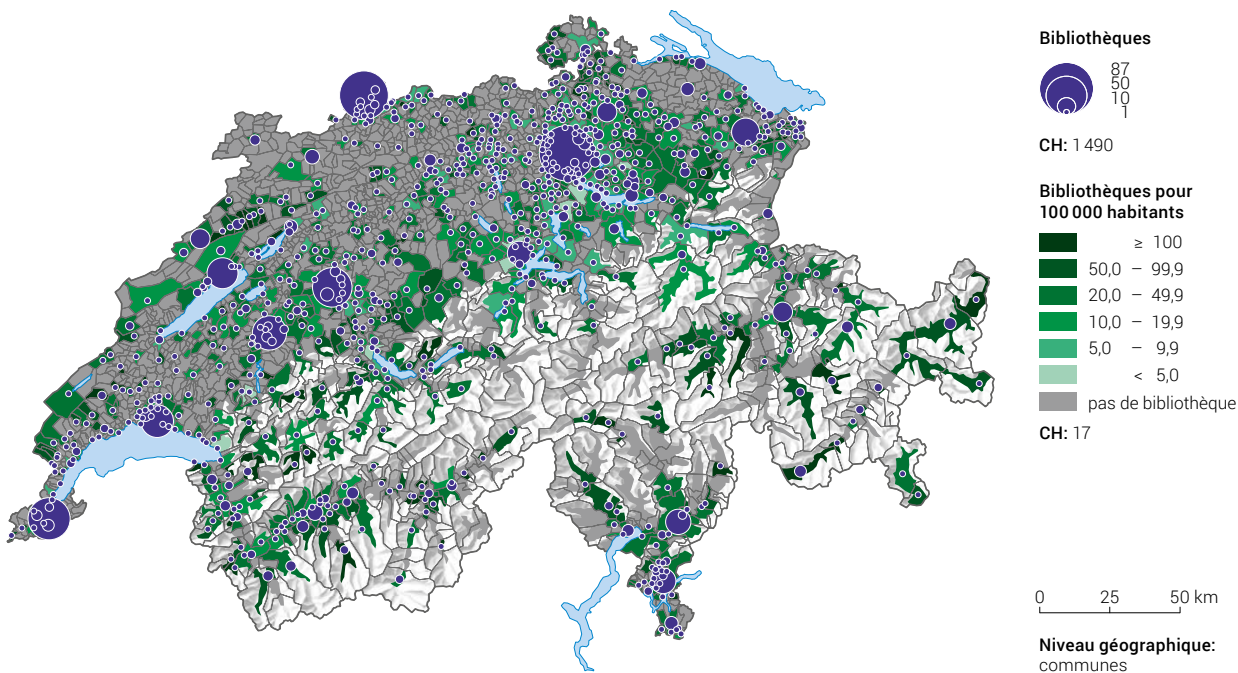
Tableau p. 318 OFS – Statistique du financement de la culture, Enquête sur le budget des ménages (EBM)

Données les plus récentes

mai 2022

nov. 2022

Bibliothèques ouvertes au public, en 2021



élevée dans les bibliothèques scientifiques. En 2021, les bibliothèques suisses disposaient de près de 95,5 millions de médias physiques. La majorité des bibliothèques propose des e-books (61,8%), des médias électroniques audiovisuels (58,9%) ou des journaux ou périodiques électroniques (56,0%). La part du budget d'acquisition de médias dédié à des médias électroniques est en forte augmentation dans les bibliothèques scientifiques.

En 2021, les bibliothèques suisses ont totalisé plus de 29,5 millions d'entrées. On dénombrait plus de 1,6 million d'utilisateurs actifs, la majorité (1,1 million) dans des bibliothèques publiques. Au total, on a comptabilisé 40,9 millions de prêts de médias physiques, la grande majorité de bibliothèques publiques (34,1 millions). Plus de 800 000 personnes ont participé aux divers événements proposés par les bibliothèques en 2021.

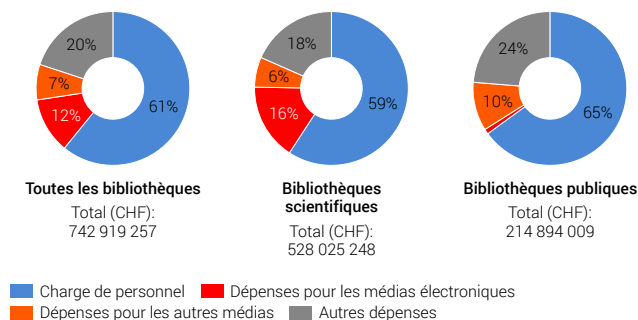
64% DES MUSÉES OCCUPENT DES BÉNÉVOLES

En 2021, on dénombrait en Suisse 1081 musées ouverts au public. Avec 23,4 musées pour 100 000 habitants, la Suisse italienne possède la plus forte densité muséale du pays. Si la majorité des musées (71,3%) est en main de structures relevant du droit privé, plus de la moitié (51,9%) indiquent un acteur public comme financeur principal.

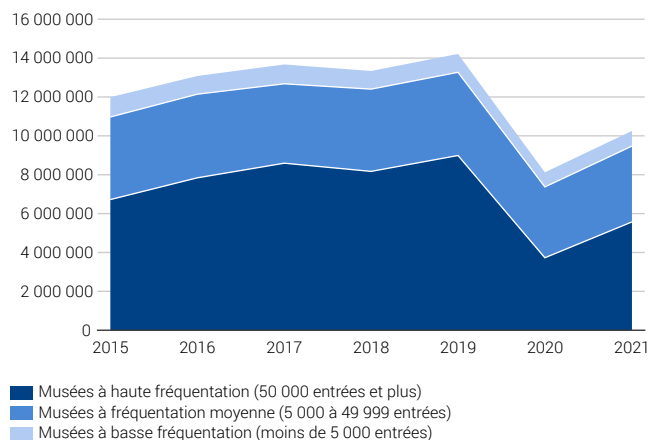
Le personnel des musées se monte à 11 400 collaborateurs salariés (6200 équivalents plein temps) et à 7500 bénévoles – près des deux tiers des musées en occupent (64,0%). Le personnel salarié des musées est davantage composé de femmes (61,8%), mais les trois quarts (75,1%) d'entre elles ont une fonction sans conduite de personnel, contre deux tiers des hommes (65,6%).

Proportion des dépenses, en 2021

Au total et selon le type de bibliothèque



Nombre total d'entrées selon la classe de fréquentation des musées



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Carte en haut et diagramme au centre p. 319

Diagramme en bas p. 319

Sources

OFS – Statistique suisse des bibliothèques

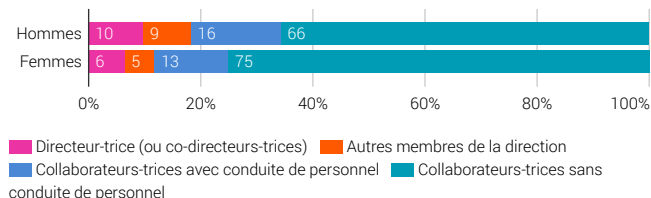
OFS – Statistique suisse des musées

Données les plus récentes

déc. 2022

nov. 2022

Situation dans la profession du personnel salarié des musées



En 2021, un peu plus de 77 millions d'objets étaient conservés dans les musées en Suisse, la majorité (44 millions) dans des musées de sciences naturelles. En 2021, les musées suisses ont totalisé 10,3 millions d'entrées, en hausse par rapport à 2020, mais toujours moins que les 14,2 millions de 2019. Les 46 musées à haute fréquentation (50 000 entrées et plus) concentrent plus de la moitié des entrées. Plus de 24 500 événements ont eu lieu dans les musées en 2021, soit une hausse de 76,5% par rapport à l'année précédente.

CINÉMAS: 8,7 MILLIONS D'ENTRÉES EN 2022

On dénombreait 262 cinémas et 617 salles actives en 2022 en Suisse. La tendance aux multiplexes s'observe toujours: contrairement au nombre de cinémas, le nombre de salles est en constante augmentation. 3305 films étaient à l'affiche, dont 449 films en première vision – un score qui se rapproche de celui d'avant la pandémie où l'on dénombreait 499 nouveaux films.

Les cinémas ont enregistré en 2022 8,7 millions d'entrées, 62% de plus qu'en 2021 (5,4 millions), mais toujours 30% de moins qu'avant la pandémie (2019 : 12,5 millions). Bien que minoritaires, les films américains sont projetés plus souvent et atteignent un public plus large: en 2022, ils représentaient 25% des films, 59% des projections et 69% des entrées. On observe le contraire pour les films suisses et européens: un très grand nombre de films sort en salles, mais ils sont projetés moins souvent et aussi vus plus rarement.

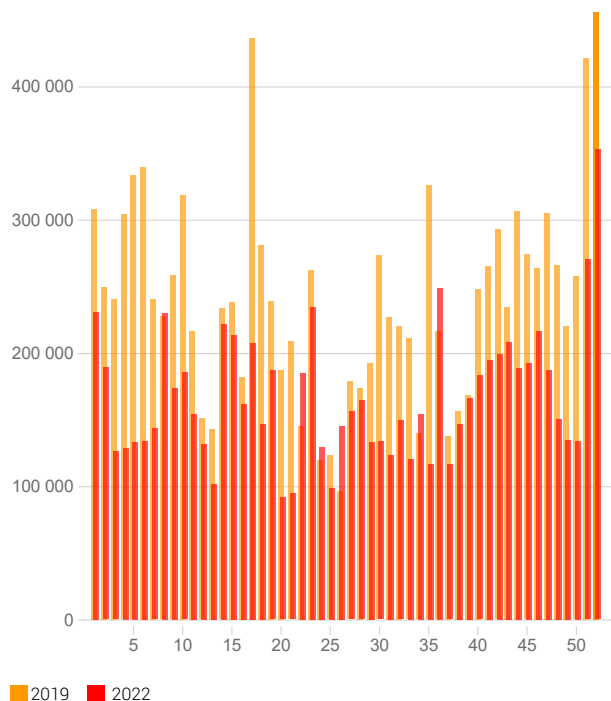
Après avoir nettement baissé entre 2020 et 2021 (de 13,8% à 4,3%), la part de marché des films suisses a de nouveau légèrement augmenté, pour atteindre 5,1% en 2022.

VOD: UNE CROISSANCE MOINS MARQUÉE EN 2021

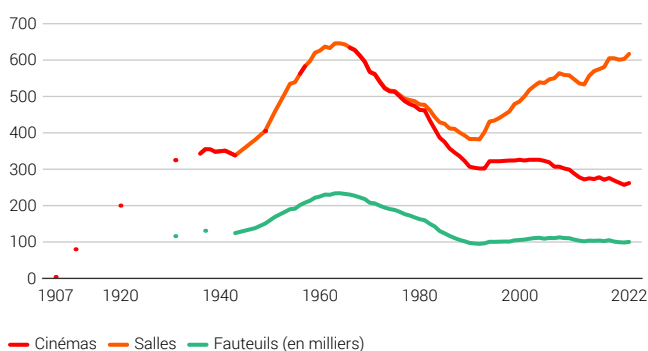
En 2021, il y avait en Suisse 20 fournisseurs de vidéo à la demande (VoD) qui exploitaient 26 plateformes. Le nombre de films proposés par ces plateformes est énorme, atteignant plus de 35 000 chaque année. En 2021, plus de 25 000 films étaient proposés à l'achat, 28 000 à la location et près de 17 000 via des services d'abonnement et de streaming (SVoD). Le volume des films (sans les séries) visionnés via la SVoD continue de croître, même si moins qu'avant (+51% en 2019, +57% en 2020, +19% en 2021). Les films américains prédominaient largement dans l'utilisation des différentes offres VoD (69–78%).

Nombre d'entrées de cinéma en Suisse

Selon les semaines cinématographiques

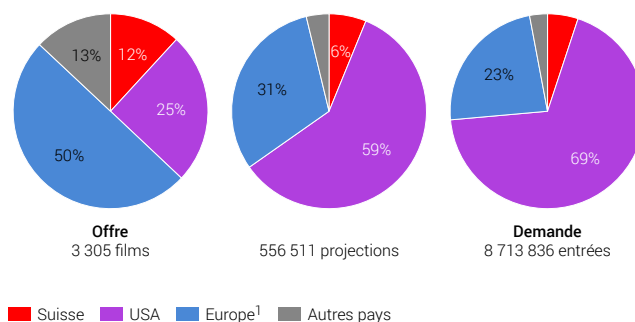


Infrastructure cinématographique en Suisse



Année cinématographique 2022

Diversité de l'offre et demande



¹ Europe: États membres du Conseil de l'Europe (sauf la Suisse)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources	Données les plus récentes
Diagramme en haut à gauche p. 320	OFS – Statistique suisse des musées nov. 2022
Diagramme en haut à droite p. 320	OFS – Statistique du film et du cinéma janv. 2023
Diagramme au centre à droite p. 320	OFS – Statistique du film et du cinéma mars 2022
Diagramme en bas à droite p. 320	OFS – Statistique du film et du cinéma sept. 2022

Médias

Les médias électroniques supplantent de plus en plus les médias classiques. Cela se manifeste notamment par le recul des heures d'utilisation de nombreuses chaînes de télévision et de radio.

L'expansion de l'offre de médias électroniques a entraîné un allongement du temps consacré à ces derniers. Par le passé, c'est surtout la durée d'utilisation de la télévision qui a longtemps progressé: de 1985 à 2012, le temps consacré chaque jour à cette dernière est passé de 123 à 136 minutes en Suisse alémanique, de 129 à 151 minutes en Suisse romande et de 149 à 166 minutes en Suisse italienne. Depuis 2013, il est également tenu compte de l'utilisation de la télévision en différé et à l'ordinateur. La méthode de relevé et de mesure étant différente, les chiffres ne sont pas directement comparables avec ceux des années précédentes. En 2022, la durée moyenne d'utilisation de la télévision était de 104 minutes par jour en Suisse alémanique (en 2014 il s'agissait encore de 128), contre 123 minutes (143) en Suisse romande et 146 minutes (177) en Suisse italienne. Le temps passé à écouter la radio a diminué depuis 2001. En 2022, il s'est élevé en moyenne quotidienne à 85 minutes (2009: 119) en Suisse alémanique, à 64 minutes (106) en Suisse romande et à 85 minutes (108) en Suisse italienne. En 2022, les personnes de 60 ans et plus écoutaient la radio 3,3 fois plus longtemps que les 15 à 29 ans en Suisse italienne, en Suisse alémanique 4,4 fois plus et en Suisse romande même 5,2 fois plus.

TOUJOURS MOINS DE JOURNAUX IMPRIMÉS

L'offre de journaux payants n'a cessé de se réduire depuis le milieu des années 1980, en raison de fusions et de rachats, ou par simple disparition de titres. Ce mouvement a été contrebalancé par la multiplication des éditions dominicales à partir des années 1990 et par la prolifération des journaux gratuits depuis 1999. Internet est devenu dans l'intervalle un concurrent de la presse écrite imprimée en tant que source d'informations.

PLUS DE LIVRES EN ANGLAIS QU'EN ALLEMAND

L'édition de livres en Suisse a également fortement diminué. Avec 3370 titres en 2022, les livres en langue allemande représentent 26% des livres parus en Suisse. Les livres en langue française atteignent une part de quelque 13% et ceux en langue italienne 2%. Les livres publiés dans d'autres langues représentent 59% des ouvrages édités, dont 94% sont en langue anglaise. Les ouvrages édités en Suisse en langue anglaise dépassent actuellement le nombre d'ouvrages édités en langue allemande (7107 contre 3370), suite à l'intégration en 2019 de la production (majoritairement en anglais) du groupe Springer Nature dans le

Nombre de lecteurs

Pour certains quotidiens et journaux dominicaux

	2014	2022	
Suisse alémanique			
20 Minuten (gratuit)	1 507 000	888 000	-41%
Blick	647 000	301 000	-53%
Tages-Anzeiger	466 000	319 000	-32%
Die Nordwestschweiz	375 000	321 000	-14%
Berner Zeitung & Der Bund	348 000	264 000	-24%
Neue Zürcher Zeitung	263 000	203 000	-23%
Die Südostschweiz	157 000	131 000	-17%
Luzerner Zeitung	305 000	231 000	-24%
St. Galler Tagblatt	286 000	250 000	-13%
Basler Zeitung	130 000	72 000	-45%
SonntagsBlick	714 000	351 000	-51%
SonntagsZeitung	635 000	462 000	-27%
NZZ am Sonntag	421 000	305 000	-28%
Suisse romande			
20 Minutes (gratuit)	535 000	357 000	-33%
24 Heures	183 000	132 000	-28%
Tribune de Genève	119 000	79 000	-34%
Le Temps	89 000	84 000	-6%
Le Nouvelliste	123 000	100 000	-19%
La Liberté	96 000	89 000	-7%
Arcinfo (Express / Impartial)	51 000	55 000	+8%
Le Matin Dimanche	474 000	250 000	-47%
Suisse italienne			
Corriere del Ticino	129 000	88 000	-32%
20 Minuti (gratuit)	100 000	64 000	-31%
La Regione Ticino	93 000	82 000	-18%
Il Mattino della Domenica (gratuit)	67 000	39 000	-42%
La Domenica (gratuit)	*	39 000	*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en bas à droite p. 314

Tableau p. 321

Sources

Bibliothèque nationale suisse

REMP SA (Bulletin des tirages 2022/ MACH Basic 2022-2)

Données les plus récentes

juill. 2023

juill. 2022

catalogue de la Bibliothèque nationale. Il faut également relever que la catégorie «Autres» a fortement augmenté depuis 2014 suite à un changement méthodologique impliquant une nouvelle catégorisation des ouvrages multilingues.

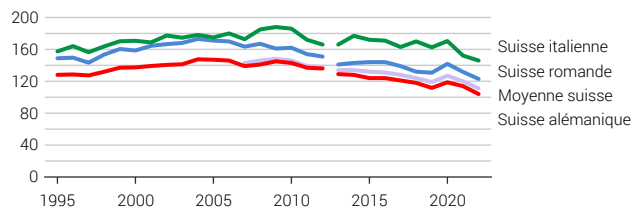
JOURNALISME: UNE PARITÉ HOMMES-FEMMES

Du point de vue de l'activité professionnelle dans le domaine des médias, le nombre de personnes actives dans le métier de journaliste a diminué, passant de 12 224 en 2010 à 9 701 en 2021. Notons que le nombre de femmes journalistes s'est dans le même temps maintenu ou n'a que légèrement diminué, ce qui fait que l'on observe actuellement quasiment le même nombre d'hommes que de femmes dans la profession. Ceci n'est pas le cas dans tous les types de professions des médias qui, au total, comptent en moyenne 30% de femmes. Ceci est dû, entre autres, aux professions des technologies de l'information et de la communication où l'on ne comptait que 15% de femmes en 2021. La répartition de ces dernières est inégale, elles ont plus souvent un statut d'indépendant, de salariée sans fonction dirigeante, mais beaucoup plus rarement (dans 23% des cas) une position de directrice ou de salariée avec une fonction de cheffe.

Télévision

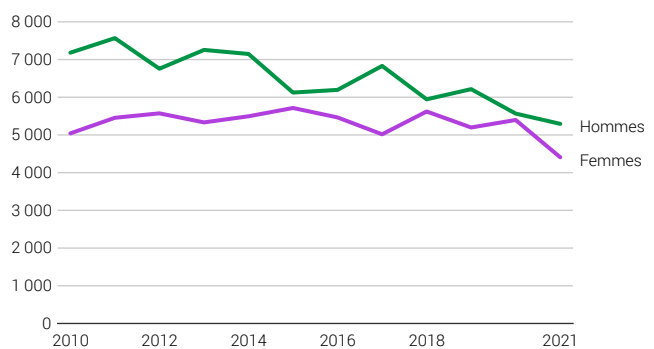
Utilisation selon la région linguistique

En minutes par jour

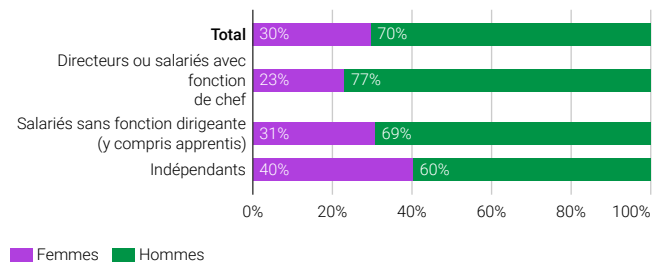


Une comparaison des données à long terme à partir de 2010 avec les années précédentes n'est pas possible (passage de la méthode de remplacement à la méthode de pondération journalière). Les données 1995–2012 concernant les groupes d'âges 15–29, 30–44, 45–59 et 60+ sont présentées sans tenir compte des personnes en visite dans le ménage. Une comparaison des données de 2013 avec les données des années précédentes n'est pas possible en raison de l'introduction en 2013 d'un nouveau système pour mesurer l'utilisation télévisuelle. Outre la mesure de la consommation en direct, sont également mesurées l'utilisation différée et la consommation télévisuelle à l'ordinateur.

Personnes actives occupées dans le métier de journaliste selon le sexe



Personnes actives dans le domaine des médias selon la position professionnelle et le sexe, 2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 322

Diagrammes au centre et en bas p. 322

Sources

Mediapulse SA et SRG SSR

OFS – Relève structurel (RS)

Données les plus récentes

juill. 2022

juill. 2022

Société de l'information

88% de la population suisse utilise Internet pratiquement tous les jours, un accès à Internet est disponible – de différentes manières – dans 96% des ménages. L'utilisation d'Internet par les 75 ans et plus a fortement augmenté ces dernières années.

La transformation numérique de la société et de l'économie impacte l'ensemble des activités de la vie quotidienne. La crise pandémique de 2020–2021 a clairement accéléré la diffusion de certains usages, par exemple le recours aux services en ligne des administrations publiques, tandis que d'autres activités en ligne sont en progression depuis le début du XXI^e siècle.

Les infrastructures de télécommunication fixes et mobiles sont bien développées en Suisse. L'internet à large bande est disponible partout: 96% des ménages sont connectés. Presque toute la population utilise Internet (96% au cours des trois derniers mois – 88% chaque jour ou presque), dans des proportions variables selon les activités. Il subsiste cependant des différences significatives dans les usages d'Internet selon l'âge et le niveau de formation. En termes de compétences numériques, la population suisse apparaît globalement parmi les pays les plus avancés dans la numérisation.

La proportion de spécialistes TIC dans la population active augmente année après année. Les infrastructures, les compétences et les technologies étaient disponibles, il ne manquait que le choc exogène de la pandémie pour faire changer les pratiques: le télétravail à domicile est devenu une réalité pour une grande part de la population active, dans des proportions toutefois très variables selon la branche économique.

DES RÉSEAUX FIXES BIEN DÉVELOPPÉS

Le nombre d'abonnés pour 100 habitants à des raccordements Internet fixe à haut débit (nombre de contrats permettant cet accès) est élevé en Suisse. Il se situe nettement en-dessus de la moyenne des pays membres de l'OCDE.

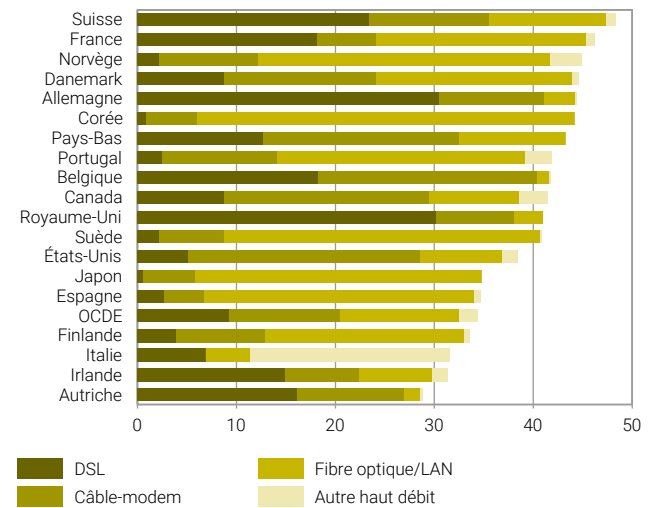
Cependant, la Suisse montre un certain retard dans le développement des réseaux de fibre optique, technologie la plus rapide. Le nombre de raccordements à la fibre pour 100 habitants reste relativement faible en Suisse. Cette situation peut notamment s'expliquer par la part importante de raccordements à large bande déjà existants, assurés par d'autres technologies (réseau Câble TV et DSL), et par le développement du réseau mobile, notamment la 5G qui promet également des vitesses très élevées.

UNE UTILISATION MOBILE GÉNÉRALISÉE

L'utilisation mobile d'Internet représente un des principaux aspects de l'évolution des usages depuis le début du XXI^e siècle. En 2021, 94% de la population utilise Internet sur son smartphone. L'ordinateur portable est utilisé par 66% de la population,

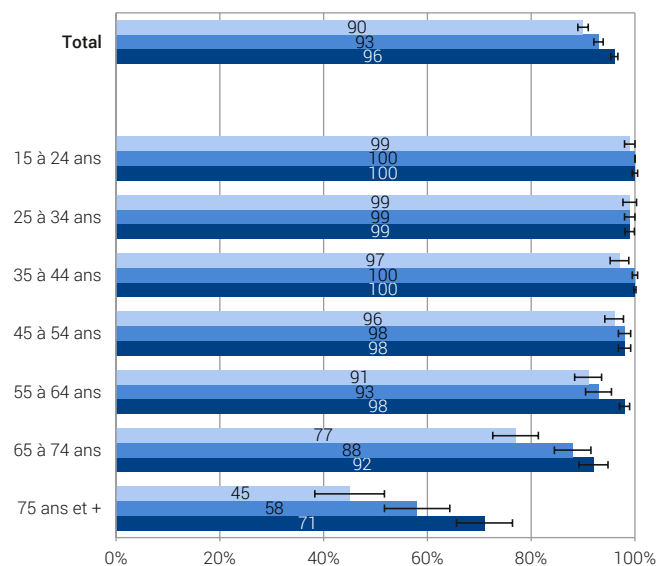
Abonnés à des raccordements Internet fixes à haut débit, comparaison internationale, en 2021

Nombre d'abonnés pour 100 habitants



Internaute¹ en Suisse

En pour-cent de la population²



¹ utilisation d'Internet au cours des trois derniers mois

² personnes âgées de 15 à 88 ans

2017 2019 2021 |—| Intervalle de confiance (95%)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 323

Diagramme en bas p. 323
Tableau et diagramme p. 324

Sources

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

OFS – Omnibus TIC

Données les plus récentes

déc. 2021

déc. 2021

la tablette par 44% et un tiers de la population utilise Internet sur d'autres types d'appareils (consoles de jeu, smartWatch, liseuse, etc.).

TOUTES ET TOUS INTERNAUTES

La diffusion de l'utilisation d'Internet est pratiquement achevée pour la population en âge de travailler. Il n'existe plus de différence selon le sexe ou l'âge pour les personnes de moins de 65 ans et elle diminue rapidement ces dernières années pour les personnes plus âgées.

Le niveau de formation – en-dessous de 60 ans – ne joue plus aucun rôle dans le fait d'être internaute ou pas, mais différence encore beaucoup les usages d'Internet, quelles activités sont exercées, à quelle intensité, quels services ou applications sont utilisés.

E-COMMERCE EN PROGRESSION

Les achats en ligne des particuliers sont une des manifestations les plus marquantes de la transformation numérique. En dix ans, la proportion de e-consommateurs (achat en ligne au cours des douze derniers mois) passe de 50% à 78% de la population (5,5 millions de personnes). Les différences selon le sexe, l'âge et surtout le niveau de formation s'amenuisent mais subsistent. Elles illustrent le fossé numérique existant dans les usages d'Internet.

L'importance du e-commerce et son impact sur les circuits économiques dépend de la fréquence des achats et de la diversité des produits commandés. En 2021, 36% des 4,7 millions de personnes ayant fait des achats au cours des trois derniers mois n'ont effectué que un ou deux achats. Un tiers (33%) a effectué trois à cinq commandes et les 30% restants, soit 1,4 million de personnes, ont effectué six achats ou plus.

DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DE BASE POUR LA MAJORITÉ DE LA POPULATION

À l'heure de la transformation numérique, la question des compétences de la population devient cruciale. L'enjeu est celui d'une mise à niveau pour suivre le rythme de l'évolution et éviter qu'une partie de la population ne se trouve en difficulté, tant sur le marché du travail que dans la vie quotidienne.

En comparaison internationale la Suisse est très bien positionnée avec une grande majorité de la population disposant au minimum de compétences numériques basiques (78% des 16 à 74 ans) et 40% de compétences numériques plus avancées.

EXPLOSION DU TÉLÉTRAVAIL À DOMICILE

En 2019, un quart de la population active occupée avait effectué du télétravail à domicile, au moins occasionnellement. Avec la crise du COVID-19, la proportion bondit à 40% en 2021. Cette proportion est une moyenne annuelle qui ne rend pas compte des périodes de télétravail généralisé suite aux mesures de protection de la population.

La part des actifs occupés faisant du télétravail à domicile varie fortement selon la branche d'activité économique. Dans la branche «Information et communication», plus des quatre cinquièmes des actifs occupés ont effectué du télétravail au moins occasionnellement en 2021. L'augmentation du télétravail à domicile apparaît particulièrement forte dans la finance et les assurances (de 34% en 2019 à 76% en 2021), démontrant par là même le haut degré de numérisation de cette branche d'activité.

Activités en ligne

Part de la population entre 15 et 88 ans

	2019	2021
Remplir des formulaires administratifs pour une transaction*	43% ±1,9	68% ±1,7
Activités de formation: suivre un cours en ligne	11% ±1,2	27% ±1,6
Prendre rendez-vous avec un médecin via le site de l'hôpital ou du cabinet	15% ±1,4	29% ±1,6
Télécharger des formulaires administratifs*	56% ±1,9	65% ±1,7
Chercher des informations administratives*	63% ±1,8	72% ±1,6
Utiliser des services de cyberadministration*	71% ±1,7	80% ±1,4
Communiquer avec des enseignants/étudiants sur des portails scolaires	14% ±1,3	22% ±1,5
Téléphoner ou faire des vidéoconférences	65% ±1,8	72% ±1,6
Utiliser du matériel d'apprentissage autre qu'un cours en ligne complet	15% ±1,3	22% ±1,5
Utiliser de l'espace en ligne pour stocker ou sauvegarder des documents	44% ±1,9	50% ±1,8
Utiliser des applications en ligne pour créer ou modifier des documents	26% ±1,6	32% ±1,7
Télécharger ou écouter de la musique	55% ±1,9	61% ±1,7
Utiliser une messagerie instantanée, p. ex. WhatsApp, etc.	80% ±1,5	85% ±1,3
Rechercher des informations en relation avec la santé	64% ±1,8	70% ±1,6
Utiliser des services de eBanking	68% ±1,7	73% ±1,6
Utilisation d'équipement domestique connecté (IoT)	11% ±1,1	15% ±1,3
Écouter la radio ou regarder la télévision	55% ±1,9	58% ±1,8
Télécharger ou regarder des films ou vidéos	64% ±1,8	67% ±1,7
Lire les nouvelles ou consulter des journaux	73% ±1,7	75% ±1,6
Jouer ou télécharger des jeux	25% ±1,6	26% ±1,6
Envoyer ou recevoir des mails	87% ±1,3	88% ±1,2
Consulter un site comme Wikipedia, pour apprendre quelque chose	69% ±1,7	69% ±1,7
Utiliser des services en relation avec des voyages ou hébergements	60% ±1,8	45% ±1,8

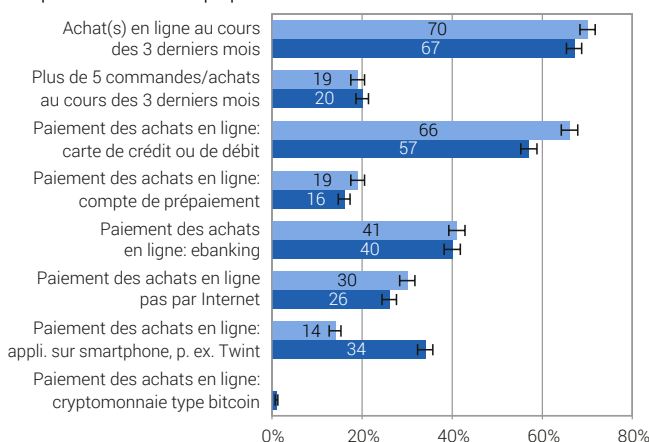
Les activités indiquées ci-dessus ont été exercées à des fins privées au cours des trois derniers mois. Les lignes marquées d'un * se rapportent à des activités exercées au cours des douze derniers mois.

Les différentes activités sont classées par ordre décroissant de variation 2019-2021.

± intervalle de confiance à 95%

Commerce en ligne

En pour-cent de la population¹



¹ Personnes âgées de 15 à 88 ans

■ 2019 ■ 2021 — Intervalles de confiance (95%)

Avec l'enseignement, les professions libérales et les activités scientifiques et techniques, l'administration publique voit également plus de la moitié des actifs occupés effectuer du télétravail à domicile en 2021.

En queue de peloton, apparaissent les activités impliquant des contacts personnels et les activités artisanales.

SECTEUR TIC ET MÉDIA: 230 000 EMPLOIS

Les entreprises du secteur TIC et média comptent 230 447 emplois en 2020. Dès 2011, les emplois dans les services TIC (logiciels et bases de données et télécommunications) augmentent tandis qu'ils stagnent ou diminuent légèrement dans les autres composantes du secteur TIC. Dans l'ensemble, la proportion d'emplois du secteur TIC et média dans l'économie marchande varie peu, entre 4,8% et 5% des emplois des entreprises marchandes.

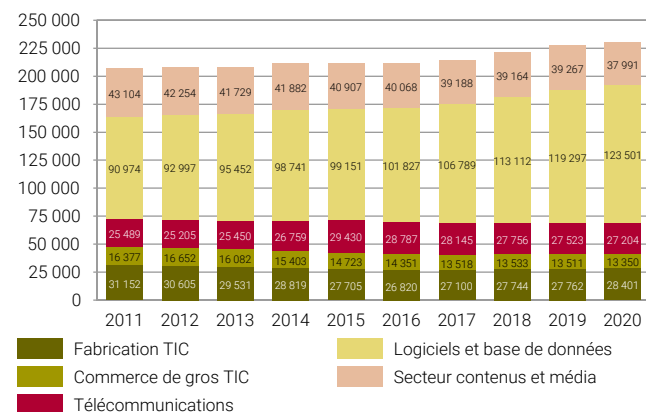
Cependant, au niveau du nombre d'entreprises (REE/STAGENT), la répartition selon le type d'activités TIC confirme la tendance d'un renforcement dans les services informatiques et d'un affaiblissement des activités productrices.

Comme pour le secteur TIC, on note une augmentation du nombre d'entreprises actives dans le secteur Contenus et médias au cours de ces dernières années.

UNE PROGRESSION MESURÉE DE LA PROPORTION DE SPÉCIALISTES TIC

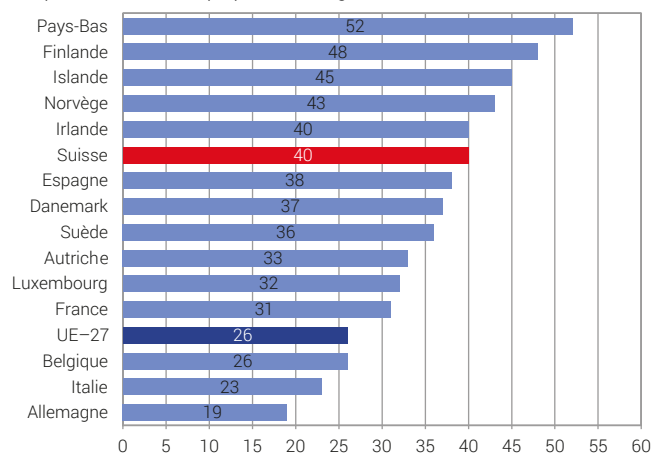
La part de spécialistes TIC dans la population active occupée, et sa progression au cours de la dernière décennie est une illustration de la transformation numérique. Le manque de spécialistes TIC est souvent évoqué comme obstacle à la numérisation au sein des entreprises. Étant donné l'écrasante majorité d'hommes dans ces professions de spécialistes TIC, un potentiel existe en encourageant les carrières féminines.

Nombre d'emplois dans le secteur TIC et média en Suisse



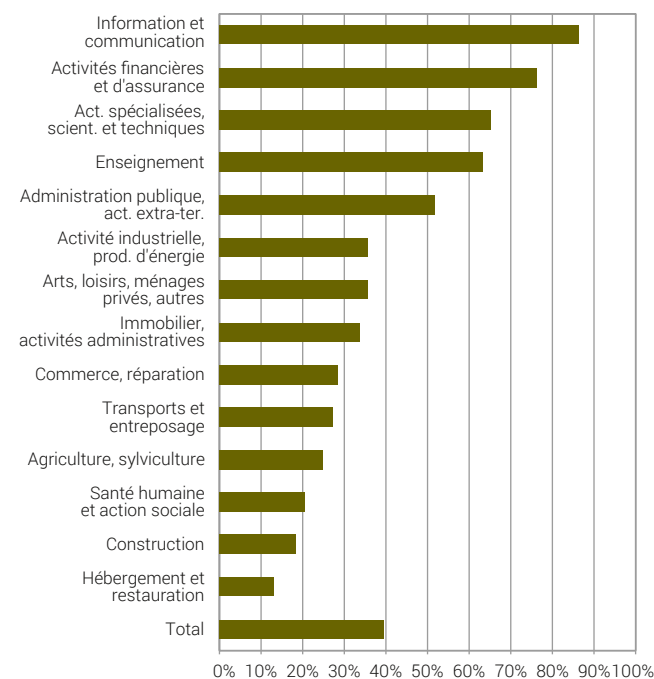
Compétences numériques avancées de la population, en comparaison internationale, en 2021

En pour-cent de la population âgée de 16 à 74 ans



Télétravail à domicile¹ selon la branche d'activité NOGA, en 2021

En pour-cent des personnes actives occupées



¹ au moins une fois au cours des quatre dernières semaines

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Thème transversal **Société de l'information**

→ p. 117

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Données les plus récentes

Diagramme p. 315	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	mai 2023
Diagramme en bas à gauche p. 325	OFS – STATENT	nov. 2022
Diagramme en haut à droite p. 325	OFS – Omnibus TIC; Eurostat	janv. 2023
Diagramme en bas à droite p. 325	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	mai 2022



Domaine statistique 17

Politique

La statistique politique sert de base à l'observation continue du paysage politique en Suisse. Les analyses portent sur la situation actuelle, les différences régionales et l'évolution qui se manifeste dans les élections et les votations populaires. En plus de la participation aux élections et aux votations, cette statistique couvre les élections aux niveaux national, cantonal et communal, fournissant des chiffres clés sur l'orientation politique (décisions électorales pour les partis, personnes élues), la mesure des forces politiques (forces des partis, mandats) et la représentation (part des femmes). La statistique des votations renseigne sur les préférences thématiques politiques de la population suisse. Des données statistiques sur les votations populaires fédérales sont disponibles depuis 1866, sur les élections nationales depuis 1919. Les résultats des élections parlementaires cantonales sont saisis depuis 1971. Quant aux données sur les élections gouvernementales cantonales ainsi que sur les élections communales (villes, législatif et exécutif), elles sont disponibles depuis 1983.

SOURCES DE DONNÉES

Les données de la statistique des élections et des votations fédérales proviennent des résultats fournis par les cantons au niveau communal. Ceux-ci sont complétés par d'autres informations (p. ex. les recommandations des partis) ou sur la base de classifications (p. ex. les partis ou les objets de vote). Les données des élections cantonales sont également fournies par les cantons au niveau des districts et des communes. Les données des élections communales dans les villes sont fournies par les communes.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Société**

→ p. 57

L'essentiel en bref

Les élections fédérales 2023 se sont déroulées après la clôture de rédaction.

Le parti le plus fort, en Suisse, est l'UDC. Malgré des pertes lors des élections au Conseil national de 2019, la force du parti était de 25,6%. Suivent, loin derrière, le PS (16,8%), le PLR (15,1%), les Verts (13,2%), Le Centre (11,4%) et le PVL (7,8%). Les Verts et le PVL ont enregistré les plus fortes progressions en termes de voix. Sur les sept membres du Conseil fédéral, les partis UDC, PS et PLR en ont chacun placé deux et le parti du Centre en a placé un.

Les quatre partis gouvernementaux obtiennent également le plus grand nombre de sièges aux élections cantonales et municipales, qui tendent à faire la part belle aux partis bourgeois. À l'échelon communal, la taille de la commune joue un rôle: plus le nombre d'habitants est élevé, plus les partis rose-vert ont du succès.

Les élections au Conseil national de 2019 ont permis d'atteindre la plus forte proportion de femmes (42%) depuis l'introduction du droit de vote des femmes en 1971. La représentation des femmes augmente également dans les autres institutions politiques.

Depuis 1848, le peuple suisse s'est prononcé sur 661 objets de votation au niveau fédéral, dont onze en 2022. La votation sur la réforme AVS 21 a été particulièrement serrée, avec 50,5% de «oui».

Le taux de participation aux élections au Conseil national s'est stabilisé à un faible niveau, atteignant 45% en 2019. La participation aux votations populaires est sujette à de fortes fluctuations en fonction des sujets des votations. Au cours des cinq dernières années, 48% des électeurs, en moyenne, ont participé aux votations fédérales. Alors que le taux de participation a atteint un niveau exceptionnellement élevé de 57,2% durant l'année de pandémie 2021, il s'est élevé en moyenne à 45,4% en 2022.

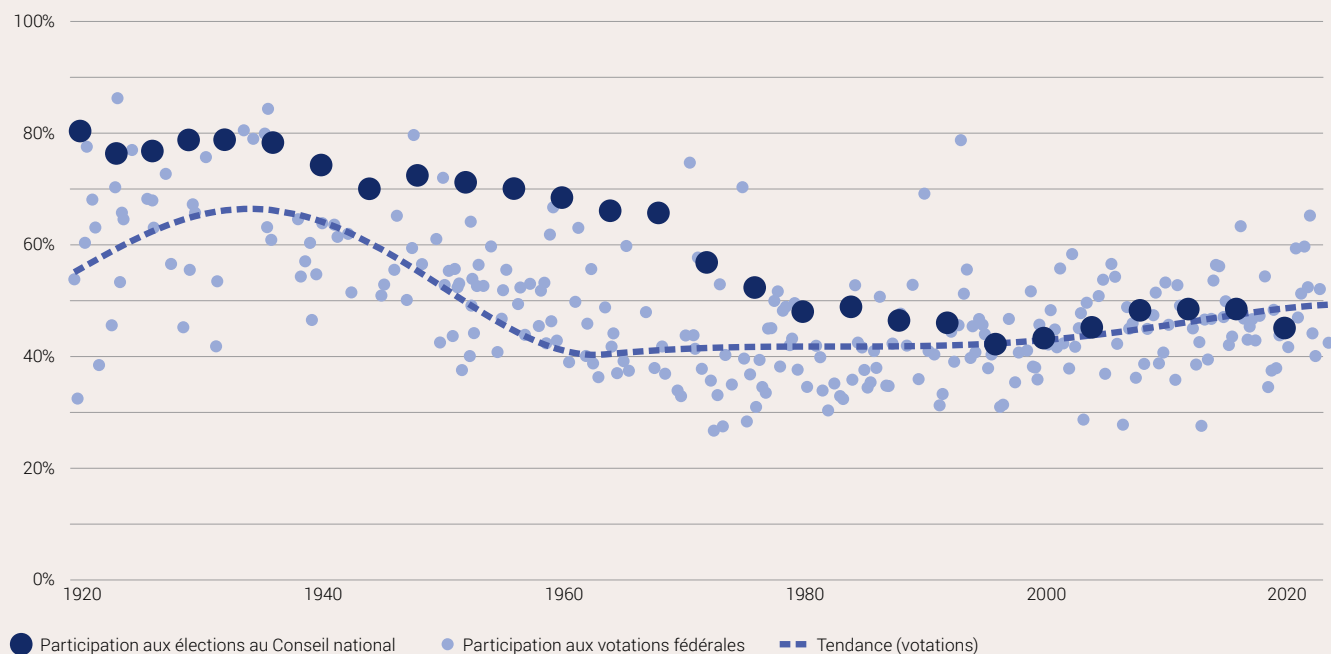
VOTATIONS POPULAIRES FÉDÉRALES, DE 1848 À 2022	Total	Accepté	Rejeté
Référendums obligatoires, y compris 16 contre-projets à des initiatives populaires	241	175	66
Référendums facultatifs	207	120	87
Initiatives populaires	229	25	204
Total votations (les initiatives avec contre-projet sont comptées comme une seule votation)	661		
Participation (moyenne 2022)			
Électeurs inscrits			5 539 952
Participation			45,4%

ÉLECTIONS

	National			Cantonal		Communal	
	Conseil fédéral	Conseil national	Conseil des États	Exécutifs cantonaux	Législatifs cantonaux	Exécutifs des villes	Villes dotées d'un parlement communal
Mandats par partis	7	200	46	154	2594	1057	5115
UDC	2	53	6	27	541	9	660
PS	2	39	9	29	438	219	1062
PLR	2	29	12	35	518	265	1103
Le Centre (PDC, PBD)	1	28	13	23	424	168	447
Les Vert-e-s	0	28	5	8	267	89	765
PVL	0	16	0	2	149	48	311
Autres	0	7	1	30	257	259	767
Mandats par sexe	7	200	46	154	2594	1057	5115
Femmes	3	84	12	43	857	343	1974
Hommes	4	116	34	111	1737	714	3141
Part des Femmes	42,9%	42,0%	26,1%	27,9%	33,0%	31,2%	38,6%

Mandats: état au jour du scrutin, élections prises en considération jusqu'au 31.12.2022

Évolution de la participation aux votations et aux élections



Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Politique contient les rubriques et les contenus suivants:

RUBRIQUE 17A

Élections

Élections au Conseil national • Élections au Conseil des États
Force des partis au niveau national • Parti le plus fort par canton et par commune
Parlements cantonaux • Parlements des villes
Parts de femmes • Participation aux élections et aux votations

→ p. 331

RUBRIQUE 17B

Votations

Résultats des votations fédérales 2021 et 2022
Résultats des votations sur l'initiative sur l'élevage intensif et sur des initiatives comparables dans le passé
Résultats des votations sur la réforme AVS 21 et sur des projets comparables dans le passé

→ p. 334

Élections

i La Suisse a trois niveaux décisionnels: le niveau fédéral avec un pouvoir législatif constitué du Conseil national (200 membres) et du Conseil des États (46 membres) et un exécutif, le Conseil fédéral (sept membres – depuis 2016: 2 PLR, 2 PS, 2 UDC, 1 Le Centre). Au niveau cantonal et communal, en général, les membres du pouvoir exécutif sont élus selon un système majoritaire et proportionnel pour le législatif, mais toutes les communes, particulièrement les plus petites, ne disposent pas d'un parlement. Dans la majorité des cas, les élections ont lieu tous les quatre ans, exceptions faites des cantons de Vaud, Genève, Jura et Fribourg, qui élisent leurs autorités politiques tous les cinq ans, et du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures qui élit son exécutif une fois par année.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

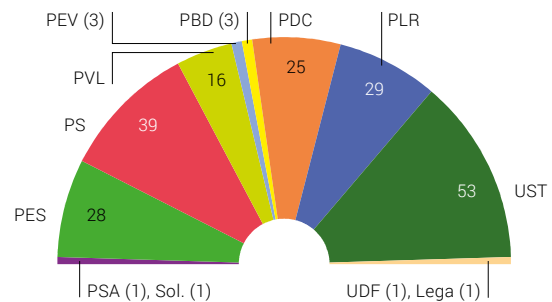
Les Verts ont survolé les élections du 20 octobre 2019, l'UDC restant le parti le plus fort.

Lors des dernières élections de 2019, les deux partis écologistes, soit les Verts (PES) et les Vert'libéraux (PVL), ont signé la plus forte progression en termes de suffrages au Conseil national. Le PES a accru sa force de parti de 6,1 points, atteignant 13,2%, et le PVL de 3,2 points, se situant ainsi à 7,8%. Le grand perdant des élections du Conseil national de 2019 a été l'Union démocratique du centre (UDC) avec un recul de 3,8 points. Cependant, il représente toujours 25,6% des suffrages exprimés et reste de loin le parti le plus fort au Conseil national. À l'instar de l'UDC, les trois autres partis gouvernementaux PLR, PDC et PS ont essuyé des pertes en termes de force de parti. Dans l'absolu, pour ces trois partis, ce sont les pires résultats de leur histoire depuis l'introduction du scrutin proportionnel en 1919.

MALGRÉ LA PROGRESSION DES PARTIS ÉCOLOGISTES: LES PARTIS BOURGEOIS PRÉDOMINENT AU NIVEAU CANTONAL

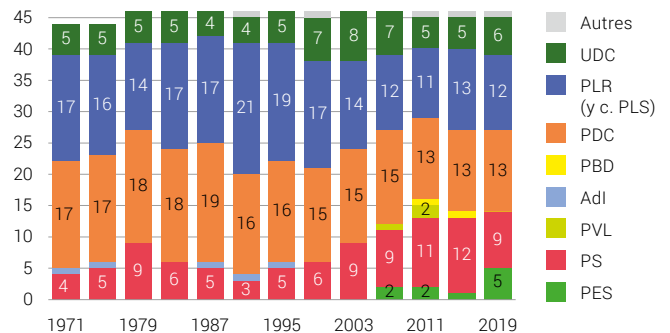
Les exécutifs et législatifs cantonaux sont majoritairement de tendance bourgeoise. En mai 2023, aucun gouvernement cantonal ne présente une majorité clairement à gauche. Dans les parlements cantonaux également, l'UDC, Le Centre et le PLR se disputent la place de parti le plus fort. L'UDC a récupéré les sièges qu'elle avait perdus ces dernières années et occupe actuellement 554 sièges sur 2594 dans les législatifs cantonaux (contre 544 en 2019). Depuis 2019, ce sont surtout les partis écologistes qui ont gagné des sièges à l'échelon cantonal, à commencer par le PVL, qui occupe actuellement 157 sièges dans les parlements cantonaux (contre 98 en 2019).

Conseil national: répartition des mandats selon les partis, en 2019



Voir le glossaire pour les désignations complètes des partis.

Conseil des États: répartition des mandats selon les partis



À la suite de la création du canton du Jura, le nombre des sièges a été porté à 46.

Mandats dans les parlements cantonaux

Parti	2019	2020	2021	2022	mai 2023
PLR	554	537	525	518	507
Le Centre	467	456	448	424	424
PS	477	465	446	438	438
UDC	544	530	528	541	554
PL	14	14	14	14	14
PCS	16	14	14	14	14
PVL	98	119	128	149	157
Verts	216	239	256	267	258
Lega	18	18	18	18	14
Autres	155	167	167	161	164
Total	2609	2609	2594	2594	2594

En 2021, fusion du PDC avec le PBD sous la dénomination «Le Centre». Les 50 membres du Grand Conseil d'Appenzell Rhodes-Intérieures ne peuvent être attribués à aucun parti. Pour cette raison, il y a une différence entre la somme des membres élus par parti et la somme totale de tous les élus.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 331

Tableau p. 331

Sources

OFS – Statistique des élections

OFS – Statistique des élections

Données les plus récentes

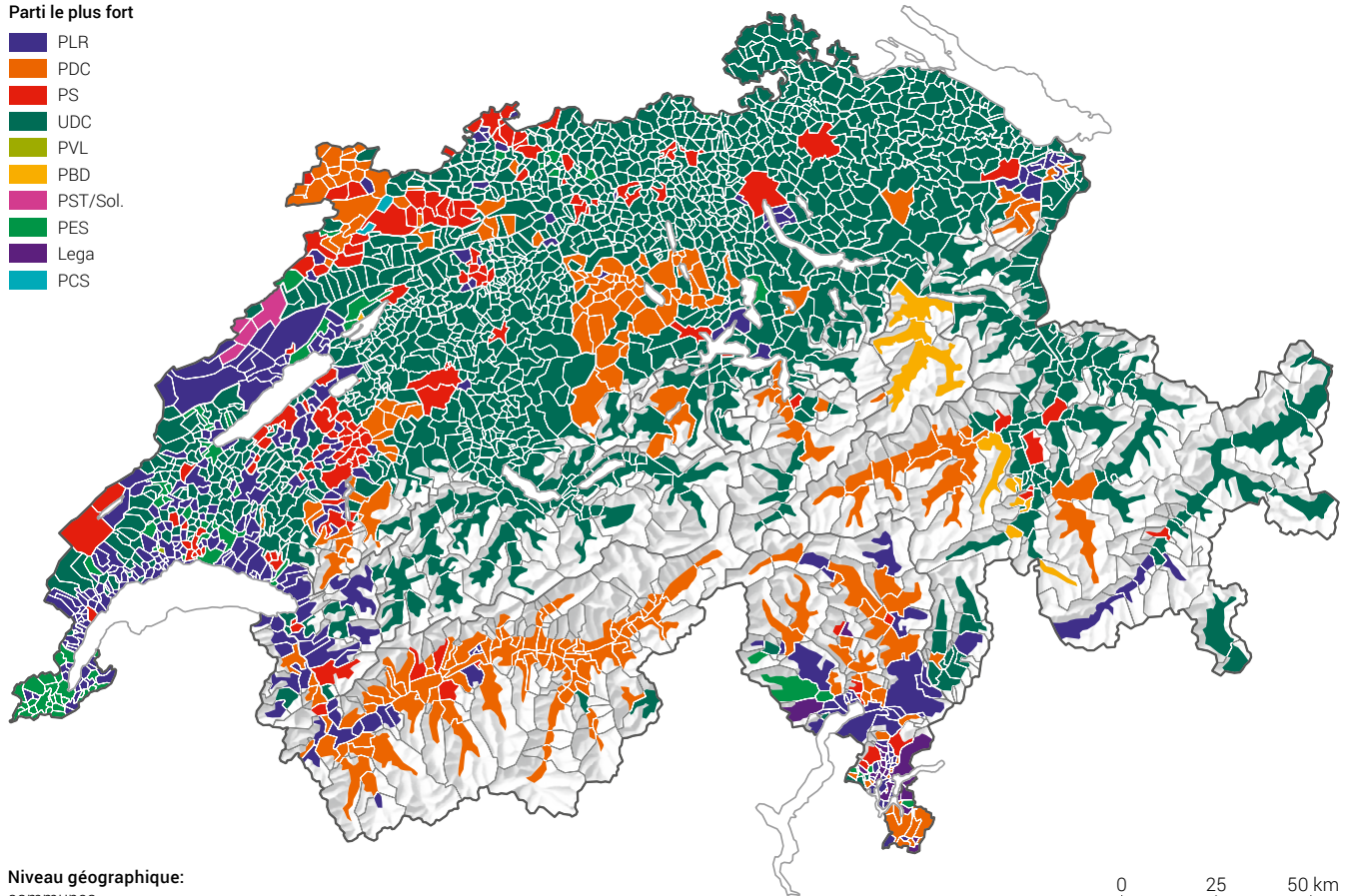
oct. 2019

mai 2023

Élections au Conseil national 2019

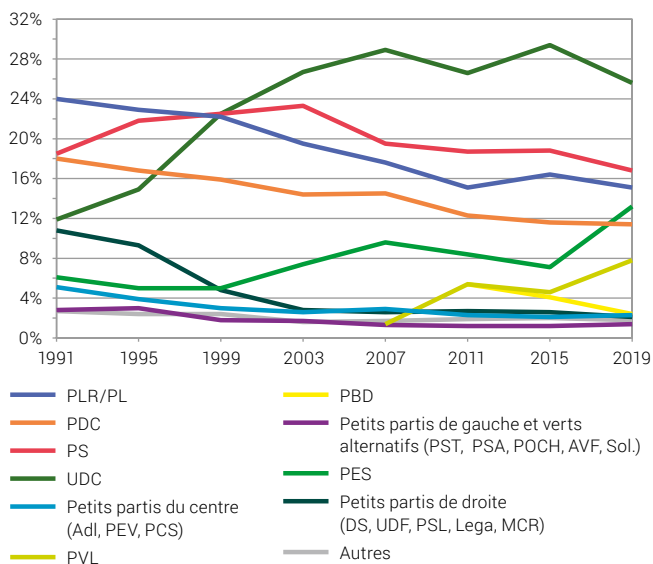
Parti le plus fort

- PLR
- PDC
- PS
- UDC
- PVL
- PBD
- PST/Sol.
- PES
- Lega
- PCS



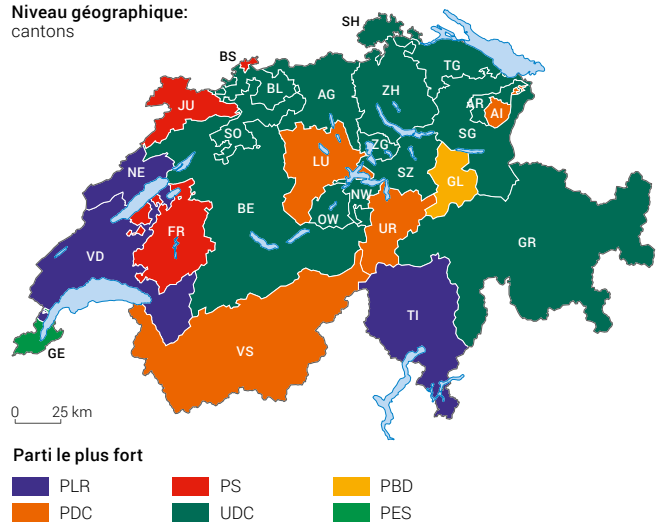
Niveau géographique:
communes

Élections au Conseil national: force des partis



Parti le plus fort, élections au Conseil national 2019

Niveau géographique:
cantons



Parti le plus fort

- PLR
- PS
- PBD
- PDC
- UDC
- PES

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Cartes et diagramme p. 332 OFS – Statistique des élections

Données les plus récentes

oct. 2019

LE CAMP ROSE-VERT RESTE MAJORITAIRE DANS LES SIX PLUS GRANDES VILLES DE SUISSE

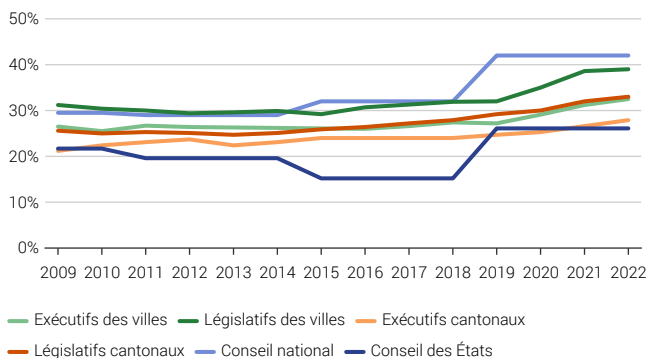
La répartition des mandats par parti dans les villes de Suisse varie nettement selon la taille de la commune. D'un point de vue global, les exécutifs des villes ont tendance à être en mains bourgeoises. Au total, 51% des sièges des exécutifs des villes suisses sont détenus par le PLR, l'UDC, Le Centre et les petits partis de droite. Dans les six villes suisses de plus de 100 000 habitants, le camp rose-vert détient en moyenne 69% des sièges au gouvernement (PS, Verts et petits partis de gauche).

Un schéma similaire se dessine dans les parlements des villes: alors que le PLR, mais aussi Le Centre et l'UDC sont davantage représentés dans les villes petites et moyennes, les partis rose-vert – PS, Verts, petits partis de gauche, mais aussi le PVL – ont leurs fiefs dans les grandes villes.

FEMMES ÉLUES

Une autre évolution notable est celle des femmes dans les institutions politiques. De fortes disparités subsistent toutefois au sein même de la Suisse. C'est au niveau du Conseil national que le pourcentage de femmes est le plus élevé, atteignant 42% depuis les élections de 2019, suivi de près par les législatifs des villes avec 39%. Les législatifs cantonaux et les exécutifs des villes sont quant à eux passés au-dessus de la barre des 30% récemment, mais ce n'est pas encore le cas pour les exécutifs cantonaux (28%) ni pour le Conseil des États (26%).

Évolution de la part des femmes dans les institutions politiques

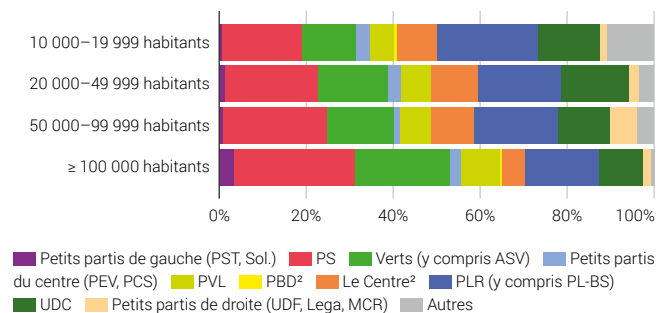


Mandats dans les gouvernements cantonaux

Parti	2021	2022	mai 2023
PLR	37	35	36
Le Centre	36	38	39
PS	31	29	30
UDC	27	27	26
PL	2	2	2
PCS	1	1	1
PVL	1	2	2
Verts	8	8	7
Lega	2	2	2
Autres	9	10	9
Total	154	154	154

En 2021, fusion du PDC avec le PBD sous la dénomination «Le Centre».

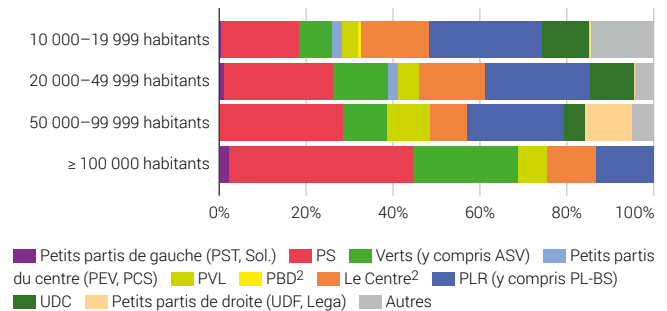
Législatifs des villes: répartition des mandats par parti, selon la taille des communes, en 2022¹



¹ état au jour du scrutin

² en 2021, fusion du PDC avec le PBD sous la dénomination «Le Centre»

Exécutifs des villes: répartition des mandats par parti, selon la taille des communes, en 2022¹



¹ état au jour du scrutin

² en 2021, fusion du PDC avec le PBD sous la dénomination «Le Centre»

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableau et diagrammes p. 333

Sources

OFS – Statistique des élections

Données les plus récentes

avr. 2023

Votations

Après une année 2021 marquée par la pandémie, 2022 a été une année plus ordinaire en termes de votations puisque les citoyens ont été appelés aux urnes à trois reprises et ont pu se prononcer sur onze objets.

Alors que l'année de vote 2021 a été fortement marquée par la pandémie de coronavirus, on constate un retour à la normale en 2022. Le taux de participation moyen était de 57,2% en 2021. La loi COVID-19 a été soumise à deux votes en 2021: le 13 juin et le 28 novembre. Ces deux votations comptent parmi les scrutins avec les taux de participation les plus élevés depuis l'introduction du droit de vote des femmes. En 2022, le taux de participation moyen était de 45,4%, ce qui se rapproche de la moyenne de la dernière décennie (2011 à 2020: 46%).

De 1848 à 2022, un total de 661 objets ont été soumis au peuple suisse. Le nombre d'objets tend à augmenter: la moitié des objets ont été soumis à votation au cours des 37 dernières années, dont 13 en 2021 et 11 en 2022.

Tous les objets ne rencontrent pas le même succès. Alors que la grande majorité des référendums (75% des référendums

obligatoires et 58% des référendums facultatifs) sont acceptés, les électeurs n'acceptent qu'une initiative populaire sur dix (11%). Toutefois, depuis le début du millénaire, le taux de réussite des initiatives populaires a légèrement augmenté: 12 initiatives populaires sur 91 ont été approuvées au cours de la période 2001 à 2022, alors qu'un tiers des initiatives populaires ont été acceptées durant les années 2021 et 2022.

FORTE MOBILISATION SUR LES INITIATIVES AGRICOLES, RÖSTIGRABEN MARQUÉ SUR LA RÉFORME DES RETRAITES

Le taux de participation le plus élevé en 2022, soit 52,3%, a été enregistré lors de la votation de septembre, qui a eu pour objet l'initiative sur l'élevage intensif. Les deux initiatives agricoles de 2021 avaient déjà fortement mobilisé l'électorat. Près de 60% des électeurs ont pris part à la votation sur les initiatives sur l'eau potable et les pesticides. Malgré une campagne de votation très polarisée, les résultats n'ont pas été serrés du tout: la part de «oui» aux trois initiatives agricoles était inférieure à 40%.

En revanche, les résultats ont été très serrés pour la réforme de l'AVS (projet AVS 21), également soumise à votation le

Votations, année 2021

Objet	Oui	Participation	Cantons Oui / Non	
Votation du 7 mars 2021				
Interdiction de se dissimuler le visage	51,2%	51,4%	18	5
Loi sur l'identification électronique	35,6%	51,3%	0	26
Arrêté fédéral portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie	51,6%	51,1%	20	6
Votation du 13 juin 2021				
Initiative «Pour une eau potable propre»	39,3%	59,8%	1/2	22 1/2
Initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»	39,4%	59,8%	1/2	22 1/2
Loi COVID-19	60,2%	59,7%	18	8
Loi sur le CO ₂	48,4%	59,7%	5	21
Loi contre le terrorisme	56,6%	59,6%	25	1
Votation du 26 septembre 2021				
Initiative 99%	35,1%	52,2%	0	23
Mariage pour tous	64,1%	52,6%	26	0
Votation du 28 novembre 2021				
Initiative «Pour des soins infirmiers forts»	61,0%	65,3%	22 1/2	1/2
Initiative sur la justice	31,9%	64,7%	0	23
Modification de la loi COVID-19	62,0%	65,7%	24	2

Lors des référendums facultatifs, la majorité du peuple suffit; lors des référendums obligatoires et des initiatives populaires, la majorité du peuple et celle des cantons (23 cantons au total) sont nécessaires.

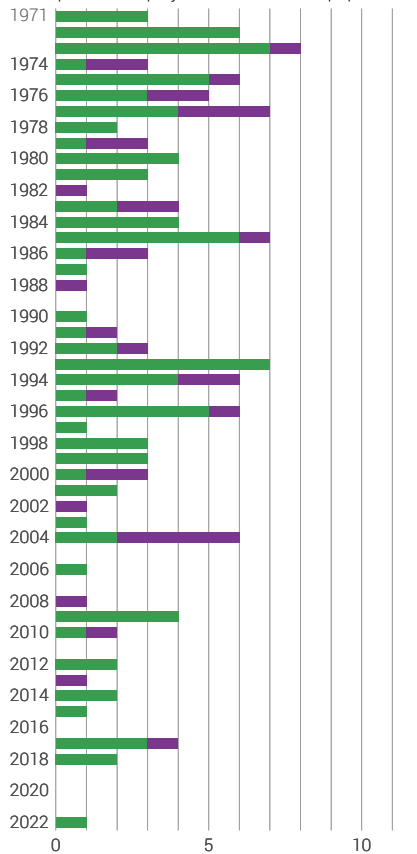
Votations, année 2022

Objet	Oui	Participation	Cantons Oui / Non	
Votation du 13 février 2022				
Initiative populaire «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine»	20,9%	44,2%	0	20 6/2
Initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»	56,7%	44,2%	14 2/2	6 4/2
Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre	37,4%	44,0%	1	25
Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias	45,4%	44,1%	7	19
Votation du 15 mai 2022				
Modification de la loi sur le cinéma	58,4%	40,0%	19	7
Modification de la loi sur la transplantation	60,2%	40,3%	22	4
Reprise du règlement de l'UE relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes (développement de l'acquis de Schengen)	71,5%	40,0%	26	0
Votation du 25 septembre 2022				
Initiative «Non à l'élevage intensif en Suisse»	37,1%	52,3%	1/2	20 5/2
Financement additionnel de l'AVS	55,1%	52,2%	15 6/2	5
Réforme de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS 21)	50,5%	52,2%	11 5/2	9 1/2
Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé	48,0%	51,7%	8 4/2	12 2/2

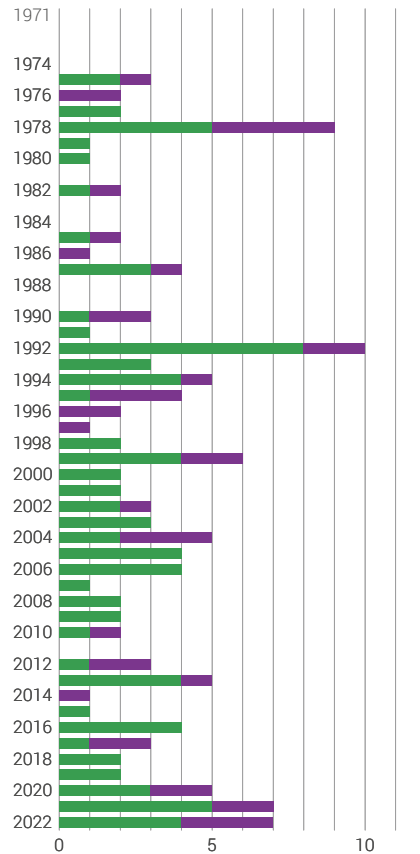
Initiatives et référendums acceptés et rejetés

Référendums obligatoires

Y compris contre-projets à des initiatives populaires

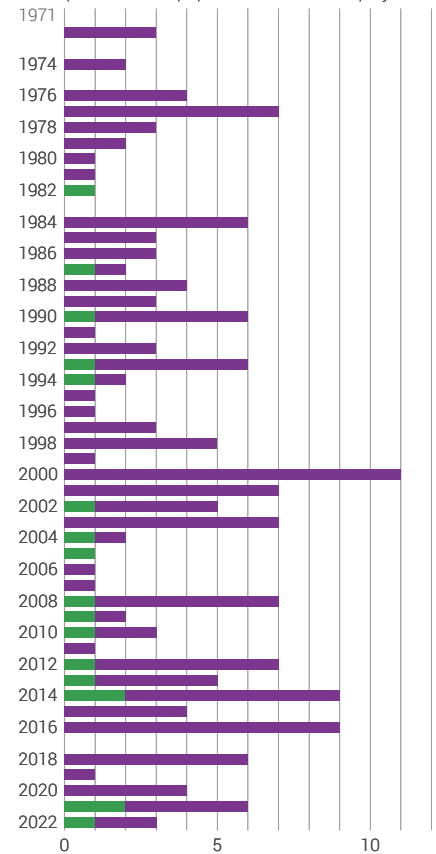


Référendums facultatifs



Initiatives populaires

Y compris initiatives populaires avec contre-projet



■ acceptés ■ rejetés

25 septembre 2022. Seuls 50,5% des votants se sont prononcés en faveur de la modification de la loi, et donc du relèvement de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. L'approbation a été très contrastée entre les régions linguistiques. La Suisse allemande a accepté le projet par 55,1% des voix, devançant ainsi

la Suisse romande (37,2% de «oui») et la Suisse italienne (43,2% de «oui»). Les réformes de la prévoyance vieillesse sont généralement difficiles à faire passer auprès des électeurs. La réforme AVS 21 est, depuis 1995, la première révision de l'AVS à avoir abouti.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme p. 329 OFS – Statistique des votations et des élections
Tableaux p. 334 OFS – Statistique des votations
Diagramme p. 335 OFS – Statistique des votations

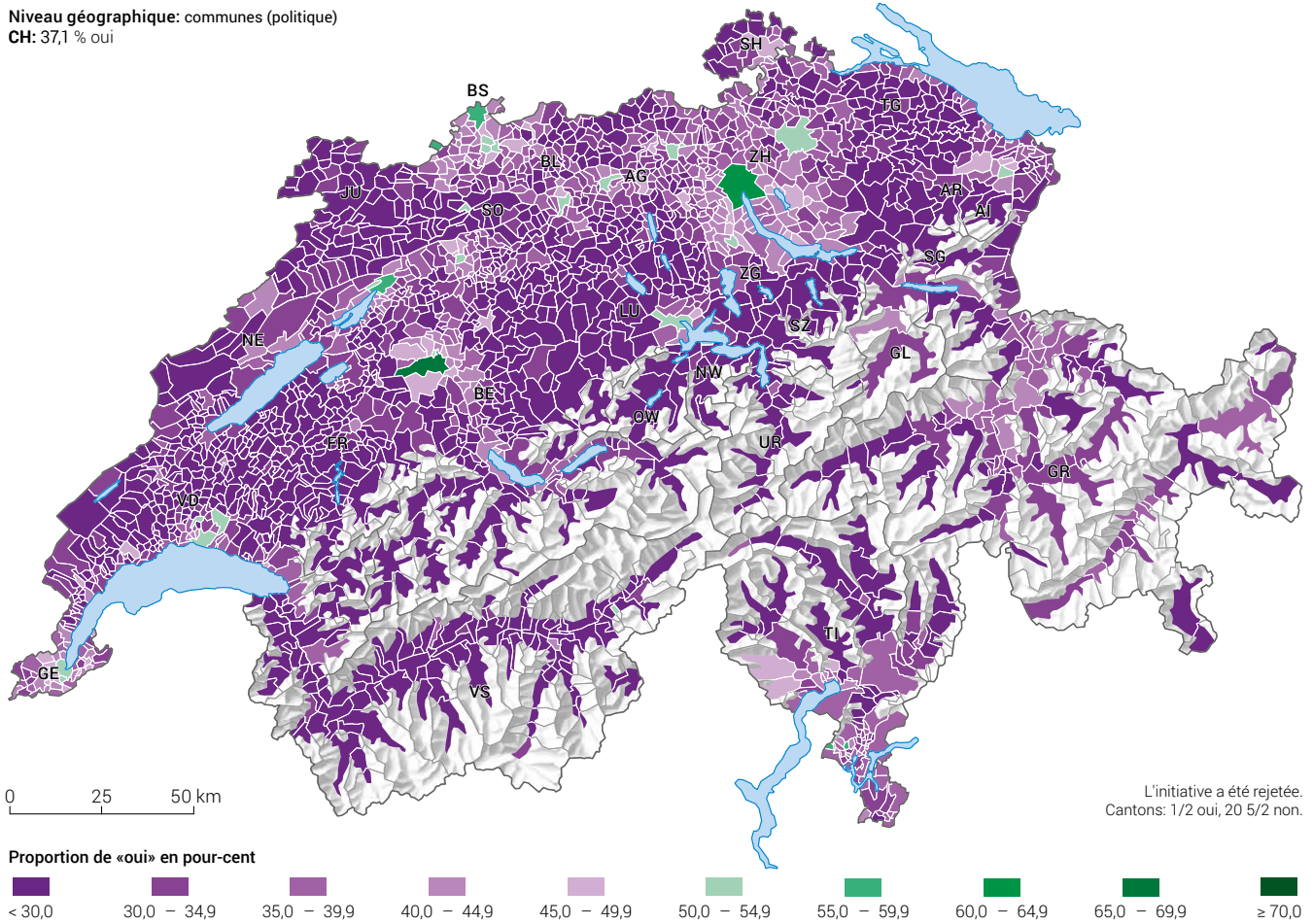
Données les plus récentes

déc. 2022
déc. 2022
déc. 2022

Initiative populaire «Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)», votation du 25.9.2022

Niveau géographique: communes (politique)

CH: 37,1 % oui

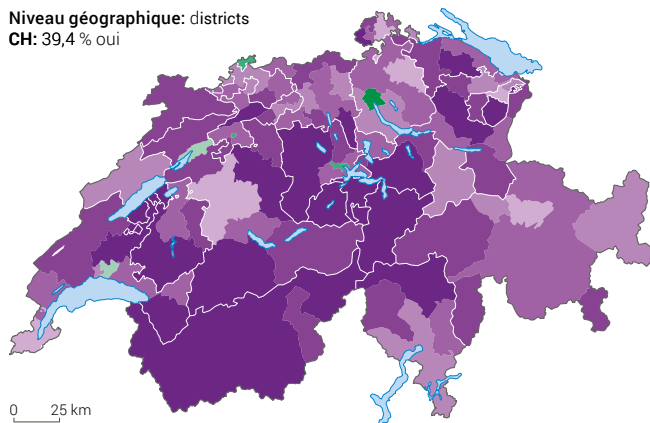


RÉSULTATS DE VOTATIONS PRÉCÉDENTES SUR DES SUJETS COMPARABLES

Initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse», votation du 13.6.2021

Niveau géographique: districts

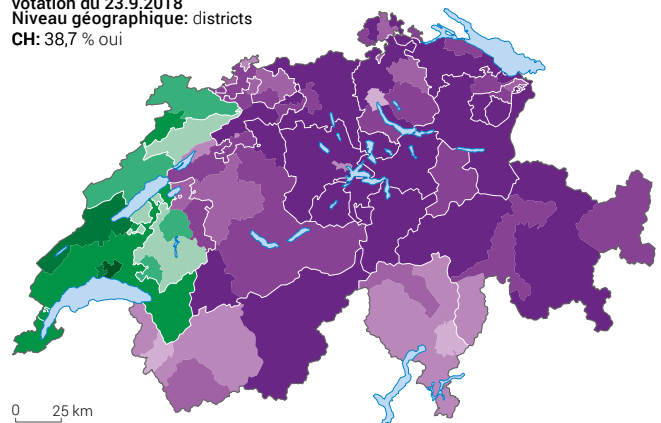
CH: 39,4 % oui



Initiative populaire «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)», votation du 23.9.2018

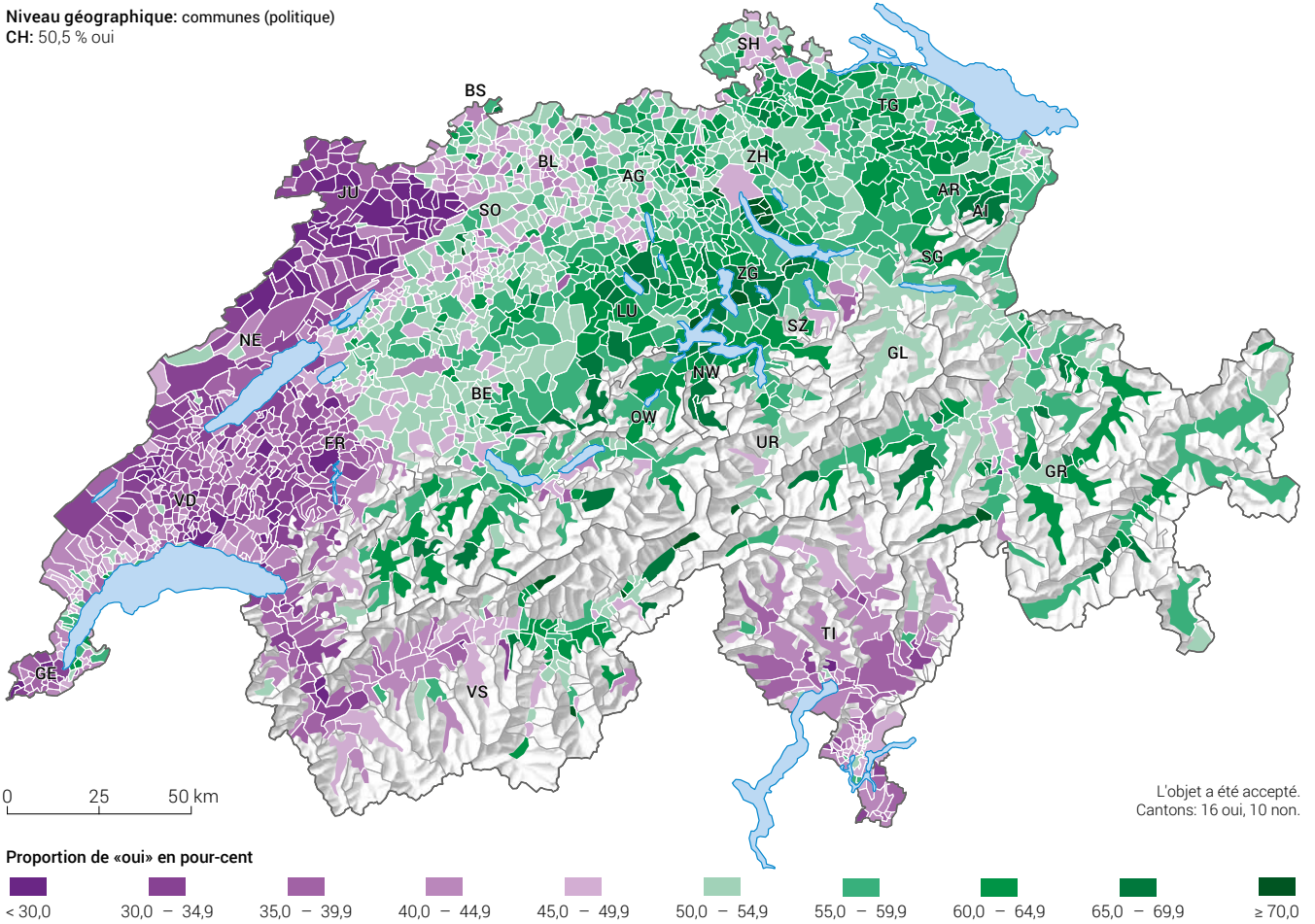
Niveau géographique: districts

CH: 38,7 % oui



Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (AVS 21), votation du 25.9.2022

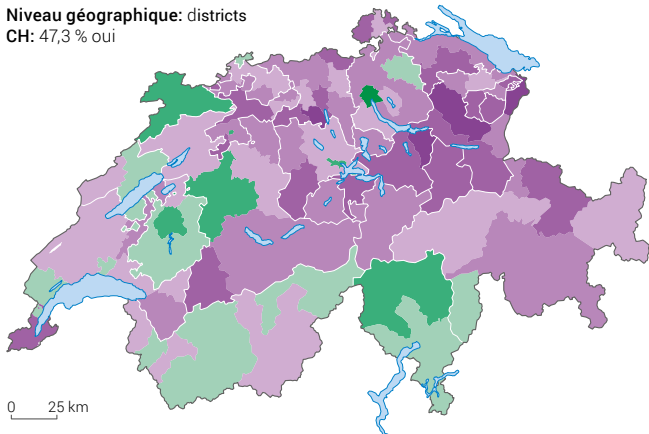
Niveau géographique: communes (politique)
CH: 50,5 % oui



RÉSULTATS DE VOTATIONS PRÉCÉDENTES SUR DES SUJETS COMPARABLES

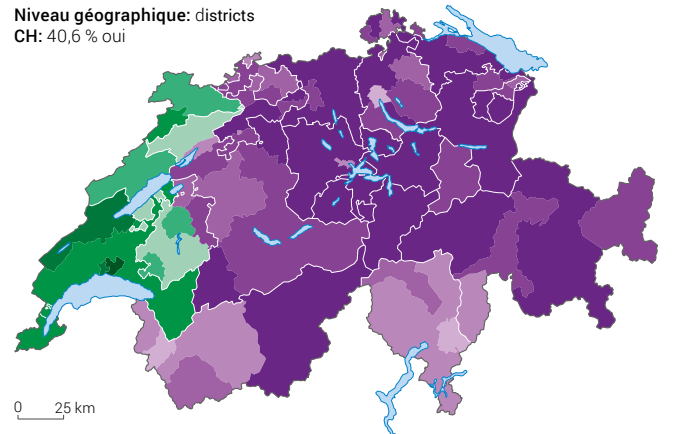
Loi fédérale sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020, votation du 24.9.2017

Niveau géographique: districts
CH: 47,3 % oui



Initiative populaire «AVSplus: pour une AVS forte», votation du 25.9.2016

Niveau géographique: districts
CH: 40,6 % oui



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Sources

Cartes p. 336–337 OFS – Statistique des votations

Données les plus récentes

oct. 2022



Domaine statistique 18

Finances publiques

Les informations statistiques sur les finances publiques de la Suisse sont élaborées par la section Statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF). La statistique financière donne une vue d'ensemble de la situation financière de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales publiques. Elle fournit les données sur lesquelles se fondent de nombreuses analyses de politique financière et sert de base de décisions aux milieux scientifiques, économiques et politiques.

SOURCES DE DONNÉES

La statistique financière se fonde sur les comptabilités financières des collectivités publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques) et des institutions qu'elles contrôlent (p. ex. collectivités, concordats, syndicats de communes, établissements, comptes spéciaux, fonds, etc.). En fonction de leur autonomie, celles-ci utilisent parfois des modèles comptables différents pour leur rapport financier.

Des séries de données de producteurs externes servent par ailleurs à la production de données conformément au Government Finance Statistics Manual 2014 (GFSM2014) du Fonds monétaire international et au Système européen des comptes (SEC2010) de l'Union européenne. En font partie les séries chronologiques de statistiques sur les assurances établies par l'OFS, les réserves de la BNS exigées par la Confédération et les cantons, ainsi que le produit intérieur brut établi par le SECO pour le calcul d'indicateurs. Les données des années 2021 et 2022 ne sont pas encore définitives.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Économie et finances publiques**

→ p. 105

L'essentiel en bref

Les finances publiques suisses selon les directives nationales (SF)

La pandémie de COVID-19 a déclenché en 2020 une grave crise économique qui a fortement mis à mal les finances publiques. Les dépenses publiques ont considérablement augmenté de manière à soutenir les revenus, préserver l'emploi et financer les mesures de santé.

Entre 2010 et 2020, les dépenses totales ont augmenté de 30,8%, principalement en raison de la hausse des moyens engagés dans la protection sociale et la formation. En 2020 et 2021, la hausse des dépenses est en grande partie due à la pandémie. En effet, les mesures de confinement décidées en raison de la pandémie ont déclenché une grave crise économique. Afin de soutenir les revenus, préserver l'emploi et financer les mesures sanitaires, les autorités ont considérablement augmenté les dépenses dans les domaines de la sécurité sociale, la santé et l'économie publique.

Selon les données de la statistique financière (SF), la dette publique a augmenté depuis 2020 en raison des dépenses supplémentaires induites par la crise sanitaire.

Les finances publiques suisses: comparaison internationale (SFP)

En comparaison avec les pays de l'OCDE et de la zone euro, le déficit de financement était moins important en Suisse en 2020. Malgré la crise, les recettes ont légèrement augmenté, principalement en raison des mesures de soutien du gouvernement.

Les dépenses de protection sociale et de formation sont relativement élevées en Suisse par rapport à celles des pays de l'OCDE et de la zone euro. Les dépenses de santé sont par contre comparativement plus faibles, du fait du financement privé du système de santé suisse.

En résumé, la pandémie de COVID-19 a eu un impact considérable sur les finances publiques en Suisse. Suite à la crise sanitaire, les dépenses de soutien à l'économie et au système de santé ont augmenté, ce qui a entraîné une hausse de l'endettement. Par rapport aux pays de l'OCDE et de la zone euro, la Suisse a réussi à maintenir son déficit de financement à un niveau relativement bas.

	2000	2010	2015	2019	2020	2021
Modèle FS, en mios de francs						
Recettes des administrations publiques	165 541	195 187	216 094	232 389	233 028	242 820^e
Confédération	53 116	64 742	70 602	76 960	74 132	78 076
Cantons	63 160	77 237	86 022	93 971	95 923	104 728
Communes	42 062	42 708	46 678	49 556	49 671	51 570 ^e
Assurances sociales	44 949	54 449	62 553	64 708	79 394	74 434
Dépenses des administrations publiques	153 722	192 609	214 292	224 876	252 004	249 530^e
Confédération	49 324	61 604	67 889	72 159	89 257	89 322
Cantons	60 315	76 017	88 288	91 354	100 817	101 740
Communes	40 594	43 116	47 271	50 139	50 927	51 702 ^e
Assurances sociales	41 568	55 821	60 605	64 031	77 097	72 755
Solde de financement des administrations publiques	11 819	2 578	1 801	7 513	-18 977	-6 711^e
Confédération	3 792	3 138	2 713	4 801	-15 125	-11 246
Cantons	2 844	1 220	-2 266	2 617	-4 894	2 988
Communes	1 468	-408	-593	-583	-1 255	-132 ^e
Assurances sociales	3 382	-1 372	1 947	677	2 298	1 679
Secteur des administrations publiques: modèle SFP, en pour-cent du produit intérieur brut						
Quote-part du déficit ou de l'excédent	0,3%	0,4%	0,5%	1,3%	-3,1%	-0,3% ^e
Quote-part fiscale	27,1%	25,9%	27,0%	27,7%	28,1%	28,6% ^e
Quote-part des recettes	32,5%	31,8%	33,0%	33,3%	34,1%	34,7% ^e
Quote-part de l'État	32,2%	31,4%	32,5%	32,0%	37,1%	35,0% ^e
Taux d'endettement (Maastricht)	43,7%	29,2%	28,8%	25,6%	28,3%	27,6% ^e
Taux d'endettement net (FMI)	32,2%	22,0%	21,0%	17,3%	20,5%	19,5% ^e

^e prévisions

Répertoire statistique

Dans ce domaine, les statistiques proviennent de l'Administration fédérale des finances (AFF). Les pages suivantes présentent une sélection de données statistiques et de visualisations. Vous trouverez des informations plus détaillées, actualisées en permanence, sur les portails en ligne de l'AFF www.efv.admin.ch et de l'OFS www.statistique.ch.

Le domaine statistique Administration et finances publiques contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 18A

Les finances publiques suisses selon les directives nationales (SF)

Résultat financier • Compte de financement des administrations publiques

Recettes et dépenses par nature • Dépenses par fonction

Dépenses pour les mesures en lien avec la pandémie de COVID-19

Bilan de l'État • Dettes

→ p. 343

RUBRIQUE 18B

Les finances publiques suisses: comparaison internationale (SFP)

Dépenses publiques totales par rapport au produit intérieur brut (quote-part de l'État)

Quote-part des recettes • Dépenses publiques par fonction

Quote-part des capitaux de tiers • Taux d'endettement net

→ p. 346

Reposant sur le modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et s'inspirant des normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards), le **modèle SF** assure la **comparabilité nationale**.

En respectant le standard de statistique financière du Fonds monétaire international, le **modèle SFP** assure la **comparabilité internationale** des données de la statistique financière suisse.

Les finances publiques suisses selon les directives nationales (SF)

Solde de financement

Entre 2014 et 2019, tant le solde de financement ordinaire de l'État que le solde comprenant les recettes et les dépenses extraordinaires ont eu tendance à s'améliorer. La pandémie de COVID-19 a causé le plus fort repli économique depuis des décennies et laissé en 2020 des traces profondes dans les finances publiques.

La nette hausse des dépenses supportées par les sous-secteurs Confédération, assurances sociales et cantons, et les importantes pertes fiscales enregistrées par la Confédération (notamment au niveau de l'impôt anticipé) ont porté le déficit dans le compte de financement de l'ensemble du secteur des administrations publiques à 19 milliards de francs. Une grande partie des dépenses supplémentaires a servi à soutenir les revenus et à préserver les emplois (allocation pour perte de gain et indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail, p. ex.), et à financer des mesures de santé (achat de matériel sanitaire et de tests COVID, p. ex.).

UN DÉFICIT EN 2021 ÉGALEMENT

Les mesures de stabilisation ont été complétées par des mesures en faveur des entreprises pour les cas de rigueur afin de soutenir les branches les plus durement touchées. La charge qui pèse sur les finances publiques est ainsi restée très lourde en 2021 (surtout pour la Confédération). Malgré une augmentation des recettes fiscales dans les quatre sous-secteurs, il résulte des diverses mesures un déficit de 6,7 milliards de francs pour les administrations publiques en 2021. Ce déficit est essentiellement couvert par des engagements à court terme envers des intermédiaires financiers, par des emprunts et par la réduction des liquidités et des placements à court terme. La dette brute a ainsi augmenté de 8,4 milliards de francs, passant à 234,9 milliards, et la dette nette de 7,9 milliards, passant à 123,9 milliards.

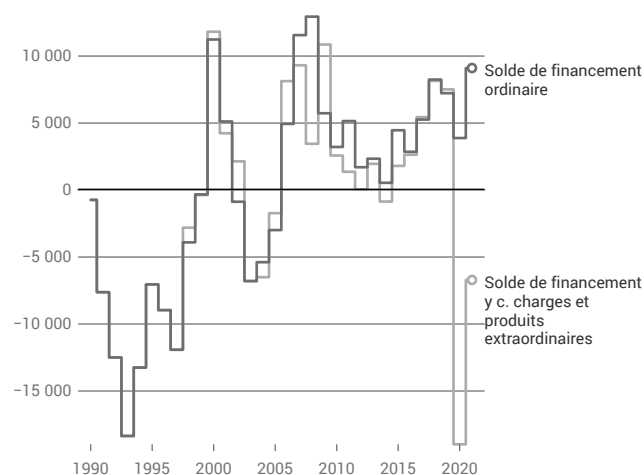
Recettes et dépenses

RECETTES PAR NATURE

Depuis 2010, les recettes de l'État ont augmenté de 37,8 milliards de francs et les recettes ordinaires de 19,3%. Les impôts, qui constituent la principale source de financement de l'État, ont représenté en 2020 84,7% du total des recettes, soit environ 197 milliards sur 233 milliards. Les impôts directs sur les personnes physiques ont fourni la plus grosse partie (30,6%) du total des recettes. Les cotisations des assurés et des employeurs aux assurances sociales figurent en deuxième position: elles ont généré 49,1 milliards de francs, soit 21,1% du total des recettes.

Solde de financement

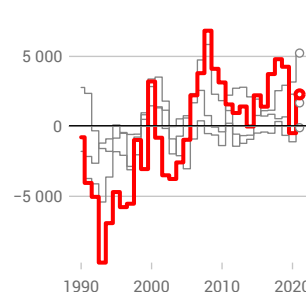
Secteur des administrations publiques (total), en mios de francs



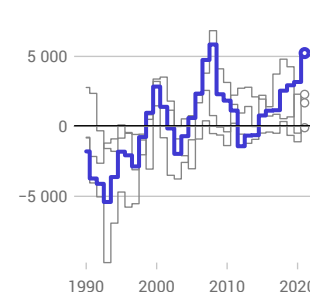
Solde de financement ordinaire

En mios de francs

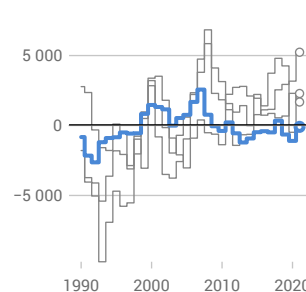
Confédération



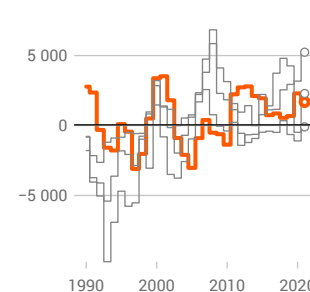
Cantons



Communes



Assurances sociales



Ces deux catégories représentent depuis 2010 pratiquement la moitié des recettes du secteur des administrations publiques. Cette proportion devrait se maintenir au cours des prochaines années.

DÉPENSES PAR NATURE

La structure des dépenses par nature semble être plus volatile que celle des recettes. La plupart des ressources du secteur des administrations publiques ont été redistribuées aux autres secteurs de l'économie (entreprises, ménages) via les dépenses de transfert. Cela concerne aussi les mesures prises en lien avec la pandémie de COVID-19, dont la plupart ont bénéficié en 2020 aux entreprises, aux travailleurs salariés et aux indépendants touchés par la crise, sous la forme de paiements de transfert extraordinaires.

En dix ans, les dépenses de transfert ordinaires ont augmenté de 23,8 milliards de francs et représentent 48,3% des dépenses totales en 2020. Elles représentent le poste de dépenses le plus important.

DÉPENSES PAR FONCTION

Les dépenses totales se montaient à 252 milliards de francs en 2020, soit une augmentation de 59,4 milliards (+30,8%) depuis 2010. Les domaines «Sécurité sociale» et «Formation» ont concentré en 2020 respectivement 42 et 16,2% des dépenses des administrations publiques.

Dans le domaine de la sécurité sociale, les dépenses ordinaires ont augmenté de 17,3 milliards depuis 2010, soit 22,9%, une augmentation essentiellement due à celle des dépenses ordinaires liées à l'assurance vieillesse et survivants, qui sont passées pendant cette période de près de 10 milliards de francs à 50,3 milliards. Les administrations publiques ont consacré en 2020 105,8 milliards à la sécurité sociale, dont 13,2 milliards sous forme de dépenses extraordinaires, lesquelles ont essentiellement consisté en indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail due à la pandémie de COVID-19.

La formation représente le deuxième poste de dépenses selon la classification fonctionnelle. En 2020, les dépenses ordinaires des administrations publiques au titre de la formation ont atteint quelque 40,9 milliards de francs. Depuis 2010, elles ont crû de 8,1 milliards. Les plus fortes hausses sont signalées dans les domaines de la scolarité obligatoire (+4 milliards), des hautes écoles (+2 milliards) et de la recherche (+1,3 milliard).

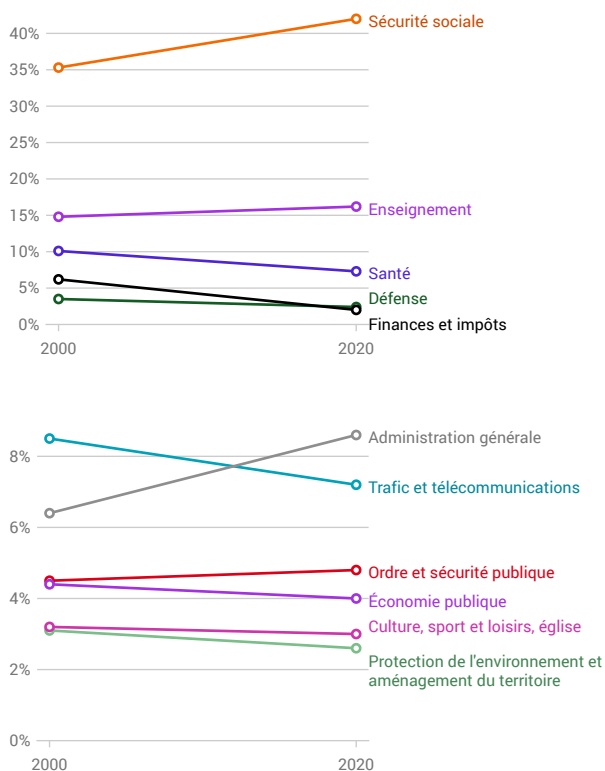
DÉPENSES CORRESPONDANT AUX MESURES PRISES POUR ENDIGUER LA PANDÉMIE DE COVID-19

Les dépenses liées au COVID-19 de la Confédération ont représenté en 2020 16,7% et en 2021 15,6% des dépenses totales. Celles des cantons ont représenté en 2020 2,7% et en 2021 6,7% des dépenses totales. Additionnées, les dépenses liées au COVID-19 de la Confédération et des cantons ont représenté en 2020 7,0% et en 2021 6,6% des dépenses des administrations publiques.

Alors qu'en 2020, la Confédération privilégiait la sécurité sociale et les cantons la santé, en 2021, les cantons ont consacré une part importante de leurs dépenses aux mesures en faveur des entreprises pour les cas de rigueur, dans le domaine de l'économie.

Dépenses par fonction

Secteur des administrations publiques, part des dépenses totales



Bilan et endettement

À la fin de 2020, la somme de l'actif du bilan des administrations publiques se montait à 472,4 milliards de francs, en hausse de 3,3 milliards (0,7%) par rapport à la fin de l'exercice 2019. En dix ans, le total du bilan a connu une augmentation de 176,5 milliards. Cette forte hausse tient en bonne partie aux réévaluations d'actifs par les cantons et les communes lors du passage au nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2).

Selon les chiffres définitifs de la statistique financière, le total des capitaux de tiers du secteur des administrations publiques se montait à 317,6 milliards de francs à la fin de l'exercice 2020, ce qui représente une hausse de 10,2 milliards (+3,3%) par rapport à l'exercice précédent et de 53,3 milliards (+20,2%) sur dix ans. L'évolution sur dix ans tient en premier lieu à l'augmentation des provisions à long terme, qui ont crû de 18,6 milliards depuis la fin 2010 (+ 88,6%).

La forte hausse du capital propre des administrations publiques (+123,2 milliards par rapport à 2010) s'explique par les bons résultats et par les modifications entraînées par le passage à MCH2.

ENDETTEMENT

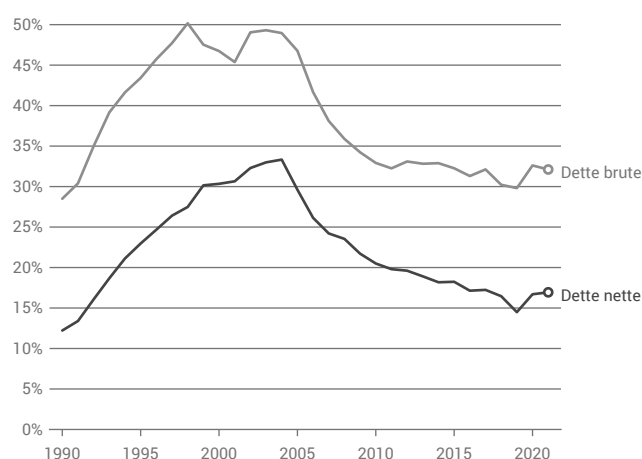
La dette brute nominale s'est accrue à un rythme soutenu au début des années 1990 et a atteint un pic en 2004, à 245,9 milliards de francs. À partir de 2004, la dette brute nominale et en pourcentage du PIB a commencé à diminuer notamment grâce à une conjoncture économique favorable ainsi qu'à l'introduction du frein à l'endettement à la Confédération et des règles budgétaires dans les cantons et les communes. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 2011, puis s'est nettement ralentie. Entre 2012 et 2019, la dette brute nominale s'est stabilisée aux alentours de 215 milliards.

Pour financer les dépenses supplémentaires liées à la pandémie de COVID-19, les administrations publiques ont par la suite nettement augmenté la dette brute.

L'aggravation de la dette nette en 2020 et 2021 est due au financement des dépenses liées à la pandémie. Ces dépenses supplémentaires de la Confédération et des cantons ont été financées d'une part au moyen d'éléments du patrimoine financier et d'autre part d'engagements financiers (créances comptables à court terme et emprunts).

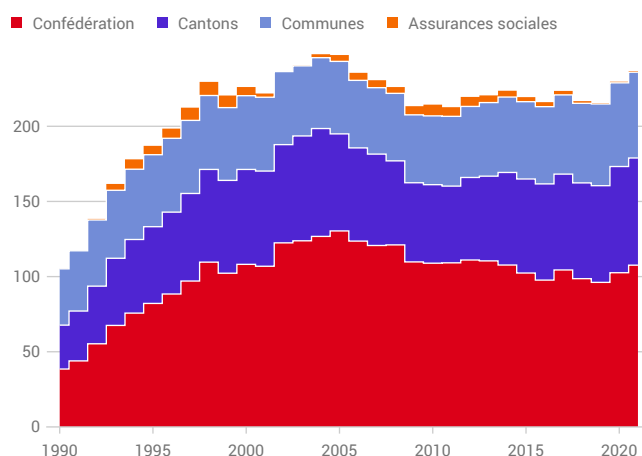
Évolution de l'endettement

Secteur des administrations publiques
Par rapport au produit intérieur brut nominal



Évolution de l'endettement

En mrd de francs, dette brute



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques,
des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 343-345

Sources

AFF – Statistique financière de la Suisse

Données les plus récentes

mars 2023

Les finances publiques suisses: comparaison internationale (SFP)

Afin d'assurer leur comparabilité au niveau international, les finances des administrations publiques sont aussi publiées selon les lignes directrices du FMI.

La pandémie de COVID-19 a creusé en 2020 des déficits records dans les finances publiques. Le déficit de financement de la Suisse s'est cependant moins aggravé que ceux des pays de l'OCDE ou de la zone euro.

En 2020, la quote-part des recettes des pays de la zone euro (+0,2 point de pourcentage) et de l'OCDE (+0,5 point de pourcentage) a même légèrement augmenté, malgré la crise économique provoquée par la pandémie de COVID-19. Aux États-Unis, la quote-part des recettes est passée de 30,1 à 30,7% du PIB. Alors qu'elle reculait en Allemagne (-0,4 point de pourcentage) et en Autriche (-0,5 point de pourcentage), elle a progressé en Suisse de 0,7 point de pourcentage. Cela tient principalement à ce que pendant cette période, la performance économique a continué de diminuer par rapport aux recettes de l'État. Les recettes du secteur privé, et donc indirectement celles de l'État, sont restées relativement stables grâce aux prestations de l'assurance-chômage et à l'allocation pour perte de gain COVID-19, tandis que la performance économique s'effondrait du fait de la pandémie.

En 2021, la quote-part des recettes a encore augmenté dans la plupart des pays, respectivement de 0,6 point de pourcentage dans les pays de la zone euro et dans ceux de l'OCDE, de 1,4 point de pourcentage en Allemagne, de 1,3 point de pourcentage en Autriche, et de 0,6 point de pourcentage en Suisse, les recettes augmentant plus que la performance économique.

En 2020, les dépenses des 19 États de la zone euro atteignaient 53,7% du PIB, en hausse de 6,7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente en raison des mesures prises pour atténuer les effets de la pandémie. En même temps, la quote-part de l'État suisse a augmenté de 5,1 points de pourcentage pour atteindre 37,1% du PIB.

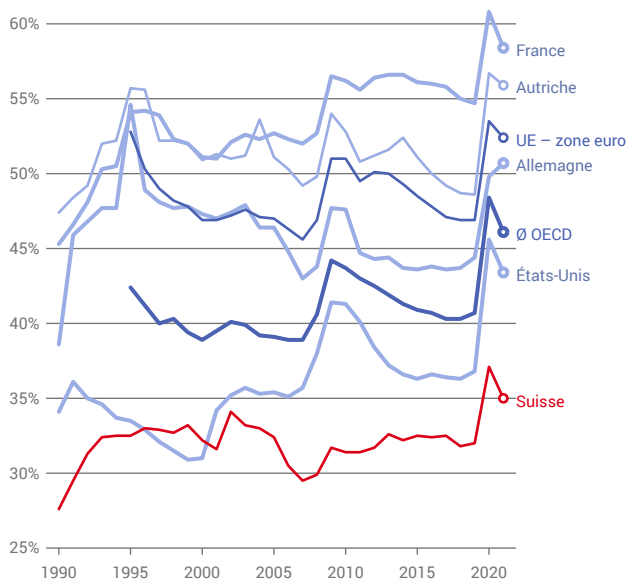
DÉPENSES PAR FONCTION (COFOG)

Au niveau international comme en Suisse, le premier poste de dépense des États est la sécurité sociale. En Suisse, la sécurité sociale a concentré en 2020 43,4% des dépenses, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de la zone euro. En 2020, les deux postes «Sécurité sociale» et «Santé» représentaient plus de la moitié des dépenses totales.

Il existe une différence frappante entre la Suisse et les autres pays considérés sur le plan de la santé, qui est le deuxième poste

Évolution des quotes-parts des États

Par rapport au produit intérieur brut nominal



de dépenses publiques de la zone euro en 2020, et le cinquième en Suisse. Cela tient au fait que dans bon nombre de pays européens, le système de santé est financé par les pouvoirs publics et non par les ménages, comme c'est le cas en Suisse. Dans la zone euro, la part des dépenses consacrée à la santé était en moyenne de 15,3% en 2020 (contre 11,3% en 1995). En Allemagne, elle était de 16,6%, et en Suisse de 7,0%. Au sein de l'OCDE, les États-Unis sont de loin le pays dont les dépenses de santé sont le plus élevées par rapport à sa performance économique.

En 2020, l'État suisse a dépensé 36,7 milliards de francs pour le poste «Formation et éducation», soit 14,2% de ses dépenses totales, proportion nettement supérieure à la moyenne des États de l'OCDE et de la zone euro.

ENDETTEMENT

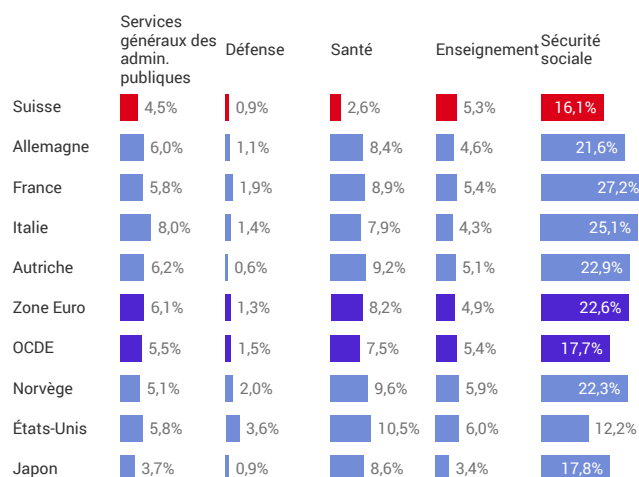
En 2020, la quote-part de nombreux pays a fortement augmenté sous l'effet des mesures de stabilisation prises pour atténuer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19: elle a crû de 17,5 points de pourcentage dans les pays de la zone euro, de 20,4 points de pourcentage dans l'OCDE et même de 24,8 points de pourcentage aux États-Unis. Cette augmentation a été nettement moins prononcée en Suisse (+3,6 points de pourcentage).

Le taux d'endettement net de la Suisse a chuté de son plus haut de 39,4% du PIB fin 2004 à 17,3% du PIB fin 2019. Il a continué de baisser les années qui ont suivi la crise financière, alors que dans les autres pays considérés et les moyennes internationales, il a fortement augmenté, avant de se stabiliser. Il n'y a qu'en Allemagne que ce taux a reculé de 2013 jusqu'à la crise du COVID-19.

Les importants besoins de financement liés aux mesures de stabilisation visant à juguler la crise du COVID-19 ont fortement accru l'endettement net de la plupart des pays en 2020. Celui de la Suisse a augmenté de 3,2 points de pourcentage pour atteindre 20,5% du PIB. Les autres pays considérés affichent des hausses beaucoup plus élevées: 16,1 points de pourcentage aux États-Unis, 10,3 points de pourcentage dans la zone euro, et 8,3 points de pourcentage en moyenne dans les États membres de l'OCDE.

Dépenses de l'État par fonction, en 2020

Proportion du produit intérieur brut



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Données les plus récentes

Diagramme p. 346

AFF – Statistique financière de la Suisse; base de données GFS du FMI, actualisée et complétée par les Perspectives économiques 112

mars 2023
OCDE: nov. 2022

Diagramme p. 347

AFF – Statistique financière de la Suisse; FMI-GFS; Tableau Eurostat 10a (UE, zone euro, état des données); OCDE: moyenne de tous les États membres actuels (calcul propre)

mars 2023
UE: févr. 2023



Domaine statistique 19

Criminalité et droit pénal

Les statistiques de la section Criminalité et droit pénal fournissent, outre des informations sur l'activité des autorités de poursuite pénale, la possibilité de décomposer le phénomène «criminalité» et d'en décrire l'évolution. Les statistiques disponibles couvrent une grande partie du processus de poursuite pénale, de l'annonce de l'infraction à la police jusqu'à la libération de son auteur suite à l'exécution de sa peine.

Il faut prendre en considération que dans ce domaine, les chiffres ne reflètent que partiellement la criminalité réelle. Il y a plusieurs raisons à cela: d'une part, cela dépend de la propension de la population à dénoncer des actes délictueux et, d'autre part, cela dépend des ressources en personnel, des priorités et de l'efficacité de la police et de la justice. L'influence de ces différents facteurs est cependant difficile à quantifier.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

La statistique policière de la criminalité (SPC) met à disposition, depuis 2009, des informations détaillées sur la criminalité tirées des registres de la police. La statistique des condamnations pénales (SUS), qui renseigne sur les condamnations d'adultes, permet également d'analyser la récidive et les parcours criminels. Il existe une statistique séparée sur les jugements pénaux des mineurs et l'exécution de leurs sanctions (JUSAS). La statistique de l'exécution des sanctions (SVS) fournit des informations détaillées sur les personnes qui purgent leur peine dans un établissement pénitentiaire. À cela s'ajoutent de nombreuses autres statistiques et sources de données.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Société**

→ p. 57

L'essentiel en bref

Police

En 2022, un total de 458 549 infractions au code pénal (CP) ont été enregistrées, ainsi que 55 304 infractions à la loi sur les stupéfiants (LStup) et 35 551 infractions à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Entre 2021 et 2022, le nombre d'infractions enregistrées par la police a augmenté pour deux de ces lois, à savoir de 10,5% pour le CP et de 12,1% pour la LEI. En ce qui concerne la LStup, en revanche, une diminution de 9,2% a été observée.

Justice

En 2021, avec 97 386 condamnations, le nombre d'inscriptions au casier judiciaire a légèrement diminué par rapport à l'année précédente (-1%). En 2021, il y a eu 20 902 jugements de mineurs.

Privation de liberté et sanctions

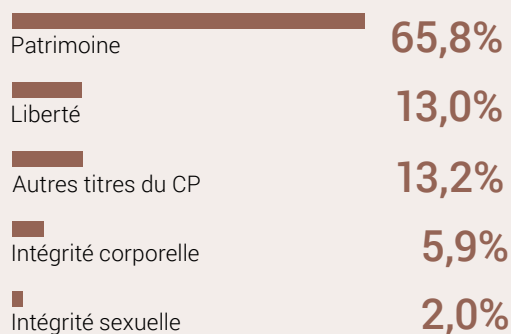
En 2021, 11 315 peines et mesures ont été exécutées chez les adultes. 66% des personnes ont été incarcérées dans un établissement d'exécution de peines ou de mesures, 30% ont fourni un travail d'intérêt général et 4% ont exécuté leur peine sous surveillance électronique.

Aide aux victimes

En 2022, les autorités d'indemnisation ont versé 5,8 millions de francs à des victimes d'infractions et les services de consultation ont réalisé 46 542 consultations.

Infractions au Code pénal (CP) 458 549

Infractions enregistrées par la police selon les titres du Code pénal



98

cambriolages enregistrés par la police par jour



54%

des infractions de violence domestique se produisent dans une relation de couple



Condamnations d'adultes

97 386

52%

en raison d'infractions routières



69%

avec peine pécuniaire avec sursis (total 195 mios de francs)



INFRACTIONS ENREGISTRÉES PAR LA POLICE

	2021	2022
Code pénal (CP)	415 008	458 549
Vie et intégrité corporelle	25 502	27 228
Patrimoine	270 818	301 888
Honneur, domaine secret ou privé	19 093	18 616
Liberté	53 881	59 541
Intégrité sexuelle	8 669	9 196
Danger collectif	2 248	2 398
Autorité publique	12 003	11 773
Administration de la justice	4 996	5 187
Loi sur les stupéfiants (LStup)	60 887	55 304
Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI)	31 716	35 551
Entrée/séjour/sortie illégaux (y c. par négligence)	21 684	25 043
Incitation entrée/séjour/sortie illégaux	1 308	1 163
Activité lucrative ou occupation illégaux	3 128	3 465

CONDAMNATIONS DES ADULTES

	2020	2021
Total	98 167	97 386
Code pénal (CP)	35 663	34 052
Homicides	90	97
Lésion corporelle grave	198	186
Vol simple	6 722	6 331
Brigandage	309	333
Loi sur la circulation routière (LCR)	50 393	50 562
Violation grave des règles de la circulation routière	20 227	18 854
Violation grave qualifiée des règles de la circulation routière	429	501
Conduite malgré une incapacité	13 356	12 416
Loi sur les stupéfiants (LStup) trafic	5 053	4 888
Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI)	14 292	15 007

Chez les adultes, on ne considère que les délits et les crimes, car les contraventions ne sont qu'exceptionnellement inscrites au casier judiciaire.

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Criminalité et droit pénal contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 19A

Police

Infractions • Fréquences • Taux d'élucidation • Infractions selon le Code pénal (CP), la loi sur les stupéfiants (LStup), la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI)
Personnes prévenues selon le sexe • Personnes prévenues selon l'âge • Criminalité numérique

→ p. 353

RUBRIQUE 19B

Justice pénale

Adultes condamnés • Condamnations selon la loi • Types de sanction
Mesures institutionnelles et ambulatoires • Récidivistes et taux de récidive
Mineurs condamnés • Condamnations selon la loi • Placements extrafamiliaux

→ p. 355

RUBRIQUE 19C

Exécution pénale

Personnes détenues • Forme d'exécution • Privation de liberté
Établissements pénitentiaires • Places de détention • Taux d'occupation

→ p. 357

RUBRIQUE 19D

Violence domestique

Violence domestique selon infraction pénale • Personnes lésées
Homicides • Type de relation dans les cas de violence domestique

→ p. 358

RUBRIQUE 19E

Aide aux victimes

Consultations de victimes ou de proches • Consultations de victimes selon l'infraction
Indemnisation et réparation morale

→ p. 359

Police

La statistique policière de la criminalité (SPC) modernisée met à disposition des informations sur la criminalité enregistrée par la police au niveau national à partir de 2009. Elle met également à disposition des données diversifiées en matière de violence, de violence domestique et de criminalité numérique par exemple.

En 2022, la police a enregistré, pour toute la Suisse, 35 732 vols par effraction et par introduction clandestine. En augmentation de 14,6% par rapport à l'année précédente, ils se situent à un niveau similaire à celui d'avant la pandémie (2019: 36 419). Il s'agit de la première recrudescence des vols par effraction et par introduction clandestine depuis 2012.

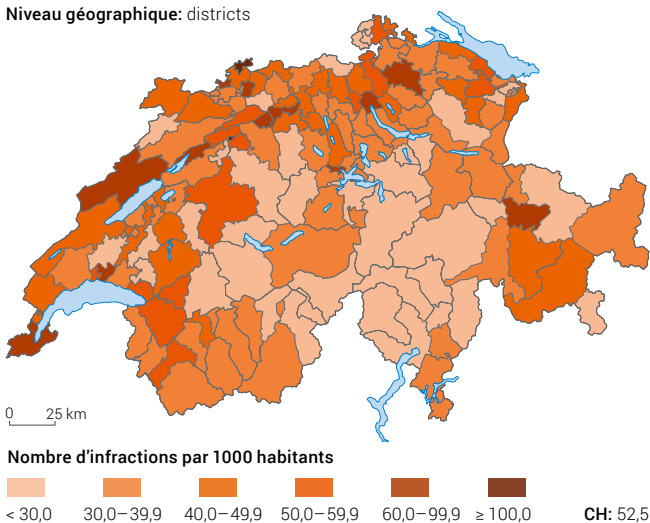
HAUSSE DES LÉSIONS CORPORELLES GRAVES ET DES VIOLS

En 2022, la police a enregistré 1 942 infractions de violence grave. Cela constitue une augmentation de 16,6% par rapport à l'année précédente et le nombre le plus élevé depuis l'introduction de la statistique en 2009. Le nombre de viols a augmenté de 14,5% pour atteindre 867 cas et celui des lésions corporelles graves de 17,2% pour atteindre 762 cas.

Comme l'année précédente, la police a enregistré 42 homicides consommés, ce qui correspond à la moyenne des dernières années. Sur l'ensemble des homicides consommés, 25 (59,5%) ont eu lieu dans le cadre domestique (2021: 23). Quinze femmes et un homme ont été tués par leur partenaire du moment ou d'une période antérieure. Cinq des victimes décédées étaient des enfants tués par l'un de leurs parents.

Code pénal (CP): fréquence d'infractions, en 2022

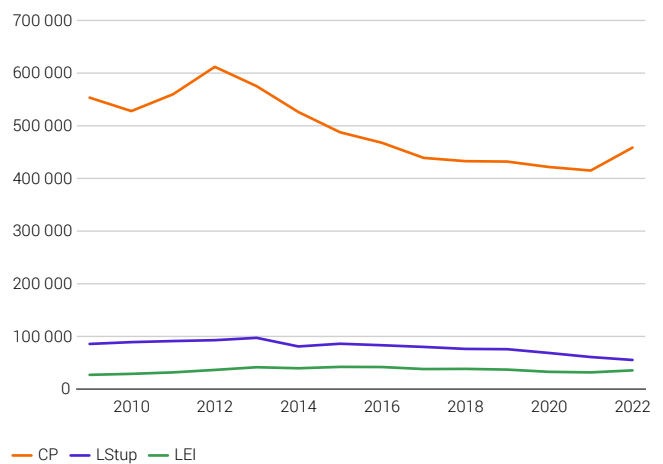
Niveau géographique: districts



PLUS DE PERSONNES PRÉVENUES ADULTES

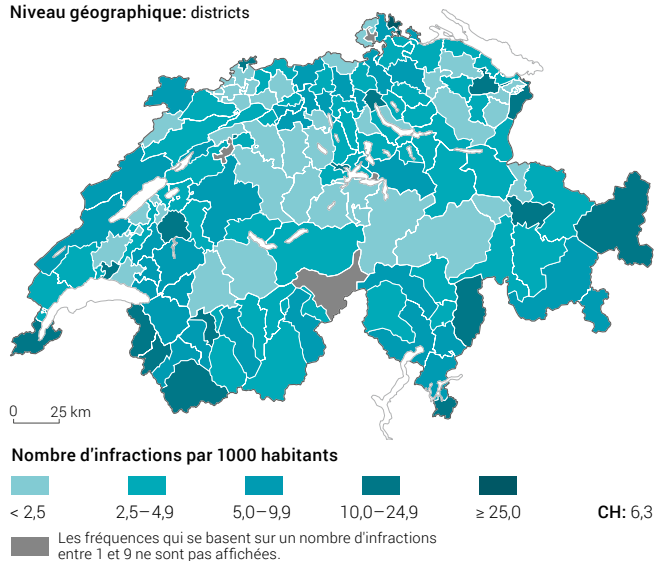
En 2022, un total de 86 693 personnes ont été enregistrées par la police pour des infractions au CP. De ce nombre, 12,2% étaient des mineurs, 15,4% de jeunes adultes (entre 18 et 24 ans) et 72,4% des adultes. Par rapport à l'année précédente, le nombre de personnes prévenues a diminué en ce qui concerne les mineurs (-3,1%), mais a augmenté chez les jeunes adultes et les adultes (respectivement +2,1% et +7,7%).

Évolution des infractions selon la loi



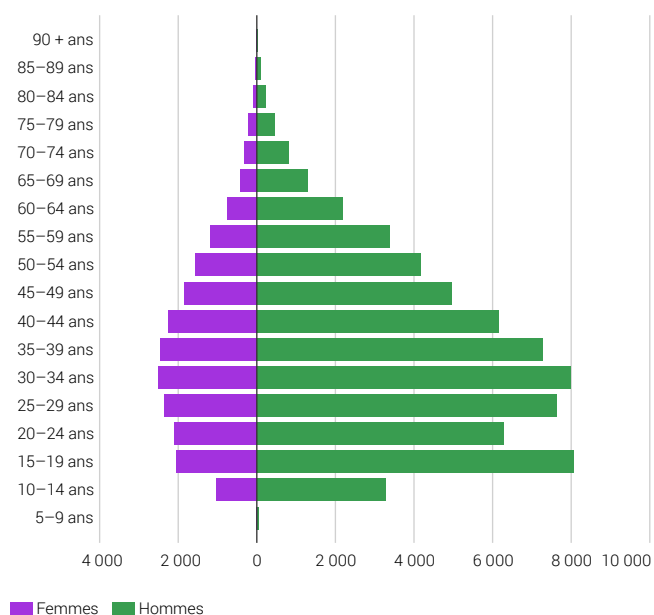
Loi sur les stupéfiants (LStup): fréquence d'infractions, en 2022

Niveau géographique: districts



Code pénal (CP): personnes prévenues, en 2022

Selon l'âge et le sexe



Sans notion d'âge: 21 femmes et 59 hommes

Infractions selon la loi

	Infractions			Taux d'élucidation	
	2021	2022	Différence	2021	2022
Code pénal (CP)	415 008	458 549	+10%	41,9%	40,8%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	60 887	55 304	-9%	96,4%	95,9%
Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI)	31 716	35 551	+12%	100,0%	99,9%

En raison d'une erreur de saisie dans le canton de Thurgovie, toutes les infractions de consommation de stupéfiants pour la LStup ne figurent pas dans la statistique pour 2021. Le nombre d'infractions manquantes en 2021 dans la catégorie «consommation de stupéfiants» est estimé à plus de 250 infractions.

En raison d'un changement de système dans les cantons d'Argovie et de Genève, la statistique 2022 comporte une petite part supplémentaire d'infractions de l'année 2021. Dans le canton du Tessin, il y a un retard dans le traitement des cas. Ceux qui n'ont pas été clôturés en 2022 sont pris en compte dans la statistique 2023. Pour le canton de Vaud, il manque quelques personnes prévenues en raison d'un problème technique. Des détails peuvent être consultés dans les rapports cantonaux concernés.

CRIMINALITÉ NUMÉRIQUE

i La criminalité numérique (communément nommée cybercriminalité) représente l'ensemble des infractions dites «numériques» ce qui correspond essentiellement aux infractions pénales commises sur les réseaux de télécommunication, en particulier Internet. L'identification d'une infraction propre à la criminalité numérique se fait via le modus operandi dans la statistique policière de la criminalité. Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle forme de criminalité qui n'aurait pas été préalablement enregistrée par la police au sein de la SPC, mais bien d'une identification des infractions ayant une composante numérique.

En 2022, 33 345 infractions ayant une composante dite numérique ont été dénoncées, représentant une augmentation de 9,9%. Il s'agit majoritairement de «cybercriminalité économique». Les augmentations concernent plus particulièrement les cas de phishing (+84,8%), de sextorsion (+54,0%) et de fraude à l'investissement en ligne (+29,2%).

Comme l'année dernière, le domaine de la «cybercriminalité économique» enregistre à nouveau les cas les plus fréquents concernant les acheteurs ne recevant pas une marchandise préalablement payée sur un site de petites annonces ou lorsqu'il y a une usurpation des systèmes de paiement personnels ou d'identité.

2022	Infractions	Taux d'élucidation
Total criminalité numérique	33 345	34,3%
Cybercriminalité économique	29 677	27,9%
dont cyberescroquerie	22 207	30,1%
Cyberdélits sexuels	2 820	92,9%
Cyberatteinte à la réputation et pratiques déloyales	847	62,9%
Darknet	0	*
Autres (Data Leaking)	1	0,0%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes, cartes et tableau p. 353-354

Sources

OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC) 2022

Données les plus récentes

16.2.2023

Justice pénale

La statistique des condamnations pénales (SUS) offre des données concernant les condamnations d'adultes inscrites au casier judiciaire et couvre une période de plus de trente ans. Outre des informations sur les personnes, elles fournissent des indications sur les infractions commises et les sanctions prononcées.

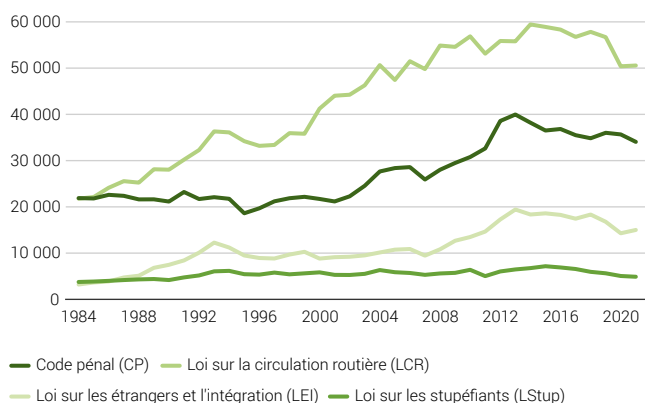
Si l'on comptait un peu plus de 45 000 condamnations d'adultes au milieu des années 1980, leur nombre a plus que doublé jusqu'à aujourd'hui pour atteindre environ 97 000 en 2021. L'évolution diffère selon la loi enfreinte.

Le nombre de condamnations prononcées en vertu du Code pénal est resté pratiquement constant jusqu'en 2002 avec une moyenne d'environ 22 000 condamnations par année. Depuis 2002, les chiffres décrivent une hausse et atteignent un pic en 2013 (40 000 condamnations). Ce pic – également visible dans le domaine de la loi sur les étrangers et l'intégration – est imputable à une augmentation du nombre de délinquants qui n'ont pas de statut de séjour durable en Suisse.

DIMINUTION DES INFRACTIONS ROUTIÈRES PENDANT LA PÉRIODE DU COVID-19

Dans le cas de la loi sur la circulation (LCR), le nombre de condamnations avait été multiplié par plus de deux et demi entre 1984 et 2014, pour atteindre un peu plus de 59 000. Après quelques années de stabilité, on constate une forte baisse des condamnations dans ce domaine en raison des mesures destinées à lutter contre le coronavirus (environ 50 000 condamnations par année depuis 2020). Les condamnations pour trafic de stupéfiants sont stables.

Adultes: condamnations selon les lois principales



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Tableaux et diagramme p. 355

Sources

OFS – Statistique des condamnations pénales

Données les plus récentes

22.4.2022

Sanctions pour adultes

	2020	2021
Total des jugements selon la sanction principale	98 167	97 386
Peine privative de liberté	14 236	13 572
sans sursis	7 682	7 104
avec sursis partiel	738	700
avec sursis	5 816	5 768
Peine pécuniaire	83 656	83 655
sans sursis	15 718	16 480
avec sursis	67 938	67 085
Amende seule	110	109
Mesure seule	80	74
Jugements avec imputation du temps passé en détention provisoire	17 060	17 320
jusqu'à 2 jours	12 555	13 083
Total des jugements avec une mesure	522	471
internement	3	4
mesure stationnaire	219	200
mesure ambulatoire	304	279
Total des expulsions	2 012	1 895

Chez les adultes, on ne considère que les délits et les crimes, car les contraventions ne sont qu'exceptionnellement inscrites au casier judiciaire.

Une seule sanction principale est retenue pour chaque jugement; c'est elle qui figure dans le tableau. La sanction principale est déterminée d'après des règles de hiérarchisation; elle correspond toujours à la sanction la plus sévère. Chez les adultes, la peine privative de liberté est la sanction la plus sévère; elle est suivie de la peine pécuniaire, du travail d'intérêt général, de l'amende et de la mesure.

Personnes condamnées, en 2021

	Total	CP	LCR	LStup	LEI
Total adultes	88 175	30 669	47 988	4 705	13 057
Sexe					
masculin	72 333	24 760	39 801	4 165	11 106
féminin	15 842	5 909	8 187	540	1 951
Âge					
18–24 ans	17 058	6 175	8 703	1 234	3 001
25–34 ans	25 794	8 506	13 364	1 606	5 271
35–44 ans	19 275	6 881	10 241	1 099	2 972
45–59 ans	18 620	6 505	11 000	648	1 544
60 ans et plus	7 428	2 602	4 680	118	269
Nationalité					
Suisses	38 175	13 832	23 600	2 167	455
étrangers résidents en					
Suisse (sans asile)	23 556	8 628	14 653	970	958
autres étrangers	26 444	8 209	9 735	1 568	11 644

Chez les adultes, on ne considère que les délits et les crimes, car les contraventions ne sont qu'exceptionnellement inscrites au casier judiciaire.

CP: Code pénal

LCR: Loi sur la circulation routière

LStup: Loi sur les stupéfiants

LEI: Loi sur les étrangers et l'intégration

JUGEMENTS DES MINEURS

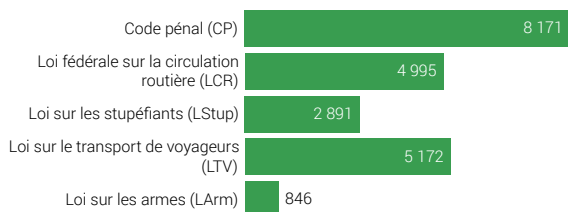
i En 2020, la statistique des jugements pénaux des mineurs et de l'exécution des sanctions (JUSAS) a remplacé la statistique des jugements des mineurs (JUSUS). Elle enregistre tous les jugements pour mineurs prononcés en raison d'une infraction à une loi fédérale contenant des dispositions pénales. Les séjours dans une institution ou dans une prison de mineurs sont également enregistrés dans la statistique s'ils ont été ordonnés en application du droit pénal des mineurs.

Cette information était déjà comptabilisée une fois par année sous la forme d'une enquête au jour de référence depuis 2010, ce qui nous permet de constater que le nombre de placements hors famille est en baisse.

La plupart des mineurs sont condamnés en raison d'une infraction au Code pénal – très souvent pour une infraction contre le patrimoine – ou en raison d'une consommation de stupéfiants.

Les sanctions les plus courantes sont la prestation personnelle (cours ou travaux d'intérêt général) et la réprimande (rappel à l'ordre formel).

Mineurs: jugements pour une contravention, un délit ou un crime en raison d'un choix de lois fédérales, en 2022



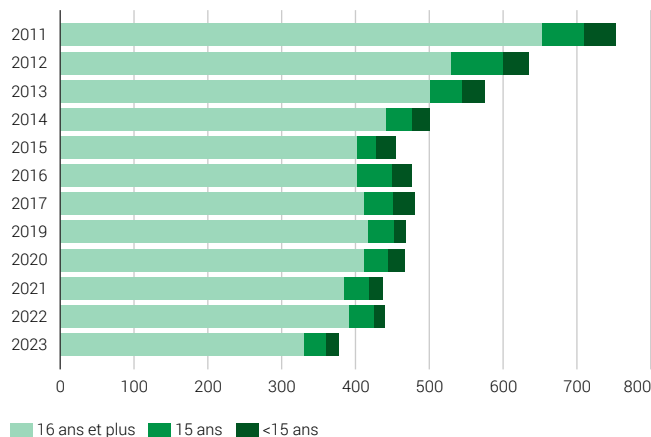
Droit pénal des mineurs: sanction principale, mesures et détention provisoire, en 2022

	2021	2022
Total des jugements selon la sanction principale¹	20 902	20 797
Privation de liberté	923	988
sans sursis	248	383
avec sursis partiel	48	63
avec sursis	627	542
Prestation personnelle	6 429	6 258
sans sursis	4 191	4 326
avec sursis partiel	695	711
avec sursis	1 543	1 213
Amende seule	5 746	5 688
sans sursis	5 134	5 018
avec sursis partiel	169	151
avec sursis	442	519
Réprimande	7 332	7 379
Mesure seule	23	12
Exemption de peine	449	465
Total des jugements avec une mesure	414	383
mesure stationnaire	68	67
mesure ambulatoire	408	316

Une seule sanction principale est retenue pour chaque jugement; c'est elle qui figure dans le tableau. La sanction principale est déterminée d'après des règles de hiérarchisation; elle correspond toujours à la sanction la plus sévère. Chez les mineurs, la sanction la plus sévère est la privation de liberté, puis viennent, dans l'ordre, la prestation personnelle, l'amende, la réprimande, la mesure et l'exemption de peine.

Mineurs placés pour des raisons pénales au jour de référence

Total, selon l'âge



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme à gauche et tableau p. 356

Diagramme en bas p. 356

Sources

OFS – Statistique des condamnations pénales et exécution des sanctions des mineurs (JUSAS)

OFS – Relevé au jour de référence des sanctions des mineurs (SJS)

Données les plus récentes

31.5.2023

juin 2023

Exécution pénale

Le relevé des données en matière de privation de liberté et de détention préventive (FHE) des adultes détenus dans les établissements pénitentiaires s'effectue au 31 janvier.

Au 31 janvier 2023, les 89 établissements de privation de liberté de Suisse comptaient 7196 places, dont 89,6% étaient occupées. Parmi les 6445 adultes détenus (+2% par rapport à la date de référence de l'année précédente), 65% exécutaient une peine ou une mesure (y compris en exécution anticipée), 30% se trouvaient en détention provisoire ou pour des motifs de sûreté, et 5% étaient incarcérés pour d'autres raisons.

La statistique de l'exécution des sanctions (SVS) est une statistique longitudinale présentant les mouvements des personnes détenues, y compris en exécution anticipée. Elle renseigne sur les entrées et les sorties des établissements pénitentiaires, la durée du séjour des adultes condamnés et les sanctions prononcées. Elle comporte également des informations sur le travail d'intérêt général, la surveillance électronique et la probation.

En 2021, les personnes exécutant une peine ou une mesure étaient avant tout des hommes (94%) et en majorité de nationalité étrangère (65%). En moyenne, ces personnes étaient âgées de 37 ans.

La même année, 3343 personnes ont commencé un travail d'intérêt général et 405 une exécution de peine sous surveillance électronique. Elles représentaient respectivement 30% et 4% des exécutions commencées en 2021 parmi les adultes, le reste correspondant à des incarcérations dans un établissement d'exécution des peines.

Privation de liberté

	2022	2023
Nombre de détenus au 31 janvier	6 310	6 445
Nombre d'établissements de privation de liberté	91	89
Nombre de places de détention	7 341	7 196
Taux d'occupation	86,0%	89,6%

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

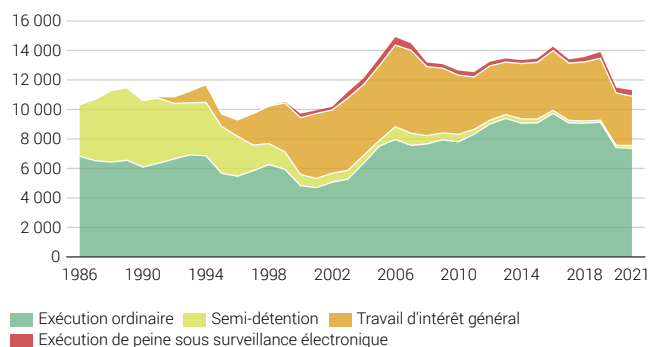
Diagramme en haut p. 357

Diagramme au centre p. 357

Carte et tableau p. 357

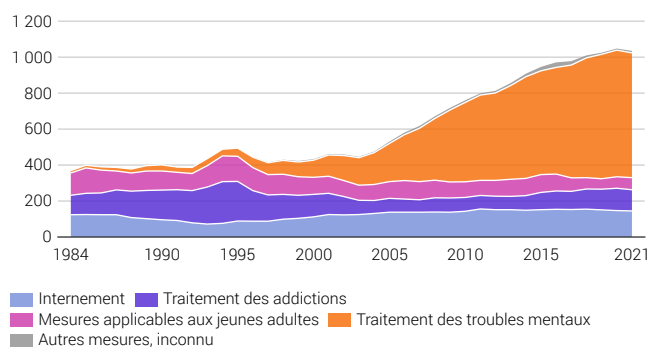
Exécution des sanctions selon la forme de l'exécution

Incarcérations

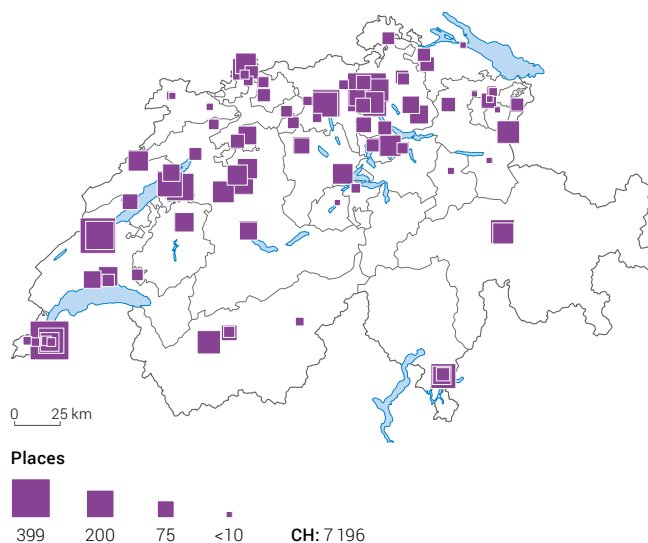


Exécution des mesures

Effectif moyen selon le type de mesure



Établissements de privation de liberté, en 2023



Pour des raisons de lisibilité, la taille des symboles ayant une valeur inférieure à 10 a été augmentée.

Sources

Données les plus récentes

OFS – Statistiques de l'exécution des peines (SVS, STIG, SESE)	18.10.2022
OFS – Statistiques de l'exécution des peines (SVS, STIG, SESE)	22.10.2021
OFS – Statistique de la privation de liberté (FHE)	22.3.2023

Violence domestique

En 2022, la police a enregistré 19 978 infractions dans le domaine de la violence domestique, ce qui se traduit par une augmentation de 3% (+637 infractions) par rapport à l'année précédente.

Les voies de fait (33%), les menaces (20%), les injures (19%) et les lésions corporelles simples (11%) représentent 83% de toutes les infractions de violence domestique enregistrées par la police.

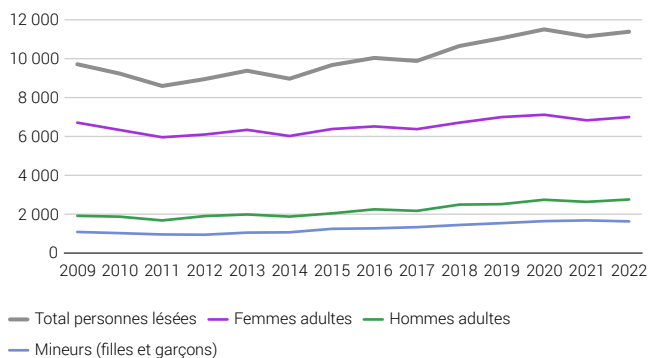
En 2022, la police a enregistré 11 388 personnes lésées. Parmi elles, 61% étaient des femmes, 24% des hommes et 14% des mineurs. Près de la moitié des personnes lésées enregistrées par la police ont subi des violences domestiques dans le contexte d'une relation de couple.

En 2022, la police a enregistré un total de 42 homicides consommés, dont 25 ont eu lieu dans le cadre domestique (près de 60%). De ces 25 personnes décédées, 18 étaient des personnes de sexe féminin. Les 25 homicides consommés ont été commis par 25 personnes prévenues, dont 20 étaient de sexe masculin. Plus de la moitié de ces homicides ont eu lieu dans le contexte d'une relation de couple.

i Dans la statistique policière de la criminalité (SPC), la violence domestique est ainsi définie par la relation entre la personne prévenue et la personne lésée au moment des faits. Les relations intrafamiliales suivantes sont prises en compte dans la sphère domestique: relation de couple actuelle ou passée, relation entre parent et enfant, autres relations familiales. Les infractions du code pénal (CP) prises en compte au titre de la violence domestique impliquent une atteinte intentionnelle à l'intégrité physique, psychique ou sexuelle de la personne lésée. L'utilisation ou la menace de violence physique n'est pas une condition sine qua non à cet égard.

Violence domestique

Personnes lésées selon le sexe et l'âge



Violence domestique

	2021	2022	Différence
Total infractions de violence domestique	19 341	19 978	+3%
Homicides consommés (art. 111–113/116)	23	25	+9%
Homicides tentés (art. 111–113/116)	46	61	+33%
Lésions corporelles graves (art. 122)	108	123	+14%
Lésions corporelles simples (art. 123)	2 028	2 167	+7%
Voies de fait (art. 126)	6 434	6 497	+1%
Mise en danger vie (art. 129)	106	128	+21%
Injure (art. 177)	3 611	3 766	+4%
Utilisation abusive d'une installation de télécommunication (art. 179 ^{septies})	526	484	-8%
Menaces (art. 180)	4 055	4 091	+1%
Contrainte (art. 181)	829	893	+8%
Séquestration et enlèvement (art. 183/184)	113	119	+5%
Actes d'ordre sexuel avec des enfants (art. 187)	393	384	-2%
Actes d'ordre sexuel avec personnes dépendantes (art. 188)	2	3	+50%
Contrainte sexuelle (art. 189)	198	240	+21%
Viol (art. 190)	244	307	+26%
Actes d'ordre sexuel sur personne incapable de discernement (art. 191)	42	54	+29%
Autres articles du CP ¹	583	636	+9%

1 autres articles du CP: incitation et assistance au suicide (art. 115 CP), interruption punissable de grossesse sans consentement de la femme (art. 118.2 CP), mutilation d'organes génitaux féminins (art. 124 CP), exposition (art. 127 CP), remettre à des enfants des substances nocives (art. 136 CP), diffamation (art. 173 CP), calomnie (art. 174 CP), mariage/partenariat forcé (art. 181a CP), prise d'otage (art. 185 CP), abus de la détresse (art. 193 CP), désagréments causés par la confrontation à un acte d'ordre sexuel (art. 198 CP), actes préparatoires pour meurtre, assassinat, lésions corporelles graves, mutilation d'organes génitaux féminins, séquestration et enlèvement, prise d'otage (art. 260^{bis} CP)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme et tableau p. 358

Sources

OFS – Statistique policière de la criminalité (SPC)

Données les plus récentes

mars 2023

Aide aux victimes

Sont recensées dans la statistique de l'aide aux victimes (OHS), les personnes ayant contacté un centre d'aide aux victimes et bénéficiant du statut d'ayant droit conformément à la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) et, depuis 2017, à la loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (LMCFA).

Toute personne qui a subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité corporelle, psychique ou sexuelle, peut bénéficier d'une aide gratuite.

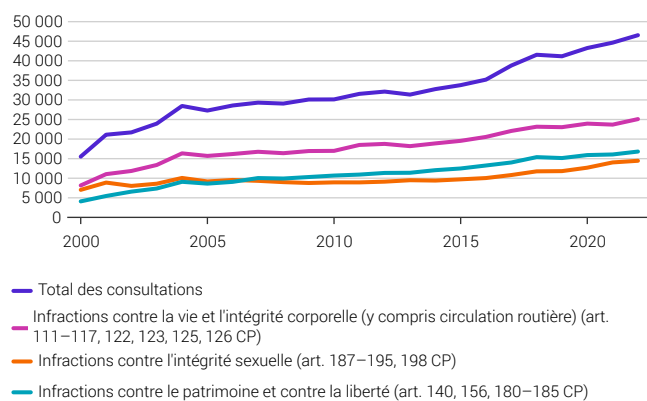
Les centres de consultation et d'aide aux victimes fournissent une assistance médicale, psychologique, sociale, matérielle et juridique à la victime d'une infraction ou à ses proches. Si la gravité de l'atteinte le justifie, les cantons peuvent également octroyer une indemnisation ou une réparation morale.

AIDE À PLUS DE 46 000 PERSONNES

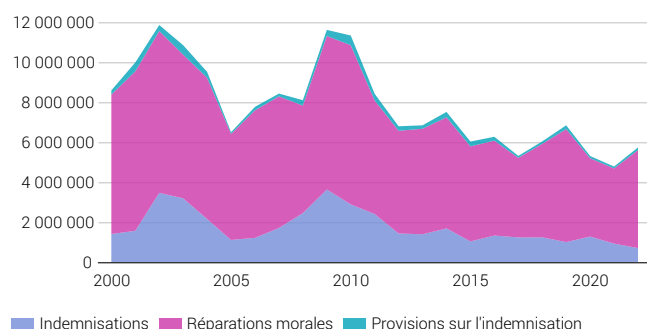
Sur l'ensemble de l'année 2022, les centres d'aide aux victimes ont recensé 46 542 consultations, ce qui correspond à une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente. Dans près de trois quarts des cas, la victime ou le proche est de sexe féminin et plus d'une victime sur six est mineure. 46% des consultations concernent des victimes de lésions corporelles ou de voies de fait et une consultation sur dix a été sollicitée pour une personne victime de contrainte sexuelle ou de viol. Une aide juridique a été fournie par les services de consultation ou par des tiers dans plus de deux cas sur trois et une aide psychologique a été accordée dans 56% des cas.

En 2022, les instances cantonales d'indemnisation ont pour leur part évalué 1080 demandes d'indemnisations et de réparations morales, et 5,8 millions de francs ont été alloués sur cette base, soit une augmentation de ces montants de 20% par rapport à 2021.

Consultations de victimes ou de proches selon l'infraction



Évolution des montants d'indemnisations et de réparations morales



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 359

Diagramme en bas p. 359

Sources

OFS – Statistique de l'aide aux victimes

OFS – Statistique de l'aide aux victimes

Données les plus récentes

16.5.2023

10.5.2023



Domaine statistique 20

Situation économique et sociale de la population

La situation économique et sociale de la population est décrite dans ce chapitre sous l'angle des revenus et de la consommation, du bien-être subjectif de la population et celui de l'égalité. À travers l'enquête sur le budget des ménages (EBM), on dispose d'informations détaillées sur les types de revenus des ménages, leur dépenses obligatoires, leur consommation et leur épargne. L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) livre des informations sur de nombreux aspects tels que les revenus, la satisfaction générale par rapport à la vie actuelle, la participation politique ou l'endettement. Les indicateurs de l'égalité entre femmes et hommes montrent l'état et l'évolution dans des domaines tels que le travail, les salaires, la formation, le partage des tâches au sein des couples, la participation politique. Le chapitre est complété par des indicateurs sur l'égalité pour les personnes handicapées sous l'angle de la formation, de l'activité professionnelle, du bien-être et de la participation à la société.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

L'enquête sur le budget des ménages (EBM) est réalisée chaque année auprès de plus de 3500 ménages privés qui livrent chacun durant un mois le détail précis des revenus du ménage et des dépenses effectuées durant ce même mois. Les données de l'EBM servent également de base pour la définition du contenu du panier-type pour le calcul de l'indice des prix à la consommation.

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) est une enquête téléphonique réalisée chaque année auprès de 8500 ménages. SILC est réalisée dans plus de 30 pays européens et permet donc de faire des comparaisons internationales.

D'autres sources de données sont utilisées pour calculer les indicateurs de l'égalité: l'enquête suisse sur la population active (ESPA), l'enquête sur les familles et les générations (EFG), l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), l'enquête suisse sur la santé (ESS), entre autres.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Champ thématique **Social**

→ p. 95

L'essentiel en bref

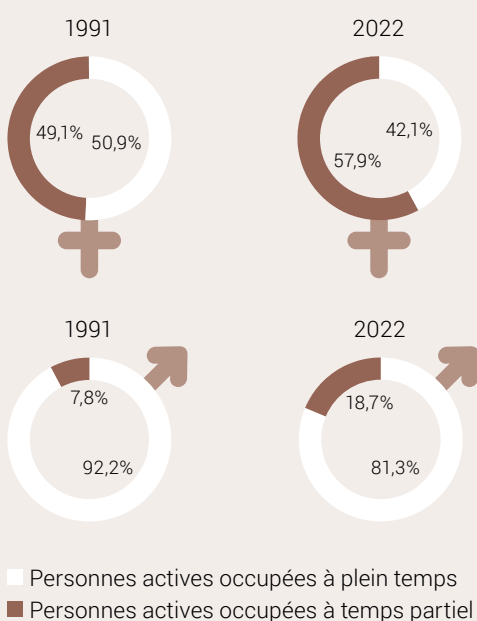
Le revenu moyen disponible (revenu brut moins dépenses obligatoires) des ménages s'est élevé à 6789 francs par mois en 2020. La partie principale du revenu, 71,9%, provient du revenu du travail et la deuxième source en importance correspond aux rentes et aux transferts sociaux. 30,8% des dépenses du ménage sont dédiées aux dépenses obligatoires, mais la majeure partie du budget est utilisée pour des dépenses de consommation.

Le niveau de vie et la satisfaction dans la vie actuelle sont plus élevés en Suisse que dans la plupart des autres pays européens. Néanmoins, 8,7% de la population, soit 745 000 personnes, étaient touchées par la pauvreté en 2021. 18,9% de la population n'arrivaient pas à faire face à une dépense imprévue de 2500 francs dans un délai d'un mois et 8,7% n'étaient pas en mesure de partir en vacances au moins une semaine par an.

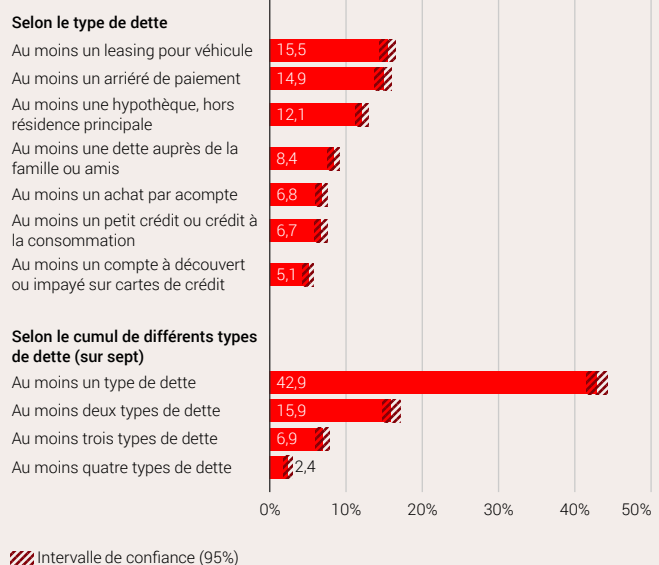
Les femmes ont rattrapé leur retard en matière de formation et sont plus présentes sur le marché du travail et en politique que par le passé. Le taux d'activité professionnelle des femmes de 15 à 64 ans est ainsi passé de 68,2% en 1991 à 79,6% en 2022. Malgré cela, des inégalités subsistent, notamment en ce qui concerne les salaires et les postes de cadre.

En 2021, parmi les personnes handicapées de 16 à 64 ans vivant à domicile, 73,1% sont actives professionnellement, contre 87,8% dans le reste de la population.

Égalité entre femmes et hommes: activité professionnelle



Pourcentage de la population vivant dans un ménage avec des dettes, en 2020



Ces résultats représentent la situation au début de la pandémie de COVID-19 (relevé des données de janvier à juin 2020).

		État
Revenu moyen disponible des ménages privés	6789 francs par mois par ménage	2020
Part provenant du revenu du travail	71,9% du revenu brut	2020
Épargne moyenne	1881 francs par mois par ménage	2020
Budget de consommation moyen	4564 francs par mois par ménage	2020
Part des dépenses obligatoires	30,8% du revenu brut	2020
Part de la population avec au moins un arriéré de paiement	14,9%	2020
Taux de pauvreté	8,7%	2021
Taux de risque de pauvreté	14,6%	2021
Taux de privation matérielle et sociale	5,2%	2021
Moyenne du niveau de satisfaction par rapport à sa vie actuelle	7,9 sur une échelle de 0 à 10	2021
Part des femmes parmi les personnes salariées membres de la direction ou exerçant une fonction de chef	36,0%	2022
Proportion de couples, dans lesquelles les tâches domestiques sont accomplies par les deux partenaires âgés de 25 à 54 ans		
Couples sans enfants dans le ménage	49,5%	2018
Couples avec enfant le plus jeune de moins de 13 ans	27,3%	2018
Différence salariale entre femmes et hommes dans l'ensemble de l'économie (par rapport au salaire médian)	10,8%	2020
Écart de rente entre femmes et hommes (gender pension gap)	32,8%	2021
Part des femmes élues au Conseil national	42,0%	2019
Nombre de personnes handicapées vivant en ménage privé	1 572 000	2021
Formation de niveau secondaire II ou plus des personnes handicapées	88,0%	2021
Personnes handicapées avec risque de pauvreté	16,1%	2021
Moyenne du niveau de satisfaction par rapport à leur vie actuelle des personnes handicapées	7,2 sur une échelle de 0 à 10	2020

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Situation économique et sociale de la population contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 20A

Budget des ménages

Revenu brut • Revenu disponible • Dépenses des ménages • Dépenses de consommation
Épargne selon le type de ménage et la classe de revenus

→ p. 365

RUBRIQUE 20B

Répartition des revenus

Inégalités de répartition des revenus
Comparaison des groupes de population aux revenus les plus élevés et les plus faibles

→ p. 367

RUBRIQUE 20C

Pauvreté et privations

Pauvreté en termes de revenu: Taux de pauvreté • Personnes pauvres: évolution temporelle

→ p. 368

Privations matérielles et sociales: Privations au niveau du ménage • Privations au niveau individuel
Renoncement à des biens, services et activités sociales d'importance, en Suisse et en Europe

→ p. 369

RUBRIQUE 20D

Bien-être subjectif et conditions de vie

Satisfaction de la population dans divers domaines de la vie
Bien-être subjectif en Suisse et en Europe

→ p. 370

RUBRIQUE 20E

Égalité

Égalité entre femmes et hommes: Niveau de formation • Activité professionnelle • Revenus
Conciliation emploi et famille • Positions de cadre • Enseignement et recherche • Politique

→ p. 371

Égalité pour les personnes handicapées: Nombre de personnes handicapées
Activité professionnelle • Bien-être subjectif • Risque de pauvreté

→ p. 372

RUBRIQUE 20F

Classe moyenne

Part de la population appartenant à la classe moyenne • Évolution temporelle

→ p. 373

RUBRIQUE 20G

Endettement

Part des personnes ayant des arriérés de paiement • Types de dette • Groupes de population vulnérables

→ p. 373

Budget des ménages

En 2020, le revenu disponible des ménages privés en Suisse s'élevait en moyenne à 6789 francs par mois.

Les revenus du travail constituent la principale composante du revenu brut (72%). Une deuxième composante du revenu est constituée par les revenus de transferts (21%) qui comprennent par exemple les prestations d'assurances sociales ou d'aide sociale. Les revenus de la fortune et de la location constituent la troisième composante, à hauteur de 5%.

Les dépenses des ménages comprennent les dépenses de consommation et de transferts, mais excluent par exemple les dépenses commerciales, les dépôts d'épargne et les investissements. Les dépenses de transferts incluent les dépenses obligatoires telles que les cotisations aux assurances sociales, les impôts et l'assurance maladie de base, mais aussi les transferts monétaires à d'autres ménages.

CONSOMMATION: LE LOGEMENT EST LE POSTE LE PLUS CÔUTEUX

Les dépenses obligatoires représentent au total 31% du revenu brut, soit 3028 francs par mois. Les dépenses de consommation représentent 46% du revenu brut. Les dépenses de logement et

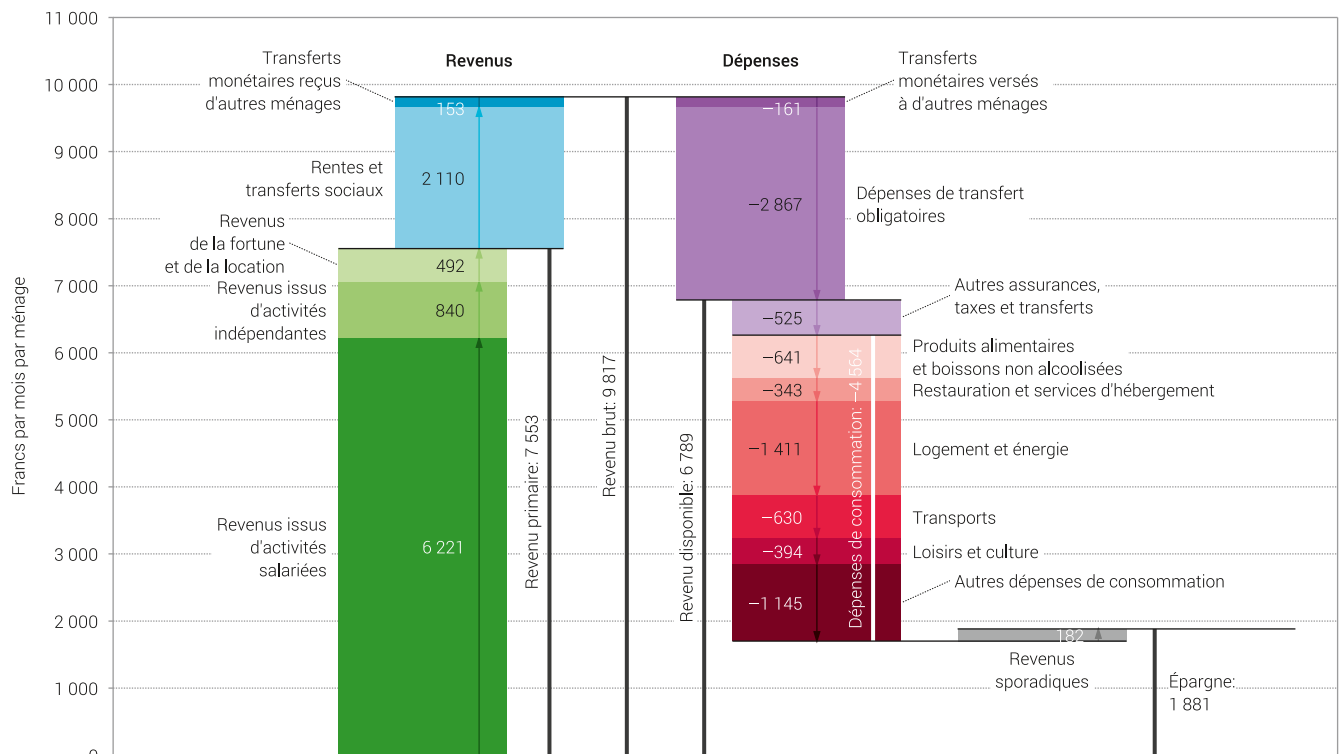
d'énergie constituent le poste le plus important avec 1411 francs par mois (14% du revenu brut). Les ménages dépensent un peu plus pour l'alimentation (641 francs) que pour les transports (630 francs). Les autres postes importants sont les dépenses pour les loisirs et la culture, avec 394 francs, et les dépenses pour la restauration et les services d'hébergement, avec 343 francs. Ces deux derniers postes, de même que l'ensemble des dépenses de consommation, ont connu une baisse exceptionnelle en raison des restrictions de consommation imposées durant la pandémie du COVID-19.

PRÈS D'UN FRANC SUR CINQ EST ÉPARGNÉ

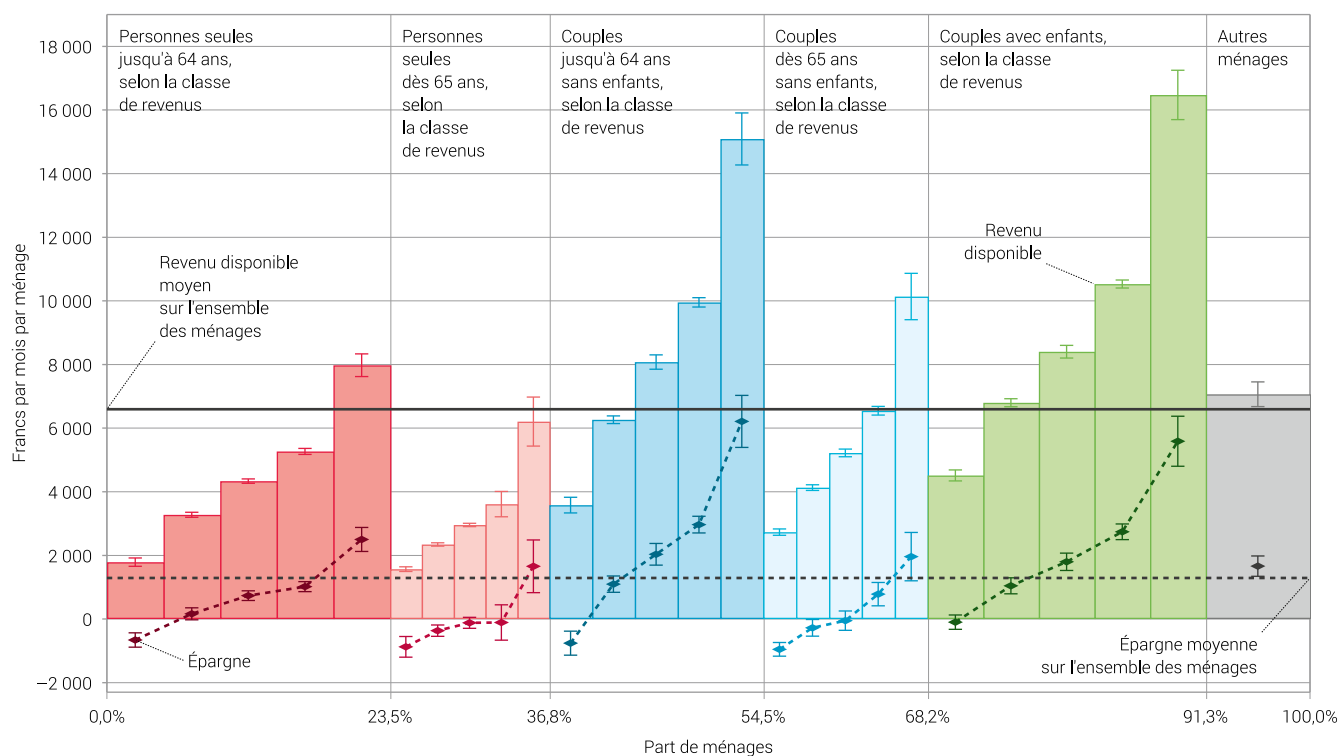
Après avoir effectué toutes les dépenses, il reste en moyenne 1881 francs à épargner, soit 19% du revenu brut.

i Le revenu brut du ménage comprend tous les revenus d'un ménage privé et de ses membres. Si l'on en déduit les dépenses obligatoires que le ménage consacre par exemple aux assurances sociales, aux impôts ou aux primes d'assurance maladie de l'assurance de base, on obtient le revenu disponible du ménage.

Revenus et dépenses de l'ensemble des ménages, en 2020



Revenu disponible et épargne, de 2015 à 2017



Sur l'axe horizontal, sont représentés de gauche à droite: les ménages d'une personne (rouge), les couples sans enfant (bleu), les couples avec enfants (vert) et enfin les autres types de ménage (gris). En outre, pour chaque type de ménage, les ménages sont ordonnés par classe de revenus.

La largeur des barres est proportionnelle à la part de chaque classe de revenus. La hauteur des barres indique le revenu disponible moyen par classe de revenus avec un intervalle de confiance à 95%. La ligne horizontale noire indique le revenu disponible moyen pour l'ensemble des ménages.

Le montant moyen de l'épargne par type de ménage et par classe de revenus est également représenté. Pour les catégories de revenus les plus faibles, l'épargne est parfois négative, surtout pour les ménages de 65 ans et plus (rouge clair et bleu clair). Les ménages de retraités financent une partie de leurs dépenses en puisant dans leur fortune.

Différences selon le type de ménage et la classe de revenus

Entre 2015 et 2017, le cinquième de la population aux revenus les plus élevés a dépensé en moyenne environ trois fois plus en biens et services que le cinquième de la population aux revenus les plus bas.

Les valeurs moyennes présentées ci-dessus pour l'ensemble des ménages privés en Suisse donnent un aperçu global du budget moyen des ménages. Cependant, les différences selon le type de ménage et la classe de revenus sont parfois importantes et ne peuvent pas être reflétées de manière exhaustive par une seule moyenne. La présentation du revenu disponible et de l'épargne selon le type de ménage et la classe de revenus fait clairement apparaître ces différences.

Le montant restant à disposition pour couvrir les besoins quotidiens et les besoins à court terme dépend essentiellement de la part représentée par les coûts du logement dans le revenu brut du ménage. Les coûts du logement représentent environ 15% du revenu brut des ménages en moyenne. Cette même part se monte à 31% pour le cinquième le moins favorisé, et à 10% pour le cinquième ayant les revenus les plus élevés. Cette différence est beaucoup plus marquée pour les locataires que pour les propriétaires. Compte tenu de ces résultats, on ne s'étonne pas de constater que 27,7% des personnes faisant partie du cinquième de la population ayant les revenus les plus faibles affirment avoir des difficultés à joindre les deux bouts (cinquième de la population ayant les revenus les plus élevés: 1,2%).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes p. 365-366

Sources

OFS - Enquête sur le budget des ménages (EBM)

Données les plus récentes

nov. 2022

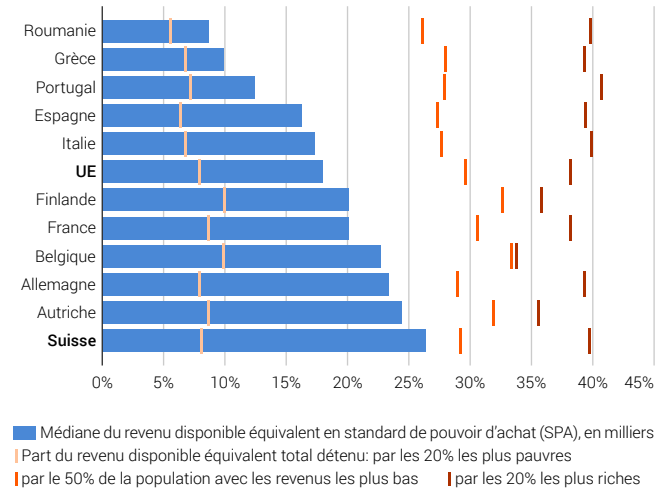
Répartition des revenus

En 2021, les 20% les plus riches disposaient d'un revenu disponible équivalent 4,9 fois supérieur à celui des 20% les plus pauvres.

Après déduction des dépenses obligatoires et correction des différences de niveau des prix entre les pays, le niveau de vie est plus confortable en Suisse que dans les pays voisins et la plupart des autres pays européens. Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres de chaque pays sont très semblables en Europe. Les 20% les plus pauvres disposent généralement d'une part inférieure à 10% des revenus, contre plus de 35% pour les 20% les plus riches. Ainsi même si les montants varient fortement d'un pays à l'autre en Europe, l'inégalité de répartition reste assez semblable.

En Suisse, la somme des revenus des 20% les plus riches est 4,9 fois supérieure aux revenus cumulés des 20% les plus pauvres. En Europe (moyenne européenne: 5,0), cet indicateur varie entre 3,2 (Slovénie) et 8,8 (Turquie). Parmi nos voisins, il s'élève à 4,1 en Autriche, 4,4 en France, 5,0 en Allemagne et 5,9 en Italie.

Niveau de vie et inégalité de répartition des revenus pour un choix de pays européens, en 2021



La période de référence des revenus SILC 2021 concerne l'année 2020, donc pendant la pandémie de COVID-19.

Plus d'informations sur la situation financière des ménages:

Domaine statistique 4: **Économie nationale** –
rubrique **4E**

→ p. 181

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme p. 367 Eurostat – EU-SILC, sans prise en compte du loyer fictif

Données les plus récentes

avr. 2023

Pauvreté et privations

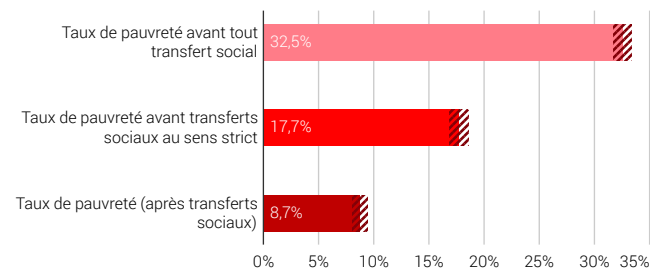
Pauvreté en termes de revenu

En 2021, 8,7% de la population suisse, soit environ 745 000 personnes, étaient confrontées à la pauvreté en termes de revenu. Le seuil de pauvreté, qui est défini sur la base des normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), s'élevait en moyenne à 2289 francs par mois pour une personne seule et à 3989 francs pour deux adultes avec deux enfants.

Les personnes de nationalité étrangère, les personnes vivant seules, celles vivant dans un ménage monoparental, celles sans formation postobligatoire et celles vivant dans un ménage sans personne active occupée sont particulièrement exposées à la pauvreté. En revanche, les personnes vivant dans un ménage à forte participation au marché du travail présentent généralement les taux de pauvreté les plus faibles. Le taux de pauvreté est fortement réduit par les transferts sociaux. En outre, dans la plupart des cas, la pauvreté est de courte durée en Suisse.

Taux de pauvreté avant et après transferts sociaux, en 2021

Population totale



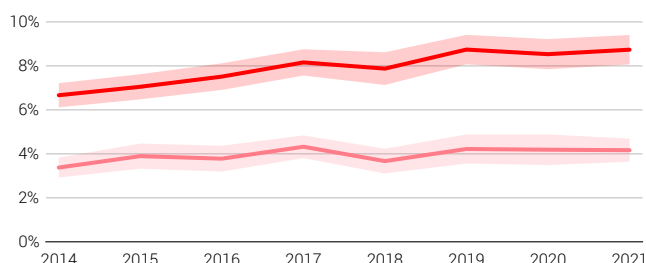
/// Intervalle de confiance (95%)

La période de référence des revenus SILC 2021 concerne l'année 2020, donc pendant la pandémie de COVID-19.

Les transferts sociaux au sens strict comprennent tous les transferts sociaux à l'exception des prestations de vieillesse et pour survivants (p.ex. les allocations familiales, les rentes d'invalidité, les réductions de la prime d'assurance-maladie, l'aide sociale ou les indemnités journalières de l'assurance-chômage). Dans le taux de pauvreté avant tout transfert social, on inclut aussi les prestations de vieillesse et pour survivants dans les transferts sociaux.

Évolution du taux de pauvreté

Population totale et actifs occupés



— Taux de pauvreté — Taux de pauvreté des actifs occupés

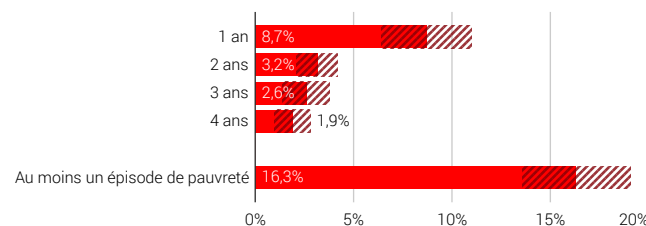
L'intervalle de confiance (95%) est représenté par une zone plus claire.

La période de référence des revenus SILC 2021 concerne l'année 2020, donc pendant la pandémie de COVID-19.

Les personnes actives occupées correspondent aux personnes âgées de 18 ans et plus qui, l'année précédant l'enquête, ont eu une activité dépendante ou indépendante durant plus de la moitié des mois (statut d'activité le plus fréquent).

Personnes touchées par la pauvreté pendant une période de quatre ans

Selon le nombre d'années, en pour-cent de la population, 2017–2020



/// Intervalle de confiance (95%)

La période de référence des revenus SILC 2020 concerne l'année 2019, donc avant la pandémie de COVID-19.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagrammes en bas à gauche et en haut à droite p. 368

Diagramme en bas à droite p. 368

Sources

OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), sans prise en compte du loyer fictif mars 2023

OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), données longitudinales 2017–2020, sans prise en compte du loyer fictif févr. 2022

Données les plus récentes

Privations matérielles et sociales

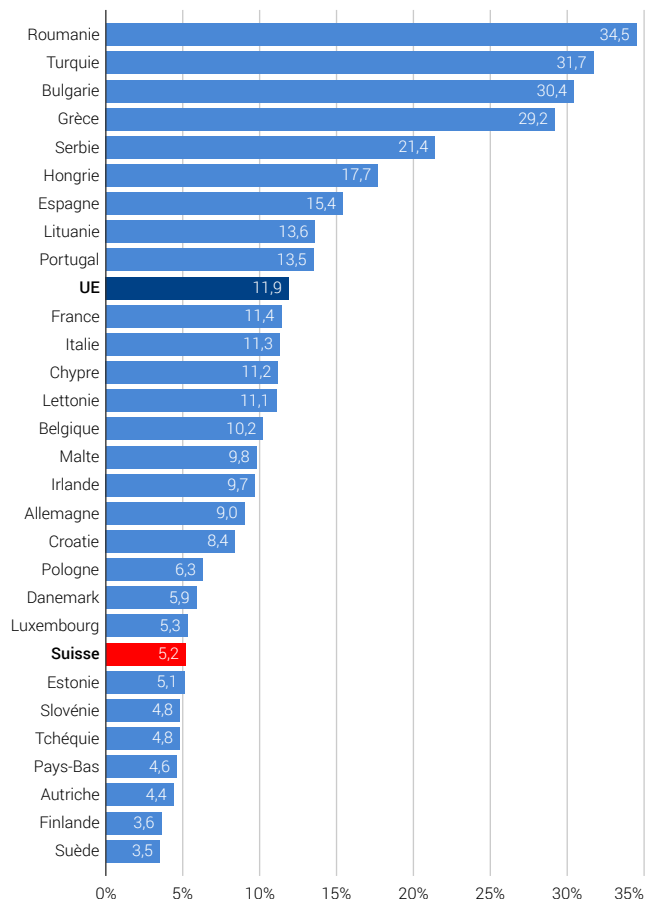
Le taux de privation matérielle et sociale décrit la part des personnes qui doivent renoncer à des biens, des services et des activités sociales d'importance pour des raisons financières. Selon la définition européenne, une personne est considérée en situation de privation matérielle et sociale si elle subit une privation imputable à des raisons financières dans au moins cinq des treize domaines de la vie. En Suisse, ce taux était de 5,2% en 2021.

La forme la plus courante de privation est de loin l'incapacité à faire face à une dépense inattendue de 2500 francs dans un délai d'un mois. En 2021, près d'un cinquième de la population vivaient dans un ménage qui n'était pas en mesure de le faire.

Les deux formes de privation qui viennent ensuite concernaient elles aussi le ménage dans son ensemble. Ainsi, 10,4% de la population ont indiqué ne pas disposer de suffisamment de ressources financières pour remplacer des meubles usés, et 8,7% n'étaient pas en mesure de partir en vacances au moins une semaine par an.

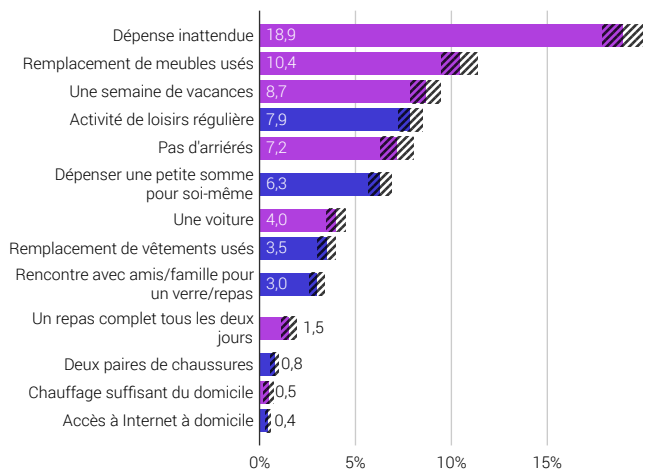
Le taux de privation matérielle et sociale était de 5,2% en 2021 en Suisse, valeur bien plus faible que la moyenne européenne qui s'élevait à 11,9%. Parmi nos pays voisins, seule l'Autriche présentait un taux inférieur à celui de la Suisse. En revanche, il était bien plus élevé en Allemagne, en France et en Italie. La proportion de population touchée par les privations matérielles et sociales était la plus élevée en Roumanie (34,5%), et la plus faible en Suède (3,5%).

Taux de privation matérielle et sociale en Europe, en 2021



Ces résultats représentent la situation au premier semestre 2021 (relevé des données en Suisse de janvier à juin 2021).

Privations, selon les domaines, en 2021



▨ Intervalle de confiance (95%)

Les domaines représentés en violet se réfèrent au niveau du ménage et ceux représentés en bleu au niveau individuel (uniquement personnes de 16 ans et plus).

Ces résultats représentent la situation au premier semestre 2021 (relevé des données de janvier à juin 2021).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme à gauche p. 369

Diagramme à droite p. 369

Sources

OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

Eurostat – EU-SILC

Données les plus récentes

mars 2023

avr. 2023

Bien-être subjectif et conditions de vie

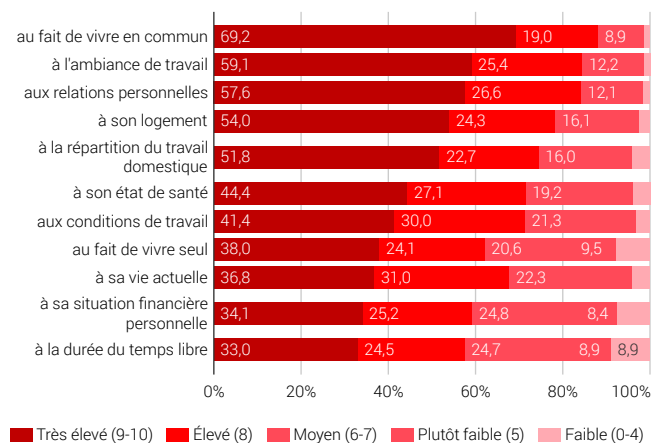
Quel est le degré de satisfaction des personnes vivant en Suisse par rapport à leur vie actuelle, à leur situation financière, à leurs relations personnelles? La satisfaction par rapport à la vie actuelle est-elle plus ou moins élevée en Suisse que dans le reste de l'Europe? Les indicateurs de bien-être subjectif visent à répondre à ces questions et à élargir et compléter les indicateurs objectifs des conditions de vie de la population.

Le degré de satisfaction dans la vie au sein de la population de 16 ans ou plus vivant en Suisse est élevé. En 2021, près de deux personnes sur cinq se disent très satisfaites de leur vie actuelle (9 ou 10 sur une échelle allant de 0, pas du tout satisfait, à 10, tout à fait satisfait). La satisfaction augmente avec l'âge, le niveau de formation et le revenu. En revanche, aucune différence significative n'est observée selon le sexe.

Le pourcentage de personnes se déclarant très satisfaites est plus élevé dans les domaines relationnels comme la vie en commun, l'ambiance de travail ou les relations personnelles (plus de 55% de la population de 16 ans ou plus). À l'opposé, c'est pour la durée du temps libre, la situation financière personnelle ou sa vie actuelle que le niveau de satisfaction est le plus faible.

Satisfaction dans différents domaines de la vie, en 2021

Pourcentage de la population de 16 ans ou plus, selon le degré de satisfaction par rapport:



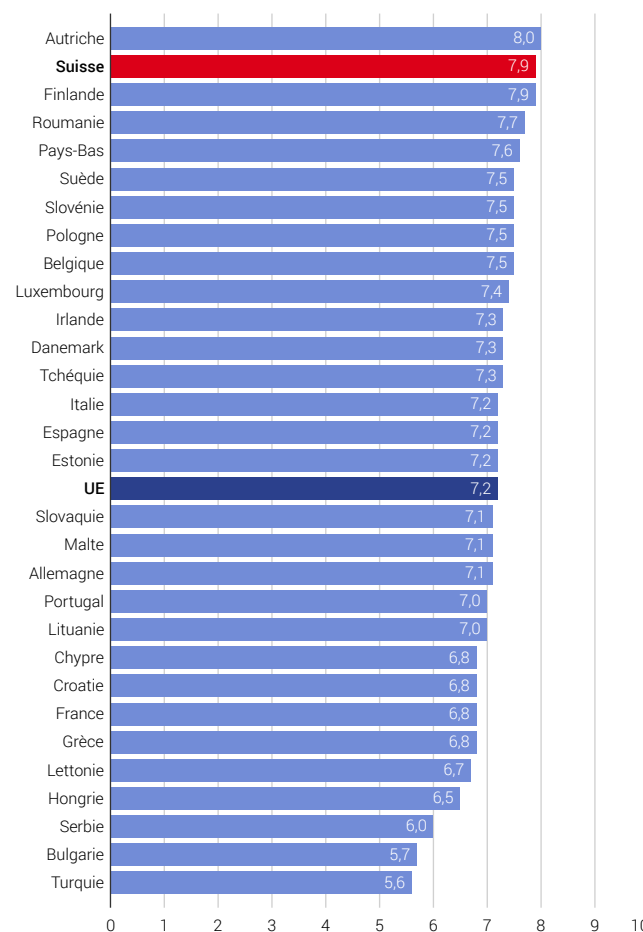
Ces résultats représentent la situation au premier semestre 2021 (relevé des données de janvier à juin 2021).

SEULE L'AUTRICHE AFFICHE UNE PLUS GRANDE SATISFACTION QUE LA SUISSE

En comparaison européenne, la satisfaction dans la vie actuelle en Suisse est la plus élevée d'Europe après l'Autriche. Parmi les pays voisins, elle est plus élevée en Allemagne et en Italie qu'en France. Les pays présentant les degrés de satisfaction les plus faibles sont la Turquie, la Bulgarie et la Serbie.

Degré moyen de satisfaction par rapport à sa vie actuelle en Europe, en 2021

Satisfaction sur une échelle de 0 «pas du tout satisfait» à 10 «très satisfait»



Ces résultats représentent la situation au premier semestre 2021 (relevé des données en Suisse de janvier à juin 2021).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme à gauche p. 370

Diagramme à droite p. 370

Données les plus récentes

OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

Eurostat – EU-SILC

mars 2023

avr. 2023

Égalité

Égalité entre femmes et hommes

L'égalité des droits entre les sexes est garantie par la Constitution fédérale depuis 1981. La loi sur l'égalité est entrée en vigueur en 1996. Même si, en Suisse, l'égalité juridique est réalisée, des différences entre les sexes subsistent dans de nombreux domaines, bien qu'elles aient diminué au fil du temps.

Si les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir suivi de formation postobligatoire et moins nombreuses à détenir un diplôme du degré tertiaire, ce n'est plus le cas en 2022: 53,1% des femmes et 49,5% des hommes de 25 à 34 ans avaient un diplôme du degré tertiaire. Toutefois de nettes différences demeurent quant au choix de la branche d'études et à la représentation des femmes dans le corps enseignant du degré tertiaire.

Le taux d'activité professionnelle des femmes de 15 à 64 ans est plus bas que celui des hommes (2022: 79,6% contre 87,4%). Elles travaillent plus souvent à temps partiel, les hommes plus à plein temps. Seul un bon tiers des postes de cadre (2022: 36,0%) est occupé par des femmes. En 2020, dans l'ensemble de l'économie, les femmes gagnaient 10,8% de moins que les hommes (2006: 16,3%; différence basée sur le salaire médian). 16,3% des femmes et 8,2% des hommes ont touché un bas salaire, soit une rémunération inférieure à 4443 francs bruts par mois.

Les femmes consacrent plus de temps aux tâches domestiques et familiales que les hommes et sont plus nombreuses à réduire leur taux d'occupation pour s'occuper des enfants.

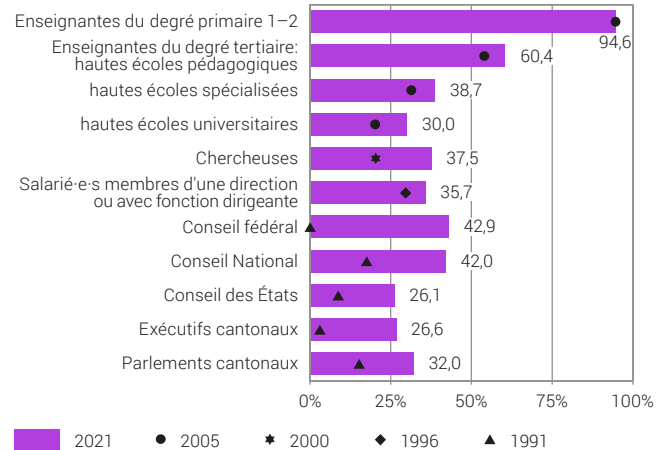
Malgré les progrès, la représentation féminine dans les instances politiques est très variable et la parité n'est pas encore atteinte.

Plus d'informations sur l'écart salarial entre les femmes et les hommes:

Domaine statistique 3: **Travail et rémunération** – rubrique 3C → p. 165

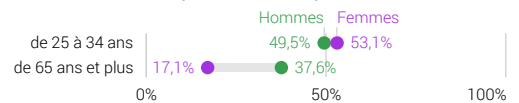
Chiffres clés de l'égalité entre femmes et hommes: changements au fil du temps

Part des femmes en pour-cent

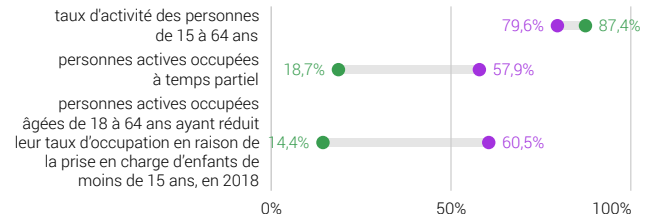


Chiffres clés comparatifs de l'égalité entre femmes et hommes

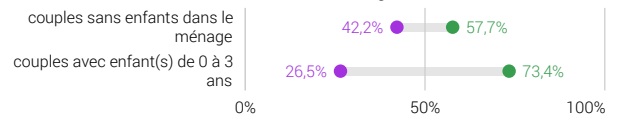
Niveau de formation en 2022: formation professionnelle supérieure ou haute école



Activité professionnelle en 2022



Contribution individuelle au revenu du travail du ménage en 2021



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en haut p. 371

Diagramme en bas p. 371

Diagramme en bas à gauche p. 362

Sources

OFS – Statistique du personnel des écoles et des hautes écoles (SSP, SHIS-PERS), Recherche et développement (R-D) synthèse suisse (RD suisse), Enquête suisse sur la population active (ESPA), Statistique des élections

OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA), Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

Données les plus récentes

juin 2023

juin 2023

mai 2023

Égalité pour les personnes handicapées

Selon l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) 2021, 1,6 million de personnes de 16 ans et plus vivant dans un ménage privé en Suisse déclarent avoir un problème de santé durable et être limitées (fortement ou pas fortement) dans les activités de la vie quotidienne. Elles sont ainsi considérées comme ayant un handicap au sens de la loi sur l'égalité. 340 000 d'entre elles font état de limitations sévères.

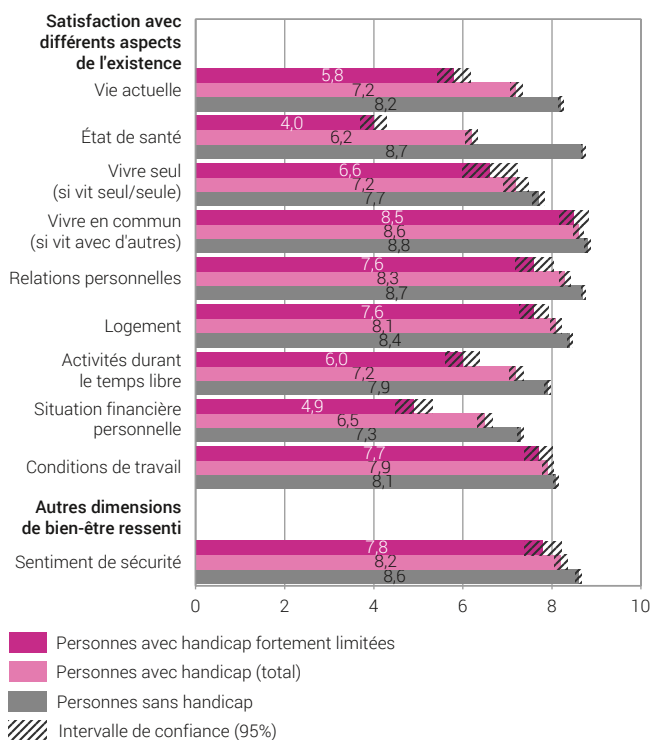
Environ un tiers des personnes handicapées ont 65 ans ou plus. Parmi les personnes handicapées de 16 à 64 ans vivant à domicile, 73,1% sont actives professionnellement (contre 87,8% du reste de la population). Elles travaillent plus souvent à temps partiel que la population sans handicap (49,5% contre 36,7%) et sont davantage exposées au risque de pauvreté (16,1% contre 10,5%). Les écarts s'accroissent chez les personnes sévèrement limitées.

i La statistique de l'égalité pour les personnes handicapées compare la qualité de vie des personnes avec et sans handicap. Elle rend compte du chemin parcouru et encore à faire pour réaliser pleinement l'égalité inscrite dans la Constitution fédérale. Ainsi, la statistique de l'égalité pour les personnes handicapées, dont sont issus les résultats sur cette page met l'accent (sauf si explicitement mentionné différemment) sur les individus avec handicap de 16 à 64 ans vivant en ménage privé (environ 1 million d'individus). Ceci en raison des données disponibles et de l'âge auquel la question de l'égalité est la plus pertinente (en lien avec le marché du travail ou pour limiter l'effet de handicap dû à l'âge).

Bien-être subjectif, en 2020

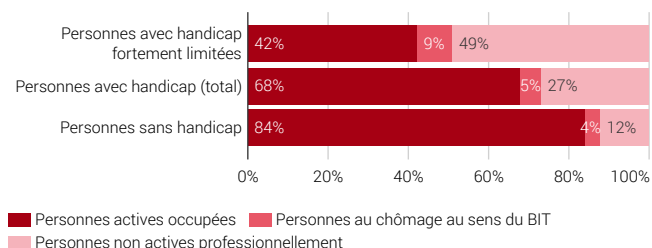
Population de 16 à 64 ans vivant en ménage privé

Score moyen sur une échelle de 0 (-) à 10 (+)



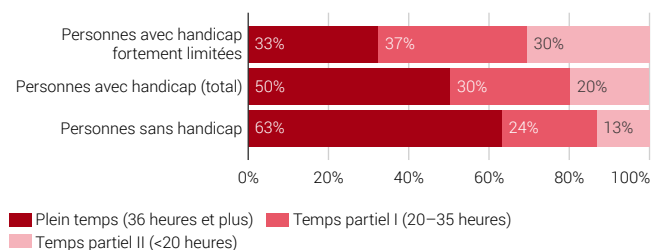
Statut sur le marché du travail des personnes avec et sans handicap, en 2021

Population de 16 à 64 ans vivant en ménage privé



Taux d'occupation des personnes avec et sans handicap, en 2021

Population de 16 à 64 ans vivant en ménage privé



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme à gauche p. 372

Diagramme à droite p. 372

Sources

OFS - Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

OFS - Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

Données les plus récentes

août 2022

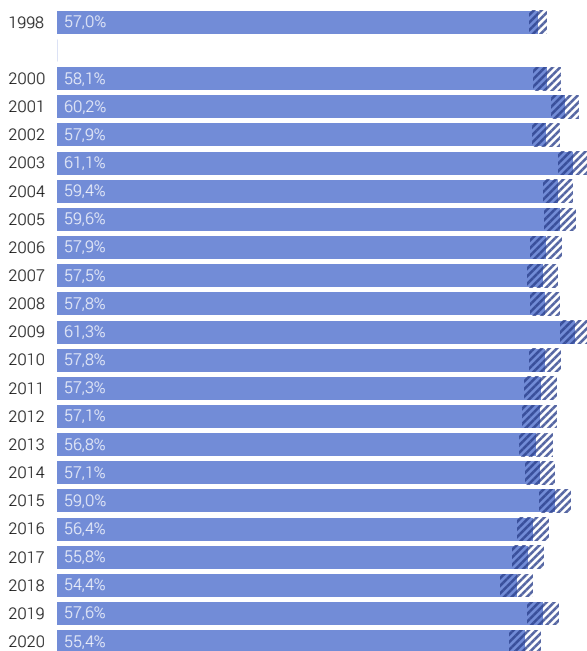
mars 2023

Classe moyenne

Selon la définition de l'OFS, la classe moyenne – ou groupe à revenus moyens – comprend les personnes appartenant à des ménages dont le revenu brut équivalent se situe entre 70% et 150% de la médiane de l'année d'observation considérée. En 2020, ce groupe englobait par exemple les personnes seules dont le revenu brut était compris entre 3955 et 8475 francs par mois.

Même si sa proportion tend à diminuer légèrement depuis 2015, on ne peut pas conclure à une évolution significative de la classe moyenne sur l'ensemble de la période considérée: la part de la population dans le groupe à revenus moyens est restée globalement stable entre 1998 et 2020, oscillant entre 61,3% (en 2009) et 54,4% (en 2018).

Part de la population appartenant à la classe moyenne



/// Intervalle de confiance (95%)

Endettement

En 2020, 42,9% de la population suisse vivait dans un ménage ayant au moins une dette. Cela inclut les leasings pour véhicule, les arriérés de paiement, les petits crédits ou crédits à la consommation, les achats par acomptes, l'endettement auprès de la famille ou des amis, les hypothèques hors résidence principale ainsi que les comptes à découvert ou les factures impayées sur les cartes de crédit.

Les arriérés de paiement sont des factures qui ne peuvent pas être payées à temps – ils sont considérés comme la forme la plus précaire d'endettement. En 2020, 14,9% de la population vivaient dans un ménage avec un tel endettement. Les arriérés de paiement les plus fréquents concernaient les factures d'impôts (7,5% de la population) et les primes d'assurance maladie (5,5%).

La part des personnes concernées par au moins un type d'arriérés de paiement au cours des douze derniers mois diminue avec l'âge, le niveau de formation et le revenu. Les personnes vivant dans un ménage avec enfants étaient plus susceptibles d'être touchées (18,0% avec au moins un arriéré de paiement) que les ménages sans enfant (8,6%). En outre, plus d'un quart des personnes vivant dans un ménage monoparental avaient eu au moins un arriéré de paiement au cours des douze derniers mois.

Les types de dette les plus fréquents en 2020, en dehors des arriérés de paiement, étaient les leasings pour véhicule (15,5%), les hypothèques hors résidence principale (12,1%), l'endettement auprès de la famille ou des amis (8,4%) et les achats par acomptes (6,8%). Au total, 15,9% de la population vivaient dans un ménage ayant au moins deux types de dette, et 6,9% dans un ménage ayant au moins trois types de dette.

Les groupes de population les plus susceptibles de vivre dans un ménage ayant au moins trois types de dette étaient les personnes souffrant de privations matérielles (30,2%), les chômeurs (15,9%) et les personnes de 18 à 24 ans (11,1%).

RUBRIQUE 20F: INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme p. 373

Sources

OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM), modèle de pondération révisé 20

Données les plus récentes

oct. 2022

RUBRIQUE 20G: INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Diagramme en bas à droite p. 362

Sources

OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

Données les plus récentes

juill. 2022



Domaine statistique 21

Développement durable, disparités régionales et internationales

Ce chapitre présente des synthèses multithématiques pour la mesure des phénomènes transversaux que sont le développement durable, les disparités régionales et les conditions de vie dans les villes.

MONET 2030 est un système d'indicateurs destiné au monitoring du développement durable et de la mise en œuvre, en Suisse, de l'Agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies. Son but est d'informer la population et les décideurs de la situation et des tendances de ce processus quant à ses trois dimensions environnementale, économique et sociale. Le développement durable ne s'arrête pas aux frontières. Dans un monde globalisé, nos modes de production et de consommation et les décisions prises en Suisse ont des impacts sur les autres pays. Un set d'indicateurs porte une attention particulière à ces impacts, aussi communément appelés «spill-over effects» ou effets transfrontaliers.

La Suisse est diverse et riche en disparités régionales. Elle présente des contrastes frappants entre les centres urbains et les régions de montagne, mais connaît aussi des différences importantes à l'intérieur des zones d'agglomération. Un set d'une trentaine d'indicateurs donne une vue d'ensemble des principales disparités régionales de la Suisse et permet une meilleure compréhension de la dynamique spatiale du pays.

City Statistics a pour but de fournir, à l'échelle des villes européennes et de leurs zones urbaines fonctionnelles, des informations sous la forme d'indicateurs, couvrant la plupart des aspects liés aux conditions de vie tels que démographie, logement, santé, marché du travail et éducation.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES:

Les données proviennent principalement de l'OFS et d'autres acteurs de la statistique publique. Certaines données régionales sont collectées auprès des villes partenaires, de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), de l'Office fédéral du logement (OFL) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

L'essentiel en bref

Le développement durable, les disparités régionales et la qualité de vie dans les villes sont des sujets complexes et multithématiques qui nécessitent une approche holistique. Ces phénomènes sont suivis avec des systèmes ou des sets d'indicateurs et il n'est pas possible de les résumer au moyen de quelques indicateurs isolés. Le tableau ci-dessous présente ainsi les principaux chiffres des trois activités:

Développement durable

17 objectifs de développement durable (ODD)

104 indicateurs MONET 2030

24 indicateurs-clés

14 indicateurs mesurant les impacts à l'étranger et responsabilités de la Suisse

12 indicateurs mesurant la cohésion sociale

7 indicateurs mesurant l'égalité des sexes

Plus de 40 indicateurs pour le suivi des 39 objectifs de la stratégie du Conseil fédéral pour le développement durable 2030

Disparités régionales

17 thèmes regroupés en ...

9 domaines

35 indicateurs pour mesurer les principales disparités régionales en Suisse

11 niveaux géographiques officiels de l'OFS choisis en fonction des indicateurs

City Statistics

9 villes suisses partenaires, les neuf plus grandes du pays

Plus de 900 villes européennes prenant part à City Statistics

Environ 200 variables dont les définitions communes permettent des comparaisons internationales

Une dizaine de domaines thématiques illustrant les conditions de vie dans les villes

2 niveaux géographiques internationaux communs et définis par Eurostat: les villes et les zones urbaines fonctionnelles

Répertoire statistique

Les pages ci-après présentent une sélection de données et de visualisations statistiques. Pour des informations plus détaillées et mises à jour en continu, l'OFS propose une riche palette de publications et de canaux d'information. L'offre complète – tableaux, diagrammes, cartes thématiques, cubes de données et bien d'autres encore – est disponible sur le portail en ligne de la statistique suisse: www.statistique.ch. De là, vous accédez aussi aux offres statistiques spécialisées d'autres autorités et organisations. Le domaine statistique Développement durable, disparités régionales et internationales contient les rubriques et contenus suivants:

RUBRIQUE 21A

Développement durable

Taux de pauvreté • Niveau de formation • Années potentielles de vie perdues
Consommation de fruits et légumes • Écarts salariaux entre femmes et hommes
Violence domestique • Délits de violence • Productivité du travail • Jeunes non actifs occupés
Répartition des revenus • Coût du logement • Efficacité des ressources • Énergies renouvelables
Empreinte des gaz à effet de serre • Azote dans l'agriculture • Nitrates dans les eaux souterraines
Déchets urbains • Imperméabilisation des sols • Populations d'oiseaux nicheurs
Aide publique au développement

→ p. 378

RUBRIQUE 21B

Disparités régionales

Pôles économiques par région • Distance par rapport aux services
Niveau de formation • Participation des femmes au marché du travail • Utilisation des sols

→ p. 383

RUBRIQUE 21C

City Statistics

Qualité de vie dans les villes
Évolution de la population • Taux de motorisation • Ménages d'une seule personne

→ p. 386

Développement durable

Le système d'indicateurs MONET 2030 présente une vue d'ensemble du développement durable en Suisse, illustrant les progrès réalisés en direction des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies ainsi qu'en regard de certaines thématiques propres à la Suisse.

Composé de plus de 100 indicateurs qui touchent aux trois dimensions environnementale, sociale et économique, MONET 2030 est structuré selon les 17 objectifs de développement durable (ODD).

Les 24 indicateurs-clés présentés ici sont tirés du système d'indicateurs MONET 2030. Ils ont été sélectionnés selon un processus systématique pour permettre un bref aperçu des évolutions observées en Suisse dans la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030.




EXPLICATION DES SYMBOLES DE QUALIFICATION







- positive si l'évolution observée correspond à l'évolution visée
- indifférente s'il n'y pas de modification notable
- négative si l'évolution observée est contraire à l'évolution visée
- pas de qualification si la série temporelle comprend moins de trois relevés ou lorsqu'il n'est pas possible de définir une évolution visée



Évolutions visées: ↗ augmentation ↘ diminution → stabilisation

Évolutions observées: ↗ augmentation ↘ diminution → pas de modification notable

Indicateurs-clés

Objectif	Indicateur	État	Qualification
	Taux de pauvreté	Le taux de pauvreté présente la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Ce seuil est défini d'après un minimum vital social devant permettre aux individus d'acquérir les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée. En 2020, 8,5% de la population vivait sous le seuil de pauvreté.	↘ ↗ ■
	Bilan d'azote de l'agriculture	Le bilan d'azote de l'agriculture montre la différence entre la quantité d'azote qui entre dans le sol, sous forme d'engrais principalement, et la quantité d'azote qui quitte le sol sous forme de produits agricoles. Un excédent d'azote est une source de pollution de l'air et des eaux. En 2020 l'excédent annuel d'azote de l'agriculture atteignait 83 700 tonnes.	↘ ↘ ■
	Consommation de fruits et légumes	Les fruits et légumes sont une composante essentielle d'une alimentation saine. Les habitudes alimentaires sont guidées par des choix personnels et peuvent découler d'inégalités sociales. En 2017, 21,5% de la population consommait au minimum cinq portions de fruits et légumes par jour.	↗ ■
	Années potentielles de vie perdues	Les années potentielles de vie perdues à la suite de décès prématurés témoignent de l'état de santé de la population. En 2020, le nombre d'années potentielles de vie perdues avant 70 ans pour 100 000 habitants se montait à 1402 pour les femmes et à 2489 pour les hommes.	↘ ↘ ■

Objectif	Indicateur	État	Qualification
	Taux de première certification du degré secondaire II	Les jeunes ayant suivi une formation postobligatoire (générale ou professionnelle) sont moins exposés au risque de chômage et de pauvreté. En 2020, parmi les jeunes jusqu'à 25 ans, 93% des Suisses nés en Suisse ont obtenu un diplôme de degré secondaire II contre 79% des étrangers nés à l'étranger.	
	Disparités salariales selon le sexe	En 2020, dans le secteur privé, la différence salariale entre les sexes était de 13,8% par rapport au salaire mensuel brut des hommes. 45,3% des différences salariales entre les femmes et les hommes ne découlaient pas de facteurs objectifs tels que le profil de la personne, les caractéristiques du poste et le domaine d'activité.	
	Violence domestique	La violence domestique et sa manifestation la plus courante, la violence dans les relations de couple, causent de grandes souffrances humaines car elles affectent des personnes unies par des liens familiaux ou sentimentaux. En 2021, 74% des victimes de violence domestique grave étaient des femmes.	
	Nitrates dans les eaux souterraines	En Suisse, environ 80% de l'eau potable provient des eaux souterraines. Les nitrates sont, du point de vue quantitatif, les principaux polluants des eaux souterraines; ils constituent en outre des substances-témoins pouvant indiquer la présence d'autres polluants tels que les produits phytosanitaires. En 2020, 14,8% des stations de mesures des eaux souterraines présentaient des dépassements des exigences légales fixées à 25 mg/l.	
	Énergies renouvelables	Les énergies renouvelables comprennent d'une part des sources d'énergie traditionnelles (hydraulique et bois), d'autre part des sources d'énergies nouvelles (vent, soleil, biocarburants, biogaz, chaleur de l'environnement). En 2022, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie s'élevait à 26%.	
	Productivité du travail	La productivité du travail exprime le rapport entre la valeur ajoutée brute et les heures effectives de travail. Elle mesure l'efficacité avec laquelle les forces de travail sont utilisées dans le processus de production. La productivité du travail a progressé en moyenne de 1,3% par année pendant la période 2000 à 2021.	
	Jeunes ni en emploi ni en formation	L'exercice d'une activité professionnelle est nécessaire pour pouvoir mener une vie indépendante et participer à la vie de la société. Une formation solide facilite l'intégration dans la vie professionnelle. La part des jeunes de 15 à 24 ans sans emploi ne suivant pas d'études ou de formation se situait à 6,4% en 2020.	
	Dépenses affectées à la recherche et au développement	Les dépenses de R&D peuvent contribuer à une économie plus efficiente en matière d'utilisation des ressources. En 2019, la Suisse y a consacré environ 23 milliards de francs, ce qui représente environ 3% de son produit intérieur brut (PIB).	
	Intensité matérielle	Plus on produit de biens et utilise de matières, plus la pression sur les ressources naturelles est importante. L'intensité matérielle correspond au rapport entre la consommation intérieure de matières premières (Raw Material Consumption, RMC) et le produit intérieur brut (PIB). Elle montre donc la quantité de matières premières consommée, en Suisse et à l'étranger, par franc produit par l'économie nationale. En 2020, l'intensité matérielle était de 200 g par franc généré.	
	Distribution du revenu disponible équivalent (S80/S20)	La distribution du revenu disponible illustre l'inégalité des revenus qui demeure après les impôts et les transferts sociaux. En 2019, la part du revenu disponible du quintile supérieur (20% les plus riches) de la population était cinq fois plus élevée que celle du revenu disponible du quintile inférieur (20% les plus pauvres) de la population.	
	Importations en franchise des pays en développement	L'ouverture du marché intérieur suisse aux pays en développement peut contribuer à réduire les inégalités entre pays. En 2021, 84% des marchandises importées depuis les pays les moins avancés (PMA) ont bénéficié de la franchise douanière.	
	Coûts du logement	Les coûts du logement impactent trois fois plus le budget des ménages des 20% les plus pauvres que celui des 20% les plus riches. Pour la période 2015 à 2017, ils représentaient 33,7% du revenu brut des ménages les plus pauvres et 10% de celui des plus riches.	

Objectif	Indicateur	État	Qualification
	Empreinte de gaz à effet de serre	L'empreinte gaz à effet de serre montre les émissions de gaz à effet de serre induites par la consommation de biens et de services en Suisse. En 2020, elle atteignait 103 millions de tonnes d'équivalents CO ₂ , dont les 2/3 ont été émis à l'étranger.	  
	Production totale de déchets urbains	Éviter ou diminuer la production de déchets permet de limiter la consommation de ressources et de minimiser les charges sur l'environnement au moment de leur traitement. En 2021, quelque 6,1 millions de tonnes de déchets urbains, y compris les déchets collectés séparément, ont été produits en Suisse, ce qui équivaut à 701 kg de déchets par personne.	  
	Émissions de gaz à effet de serre	L'effet de serre est un phénomène naturel en soi, mais dont l'équilibre est dérangé par des gaz à effet de serre produits par l'homme, notamment par le biais de la combustion de carburants et de combustibles fossiles, de processus industriels et de l'agriculture. Les émissions de gaz à effet de serre, mesurées en équivalents CO ₂ , sont passées de 55 millions de tonnes en 1990 à 45,2 millions de tonnes en 2021, ce qui correspond à une diminution de 18%. En ratifiant l'Accord de Paris, la Suisse s'est engagée auprès de la communauté internationale à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, par rapport au niveau de 1990, d'au moins 50% d'ici à 2030.	  
	Charge d'azote exportée	La charge d'azote exportée renseigne sur les nutriments rejetés dans les cours d'eau par les activités humaines et agricoles, qui contribuent à la pollution des mers et des océans. En 2018, la charge annuelle d'azote dans le Rhin à Bâle s'élevait à près de 42 750 tonnes.	  
	Imperméabilisation du sol	Lorsqu'il est imperméabilisé, le sol perd sa fonction naturelle d'espace vital, de réservoir et de filtre ainsi que sa capacité à transformer et à éliminer des substances. En 2018, les surfaces imperméabilisées couvraient 2081 km ² , c'est-à-dire 5% du territoire national.	  
	Populations d'oiseaux nicheurs	Les populations d'oiseaux nicheurs sont un indicateur de la biodiversité. Les populations d'oiseaux nicheurs rares ou menacés, inscrits sur la liste rouge, suivent une tendance à la hausse depuis une dizaine d'années, et atteignaient en 2021 le niveau du début des mesures systématiques en 1990.	  
	Infractions de violence	La sécurité physique est déterminée, entre autres, par les risques d'être victime d'acte de violence. En 2021, 788 femmes et 276 hommes ont été victimes d'infractions de violence grave consommées (homicide, lésion corporelle grave, mutilation d'organes génitaux féminins, brigandage grave, prise d'otages, viol).	  
	Aide publique au développement	À travers l'aide au développement et la coopération, la Suisse soutient les pays en développement ou en transition économique et contribue à y lutter contre la pauvreté. En 2021, les dépenses pour l'aide publique au développement représentaient 0,5% du RNB (revenu national brut).	  

Impacts à l'étranger et responsabilités de la Suisse

L'Agenda 2030 propose un cadre de référence en matière de développement durable mais aussi une vision pour un monde meilleur. La réalisation des 17 ODD nécessite la prise en compte des besoins des générations présentes et futures, tout comme de ne laisser personne de côté – leave no one behind – tant «ici» que «ailleurs».

Au niveau mondial, l'accès aux ressources naturelles, économiques et sociales est réparti de manière inégale. Nos modes de production et de consommation et les décisions prises en Suisse ont des impacts aussi bien négatifs que positifs sur les autres pays. La manière dont la Suisse assume ses responsabilités pour

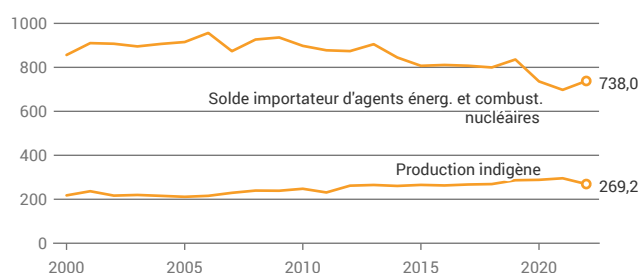
remédier à une répartition inéquitable des ressources environnementales, sociales et économiques à l'échelle mondiale exerce également une influence sur les autres pays.

Ces effets de débordement et cette responsabilité envers les autres pays sont considérés par plusieurs objectifs de l'Agenda 2030. C'est pourquoi les indicateurs du système MONET 2030 relatifs à ces deux aspects sont regroupés dans une approche transversale dans le but d'en présenter une vue d'ensemble.

Actuellement, 14 indicateurs rendent compte des «spill-overs». Une sélection de ces indicateurs est présentée ici à titre d'illustration.

Dépendance énergétique

En milliers de térajoules



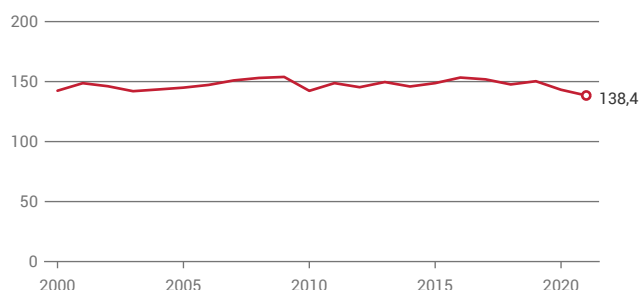
DÉPENDANCE VIS-À-VIS DE L'ÉTRANGER

La Suisse possède peu de ressources énergétiques en dehors des énergies renouvelables et dépend en grande partie des importations pour couvrir ses besoins. Cette dépendance rend l'économie indigène vulnérable. D'autre part, les ressources énergétiques non renouvelables étant limitées, leur accès est un facteur essentiel des stratégies géopolitiques et représente une source de conflits potentiels. En 2022, la Suisse dépendait à 73% de l'étranger pour son approvisionnement en énergie.

Empreinte matérielle

Consommation intérieure de matières premières (RMC)

En mios de tonnes

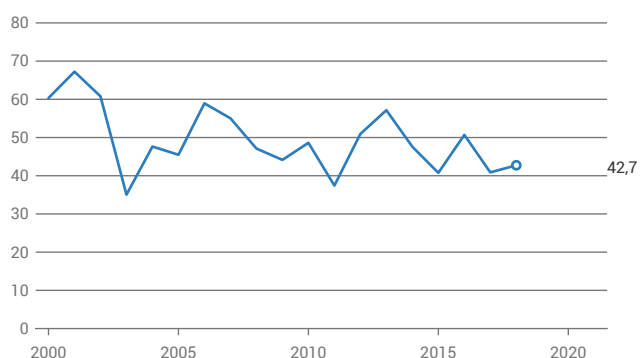


L'empreinte matérielle considère, en plus des matières premières extraites en Suisse, la masse de l'ensemble des matières premières utilisées à l'étranger durant les processus de production et de transports des biens et services consommés en Suisse. En 2021, 16 tonnes de matière première étaient consommées par personne.

Charge d'azote exportée

Charge totale d'azote dans le Rhin à Bâle

En milliers de tonnes

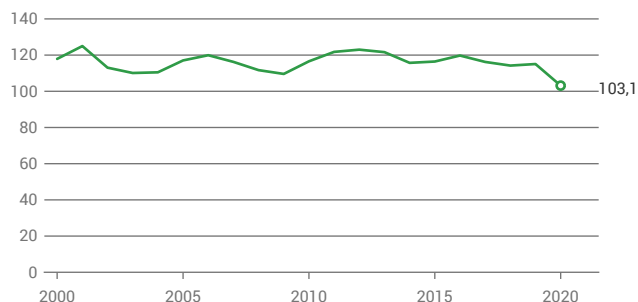


IMPACTS DE NOS MODES DE VIES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Les nutriments, tel l'azote, rejetés dans les cours d'eau par les activités humaines et agricoles, contribuent à l'eutrophisation des eaux. Les effets de ces apports ne se limitent pas à l'échelle locale: l'azote transporté par les fleuves contribue également à la pollution des mers et des océans. Malgré des variations annuelles dues aux conditions atmosphériques et notamment du régime des précipitations, on observe une diminution de la valeur de l'indicateur.

Empreinte gaz à effet de serre

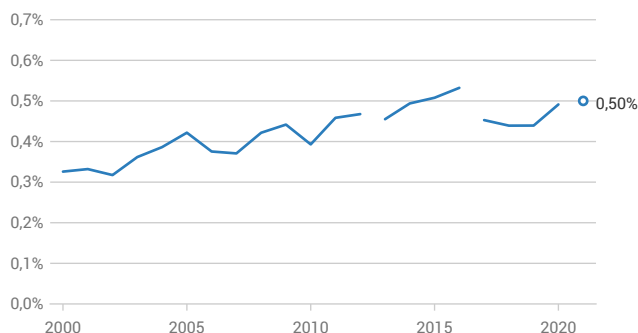
En mios de tonnes équivalents de CO₂



Dans une économie globalisée, il est nécessaire de tenir compte des gaz à effet de serre émis sur le territoire suisse et de ceux émis à l'étranger pour produire des biens et des services destinés à la Suisse. En 2020, 11,9 tonnes d'équivalents CO₂ par personne étaient induites par la consommation de biens et de services en Suisse. Les régions les plus pauvres du monde sont celles qui émettent le moins de CO₂ (principal gaz à effet de serre). Pourtant, elles sont souvent les plus vulnérables aux changements climatiques pour des raisons géographiques, mais également car elles ne disposent pas des moyens nécessaires pour y faire face.

Aide publique au développement

Par rapport au revenu national brut (RNB)



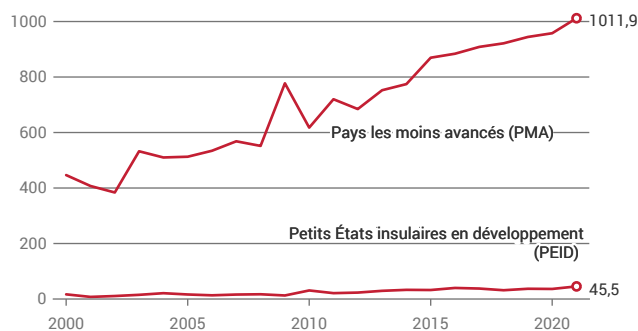
ENGAGEMENT INTERNATIONAL

Sur le plan international, l'aide publique au développement (APD) est définie comme l'aide extérieure sous forme de dons ou de prêts à des conditions préférentielles consentie par des donateurs du secteur public aux pays et territoires en développement et aux institutions multilatérales actives dans le domaine du développement. En 2021, la Suisse a consacré 3576 millions de francs à l'APD, soit 0,5% de son revenu national brut (RNB). Ce pourcentage n'atteint pas l'objectif de 0,7% établi par les Nations Unies. Seul le Luxembourg, la Norvège, la Suède, l'Allemagne et le Danemark ont atteint cet objectif.

Aide publique au développement en faveur des pays pauvres

Aide publique au développement nette en faveur des pays les moins avancés (PMA) et des petits états insulaires en développement (PEID)

En mios de francs



Les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) sont les pays les moins développés socio-économiquement, avec un revenu par habitant faible et une économie peu diversifiée et qui peinent à sortir de la pauvreté. La communauté internationale a reconnu la nécessité de leur apporter un appui particulier. En 2021, la Suisse a versé 1012 millions de francs en faveur des PMA et 45 millions de francs en faveur des PEID.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Thème transversal **Développement durable** → p. 121

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Données les plus récentes

Diagramme en haut p. 381	OFEN – Statistique globale de l'énergie	juill. 2023
Diagramme au centre p. 381	OFS – Comptabilité environnementale	juill. 2023
Diagramme en bas p. 381	Office fédéral de l'environnement OFEN	oct. 2020
Diagramme en haut p. 382	OFS – Comptabilité environnementale	juill. 2023
Diagramme au centre p. 382	DDC; SECO; OFS – CN	juill. 2023
Diagramme en bas p. 382	Direction du développement et de la coopération	juill. 2023

Disparités régionales

Quelles sont les disparités régionales les plus intéressantes pour comprendre les liens fonctionnels entre les espaces? L'OFS a développé un set d'indicateurs qui permet d'analyser les disparités régionales dans différents domaines, avec un accent mis sur les développements socio-économiques. Ces indicateurs mettent en lumière des évolutions divergentes ou convergentes à des niveaux géographiques différents. L'évolution des disparités régionales n'obéit pas à une tendance uniforme. Nous vous présentons ci-après à titre d'exemple un choix parmi les indicateurs de disparités régionales de l'OFS.

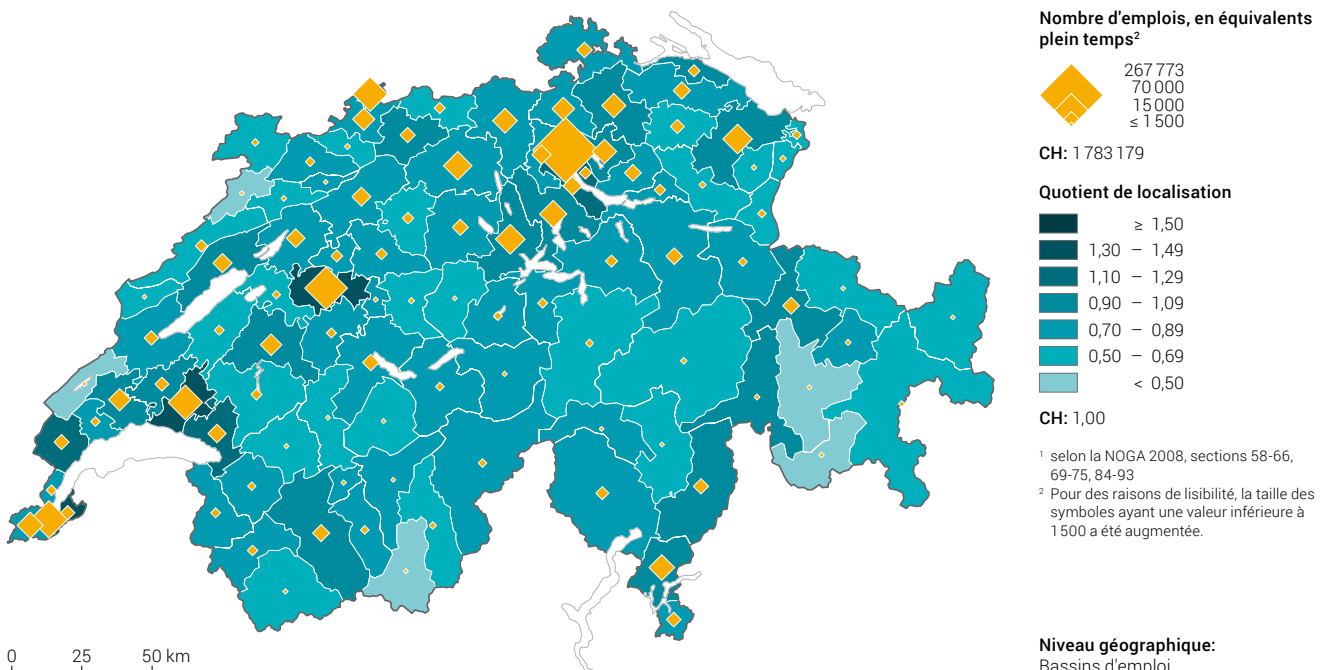
DIFFÉRENTS PÔLES ÉCONOMIQUES

La plupart des activités économiques ne sont pas réparties uniformément sur le territoire. Leur distribution géographique est déterminée par de nombreux facteurs de localisation. De ce fait, chaque région possède sa propre structure économique. Les services à haut niveau de connaissances se concentrent avant tout dans les centres urbains, en particulier Zurich, Berne, Lausanne, Genève et d'autres centres de l'Arc lémanique, ainsi que Bâle. Les plus fortes concentrations d'emplois de haute technologie (branches «High-tech») se rencontrent plutôt hors des zones-noyaux des grandes agglomérations: au sein de l'Arc jurassien (industrie horlogère), ainsi que dans la région de Rheinfelden (énergie et mécanique de précision), dans la vallée du Rhin ainsi qu'à Viège. Le nombre d'emplois et le quotient de localisation permettent de mesurer l'importance régionale des branches économiques.

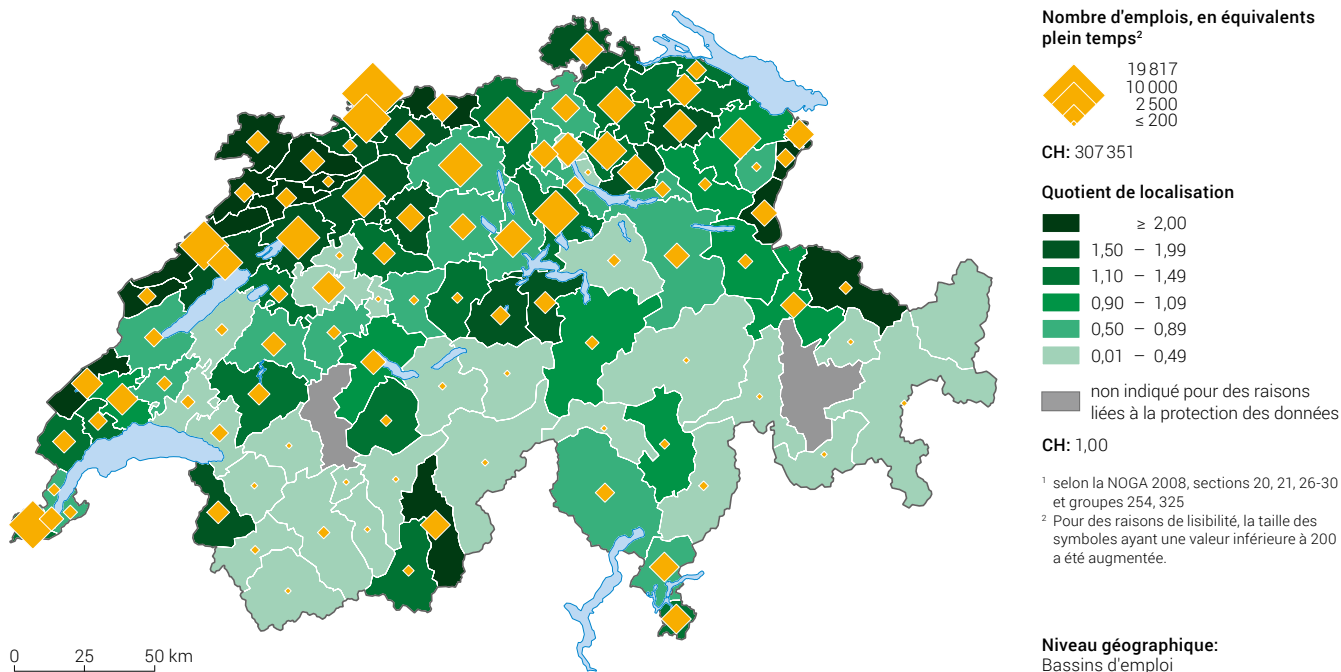
TRAVAIL: PARTICIPATION DES FEMMES PLUS ÉLEVÉE DANS LES VILLES

Un marché du travail fonctionnel est une condition préalable importante à la compétitivité et au développement économique ainsi qu'au bien-être de la société. L'intégration dans le monde du travail réduit les risques d'appauvrissement et d'exclusion sociale. En Suisse, la part des emplois (équivalents plein temps) occupés par des femmes est en moyenne de près de 40%, variant entre environ 30% et 50% selon les bassins d'emploi. Cette part est notamment élevée dans les bassins à caractère urbain, tels que ceux de l'Arc lémanique, de Zurich, Berne, Lucerne et Bâle, ainsi que dans certains bassins situés dans l'Arc jurassien.

Emplois (en équivalents plein temps) dans les services à haut niveau de connaissances¹, en 2021

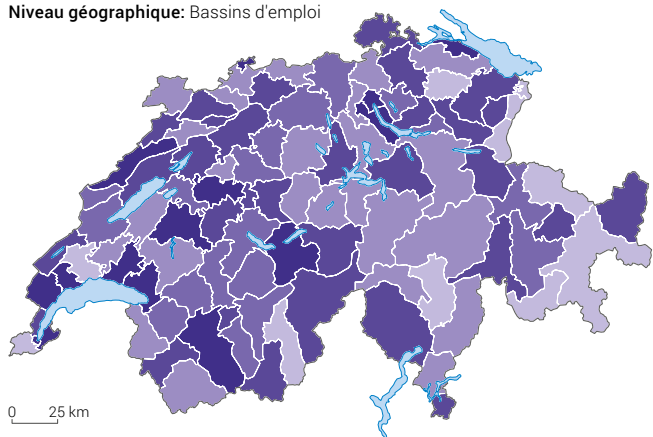


Emplois (en équivalents plein temps) dans les branches des hautes technologies¹, 2021

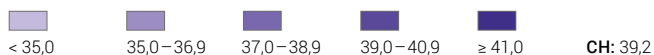


Part des emplois occupés par des femmes, en 2020

Niveau géographique: Bassins d'emploi



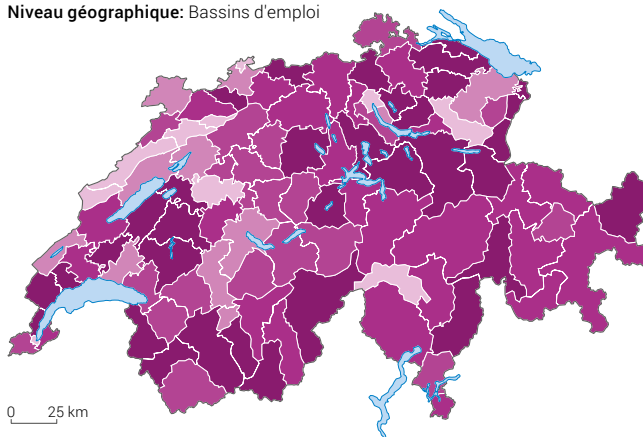
Part des emplois occupés par des femmes dans le total des emplois¹, en %



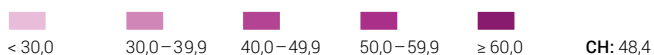
¹ en équivalents plein-temps secteurs 1, 2 et 3

Évolution du parc de logements, de 1990 à 2021

Niveau géographique: Bassins d'emploi



Variation du nombre de logements, en %



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Données les plus récentes

Carte p. 383	OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)	août 2023
Carte en haut p. 384	OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)	août 2023
Carte en bas à gauche p. 384	OFS – Statistique structurelle des entreprises (STATENT)	juin 2023
Carte en bas à droite p. 384	BFS – Statistique des bâtiments et des logements (StatBL)	juin 2023
Diagramme en haut p. 385	OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)	juin 2023
Diagramme en bas p. 385	OFS – Services à la population	juin 2021

NIVEAU DE FORMATION PLUS ÉLEVÉ DANS LES ZONES URBAINES

Le savoir est un des facteurs déterminants de la compétitivité et de la capacité d'innovation des régions. La formation et la recherche forment la base de ce savoir. La part de la population active suisse (25 à 64 ans) ayant un diplôme tertiaire ne cesse de progresser depuis des années. Cette part reste la plus élevée dans l'espace urbain.

LA DISTANCE PAR RAPPORT AUX SERVICES VARIE FORTEMENT

La dotation d'une région en infrastructures et en services aux entreprises et à la population est un des éléments essentiels à la qualité économique et résidentielle d'une région. En Suisse, un habitant vit en moyenne à 600 mètres d'un coiffeur ou à 1800 mètres d'une boulangerie. Les distances d'accès sont supérieures à la moyenne dans l'espace rural pour la presque totalité des services analysés. Même pour les établissements souvent fréquentés, les distances d'accès sont environ deux fois plus courtes dans l'espace urbain que dans l'espace rural.

UTILISATION INÉGALE DES SOLS

Le développement de fonctions fondamentales, comme l'habitat, le travail, la mobilité et les loisirs, ont pour effet de transformer l'utilisation du sol. Le parc de logements a augmenté de plus de 45% entre 1990 et 2021; durant la même période la population a crû de près de 30%.

La construction de logements s'est accrue principalement aux confins des agglomérations, dans des bassins d'emploi situés autour de Zurich et de Bâle notamment, le long du bassin lémanique ainsi qu'entre Lausanne et Berne (en particulier Bulle, Payerne-Estavayer et Morat) ou encore dans la vallée du Rhône.

i DÉFINITIONS:

Quotient de localisation: le quotient de localisation exprime la concentration d'une activité dans une région. Il mesure le rapport entre la part des emplois d'une branche sur le total des emplois d'une région et la part de tous les emplois de la branche au niveau suisse sur le total des emplois du pays.

Bassin d'emploi: les bassins d'emploi sont des territoires dans lesquels la majorité des personnes actives habite et travaille. La méthode statistique de délimitation utilise les flux pendulaires entre toutes les communes de Suisse. Au total, il y a 101 bassins d'emploi.

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

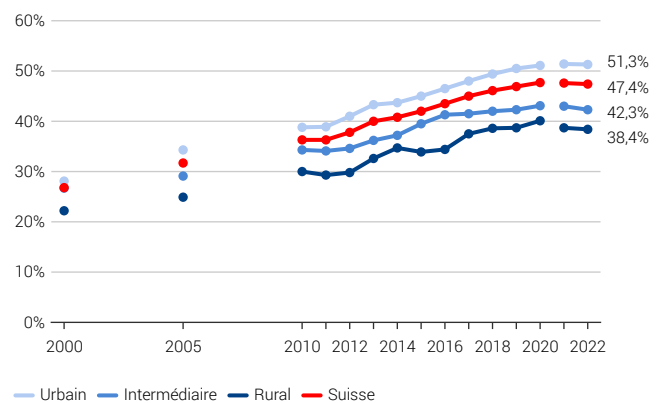
Thème transversal

Espace et analyses spatiales

→ p. 118

Personnes actives diplômées du degré tertiaire

Selon le type d'espace¹, part dans la population active de 25 à 64 ans

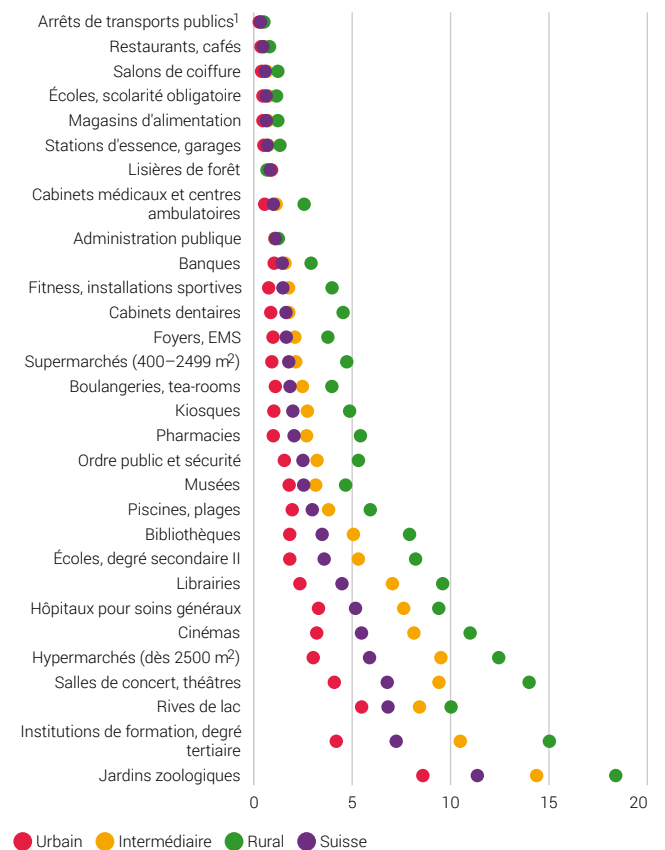


¹ typologie urbain-rural 2012 de l'OFS

Remarque: rupture de série en 2010 et en 2021

Distance moyenne jusqu'au service le plus proche selon le type d'espace, en 2018

Distance calculée selon le réseau des routes, en km



¹ Valeurs de l'année 2020

City Statistics

City Statistics est un projet international géré par Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne. Il a pour but de fournir, à l'échelle des villes européennes et de leurs zones urbaines fonctionnelles, des informations sous la forme de 200 indicateurs environ, couvrant la plupart des aspects liés aux conditions de vie tels que démographie, logement, santé, marché du travail et éducation.

En Suisse, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Saint-Gall, Winterthour et Zurich participent à cette activité menée par l'OFS, en collaboration avec l'Office fédéral du développement territorial (ARE), l'Office fédéral du logement (OFL) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

Les exemples présentés illustrent les comparaisons possibles pour quelques variables et une sélection de villes européennes.

En général, la population des villes présentées et de leurs zones urbaines fonctionnelles augmente avec le temps. Les villes suisses ne font pas exception.

Dans une large majorité des villes sélectionnées, le taux de motorisation est plus bas dans les villes que dans leurs zones urbaines fonctionnelles (graphique p. 387, à gauche). C'est également le cas pour les villes suisses.

Dans les régions européennes sélectionnées, la part des personnes vivant seules a tendance à être plus élevée au niveau des villes plutôt que dans les zones urbaines fonctionnelles (graphique p. 387, à droite), ce qui s'observe également dans les villes suisses.

■ DÉFINITIONS DES PÉRIMÈTRES SELON EUROSTAT

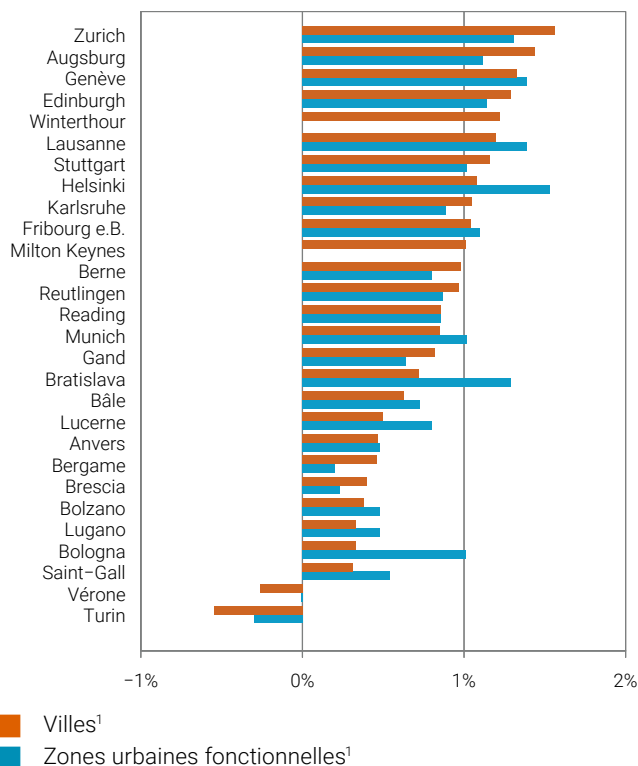
Afin d'assurer la comparabilité des données et de proposer des bases d'analyse communes sur le plan international, les définitions des 200 variables ont été harmonisées autant que possible. Eurostat a également développé des typologies territoriales. Au niveau européen, ce sont les définitions statistiques de la Ville et des Zones urbaines fonctionnelles qui sont utilisées. Bien que conceptuellement proches de la définition statistique des villes et des agglomérations suisses utilisées dans le cadre de City Statistics au niveau national, les définitions d'Eurostat sont basées sur d'autres seuils impliquant ainsi des périmètres différents:

Ville: zone urbaine déterminée sur la base d'une grille kilométrique de la population densément peuplée comprenant au moins 50 000 habitants et d'une densité de population de plus de 1500 habitants au km².

Zones urbaines fonctionnelles: abrégées FUAs pour functional urban areas en anglais, elles se composent d'une ville densément peuplée et d'une couronne moins densément peuplée dont le marché du travail est fortement intégré à la ville (pendularité).

Évolution de la population résidente permanente, entre 2014 et 2018

Évolution annuelle moyenne



1 selon la définition d'Eurostat, Bâle et Genève: périmètres nationaux

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

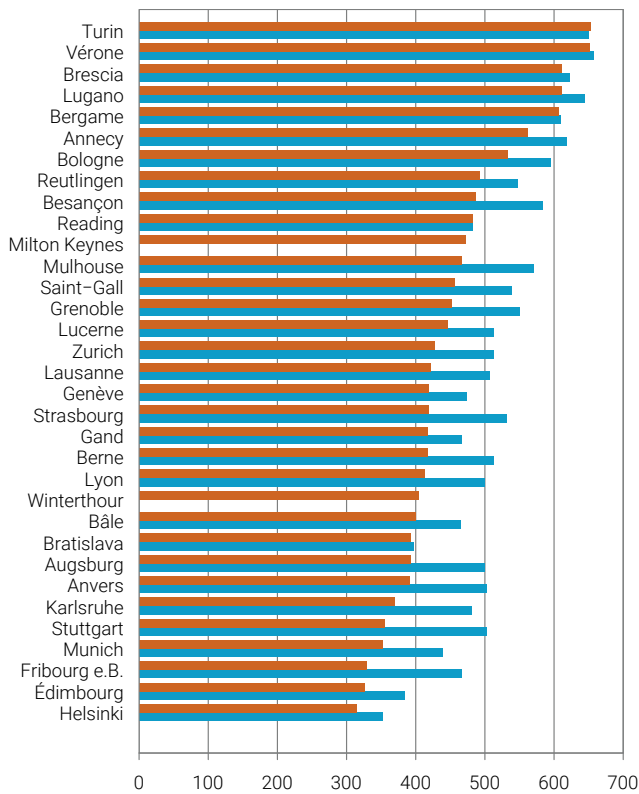
Thème transversal

Qualité de vie dans les villes

→ p. 120

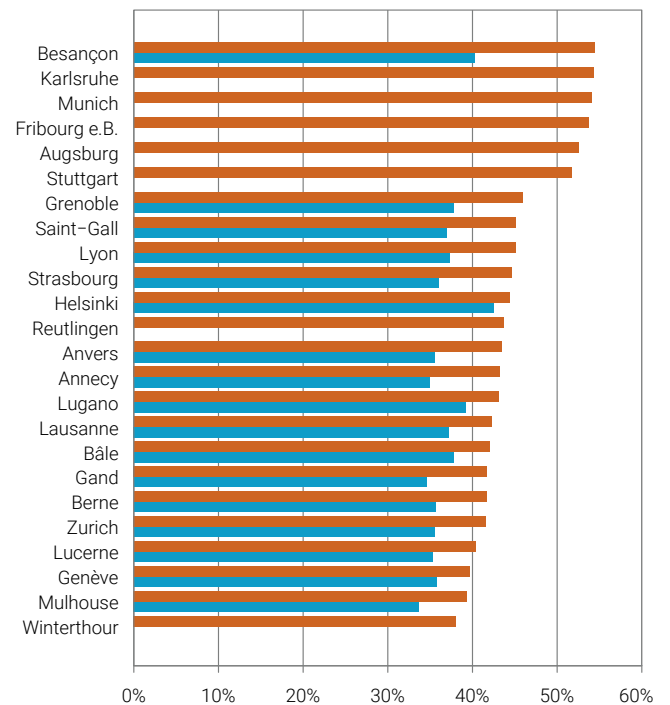
Taux de motorisation, en 2017 ou 2018

Nombre de voitures de tourisme pour 1000 habitants



Ménages à une personne, en 2017 ou 2018

Part des ménages privés à une personne dans le nombre total de ménages privés



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Télécharger des graphiques, des tableaux, etc. à ce sujet

Sources

Diagramme p. 386	OFS – STATPOP; Eurostat City Statistics
Diagramme à gauche p. 387	OFS, OFROU – MFZ; Eurostat City Statistics
Diagramme à droite p. 387	OFS – STATPOP; Eurostat City Statistics

Données les plus récentes

nov. 2021
nov. 2021
nov. 2021

Glossaire et liste des abréviations

AA, voir Assurance-accidents

AC, voir Assurance-chômage

Accidents – La notion d'accident change en fonction du moyen de transport:

- Accidents de la circulation routière: sont considérés tous les accidents avec dommages corporels qui sont survenus sur la voie publique et dans lesquels était impliqué au moins un véhicule ou un engin assimilé à un véhicule. Les actes intentionnels (p. ex. intention de suicide ou de tuer) de toutes les personnes impliquées sont ici exclus. Toute personne ayant subi des blessures, quelle qu'en soit la gravité, entre dans la catégorie des «blessés». Les «blessés légers» sont les personnes légèrement atteintes, qui souffrent p. ex. de lésions superficielles de la peau sans saignement important ou qui voient leur mobilité légèrement entravée. Les «blessés graves» ont des lésions graves et visibles qui nécessitent une prise en charge médicale stationnaire. Les «personnes tuées» sont celles qui décèdent des suites de l'accident, sur place ou dans les 30 jours.
- Trafic ferroviaire: sont comptés tous les accidents dans lesquels une personne au moins a été gravement blessée ou tuée ou qui ont causé pour au moins 100 000 francs de dégâts (le seuil de 100 000 francs est valable depuis 2008; auparavant, il était plus bas et a été relevé plusieurs fois). Sont comptées parmi les «blessés graves», depuis 2001, les personnes dont les blessures ont entraîné une hospitalisation de plus de 24 heures. Jusqu'en 2000, on comptait les personnes mises en incapacité de travail pendant au moins 14 jours. Sont comptées parmi les «tués» les personnes décédées de leurs blessures dans les 30 jours après l'accident. Les personnes qui se sont suicidées ne sont pas comptées.
- Accidents de l'aviation: sont comptés tous les accidents déclarés au Service suisse d'enquête de sécurité (SESE) qui ont eu lieu en Suisse et qui concernent des aéronefs civils immatriculés en Suisse ou à l'étranger. Sont considérées comme «blessés graves» les personnes dont le traitement nécessite un séjour à l'hôpital de plus de 48 heures.
- Accidents des chemins de fer à crémaillère: voir accidents du trafic ferroviaire.
- Accidents des funiculaires et des téléphériques: jusqu'en 2000, on a pris en compte tous les accidents, à l'exception des pannes d'exploitation. La définition des blessés correspond à celle utilisée dans le trafic ferroviaire. Depuis 2001: voir accidents du trafic ferroviaire.

Actif – L'actif fait partie du bilan et indique dans quel but les ressources ont été utilisées. L'ordre dans lequel apparaissent les différentes positions du côté de l'actif est généralement celui des liquidités. Dans le modèle SF, l'actif est divisé en patrimoine financier et patrimoine administratif. En revanche dans le modèle SFP on opère une distinction entre actifs non financiers et créances.

AdI, voir Partis

AF, voir Allocations familiales

Agglomération, espace à caractère urbain – Les agglomérations sont définies sur la base de critères statistiques uniformes à l'échelle nationale. Une agglomération est un groupe de communes à caractère urbain totalisant plus de 20 000 habitants (y c. nuitées dans l'hôtellerie converties). Elle se compose d'un centre dense et en règle générale d'une couronne. La délimitation de la couronne se base sur l'intensité des flux de pendulaires. L'attribution des communes a été effectuée sur la base de données de l'année de référence 2012.

L'espace des centres urbains comprend les villes-centres et les communes-centres des agglomérations ainsi que les communes-centres hors agglomération. Ces communes remplissent des critères définis de densité et taille mesurés en nombre d'habitants et places de travail (critère morphologique).

L'espace sous influence des centres urbains comprend les communes des couronnes d'agglomérations et les communes multi-orientées. Les flux pendulaires sortants de ces communes s'orientent vers les centres des agglomérations (critère fonctionnel).

L'espace hors influence des centres urbains ne présente que des flux pendulaires peu importants vers les centres des agglomérations.

Agrégat – Grandeur synthétique qui mesure le résultat de l'activité d'un ensemble (économie nationale, secteur, etc.).

Agrégats monétaires – **M0**. Billets en circulation et avoirs en comptes de virement détenus à la BNS par les banques commerciales résidentes. La monnaie centrale est également appelée agrégat monétaire M0 ou base monétaire. **M1**. Agrégat monétaire défini par la BNS comme la somme du numéraire détenu par le public, des dépôts à vue auprès des banques et des comptes de transactions auprès des banques (comptes destinés avant tout à des fins de paiement). Seules les positions en francs détenues par des résidents sont prises en considération. **M2**. Agrégat monétaire défini par la BNS comme la somme de M1 et des dépôts d'épargne auprès des banques. Les fonds de la prévoyance liée dans le cadre du 2^e pilier (prévoyance professionnelle) et du 3^e pilier (prévoyance constituée librement) ne sont pas compris dans les dépôts d'épargne. **M3**. Agrégat monétaire défini par la BNS comme la somme de M2 et des dépôts à terme auprès des banques (engagements résultant des dépôts de la clientèle à terme et papiers monétaires).

Agriculture biologique – Il s'agit d'une forme de production respectant au mieux la nature et l'environnement en prenant en considération les cycles et processus naturels. L'utilisation de matières auxiliaires et d'ingrédients chimiques de synthèse est évitée. Les organismes génétiquement modifiés et les produits qui en sont issus ne doivent pas être utilisés. Afin de réguler les organismes nuisibles, les maladies et les adventices, des mesures sont prises, comme celles d'opérer un choix approprié

des espèces et des variétés, d'effectuer une rotation des cultures appropriée, d'utiliser des procédés mécaniques ou thermiques, ou encore de créer des conditions propres à la promotion et à la protection des auxiliaires. Le nombre des animaux de rente doit être adapté à la surface agricole utile se prêtant à l'utilisation des engrais de ferme.

AI, voir Assurance-invalidité

Aide aux victimes – Toute personne qui a subi, du fait d'une infraction, une atteinte directe à son intégrité physique, psychique ou sexuelle a droit au soutien gratuit prévu par la loi sur l'aide aux victimes. La victime et ses proches ont droit à une indemnité pour le dommage qu'ils ont subi du fait de l'atteinte ou de la mort de la victime. Ils ont droit à une réparation morale lorsque la gravité de l'atteinte le justifie.

Aide publique au développement (APD) – L'aide publique au développement englobe tous les flux financiers vers des pays ou des régions en développement (143 actuellement) et des organisations de développement multilatérales. Ces flux présentent les caractéristiques suivantes:

- ils proviennent du secteur public;
- ils ont avant tout pour but de faciliter le développement économique et d'améliorer les conditions de vie;
- ils bénéficient de conditions préférentielles.

Les prestations d'APD de la Suisse englobent principalement les dépenses de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). D'autres offices fédéraux ainsi que les 26 cantons et quelque 200 communes environ participent également à la coopération internationale de la Suisse.

Aide sociale économique (aide sociale au sens strict) – Dans le système de protection sociale, l'aide sociale économique constitue une prestation de dernier recours. Elle est accordée en fonction des besoins avérés de la personne qui en fait la demande et comprend les prestations financières destinées à assurer son minimum existentiel. L'aide sociale s'étend en outre aux mesures, en particulier préventives, destinées à combattre la pauvreté, y compris les mesures d'encouragement de l'autonomie économique et personnelle comme les mesures de réinsertion sociale des personnes soutenues. L'aide sociale relève de la compétence des cantons. Seules l'aide sociale dans le domaine de l'asile et l'aide aux Suisses de l'étranger relèvent de la Confédération. Chaque canton a sa propre législation en matière d'aide sociale qui régit l'ensemble de l'aide sociale cantonale et communale.

Aires de bâtiments – Selon la statistique de la superficie: surfaces au sol des bâtiments et terrains attenants.

Allocations familiales (AF) – Les allocations familiales servent à compenser partiellement les charges familiales. Elles comprennent des allocations pour enfants et de formation, mais aussi, dans certains cantons, des allocations de naissance et d'adoption. La loi sur les allocations familiales (LAFam), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, définit les montants minimaux des allocations, soit 200 francs pour les enfants jusqu'à 16 ans et 250 francs pour les enfants de 16 à 25 ans. Les allocations sont versées à tous les actifs occupés, aux personnes non actives

ayant un revenu modeste et depuis 2013 aux travailleurs indépendants. La loi fédérale sur les allocations familiales dans l'agriculture (LFA) demeure une loi spéciale. Elle règle le droit pour les agriculteurs indépendants et les travailleurs du domaine.

Dans l'agriculture, les AF sont essentiellement financées par les pouvoirs publics, alors que les AF cantonales destinées aux salariés sont financées presque entièrement par les contributions des employeurs. Les caisses cantonales d'allocations familiales, qui versent environ le tiers des AF cantonales, ont des taux de cotisation compris entre 1,2% et 2,8%; pour les caisses d'allocations familiales privées, la fourchette se situe entre 0,1% et 3,44%.

Allocation de maternité – En septembre 2004, le peuple a accepté la proposition d'une allocation de maternité fédérale, qui est entrée en vigueur en juillet 2005. Les femmes, salariées et indépendantes, reçoivent après la naissance d'un enfant pendant 14 semaines 80% de leur précédent revenu. Le financement de l'allocation de maternité se répartit paritaire entre les employeurs et les employés dans le cadre des APG.

Allocations pour perte de gain (APG) – Les APG servent à indemniser les personnes qui accomplissent un service militaire, un service de protection civile ou un service civil. Depuis le 1^{er} juillet 2005, l'APG verse une indemnité en cas de maternité (allocation de maternité) aux femmes actives. L'indemnité s'élève à 80% du revenu acquis avant l'accouchement (6^e révision APG) resp. 80% du revenu professionnel moyen gagné, mais au maximum 196 francs par jour. À cela s'ajoutent des allocations pour enfants, des allocations pour frais de garde et d'autres allocations. Une disposition spéciale s'applique aux recrues.

Les APG sont entièrement financées par des cotisations sociales (financées à parts égales par les employeurs et les travailleurs) et par le rendement du fonds de compensation. Depuis 2016, le taux de cotisation s'élève à 0,45%. L'obligation de cotiser s'applique à l'ensemble des personnes soumises à l'AVS.

AM, voir Assurance-maladie

Années potentielles de vie perdues – Ce chiffre se réfère à tous les décès de personnes n'ayant pas atteint la septantième année révolue. Il correspond à la somme des différences entre l'âge du décès et la septantième année en tant qu'âge de référence. Ce nombre – il peut aussi être exprimé sous forme de taux – est un indicateur pertinent de la mortalité prématurée, qui pourrait être partiellement évitée dans la mesure où une grande partie de ces décès sont occasionnés par des accidents ou des maladies influencées par le mode de vie (avant tout les maladies cardiovasculaires et les affections cancéreuses).

APD, voir Aide publique au développement

APG, voir Allocations pour perte de gain

Appartenance religieuse – Église ou communauté religieuse déclarée par les personnes interrogées dans le cadre du Relevé structurel. Il ne s'agit donc pas uniquement de celles reconnues de droit public par les cantons, mais de toutes les religions ou communautés religieuses.

Arrivées – Nombre d’hôtes (enfants compris) qui passent une ou plusieurs nuits dans un hôtel ou un établissement de cure, ou dans un établissement de la parahôtellerie.

Assurance-accidents (AA) – L’assurance contre les accidents professionnels (AP), obligatoire depuis 1984, a pour but de protéger les salariés contre les conséquences économiques d’un accident ou d’une maladie professionnelle. Une assurance contre les accidents non professionnels (ANP) ne peut être conclue que par les personnes qui exercent une activité de plus de 8 heures par semaine. Depuis 1996, les personnes sans emploi sont tenues de contracter une assurance contre les accidents (AAC). Les indépendants ont la possibilité de s’assurer à titre facultatif (AFI).

La Caisse nationale d’assurance en cas d’accidents (SUVA), fondée en 1919, est de loin la plus importante des assurances accidents. Les institutions d’assurances privées, les caisses publiques d’assurances accidents et quelques caisses-maladies proposent également des polices d’assurance accidents.

Les prestations de l’AA comprennent le traitement médical, les indemnités journalières pour la durée de l’incapacité de travail ainsi que des rentes d’invalidité et de survivants. L’AA est financée par des primes versées par les employeurs et par les assurés. Les primes de l’AP sont payées par les employeurs, celles de l’ANP le sont en général par les assurés.

Assurance-chômage (AC) – L’AC obligatoire, introduite en 1976, a pour but de couvrir le risque de chômage. La révision partielle de 1996/1997 a instauré un nouveau système de prestations et de cotisations et a institué les offices régionaux de placement (ORP).

L’AC est financée presque exclusivement par les cotisations versées à parts égales par les employeurs et les salariés. Les subventions de la Confédération ne peuvent dépasser 5% des dépenses totales de l’assurance. Avec la 4^e révision partielle de la loi sur le chômage en 2011, la cotisation a augmenté de 0,2 point et correspond à 2,2%. Un pour-cent de solidarité est perçu, depuis 2011, sur les tranches de salaire dépassant 126 000 francs ou, depuis 2016, 148 200 francs. Salariés et employeurs paient les uns et les autres 0,5% de cotisations AC sur cette part de salaire.

Assurance-invalidité (AI) – L’AI obligatoire a été introduite pour l’ensemble de la population en 1960. Elle assure des prestations aux handicapés de naissance et aux personnes devenues handicapées par suite d’une maladie ou d’un accident. Son principal objectif est d’intégrer ou de réintégrer ces personnes dans la vie professionnelle ou dans un domaine d’activité équivalent (famille, formation, etc.). L’AI assure également la subsistance des handicapés qui sont partiellement ou totalement incapables d’exercer une activité. L’assurance couvre les risques d’invalidité physique, mentale et psychologique.

L’AI est financée par les cotisations des assurés et des employeurs et par des contributions publiques. Le taux de cotisation s’élève depuis 1995 à 1,4% (1988 – 1994: 1,2%). Les cotisations sont payées à parts égales par les travailleurs et les employeurs. Les dépenses annuelles sont financées pour plus de la moitié par les cotisations sociales. L’apport de la Confédération s’élève à un tiers alors que la part des cantons est nulle suite à la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). Entre 2011

et 2017, le taux de la TVA a été relevé de manière temporaire de 7,6% à 8% afin de pouvoir contribuer à l’assainissement de l’AI. Cette mesure a été définie dans le cadre de la 5^e révision de l’AI.

Assurance-maladie (AM) – Jusqu’en 1995, l’AM était régie par la loi de 1911 sur l’assurance-maladie et accidents (LAMA). Une nouvelle loi sur l’assurance-maladie (LAMal) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1996. Cette loi a instauré une assurance obligatoire des soins (AOS), dite aussi assurance de base, qui couvre les frais de traitement en cas de maladie, en cas de maternité et partiellement en cas d’accident. Les assureurs peuvent par ailleurs proposer des assurances complémentaires, pour lesquelles ils fixent des primes individuelles en fonction des risques. Ces assurances complémentaires comprennent, entre autres, le libre choix de l’hôpital dans toute la Suisse, le séjour en division privée ou semi-privée ainsi que des indemnités journalières.

La LAMal a instauré une assurance de base obligatoire pour toute la population, le libre choix de la caisse, un catalogue de prestations unique pour tous les assurés, l’obligation de prise en charge des traitements hospitaliers quelle que soit leur durée, une prime par tête unique pour les adultes d’une même caisse et d’une même région (un canton peut être divisé en trois régions au maximum), des réductions de primes pour les personnes à faible revenu et la compensation des risques entre les assureurs. Elle a aussi introduit définitivement trois nouvelles formes d’assurance que le Conseil fédéral avait créées à titre d’essai en 1990: l’assurance avec franchises à option, l’assurance avec bonus et l’assurance à choix limité, laquelle est représentée principalement par les HMO (Health Maintenance Organizations).

L’AOS est financée presque entièrement par des primes par tête, ce qui la distingue des autres assurances sociales en Suisse.

Assurances sociales – Les assurances sociales sont des systèmes de prestations réglementés par l’État, destinés à protéger contre un ensemble de risques précisément définis. La plupart des assurances sociales servent à compenser l’absence ou l’insuffisance d’un revenu professionnel. Obligatoires pour tout ou partie de la population, les assurances sociales sont des institutions de droit public (haute surveillance de l’État). Leurs prestations minimales sont fixées par la loi, elles n’ont pas de but lucratif, elles contribuent à redistribuer les richesses en faveur des groupes de population économiquement faibles et elles sont souvent cofinancées par l’État.

Assurance-vieillesse et survivants (AVS) – L’AVS, assurance obligatoire de prévoyance vieillesse, a été introduite en 1948 et a été plusieurs fois révisée depuis. En plus des rentes pour personnes âgées, l’AVS assure des prestations aux veuves, aux veufs et aux orphelins. Le but de cette assurance est de pourvoir aux besoins élémentaires des personnes âgées et de celles qui n’ont plus de soutien suite au décès du conjoint ou des parents. L’AVS verse également des allocations pour impotents.

La rente AVS ordinaire se calcule d’après le revenu sur lequel les cotisations ont été versées et d’après le nombre d’années de cotisations. Les taux de cotisations s’élèvent depuis le 1.1.2020 à 8,7% du salaire brut (indépendants: jusqu’à 8,1% max. du salaire brut depuis 2020). Les contributions publiques représentent près d’un quart des recettes. Les fluctuations du bilan comptable sont équilibrées au moyen d’un fonds de compensation.

AVF, voir Partis

AVS, voir Assurance-vieillesse et survivants

Balance des paiements – La balance des paiements recense les échanges transfrontières de marchandises et de services, les flux transfrontières de revenus de facteurs (revenus du travail et de capitaux) et les mouvements de capitaux avec l'étranger pendant une période donnée. L'évolution et la structure de la balance des paiements renseignent sur les relations économiques d'un pays avec le reste du monde. Dans son Manuel de la balance des paiements, le Fonds monétaire international a établi les fondements méthodologiques de cette statistique. La balance des paiements est constituée de trois balances partielles, à savoir la balance des transactions courantes, le compte de capital et le compte financier. Dans la balance des paiements, la différence entre le total des inscriptions du côté des recettes (recettes de la balance des transactions courantes et du compte de capital, importations de capitaux) et le total des inscriptions du côté des dépenses (dépenses de la balance des transactions courantes et du compte de capital, exportations de capitaux) est appelée «Écart statistique». En principe, les deux totaux devraient être égaux, puisque toutes les transactions économiques avec l'étranger sont prises en compte selon un système d'enregistrement en partie double. Dans la pratique toutefois, l'équilibre n'est pas réalisé étant donné la multiplicité des transactions et des sources statistiques.

Banque centrale – Autorité monétaire d'une zone monétaire (pays ou union monétaire). La banque centrale dispose généralement du droit exclusif d'émettre des billets de banque (monopole d'émission des billets de banque) et conduit la politique monétaire pour sa zone monétaire. La Banque nationale suisse (BNS) est la banque centrale de la Suisse.

Bâtiment (non génie civil) – Un ouvrage classé sous le terme «bâtiment» (considéré en Suisse au sens large en tant que l'équivalent du terme allemand «Hochbau») est généralement un ouvrage en élévation, dont la plus grande partie se situe au-dessus du niveau du sol. Pour des raisons techniques, le genre «bâtiment» peut inclure des ouvrages souterrains si ces derniers sont utilisables de façon autonome, accessibles à l'homme et destinés à abriter des personnes, des animaux ou des biens.

Bâtiment – Un bâtiment est une construction immobilière durable couverte, bien ancrée dans le sol, pouvant accueillir des personnes et utilisée pour l'habitat, le travail, la formation, la culture, le sport ou pour toute autre activité humaine.

Dans le cas de maisons jumelées, en groupe ou en rangée, chaque construction ayant son propre accès depuis l'extérieur et séparée des autres par un mur porteur de séparation vertical allant du rez-de-chaussée au toit est également considérée comme un bâtiment.

Bâtiments d'habitation – Le terme bâtiments d'habitation désigne les bâtiments exclusivement à usage d'habitation et les bâtiments d'habitation avec usage annexe.

Bilan – Le bilan présente l'utilisation (actif) et l'origine (passif) du capital.

Billets de banque en circulation – Somme de tous les billets de banque émis par la banque centrale. Avec les avoirs en comptes de virement détenus par les banques commerciales suisses à la BNS, les billets de banque en circulation forment la monnaie centrale. Ils constituent des engagements de la banque centrale envers le public et figurent par conséquent au passif du bilan de cette dernière.

Biodiversité – La biodiversité, ou diversité biologique, englobe la diversité des espèces (animaux, plantes, champignons et bactéries), la diversité génétique des individus au sein d'une espèce et la diversité des écosystèmes dans lesquels vivent les espèces.

Capital propre – Dans le modèle SF, le capital propre correspond à la partie passive du bilan après déduction des capitaux de tiers.

Capitaux de tiers – Les capitaux de tiers se composent en général d'obligations de remboursement légalement exigibles.

Casier judiciaire – Condamnations d'adultes: Alors que toutes les condamnations pour crime ou délit font l'objet d'une inscription au casier judiciaire, ce n'est le cas des contraventions qu'à certaines conditions: jusqu'en 1960, toutes les contraventions passibles d'une amende de 50 francs ou plus faisaient l'objet d'une inscription; la limite a ensuite été portée à 100 francs de 1961 à 1973, puis à 200 francs à partir de 1974 et à 500 francs dès 1982. Depuis 1992, n'ont plus fait l'objet d'une inscription que les contraventions passibles des arrêts ainsi que celles passibles d'une amende supérieure à 500 francs et pour lesquelles un durcissement de la peine était prévu en cas de récidive. Depuis le 1^{er} janvier 2007, seules sont inscrites au casier judiciaire les amendes de plus de 5000 francs ou les travaux d'intérêt général de plus de 180 heures sanctionnant des infractions au CP, au CPM ou à toute autre loi fédérale. La règle concernant les cas de récidives reste inchangée.

Catégories de consommateurs (énergie) – Pour la consommation finale d'énergie, on distingue entre quatre secteurs de consommation: les ménages, l'industrie (y compris les arts et métiers), les services et les transports. À cela s'ajoute un poste «différence statistique», qui comprend notamment l'agriculture.

Cette répartition n'a cours que depuis 1999. Auparavant, les arts et métiers étaient réunis avec l'agriculture dans le secteur des services. La définition des ménages et des transports n'a pas changé.

Causes de décès – On considère comme cause de décès la maladie principalement responsable de la mort d'une personne; on l'indique conformément à la Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (10^e révision, valable depuis 1995; pour certaines causes de décès, les comparaisons avec les années antérieures à 1995 ne sont possibles que sous certaines réserves).

Charges – Une charge est une évaluation monétaire des biens ou des prestations de service utilisés ou consommés au cours d'une période comptable. Dans le modèle SFP sont par ailleurs pris en compte, outre les dépenses avec incidences financières, les amortissements économiques et planifiés. Dans le modèle SF viennent encore s'ajouter les réévaluations, les amortissements non planifiés ainsi que d'autres processus sans incidences financières.

Chemins de fer – Installations ferroviaires dédiées au transport public de personnes ou au transport de marchandises. Font exception les installations pour trains à crémaillère, les trams et les transports par câbles.

Chiffres d'affaires – Les chiffres d'affaires correspondent aux montants facturés pendant une période donnée pour la vente de produits ou de prestations. Ils comprennent les taxes et les impôts (mais pas la TVA), les charges (frais d'emballage, propres frais de transport, etc.). Les remises, ristournes et rabais accordés aux clients ainsi que la valeur des emballages rendus sont à déduire. Le chiffre d'affaires ne comprend pas la vente d'actifs fixes.

Chiffre d'affaires du commerce de détail – Produit des biens vendus et des services de réparation fournis aux ménages privés, aux prix du marché, TVA incluse, déduction faite des rabais, escomptes et autres réductions. Sont exclus les revenus de la loterie, les taxes (par ex. vignettes autoroutières), ou autres.

Chômage – La statistique publique suisse fait une distinction entre les deux notions «chômeurs inscrits» et «chômeurs au sens du BIT» (Bureau international du travail). Le terme de «chômeurs inscrits» est utilisé en relation avec la statistique du chômage du SECO (Secrétariat d'État à l'économie), tandis que l'on parle de «chômeurs au sens du BIT» dans la statistique de l'OFS.

Les chômeurs inscrits sont des personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, indifféremment du fait qu'elles touchent ou non une indemnité de chômage. Les chômeurs en fin de droits continuent de figurer dans la statistique s'ils restent inscrits auprès de l'office du travail. Ne font pas partie des chômeurs inscrits les personnes en gain intermédiaire et celles qui suivent un programme d'occupation ou de perfectionnement.

Les chômeurs au sens du BIT sont les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence,
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes
- et qui étaient disponibles pour travailler.

Selon cette définition, qui correspond aux normes internationales, le nombre des chômeurs au sens du BIT comprend également les chômeurs en fin de droit qui ne sont plus inscrits dans un office régional de placement mais qui cherchent activement du travail, de même que les femmes au foyer qui souhaitent reprendre une activité professionnelle ou les étudiants qui cherchent un emploi pour les vacances.

Finalement, la notion apparentée de demandeurs d'emploi inscrits regroupe toutes les personnes inscrites auprès d'un office régional de placement. Les demandeurs d'emploi inscrits sont constitués de deux groupes: les chômeurs et les demandeurs d'emploi non chômeurs. Ces derniers sont inscrits auprès des offices régionaux de placement, mais, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi. Il s'agit principalement de personnes en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion et de perfectionnement ou en gain intermédiaire.

Cinéma – Un cinéma est un établissement spécialement équipé dans lequel ont lieu des projections, privées ou publiques, de films. Un cinéma peut regrouper une ou plusieurs salles. Un complexe cinématographique est un établissement regroupant de deux à sept salles de cinéma sur un même site. Un multiplexe cinématographique est un établissement regroupant au moins huit salles de cinéma sur un même site.

Une salle de cinéma est un lieu de projection public de films, avec des fauteuils et un équipement de projection et audio. Chaque salle doit obligatoirement être enregistrée auprès de l'Office fédéral de la culture. Selon les cantons, une salle doit obtenir une autorisation administrative pour projeter des films.

CITE (ISCED en anglais) – Classification Internationale Type de l'Éducation. Schéma de classification du système d'enseignement, défini par l'UNESCO et utilisé sur le plan international.

Classe moyenne (groupe à revenus moyens) – La classe moyenne – ou groupe à revenus moyens – comprend toutes les personnes vivant dans un ménage qui dispose d'un revenu brut équivalent (voir Revenu équivalent) compris entre 70% et 150% du revenu brut équivalent médian de l'année d'observation en question.

Collectivité – Catégorie de payeurs des transports. Ensemble de personnes non impliquées dans un certain mode de transport (route, rail, air, eau) qui subissent des conséquences négatives liées à ce mode de transport.

Commerce extérieur – Le commerce extérieur recense les importations et les exportations de marchandises. Celles-ci sont ventilées selon différents groupes de marchandises et selon les pays. Depuis le 1^{er} janvier 2012, lors de l'importation, c'est le pays d'origine qui est déterminant pour la statistique du commerce extérieur (auparavant, c'était le pays de production). Le pays d'origine correspond au pays dans lequel la marchandise a été entièrement obtenue ou en majeure partie fabriquée. À l'exportation, c'est le pays de destination qui fait foi. Est désigné comme tel le pays dans lequel la marchandise a été exportée ou transformée.

L'ensemble des marchandises importées et exportées est classifié selon des nomenclatures. Il y a une classification selon l'emploi des marchandises et une classification selon la nature des marchandises. L'attribution des marchandises dans ces deux nomenclatures s'effectue sur la base du numéro de tarif des douanes. Il s'agit d'un code à huit chiffres utilisé pour la déclaration douanière des marchandises. Les six premiers chiffres correspondent au numéro du Système de désignation et de codification des marchandises élaboré par l'Organisation Mondiale des Douanes. Depuis 2019, le commerce extérieur est également analysé sous l'angle des secteurs économiques (NOGA). Pour y parvenir, deux domaines statistiques sont considérés: la statistique des entreprises et celle relative au commerce extérieur.

La valeur des importations et des exportations correspond à la valeur statistique. Il s'agit de la valeur franco frontière des marchandises en francs suisses. Les frais de transport, d'assurance et autres jusqu'à la frontière suisse sont inclus dans cette valeur, tandis que les rabais et escomptes en sont déduits. Les montants libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de vente des devises du jour précédant le dédouanement.

Le solde de la balance commerciale représente la différence de valeur entre les importations et les exportations. Lorsque la valeur des importations dépasse celle des exportations, la balance commerciale est considérée comme déficitaire ou passive. Dans le cas contraire, la balance est excédentaire ou active.

Compensations – Revenus de prestations et de livraisons fournies à des tiers par une unité d'administration publique; elles comprennent en outre les taxes d'exemption de l'obligation de servir, les revenus provenant d'amendes et des remboursements de la part du secteur privé.

Compte de financement – Le compte de financement sert à évaluer le besoin total de financement résultant de la différence entre les dépenses et les recettes. Il présente ainsi pour un exercice donné tous les processus de paiement découlant directement de l'exécution des tâches.

Condamnations – Ce terme recouvre tous les jugements prononcés par les tribunaux en vertu du code pénal, d'une autre loi pénale fédérale ou du code pénal militaire, et entraînant des sanctions (les acquittements ne sont pas pris en considération). Les statistiques ne tiennent compte que des jugements inscrits dans le casier judiciaire; les décisions postérieures au jugement telles que l'annulation d'un sursis pour une peine privative de liberté sont également prises en considération, mais ne sont pas comptées comme de nouvelles condamnations.

Conseil des États, voir Parlement

Conseil national, voir Parlement

Consommation brute d'énergie – Les statistiques nationales de l'énergie visent en premier lieu à mesurer la consommation totale d'énergie, pertes de transformation comprises, à l'intérieur des frontières nationales. Cette grandeur, appelée consommation brute, se compose de l'énergie primaire tirée du pays, des soldes du commerce extérieur des divers agents énergétiques et des variations de stocks. N'est pas prise en compte l'énergie «grise» échangée avec l'étranger, c'est-à-dire l'énergie ayant servi à fabriquer des biens d'importation ou d'exportation et qui est en quelque sorte «contenue» dans ces biens.

Consommation intérieure de matières premières (RMC) – RMC = Raw Material Consumption. La consommation intérieure de matières premières (RMC), ou empreinte matérielle, correspond à l'ensemble des matières premières extraites en Suisse ou à l'étranger pour satisfaire la demande finale en biens et services de la Suisse. La demande intérieure finale correspond à la somme des dépenses de consommation finale des ménages et des administrations publiques, de la formation brute de capital fixe et des variations de stock.

Consommation intermédiaire – Représente la valeur de tous les biens et services qui sont consommés au cours de la période pour produire d'autres biens et services. La consommation intermédiaire enregistre ainsi les inputs nécessaires au processus de production (électricité, loyers, etc.) à l'exclusion de l'usure des actifs fixes qui est enregistrée comme consommation en capital.

Contraventions, voir Infractions

Cours de change – Le cours de change exprime le rapport d'échange entre deux monnaies, soit le prix d'une monnaie en unités d'une autre monnaie. Si le prix d'une unité monétaire étrangère est exprimé en monnaie nationale, on parle de cotation à l'incertain (par exemple 0,91 CHF pour 1 USD); en revanche, si le prix d'une unité monétaire nationale est exprimé en monnaie étrangère, on parle de cotation au certain (par exemple 1,12 USD pour 1 CHF). La valeur extérieure d'une monnaie correspond au cours de change dans le système de cotation au certain. En Suisse, on utilise généralement le système de cotation à l'incertain. On parle de cours de change réel lorsque le cours de change est corrigé de l'évolution des prix dans les pays concernés. On parle de cours effectif lorsque l'on calcule le cours de change vis-à-vis d'un panier de monnaies étrangères.

Coût du travail – Le coût du travail correspond à l'ensemble des dépenses qui incombent à l'employeur pour l'emploi du personnel salarié. Il est composé des salaires et traitements, des cotisations sociales à la charge de l'employeur et d'autres frais (formation professionnelle, recrutement, etc.).

Coûts de construction – Ensemble des dépenses liées à la réalisation de l'ouvrage, englobant les travaux préparatoires, les frais de l'ouvrage proprement dit, toutes les installations fixes destinées à un usage spécifique de l'ouvrage, les aménagements extérieurs ainsi que tous les travaux de raccordement à l'intérieur des limites de la parcelle et tous les frais de construction annexes. N'entrent pas dans cette définition les coûts afférents à l'acquisition du terrain, les travaux de raccordement en dehors de la parcelle ainsi que les coûts pour l'équipement en objets mobiles.

Coûts d'environnement et de santé (des transports) – Coûts causés par le trafic dus à ses effets sur l'environnement et sur la santé de l'être humain (p. ex. pollution de l'air, nuisances sonores, changements climatiques, contamination des sols, fragmentation des écosystèmes ou des paysages).

Coûts totaux – Également appelés coûts économiques. Ils se composent des coûts des infrastructures de transport et des moyens de transport ainsi que des coûts d'accidents, d'environnement et de santé causés par les transports. Les coûts totaux peuvent être supportés par les usagers des transports eux-mêmes, par les pouvoirs publics ou par la collectivité.

Crimes – voir Infractions

Déchets urbains – Déchets des ménages et déchets comparables de l'artisanat et de l'industrie.

Degré secondaire II – Le degré secondaire II fait suite à l'école obligatoire et comporte deux voies, la formation professionnelle initiale et la formation générale. La première prépare à l'exercice d'un métier, alors que la seconde oriente vers des études de niveau tertiaire. La maturité professionnelle permet d'accéder aux hautes écoles spécialisées.

Degré tertiaire – Le degré tertiaire comprend deux types de formation principaux: la formation professionnelle supérieure et la formation en haute école. Pour accéder à la formation professionnelle supérieure, resp. aux examens fédéraux, il faut un titre (certificat) du degré secondaire II ainsi que le bénéfice de quelques années d'expérience dans l'exercice d'une profession. Pour accéder à une haute école, il faut, en principe, un certificat de maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée. Le domaine des hautes écoles comprend les universités cantonales, les écoles polytechniques fédérales, les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques. Depuis les années 2000, les études se déroulent selon le système de crédits (ECTS) pour les niveaux Bachelor et Master, en vertu de la Déclaration de Bologne.

Délits – voir Infractions

Dénonciations – Ce terme englobe l'ensemble des infractions enregistrées auprès de la Police selon une atteinte au Code pénal ou selon une disposition spécifique à d'autres lois accessoires importantes. Les informations enregistrées portent sur la nature des infractions et sur le lieu et le moment de leur commission. Sont également saisis des caractères démographiques et juridiques concernant les lésés et les prévenus, ainsi que, pour les délits de violence domestique, des informations sur la nature des rapports entre l'auteur et sa victime.

Dépenses – Une dépense est définie comme une utilisation du patrimoine financier (modèle SF) ou des valeurs du patrimoine financier (modèle SFP) dans le but de réaliser des tâches publiques. Elle nécessite une base légale et un crédit.

Dépenses culturelles des ménages privés – Dépenses des ménages privés en Suisse pour des contenus, services, biens et appareils dans le domaine de la culture. La source pour les dépenses culturelles des ménages privés est l'Enquête sur le budget des ménages (EBM). Les postes de l'EBM relevant de la culture ont été définis selon les recommandations d'Eurostat. Ils comprennent aussi les dépenses dans le domaine des médias.

Dépenses dans la construction – Ce sont les investissements dans la construction plus les dépenses totales consacrées aux travaux d'entretien publics.

Dépenses des consommateurs finaux d'énergie – Nos chiffres relatifs aux dépenses incluent les prélèvements fiscaux. Les déchets industriels, pour lesquels nous ne disposons pas de prix de gros ni de prix à la consommation, ne sont pas pris en compte.

Dépenses de transfert – Les dépenses de transfert comprennent les cotisations à l'AVS/AI et aux caisses de pension, les impôts, les primes d'assurance-maladie et d'autres assurances, les transferts à d'autres ménages, les dons et les autres transferts.

Dépenses du secteur des administrations publiques – Dans le modèle SFP, les dépenses du secteur des administrations publiques résultent de la somme des charges et des acquisitions nettes d'actifs non financiers.

Dépense nationale de protection de l'environnement – La dépense nationale de protection de l'environnement mesure l'effort financier des ménages, des entreprises et des administrations publiques (y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages – ISBLSM) pour la prévention, la réduction ou la suppression de la pollution ou de toute autre dégradation de l'environnement. Elle se compose d'une dépense courante et d'une dépense en capital. Les dépenses ayant un impact favorable sur l'environnement mais servant en premier lieu d'autres buts que sa protection sont exclues.

Dém., voir Partis

Dette – Les dettes selon la définition de Maastricht comprennent les espèces et apports, les titres de créance ainsi que les crédits du modèle SFP et sont évaluées à leur valeur nominale.

Devises – Créances portant sur des sommes d'argent libellées en monnaies étrangères et payables à l'étranger. Il s'agit notamment d'avoirs à vue et à terme ou de chèques libellés en monnaies étrangères.

Diffusion (journaux) – Nombre d'exemplaires d'un journal vendus ou distribués par édition. Les associations de la branche ont défini la méthode de relevé dans un accord.

Disparité – La disparité est définie comme une inégalité entre plusieurs éléments. Par disparités spatiales ou régionales on entend les différences entre des régions qui se traduisent par des conditions de vie ou des évolutions différentes.

Distance journalière – Distance moyenne parcourue par personne et par jour à l'intérieur du pays. Sauf indication contraire, les résultats se réfèrent à la population résidente permanente de la Suisse âgée de 6 ans et plus. Pour des raisons liées à la collecte des données (voir Mobilité du jour de référence), une partie des distances parcourues lors de voyages avec nuitées n'est pas prise en compte.

Droit pénal – L'essentiel de notre législation pénale est contenue dans le code pénal suisse (CP), qui traite de la plupart des crimes et délits. Au code pénal s'ajoutent plusieurs lois pénales fédérales: loi fédérale sur la circulation routière (LCR), loi fédérale sur les stupéfiants (LStup), loi fédérale sur les étrangers (LEtr/actuellement LEI, autrefois loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, LSEE). Enfin, il y a le code pénal militaire (CPM), auquel sont soumises les personnes qui accomplissent un service militaire. Les mineurs sont jugés selon le droit pénal des mineurs (DPMIn).

La révision, préparée depuis les années 1980, de la partie générale du code pénal est entrée en vigueur en 2007. Parallèlement, les règles d'inscription des condamnations au casier judiciaire ont été redéfinies. Ces changements font que seules les décisions relatives à des crimes et à des délits peuvent encore être considérées dans la présentation générale des condamnations de personnes adultes. Toutes les exploitations et toutes les séries chronologiques depuis 1984 ont en conséquence été adaptées. Les résultats actuels ne peuvent donc plus être comparés directement avec ceux publiés dans les annuaires précédents. Les séries chronologiques ventilées en fonction des crimes et

des délits mettent parfois en lumière de nouvelles tendances, de sorte que les descriptions de résultats ne correspondent plus nécessairement avec celles présentées ces dernières années. Les reculs marquants du nombre de condamnations observés dans les annuaires précédents s'expliquent notamment par des changements dans le mode d'inscription des condamnations au casier judiciaire (1961, 1974, 1982 et 1992) et à des changements dans la loi (infractions contre le patrimoine en 1995). La limitation aux condamnations pour crimes et délits permet d'assurer la comparabilité des nombres de cas au fil du temps.

Droit pénal des mineurs – Les dispositions concernant les enfants et les jeunes intégrées au code pénal en 1942 ont été regroupées pour former un droit pénal propre aux mineurs le 1^{er} janvier 2007. En même temps, l'âge de la majorité pénale a passé de 7 à 10 ans.

DS, voir Partis

Durée de séjour – Nombre de nuitées divisé par le nombre d'arrivées dans un hôtel ou un établissement de cure ou dans un établissement de la parahôtellerie.

Eau, navigation – Mode de transport qui, sauf indication contraire, englobe les transports publics de personnes sur les lacs et cours d'eau et les transports privés de marchandises sur le Rhin.

École obligatoire – L'école obligatoire se compose de huit ans d'école primaire (y compris les deux années d'école enfantine ou de cycle élémentaire) et de trois ans d'école secondaire I. C'est en principe à l'âge de quatre ans que l'enfant y fait son entrée.

Le degré secondaire I offre une formation générale de base et prépare à l'entrée dans le degré de formation suivant. Il est composé de trois modèles qui se distinguent quant aux exigences posées aux élèves: les filières aux exigences élémentaires, celles aux exigences étendues et celles sans distinction de niveau ou sans information sur le type de sélection des élèves.

e-commerce – Par commerce électronique ou e-commerce, on entend les transactions effectuées sur Internet ou sur d'autres réseaux informatiques (EDI, p. ex.). Les biens ou services sont commandés via de tels réseaux; les paiements et la livraison peuvent s'effectuer en ligne ou selon la voie traditionnelle. (nota bene: les commandes passées en envoyant un simple e-mail n'entrent pas dans la catégorie du e-commerce).

Économie culturelle – La définition de l'économie culturelle utilisée ici s'appuie sur les recommandations d'Eurostat, telles qu'elles ont été fixées en 2012. Elle part d'une acception traditionnelle de la culture, mais élargie à des secteurs d'activité dans lesquels la créativité joue un rôle majeur, comme l'architecture, l'industrie des jeux vidéo, l'artisanat d'art ou la publicité. Par opposition à la perspective plus large de l'économie créative, qui inclut également l'informatique et les logiciels en général, ainsi que le marketing, l'attention se porte ici sur la culture au sens plus strict du terme.

Dans la perspective des entreprises, le secteur culturel comprend 36 codes NACE (Nomenclature statistique des activités économiques) à quatre chiffres, compatibles à ce niveau avec la NOGA suisse (Nomenclature générale des activités économiques).

Dans la perspective des personnes, 35 codes à quatre chiffres de l'ISCO (International Standard Classification of Occupations) correspondant à des occupations (ou professions) culturelles ont été définis. Les «travailleurs culturels» au sens plus large englobent trois combinaisons:

- personnes exerçant une profession culturelle dans le secteur culturel (p. ex. musicien d'orchestre),
- personnes exerçant une profession culturelle, mais en dehors du secteur culturel (p. ex. photographe dans une entreprise chimique),
- personnes exerçant une profession non culturelle dans le secteur culturel (p. ex. comptable dans un théâtre).

Lors du calcul de la valeur ajoutée du secteur culturel, seul le secteur marchand (business sector) est considéré, à savoir les acteurs économiques dont la finalité est le profit et qui mettent en œuvre des stratégies pour augmenter leur rentabilité. Contrairement au produit intérieur brut (PIB), le secteur marchand exclut la valeur ajoutée de l'administration publique et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Économie nationale – Regroupe toutes les unités résidentes sur le territoire économique.

Émissions – Rejets dans l'environnement de polluants, de rayonnements et de bruit d'origine naturelle ou anthropique.

Emplois (places occupées) – Les emplois désignent des places de travail occupées. Tout en recouvrant en grande partie la même notion, les «emplois» et les «personnes actives occupées» ne coïncident pas, dans la mesure où une personne peut occuper plusieurs emplois. On parle dans ce cas d'activité principale et d'activité secondaire.

La statistique de l'emploi (BESTA) et la statistique structurelle des entreprises (STATENT) renseignent sur les emplois soumis à une cotisation AVS obligatoire (salariés et indépendants dont le revenu annuel minimum se monte à 2300 francs par an). La durée de travail minimale qui est déterminante est donc différente de celle qui est retenue dans la statistique de la population active occupée (SPA0; une heure par semaine). Contrairement à cette dernière, la BESTA et la STATENT ne prennent en outre pas en considération certaines catégories d'emplois atypiques, telles que les personnes qui ne travaillent pas dans des entreprises (employés de ménages privés, travailleurs à domicile, collaborateurs familiaux, etc.).

Énergie finale – C'est la quantité d'énergie secondaire qui est livrée au consommateur (final). Elle constitue le dernier maillon du marché de l'énergie et peut donc être quantifiée de manière relativement précise. Les agents énergétiques que le consommateur peut stocker posent quelques problèmes d'évaluation, car il peut s'écouler un temps assez long entre le moment de la livraison et celui de la consommation finale effective. Pour l'élément le plus important, le mazout, la consommation dans les secteurs ménages, services et industrie est évaluée trimestriellement en raison d'enquêtes partielles et de modèles sectoriels. Pour les secteurs industrie et services, on dispose de données annuelles recueillies par le biais d'une enquête auprès d'un échantillon de 12 000 établissements.

Énergie primaire – Source d'énergie non encore transformée en énergie secondaire, p. ex. la force hydraulique, le charbon, le pétrole brut, le gaz naturel, le bois, mais aussi les ordures ménagères et les déchets industriels. La chaleur produite dans les réacteurs nucléaires est également considérée comme une énergie primaire.

Énergie secondaire – Énergie obtenue par transformation de l'énergie primaire (raffinage, production thermique d'électricité, turbinage, etc.). Exemples: l'électricité, le chauffage à distance, le mazout, l'essence. La transformation de l'énergie primaire en énergie secondaire engendre toujours des pertes.

Énergie (unités de mesure) – La consommation d'énergie est généralement donnée en térajoules (TJ) (1 TJ = 0,2778 GWh = 0,2778 × 106 kWh). On utilise pour les différents agents énergétiques la clé de conversion suivante:

Produits pétroliers:

Pétrole brut	0,0432 TJ/t
Huile extra-légère	0,0429 TJ/t
Huile lourde	0,0412 TJ/t
Coke de pétrole	0,0318 TJ/t
Gaz liquides, autres	0,0460 TJ/t
Essence	0,0426 TJ/t
Carburant diesel	0,0430 TJ/t
Carburant d'aviation	0,0432 TJ/t

Biocarburants (pouvoir énergétique inférieur):

Biodiesel	9,07 kWh/l
Bioéthanol	5,85 kWh/l
Huile végétale (huile de colza pure)	9,61 kWh/l

Gaz naturel:

Pouvoir calorifique supérieur	0,0403 TJ/1000 m ³
Pouvoir énergétique inférieur	0,0363 TJ/1000 m ³

Charbon:

Houille	0,0255 TJ/t
Lignite	0,0236 TJ/t

Bois:

Bûches, séchées à l'air	0,0150 TJ/t
Bois déchiqueté	0,0116 TJ/t
Charbon de bois	0,0283 TJ/t
Pellets	0,0180 TJ/t

Déchets:

Usines d'incinération des ordures	0,0119 TJ/t
-----------------------------------	-------------

Énergies renouvelables – Énergies produites de manière continue ou cyclique par la nature, pouvant être soit transformées en énergie utilisable, soit utilisées directement comme énergie finale. Les énergies renouvelables comprennent d'une part des sources d'énergie traditionnelles (hydraulique et bois), d'autre part des sources d'énergies nouvelles (vent, soleil, biocarburants, biogaz, chaleur de l'environnement).

Entreprise (unité institutionnelle) – Plus petite unité juridiquement indépendante. Une unité institutionnelle peut être constituée d'un ou plusieurs établissements. La principale forme d'unité institutionnelle est l'entreprise marchande. Parmi les unités institutionnelles, on trouve encore les institutions sans but lucratif au service des ménages et (pour l'administration publique) les unités d'administration. Dans la statistique structurelle des entreprises (STATENT), une unité est saisie, d'un point de vue statistique, à

partir du moment où elle paie des cotisations AVS à titre propre ou pour les emplois qui lui sont associés. Par conséquent, la STATENT considère comme unité productive («entreprise») tout acteur économique (personnes physique ou morale) qui verse des salaires supérieurs au seuil de revenu soumis à l'AVS de 2300 francs par an.

Entreprises à forte croissance – Les entreprises à forte croissance se définissent comme des unités ayant au moins dix emplois au début de la période d'observation et dont la croissance moyenne annualisée du nombre d'emplois dépasse 10% par an pendant une période de trois ans.

Épargne – L'épargne est obtenue de manière indirecte en additionnant tous les revenus (revenus brut et sporadique) d'un ménage auxquels toutes les dépenses (dépenses de consommation et de transfert) sont soustraites. Les dépôts sur un compte épargne, les paiements pour le 3^e pilier, les achats d'actions et d'obligations, les investissements, les amortissements, etc. ne sont pas comptés dans les dépenses, ces éléments font donc partie de l'épargne des ménages.

Épargne (comptabilité nationale) – Solde du compte d'utilisation du revenu disponible; mesure la partie du revenu disponible qui n'est pas affectée à des opérations de consommation finale.

EPT, voir Équivalents plein temps

Équivalents CO₂ – Les émissions de gaz à effet de serre autres que le CO₂ (CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆) sont convertis en équivalents CO₂ en fonction de leur potentiel de réchauffement global (PRG) pour assurer une meilleure comparabilité. Un kilogramme de CH₄ correspond à 25 kg de CO₂ et 1 kg de N₂O équivaut à 298 kg de CO₂.

Équivalents plein temps (EPT) – L'emploi en EPT résulte de la conversion du volume de travail (mesuré en taux d'occupation ou en heures de travail) en emplois à plein temps. Un EPT correspond à un taux d'occupation de 100% (un temps partiel de 50% correspond par conséquent à un équivalent plein temps de 0,5).

Espérance de vie – Nombre moyen d'années (restantes) à vivre, compte tenu des taux actuels de mortalité pour l'âge considéré.

Espérance de vie à la naissance – Durée moyenne de vie d'un nouveau-né qui serait soumis à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée.

Établissement – Unité locale, délimitée géographiquement, faisant partie d'une unité institutionnelle et dans laquelle s'exerce une activité économique.

Établissement de cure – Maisons de cure médicalisées, cliniques thérapeutiques, cliniques d'altitude, cliniques pour rhumatisants, établissements thermaux.

Établissement de privation de liberté – Par établissements de privation de liberté, on entend tous les établissements destinés à l'exécution de peines et de mesures ainsi qu'à des formes de détention telles que la garde à vue, la détention de sûreté, la

détention préventive, et les mesures de contrainte selon la LEI. En Suisse, l'exécution des peines relève de la compétence des cantons.

Excédent d'exploitation – Solde du compte d'exploitation. Il indique les revenus de la propriété et de l'entreprise engendrés par le processus de production et qui sont à la disposition de l'unité productrice.

Exploitation agricole – Par exploitation on entend une entreprise agricole qui se consacre à la production végétale ou à l'élevage d'animaux ou aux deux activités à la fois pendant toute l'année et qui satisfait au moins à l'un des critères suivants:

- 1 hectare de surface agricole utile,
- 30 ares de cultures spéciales (p. ex. vigne, cultures fruitières, petits fruits, légumes),
- 10 ares de cultures protégées (serres, tunnels),
- 8 (places pour) truies,
- 80 (places pour) porcs à l'engrais,
- 300 unités de volaille.

Famille – Dans la statistique des ménages, la famille se restreint au noyau familial co-résident. Lorsque les sources le permettent, on fait également appel à des définitions plus larges de la notion de famille, qui ne se restreignent pas aux relations au premier degré à l'intérieur d'un ménage, mais recouvrent par exemple aussi les relations entre des adultes et leurs parents âgés qui ne vivent pas sous le même toit.

Fermetures d'entreprises – Une fermeture d'entreprise correspond à la dissolution d'une combinaison de facteurs de production – avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans cet événement. Les entreprises disparues à la suite d'une fusion, d'une reprise, d'une scission ou d'une restructuration d'entreprises préexistantes ne sont donc pas considérées.

Film – Un film dans le sens de la statistique du film et du cinéma est une œuvre audiovisuelle produite pour la projection en salle de cinéma ou sortie en salle de cinéma indépendamment de savoir si la sortie en salle a été prévue ou pas, ou proposée contre paiement en Video-on-Demand (VoD). Ces films peuvent aussi être montrés à la télévision linéaire, être vendus sur des supports physiques (DVD, Blu-ray, etc.) ou être offerts gratuitement (financé légalement par la publicité, ou illégalement) sur Internet, mais actuellement l'OFS ne relève pas de données sur ces canaux d'exploitation. Un film peut être défini par un certain nombre d'attributs comme p. ex. le titre, le réalisateur, le producteur, les acteurs, etc. Le contenu alternatif dans les cinémas, comme la diffusion d'opéras ou d'événements sportifs, n'est pas pris en compte.

Un film de première vision est un film dont la sortie sur les écrans a eu lieu dans l'année en cours. Un film de reprise est défini de façon complémentaire aux premières visions comme un film dont la projection en salles a commencé l'année d'avant et a continué ou – au sens plus classique d'une reprise – comme un film qui, après une interruption, a à nouveau été intégré dans la programmation d'une salle. L'ensemble des films exploités sur une année comprend les films de première vision et les films de reprise. Un film de moins de 60 minutes est un court-métrage. Dès 60 minutes, on parle de long-métrage.

Financement public de la culture – Total des dépenses consolidées des communes, des cantons et de la Confédération pour les domaines culturels suivants (après déduction des transferts en provenance d'un autre niveau administratif): bibliothèques et littérature, musées et arts plastiques, musique et théâtre, encouragement général de la culture, conservation des monuments historiques et protection du patrimoine, film et cinéma, mass media ainsi que recherche et développement dans la culture et les médias.

Force des partis – Part des suffrages obtenus par un parti sur l'ensemble des suffrages valables exprimés. Cette formule permet de calculer la force des partis à l'intérieur d'une circonscription électorale (canton), mais non la force des partis au plan national ni la structure de leur implantation cantonale. Pour obtenir ces deux dernières informations, on ne peut pas se baser sur la somme des voix, car le nombre de voix que les électeurs peuvent attribuer varie d'un canton à l'autre en raison du fait que les cantons ne disposent pas du même nombre de sièges au Conseil national. Il faut donc convertir les suffrages exprimés sur le plan cantonal en une valeur comparable sur le plan suisse, à savoir un nombre d'électeurs fictifs.

Le nombre d'électeurs fictifs s'obtient, pour le dire simplement, en divisant le nombre de voix obtenues par chaque parti par le nombre de sièges dont la circonscription électorale (canton) dispose.

Formation brute de capital – Agrégat regroupant la formation brute de capital fixe, la variation des stocks et les acquisitions moins les cessions d'objets de valeur.

Génie civil – Un ouvrage de «génie civil» (en tant que l'équivalent du terme allemand «Tiefbau») est généralement un ouvrage souterrain dont une petite partie seulement se situe au-dessus du niveau du sol. Malgré leurs caractéristiques techniques qui les cantonnent en surface, les ouvrages en élévation qui ne peuvent pas être utilisés de façon autonome et qui ne sont pas destinés à abriter des personnes, des animaux ou des biens sont classés avec les ouvrages de génie civil.

Groupe d'entreprises – On parle de groupe d'entreprises lorsqu'une entreprise en contrôle une ou plusieurs autres (filiales). L'unité de contrôle ultime (tête du groupe) est celle qui n'est pas elle-même contrôlée par une autre unité. Elle décide des orientations stratégiques et économiques du groupe et détient – directement ou indirectement – la majorité des droits de vote dans les entreprises du groupe. Un groupe d'entreprises peut être multinational (au moins une unité à l'étranger) ou purement domestique (tous les membres du groupe sont établis en Suisse).

Groupe d'entreprises multinational étranger – On considère qu'il existe un groupe d'entreprises multinational étranger (ou une multinationale étrangère) lorsqu'une ou plusieurs entreprises situées en Suisse sont contrôlées par une unité résidant à l'étranger. Dans ce cas, ces entreprises sont dénommées filiales étrangères.

Hébergements collectifs – Sont considérés comme hébergements collectifs: d'une part des établissements louant des lits dans des chambres collectives, qui se caractérisent par la possibilité de louer une place individuelle dans une chambre et non

pas la totalité d'une chambre (cabanes de montagne, refuges, auberges avec dortoirs, etc.); d'autre part, ce type d'hébergement inclut également les locaux loués comme un tout, destinés à accueillir des groupes (maisons de groupes ou de colonies de vacances, etc.).

Hôtels – Hôtels, motels, pensions, auberges avec possibilité d'hébergement.

Immissions – Les pollutions atmosphériques, le bruit, les vibrations et le rayonnement constituent des immissions là où ils déploient leurs effets.

Indices des commandes – Les indices des entrées de commandes et des commandes en portefeuille sont des indicateurs annonciateurs de l'évolution conjoncturelle. Ils sont définis comme des commandes faisant naître une production. C'est la raison pour laquelle la production et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau ne sont pas prises en compte dans le calcul de ces indices.

Indice des salaires – L'indice suisse des salaires (ISS) est un indicateur annuel de l'évolution nominale et réelle des salaires en Suisse. Il est établi sur la base des salaires bruts mensuels, y compris les allocations de renchérissement et le 13^e salaire.

L'ISS (indice de type Laspeyres) mesure l'évolution du salaire qui reflète uniquement le prix du travail. Pour ce faire, le calcul de l'ISS va, en partie, éliminer l'impact des évolutions de salaires induites par l'évolution de la structure des personnes salariées. L'indice des salaires réels est obtenu en déflatant l'indice des salaires nominaux avec l'indice des prix à la consommation en moyenne annuelle qui mesure l'inflation.

Indice des prix et indice du coût de la vie – L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) n'est pas un indice du coût de la vie, même si, dans le langage courant, cette expression lui est souvent apparentée. Comme dans la plupart des pays, l'IPC est davantage un indice «pur» des prix (indice de Laspeyres), reposant sur une sélection fixe de biens et services représentatifs de la consommation d'un ménage moyen. Un «véritable» indice du coût de la vie devrait plutôt mesurer l'évolution de la dépense minimale nécessaire au maintien de son niveau d'utilité (niveau de satisfaction), sans que le panier de biens consommés reste nécessairement fixe. Un «véritable» indice du coût de la vie ne devrait, en outre, pas se limiter aux seuls biens de consommation et services, mais considérer un éventail plus large de positions budgétaires, comprenant par exemple les impôts directs et les cotisations d'assurances sociales.

Inflation – L'inflation désigne une augmentation générale et continue des prix ou, de manière équivalente, une diminution persistante de la valeur de la monnaie. Il existe plusieurs façons de mesurer l'inflation. Généralement, elle est mesurée par l'augmentation, exprimée en pour-cent, de la valeur moyenne de l'indice des prix à la consommation au cours d'une année.

Infractions – Les infractions sont des actes punissables. Le droit pénal distingue trois catégories d'infractions en fonction de la gravité de l'acte (et par conséquent de la peine): les crimes, les délits et les contraventions (dans l'ordre de gravité décroissant).

Initiative – voir Votations populaires

Internet haut débit (connexion large bande) – Il n'existe pas de définition uniforme; généralement on considère comme large bande un débit de transmission supérieur à 256 Kbit/s. Les technologies «large bande» les plus répandues sont l'ADSL et le câble-modem (CATV). Les autres techniques de connexion à haut débit comprennent les connexions Internet par satellite, par fibre optique, par le réseau électrique (PLC: Powerline Communications), les LAN (Local Area Network) Ethernet et les services hertziens (WiMAX, UMTS). En Suisse toutes les connexions Internet fixes entrent dans cette définition du haut débit, le débit minimum du service universel étant fixé à 300 Kbit/s depuis 2017.

Investissements de l'année sous revue – Part des coûts de construction correspondant aux travaux réalisés durant l'année. Ne sont considérés que les projets dont le chantier est en cours ou est mené à terme durant l'année.

Journaux mis en vente – Journaux payants contenant des informations d'intérêt général, destinés au grand public et paraissant au moins une fois par semaine.

Jugements pénaux de mineurs – Il s'agit de décisions prononcées sur la base du code pénal et de certaines lois fédérales annexes par le juge ou par le tribunal des mineurs (y compris l'exemption de peine ou, selon l'ancien droit, l'ajournement des sanctions et la renonciation à toute peine).

Langue(s) principale(s) – Langue indiquée comme étant celle dans laquelle les personnes interrogées pensent et celle qu'elles savent le mieux. Depuis la mise en place du Relevé structurel en 2010, les personnes interrogées peuvent mentionner plusieurs langues principales, un maximum de trois étant pris en compte.

Le Centre, voir Partis

Lega, voir Partis

Libor, London Interbank Offered Rate – Taux d'intérêt moyen qu'une banque devrait verser pour des crédits non couverts pour une durée et une monnaie définies. Chaque jour bancaire ouvrable, peu avant 11 h 00 (GMT), les banques concernées communiquent un taux d'intérêt à ICE Benchmark Administration, institution responsable du Libor. Les quarts inférieur et supérieur des taux d'intérêt communiqués ne sont pas pris en compte. La moyenne des taux restants constitue le Libor pour le jour concerné. La BNS a utilisé le Libor à trois mois pour le franc comme taux de référence jusqu'au 13 juin 2019. Dans le contexte des efforts de réforme déployés au niveau mondial pour les taux d'intérêt de référence, l'autorité britannique de surveillance des marchés financiers a annoncé en juillet 2017 qu'elle ne soutiendra plus le Libor après 2021. En Suisse, le Groupe de travail national sur les taux d'intérêt de référence a recommandé d'utiliser le SARON à la place du Libor pour le franc. Depuis le 13 juin 2019,

la BNS concentre son attention sur le SARON lorsqu'elle vise à maintenir les taux d'intérêt à court terme du marché monétaire en francs à un niveau proche de celui de son taux directeur.

Liste rouge – Liste d'espèces animales ou végétales menacées. Les espèces sont réparties en plusieurs catégories en fonction de la menace plus ou moins grande qui pèse sur elles.

Lits disponibles – Nombre de lits dans les établissements hôteliers ouverts, en moyenne de la période considérée.

Logement – Par logement on entend l'ensemble des pièces qui constituent une unité de construction, qui sont propres à un usage d'habitation et qui ont un accès autonome depuis l'extérieur ou depuis un espace commun à plusieurs logements à l'intérieur du bâtiment (cage d'escaliers). Au sens de la statistique, un logement dispose d'un équipement de cuisine (cuisine ou cuisinette) ou au minimum des installations techniques nécessaires à l'agencement d'une cuisine.

Une maison individuelle comporte un seul logement; les maisons individuelles avec un ou plusieurs petits logements supplémentaires sont saisies comme maisons à plusieurs logements.

Sont dénombrés tous les logements, qu'ils soient destinés à des ménages privés ou des ménages collectifs.

Logements vacants – À la différence du relevé des bâtiments et des logements, le dénombrement des logements vacants ne porte que sur les logements destinés à la location permanente ou à la vente, c'est-à-dire ceux qui sont effectivement mis sur le marché. Les logements sont recensés qu'ils soient meublés ou non, pourvu qu'ils soient habitables. Les résidences secondaires et les logements de vacances sont considérés comme des logements vacants pour autant qu'ils soient destinés à une location durable (trois mois minimum) ou à la vente. Sont également pris en considération les maisons individuelles inoccupées et destinées à la location ou à la vente.

On entend par taux de logements vacants le pourcentage de logements vacants (au 1^{er} juin) par rapport au nombre total de logements de l'année précédente, tiré de la statistique des bâtiments et des logements (StatBL) basée sur les registres.

Maisons et appartements de vacances – Sont considérés comme logements de vacances exploités commercialement, les logements qui sont proposés pour un usage touristique (hébergement de courte durée) par l'entremise d'une organisation de promotion ou location (p. ex. office du tourisme, plateforme de réservations) et contre rémunération. Exemples: hébergements dans des maisons ou appartements de vacances, chalets, etc.

Marché des capitaux – Marché sur lequel sont effectuées les opérations destinées à lever et à placer des fonds à moyen et à long terme. Il complète le marché monétaire, qui permet de lever des fonds à court terme. En règle générale, les fonds à moyen terme ont une durée d'un à quatre ans, et les fonds à long terme, de cinq ans ou davantage. Il convient de distinguer le marché des actions, pour les fonds propres, et le marché des obligations ou des emprunts, pour les fonds de tiers, sur lequel les obligations sont émises et négociées.

Marché monétaire – Marché servant à la collecte et au placement de fonds à court terme, c'est-à-dire dont la durée n'excède pas un an (pour les placements à plus long terme, voir marché des capitaux). Des prêts sans couverture sont accordés sur le marché monétaire non gagé, tandis que des prêts avec couverture le sont sur le marché monétaire gagé (par exemple au moyen de pensions de titres). La BNS met en œuvre sa politique monétaire en influant sur le niveau des taux d'intérêt sur le marché monétaire. Les banques recourent au marché monétaire pour la redistribution et la gestion des liquidités. Les banques commerciales effectuent entre elles des opérations à court terme sur le marché monétaire interbancaire.

Ménage – Les membres d'un ménage partagent le même logement, mettent ensemble l'intégralité ou une partie de leurs revenus ou de leur fortune et consomment en commun certains biens et services, notamment les denrées alimentaires.

Ménage privé – Personne vivant seule ou groupe de personnes vivant dans le même logement. On distingue les ménages familiaux et les ménages non familiaux. Un ménage familial est un ménage privé comprenant au moins un noyau familial. Un ménage familial peut aussi comprendre d'autres personnes que celles faisant partie du ou des noyau(x) familial/familiaux.

MCR, voir Partis

Mesures – L'une des deux formes de sanction. Des mesures de traitement ambulatoire ou d'hospitalisation peuvent être ordonnées si le délinquant souffre de certains troubles de la personnalité (p. ex. en cas de troubles psychiques, d'alcoolisme, de toxicomanie).

Métaux lourds – Nom générique des métaux d'une densité supérieure à 4,5 g/cm³ (fer, zinc, cuivre, manganèse, chrome, cadmium, plomb, mercure, p. ex.). Tous ces éléments se trouvent naturellement dans le sol, le plus souvent en très faibles concentrations. Ils parviennent en outre dans l'environnement par l'intermédiaire des déchets, des gaz d'échappement et des eaux usées. Comme ils ne se décomposent pas, ils s'accumulent, peuvent parvenir dans la chaîne alimentaire et intoxiquer les êtres humains, les animaux et les plantes.

Migrations – Est considéré comme migration tout changement de domicile principal. On fait une distinction entre les migrations internationales (entre la Suisse et l'étranger) et les migrations internes (à l'intérieur de la Suisse). Les déménagements effectués dans une même commune ne sont pas pris en compte dans la statistique des mouvements migratoires. Les navettes quotidiennes des frontaliers sont considérées comme des flux internationaux de navetteurs et non comme des mouvements migratoires.

Mobilité douce – Déplacement à pied ou à vélo. Les vélos électriques lents (ne nécessitant pas de plaque d'immatriculation jaune) font aussi partie de la mobilité douce, tandis que les vélos électriques rapides (avec plaque d'immatriculation) en font uniquement partie dans le cas des distances journalières par personne.

Modes de transport – Infrastructures sur lesquelles ou milieu grâce auxquels les moyens de transport se déplacent (p. ex. route, rail, air, pipeline). Les modes de transport sont utilisés pour grouper les différents moyens de transport.

Monument historique – Sont définis comme monuments historiques les bâtiments et les ouvrages fixes (à l'exclusion des objets mobiles comme les meubles et les artefacts par exemple). Les installations et complexes composés de plusieurs éléments ne sont pas considérés comme un tout, mais sont subdivisés en autant d'objets individuels. Bon nombre de constructions entrent en ligne de compte comme objets individuels, tels que les bâtiments d'habitation, les édifices sacrés, les ouvrages industriels, les bâtiments agricoles, les ponts, les statues, etc. Les objets qui ne sont pas recensés en tant qu'ouvrages individuels, mais qui sont protégés seulement au sens de la protection des sites construits, n'entrent pas dans la catégorie des monuments historiques.

Objets recensés et protégés: sont considérés comme recensés les monuments historiques (objets individuels) répertoriés (listes, inventaires, etc.) par les autorités leur reconnaissant ainsi une valeur particulière. Sont considérés comme protégés les objets qui bénéficient d'une protection liant les propriétaires (c'est-à-dire qui engage ces derniers juridiquement) sur la base d'un règlement général (loi, plan d'affectation, etc.), d'une décision, d'une inscription au registre foncier ou d'un contrat.

Monuments historiques d'importance nationale: les monuments d'importance nationale sont des objets individuels protégés au niveau cantonal et inscrits comme objets A dans l'inventaire PBC. N'entrent pas dans cette catégorie les objets réputés d'importance nationale par suite d'un subventionnement, d'une expertise ou d'une classification effectuée par d'autres services fédéraux. Certains cantons connaissent des classifications propres; des objets individuels qui sont classés d'importance nationale seulement dans un système cantonal ne sont pas inclus dans cette catégorie.

Mortalité infantile – Nombre de décès pendant la première année de vie par rapport au nombre de naissances vivantes.

Mortinaissance – Un enfant est désigné en tant que mort-né s'il ne manifeste aucun signe de vie à la naissance et si son poids est d'au moins 500 grammes ou si la gestation a duré au moins 22 semaines entières (24 semaines jusqu'au 31.12.2004).

Mouvements / effectifs des détenus – Par mouvements des détenus, on entend l'ensemble des incarcérations et des libérations. Les effectifs sont déterminés sous forme de moyenne annuelle ou à un moment précis de l'année (jour de référence).

Musée – Selon le Conseil international des musées (ICOM), un musée est «une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation» (Statuts de l'ICOM, art. 3, section 1). Différentes institutions possédant un caractère muséal ne sont pas incluses dans l'enquête, comme les lieux d'exposition qui n'ont pas de collection, les collections sans

espace d'exposition, les zoos et les jardins botaniques, ainsi que les archives et bibliothèques exposant une partie de leur fonds dans leur foyer par exemple.

Naissance vivante – Par naissance vivante, on entend la naissance d'un enfant dont on a constaté la viabilité sur la base de deux critères que sont la respiration et le battement du cœur.

Nomenclatures de l'IPC – Depuis la révision de 1993 et jusqu'au nouvel indice de mai 2000, l'indice des prix à la consommation reprenait la nomenclature SNA (System of national accounts) qui partageait la consommation privée en huit groupes principaux. La nomenclature COICOP (Classification of individual consumption by purpose), introduite depuis lors, partage désormais la consommation en douze groupes principaux. L'indice des prix à la production et à l'importation utilise comme classification de base la NOGA ou Nomenclature générale des activités économiques, introduite par l'Office fédéral de la statistique en 2008. Cependant, la NOGA n'est pas utilisée comme classification des branches économiques, mais comme celle des produits. Elle est identique dans les quatre premiers niveaux à la classification correspondante de l'UE (NACE, Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne).

Plusieurs classifications des agrégats du produit intérieur brut (approche par la dépense) sont utilisées dans les parités de pouvoir d'achat: la COICOP, la COPNI (Classification of purposes of non-profit institutions serving households), la COFOG 98 (Classification of the functions of government) et la CPA 96 (Classification of products by activity).

Nouvelles entreprises – Les nouvelles entreprises correspondent aux entreprises véritablement nouvelles, créées «ex nihilo», et exerçant une activité économique marchande. Une naissance d'entreprise consiste dans la création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production – avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est impliquée dans cet événement. Les entreprises issues d'une fusion, d'une reprise, d'une scission ou d'une restructuration d'entreprises préexistantes ne sont donc pas considérées.

Noyau familial – Un noyau familial est constitué, au minimum, a) d'un couple (marié ou en partenariat fédéral ou non, hétérosexuel ou homosexuel), avec ou sans enfant(s), ou b) d'un parent seul avec au moins un enfant.

Nuitées – Nombre de nuits passées par les hôtes (enfants compris) dans un hôtel ou un établissement de cure ou dans un établissement de la parahôtellerie.

Nuitées-chambres – Nombre de chambres occupées, recensées mensuellement dans les établissements.

NUTS (Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques) – La Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS) a été élaborée en 1981 par Eurostat. Elle a pour but d'uniformiser le découpage des unités régionales utilisées pour les statistiques régionales de l'Union européenne, afin d'améliorer la comparabilité de celles-ci.

Les niveaux NUTS sont définis comme suit dans le règlement y relatif de l'UE:

- NUTS 1: grandes régions socioéconomiques;
- NUTS 2: régions de base pour l'application des politiques régionales;
- NUTS 3: petites régions pour des diagnostics particuliers

Les grandes régions et les cantons de Suisse sont compatibles avec cette structure géographique; ils correspondent respectivement aux niveaux NUTS 2 et NUTS 3 définis par l'Union européenne. L'échelon national de la Suisse correspond au niveau NUTS 0 et NUTS 1.

Paiements directs – Contributions versées par l'État aux exploitations agricoles à titre d'indemnité pour leurs prestations écologiques et d'intérêt général.

Panier-type et pondérations – Le panier-type et les pondérations constituant les différents indices de prix sont établis à partir de diverses sources. Pour l'indice des prix à la consommation, la principale source est l'enquête sur le budget des ménages. Les pondérations de l'indice des prix à la production sont établies à partir de la valeur de la production brute des différents biens, ou à partir du chiffre d'affaires (généralement plus facilement disponible) si on néglige les changements de stocks et les biens d'équipements fabriqués pour les besoins de l'entreprise. Pour l'indice des prix à l'importation, c'est la statistique du commerce extérieur qui permet de calculer les pondérations. Les dépenses par groupe de produits du produit intérieur brut de chaque pays forment la base de pondération des parités de pouvoir d'achat.

Parahôtellerie, voir Hébergements collectifs, maisons et appartements de vacances, terrains de camping

Parité de pouvoir d'achat – Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des rapports de prix. Elles montrent combien d'unités monétaires d'un pays sont nécessaires pour obtenir une quantité donnée de biens et services, par rapport à un autre pays ou à un groupe de pays de référence. Leur calcul repose sur les prix relevés dans les différents pays pour un panier commun de biens et de services représentatifs. La classification et la méthodologie utilisées sont celles du SEC 2010 (Système européen des comptes nationaux).

Eurostat utilise la méthode Ètetö-Köves-Szulc (EKS), qui consiste à calculer d'abord la PPA de chaque groupe de produits puis à agréger les résultats au niveau du produit intérieur brut et de ses sous-groupes.

Les PPA ont été conçues pour permettre des comparaisons internationales au niveau des grands agrégats économiques à un moment donné dans le temps. Elles se prêtent moins bien aux comparaisons intertemporelles et à la conversion des prix individuels.

Les PPA sont un indicateur plus adapté que les taux de change à la comparaison internationale du produit intérieur brut réel et du pouvoir d'achat de la monnaie ou des revenus. Elles servent principalement à des analyses économiques d'organisations internationales, à la détermination du niveau relatif des prix entre pays et au calcul de la quote-part de chaque pays membre du Fonds monétaire international.

Parlement – Dans le système bicaméral suisse, le Conseil national représente le peuple et le Conseil des États les cantons. Les deux Chambres ont les mêmes compétences; elles siègent

simultanément mais séparément. L'Assemblée fédérale (réunion des deux Chambres) ne siège que pour procéder à des élections et pour traiter de questions extraordinaires.

Le Conseil national se compose de 200 députés, élus tous les quatre ans. Chaque canton forme une circonscription électorale (article 149 de la Constitution fédérale). Les sièges sont répartis entre les circonscriptions proportionnellement à leur population, mais chacune dispose d'un siège au moins. L'élection se fait au scrutin majoritaire dans les cantons qui disposent d'un seul siège (UR, OW, NW, GL, AI et, depuis 2003, AR) et au scrutin proportionnel dans les 20 cantons qui disposent de deux sièges ou plus.

Le Conseil des États se compose de 46 députés. Chaque canton y est représenté par deux députés, les cantons qui comptent une demi-voix (OW, NW, BS, BL, AI et AR) ont un député (article 150 de la Constitution fédérale). L'élection des conseillers aux États est régie par le droit cantonal. À l'exception du canton du Jura et, à partir de 2011, de celui de Neuchâtel qui utilisent le scrutin proportionnel, tous les cantons élisent leurs députés au scrutin majoritaire. Le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures reste une exception. Ses représentants à la chambre des cantons sont élus lors d'une Landsgemeinde qui a lieu le dernier dimanche d'avril, six mois avant les élections au Conseil national. Dans tous les cantons, les élections au Conseil des États coïncident maintenant avec les élections au Conseil national.

Partis: liste des abréviations

PLR	PLR. Les Libéraux-Radicaux En 2009, fusion du parti radical-démocratique suisse (PRD) avec le parti libéral suisse (PLS) au plan national sous la dénomination de «PLR. Les Libéraux-Radicaux»
PDC	Parti démocrate-chrétien suisse
PS	Parti socialiste suisse
UDC	Union démocratique du centre Jusqu'en 1971: parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB)
Dém.	Démocrates (1905 – 1971)
PLS	Parti libéral suisse 2009: fusion avec le PRD au plan national
AdI	Alliance des indépendants (1936 – 1999)
PEV	Parti évangélique populaire suisse
PCS	Parti chrétien-social Depuis 2014: Centre Gauche PCS Suisse
PSD	Parti social-démocrate
PVL	Parti vert-libéral 2004: scission du PE zurichois; en 2007 établi comme parti national
PBD	Parti bourgeois-démocratique 2008: scission de l'UDC
Le Centre:	en 2021, fusion du parti démocrate-chrétien et du parti bourgeois-démocratique
PST	Parti suisse du travail / Parti ouvrier et populaire (POP)
PSA	Partito socialista autonomo (TI) 1970 – 1988 Après la fusion avec une partie du PS tessinois: partito socialista unitario (1988 – 1992); depuis 1992: membre du PS suisse
PSA-SJ	Parti socialiste autonome du Sud du Jura
POCH	Organisations progressistes suisses (1973 – 1993)
PES	Verts / Parti écologiste suisse
AVF	Alternative socialiste verte et groupements féministes (étiquette commune, 1975 – 2010), Gauche alternative

Sol.	SolidaritéS
DS	Démocrates suisses (1961 – 1990: Action nationale)
Rép.	Républicains (1971 – 1989) Les mandats et les voix de Vigilance à Genève (1965 – 1990) sont placés sous Rép.
UDF	Union démocratique fédérale
PSL	Parti suisse de la liberté (1985 – 1994 et depuis 2009: Parti suisse des automobilistes, PA)
Lega	Lega dei ticinesi
MCR	Mouvement Citoyens Romands
Autres	Groupes épars

Passagers en transfert (aviation) – Les passagers en transfert d'un aéroport sont des voyageurs en correspondance, autrement dit qui poursuivent leur voyage avec un autre avion que celui avec lequel ils sont arrivés. Ils sont comptés deux fois, une fois à l'atterrissage et une fois au décollage.

Passagers locaux (aviation) – Les passagers locaux commencent ou terminent leur voyage à l'aéroport concerné.

Passif – Le passif figure dans la partie droite du bilan. Il indique la manière dont s'est fait l'approvisionnement en capital. Il se décompose en capital propre et capitaux de tiers.

Patrimoine net – Dans le modèle SFP, le patrimoine net correspond à la partie passive du bilan, déduction faite des capitaux de tiers.

Pauvreté – D'une manière générale, la pauvreté peut être définie comme une insuffisance de ressources (matérielles, culturelles et sociales) telle que les personnes sont exclues du niveau de vie minimal reconnu comme acceptable dans le pays où elles vivent. On définit généralement la pauvreté en termes monétaires. Dans ce cadre, deux types d'approches sont usuelles: l'approche absolue et l'approche relative.

Le taux de pauvreté se réfère à un seuil «absolu»: sont considérées comme pauvres les personnes qui n'ont pas les moyens financiers d'acquiescer les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée. Un taux de pauvreté ainsi défini est un ordre de grandeur approprié pour la politique sociale, car le soutien financier octroyé aux personnes ou aux ménages se traduit directement par une réduction mesurable de la pauvreté. Le seuil de pauvreté utilisé a été calculé d'après les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), couramment utilisées pour mesurer le droit à l'aide sociale en Suisse. Il se compose d'un montant forfaitaire pour l'entretien et les frais individuels de logement ainsi que de 100 francs par mois et par personne à partir de 16 ans pour d'autres dépenses. Lorsque le revenu disponible du ménage se situe en dessous du seuil de pauvreté, l'ensemble des personnes du ménage est considéré comme pauvre.

Le taux de risque de pauvreté se réfère à un seuil «relatif»: sont considérées comme à risque de pauvreté les personnes vivant dans un ménage dont le revenu est sensiblement inférieur au niveau habituel des revenus dans le pays considéré. La pauvreté est donc envisagée comme une forme d'inégalité. En effet, le fait qu'une personne soit considérée comme à risque de pauvreté ne dépend pas uniquement de sa situation économique propre (respectivement de celle du ménage), mais également de celle des autres personnes vivant dans le pays concerné. Comme cet

indicateur peut être calculé partout de la même manière, indépendamment de facteurs propres à un pays, telle que la législation sociale, il est approprié pour les comparaisons internationales. Par convention, le seuil de risque de pauvreté est fixé par l'Union Européenne à 60% de la médiane du revenu disponible équivalent.

Les deux concepts tiennent compte des différentes sources de revenu des ménages, mais pas de la fortune éventuelle (pauvreté en termes de revenu).

Pays de provenance des hôtes – Pays où les hôtes ont leur domicile permanent. L'expression hôtes du pays désigne les touristes domiciliés en Suisse (tourisme interne), et l'expression hôtes de l'étranger les touristes domiciliés à l'étranger (tourisme récepteur).

PCS, voir Partis

PDC, voir Partis

Peines – L'une des deux formes de sanction. Les peines prononcées à l'encontre d'adultes remplissent une fonction expiatoire visant à compenser le tort commis. À l'inverse, le droit pénal des mineurs a avant tout une fonction éducative.

Chez les mineurs, la peine peut prendre la forme d'une privation de liberté, d'une amende, d'une réprimande ou d'une prestation personnelle. Chez les adultes, elle peut signifier la privation de liberté, une amende ainsi que, depuis le 1^{er} janvier 2007, une peine pécuniaire.

La privation de liberté et l'amende peuvent être prononcées, chez les mineurs, avec sursis, sans sursis ou sous forme d'une peine semi-conditionnelle. La prestation personnelle est fixée en jours-amendes ou en demi-jours-amendes. Un jour-amende correspond à 4 heures de travail. La réprimande exprime la réprobation de l'acte commis; si elle est prononcée avec sursis, elle peut en cas d'échec de la mise à l'épreuve être commutée en une autre peine plus lourde.

Les peines pécuniaires sont fixées en jours-amendes. Le nombre de ces derniers dépend de la culpabilité de la personne condamnée. Il est multiplié par le montant en francs calculé en fonction de la situation économique de cette personne. Le résultat correspond au montant à payer pour s'acquiescer de la peine. Cette sanction pour les adultes peut être prononcée, comme la privation de liberté, avec sursis ou sans sursis. En revanche, les amendes doivent toujours être exécutées en tant que telles.

Pendulaires – Sont considérées comme des pendulaires pour des raisons de travail, les personnes actives occupées de 15 ans et plus qui ont un lieu de travail fixe en dehors de leur bâtiment d'habitation.

Pendulaires entrants – Sont considérés comme des pendulaires entrants d'un canton, les personnes actives occupées ou les élèves / étudiants / apprentis qui travaillent dans ce canton ou suivent leur formation, mais dont le domicile se trouve dans un autre canton.

Pendulaires sortants – Sont considérés comme des pendulaires sortants d'un canton, les personnes actives occupées ou les élèves / étudiants / apprentis qui vivent dans ce canton, mais qui se rendent dans un autre canton pour travailler ou suivre leur formation.

Personne de référence – La personne de référence du ménage est définie comme étant celle qui contribue le plus aux revenus du ménage et qui, de ce fait, détermine le plus fortement le mode de vie du ménage.

Personne-kilomètre – Unité de mesure des prestations du transport de personnes. Une personne-kilomètre (abrégée en pkm) correspond à un kilomètre parcouru par une personne.

Personnes actives – Sont considérées comme actives, les personnes actives occupées et les chômeurs au sens du BIT. Les personnes actives constituent l'offre de travail.

Personnes actives occupées – Selon l'ESPA (enquête suisse sur la population active), sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération,
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant,
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans rémunération.

Sont compris dans cette définition, indépendamment du lieu où s'exerce l'activité (dans une entreprise, à domicile ou dans un ménage privé): les salariés, les indépendants, les collaborateurs familiaux d'entreprises familiales, les apprentis, les recrues, sous-officiers et officiers qui, pendant l'école de recrues ou le service d'avancement, conservent leur place et leur contrat de travail, les écoliers et les étudiants qui exercent une activité parallèlement à leurs études et les retraités qui continuent de travailler. Les personnes accomplissant uniquement du travail ménager dans leur propre ménage, des activités d'entraide non rémunérées ou d'autres activités bénévoles ne sont pas considérées comme actives occupées.

La définition utilisée dans la SPAO (statistique de la population active occupée) ne considérait initialement que les activités professionnelles d'au moins six heures de travail par semaine. En 2002, la SPAO a adopté la définition recommandée par le Bureau international du travail (au moins une heure par semaine), laquelle est également appliquée dans le cadre de l'ESPA. Les chiffres de la SPAO ont été révisés rétrospectivement jusqu'à 1991.

La définition des personnes actives occupées utilisée dans le RFP (recensement fédéral de la population) a été changée à plusieurs reprises depuis 1900: jusqu'en 1930, les personnes recensées devaient indiquer si elles étaient habituellement actives occupées; après cette date, c'est la notion plus courante sur le plan international d'activité actuelle qui a été employée. Jusqu'en 1960, on n'a tenu compte que des personnes travaillant à plein temps; en 1970 et en 1980, les activités de six heures au moins ont été recensées; en 1990, la durée minimale de travail a été abaissée à une heure. Dès 2010, le relevé structurel (RS) réalisé dans le cadre du nouveau système de recensement annuel de la population se base également sur cette définition.

PES, voir Partis

PIB, voir Produit intérieur brut

Pièces – Sont considérées comme pièces toutes les pièces d'habitation formant le logement telles que séjours, chambres à coucher, etc. Ne sont pas comptées comme des pièces d'habitation: les cuisines, les salles de bain, les douches, les toilettes, les réduits, les corridors, les demi-pièces, les vérandas, ainsi que toute pièce d'habitation supplémentaire située en dehors du logement.

PLR, PLS, voir Partis

POCH, voir Partis

Population – La statistique démographique suisse considère différents types de population (voir le tableau G 1) dont:

La population résidente permanente comprend, jusqu'à la fin de l'année 2009, toutes les personnes dont le domicile civil est en Suisse. Pour les Suisses, le domicile civil est en général la commune où est déposé l'acte d'origine et où sont versés les impôts. Pour les étrangers, c'est celle où la personne s'est vu remettre une autorisation de séjour ou d'établissement. Selon le Code civil suisse (art. 23 à 26), il s'agit du lieu où la personne réside «avec l'intention de s'y établir».

Avec l'introduction de la statistique de la population et des ménages (STATPOP), ce concept de population a été redéfini. En effet, à partir de la fin de l'année 2010, la population résidente permanente comprend toutes les personnes de nationalité suisse ayant un domicile principal en Suisse; les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement d'une durée minimale de 12 mois (livrets B ou C, ainsi que les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille); les personnes de nationalité étrangère titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée pour une durée cumulée minimale de 12 mois (livret L); les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de résidence en Suisse (livrets F ou N).

L'effectif de la population résidente permanente est généralement calculé à la fin de l'année. L'attribution d'une personne à une commune s'effectue en fonction de son domicile principal au sens de l'art. 2, let. a, de l'ordonnance sur le recensement. Chaque personne ne peut avoir qu'un seul domicile principal en Suisse.

La population résidente permanente moyenne correspond à la moyenne arithmétique de la population résidente permanente au 1^{er} janvier et au 31 décembre de la même année.

Appliqué aux recensements fédéraux de la population jusqu'en 2000, le concept de population résidente portait sur des groupes de personnes qui n'étaient pas pris en compte dans la population résidente permanente. Le domicile économique était déterminant.

Pratiques culturelles – Le terme «culture» peut renvoyer à des phénomènes plus ou moins larges jusqu'à englober les modes de vie et croyances. La culture est définie ici de manière restreinte. On entend par pratiques culturelles la fréquentation d'une série de lieux, d'institutions et d'événements (aller au concert, au théâtre, au cinéma, à des festivals, visiter le patrimoine, etc.), des activités propres pratiquées en amateur (jouer d'un instrument, peindre, etc.) et l'utilisation des médias écrits et audiovisuels (livres, bandes dessinées, TV, radio, etc.). Des activités de loisirs plus larges peuvent ponctuellement être intégrées aux analyses.

Prestation de transport – Somme des trajets parcourus par des personnes ou des marchandises pendant une période donnée (le plus souvent par année), mesurée en personnes-kilomètres ou en tonnes-kilomètres. La mesure des prestations de transport sert à quantifier la demande de mobilité et les prestations de service effectivement fournies par un système de transport.

Prestation kilométrique – Somme des trajets parcourus par des véhicules pendant une période donnée (le plus souvent par année), indiquée en véhicules-kilomètres, en trains-kilomètres, en courses-kilomètres ou en bateaux-kilomètres. La prestation kilométrique se prête notamment pour quantifier la mise à contribution des infrastructures et les effets des transports sur l'environnement.

Prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse et survivants et à l'assurance-invalidité (PC à l'AVS et à l'AI) – Les PC ont été introduites en 1966 par la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS/AI. Elles garantissent le minimum vital aux rentiers AVS/AI les plus démunis. Les PC ne sont allouées qu'en Suisse. Pour en bénéficier, il faut être domicilié en Suisse et avoir droit aux rentes AVS/AI; les étrangers peuvent en bénéficier s'ils vivent en Suisse sans interruption depuis au moins dix ans (réfugiés: cinq ans). Les PC se composent, d'une part, d'une prestation versée mensuellement et, d'autre part, du remboursement des frais de maladie et d'invalidité. Les prestations complémentaires sont financées entièrement par les pouvoirs publics. Suite à la nouvelle RPT, la répartition des financements a complètement changé.

Prestations sociales – On appelle prestations sociales toutes les prestations qui sont allouées dans le cadre de la protection sociale. Ce sont soit des prestations en espèces destinées à assurer un revenu, soit des prestations en nature (services et subventions). Les prestations sociales sont en principe régies par la législation dans le domaine social.

Les prestations des assurances sociales sont allouées indépendamment de la situation et des besoins personnels des bénéficiaires. Elles sont financées pour l'essentiel par des cotisations payées par les employeurs et par les assurés (cotisations sociales liées au revenu). Les prestations sociales sous condition de ressources sont des prestations accordées en fonction des besoins individuels aux personnes qui n'arrivent pas à assurer leur propre subsistance. Elles sont généralement octroyées dans le cadre de l'aide sociale, sur la base d'une évaluation individuelle des besoins.

Pour évaluer les besoins, les services sociaux se réfèrent généralement aux directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Parmi les prestations sociales liées au besoin, les PC à l'AVS et à l'AI constituent un cas à part, puisque leur versement est garanti par la loi. Au sens large du terme, les prestations sociales englobent également les subventions publiques (notamment celles accordées aux hôpitaux), le paiement du salaire par l'employeur en cas de maladie ou de maternité et les mesures d'aide émanant de l'État ou d'organisations privées.

Prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (PP) – Le but de la prévoyance professionnelle est, avec l'AVS, d'assurer aux personnes âgées, aux invalides ou aux personnes dont le conjoint est décédé le maintien de leur niveau de vie antérieur. Depuis 1985, la prévoyance professionnelle est régie par la loi sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), une loi-cadre qui garantit une protection minimale contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité («régime obligatoire»). Les institutions de prévoyance peuvent cependant assurer des prestations plus étendues («régime surobligatoire»). La prévoyance professionnelle est obligatoire à partir de l'âge de 17 ans pour les risques de décès et d'invalidité, pour les travailleurs dont le salaire annuel dépasse 21 510 francs (2021), et à partir de l'âge de 24 ans pour la constitution de l'épargne vieillesse. Le montant des prestations est déterminé soit d'après le capital d'épargne accumulé (primauté des cotisations), soit d'après un taux fixe du salaire assuré (primauté des prestations).

La loi fédérale sur le libre passage, entrée en vigueur en 1995, dispose que, en cas de changement d'employeur, l'avoiron de l'assuré doit être soit transféré dans sa nouvelle institution de prévoyance, soit déposé dans une banque ou une assurance. En vertu de l'ordonnance sur l'encouragement de la propriété du logement, les fonds de la prévoyance professionnelle peuvent être utilisés pour acquérir un logement.

La PP est financée par les cotisations des employeurs et des salariés selon le système de la capitalisation. En d'autres termes, les prestations sont couvertes par le capital épargné durant la vie active et par les intérêts de ce capital. Les cotisations sont généralement prélevées sur le salaire assuré (salaire «coordonné»). La somme des contributions de l'employeur doit être au moins égale à la somme des cotisations des salariés de l'entreprise.

Privation matérielle – La privation matérielle est définie par la non-possession de biens de consommation durables ou l'absence de conditions d'existence minimales imputables à un manque de ressources financières. La privation matérielle se définit comme l'absence, pour des raisons financières, d'au moins trois éléments parmi neuf. Coordonnés au niveau européen, les neuf items considérés touchent les domaines suivants:

Difficultés économiques:

- incapacité à faire face à une dépense imprévue d'un montant correspondant au douzième du seuil de risque de pauvreté (à 60%) pour une personne seule (2500 francs, dans un délai d'un mois pour la Suisse),
- incapacité à s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile,
- arriérés de paiements,
- incapacité à s'offrir un repas composé de viande, de poulet ou de poisson (ou équivalent végétarien) tous les deux jours au moins,
- incapacité à chauffer convenablement son domicile.

Privation de biens de consommation durables:

- pas d'accès à un lave-linge,
- non-possession d'un téléviseur couleur,
- non-possession d'un téléphone,
- non-possession d'une voiture.

Ces questions sont posées à un seul membre du ménage et les réponses sont attribuées à l'ensemble des membres du ménage. La privation matérielle sévère se définit comme l'absence, pour des raisons financières, d'au moins quatre éléments parmi neuf.

Production – Activité économique socialement organisée ayant pour objet la création de biens et de services. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain (p. ex.: accroissement du cheptel sauvage) ne font pas partie de la production.

Par production, on entend aussi l'utilisation de divers facteurs de production comme la main-d'œuvre, le capital, l'énergie, les matières premières, etc. pour fabriquer des biens (y compris les services). La production est calculée à l'aide de la déflation du chiffre d'affaires.

Productivité – Le rapport entre une mesure de l'activité de production et un facteur de production (travail, capital) est appelé productivité du facteur considéré. Au moyen de ce ratio, il est possible de mesurer l'efficacité avec laquelle chaque intrant est utilisé dans le processus de production.

Les mesures les plus connues sont la productivité du travail et la productivité du capital. Elles ont pour caractéristique d'être des mesures partielles de la productivité. En effet, chaque facteur de production est pris isolément alors qu'il n'est pas le seul à avoir généré de la valeur ajoutée. Les perspectives analytiques de ces deux mesures sont différentes.

La productivité du travail convient particulièrement bien pour évaluer le niveau de vie d'un pays. En effet, elle s'apparente à la notion de revenu. On tend ainsi à considérer qu'une progression importante de la productivité du travail dans le temps permet, via des opérations de redistribution, un accroissement des revenus et du niveau de vie d'une nation.

La productivité du capital permet de déterminer l'efficacité des investissements, à savoir leur aptitude à générer de la valeur ajoutée. Il faut veiller à ne pas confondre productivité du capital et taux de rendement (ou rentabilité) du capital. En effet, ce dernier élément reflète la capacité du capital à générer un revenu (ou un profit) alors que la productivité du capital mesure l'efficacité de l'utilisation du capital dans le processus de production.

La productivité multifactorielle est une approche plus large que les deux mesures précédentes. Elle prend en compte tous les intrants incorporés dans le processus de production et mesure leur efficacité lors de leur utilisation dans l'activité de production.

Produit intérieur brut (PIB) – Le PIB est une mesure de la performance d'une économie nationale au cours d'une année. Il mesure la valeur des biens et services produits dans le pays pour autant qu'ils ne soient consommés pour produire d'autres biens et services, autrement dit il définit la valeur ajoutée. Le PIB est calculé aux prix courants ainsi qu'aux prix de l'année précédente. Aux prix de l'année précédente, l'évolution économique réelle est représentée sans tenir compte de l'influence des prix.

Protection sociale – La protection sociale englobe l'ensemble des mesures prises par des institutions publiques ou privées pour protéger les personnes et les ménages contre certains risques sociaux et pour assurer leur subsistance. La protection sociale ne comprend pas les prestations réglées par contrat individuel ni celles impliquant une contre-prestation de valeur égale. Au niveau des agences internationales de l'ONU, les termes de «sécurité sociale» et de «protection sociale» sont des synonymes.

PS, voir Partis

PSA, PSA-SJ, voir Partis

PSD, voir Partis

PSL, voir Partis

PVL, voir Partis

Quote-part de l'État – Selon le modèle SFP, la quote-part de l'État désigne la part des dépenses totales du secteur des administrations publiques, en pour-cent du produit intérieur brut (PIB).

Quote-part des capitaux étrangers – La quote-part des capitaux étrangers équivaut aux capitaux étrangers selon le modèle SFP (sans les produits financiers dérivés) en pour-cent du PIB. Elle correspond à la part des dettes brutes conformément à la définition du Fonds monétaire international.

Quote-part fiscale – La quote-part fiscale est égale aux recettes fiscales effectives du secteur des administrations publiques exprimées en pour-cent du PIB selon le modèle SFP et les directives de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

R-D, voir Recherche et développement

Rail, trafic ferroviaire – Mode de transport. Sauf indication contraire, ce terme ne désigne que les chemins de fer.

Ratio de solvabilité SST (assurances) – Instrument moderne de contrôle reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité repose sur une approche de bilan global. À cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, à partir de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital cible). Ne sont pas soumises au SST les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances assujetties à la FINMA ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire), à l'exception de la caisse-maladie SWICA.

Recettes – Les recettes sont des paiements de tiers qui accroissent le patrimoine ou qui augmentent les valeurs du patrimoine financier.

Recherche et développement (R-D) – La recherche et le développement expérimental (R-D) englobent les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances – y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société – et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles.

Référendum, voir Votations populaires

Régions touristiques

- Grisons: canton des Grisons
- Suisse orientale: cantons de Glaris, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Thurgovie, de Schaffhouse (sans une partie du district de Schaffhouse); canton de Saint-Gall (sans une partie de l'arrondissement électoral de See-Gaster)
- Région zurichoise: cantons de Zurich, de Zoug; canton d'Argovie: commune de Baden; canton de Schwytz: district de Höfe et partie du district de March; canton de Saint-Gall: parties de l'arrondissement électoral de See-Gaster; canton de Schaffhouse: partie du district de Schaffhouse
- Lucerne / Lac des Quatre-Cantons: cantons de Lucerne, d'Uri, d'Obwald, de Nidwald; canton de Schwytz (sans les districts de Höfe et sans une partie de March)
- Région bâloise: cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne; canton de Soleure: districts de Dorneck et de Thierstein
- Région Berne: canton de Berne: arrondissement administratif de l'Emmental, de l'Oberaargau, de Bern-Mittelland, de Frutigen-Niedersimmental, d'Interlaken-Oberhasli, d'Obersimmental-Saanen et de Thoune
- Jura & Trois-Lacs: cantons de Neuchâtel, du Jura; canton de Berne: arrondissements administratifs du Jura bernois, de Biel/Bienne, partie du Seeland; canton de Soleure: district de Soleure, de Bucheggberg, de Lebern, de Thal et de Wasseramt
- Région lémanique (Vaud): canton de Vaud
- Genève: canton de Genève
- Valais: canton du Valais
- Tessin: canton du Tessin
- Région Fribourg: canton de Fribourg
- Région Argovie: canton d'Argovie sans la commune de Baden; Canton de Soleure: district de Gösgen, d'Olten et de Gäu

Rép., voir Partis

Revenu brut du ménage – Le revenu brut des ménages comprend les revenus de l'ensemble des membres du ménage, soit: les salaires bruts (avant déductions sociales), les revenus issus de l'activité indépendante, les rentes, les revenus de la fortune et de la location, les transferts reçus d'autres ménages, les prestations en nature de l'entreprise propre ou de l'employeur, les produits du jardin, etc.

Revenu des facteurs – Dans l'agriculture, le revenu des facteurs représente l'ensemble de la valeur générée par le secteur agricole, et mesure la rémunération de tous les facteurs de production (terre, capital et travail).

Il est aussi appelé «valeur ajoutée nette au coût des facteurs», et se définit comme la valeur ajoutée nette aux prix de base (production aux prix de base moins la consommation intermédiaire moins les amortissements), de laquelle on déduit les autres impôts sur la production, et à laquelle on ajoute les autres subventions sur la production. Étant donné que la production est évaluée aux prix de base et la consommation intermédiaire aux prix d'acquisition, la valeur ajoutée nette aux prix de base inclut déjà les subventions sur produits et exclut déjà les impôts sur produits.

Revenu disponible – Le revenu disponible est obtenu à partir du revenu brut auquel on soustrait les dépenses obligatoires, à savoir: les cotisations aux assurances sociales (cotisations à

l'AVS/AI, prévoyance professionnelle, etc.), les impôts, les primes pour l'assurance-maladie de base et les transferts réguliers à d'autres ménages (par exemple les pensions alimentaires).

Revenu (primaire, brut ou disponible) équivalent – Le revenu (primaire, brut ou disponible) équivalent est calculé à partir du revenu (primaire, brut ou disponible) du ménage, en tenant compte du nombre de personnes qui le composent par le biais de l'échelle d'équivalence du ménage. Pour tenir compte des économies d'échelle (une famille de quatre personnes ne doit pas dépenser quatre fois plus qu'une personne seule pour assurer le même niveau de vie), un poids de 1,0 est assigné à la personne la plus âgée du ménage, un poids de 0,5 à toute autre personne de 14 ans ou plus et un poids de 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans; la taille équivalente du ménage correspond à la somme des poids attribués aux personnes.

Revenu national – Le revenu national se compose du revenu primaire des ménages, du revenu des sociétés (excédent net d'exploitation et revenu de la propriété) ainsi que du revenu des administrations publiques (revenu de la propriété).

Revenus fiscaux – Les revenus fiscaux se composent des différents impôts ainsi que d'autres taxes (notamment cotisations aux assurances sociales) prélevés par les unités d'administration publique.

Revenus issus de transferts – Sont nommés revenus de transferts les rentes de l'AVS/AI et des caisses de pension, les indemnités de l'assurance-chômage et de l'assurance-accidents, les rentes supplémentaires privées en tout genre, les pensions alimentaires et les autres transferts réguliers en provenance d'autres ménages.

Revenus sporadiques – Les revenus sporadiques comprennent les cadeaux reçus en nature, les ventes et les remboursements d'un ménage. De par leur nature, ces revenus ne sont pas compris dans le revenu brut des ménages, mais sont pris en compte dans le calcul de l'épargne.

RMC, voir Consommation intérieure de matières premières

Salaires – Le salaire correspond à la rémunération du travail (en espèce ou en nature) effectué par une personne pour le compte d'une autre personne en vertu d'un contrat écrit ou oral. Cette autre personne peut être une personne physique ou une personne morale (entreprise, institution à but non lucratif ou administration publique). La notion de salaire ne couvre ainsi pas les revenus de l'activité indépendante qui est réalisée pour son propre compte. Il est d'usage de faire la distinction entre salaire brut (avant déduction des cotisations sociales à charge du salarié) et salaire net (après déduction).

Salaires médians – La valeur centrale ou médiane est la valeur qui divise l'ensemble considéré, ventilé dans l'ordre croissant des salaires, en deux groupes de taille égale: pour une moitié des postes de travail (50%), le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale, alors que pour l'autre moitié, le salaire s'inscrit au-dessous.

Sanctions – La conséquence judiciaire des délits. On fait la distinction entre les peines et les mesures.

SARON – Le SARON (Swiss Average Rate Overnight), qui constitue l'un des Swiss Reference Rates, est un taux gagé de l'argent au jour le jour. Il se base sur le segment le plus liquide du marché monétaire en francs et repose à la fois sur des transactions effectivement conclues et sur les offres pouvant aboutir à une transaction (quotes) sur le marché interbancaire des pensions de titres. Le SARON est administré par SIX. Ces dernières années, il a gagné en importance comme taux d'intérêt de référence. Le SARON est aujourd'hui le plus représentatif des taux d'intérêt à court terme du marché gagé. Dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en Suisse, le Groupe de travail national sur les taux d'intérêt de référence a recommandé de substituer le SARON au Libor. Depuis le 13 juin 2019, la BNS concentre son attention sur le SARON lorsqu'elle vise à maintenir les taux d'intérêt à court terme du marché monétaire en francs à un niveau proche de celui de son taux directeur.

Secteur des administrations publiques – Le secteur économique des administrations publiques se compose des sous-secteurs consolidés de la Confédération, des cantons, des communes ainsi que des assurances sociales publiques.

Sol., voir Partis

Standardisation selon l'âge – L'âge a une influence sur la santé. Le nombre de maladies dans la population varie ainsi selon la structure par âge de celle-ci. La comparaison de populations différentes peut ainsi s'avérer difficile. La standardisation selon l'âge permet d'observer l'évolution d'une population ou de procéder à des comparaisons géographiques, indépendamment des effets démographiques. De manière générale, il s'agit de calculer des moyennes pondérées de taux spécifiques par âge. Il existe différentes méthodes de standardisation selon l'âge: la méthode directe est généralement utilisée lorsque le nombre de cas observés est suffisamment important. Elle consiste à déterminer le taux qui pourrait être observé si la structure par âge était la même pour la population considérée et pour la population standard choisie.

Statistique financière – La statistique financière est une statistique de synthèse qui présente sur une base comparable l'état des revenus, des finances et du patrimoine des unités d'administration publique (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques) ainsi que la structure de leurs dépenses, classées par groupe de tâches. C'est sur cette base que sont établis les indicateurs macro-économiques tels que la quote-part de l'État ou du déficit, la quote-part fiscale et le taux d'endettement du secteur étatique.

Statut d'activité le plus fréquent – Dans la statistique de la pauvreté, sont considérées comme personnes actives occupées les personnes de 18 ans ou plus qui ont exercé une activité salariée ou indépendante pendant la plus grande partie de l'année civile précédant l'interview (période de référence pour les revenus dans SILC), c.-à-d. durant plus de la moitié des mois.

Subventions culturelles – Le terme de subvention s'emploie dans des contextes très divers et il en existe plusieurs définitions. Une subvention est essentiellement une aide financière publique non remboursable versée à une entité publique ou privée aux fins d'encourager une activité déterminée.

Concrètement, le terme de subvention recouvre, dans la statistique du financement public de la culture, les aides et indemnités aux prestations culturelles, la péréquation culturelle intercantonale (là où elle existe) et les contributions aux investissements dans le domaine de la culture. Elle comprend également deux formes particulières de prêts: les prêts conditionnellement remboursables avec interdiction de changement d'affectation et les prêts conditionnellement remboursables de type «à-fonds-perdus».

Surface agricole utile – Surface utilisée pour la production végétale, à l'exception des surfaces d'estivage et des forêts.

Surfaces boisées – Surfaces peuplées d'arbres ou d'espèces buissonnantes. Selon la statistique de la superficie, les surfaces boisées comprennent la forêt et les autres surfaces boisées.

Surfaces d'habitat et d'infrastructure – Selon la statistique de la superficie, ces surfaces comprennent toutes les aires et les installations servant à l'habitat, aux transports, à la production (sans l'agriculture ni la sylviculture), au commerce et aux services, à l'approvisionnement et à l'élimination, ainsi qu'à la détente.

La catégorie «surfaces d'infrastructure spéciale» regroupe les installations d'approvisionnement et d'élimination (énergie, eaux usées, ordures ménagères, etc.), les sites d'extraction de matériaux, les décharges, les chantiers et les ruines, ainsi que les bâtiments situés sur de telles surfaces.

Systèmes électoraux – Les élections au Conseil national et au Conseil des États ainsi que les élections aux exécutifs et aux parlements cantonaux se font en général au scrutin majoritaire ou au scrutin proportionnel.

Dans le système majoritaire, les candidats se présentent à titre individuel, mais ils sont le plus souvent nommés et soutenus par les partis. Sont élus les candidats qui obtiennent le plus de voix. On distingue entre «majorité absolue» et «majorité relative». La majorité absolue est calculée différemment selon l'élection. Pour l'obtenir, il faut souvent recueillir la moitié des voix (ou bulletins) valables plus une; pour atteindre la majorité relative, il suffit de recueillir le plus grand nombre de voix. Dans ce système, les petits partis n'ont que peu de chances d'obtenir des sièges, tous ces derniers étant généralement attribués aux grands partis. La plupart des élections aux gouvernements cantonaux et au Conseil des États se déroulent selon le scrutin majoritaire.

Dans le système proportionnel, les sièges sont répartis entre les différentes listes proportionnellement au nombre de voix obtenues. Dans une circonscription électorale donnée, la proportionnalité sera d'autant plus précise que le nombre de sièges à pourvoir est élevé. Dans ce système, on commence par répartir les sièges entre les différentes listes (d'après le nombre de voix obtenues par chacune d'elles), puis on attribue ces sièges aux candidats arrivés en tête de chaque liste.

En Suisse, la plupart des élections parlementaires obéissent au système proportionnel. Pour la répartition des sièges au Conseil national ainsi que dans plus de la moitié des parlements cantonaux, on a recours à la méthode Hagenbach-Bischoff. De plus en plus, la méthode dite du «diviseur doublement proportionnel» est également utilisée, appelé aussi «double Pukelsheim», du nom du mathématicien Friedrich Pukelsheim (dans les cantons ZH, NW, ZG, SH, AG, SZ et à partir de 2017 VS). Les sièges du parlement cantonal sont attribués aux partis en fonction de leur part de suffrages dans l'ensemble du canton et les effets dus à la différence de taille des divers arrondissements électoraux sont éliminés.

Taux brut de naturalisation – Rapport du nombre d'acquisitions de la nationalité suisse enregistrées durant une année civile à l'effectif des titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement au début de l'année. Le résultat s'exprime généralement en pour-mille.

Taux d'actifs occupés – Le taux d'actifs occupés exprime la proportion de personnes actives occupées dans la population de référence.

Taux d'activité – Le taux d'activité exprime la proportion de personnes actives dans la population de référence.

Taux d'aide sociale – Le taux d'aide sociale mesure la part des bénéficiaires de l'aide sociale ayant perçu au moins un versement durant l'année d'enquête par rapport à l'ensemble de la population de manière générale ou pour des groupes sociodémographiques particuliers. Les taux sont calculés sur la base des chiffres définitifs de la population résidante permanente de la statistique de la population et des ménages STATPOP de l'année précédente.

Taux de chômage – Le taux de chômage donne la proportion de personnes au chômage dans la population active. Là encore, on distingue deux définitions, selon qu'il est question de chômeurs inscrits ou de chômeurs au sens du BIT. À noter aussi que l'effectif de la population active n'est pas déterminé de la même manière.

Le taux de chômage du SECO est égal au nombre des chômeurs inscrits (selon le SECO) par rapport à l'effectif de la population active selon le relevé structurel. Il est nécessaire de recourir aux chiffres du relevé structurel pour pouvoir calculer des taux de chômage cantonaux et communaux.

Le taux de chômeurs au sens du BIT de l'OFS donne la proportion de chômeurs au sens du BIT (définition internationale) au sein de la population active. La population active selon l'ESPA (enquête suisse sur la population active) et selon la statistique du chômage au sens du BIT se réfère au concept de population résidante permanente. Le numérateur et le dénominateur se réfèrent à la même période.

Taux de divortialité – Nombre de divorces par rapport à la population résidante permanente moyenne d'une année civile donnée ou rapport entre le nombre de divorces selon la durée du mariage et le nombre de mariages selon l'année de mariage. L'indicateur conjoncturel de divortialité traduit le pourcentage de personnes qui devraient divorcer un jour, compte tenu de la divortialité observée à une année donnée.

Taux d'endettement – Le taux d'endettement au sens de Maastricht, comparable au plan international, exprime le rapport entre la dette consolidée des administrations publiques et le PIB nominal.

Taux de fécondité – Nombre de naissances vivantes par rapport à la population résidante permanente moyenne d'une année civile donnée. L'indicateur conjoncturel de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants (nés vivants) par femme, c'est-à-dire le nombre d'enfants qu'une femme mettrait au monde au cours de sa période de procréation compte tenu de la fécondité des femmes des différents âges lors de l'année considérée.

Taux de mortalité – Ce taux exprime le nombre de décès pour 100 000 habitants de la population résidante permanente pendant une période donnée (normalement l'année civile). Les taux de mortalité ne peuvent être comparés avec ceux d'autres groupes démographiques ou d'autres périodes que si les sous-populations comparées ont une structure par âge similaire. Dans le cas contraire, il faut utiliser des taux de mortalité standardisés selon l'âge. Le même raisonnement s'applique aux taux de morbidité. Pour la standardisation selon l'âge, on recourt à la méthode directe ou indirecte.

Taux de nuptialité – Nombre de mariages par rapport à la population résidante permanente moyenne d'une année civile donnée. L'indicateur conjoncturel de nuptialité traduit le pourcentage de personnes qui devraient se marier un jour, compte tenu de la nuptialité observée à une année donnée.

Taux d'occupation (tourisme)

- Taux brut d'occupation des chambres: nombre de nuitées-chambres divisé par la capacité totale brute des chambres de la période considérée exprimée en pour-cent (la capacité brute des chambres est le nombre de chambres d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours de ce mois).
- Taux brut d'occupation des lits: nombre de nuitées divisé par la capacité totale brute des lits de la période considérée exprimée en pour-cent (la capacité brute des lits est le nombre de lits d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours de ce mois).
- Taux net d'occupation des chambres: nombre de nuitées-chambres divisé par la capacité totale nette de chambres de la période considérée, exprimé en pour-cent (la capacité nette de chambres est le nombre de chambres d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours d'ouverture de cet établissement pendant ce mois).
- Taux net d'occupation des lits: nombre de nuitées divisé par la capacité totale nette de lits de la période considérée, exprimé en pour-cent (la capacité nette de lits est le nombre de lits d'un établissement pendant le mois sous revue multiplié par le nombre de jours d'ouverture de cet établissement pendant ce mois).

Taux de participation (élections) – Le taux de participation est obtenu en divisant le nombre de votants (soit les bulletins électoraux déposés) par le nombre d'électeurs. Sont considérés comme votants tous les électeurs qui ont glissé un bulletin dans l'urne, ce bulletin fût-il blanc ou nul.

Terrains de camping – Hébergements sur des terrains délimités, sur lesquels chacun peut installer une caravane, un mobile home ou une tente pour un séjour limité.

Territoire économique – Comprend: a) le territoire géographique à l'intérieur duquel les biens circulent en libre pratique; b) les enceintes des zones franches, entrepôts et usines sous contrôle douanier; c) l'espace aérien national et les eaux territoriales sur lesquelles un pays dispose de droits exclusifs; d) les enclaves territoriales situées dans le reste du monde et utilisées en vertu de traités internationaux ou d'accords entre États par les administrations publiques du pays (ambassades, consulats, bases scientifiques, etc.).

TIC – Technologies de l'information et de la communication

tkm, voir Tonne-kilomètre

Tonne-kilomètre (tkm) – Unité de mesure des prestations du transport de marchandises, correspondant au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

Tonnes-kilomètres nettes (transport de marchandises par rail) – Voir «tonne-kilomètre»; sans le poids des véhicules de transport de marchandises, des conteneurs et des caisses mobiles dans le transport combiné.

Trafic charter (aviation) – Liaisons aériennes occasionnelles pour lesquelles des organisateurs de voyages achètent certains vols à une compagnie d'aviation.

Trafic de ligne (aviation) – Le trafic de ligne désigne les vols dévolus au transport commercial de personnes ou de marchandises qui sont effectués régulièrement ou fréquemment pendant un certain temps, représentant ainsi une suite systématique de vols, et pour lesquels des places individuelles sont mises en vente auprès du public pour le transport de personnes.

Trafic de transit – Trafic provenant de l'étranger et à destination de l'étranger, mais qui traverse la Suisse.

Traitement ambulatoire – Sont réputés traitements ambulatoires les traitements qui ne sont pas hospitaliers. Les séjours répétés dans des cliniques de jour ou de nuit sont également réputés traitement ambulatoire.

Traitement hospitalier – Sont réputés traitements hospitaliers pour des examens, des traitements et soins à l'hôpital ou dans une maison de naissance, les séjours:

- a. d'au moins 24 heures;
- b. de moins de 24 heures au cours desquels un lit est occupé durant une nuit;
- c. à l'hôpital, en cas de transfert dans un autre hôpital;
- d. dans une maison de naissance en cas de transfert dans un hôpital;
- e. en cas de décès.

Transferts – Les transferts entre les administrations publiques du secteur étatique représentent, dans le modèle SF, des paiements sous forme de contributions et de dédommagements.

Transports publics – Services de transport de personnes soumis au régime de la concession ou de l'autorisation, accessibles à tous et circulant selon un horaire défini. Font partie des transports publics les transports par rail, les transports par câble, les transports publics routiers ainsi que la navigation publique. Les transports par avions de ligne sont traités séparément.

Travail domestique et familial – Tâches non rémunérées effectuées à l'intérieur du ménage (repas, lessive, nettoyage, courses, travaux manuels, soins aux animaux domestiques et aux plantes, travaux administratifs, garde d'enfants, soins aux malades, etc.).

Travail non rémunéré – Prestations non rétribuées qui, en théorie, pourraient être fournies contre rémunération par des tiers (critère «de la tierce personne»), contrairement à des activités comme la formation continue, les loisirs, ou la satisfaction de besoins élémentaires (manger, dormir, etc.). Terme générique regroupant le travail bénévole informel et organisé, ainsi que le travail domestique et familial.

Travaux d'entretien – On entend par dépenses pour des travaux d'entretien celles occasionnées par le maintien en état (maintien en état de fonctionnement par des mesures simples et régulières) ainsi que par la remise en état (rétablissement de l'état de fonctionnement et de l'utilisation).

UDF, voir Partis

Unité d'administration publique – Les comptes consolidés d'une unité d'administration publique, corrigés au niveau des imputations internes, sont composés de ses propres comptes (administration générale) ainsi que des comptes spéciaux consolidés de toutes les unités institutionnelles contrôlées par le pouvoir exécutif et législatif de cette unité d'administration publique.

Unité institutionnelle – Une unité résidente est dite institutionnelle si elle dispose d'une comptabilité complète et si elle jouit d'une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale (production ou consommation par exemple).

Usagers des transports – Catégorie de payeurs des transports. Les usagers des transports comprennent, dans le transport de personnes, les utilisateurs fournissant eux-mêmes les prestations de transport (p.ex. automobilistes) ou étant transportés par des entreprises de transport (passagers). Dans le transport de marchandises, les usagers correspondent aux mandants de transports de marchandises.

Utilisation du sol – On entend par là l'utilisation socio-économique de la surface terrestre. La statistique suisse de la superficie distingue selon la nomenclature standard 72 catégories d'utilisation. À la différence de l'utilisation du sol, la couverture du sol se réfère à la couverture physique de la surface terrestre. Exemple: dans le cas d'un parc de stationnement asphalté, l'utilisation du sol est «parc de stationnement» et la couverture du sol «surface asphaltée».

Valeur ajoutée – La valeur ajoutée est la valeur créée par toute unité engagée dans une activité relevant du champ de la production. Dans les comptes nationaux, la valeur ajoutée s'obtient par solde (valeur de production moins consommation intermédiaire).

Valeur de la monnaie – Valeur correspondant au pouvoir d'achat d'une monnaie, soit à la quantité de biens et services qu'il est possible d'acheter avec une unité monétaire. On distingue la valeur intérieure et la valeur extérieure de la monnaie. La valeur intérieure, ou pouvoir d'achat à proprement parler, est inversement proportionnelle au niveau des prix: si le niveau des prix augmente, la quantité de biens et services qu'il est possible d'acheter avec une unité monétaire diminue, et augmente dans le cas contraire. Autrement dit, le niveau des prix et le pouvoir d'achat de la monnaie évoluent toujours dans la direction opposée. La valeur extérieure de la monnaie désigne la quantité de monnaie étrangère qu'il est possible d'acheter avec une unité monétaire nationale. Elle correspond au cours de change selon la cotation au certain.

Valeur de production totale de l'agriculture – La valeur de production totale de l'agriculture est formée des valeurs des produits (biens et services) issus des activités agricoles ainsi que des activités secondaires non agricoles non séparables (transformation de biens agricoles et autres activités secondaires):

- ventes de produits (entre les exploitations agricoles et en dehors de l'agriculture),
- biens transformés par le producteur (la valeur du bien agricole brut est enregistrée, pour autant que la transformation soit une activité séparable) et autoconsommation par le ménage,
- intraconsommation: végétaux produits et consommés au sein de l'exploitation pour l'affouragement et la litière,
- variations des stocks,
- production de capital fixe pour compte propre (en particulier les actifs cultivés: animaux de rente comme les vaches laitières et plantations comme les vignes ou les cultures arboricoles).

Vélo électrique – Vélo avec assistance électrique. On fait la distinction entre les vélos électriques «rapides» et «lents». Les premiers doivent être munis d'une plaque d'immatriculation jaune en raison d'une puissance de moteur relativement élevée et d'une assistance au pédalage même au-delà d'une vitesse de 25 km/h.

Votations populaires (fédérales) – Lors des votations populaires, les citoyens peuvent être appelés à se prononcer soit sur des objets qui leur sont soumis en vertu du référendum obligatoire ou facultatif, soit sur une initiative populaire (éventuellement accompagnée d'un contre-projet de l'Assemblée fédérale).

Depuis 1848, toute modification de la Constitution doit être approuvée en votation populaire (référendum constitutionnel obligatoire). Une modification de la Constitution n'entre en vigueur que si elle reçoit la majorité du peuple et des cantons. Doivent également être acceptés par le peuple et les cantons les projets d'adhésion à des organisations de sécurité collective ou à des communautés supranationales, ainsi que les lois fédérales déclarées urgentes qui sont dépourvues de bases constitutionnelles et dont la durée de validité dépasse une année (article 140 de la Constitution fédérale).

Depuis 1874, les lois fédérales et les lois fédérales déclarées urgentes dont la durée de validité dépasse un an doivent être soumises au vote du peuple si 50 000 citoyens (30 000 avant 1977) ou huit cantons le demandent dans les cent jours (référendum facultatif). L'article 141 de la Constitution fédérale dispose en outre que les traités internationaux qui sont d'une durée indéterminée et ne sont pas dénonçables, qui prévoient l'adhésion à une organisation internationale ou qui entraînent une unification multilatérale du droit, sont soumis au référendum facultatif. Contrairement au référendum obligatoire, qui concerne les révisions constitutionnelles et qui requiert la majorité du peuple et des cantons, le référendum facultatif ne requiert que la majorité du peuple.

Depuis 1848, le peuple peut demander une révision totale de la Constitution. En 1891, cette disposition a été étendue aux révisions partielles de la Constitution par voie d'initiative populaire. À la différence du référendum, qui ne donne aux citoyens la possibilité de se prononcer que sur des décisions déjà arrêtées par le Parlement ou le gouvernement, l'initiative constitutionnelle tendant à la révision partielle leur donne le droit de formuler eux-mêmes – en des termes généraux ou sous la forme d'un projet rédigé – une demande de révision de la Constitution, laquelle doit ensuite être soumise au vote du souverain. Pour lancer une initiative constitutionnelle, il faut réunir les signatures de 100 000 citoyens (50 000 avant 1977) dans un délai de 18 mois. Comme l'initiative populaire vise à modifier la constitution, elle n'entre en vigueur que si elle est approuvée par le peuple et les cantons (article 139 de la Constitution fédérale).

L'Assemblée fédérale (Conseil national et Conseil des États) peut adresser aux citoyens une recommandation d'acceptation ou de rejet de l'initiative populaire (article 139 de la Constitution fédérale). Elle peut opposer un contre-projet aux initiatives dont elle recommande le rejet. Quand l'initiative et le contre-projet sont mis au vote, les citoyens peuvent les accepter tous les deux (jusqu'en 1987, ils ne pouvaient accepter que l'un des deux ou les rejeter tous les deux). Lorsqu'une initiative populaire est accompagnée d'un contre-projet, une question subsidiaire est ajoutée pour déterminer laquelle des deux modifications constitutionnelles proposées doit entrer en vigueur, en cas d'acceptation de l'initiative et du contre-projet.

Zones – La surface agricole de la Suisse a été divisée en plusieurs zones. Cette subdivision doit permettre de mieux prendre en compte les différentes conditions de production dans l'agriculture en relation avec les mesures d'encouragement de la Confédération. Les principaux critères de délimitation sont le climat, les conditions de transport, la configuration topographique, l'altitude et l'exposition.

Selon le cadastre de la production agricole, on distingue six zones, qui peuvent être rassemblées en trois groupes (la zone de montagne 4 étant celle qui se trouve à l'altitude la plus élevée):

- région de plaine (zone de plaine; zone des collines);
- région de montagne (zone de montagne 1, zone de montagne 2, zone de montagne 3, zone de montagne 4);
- régions d'estivage.

Un autre regroupement régional est également en usage. Les trois régions agricoles sont définies comme suit:

- région de plaine (zone de plaine);
- région des collines (zone des collines, zone de montagne 1;
- région de montagne (zones de montagne 2 à 4).

Crédit photographique

Champ thématique Population

tapui – Adobe Stock, Priscilla Du Preez – Unsplash, alexandre zweiger – Adobe Stock, Kara – Adobe Stock, Fedpol, watman – Adobe Stock, Johnny McClung – Unsplash, Papaioannou Kostas – Unsplash, Pavlina Baudysova – Unsplash, No-Te – Adobe Stock

Champ thématique Éducation et science

Ryunosuke Kikuno – Unsplash, Chris Klein – Unsplash, m. – Unsplash, Pawel Czerwinski – Unsplash, Henlisatho – Adobe Stock, Lucas Alexander – Unsplash, Taylor Flowe – Unsplash, Maxence Pira – Unsplash, Reinhart Julian – Unsplash

Champ thématique Énergie

Rick Neves – Adobe Stock, tauav – Adobe Stock, Hans und Christa Ede – Adobe Stock, Ilse Driessen – Unsplash, Jules Kitano – iStock by Getty Images, Michael Szonyi – Alamy Stock Photo, Sky-A380 – Adobe Stock, Mike Dot – Adobe Stock

Champ thématique Société

Christian Schwier – Adobe Stock, Max Fleischmann – Unsplash, Alexey Kuzma – Stocksy, Danny Howe – Unsplash, Karin Burkhalter – Parlamentsdienste 3003 Bern, Manuel Nageli – Unsplash, Claudio Schwarz – Unsplash, F8 \ Suport Ukraine – Adobe Stock, Joel \ Jasmin Førestbird – Unsplash

Champ thématique Santé

Getty Images, CDC – Unsplash, National Cancer Institute – Unsplash, Javier Pardina – Adobe Stock, Julia Zolotova – Unsplash, Roberto Sorin – Unsplash, Michael Amadeus – Unsplash, javiindy – Adobe Stock, Matthieu – Adobe Stock

Champ thématique Mobilité et transports

Anthony Gomez – Unsplash, Patrick Federi – Unsplash, Aachal – Unsplash, Семен Саливанчук – Adobe Stock, Kyaw Zay Ya – Unsplash, Frischschoggi – Adobe Stock, Claudio Schwarz – Unsplash

Champ thématique Territoire, environnement, développement durable

Adonyi Gábor – Unsplash, Tim Meyer – Unsplash, Roman Khripkov – Unsplash, Tengyart – Unsplash, kittyfly – Adobe Stock, Dave Robinson – Unsplash, Valentin Bolder – Unsplash, Claudio Schwarz – Unsplash, Aaron Burden – Unsplash

Champ thématique Social

Sheggeor laker – Unsplash, Imagenatural – Adobe Stock, Simon Kadula – Unsplash, Jan Baborak – Unsplash, taikrikel – iStock by Getty Images, Nana_studio – Adobe Stock, Myles Tan – Unsplash, Kelli McClintock – Unsplash

Champ thématique Économie et finances publiques

Markus Spiske – Unsplash, No one cares – Unsplash, Christin Hume – Unsplash, MaciejBledowski – Adobe Stock, Eugene Zhyvchik – Unsplash, Josh Beech – Unsplash, Waldemar – Unsplash, Artem Labunsky – Unsplash, rusm – iStock by Getty Images

Thèmes transversaux

bios48 – Adobe Stock, jim – Adobe Stock, ryszard filipowicz – Adobe Stock, Mykola Mazuryk – Adobe Stock, Jonas Leupe – Unsplash, Laura Ockel – Unsplash, Ivan Bandura – Unsplash, Swisstopo, Marcel Bisig – Adobe Stock, Ipsimus – Adobe Stock, Mats Silvan – Adobe Stock, Ilija Bronskiy – Unsplash

Domaine statistique 1: Population

camilo jimenez – Unsplash, Priscilla Du Preez – Unsplash, No-Te – Adobe Stock, Fedpol, moxi ltd., Pavlina Baudysova – Unsplash, Alexey Kuzma – Adobe Stock

Domaine statistique 2: Espace et environnement

Flurin Künzler – Unsplash, Valentin Bolder – Unsplash, fotofund – Adobe Stock, Roman Khripkov – Unsplash, ryszard filipowicz – Adobe Stock, Tim Meyer – Unsplash, Silvan Schuppisser – Unsplash

Domaine statistique 3: Travail et rémunération

Jose Losada – Unsplash, izikmd – Adobe Stock, YOUproduction – Adobe Stock, Kara – Adobe Stock, Sven Mieke – Unsplash, Christin Hume – Unsplash

Domaine statistique 4: Économie nationale

Gabriella Clare Marino – Unsplash, nikko osaka – Unsplash, Bill Gallery – Adobe Stock, Hernandez & Sorokina – Adobe Stock, m. – Unsplash, Claudio Schwarz – Unsplash

Domaine statistique 5: Prix

moxi ltd., Nathan Dumlaio – Unsplash, dusanpetkovic1 – Adobe Stock, Waldemar – Unsplash, Gabrielle Ribeiro – Unsplash, Sergey Ryzhov – Adobe Stock, Bildwerk – Adobe Stock

Domaine statistique 6: Industrie et services

Monica Murphy – Adobe Stock, Kateryna Hliznitsova – Unsplash, MaciejBledowski – Adobe Stock, Art_Photo – Adobe Stock, haveseen – Adobe Stock, Victor – Unsplash

Domaine statistique 7: Agriculture et sylviculture

fewerton – Adobe Stock, no one cares – Unsplash, Marek Studzinski – Unsplash, Markus Spiske – Unsplash, Zoe Schaeffer – Unsplash, madeleine ragsdale – Unsplash, Varun Gaba – Unsplash, szaboerwin – Adobe Stock

Domaine statistique 8: Énergie

Ilse Driessen – Unsplash, Sky-A380 – Adobe Stock, Christian Bieri – Adobe Stock, Jules Kitano – iStock by Getty Images, David Moum – Unsplash, Michael Szonyi – Alamy Stock Photo, tauav – Adobe Stock

Domaine statistique 9: Construction et logement

U. J. Alexander – Adobe Stock, Leopold – Unsplash, Elvir K – Unsplash, Teo Zac – Unsplash, Mads Eneqvist – Unsplash, Claudio Schwarz – Unsplash, Hansjörg Keller – Unsplash

Domaine statistique 10: Tourisme

Christian Regg – Unsplash, Claudio Schwarz – Unsplash, Mario – Adobe Stock, Toa Heftiba – Unsplash, rachid amrous – Adobe Stock, efired – Adobe Stock

Domaine statistique 11: Mobilité et transports

Kyaw Zay Ya – Unsplash, Xavier von Erlach – Unsplash, Patrick Federi – Unsplash, Anthony Gomez – Unsplash, Chris Milla – Adobe Stock, John Salvino – Unsplash

Domaine statistique 12: Monnaie, banques, assurances

izafoto – Adobe Stock, jxfzsy – iStock by Getty Images, rusm – iStock by Getty Images, Андрей Сизов – Unsplash, swisshippo – iStock by Getty Images, Getty Images

Domaine statistique 13: Sécurité sociale

Kelli McClintock – Unsplash, michelle henderson – Unsplash, taikrikel – iStock by Getty Images, mrmohock – Adobe Stock, Photographee.eu – Adobe Stock, Aaron Doucett – Unsplash

Domaine statistique 14: Santé

sebastien jouve – Adobe Stock, Walter – Adobe Stock, Damon Lam – Unsplash, Javier Pardina – Adobe Stock, Roberto Sorin – Unsplash, Getty Images, Nicholas Felix – Adobe Stock

Domaine statistique 15: Éducation et science

Guzel Maksutova – Unsplash, IuchschénF – Adobe Stock, Henlisatho – Adobe Stock, Getty Images, Victoria Nazaruk – Unsplash, Ryunosuke Kikuno – Unsplash, Chris Klein – Unsplash

Domaine statistique 16: Culture, médias, société de l'information, sport

Danny Howe – Unsplash, Jonas Leupe – Unsplash, Sašo Tušar – Unsplash, Cara Dolan – Stocksy, Manuel Nageli – Unsplash, Robert Peak – Adobe Stock

Domaine statistique 17: Politique

WH_Pics – Adobe Stock, Karin Burkhalter – Parlamentsdienste 3003 Bern, Gian Ehrenzeller – Keystone SDA, Claudio Schwarz – Unsplash, UrbanExplorer – Adobe Stock

Domaine statistique 18: Finances publiques

rachid amrous – Adobe Stock, Gorodenkoff – Adobe Stock, meailleuc.com – Adobe Stock, Ocskay Mark – Adobe Stock, Deacon docs – Adobe Stock, bill_17 – Adobe Stock, Glenn Carstens-Peters – Unsplash

Domaine statistique 19: Criminalité et droit pénal

Cyril Zingaro – Keystone SDA, Michael Buholzer – Keystone SDA, Max Fleischmann – Unsplash, Eyasu Etsub – Unsplash, Joel & Jasmin Førestbird – Unsplash, Michael Derrer Fuchs – Adobe Stock

Domaine statistique 20: Situation économique et sociale de la population

Alain Gehri – Unsplash, Jan Baborák – Unsplash, Imagenatural – Adobe Stock, Humphrey Muleba – Unsplash, ThamKC – Unsplash, Alto Images – Stocksy, Anfi-sa&friends – Adobe Stock

Domaine statistique 21: Développement durable, disparités régionales et internationales

Corrie – Adobe Stock, bios48 – Adobe Stock, jim – Adobe Stock, Mats Silvan – Adobe Stock, Ipsimus – Adobe Stock, ngaga35 – Adobe Stock, Jakub – Adobe Stock